

ANDRÉ PARROT

MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE MARI

II

LE PALAIS

*

Architectures

LE PALAIS



Institut Français d'Archéologie de Beyrouth. Bibliothèque archéologique et historique

TOME LXVIII

MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE MARI

VOLUME II

LE PALAIS

*

Architecture

par

ANDRÉ PARROT

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

12, RUE VAVIN (VI^e)

1958

*Ouvrage publié avec le Concours de la Commission des Fouilles
(Direction générale des Affaires culturelles) et du Centre national de la Recherche scientifique.*

À mon maître
M. ÉDOUARD DHORME
à qui je dois d'être devenu
un fouilleur « mésopotamien ».
En respectueux et fidèle attachement.

AVANT-PROPOS

Deux ans après *Le Temple d'Ishtar*, voici *Le Palais*, ou du moins le premier volet d'un triptyque, puisqu'en cours de rédaction, nous avons dû nous résoudre à l'évidence : jamais un seul volume ne suffirait à recueillir toute la documentation considérée comme essentielle pour l'exacte connaissance d'une des plus majestueuses résidences royales de l'antiquité orientale. Nous avons pourtant opéré une sélection et un tri sévères, parmi des milliers de notes de chantier, des milliers de calques d'architecture, des milliers de photographies et retenu seulement l'indispensable. Et cet indispensable faisait immédiatement craquer les cadres trop étroits d'un projet initial, qui cependant paraissait raisonnable.

C'est donc ici le premier tome consacré à l'habitation des princes et rois de Mari, des débuts du II^e millénaire. Celle-ci, découverte en février 1935, fut fouillée jusqu'à la fin de 1938. Aujourd'hui, en 1958, nous demeurons avec notre chef de chantier, G. Tellier, les seuls dépositaires de la tradition archéologique *continue*. En effet, deux de nos collaborateurs directs, Paul François, architecte et André Bianquis, photographe, sont morts tragiquement dans un accident d'automobile, sur la route d'Alep, le 3 avril 1936. Ils furent remplacés en décembre 1936, par R. Duru et R. Cans. J. Lauffray arrivé en même temps et affecté au chantier du temple d'Ishtar, fut chargé en plus de la copie d'un certain nombre de fragments de peintures murales, ceux du moins que le regretté Paul François n'avait pas eu le temps de relever.

Dans ce volume consacré à l'architecture, les relevés sont en totalité de Paul François et de Raymond Duru. La documentation photographique a été de même, réunie par André Bianquis et Raymond Cans. Tous les quatre étaient d'excellents techniciens et c'est grâce à leur labeur que pareille gerbe a pu être composée. Avec la disparition de Paul François et l'éloignement de Raymond Duru, nous avons demandé à Pierre Hamelin, adjoint à notre mission en novembre 1938, de mettre au net un choix important de calques, qui n'avaient été établis sur place qu'au crayon, par l'un ou l'autre des architectes alors en fonction. Si le plan d'ensemble du Palais, les coupes, la perspective, certaines études de détail sont l'œuvre de Paul François ou de Raymond Duru, tous les croquis de chantier ont donc été passés à l'encre à Paris, par Pierre Hamelin en cet hiver 1957-1958. Ce ne sont, nous le précisons, que des *croquis cotés*, mais ils faciliteront considérablement la lecture d'un exposé, sans cela souvent aride et qui ne devenait tolérable qu'accompagné d'une abondante illustration graphique et ce fut notre souci constant.

La fouille au Palais a bénéficié de l'aide que nous avons précédemment signalée ¹ à propos du Temple d'Ishtar : Direction des Antiquités à Beyrouth avec son Directeur M. Henri Seyrig; armée française du Levant avec le général Huntziger, commandant supérieur, à qui nous devons les magnifiques photographies aériennes que nous publions et qui furent exécutées à deux reprises, selon ses ordres, en 1935 et 1937, par la 39^e escadre de l'Armée de l'Air; officiers français et syriens en résidence à Abu-Kémal; docteurs militaires à Beyrouth ou à Deir-ez-Zor. De tous ces appuis, nous demeurons après vingt ans, tout particulièrement reconnaissant.

Outre les collaborations que nous avons énumérées plus haut, nous ne saurions omettre celle, considérable, que nous ont accordée cette fois encore, à Paris, deux de nos anciennes élèves : M^{me} Barrelet et M^{lle} Laroche. Classements préliminaires, établissements de fichiers de toutes sortes, vérifications innombrables, rien de ces tâches ingrates mais indispensables, ne leur a été épargné. Inutile de dire — il vaut pourtant mieux le dire... — que sans cette aide de tous les instants, la deuxième pierre de l'édifice n'aurait certainement pas pu être placée aussi rapidement. Et ce sont bien là, ces « délais raisonnables ² » que nous espérons pouvoir respecter, alors qu'il y a un peu plus de deux ans, nous posions le premier bloc : celui du Temple d'Ishtar. A tous ceux qui y ont participé, à la Direction générale des Affaires culturelles (Commission des Fouilles) au Ministère des Affaires étrangères, au Centre national de la Recherche scientifique, qui en permettent la réalisation, nous exprimons une fois de plus notre infinie gratitude.

Paris, le 3 janvier 1958.

1. *Le Temple d'Ishtar*, pp. VII-VIII.

2. *Le Temple d'Ishtar*, p. VIII.

INTRODUCTION

L'exploration de Mari avait commencé le 14 décembre 1933. La première saison de fouilles avait été marquée par la découverte du temple d'Ishtar et le dégagement de ce sanctuaire devait nous retenir plusieurs campagnes¹. La richesse de ses *ex-voto*, la qualité des sculptures recueillies ne faisaient pourtant pas taire en nous le désir d'avoir le plus rapidement possible quelque idée précise de la stratigraphie du site. Dès les premières semaines de la recherche, nous avions dégagé des sépultures de basse époque — elles remontaient à la période séleucide² — mais le temple d'Ishtar nous avait rendu à la fois des documents contemporains de l'ère de la dynastie de Hammurabi et des monuments caractéristiques de la civilisation présargonique. Entre le II^e siècle av. J.-C. et le milieu du III^e millénaire av. J.-C. il nous manquait bien des jalons que nous ne pouvions supposer absents et que nous désirions repérer au plus vite, mais surtout la hauteur du tell — 14,55 m au point culminant — nous laissait espérer une appréciable superposition de niveaux et de couches. A travers ceux-ci nous espérions remonter jusqu'à la protohistoire que les fouilles du Sud mésopotamien avaient tout particulièrement définie au cours des récentes années, peu avant l'ouverture d'un chantier à tell Hariri.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, en janvier 1935, alors que l'exploration du temple d'Ishtar se poursuivait dans d'excellentes conditions, de placer quelques équipes non pas au plus haut point du tell (pl. I) où nos travaux de décembre 1933 avaient révélé un massif construit, que nous ne savions comment interpréter³, mais sur une acropole toute proche, en G IV du plan d'alors, et qui s'élevait à 13,50 m au-dessus du niveau de la plaine. Dans notre pensée il s'agissait d'une « fouille profonde » à pousser jusqu'au sol vierge⁴. Le secteur jalonné s'étendait sur 400 m². Dès le premier jour (28 janvier) (pl. IX, I), il apparaissait évident que le sondage ne s'opérerait pas sans difficulté, compte tenu des « constructions importantes⁵ » apparues dès les premiers coups de pioches, alors que nous souhaitions tomber sur une zone vide de bâtiments, tout au moins dans les

1. *Mission archéologique de Mari. I. Le temple d'Ishtar.*

2. *Syria*, XVI (1935), p. 11, où nous les avions placées à la période *néobabylonienne*. La datation nouvelle, suite aux découvertes faites de 1952 à 1954.

3. *Syria*, XVI (1935), p. 5.

4. *Syria*, XVII (1936), pp. 14-15.

5. Les passages reproduits ici entre guillemets, sont extraits de notre journal de fouilles.

niveaux supérieurs. Notre journal de fouilles consigne quotidiennement la lenteur du dégagement, les « très importantes constructions » qu'il est parfois malaisé de distinguer de ce qui n'est qu'ébouli — d'énormes pans de murs avaient en effet versé presque verticalement — l'intrusion de tombes qui ne sont pas contemporaines de l'architecture, l'inexistence des objets, l'insignifiance de la céramique.

Comme il fallait pourtant démêler cet imbroglio, le 4 février 1935, nous concentrons toutes nos équipes au même emplacement, ce qui activait considérablement « l'apparition des chambres » et nous permettait de recueillir une trentaine de tablettes. Le 6 février, un lot de quelque trois cents tablettes, confirmait le caractère officiel d'un monument, que nous avions deux jours avant, identifié avec un palais et fixé chronologiquement avant Hammurabi¹. Interprétation et datation se sont trouvées confirmées et du même coup aussi, l'identification de tell Hariri avec Mari, qui jusqu'alors ne reposait que sur la seule statuette de Lamgi-Mari du temple d'Ishtar². Les tablettes, la statue d'Ishtup-ilum, le disque de Iaḥdun-Lim, pour ne citer que les premiers documents découverts, levaient définitivement toutes les incertitudes, car le nom de Mari y revenait sans cesse, en même temps et en relation avec une série de personnages, jusqu'alors inconnus, appartenant non plus à la lignée présargonique mais à une dynastie contemporaine de celle de Babylone.

Le dégagement du Palais fut poursuivi au cours de plusieurs campagnes : 2^e (printemps 1935), 3^e (hiver 1935-1936), 4^e (hiver 1936-1937), 5^e (automne 1937), 6^e (automne 1938), mais cette fois avec effectifs restreints. Nous avons rendu compte dans des rapports préliminaires de la progression des découvertes³ qui élargissaient sans cesse les dimensions de cette demeure royale, étonnamment conservée et dont le P. Vincent a écrit qu'elle était « le joyau de l'architecture orientale archaïque⁴ ». Il s'agit maintenant d'apporter une synthèse en même temps qu'une description aussi minutieuse qu'il se pourra, d'une installation dont la perfection apparaîtra par la seule énumération de ce que les architectes et techniciens avaient exécuté, non seulement pour le confort mais aussi pour le plaisir des résidents. La matière était si abondante qu'il nous a fallu la répartir en trois tomes : le premier est consacré à l'architecture; le deuxième traitera des peintures murales; le troisième réunira les monuments variés (statues, figurines, céramique, glyptique, outillage) retrouvés *in situ*. Dans cette dernière série, nous signalons dès maintenant, un lot d'empreintes

1. Un radio fut envoyé le 7 février 1935 à Paris, qui dans sa concision voulue disait cependant l'essentiel « Palais préhammurabi 300 tablettes ». Le 8 février, la découverte fut annoncée par M. Dussaud à l'Académie des Inscriptions, *CR-A*, 1935, p. 42.

2. *MAM*, I, *Le temple d'Ishtar*, pp. 68-70.

3. *Syria*, XVII (1936), pp. 14-31; XVIII (1937), pp. 65-84; XIX (1938), pp. 8-21; XX (1939), pp. 14-20; XXI (1940), pp. 25-28.

4. *RB*, 1939, p. 156. Il n'a pu de temps, M. Ch. Picard écrivait : « Le Palais de Mari est devenu désormais une pièce maîtresse pour notre connaissance de l'architecture des régions de l'Euphrate », dans *R. Arch.*, 1957, II, p. 108.

sur argile, d'un intérêt hors de pair, pour la richesse de l'iconographie qu'elles révèlent. L'*index* analytique portant sur la totalité du volume *Le Palais*, paraîtra avec le tome 3.

Il va de soi que cette documentation sous son triple aspect, architectural, pictural et monumental, forme un tout. La valeur des objets, dont certains comptent parmi les plus beaux spécimens de l'art mésopotamien du début du II^e millénaire, se voit considérablement augmentée du fait que la plupart des pièces ont été recueillies à l'emplacement même où elles reposaient depuis quelque quatre mille ans. Cela leur confère une importance que n'ont jamais des documents similaires, qui ne sont arrivés à la lumière, que par la voie du marché des antiquités. Sortie de son contexte architectural, la pièce a perdu non seulement quelque chose de son charme, mais, ce qui est plus grave, beaucoup de sa valeur scientifique. Or un objet, quel qu'il soit, ne saurait vraiment être apprécié qu'en fonction du cadre pour lequel il avait été prévu. L'exploration scientifiquement contrôlée, s'accompagne d'un enrichissement que ne connaissent jamais les recherches clandestines, même rémunératrices.

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

(Pl. II-VIII)

Le palais de Mari est la plus étonnante réalisation de l'architecture civile orientale du début du II^e millénaire. L'érosion a malheureusement fait disparaître une partie du secteur méridional, dont heureusement l'importance devait être moindre, car tout indique que là se trouvaient concentrés des ateliers et magasins. De forme trapézoïdale, avec son angle est incurvé, l'édifice se développait sur quelque 200 mètres de longueur et 120 mètres de largeur. La superficie devait dépasser 2 hectares et demi. Quand la deuxième guerre mondiale interrompit nos travaux, nous avons dénombré 260 chambres, couloirs et cours. Compte tenu du sixième qui n'existe plus, il est évident que dans son intégralité, le Palais devait compter un minimum de 300 chambres, couloirs et cours. Ces premiers chiffres donnent une idée de l'immensité¹.

Quant à la conservation, on peut la caractériser en indiquant que faible dans la partie septentrionale, elle augmente au fur et à mesure que l'on s'avance vers le Sud. Dans les zones centrales, les murs retrouvés avaient encore 5 mètres de hauteur, des portes étaient intactes et à l'intérieur de certaines chambres, les installations domestiques (cuisines, baignoires en céramique, celliers), auraient pu fonctionner presque sans réparation quelque quatre mille ans après la ruine et la destruction pourtant sauvage de l'édifice. Dans le secteur méridional, les murs sont réduits à l'état d'arasement, du fait de la nature beaucoup plus que de la main des hommes. Cependant les fondations ont subsisté et ont permis de dresser un relevé cohérent. Seule, nous l'avons dit, la partie sud-ouest a été anéantie, ce qui nous vaut une tache blanche. On peut en incriminer une architecture dont la brique crue est le matériau essentiel, sans résistance devant l'érosion, qu'elle soit le résultat du vent, du gel et surtout de l'eau des pluies hivernales, ruisselant sur les pentes et emportant tout.

Une enceinte de largeur variable -- elle atteint des dimensions insolites à l'angle nord-ouest -- enfermait l'habitation royale. A l'examen, son tracé irrégulier et

1. Comparaison instructive, dans A. GUZON, *Conversations sur l'Architecture*, II, p. 59, où le Palais de Mari a été mis à l'échelle 1/5.000, d'autres grandes résidences anciennes et modernes. Sa superficie est sensiblement celle de la cour carrée du Louvre et des bâtiments qui l'enserrent.

surtout diversement orienté, montre que l'ouvrage ne fut pas d'une seule venue mais dénote au contraire une entreprise réalisée en plusieurs étapes, ce qui est normal pour une construction aussi gigantesque, œuvre non d'un seul souverain, mais d'une dynastie. L'étude du plan le confirme encore, car on y observe la juxtaposition de plusieurs blocs, plus ou moins bien soudés, avec des orientations différentes, qui indiquent des ajouts, témoins d'agrandissements successifs destinés à répondre aux besoins sans cesse accrus d'un état en plein développement. Car le palais de Mari était non seulement la résidence royale, mais une véritable cité administrative, tous les rouages de la nation se trouvant groupés suivant les principes d'une centralisation rationnellement organisée. Auprès du roi, les fonctionnaires étaient donc réunis et il semble que ceux qui occupaient de très hautes fonctions dans la cité et le pays, logeaient au lieu même de leur activité. Résidence privée, cité administrative, coexistaient aussi avec des aménagements dont le caractère culturel ne peut faire de doute. Cela non plus ne saurait étonner en un temps où « Église et État » se trouvaient étroitement unis et en des jours où le roi ne séparait pas sa fonction civile de ses obligations sacerdotales. La ville de Mari comptait alors 25 temples ¹. Certains s'abritaient à l'intérieur du Palais et ils seront faciles à reconnaître, sinon à identifier. Dans cette ruche bourdonnante, il fallait songer aux nécessités matérielles et journalières. Les communs ne manquent pas, avec les cuisines, les ateliers, les magasins. Ainsi à l'intérieur de son enceinte, le Palais était une ville en miniature. Une tablette précise que quatre cents domestiques y étaient employés ². Si l'on fait intervenir tous ceux qu'y appelaient leurs fonctions, les autochtones et les étrangers, on pourra sans erreur, évoquer quotidiennement au minimum un millier de personnes entrant, sortant, circulant, y compris ceux voués aux tâches les plus diverses dans leur humilité. Et, par-dessus cette foule, le monarque tout puissant, parfois visible, parfois au contraire dérobé aux yeux des indiscrets, travaillant avec ses conseillers ou ses intimes, ou encore retiré avec sa famille dans ses appartements privés.

Rien de ce que nous venons d'esquisser n'est hypothétique, car tout est raconté non seulement sur des tablettes d'argile, mais se trouve inscrit sur ces murs que l'incendie avait rongés et la pioche éventrés, sur ces dallages usés par des milliers et des milliers de pieds. Jamais architecture antique n'aura été aussi vivante. C'est elle qu'il convient maintenant de décrire tout en l'interprétant.

1. G. DOSSIN, *Le panthéon de Mari*, dans *Studia mariana*, p. 45.

2. ARMT, VI, p. 63, mais on comptait aussi quatre cents femmes, ARMT, VII, § 54 bis.

CHAPITRE II

PORTAIL ET ACCÈS

(Pl. X-XII)

Il semble que le Palais n'ait eu qu'une entrée, percée sur sa face nord¹. Encadré de deux tours en légère projection, précédé d'une rampe en dalles de pierres, avec un perron de deux marches en beaux blocs de gypse, ce portail (fig. 1) constituait

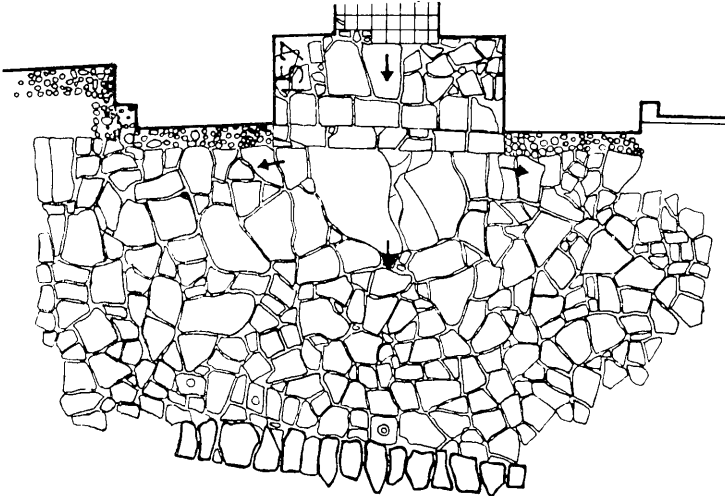


Fig. 1. — Portail du Palais.

une entrée monumentale de grande allure. Les deux marches (pl. X, 1) obligent à considérer que les chars ne pouvaient l'emprunter, car elles étaient hautes respectivement de 0,17 m et 0,20 m. Aucune trace d'usure, telle qu'on en attendrait des roues, n'a été constatée. La pente de la rampe est très sensible (pl. X, 2), puisque

1. On ne peut arriver à une certitude à cet égard, du fait de la partie manquante au Sud-Ouest, vraisemblablement secteur de magasins et ateliers. Pour cela, *infra*, p. 280 sq. L'étroite baie, un jour percée dans le mur de la salle 198 (*infra*, p. 259), ne fut jamais qu'un passage dérobé, réserve sans doute au seul roi. Elle fut d'ailleurs murée et c'est ainsi que nous l'avons retrouvée.

sur une projection de 7,58 m, on observe une dénivellation de 1,07 m. Visiblement, on avait voulu qu'au moment des pluies hivernales les abords du Palais fussent parfaitement secs et nul ne s'en étonnera qui a eu quelque pratique des chemins de terre de l'Orient pendant la saison humide.

S'étendant devant le perron, sur une largeur de 17,90 m, ce dallage fait de pierres plates, épaisses de 0,10 m à 0,20 m, appareillées en *opus incertum*, posées à même le sol, venait donner contre une canalisation tracée parallèlement à l'entrée (fig. 2). Cet aménagement en briques cuites, avec couverture de pierre, avait été

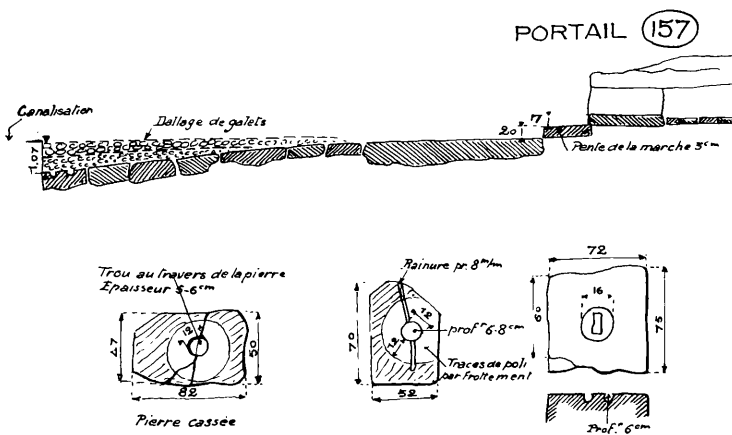


Fig. 2. — Coupe du dallage en avant du portail.

prévu *par-dessus* le dallage. La différence de niveau était marquée par une couche de galets. Ce matériau se retrouvait aussi au pied des pilastres encadrant l'entrée.

A la base du dallage, faisant corps avec lui et à gauche par rapport à l'axe de la porte, on remarquait trois blocs taillés avec soin, ressemblant à des crapaudines (fig. 2). Il s'agit très vraisemblablement d'un réemploi, mais avec sa rainure centrale, une des pierres dut servir à un usage différent, que nous ne saurions préciser.

De nos constatations il ressort que devant la porte du palais, il y avait une petite place et qu'une rue longeait toute la face nord. Tout contribuait à faire de cet emplacement un lieu de stationnement, ce qui s'accorde admirablement avec les habitudes de l'Orient ancien ¹

Il est impossible de proposer de ce portail une élévation qui ne soit pas hypothétique. Signalons seulement qu'alors que tout le gros œuvre est en briques crues, avec, à gauche de l'entrée, des soubassements en pierres, on dut certainement utiliser pour les superstructures des briques cuites. En effet, au pied des pilastres d'angle,

1. II Rois, VII, 1, 3; Genèse, XXIII, 40; Ruth, IV, 1.

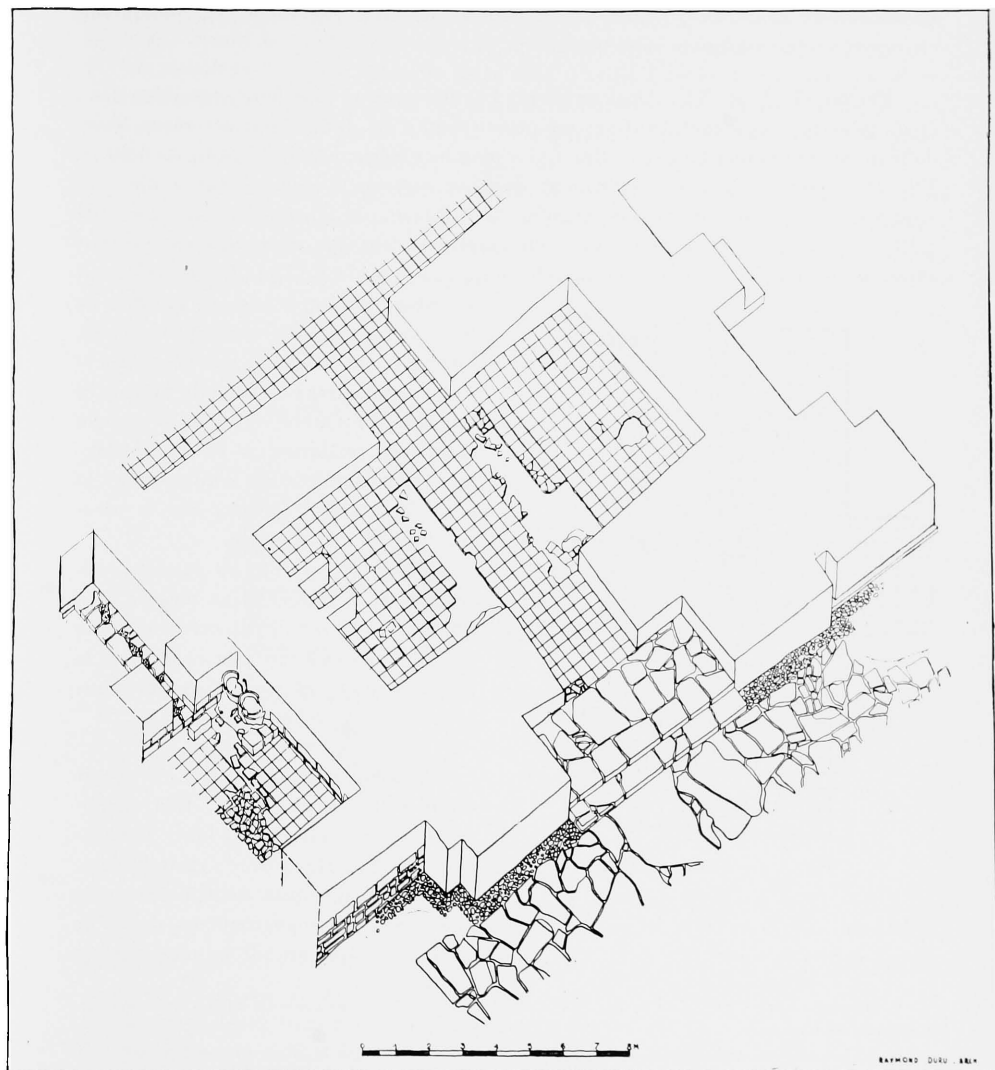


Fig. 3. — Perspective cavalière de la porte (Relevés et dessin de R. Duru).

nous avons ramassé, provenant de l'effondrement des zones hautes, un nombre important de carreaux¹, peints sur la tranche, en noir généralement, quelquefois en rouge, certains en noir et rouge².

Perron 157³ (pl. XI). Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, entre les deux épais pilastres encadrant l'entrée, un perron fait d'un double rehaussement, était dallé de belles plaques de gypse (fig. 3). La marche extérieure faisait saillie de 0,60 m. Elle était constituée par l'alignement de cinq pierres, soigneusement taillées et appareillées⁴, surplombant l'esplanade, de 0,20 m. A l'intérieur, une zone de 6,10 m × 2,35 m, était dallée avec un matériau identique, mais disposé en *opus incertum*, sept blocs formant l'embranchement, surélevé de 0,17 m. Le jointolement

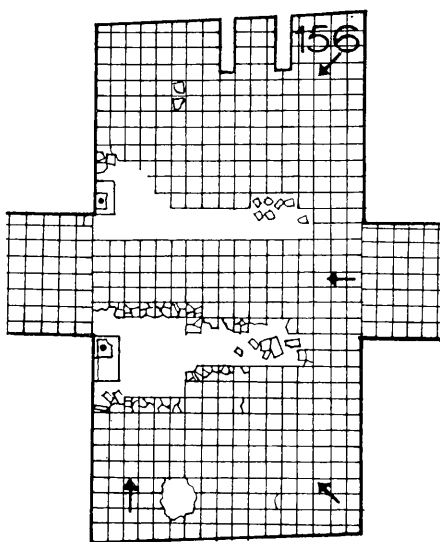


Fig. 4. — Vestibule 156.

(12,11 m × 6,30 m et 12,18 m × 6,28 m), elle avait été soigneusement dallée de beaux carreaux cuits (36 × 36 × 7), placés avec une très grande homogénéité et

se trouvait assuré par un mortier de terre et aucun radier n'avait été prévu. Par contre la couche de galets repérée le long des pilastres et le long du mur de la salle 165, se poursuivait *sous* la marche extérieure, certainement pour permettre aux eaux d'infiltration d'affluer vers la pente de l'esplanade, sans que la construction en fût affectée.

On arrive ensuite au passage, très sensiblement rétréci (il ne mesure plus que 2,75 m), lui dallé de carreaux cuits (36 × 36 × 7), un peu usés dans la partie médiane et avec des réparations sans soin, à gauche, en entrant.

Vestibule 156 (pl. XI). Il s'agit d'une salle intermédiaire, très certainement couverte, précédant l'avant-cour (154). De forme rectangulaire (fig. 4), à quelques centimètres près elle avait été soigneusement dallée de beaux carreaux cuits (36 × 36 × 7), placés avec une très grande homogénéité et

1. Dimensions : 47 × 20 × 5 ou 6; 47 × 47 × 6; 33 × 33 × 6. Les dimensions des briques seront toujours données en centimètres.

2. Au point de vue technique et eu égard aux bavures, on constate que la brique avait été trempée dans un bain de couleur.

3. Ce chiffre, comme les suivants, correspond à la numérotation du plan général, établie au fur et à mesure de la progression du dégagement.

4. Plans et perspective ne doivent pas faire illusion. On croit y distinguer sept blocs. En réalité ce sont des cassures qui ont mis à mal l'appareillage antique.

d'une seule venue sur un lit de sable gris, très fin ¹. L'appareillage ne correspondait pas à celui des passages, où le décalage (1/6 de brique environ) était sensible aux raccords. Toute la partie centrale fut retrouvée très craquelée (pl. XI) et usée par la circulation intense, puisque cette salle n'avait d'autre destination que d'être traversée. Son sol était jonché de briques carbonisées, de cendres et de poutres calcinées ². Devant la porte 156-157, de nouveau des briques cuites de grand module ³, peintes sur une tranche, en noir ou en noir et rouge.

Contre le mur est, deux petits murets de briques crues avaient été construits sur le dallage, donc après la pose de ce dernier. Nous y avons vu l'emplacement d'une « guérite » de sentinelle ⁴. Si l'on n'accepte pas cette interprétation, on sera sans doute bien en peine d'en proposer une autre.

Deux pierres de seuil (pl. XII et fig. 5), retrouvées de part et d'autre de l'entrée,

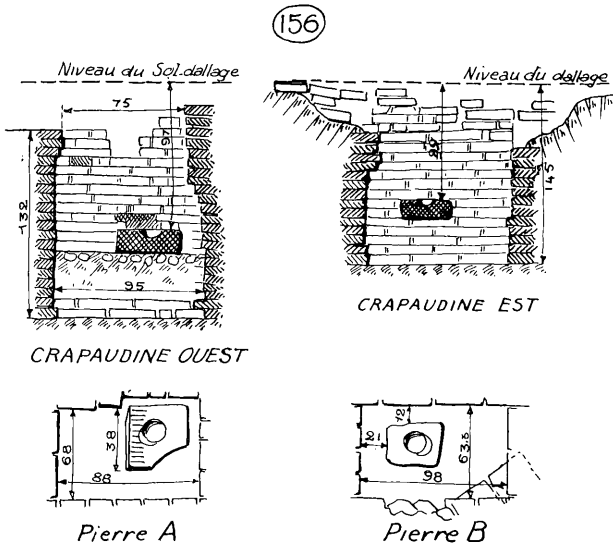


Fig. 5. — Pierres de seuil du vestibule.

indiquent que celle-ci était fermée par une porte à deux battants. La première (B) (à l'Est) avait été placée au fond d'un logement en briques cuites (32 × 32 × 6), disposées en léger encorbellement. Le bloc en diorite (35 cm × 28 × 20), reposait à 0,89 m sous le niveau du dallage. Sa face supérieure aplanie se présentait avec un

1. Un sable identique avait été employé dans d'autres salles, ainsi en 82, comme aussi dans l'avant-cour 154.
2. C'est bien la preuve qu'elle était sous terrasse.
3. 48 × 41.
4. *Syria*, XIX (1938), p. 40. Largeur : 0,98 m; profondeur : 1,12 m.

évidement (diam. : 17,5 cm; prof. : 4 cm) parfaitement lissé. A côté d'elle, quelques ossements d'animaux (moutons), et les trois quarts d'un plat en céramique, cassé en plusieurs morceaux.

La pierre (A) (à l'Ouest) avait été placée de façon identique, mais reposait sur un lit de galets, à 0,97 m sous le niveau. Le bloc de diorite dans lequel on l'avait taillée, était plus régulier que le précédent. De forme carrée (0,37 m × 0,37 × 0,155 m), elle était cassée dans un angle. L'évidement (diam. : 17 cm) était particulièrement poli par l'usage. Préparée pour recevoir une inscription de vingt lignes, la face supérieure n'avait été gravée que sur deux cases. On y lisait : « Enim-Dagan, roi... » Près de la pierre, quelques ossements d'animaux (moutons).

Pour une raison peu claire, le dallage du vestibule avait été défoncé dans l'axe nord-sud (pl. XI) et dans l'alignement des crapaudines. Il n'est pas exclu que les pillards antiques aient espéré y trouver quelque trésor. Il ne semble pas que leur désir ait été comblé car la fouille n'a pas par eux été poussée bien loin.

Les murs en briques crues portaient le revêtement habituel en boue, mais on y avait superposé une mince couche de chaux. Ainsi la pièce devait-elle paraître moins austère. Elle recevait d'ailleurs de la lumière par deux larges baies : celle du portail, quand celui-ci n'était pas fermé, l'autre ouvrant directement sur l'avant-cour 154.

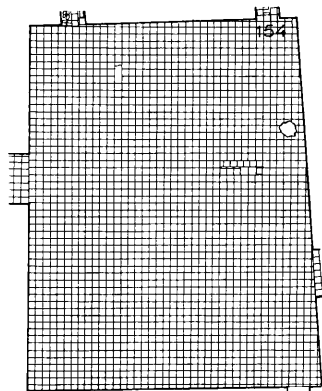


Fig. 6. — Avant-cour 154.

Avant-cour 154 (pl. XIII, 1). Du vestibule 156 on passait par une trouée de même largeur et dans l'axe du portail, dans une avant-cour trapézoïdale (fig. 6), aux proportions très harmonieuses ¹, transition élégante entre extérieur et intérieur du palais. Elle avait été soigneusement dallée de beaux carreaux cuits (35 × 35), posés sur un lit de sable fin, épais de 0,04 m, partout très bien conservés, avec pourtant quelques parties affaïssées. Le dallage s'arrêtait au débouché du long couloir 152, mais toute la zone du passage (154-152) était recouverte de carreaux un peu plus petits (33 × 33) et légèrement décalés. Au raccord entre cour et passage, on avait rattrapé les alignements différents, par l'insertion de briques cassées.

Dans cette avant-cour, on ne faisait pas que circuler. Certains pouvaient s'attarder et occuper leurs loisirs en s'adonnant à des jeux pacifiques. Nous en avons la preuve, grâce à quatre briques (deux du côté du mur nord, deux au pied du mur sud), gravées (fig. 7) sur leur face supérieure d'une figure ayant la forme d'un battoir

1. Longs côtés : 19,45 m, 19,25 m; petits côtés : 14,05 m, 15,43 m.

à long manche, incisé de 20 carreaux, certains marqués d'une croix de Saint-André¹. Nous laissons à d'ingénieurs spécialistes le soin de retrouver la règle de ces divertissements.

Sur cette avant-cour ouvraient cinq portes : deux assurant la circulation géné-

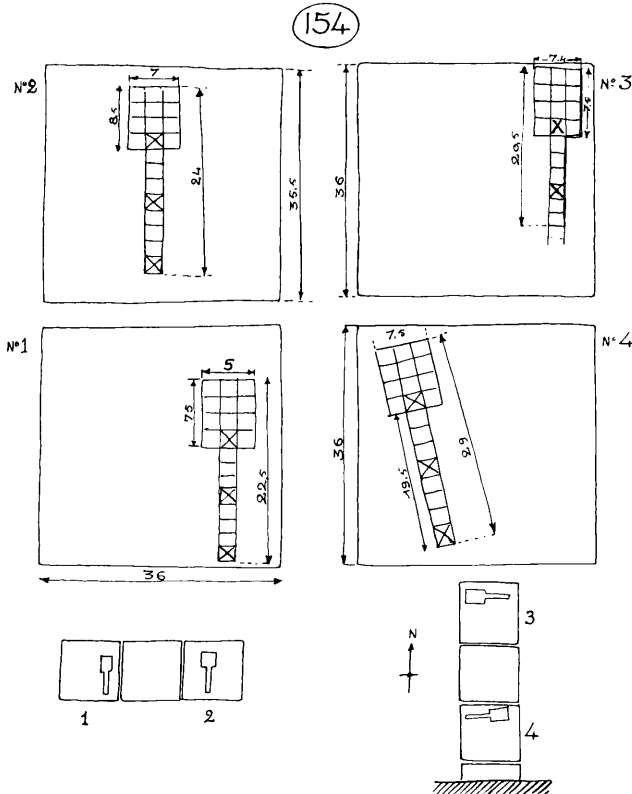


Fig. 7. — Jeux gravés sur briques dans l'avant-cour 154.

rale, de l'extérieur du Palais vers l'intérieur, dans le sens vestibule 156-couloir 152 (et inversement), trois donnant accès à une série de pièces, à l'Est et à l'Ouest, que l'on peut identifier avec les habitations des gardiens et des fonctionnaires logés dans ce secteur de la résidence. Si la zone orientale a gardé sa physionomie origi-

1. Des jeux similaires ont été relevés sur d'autres chantiers, ainsi à Adab, E. J. Bysks, *Bismya*, p. 355.

Le prototype remonte aux tombes royales d'Ur, Woolley, *Ur Excavations*, II, pl. 95, où le modèle était mobile et orné de mosaïque de nacre, rehaussée de couleurs. On vient d'en signaler à Hazor en Palestine, *The Daily Telegraph*, 3 mai 1958.

nelle, la partie occidentale présente de si importants remaniements qu'on doit y voir l'attestation d'une réoccupation, après la ruine de la ville, peut-être par des habitants de Mari, qui avaient trouvé plus commode de se réinstaller ailleurs que dans leur domicile propre. Avant d'étudier ces deux blocs architecturaux, il convient que nous décrivions d'abord la salle 155 et ensuite le long couloir qui forme la transition entre l'avant-cour 154 et le premier quartier officiel qui se développe autour de la cour 131, la plus grande du Palais.

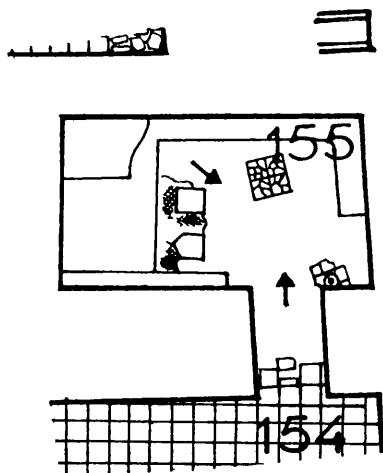


Fig. 8. — Salle de garde 155.

0,36 m à l'Est), elles rappellent un peu les installations de la salle 191¹. Nous verrions volontiers ici, la pièce réservée aux soldats de la garde du portail du Palais. Sur les banquettes, il leur était possible de s'étendre et la nuit de dormir. A proximité de l'entrée, ils se trouvaient dans les meilleures conditions pour intervenir. Aucune salle de ce quartier ne saurait mieux répondre à cet office.

La porte pouvait être fermée, eu égard à la crapaudine installée à l'angle sud-ouest. Ce coffre était fait de briques cuites cassées. Au fond, la pierre habituelle, avec son logement pour l'extrémité du pivot.

Nous ne savons comment expliquer certains aménagements

Salle 155. Ouvre directement sur l'avant-cour. Cette petite salle légèrement trapézoïdale (5,40 m × 3 m) (fig. 8), était caractérisée par des banquettes courantes, disposées au pied de chacun des murs (fig. 9). Faites de briques crues, hautes de 0,20 m à 0,25 m, au-dessus du sol en terre battue, plus larges contre la paroi nord (1,64 m) que contre les autres (0,54 m au Sud; 0,43 m à l'Ouest;

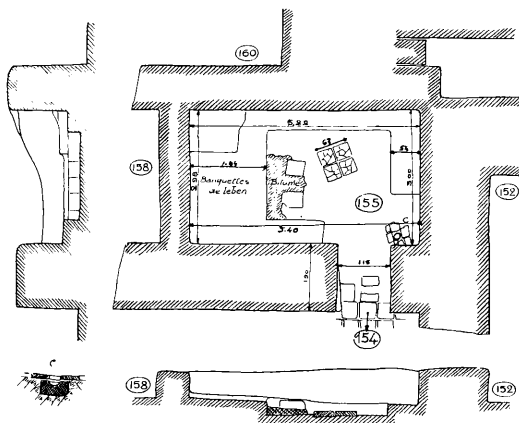


Fig. 9. — Salle de garde 155.
Détail des installations.

1. *Infra*, p. 29.

intérieurs : deux petits cubes en briques crues 38×38 , sur le sol et à 0,40 m de la large banquette). Tout cet espace avait été enduit de bitume. A proximité et en face de la porte, un socle fait d'une assise de quatre briques cuites carrées 33×33 , recouvrant ainsi un espace de 0,67 m de côté, sorte de table disposée d'ailleurs de guingois¹. Le dallage de l'avant-cour 154, mordait d'une assise et demie dans l'entrée. Peut-être originairement se poursuivait-il plus loin et il n'est nullement exclu qu'à cet état premier, le sol de la pièce ait été entièrement revêtu de carreaux cuits. De toutes façons le socle-table n'aurait été qu'une restauration ultérieure.

Couloir 152 (pl. XIII, 2). De forme oblongue mais irrégulière, ainsi que le montrent ses dimensions (20,30 m et 19,95 m ; 5,82 m et 5,77 m), ce couloir (fig. 10) n'était pas dallé mais seulement couvert d'une couche de plâtre gris (épaisseur : 2,5 cm), bien lissé, présentant cependant quelques bombements ou affaissements, faisant contraste avec la netteté des dallages antérieurs. Les murs en briques crues avaient non seulement reçu le revêtement habituel en boue, mais une plinthe d'abord en plâtre (du côté de la cour 131), ensuite en bitume (haut. : 0,40 m à 0,50 m), conférait à ce passage une allure soignée. L'enduit supérieur avait dû être peint, à un état précédent, comme l'attestaient des traces éparses, relevées ici et là.

La circulation se trouvait sévèrement réglementée, car du côté de l'avant-cour 154, une porte à double-battant avait été aménagée². Deux crapaudines (fig. 11) furent dégagées, *in situ*, toutes deux en diorite noire, placées à une profondeur de 0,66 m sous le niveau. Voici les caractéristiques de chacune de ces installations.

Coffre A (Ouest). — (0,98 m \times 0,67 m) (Pl. XIV, 1). Construit en briques cuites de différents modules ($34 \times 34 \times 6$; $42 \times 42 \times 6$), posées en assises irrégulières, en encorbellement dans la partie supérieure. Deux plaques de gypse avaient été disposées de champ sur la face ouest.

Pierre de seuil, assez irrégulière de forme (0,40 m \times 0,30 m \times 0,25 m). Logement du pivot (diam. : 14 cm; prof. : 3).

Dépôt de fondation : une tablette³, un os travaillé, quelques ossements d'animaux⁴.

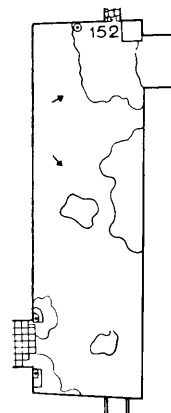


Fig. 10. — Couloir 152, entre avant-cour 154 et grande cour 131.

1. La mauvaise orientation interdit d'y voir un reste de dallage.

2. Largeur de la baie : 2,45 m; de crapaudine à crapaudine : 2,91.

3. Il s'agit d'après M. Dossin, d'un fragment de lettre de l'époque de Zimri-Lim (le fonctionnaire Zaziya à un autre fonctionnaire Sammêtar).

4. Pour une analyse des ossements, tome 3.

Coffre B (Est). — (1,34 m × 0,90 m). Construit en briques cuites du module $32 \times 32 \times 6$, non toujours posées avec régularité, en encorbellement dans la partie

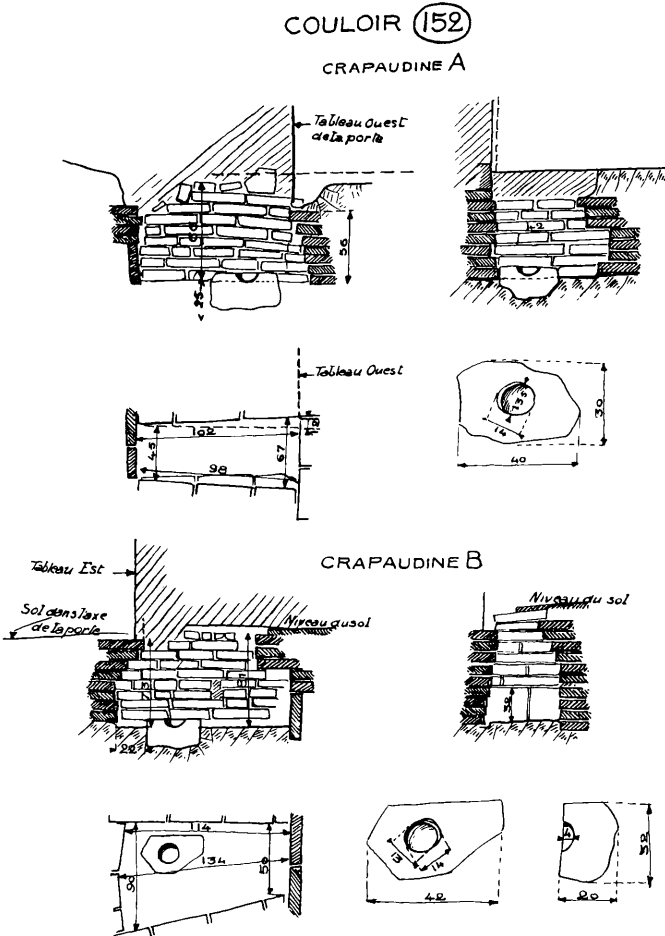


Fig. 11. — Pierres de seuil du couloir 152.

supérieure. Deux plaques de gypse (haut. : 0,32 m) avaient été placées de champ, sur la face ouest.

Pierre de seuil, assez irrégulière de forme (0,42 m × 0,32 m × 0,20 m). Logement du pivot (diam. : 14 cm; prof. : 4).

Dépôt de fondation : une petite tablette; empreinte de cylindre sur plaque de

terre crue; fragment d'enveloppe de tablette; morceaux de terre à tablette, façonnés à la main; ossements d'animaux; fragments de revêtement mural en plâtre blanc; fond d'assiette; fragment de plat; petite jarre cassée à pied tourné; anse de jarre à bec trilobé.

Une autre installation avait été placée à l'angle du couloir, juste à l'entrée de la cour 131. Sans nul doute il s'agissait d'un imposant coffre (pl. XIV, 2 et fig. 12) destiné à un dépôt de fondation, malheureusement disparu à peu près complètement. Voici ses caractéristiques :

Dimensions : 1,22 m × 1,17 m. Hauteur maximum : 1,27 m, correspondant à 18 assises de briques cuites, de module homogène (33 × 33 × 6), appareillées avec le plus grand soin. Le sol de la cachette était en terre battue. Seules des épaves furent recueillies : fragments de céramique, perle de cornaline, petit morceau de fer ¹. On a remarqué que les deux grandes baies de ce couloir sont en très forte chicane. Ainsi, même au moment où la grande porte était ouverte, des individus stationnant dans l'avant-cour 154, ne pouvaient rien voir de ce qui se passait dans la grande cour 131, celle où le roi donnait audience, ainsi que nous l'établirons plus loin. Tout cela dénote chez les architectes un souci évident d'assurer par tous les moyens, la sécurité du souverain et de le protéger aussi contre les indiscretions. Même admis dans l'avant-cour, les visiteurs n'étaient pas encore autorisés à voir ce qui se passait au-delà.

Deux portes avaient été percées, une sur chacun des petits côtés du couloir. À l'Ouest, elle avait été finalement murée. À l'Est, elle donnait accès à une petite pièce avec salle de bains, dont la présence en cet endroit peut s'expliquer aisément : ou bien elle était à la disposition des voyageurs qui pouvaient faire leurs ablutions et se débarrasser de la poussière ou de la boue de la route, avant de se présenter au roi qui les attendait à quelques pas de là; ou bien il s'agissait de l'appartement « de service » d'un fonctionnaire ² chargé d'introduire les visiteurs admis aux audiences,

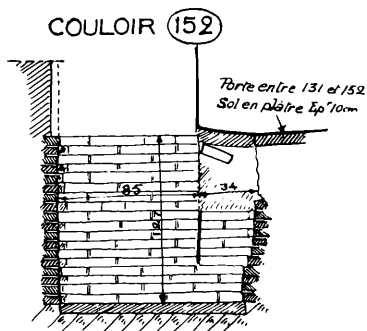


Fig. 12. — Coffre de fondation du couloir 152.

1. A plusieurs reprises, le fer est mentionné dans les textes économiques, *ARMT*, VII, § 87, 12.

2. Nous pensons que c'est cette hypothèse qui est la meilleure, car on conçoit mal que ce ne soit qu'à quelques pas du roi, qu'on ait prévu pour les gens non impeccables d'allure, le moyen d'y remédier. Nous verrons plus loin, que des installations existaient, qui devaient leur être destinées, dans le quartier à l'est de l'avant-cour, précisément là où on les attend.

bien placé à cet endroit pour surveiller les allées et venues aux alentours de la salle de réception (132) et ainsi « régler le mouvement ».

Pièce avec salle de bains 153 (pl. XV, 1). Il s'agit d'une petite chambre rectangulaire (4,26 m × 3,43 m), véritable appartement « de service », divisée en deux parties (fig. 13) par un étroit muret, construit pour masquer une baignoire. Sur le côté nord, une petite alcôve, où pensons-nous, on avait pu disposer du matériel de couchage.

La chambre était dallée de carreaux cuits, attestant une réparation importante.

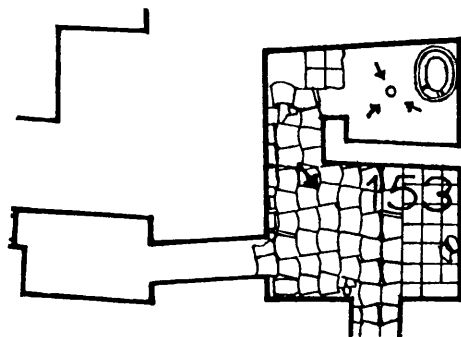


Fig. 13. — Salle 153 de l'officier de garde.

En effet, alors que, à droite, tout est réalisé en belles briques carrées (32 × 32), le reste, y compris l'entrée (larg. : 0,90 m), est couvert de briques incurvées, du type de celles qu'on emploie pour les puits. Trois de ces briques étaient estampées au nom de Zimri-Lim. Très certainement, ce deuxième état correspond à une restauration hâtive. Nous verrons plus loin, à quel moment de l'histoire du Palais, on peut la fixer chronologiquement.

Le muret (larg. : 0,36 m), tracé avec un retour, laissait un passage (0,98 m) pour que l'on pût avoir un accès facile à la salle de bains. Il était fait de briques crues et de morceaux de briques cuites. Un enduit de boue masquait du côté de la chambre ce pauvre appareillage.

La salle de bains était plus soignée (pl. XV, 1). La baignoire en céramique, soigneusement encastrée à l'angle, était enchâssée dans d'épaisses couches de bitume. Cette matière recouvrait non seulement l'environnement immédiat de la cuve (long. : 0,875 m; larg. : 0,61 m; haut. : 0,685 m), mais une bonne partie des murs, la totalité du sol, ce dernier dallé, en dessous, de carreaux cuits. Des remaniements identiques à ceux observés dans la chambre se retrouvent, c'est-à-dire qu'on note la coexistence de briques carrées et de briques de puits. La couche de bitume masquait tout, assurant en même temps, l'étanchéité souhaitable dans une « salle d'eau ». Tout l'élément liquide était d'ailleurs évacué suivant un système que nous avons retrouvé partout dans le Palais. A 0,55 m de la baignoire, un puisard fait d'anneaux de céramique superposés, s'enfonçait à 11 mètres de profondeur. Un simple trou creusé dans la couche de bitume et à un joint de briques, annonçait cette installation, aussi discrète que pratique. Mais il est évident qu'avec ce système, les baignoires devaient être « épuisées » avec quelque récipient, puisqu'aucune perforation ne permettait de les vider autrement, disons automatiquement.

L'alcôve (2,35 m × 1,60 m) ne présente rien de très caractéristique, sinon un renforcement mural. Il n'est pas exclu qu'il y ait eu là, originellement, l'amorce d'un passage, ultérieurement muré. Le sol était en terre battue. Sur les murs il restait les traces d'un revêtement en plâtre, à peu près totalement disparu.

Un peu partout on relève des marques d'incendie. Les ravages laissés par ce dernier, ne feront que s'accroître, au fur et à mesure que l'on s'avancera vers les quartiers officiels.

Aucun objet précieux n'a été recueilli, mais seulement des débris. Nous énumérons ces épaves : quatre jarres à anse bifide¹; trois jarres à fond plat; un broyeur en basalte; un fragment de gros support de jarre. Il faut signaler aussi des tablettes : quelques lettres, dont deux adressées à Iaḥḍun-Lim² et une trentaine de comptes.

1. Cette céramique et les suivantes, parfaitement datées de l'époque du Palais, seront étudiées dans le tome 3.

2. G. Dossin, *ARMT*, I, lettres 1 et 2.

CHAPITRE III

QUARTIER A L'EST DE L'AVANT-COUR

(Pl. XV-XVI)

Ce quartier représente un bloc architectural d'une douzaine de chambres et cour, à l'est de la porte et à l'angle nord-est du Palais. Nous considérons qu'il risque fort d'avoir été réservé aux voyageurs étrangers, aux courriers dont le nombre, à en juger par les milliers de lettres reçues par le seul roi Zimri-Lim, dernier occupant de la résidence, fut certainement imposant. En un mot il s'agissait d'héberger, c'est-à-dire d'offrir le gîte et la nourriture, en même temps que les installations d'hydrothérapie, à un personnel, ou si l'on préfère, à une clientèle, essentiellement mouvante, qu'il convenait d'accueillir correctement. Ce quartier auquel on avait accès de l'avant-cour (154) ¹, par un petit vestibule (159), était ordonné autour d'une cour intérieure (160). Les hôtes disposaient de chambres (164, 165, etc.), de douches (158), de cuisines (167). Ce bloc avait donc une parfaite autonomie et son aménagement, sans atteindre au luxe et au raffinement de certains autres secteurs du palais, était correct et adapté à la clientèle envisagée ². Nous allons maintenant décrire en détail ce secteur.

Vestibule 159. Ce n'est qu'une pièce de transition (3,15 m × 3,10 m), assurant d'une part, l'accès à une installation hygiénique (158), de l'autre, à la cour ouverte (160). La porte côté avant-cour, est plus large que de coutume (1,22 m) et le passage profond, correspond à l'épaisseur du mur (1,86 m). Un trou de crapaudine (larg. : 0,13 m; prof. : 0,22 m) fut retrouvé à l'angle. Le sol du passage et du vestibule avait été entièrement dallé. Pour l'essentiel il s'agit de carreaux cuits (36 × 36), mais avec traces de restaurations, où l'on fit intervenir des briques cassées et des briques de puits. Le tout avait été recouvert par une couche de bitume (épais. : 1 cm) qui masquait la pauvreté de l'appareillage. Les murs en briques crues portaient le revêtement habituel de boue. Ici et là, des traces d'incendie et en particulier, en face et de l'autre côté de la crapaudine, un poteau carbonisé.

1. Une communication était aussi prévue, pour ceux qui arrivaient de la zone officielle, donc de la cour 131, par les chambres 162, 161. Tout cela était très judicieux : ceux qui avaient reçu audience et qui devaient pourtant rester encore quelque temps au Palais, pouvaient regagner directement leurs « appartements », sans repasser par le « filtrage » opéré au bout du couloir 152.

2. Il va de soi que les personnages de marque pouvaient être hébergés ailleurs — nous proposerons une localisation plus loin (p. 34) — lorsque le roi désirait leur témoigner les attentions dues à leur rang.

Salle d'eau 158 (fig. 14). Un peu plus petite que la précédente (2,75 m + 3,08 m + 2,90 m + 2,93 m), cette pièce où l'on arrivait du vestibule, était entièrement dallée de carreaux cuits, recouverts de bitume. Au milieu de la salle un affaissement constituait une sorte de bassin, sensiblement carré (1,48 m × 1,45 m), lui aussi

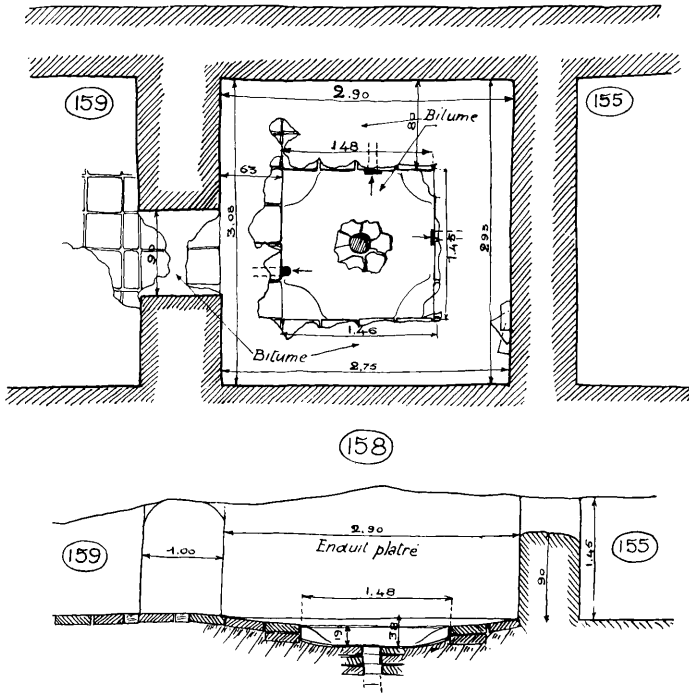


Fig. 14. - Salle d'eau 158. Détail de l'installation.

bitumé, avec puisard central d'évacuation, complété par trois autres trous d'écoulement, placés en marge du « bassin ». Le dallage de ce dernier était fait de matériaux disparates : morceaux de briques, galets, cailloutis, le tout recouvert de bitume. Tout assure l'interprétation : salle réservée aux ablutions¹, sorte de « hamman », où pouvaient se retrouver aussi bien des voyageurs que des convives.

Vestibule 159, salle d'eau 158, se trouvaient à un niveau nettement surélevé par rapport à l'avant-cour 154. En effet le dallage du passage 154-159 était rehaussé de la valeur de trois briques (fig. 15). Une canalisation avait été aménagée, destinée

1. Les w.-c. sont aménagés autrement, ainsi que nous le verrons ultérieurement.

à évacuer vers l'extérieur une partie des eaux de pluie recueillies dans l'avant-cour 154¹.

Cour 160. De forme trapézoïdale (fig. 16), assurait les communications, l'air et la lumière, à un quartier sans doute réservé aux gardiens du grand portail, mais

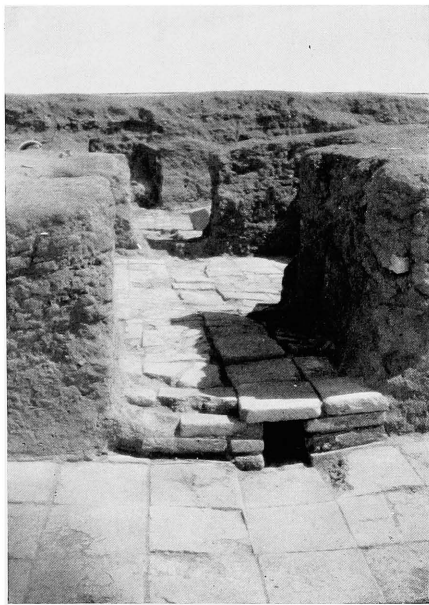


Fig. 15.

Canalisation sous le passage 154-159.

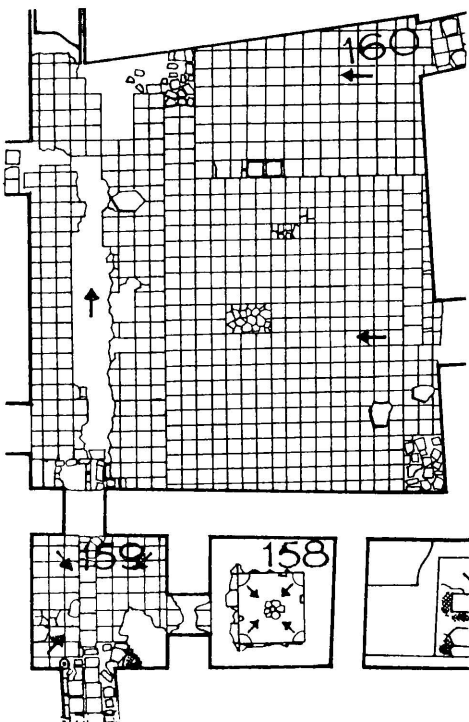


Fig. 16. — Cour 160

et salles environnantes (158-159).

aussi, nous l'avons dit, aux hôtes de passage. Son sol avait été entièrement dallé de carreaux cuits ($32,5 \times 32,5$). Il fut retrouvé usé et très craquelé. Il n'y manquait que la couverture d'une canalisation dont nous avons signalé le départ dans la cour 154 et qui après avoir traversé la salle 159 (fig. 17), pouvait être suivie dans la cour 160 où elle avait été tracée avec une pente O.-E. Elle se couvait à angle droit et

1. Le reste était évacué, du côté du grand portail du palais, ainsi que l'indique la pente, très nette (salle 156, perron 157).

partait vers les cuisines 167. Elle ne s'achevait pas là, car on l'avait aménagée cette fois, en direction S.-N. Elle atteignait le mur extérieur du Palais qu'elle franchissait (fig. 22), amenant ainsi toutes les eaux (de pluie, des cours 154 et 160, « usées », des cuisines 167) dans, ou mieux, sous la rue longeant la résidence royale sur toute sa face nord. La dénivellation était sensible pour supprimer toute stagnation¹ et ceci explique qu'on ait dû aménager un escalier d'au moins deux marches (fig. 17) au débouché du passage 159-160². Aucun objet ne fut recueilli



Fig. 17. — Cour 160 vue vers l'Ouest.
A l'arrière-plan, avant-cour 154.

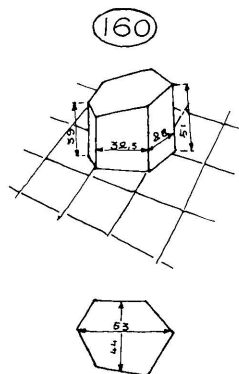


Fig. 18. — Bloc hexagonal de la cour 160.

dans ce secteur, mais des blocs de pierre, dont l'un de taille hexagonale (fig. 18), abandonné sur le dallage. Il est impossible de dire quoi que ce soit touchant son utilisation. Par contre, des tablettes furent ramassées, où l'on reconnaît une vingtaine de billets et des textes de comptabilité.

La cour 160 était percée de cinq portes donnant accès à diverses salles, elles-mêmes communicantes : 166-167, 163-191, 161-162, 164-165, 159-158³.

1. La cour 160 se trouvait en contre-bas de 0,42 m par rapport à la salle 159.

2. Il n'en restait que la fondation (1,35 m × 0,83), faite de matériaux assez disparates, disposés adroitement pour l'installation de la canalisation.

3. Nous avons déjà étudié la communication 160-159-154.

Salle 166. Avec son sol en terre battue, cette petite pièce intermédiaire (fig. 19), avait été soumise à des réparations successives et peu soignées. Matériaux disparates, réemplois négligés, contrastaient singulièrement avec les autres installations domestiques du Palais. La canalisation provenant de la

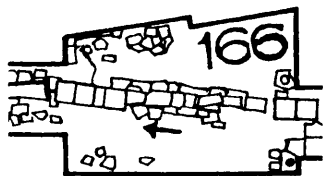


Fig. 19. — Salle 166.

cour 160, avait été construite avec des briques de modules divers (42×42 ; $33,5 \times 33,5$; 33×33), complétées par des morceaux mal cassés. Deux pierres de seuil étaient en place, mais dans des encastremements hétéroclites. Elles avaient servi à des états différents, correspondant à des rehaussements du sol de la salle. De taille irrégulière, avec un évidemment peu important (crapaudine du niveau supérieur : larg. : 0,30 m; évidemment : larg. : 0,075 m; prof. : 0,015 m), on peut en tout cas tirer cette conclusion : la porte n'avait qu'un seul battant et elle était légère.

En ce qui concerne l'appareillage architectural, signalons les restes d'une plinthe en briques de champ, d'ailleurs cassées, et l'utilisation de pierres, mal assemblées, à la base d'un des murs. Tout avait été recouvert par l'enduit classique en boue. Alors qu'aux environs immédiats du grand portail d'entrée, les murs avaient conservé peu d'élévation, celle-ci par endroits était encore haute de 1,80 m. Des traces de feu furent relevées sur la face occidentale.

Cuisine 167 (pl. XV, 2-3). Cette pièce spacieuse, d'allure trapézoïdale (longs côtés : 10,38 m, 9,59 m; petits côtés : 5,47 m, 5,17 m) a pu être identifiée sans hésitation grâce à des installations aménagées contre le mur ouest. Entièrement construites en briques

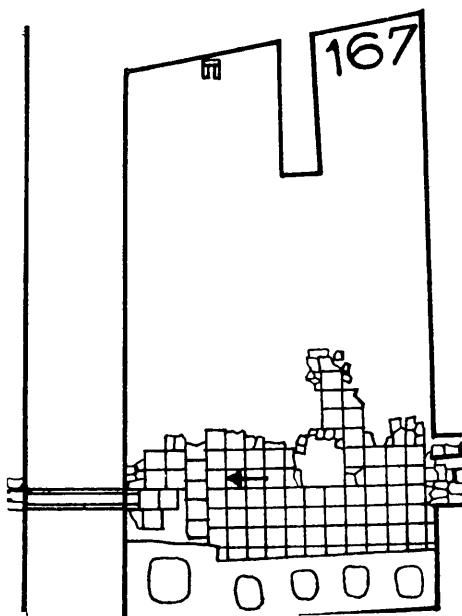


Fig. 20. — Cuisine 167.

crues, elles se présentent comme une sorte de banquette (haut. : 0,50 m; larg. moyenne : 0,98 m), pourvue d'un ressaut à l'angle nord. Il s'agit d'une cuisine à cinq foyers (fig. 20-21), disposés côte à côte, chacun composé d'un trou¹ à peu

1. Dimensions des trous : 1 (55 cm \times 48), 2 (48 \times 46), 3 (44 \times 43), 4 (50 \times 42), 5 (71 \times 75).

près circulaire, sur la face supérieure de la banquette, pour recevoir les récipients et les aliments à cuire. Grâce à une ouverture sur le côté¹, le combustible était introduit sans la moindre difficulté dans l'un ou l'autre des foyers. Le cinquième, au Nord, débordant l'alignement des quatre précédents, avait été destiné à un plus grand feu et à un plus grand récipient². On est surpris au premier abord que cet aménagement n'ait fait intervenir que des briques crues. Les parois et les bases du

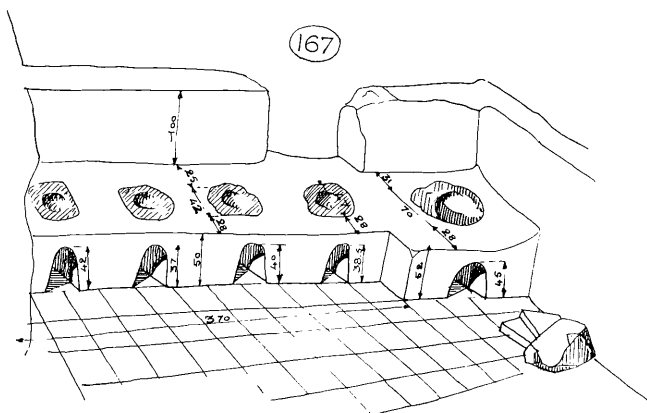


Fig. 21. — Cuisine 167. Détail des fourneaux.

foyer avaient seulement été renforcées par un enduit de boue (épais. : 2 cm) que la chaleur se chargeait de durcir suffisamment.

Au moment du dégagement, notre surprise fut grande de retrouver *in situ* et dans chacun des foyers, du charbon de bois, preuve ultime de leur fonctionnement, juste avant la destruction de la ville. Aucune réparation n'aurait été nécessaire si nous avions désiré les remettre en action!

La salle n'avait été dallée de carreaux cuits (33×33 ; $33,5 \times 33,5$; 34×34) que devant les foyers et sensiblement jusqu'à la hauteur de la porte 167-166. Mais certains indices, en particulier quelques lambeaux qui s'avancent plus loin, permettent de penser que la totalité du sol avait été recouverte. Ainsi qu'il est arrivé souvent, des zones ont été dépouillées de ce revêtement, considéré avec faveur pour des réemplois de fortune, après la ruine du Palais.

Autres installations à signaler : un véritable « guichet » était prévu, par-dessus les cuisines, permettant sans doute de passer sans difficulté les plats dans la salle

1. Dimensions des foyers, données successivement dans cet ordre, largeur, hauteur, profondeur : 1 (24 cm \times 32 \times 33 + 46), 2 (26 \times 37 \times 31 + 45), 3 (26 \times 40 \times 34 + 30), 4 (22 \times 38 \times 25 + 51), 5 (40 \times 45 \times 25 + 74). Dans la profondeur, les deux chiffres correspondent respectivement au conduit et au foyer proprement dit.

2. Plusieurs cuisines ont été découvertes dans le Palais, mais la 167 était la mieux conservée.

en blocs de pierre (fig. 24). Ceux-ci se poursuivaient au-dessus du niveau, à des hauteurs oscillant entre 0,35 m et 0,50 m. Cet appareillage n'est apparu qu'à la suite de l'effondrement du revêtement général, en boue mêlée de paille hachée, qui portait la marque de l'incendie. Le sol de la salle avait été entièrement et soigneusement

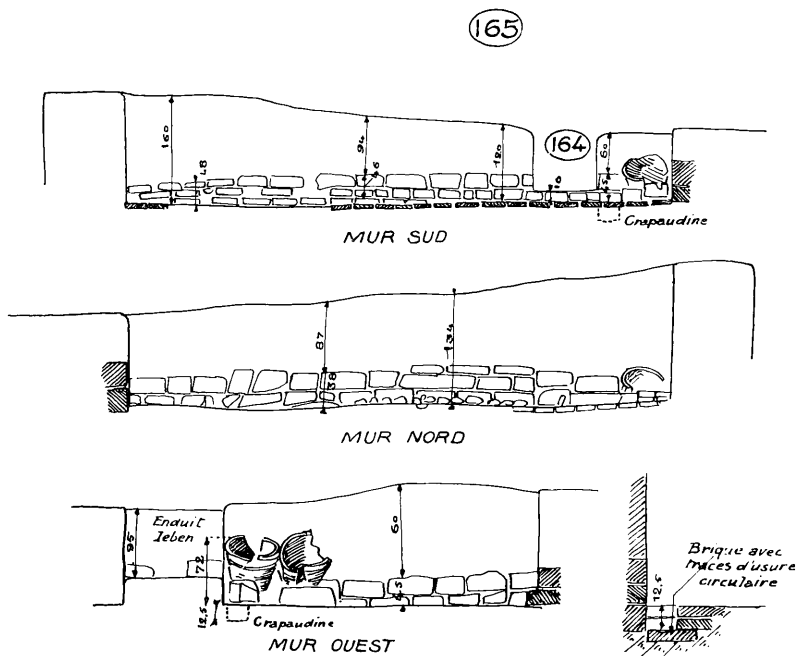


Fig. 24. — Coupe des murs de la salle 165 avec fondations de pierre.

recouvert de carreaux cuits, de modules pourtant disparates ($34,5 \times 34,5$; $33,5 \times 33,5$). Ce dallage avait pour moitié, complètement disparu. Il restait soit des vides, soit des remaniements et des restaurations très négligés, employant uniquement des morceaux de briques, assemblés comme s'il s'était agi d'une mosaïque. Le passage 165-164 avait son sol fait de pierres et de galets. Il était fermé par une porte à un battant, attestée par le coffre aménagé à l'angle, construit de pierres et briques. Au lieu de la pierre-crapaudine, on avait tout simplement utilisé une brique, à peine creusée pour servir de logement au gond (fig. 24).

Quelques grandes jarres, du type à bandeau cordé, furent retrouvées, encore *in situ* : deux¹, près de la porte, à l'angle sud-ouest ; une autre à l'angle nord-est,

1. Largeur de l'ouverture : 0,77 m, 0,70.

côté cuisine. Celle-ci avait été entièrement bitumée à l'intérieur, mais pas les premières. Dans la salle, deux petits gobelets, avec fond s'achevant en bouton¹. Dans un fond de vase, quelques petites tablettes.

Salle 164. Cette pièce oblongue (9,78 m × 4 m) (fig. 25), à deux portes (une vers la cour 160, l'autre vers la salle 165), n'aurait pas présenté grand intérêt si elle n'avait révélé les installations importantes d'un monument antérieur, caractérisé par des fondations de pierre en appareillage particulièrement soigné. Elles avaient été destinées à des murs en briques crues, eux disparus et tracés sur un plan tout différent. A l'époque du Palais, on noya ces fondations (fig. 26-27) dans le sol de la chambre, fait d'une épaisse couche de terre battue. Tout était remis de niveau, aussi bien du côté de la salle 165² que de celui de la cour 160.

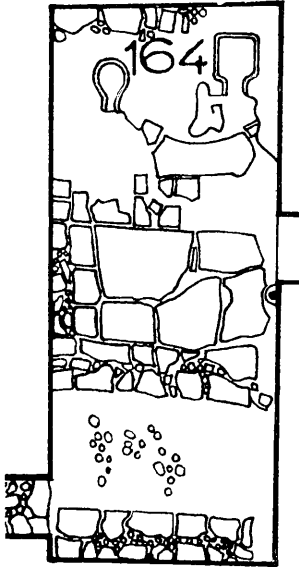


Fig. 25. — Salle 164.

Il est bien difficile de préciser à quelle phase architecturale du Palais se rapportent les deux emplacements de foyers, aménagés dans la moitié orientale de la salle. Un est circulaire (diam. : 0,53 m,) l'autre presque carré (0,70 m × 0,68 m). Ils avaient été creusés dans le sol (prof. : 12 cm) et enduits intérieurement d'un revêtement que le feu avait durci. Entre ces deux foyers, un trou rectangulaire (0,40 m × 0,08 m), avec un enduit identique et de même épaisseur (3 cm).

A la porte 164-160, une pierre de seuil, taillée dans un bloc de gypse (long. : 0,37 m; diam. du logement : 0,13 m). Le passage (larg. : 1,20 m) pouvait donc être fermé. L'incendie avait partout laissé sa marque. Le poteau de la porte qui avait basculé, fut retrouvé carbonisé, contre la paroi. Aucun objet ne fut recueilli.

Salle 163. Assurait uniquement la communication entre la cour 160 et la pièce 191 (fig. 28). Son sol était en terre battue, posée sur un radier de galets jointoyés à la terre. Le passage 160-163 était entièrement couvert de carreaux cuits, de modules divers et de formes disparates (des briques incurvées se mélangeaient aux briques rectilignes, 35 × 35; 34 × 34). Une sorte de seuil, profond de près de 2 mètres,

1. Hauteur : 122 cm; ouverture 6. Cette forme s'est rencontrée dans la partie nord du Palais. Nous considérons qu'il s'agit là d'une céramique postérieure à la ruine de la ville.

2. Après le dégagement de la chambre, on pouvait noter que le niveau du passage 165-164 était à 0,26 m au-dessus de la fondation en pierre, du mur occidental, mordant d'ailleurs sur l'ouverture, ce qui prouve bien son antériorité.

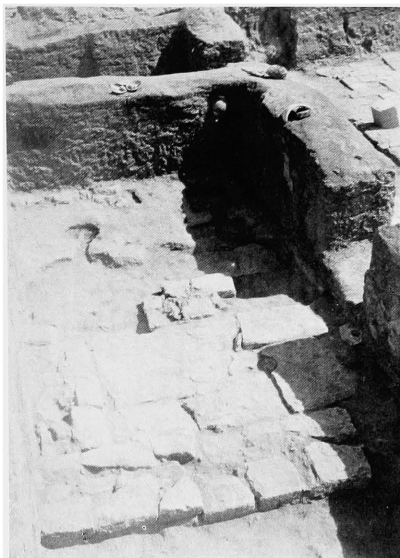


Fig. 26. — Salle 164. Restes de constructions antérieures, en pierre.



Fig. 27. — Salle 164. Restes de constructions antérieures, en pierre.

était ainsi constitué, surélevé de la hauteur d'une brique, aussi bien du côté de la cour 160 que de la salle 163.

A droite de l'entrée, un petit logement pour un montant de porte, avec un modeste coffrage fait d'une brique cassée, d'une pierre, un lit de galets constituant le fond (dimensions du logement : larg. : 0,20 m; prof. : 0,23 m).

Une deuxième crapaudine fut repérée contre le mur sud, à l'angle d'une porte assurant l'accès à la salle 162 et murée après coup¹.

Aucun objet ne fut recueilli.

Salle 191. Elle était caractérisée (fig. 28) par une banquette aménagée au pied de deux de ses murs. Faite de briques crues, il est d'abord difficile de comprendre à quelle fin on l'avait destinée. Peut-être supportait-elle des

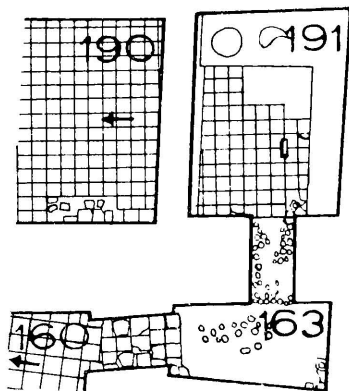


Fig. 28. — Salles 163, 191, 190 (au sud-est de la cour 160).

1. Ce n'est pas le seul cas de porte murée. Nous en citerons ultérieurement de très nombreux exemples.

jarres, peut-être aussi servait-elle de chambre à coucher, ce qui nous semble la meilleure hypothèse. On pouvait en effet fort bien, pendant le jour, ranger sur la banquette (larg. : 1,35 m, côté est; 0,78 m, côté sud) le matériel de couchage, que l'on déployait, pendant la nuit, sur le dallage qui recouvrait entièrement la pièce (carreaux de 32,5 × 32,5). Près de la porte, une petite crapaudine avait été taillée dans un morceau de brique (0,19 m × 0,17 m). Le passage 191-163 était de terre battue, surélevé légèrement et en dos d'âne, avec un radier en galets.

De nombreuses traces d'incendie furent notées, de part et d'autre de la porte, dont le poteau fut retrouvé carbonisé.

Salle 190. Il s'agit d'une grande pièce (fig. 29) de forme trapézoïdale (longs

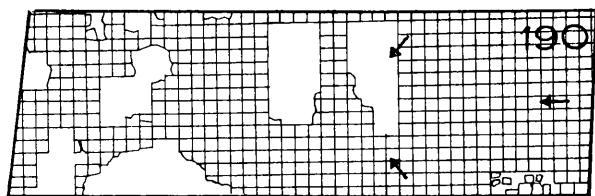


Fig. 29. — Salle 190.

côtés : 15,22 m, 14,85 m; petits côtés : 4,98 m, 4,92 m), dont malheureusement la porte n'a pas été retrouvée, non pas du fait du peu d'élévation des murs, mais par suite d'inhumations bien postérieures, puisqu'elles sont d'époque

assyrienne. Les sépultures du type double-cloche, avaient été installées un peu partout dans la construction, alors dans un total abandon et lorsqu'on rencontra des murs, on les entailla plus ou moins largement. Il ne semble pas faire de doute pourtant que cette pièce communiquait avec la cour 160. On y verrait volontiers une grande « salle de séjour » à la disposition des hôtes.

Le sol était entièrement dallé de beaux carreaux cuits, assemblés avec le plus grand soin, malgré des modules divers (41,5 × 41,5; 33 × 33; 32 × 32). Par endroits, il y avait quelques manques, suite à des prélèvements très postérieurs. Ceux-ci permirent de constater que le pavement reposait sur un radier de terre et de galets. A la base du mur nord, nous avons noté des fondations en pierre.

Parmi les objets, ici encore très rares, une jarre à anse bifide, avec traces de peinture rouge. De très fortes marques d'incendie furent relevées sur le mur ouest.

Salle 161. Pièce intermédiaire (fig. 30) entre la cour 160 et la salle 162. Elle est d'une forme irrégulière, avec un renfoncement à l'Ouest. La construction en était peu soignée, si l'on en juge par le seul trou (prof. : 0,39 m; larg. au sommet : 0,25 m × 0,22 m) aménagé à l'angle et à l'intérieur de la porte 161-160 et destiné au montant de bois. Aucune pierre, aucun coffrage. A la base d'un des murs, quelques galets; un peu plus loin, une plinthe en briques cuites.

Le sol était en terre battue. On y observait deux aménagements, rappelant tout

à fait ceux rencontrés dans la salle 164. Ce sont des emplacements de foyers (fig. 31), l'un circulaire, l'autre de forme rectangulaire avec rétrécissement médian. Tous deux avaient été revêtus d'un épais enduit de terre, ayant du fait du feu, acquis la dureté de la brique. Si l'on peut tirer argument de coutumes encore actuelles,

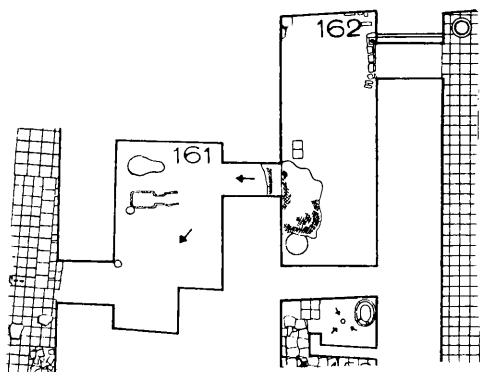


Fig. 30. — Salles 161, 162.

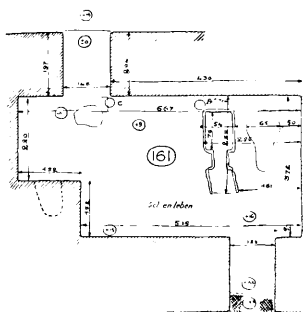


Fig. 31. — Salle 161. Détail des installations. A droite, deux foyers.

l'interprétation ne devrait pas soulever beaucoup de difficultés : il s'agirait des foyers où l'on disposait les récipients¹ destinés à la préparation des boissons chaudes. Des deux côtés, on pouvait donc les apporter aux hôtes ou visiteurs, stationnant soit dans la cour 160, soit dans la pièce de réception 190².

De nombreuses et très violentes traces d'incendie furent relevées sur les murs. Ceux-ci avaient reçu le revêtement habituel en boue et paille hachée. Cependant à un état antérieur, l'enduit avait été peint.

Salle 162 (pl. XVI, 4). Cette pièce oblongue (9,05 m × 3,48 m) (fig. 32), était percée de deux

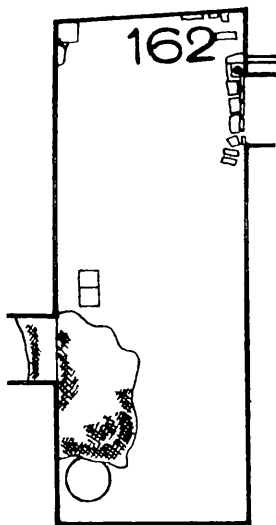


Fig. 32. — Salle 162.

1. De nos jours, les cafetières ou les théières. Ces aménagements n'étant pas protégés, on comprend aisément que l'on pouvait dire d'enfants, qu'ils tombaient « dans le feu », cf. *Matthieu*, XVII, 15; *Marc*, IX, 22.

2. Sous la tente des bédouins, le breuvage chaud se prépare sous les yeux des hôtes, sans doute pour bien montrer à ces derniers que tous les produits de base sont de la meilleure qualité et que rien n'y est ajouté de suspect. Mais dans les bâtiments officiels, ainsi les séraïls, le visiteur n'assiste jamais à ces apprêts.

portes assurant les communications respectivement avec la salle 161 et de là avec la cour 160, mais surtout sans doute avec la cour 131, la plus grande du Palais. Elle était pourtant destinée à autre chose qu'à être un simple passage, car on y recueillit deux importants dépôts de jarres de grand format (pl. XVI, 2), les



Fig. 33. — Salle 162. Amas de jarres au pied des murs sud et ouest.

unes entassées sur le petit côté ouest (fig. 33), les autres couchées au pied du long côté sud. Cette céramique présente le plus grand intérêt ¹, car d'une part, elle est homogène, avec plusieurs séries (jarres à anse bifide, à anse et à bec trilobé, sans anse et à fond plat), d'autre part, elle est ornée d'un décor qui l'apparente à la céramique dite du Khabur ². Il y a aussi de grands récipients, caractérisés par un décor placé après cuisson et où l'on trouve des thèmes peu courants (roues à huit rais, peigne (?) à cinq dents) placés sur la partie non peinte de la céramique, alors que le reste est recouvert d'une généreuse couche de noir bitumineux.

Le sol de la salle était en terre battue, mais un amas de bitume (épais. : 0,40 m) se trouvait répandu devant le passage 162-161. Nous ne nous expliquons pas la présence de ce matériau en cet emplacement, tellement proche de la porte, que la circulation n'en était pas facilitée ³.

1. Nous l'étudierons dans le 3^e tome consacré au Palais.

2. MALLOWAN, dans *Iraq*, III (1936), p. 12, 35-36 et fig. 15-17; notre article dans *Syria*, XIX (1938), pp. 308-310.

3. Sur les tablettes économiques (*ARMT*, VII, § 87, 6 bis), mention d'un emploi d'asphalte liquide.

Du côté de la cour 131, nous avons retrouvé l'aménagement soigné de la porte de bois. Au fond d'un coffre en briques cuites et à 0,63 m sous le niveau, une pierre de crapaudine (0,26 m × 0,25 m) était placée. Une sorte de seuil, faite de briques cassées, était disposée dans l'alignement de la crapaudine. Sur toute la largeur du passage, une rangée de briques, dressées de champ, en saillie de 0,10 m, constituait un arrêt de porte. Des traces de feu furent relevées à l'angle nord-est, car le vantail de la porte avait flambé contre la paroi.

Comme autre installation, signalons à l'angle nord-ouest, les restes d'un foyer en céramique (diam. : 0,69 m; haut. en saillie : 0,16 m; épais. des parois : 2,5 cm), à proximité immédiate de l'amas de bitume. Cette matière première avait-elle été amenée là, pour subir l'épreuve du feu? On pourrait peut-être l'admettre. Cette opération aurait dû alors se dérouler dans la phase ultime de la vie du Palais qui, nous le verrons souvent, n'avait pas faibli, immédiatement avant la destruction.

Telle était la physionomie de ce premier quartier, bloc très homogène, à la disposition par conséquent des hôtes de passage et de quelques soldats préposés à la garde de l'entrée. Il est caractérisé par une forme trapézoïdale dans le tracé des salles, qui contraste singulièrement avec les conceptions rectilignes du centre et surtout des secteurs occidentaux. Peut-être l'inclinaison sensible de tout ce bloc, était-elle destinée à rattraper l'alignement avec le reste ou mieux avec la plus grande partie de la construction, elle tirée au cordeau. Il ne s'agirait donc pas, à notre sens, d'une inexpérience des architectes, mais de procédés empiriques, dont l'efficacité n'était en somme pas aussi mauvaise qu'on aurait pu le croire à un rapide examen du plan. Il faut ajouter que les usagers se rendaient moins compte des discordances. D'ailleurs, à quelques pas de là, des réalisations les attendaient, bien faites pour contenter les plus difficiles. Avant de les détailler il convient pourtant d'examiner d'abord, le le secteur à l'ouest de l'avant-cour, symétrique de celui que nous venons de décrire.

CHAPITRE IV
QUARTIER A L'OUEST DE L'AVANT-COUR
(Pl. XVII-XVIII)

Il est certain qu'entre l'avant-cour 154 et le quartier des appartements privés du roi, identifié à l'angle nord-ouest du Palais ¹, un bloc architectural de belle ordonnance avait été édifié. Malheureusement il porte la marque d'une réfection hâtive et peu soignée, œuvre d'une population que nous nous efforcerons d'identifier, qui s'était



Fig. 34. — Salles 182, 183.

réinstallée dans ce secteur de l'habitation royale. Des aménagements exigus, ayant repris les matériaux antiques, ne pouvaient que rendre plus grand le contraste existant entre ces maisons et la résidence du début du II^e millénaire. Il n'en reste pas moins que le plan primitif a été complètement transformé et que l'ordonnance antique

1. *Infra*, p. 161.

n'a été préservée que sur la moitié environ du secteur, sensiblement dans la partie septentrionale. C'est tout naturellement par elle, que nous commencerons notre description.

Une porte percée à l'angle sud-ouest de l'avant-cour 154, donnait accès à ce quartier. Le passage une fois franchi, on se trouve en plein bouleversement. Il faut escalader des murets pour arriver aux longues salles 182-183 (fig. 34), qui appartiennent au Palais et qui sont dans l'axe du vestibule 156. Elles communiquaient entre elles, mais du fait de la destruction ou de constructions adventices, on ne sait comment on y accédait. Voici tout au moins leurs caractéristiques essentielles.

Salle 182. De forme rectangulaire (14 m × 3,90 m)¹, elle se trouvait (fig. 35), en bordure du rempart nord. Elle fut dégagée alors qu'elle avait gardé suffisamment de dallage pour qu'on soit sûr que son sol avait été entièrement recouvert de carreaux cuits (32 × 32), posés avec le plus grand soin sur un radier de galets (épaisseur 6 cm). Dans le mur nord et face à la porte 182-183, une niche, elle aussi carrelée (33 × 33). Nous rencontrerons souvent cette sorte d'aménagement, qui tient lieu d'armoire (larg. : 1,20 m; prof. : 1,35 m).

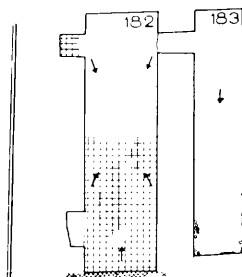


Fig. 35. — Salles 182, 183.

Les murs avaient leurs assises de base, en briques cuites (fig. 36). Celles-ci montaient à des hauteurs variables : 0,78 m, à l'Est ; 0,63 m, au Nord ; 0,50 m, au Sud. Par-dessus, on avait plaqué le revêtement habituel de boue et paille hachée, mais une plinthe en plâtre courait au bas des murs ouest et sud. Raffinement de règle, on le verra, dans les secteurs

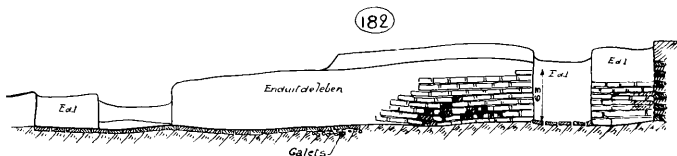


Fig. 36. — Salle 182. Coupe du mur nord, avec fondations en briques cuites.

officiels. Le passage 182-183 (larg. : 1,15 m; prof. : 2,05 m) était très fortement surélevé, formant une espèce de seuil (0,30 m au-dessus du niveau). On n'y voyait ni pierres, ni briques cuites, mais seulement le matériau en terre crue. Il n'apparaît pas qu'on ait dû, en ce cas, redouter une bien grande usure.

1. Pour la première fois, ce rectangle a des côtés qui se correspondent à quelques centimètres près : 14 m et 13,97; 3,90 et 3,87. Pour une architecture en briques crues, c'est une parfaite réussite.

Salle 183. De forme rectangulaire (13,30 m \times 2,80 m) (fig. 35) mais avec moins de régularité que la précédente¹, il ne semble pas qu'elle ait jamais été dallée. Le sol était donc uniquement en terre battue. Les murs en briques crues, reposaient aussi sur des fondations solides, mais faites de matériaux disparates : briques cuites, morceaux de pierre, galets. Une plinthe en plâtre, était encore visible au bas du mur nord, mais nouveauté, un revêtement de plâtre avait, dans le dernier état de la construction, recouvert l'enduit antérieur en boue et paille hachée.

Aucun objet intact ne fut recueilli, mais seulement des fragments de céramique, tout à fait caractéristiques des séries du Palais : jarre à anse et à bec trilobé ; jarre à anse bifide ; plat à large rebord. Toutefois cette céramique ne devra pas être confondue avec les débris d'une autre, bien postérieure et datée de l'époque assyrienne, sinon séleucide. Les Assyriens qui tenaient garnison à Mari avaient installé une importante nécropole dans les éboulis du Palais. C'est l'explication de la présence ici de grandes jarres de type funéraire, retrouvées cassées, car les sépultures trop mal protégées, avaient été pillées dans l'antiquité.

Ces deux salles faisaient certainement partie d'un ensemble plus vaste dont il subsiste toute la zone occidentale, à proximité immédiate des appartements royaux dont la séparait le long et étroit couloir 50. Les pièces 178 et 179, encore conservées, indiquent nettement qu'il n'y avait là qu'un seul et même bloc architectural, parfaitement construit. Celui-ci, dans ce qui en subsiste tout au moins, avait été conçu conformément au parti mésopotamien, de la cour centrale, à ciel ouvert, environnée de chambres².

Cour 51. De forme qu'on avait voulu carrée (8,30 m de côté), mais avec un

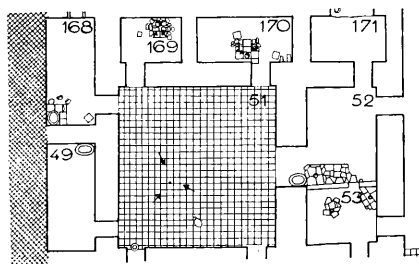


Fig. 37. — Cour 51
et salles environnantes.

léger allongement sur la face est (8,40 m), cette cour (fig. 37) avec son dallage de beaux carreaux cuits (39 \times 39) fut retrouvée à peu près intacte. Quelques défoncements et manques, s'expliquent aisément par l'installation de tombes assyriennes. Un puisard profond qu'annonçait seulement un carreau percé en son centre, collectait les eaux de pluie, évacuées tout naturellement, grâce à une triple pente. Le sommet du puisard avait été maçonné en encorbellement. Aucune trace de bitume, ni de plinthe. Le seul revêtement de boue

et paille hachée, sur les murs en briques crues. La cour avait été percée de sept

1. Ici les côtés ont respectivement, 13,30 m et 13,20; 2,80 et 2,55.

2. Nous l'avions déjà rencontré dans le secteur étudié plus haut (*supra*, p. 22) mais, dans ce cas, avec des formes trapézoïdales. Ce sera la règle dans le reste du Palais.

portes, non toutes ouvertes en même temps, car plusieurs furent retrouvées par nous murées, en particulier les deux donnant sur le couloir 50. Dans ce cas on avait très certainement voulu rendre plus parfait, l'isolement des appartements royaux¹ et faciliter la surveillance de leurs accès.

Autour de la cour 51, six salles étaient groupées qui appartenaient à l'ordonnance primitive. Nous les décrivons successivement, de gauche à droite².

Salle 49. Rectangulaire (fig. 38), avec pourtant certaines discordances qui n'apparaissent pas sur un plan à petite échelle (longs côtés : 5,70 m et 5,50 m; petits côtés : 2,65 m et 2,60 m), on y arrivait par une petite porte placée à l'angle (larg. : 0,85 m; épais. du mur : 1,25 m). Son sol était de terre battue³. A l'angle sud-est, une baignoire (long. : 1 m; larg. : 0,65 m; haut. : 0,70 m), en terre cuite, épaisse de 2 cm, étanchéité assurée par une couche de bitume, posée extérieurement.

Toute la salle était jonchée de céramique cassée, où les plats se trouvaient en majorité. On ne s'explique pas plus leur présence dans cette salle de bains, que celle d'une mosaïque en fritte, à décor géométrique, complètement disloquée et éparpillée. On peut cependant penser que dans ce dernier cas, il s'agissait des débris d'un coffret ornementé, dont l'emploi en cet endroit n'était nullement insolite.

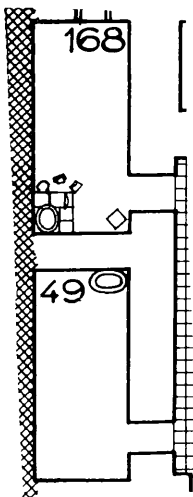


Fig. 38.
Salles 49, 168.

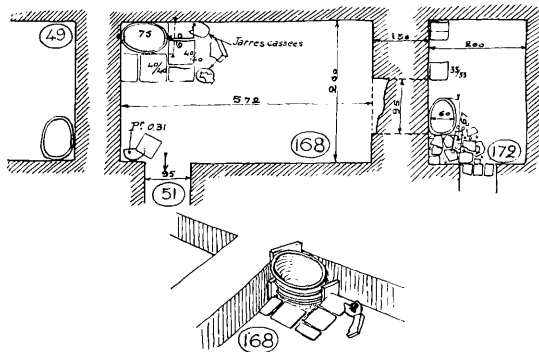


Fig. 39. — Salles 168, 172. Détail des installations.

Salle 168. Il s'agit encore d'une salle de bains (fig. 39) qui, par son allure générale, rappelle tout à fait la précédente. La pièce est rectangulaire (longs côtés : 5,72 m et 5,70 m; petits côtés : 2,60 m et 2,55 m), avec une petite porte (larg. : 0,95 m) qui pouvait être fermée, à en juger d'après le trou (prof. : 0,31 m)

1. Qui sont localisés à l'angle nord-ouest du grand complexe. *Infra*, p. 161.

2. En étant tourné face à l'Est.

3. Il apparaît certain que ces chambres à sol en terre battue, devaient être pourvues de nattes, ainsi qu'on en a encore l'habitude dans les habitations orientales de nos jours.

creusé à l'angle intérieur et destiné au logement du poteau de bois. Mais aucune pierre de seuil, seulement une brique cuite, servant d'appui.

La baignoire, en terre cuite, était assez mal placée, puisque face à l'entrée. Elle avait été enchâssée dans un encastrement de carreaux cuits, de grand module (40×40), complétés par des morceaux pour rattraper les alignements. A la tête de la baignoire, une brique cuite émergeait, sorte d'accoudoir. Le récipient est du type habituel, en terre cuite épaisse, avec bandeaux cordés. Elle était de dimensions moindres que la précédente (long. : 0,75 m; larg. : 0,60 m).

La pièce était jonchée de céramique cassée : éléments de plats; trois cols de jarre à anse bifide; quatre jarres à fond plat, dont une du type bien galbé. Tous documents de l'époque du Palais.

Salle 169. Plus petite que les précédentes (fig. 40) et de forme rectangulaire,

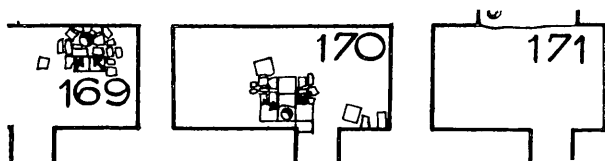


Fig. 40. — Salles 169, 170, 171.

malgré les irrégularités inévitables avec une architecture en briques crues (longs côtés : 3,32 m et 3,29 m; petits côtés : 2,58 m et 2,48 m), nous l'avons retrouvée avec sa porte murée (larg. : 0,95 m), du côté de la cour. On s'explique mal cette désaffectation, à moins qu'on n'ait établi alors une communication directe avec la salle contiguë 170, qui avait gardé sa porte côté cour¹. Le sol était de terre battue. On remarquait devant la paroi est, un puisard (fig. 41) aménagé avec des matériaux si disparates que nous ne pouvons y voir qu'un remaniement très tardif. Un dallage ($1,25 \text{ m} \times 1,15 \text{ m}$) fait d'un assemblage de deux carreaux carrés (33×33), de morceaux de briques et de galets, d'une brique archaïque ($29,5 \times 18$), enferme une grande jarre dont le col avait été cassé et qui s'enfonçait de 0,45 m sous le niveau. S'agirait-il d'une installation hygiénique, cela n'est pas exclu mais non certain.

Tout le sol de la pièce était couvert de céramique cassée. Nous avons dénombré 26 récipients, y compris un trépied en basalte. Nous en donnons le décompte : deux plats à large rebord; une coupe-plat; une grande potiche à fond arrondi; une marmite à large rebord évasé; une jarre de forme irrégulière et à fond plat, en terre grossière; trois grandes jarres bien galbées; une bouteille-fiole; deux tasses; huit

1. Nos notes de chantier portent en effet cette indication que nous n'avons pas retrouvée sur les relevés de notre architecte. D'autre part dans cette zone, les murs étaient assez mal et irrégulièrement conservés (0,40 m dans leur plus grande hauteur).

petites jarres, à pied tourné; un support de jarre: un plat d'époque présargonique (1) à tenons de préhension intérieurs¹; trois jarres à panse carénée, dont une avec décor



Fig. 41. — Salle 169. Orifice du puisard.

noir, placé après cuisson. Cette céramique correspond aux séries du début du II^e millénaire, sauf naturellement le plat présargonique.

Salle 170. Rappelle tout à fait (fig. 40) par son aménagement, la salle précédente. Rectangulaire comme elle, mais avec des dimensions plus exactes (longs côtés : 4,92 m et 4,90 m; 2,48 m et 2,47 m), on y trouvait au milieu de son sol en terre battue, un dallage-puisard (1,12 m × 1,09 m), avec matériaux tout aussi hétéroclites. Son implantation mordant sur la porte (larg. : 1 m), confirme comme pour l'installation de la salle 169, une datation tardive. Les briques de modules divers (40 × 40; 36 × 36; 33 × 33), coexistant avec des morceaux de carreaux, s'accordent parfaitement avec un réemploi postérieur. Le puisard était constitué par une jarre (ouv. : 0,275 m; prof. : 0,44 m) enfoncée dans le sol.

Les murs en briques crues avaient un revêtement en boue et paille hachée. Par contre, les traces d'un enduit de plâtre furent relevées sur les parois de l'entrée.

A nouveau, une céramique importante fut recueillie, la plupart du temps en morceaux. Elle est identique aux séries de la salle voisine : trois plats à large rebord :

1. Type retrouvé au temple d'Ishtar, *Le temple d'Ishtar*, pp. 212-213, fig. 104, n° 867.

un plat profond; une écuelle fond plat; plusieurs coupes-tasses; une petite jarre à pied tourné et à pâte très fine; une jarre à anse bifide; deux grandes jarres à rebord mouluré; une marmite à large rebord évasé; une grande potiche à rebord et à fond plats, panse moulurée (du type des jarres réservées aux sépultures d'enfants). Une céramique en forme d'ampoule-grenade, d'époque agadéenne, était égarée dans ce lot caractéristique du début du II^e millénaire. Énumérons enfin un fragment de coupe en basalte et un morceau de cuve en la même matière.

Salle 171 (fig. 40). Sa porte donnant accès à la salle 52 fut retrouvée murée, mais nul doute qu'à l'état originel, le passage était libre. Les enduits de plâtre étaient d'ailleurs parfaitement conservés. On ne note ici aucune trace de ces remaniements médiocres, d'époque tardive, mais bien au contraire beaucoup de soin dans la construction. De forme rectangulaire (longs côtés : 3,92 m et 3,90 m; petits côtés : 2,53 m et 2,50 m), ses murs avaient été revêtus d'un mince enduit de plâtre coloré d'ocre jaune. Il semble que le sol avait été aussi plâtré, à en juger d'après des traces relevées à l'angle nord-est. Par-dessous, c'était la terre battue sur fondation de galets. A peu près face à la porte, une niche murale (larg. : 3,90 m; prof. : 0,90 m), que nous interprétons, nous l'avons dit, comme une armoire.

Quelques morceaux de céramique furent recueillis : petites jarres à pâte très fine, dont une du type à anse bifide (modèle réduit et lustré), plats à large rebord, plusieurs cols, jarre du type urne funéraire.

Salles 52-53 (fig. 42). Elles forment l'angle sud-ouest du bloc et présentent de tels remaniements qu'il est difficile de savoir si à l'état originel, il n'y avait là qu'une seule pièce. Nous croyons cependant que tel fut le cas. Au dégagement, un mur de refend, percé d'une porte, coupait la salle en deux, mais il s'agit d'une installation très tardive. Le sol était primitivement en terre battue. On essaya plus tard de le daller partiellement avec des carreaux qui furent à peu près totalement arrachés, pour entrer, avec des briques incurvées, dans la construction de trois puisards. Ceux-ci comportent un assemblage médiocre de briques disparates, dont la pente converge vers l'orifice d'une jarre enfoncée dans le sol.

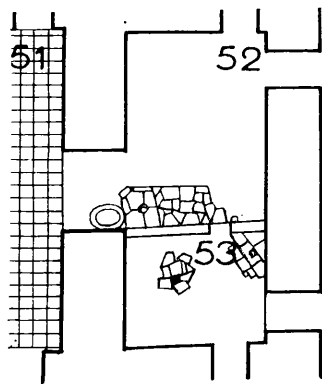


Fig. 42. — Salles 52, 53.

Dans le passage 52-51, une baignoire (long. : 0,78 m; larg. : 0,58 m; haut. : 0,675 m), était placée — ou abandonnée — sans encastrement d'aucune sorte. Il est évident qu'elle avait été apportée là, d'une salle de bains et utilisée comme un vulgaire récipient, à des fins non hydrothérapiques, mais domestiques.

Ces réemplois ne doivent pas masquer le soin qui avait présidé à la construction première : revêtement de plâtre sur les murs, encore très consistant et présentant ici et là, des traces d'ornementation. Nous ne fûmes pas peu étonnés en effet de remarquer sur cet enduit, très bien conservé, une série de *graffiti*, il est vrai d'une facture assez malhabile. Le dessin avait été simplement gravé à la pointe dans la matière blanche et il fallait beaucoup d'attention pour le remarquer, à plus forte raison pour le détailler. On distingue trois profils d'hommes regardant à droite. Deux d'entre eux sont coiffés d'un *polos*, qui rappelle tout à fait celui que portent les individus de la scène du sacrifice (cour 106). Le style en est assez caricatural et on ne saurait dire que leurs auteurs ont beaucoup perdu pour leur renommée à demeurer dans l'anonymat! En contre-bas du dallage (angle sud-ouest de la pièce 52), des reste de peinture sur terre (damiers, imbrications), en rouge et noir¹.

Les objets ramassés dans cette zone ont été peu nombreux. Il n'y eut que quelques céramiques du type marmite à large rebord et à fond plat. Avec ses cinq portes, cette salle servait avant tout de lieu de passage et on avait toutes raisons de ne pas l'encombrer.

Il ne fait pas de doute que le bloc architectural que nous venons de décrire (cour et six chambres) n'était qu'une partie d'un beaucoup plus grand ensemble se développant à l'Est jusqu'à l'avant-cour 154, au Sud jusqu'aux couloirs 114-112, bordant la cour aux peintures 106. A l'Est, il subsiste quelques murs qui permettent de définir encore d'autres salles. Au Sud par contre, les installations misérables de basse époque, ont tout anéanti. Il convient cependant de passer en revue et ce qui a subsisté et les divers réemplois.

Salles 172-173. Deux petites pièces (fig. 43), autrefois communiquant, mais les murs sont si mal conservés (0,10 m de hauteur au maximum), que l'emplacement de la porte n'est indiqué que par deux briques cuites, à peu près *in situ*, là où l'on attend un seuil. Dans la salle 172, une baignoire était encastrée dans un



Fig. 43. Couloir 180, salles 172, 173, 174, 175.

1. Tout cela sera publié dans le tome 2, *Les peintures murales*.

assemblage de briques cassées, contrastant avec des carreaux intacts, demeurés inemployés sur un sol en terre battue, posé sur une fondation en galets. La baignoire (long. : 0,67 m; larg. : 0,58 m) risque d'être restée en place.

Dans la salle 173, rien qu'un fragment de plat et un demi-mortier en basalte.

Salles 174-175. Se trouvent sur le même alignement que les deux précédentes (fig. 43), mais étaient plus grandes. Comme les murs orientaux ont disparu, on ne



Fig. 44. — Canalisation en céramique dans la cour 174.

peut préciser leur exacte superficie, ni même leur fonction. Nous verrions volontiers dans 174 une cour, dallée de beaux carreaux cuits (40×40), recouvrant une importante canalisation, placée suivant un axe nord-sud et faite de tuyaux en céramique, assemblés avec le plus grand soin. Il s'agit là d'un grand collecteur (fig. 44 et 45), entraînant les eaux usées vers l'extérieur du Palais.

La salle 175 appartient à la construction originelle. Les murs avaient été revêtus d'une mince couche de plâtre teinté. Il y a des traces très nettes de remaniements,

que l'on observe grâce à deux éléments de dallage retrouvés à des niveaux différents ($\mp 0,72$ m) et dont l'orientation diffère. Le plus ancien se présente en dispo-

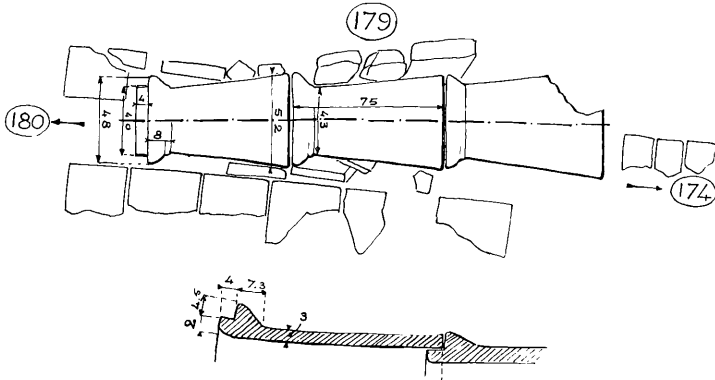


Fig. 45. — Canalisation en céramique. Détail de l'assemblage.

sition losangique; le plus récent risque d'avoir appartenu à un puisard, si l'on tient compte de la grande jarre, inclinée, retrouvée à proximité immédiate.

Salles 178-179-180-181. Il y a peu à dire de ces pièces (fig. 46) ou couloir (180), dont l'appartenance au Palais ne fait pas de doute mais dont le tracé est établi grâce aux fondations conservées. Par contre, les portes avaient disparu. Ce sont

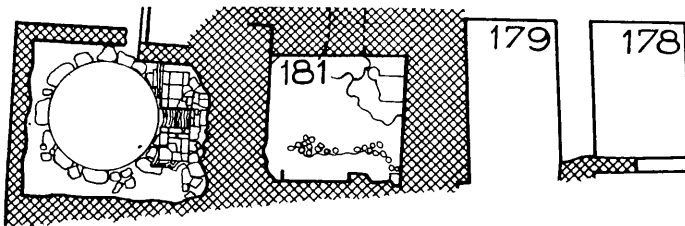


Fig. 46. — Secteur des salles 178, 179, 181 et de l'installation hydraulique (à gauche).

des chambres en bordure du grand mur extérieur septentrional, dont la construction n'avait nullement été négligée : murs et sols avaient reçu un revêtement de plâtre. Signalons dès maintenant que la salle 181 était contiguë à un énorme puits circulaire enfermé dans l'enceinte et que nous étudierons plus loin¹.

1. *Infra*, p. 334.



Si la partie septentrionale du quartier que nous étudions, a malgré tout gardé le tracé originel, les zones orientale et méridionale (pl. XVII-XVIII) présentent toutes les caractéristiques d'installations minables, indignes de la construction royale qu'elles recouvrent. Pour mieux indiquer qu'il s'agissait là d'aménagements adventices, nous les avons non pas numérotés, mais étiquetés (A-J) (fig. 47 et 54). Au début de la fouille, nous avons cru pouvoir y reconnaître des magasins. Nous pensons maintenant qu'il vaut mieux les considérer comme des habitations dont la

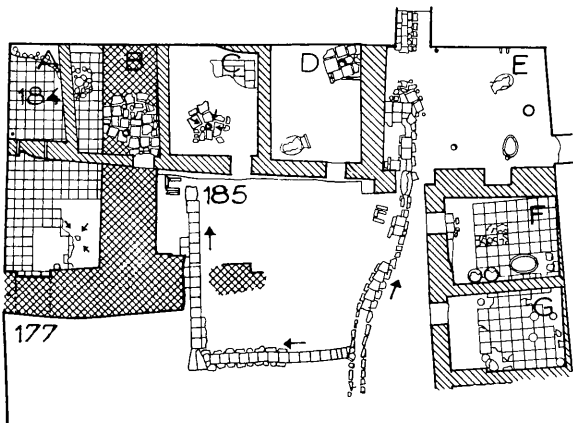


Fig. 47. — Secteur des installations adventices. Salles A-G.

fixation chronologique n'est d'ailleurs pas aisée à assurer. En effet il n'y eut pas qu'un seul remaniement. Dans la pièce B par exemple, on constate trois états superposés. Autre constatation : si, architecturalement parlant, tout atteste le réemploi, la très abondante céramique, recueillie il est vrai, la plupart du temps en morceaux, s'insère exactement dans les séries connues par le Palais. Ce qui inciterait à supposer que ces réfections ont suivi immédiatement la ruine de la ville, sous les coups de Hammurabi, c'est-à-dire qu'on pourrait les attribuer à des habitants de Mari, revenus s'abriter au milieu des ruines, une fois les Babyloniens retournés chez eux. Cette hypothèse n'est cependant nullement une certitude, car on s'explique mal, dans le cas d'une réoccupation rapide, qu'on ait, non pas partout purement et simplement déblayé, tâche en somme facile, mais au contraire parfois reconstruit, et on l'observe, sans préoccupation d'esthétique. De toutes façons, demeure le réemploi de la céramique d'époque hammurabienne.

Pour en finir avec les généralités, signalons que le principe qui a présidé à cette

réfection architecturale fut d'adosser chacune des chambres à des murs anciens bien conservés. On faisait ainsi l'économie d'un côté, ce qui activait les choses tout en donnant à l'ensemble une meilleure cohésion. On utilisa donc les murs bien dressés de l'avant-cour 154, de la salle 189, des couloirs 114 et 112, enfin de la salle 111. Un coup d'œil sur le plan, montre que l'ensemble prit la forme d'une équerre, dont l'angle serait légèrement obtus.

Chambre A (pl. XVIII, 1). On y observe trois états, qui de bas en haut, donc du plus ancien au plus récent, se présentent de la façon suivante. A l'époque du

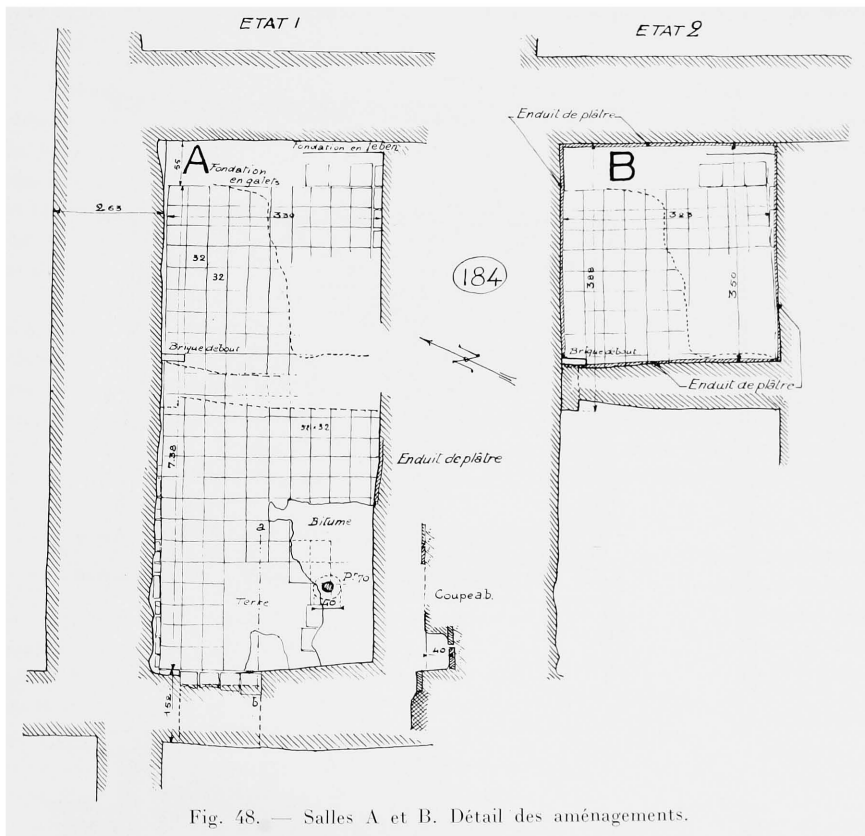


Fig. 48. — Salles A et B. Détail des aménagements.

Palais (fig. 48), il y avait là une salle oblongue (7,50 m × 3,30 m), entièrement dallée de carreaux cuits (32 × 32). Un puits était aménagé à l'angle sud-ouest (prof. : 0,70 m), sous le dallage au niveau duquel il affleurait. La porte était à l'angle nord-

ouest. Quelques briques en constituaient le seuil et au fond du trou de crapaudine, quelques ossements d'animaux furent recueillis. Les alentours du puisard avaient été recouverts d'une couche de bitume. Les murs étaient pourvus d'un enduit de plâtre (épais. : 3,5 cm). Tous ces détails reflètent le fini de la construction (état 1).

Cette salle fut ensuite coupée transversalement par un mince muret de briques crues (état 2). Elle n'avait plus de ce fait que 3,50 m × 3,30 m. La porte fut installée à l'angle nord-ouest. Le dallage antérieur ne subit aucune modification. Le revêtement mural en plâtre fut plaqué sur les quatre parois. C'est là une indication qui suggère que ce remaniement (il s'agissait de transformer une pièce en deux) dut avoir lieu encore à l'époque du Palais.

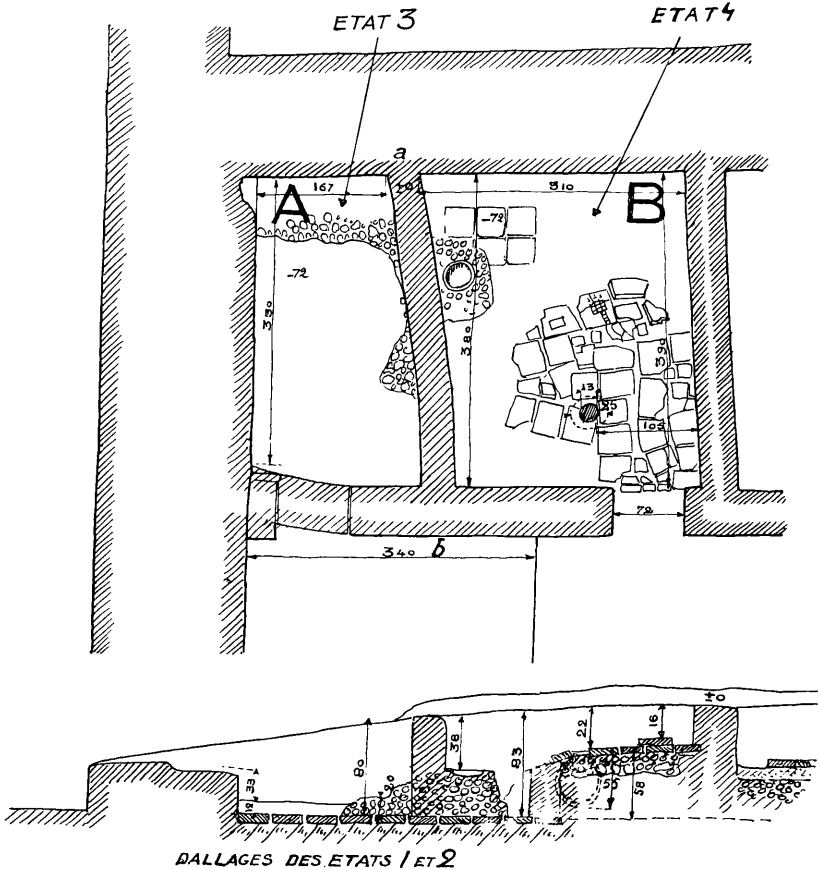


Fig. 49. — Salles A et B. Détail des aménagements. États 3 et 4.

La restauration (état 3) qui suit (fig. 49), se présente tout différemment. La salle A est à nouveau réduite, mais avec un muret (*ab*) tracé longitudinalement cette fois, en léger oblique et placé non pas sur le dallage originel, mais sur une fondation de terre, galets et terre (haut. : 0,35 m). Le niveau de la construction, se trouva rehaussé d'autant. Il était entièrement en terre battue.

Une abondante céramique fut recueillie, où nous avons noté : quatre plats à large rebord (bien caractéristiques de l'époque du Palais); un support de jarre; une petite jarre à fond plat, pied tourné, le col percé d'un trou de suspension; trois fonds de jarre à pied tourné; plusieurs assiettes; plusieurs cols (dont un de jarre à anse bifide, elle aussi caractéristique d'une série du Palais) et une grande jarre funéraire (type assyrien).

Chambre B (pl. XVII, 2-3, et XVIII, 1). Mêmes caractéristiques que la précédente mais avec un remaniement supplémentaire. Le niveau inférieur (de l'époque du Palais) est facilement repéré grâce au dallage impeccable (fig. 48). Il correspond exactement aux états 1 et 2, précisés à propos de la chambre A. À l'état 3, le niveau se trouve de 0,35 m à 0,40 m au-dessus du dallage. Son sol en terre battue repose sur une fondation de terre, galets et terre. Un plat, à large rebord, fut ramassé à ce niveau.

Une nouvelle installation (état 4) (fig. 49) apparaît, qui n'existait pas dans la chambre A. Elle est de 0,20 m à 0,25 m au-dessus de la précédente, qui a été simplement recouverte d'un épais lit de terre mélangée de cendres. À ce niveau, un puisard constitué par un dallage fait de briques et morceaux de briques (carrées ou incurvées), entourant l'orifice d'une jarre (diam. : 0,20), enfoncée dans le sol (prof. : 0,50 m). Parmi ces matériaux fort disparates, une brique était estampée au nom de Zimri-Lim, une autre était gravée d'un jeu, du type de ceux signalés dans l'avant-cour 154.

Chambre C (pl. XVIII, 2 et fig. 50). Les remaniements sont ici moins nombreux et se réduisent en somme à une réfection. Au niveau inférieur, le magnifique dallage en carreaux cuits, dont il subsiste beaucoup moins d'éléments. Les modules n'y sont pas uniformes (45 × 45; 44 × 44; 32 × 32). Par-dessus, en remblayage, des galets et de la terre constituant la fondation du sol du deuxième niveau, rehaussé de 0,42 m à 0,45 m. L'installation chevauche des murs inférieurs, appartenant au Palais. Le seul aménagement méritant d'être signalé est un puisard du même type que tous les précédents : une jarre (haut. : 0,45 m) est enfoncée dans le sol et son orifice est enserré dans un très médiocre assemblage de briques cassées. Une petite porte (larg. : 0,70 m) ouvrait sur le côté ouest. Dans le bas du mur nord, une plinthe faite de briques cassées.

Chambre D. On ne retrouve pas ici (fig. 50) l'état originel d'époque du Palais, certainement par suite d'un dégagement trop superficiel. L'installation qui sub-

siste n'innove en aucune façon : un puisard à l'angle sud-est. Un médiocre dallage (briques de modules divers : 44×44 ; 33×33) enveloppe une jarre (ouv. : 0,145 m enfoncée dans le sol. Le mur nord (larg. : 0,43 m), en mauvais matériau, reposait

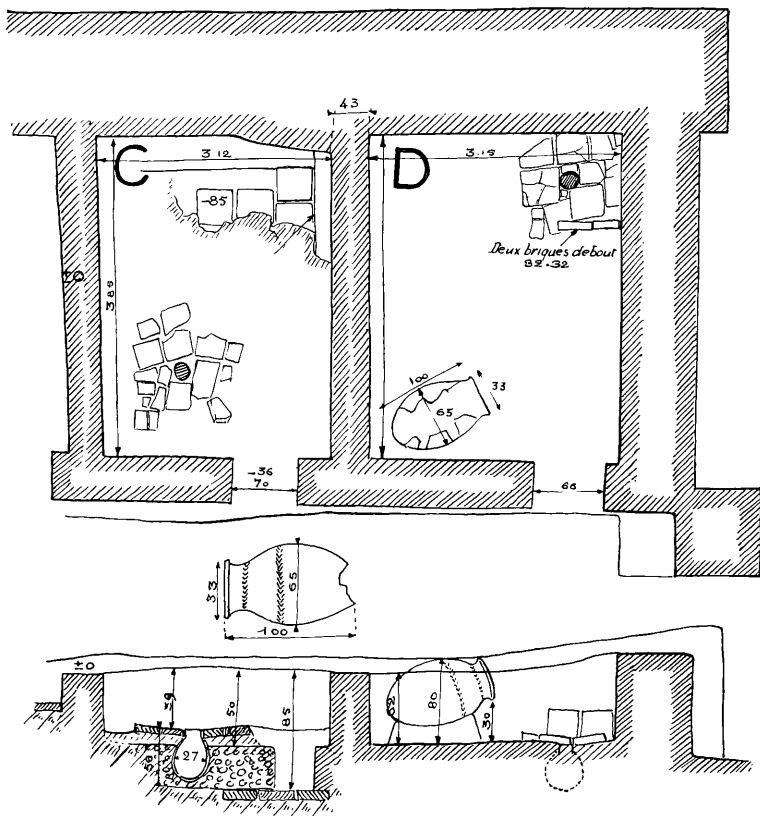


Fig. 50. — Salles C et D. Détail des aménagements.

sur des cendres et des tessons. A l'angle nord-ouest de la chambre, une grande jarre (haut. : 1 m), à col et panse incisés, reposait sur le niveau. La céramique environnante était abondante, entièrement conforme aux séries du Palais : plats à large rebord, jarres à anse bifide, grands *pithoi*, identiques à ceux du cellier 116 ou du magasin 122, grandes jarres à pied tourné, etc. La porte ouvrant à l'Ouest n'avait que 0,66 m de large.

Chambre E. Dans le Palais, il s'agissait d'une pièce intermédiaire (fig. 51), assurant les communications entre l'avant-cour 154 et le quartier certainement résidentiel que nous étudions. Primitivement, elle avait été percée par quatre portes : une vers l'avant-cour 154, une autre, vers la salle 189 et de là dans la grande cour de réception 131, les deux dernières prévues vers l'Ouest. Trois sur quatre, furent ultérieurement murés et dans l'installation finale, il n'en resta plus qu'un, à l'Ouest.

Lieu de passage pour les hommes, mais aussi pour une longue canalisation (fig. 52), d'un tracé sinueux, emportant vers l'avant-cour 154, une bonne partie des eaux (usées ou de pluie) de ce secteur. Cet aménagement d'évacuation est médiocrement réalisé (briques cassées pour les côtés, carrées pour la couverture) et son tracé tellement hésitant qu'on se demande à quels constructeurs l'attribuer? Nous croyons pourtant, eu égard à son niveau, qu'il appartient à la première installation, tout en ayant été encore utilisé par les tout derniers occupants, qui y laissèrent la marque de restaurations négligées.

Celles-ci ne doivent pas faire oublier l'aménagement primitif, certainement très soigné, ainsi qu'en témoignent des lambeaux de décoration murale. Celle-ci était posée à même l'enduit de terre. Les morceaux ramassés montrent des chevrons, des lignes

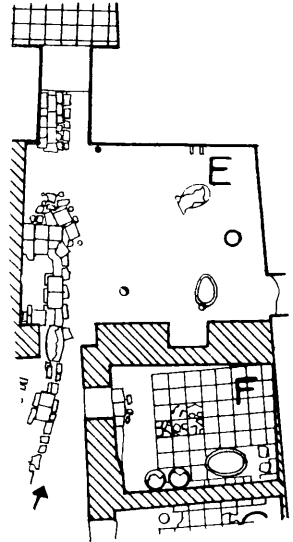


Fig. 51. - Salles E et F.

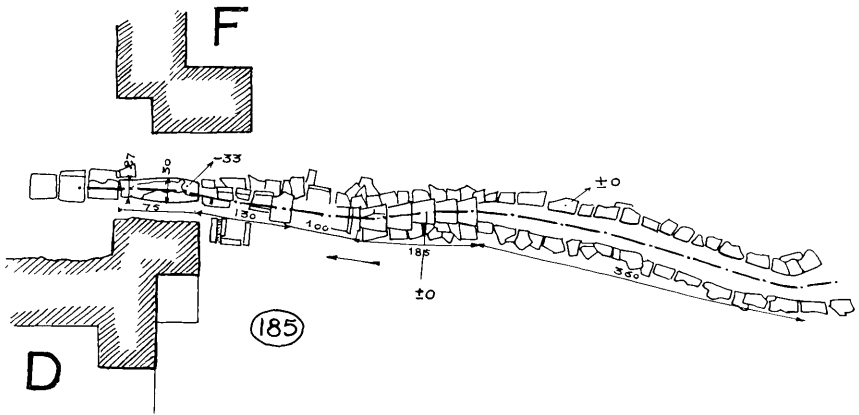


Fig. 52. Grande canalisation. De la cour 185 à l'avant-cour 154.

ondulées et font intervenir quatre couleurs : bleu, blanc, rouge et noir¹.

La baignoire enfoncée dans le sol de la même chambre E, est aussi une épave du Palais. C'est la cuve en céramique bien connue (long. : 0,60 m; larg. : 0,54 m). Elle risque fort d'avoir été déplacée et amenée là, pour servir purement et simplement de réceptacle. Plusieurs grandes jarres étaient, soit couchées, soit enfoncées dans le sol, leur ouverture apparaissant seule, au niveau.

Une crapaudine fut retrouvée à l'angle de la porte (murée) conduisant à l'avant-cour 154. La pierre se trouvait alors dans un coffre de briques cuites, profond de 0,30 m. Il était tout à fait normal que ce passage pût être soigneusement fermé, car il commandait l'entrée dans le quartier qui précédait immédiatement les appartements royaux. C'est sans doute pour la même raison de sécurité, qu'on mura aussi un jour, la porte qui de la salle E, conduisait vers la grande cour 131 par la salle 189. La multiplicité des ouvertures facilitait sans doute la circulation, mais elle rendait plus compliquée la surveillance. Celle-ci primait tout et les policiers eurent toujours le dernier mot sur les architectes.

Chambre F (pl. XVII, 1 et XVIII, 3). Avec elle, commence une série de chambres rectangulaires (fig. 53), adossées à un mur du Palais (couloirs 114 et 112) et ouvrant toutes du côté nord. On ne retrouve pas ici les superpositions d'installations, de règle dans les chambres est, mais seulement la marque d'une réfection

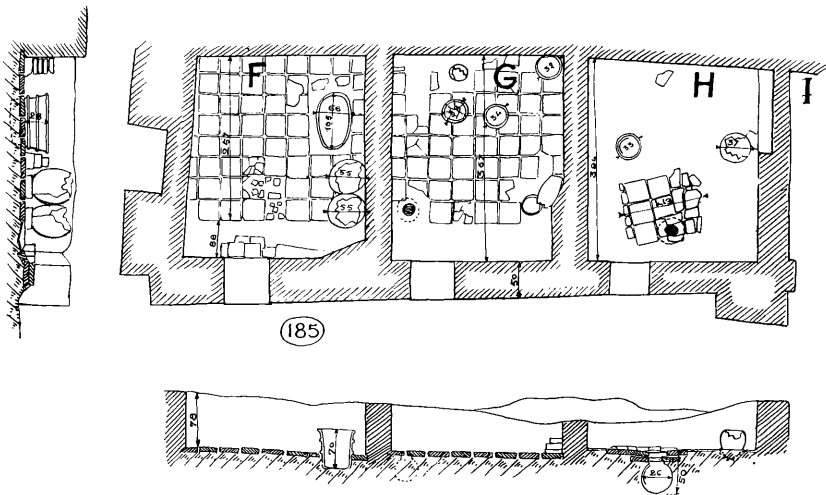


Fig. 53. — Salles F, G, H, I.

1. Notre journal de fouilles ne porte que cette indication sans relevé graphique. Nous n'avons rien retrouvé dans les notes des architectes.

rapide, pas toujours très soignée. Il s'agit partout du réemploi de matériaux et de mobilier de l'époque du Palais.

De forme légèrement trapézoïdale (4,85 m \times 4,50 m, en diagonales), la chambre F avait été pour la plus grande partie, carrelée (36 \times 36). Une mince bande (larg. : 0,88 m) au Nord, était pourtant dépourvue de dallage. On retrouve un manque identique dans la chambre contiguë G (fig. 53). Il y a toutes chances pour que le dallage soit de l'époque du Palais. Il avait subi d'ailleurs une usure sérieuse qui eût interdit tout réemploi avec déplacement de matériaux. A la porte, un seuil de terre, surélevé, avait été renforcé à l'embranchement, par quatre briques (32 \times 32) en morceaux.

Les murs est et sud, avaient reçu un revêtement à la chaux. Une porte de communication avec la chambre E fut, dans le dernier état de l'installation, murée.

Une baignoire du type courant, mais un peu plus allongé (long. extér. : 1,05 m, intér. : 0,94; larg. extér. : 0,66 m, intér. : 0,57 m) était enfoncée dans le sol et si profondément, qu'un tiers seulement (0,23 m) émergeait (prof. : 0,70 m). De part et d'autre de la baignoire et contre le mur ouest, deux petits piliers, faits de morceaux de briques superposés, étaient placés sur la terre. Sans doute supportaient-ils une planche, naturellement disparue.

Le sol de la chambre était jonché d'une abondante céramique plus ou moins fragmentaire. Deux grandes jarres, calées avec des bouts de briques, furent retrouvées *in situ*, encore dressées (haut. : 0,60 m). Signalons aussi, et pour la première fois, la trouvaille de quelques figurines et jouets (crécelles en terre cuite), d'époque du Palais.

Chambre G (pl. XVII, 4). De forme un peu plus régulière (3,18 m \times 2,77 m), cette chambre (fig. 53) présentait des traits identiques à ceux relevés dans la pièce F. On y retrouvait le même dallage usé (36 \times 36), s'arrêtant dans l'alignement du précédent, laissant par conséquent une bande où le sol en terre battue apparaît. A la porte (larg. : 0,73 m), un seuil surélevé, en terre.

Quatre plats (diamètre variant de 32 à 35 cm) furent ramassés sur le dallage, interchangeable avec ceux de même série, recueillis dans les secteurs non remaniés du Palais. D'autres céramiques (jarres bien galbées en particulier) étaient en miettes. Deux autres, de même type, avaient été enfouies dans le sol, sous le dallage. Dans l'un et l'autre cas, une petite cruche fut retrouvée dans le grand récipient.

Chambre H. Légèrement plus grande (3,94 m \times 2,78 m), cette chambre (fig. 53) avait son sol uniquement en terre battue. A la porte (larg. : 0,70 m), un seuil surélevé en terre. L'installation caractéristique est ici un puisard, aménagé comme tous ceux que nous avons déjà rencontrés dans ce secteur : une grande jarre est enfoncée dans le sol (prof. : 0,40 m), plus ou moins bien encastrée dans un assem-

blage (1,20 m × 1,13 m) de briques et morceaux de briques (modules 40 × 40; 32 × 32), disposé de travers et mordant sur l'axe du passage. L'ouverture du puisard était masquée par un fragment de carreau, d'un très grand format (50 × 23 × 6).

Sur le sol, un plat (diam. : 33 cm) et une jarre, partiellement engagée dans le sol, donc demeurée debout et pour cette phase ultime du monument, restée *in situ*. Mentionnons une abondante céramique plus ou moins cassée et fragmentaire.

Chambre I (pl. XVIII, 4). De forme rectangulaire (3,96 m × 2,48 m), cette chambre (fig. 54) présente les marques multipliées de réemplois plus ou moins heu-

reux. Le sol originellement en terre battue, avait été ensuite, partiellement recouvert avec un dallage enserrant une jarre-puisard (prof. : 0,43 m). Cet assemblage est l'un des plus hétéroclites qui soit : briques carrées (46 × 46; 33 × 33), incurvées, donc ayant servi à des constructions circulaires (base : 0,41 m; sommet : 0,34 m; haut. : 0,34 m), sont associées sans grand souci d'esthétique. Peu importe aussi que l'accès de la chambre s'en trouve compromis : la jarre-puisard est presque dans l'axe du passage. Une brique incurvée, avec inscription estampée de Zimri-Lim, ne saurait faire illusion. Le roi de Mari n'est en aucune façon responsable de cet aménagement hâtif.

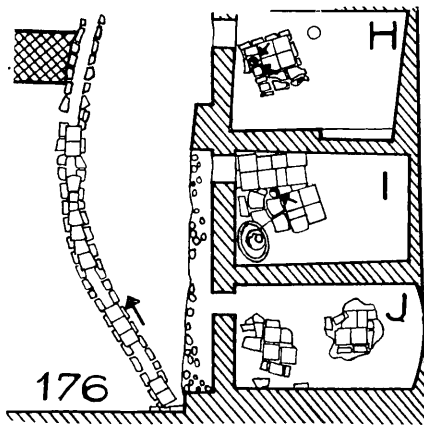


Fig. 54. — Salles H, I et J.

Une baignoire avait été placée à l'angle nord-ouest, où elle fut peut-être à l'origine. Elle était encore calée avec des fragments de briques, jointoyés avec un mortier de terre. Ses dimensions restent dans la règle (long. extér. : 0,91 m, intér. : 0,82 m; larg. extér. : 0,71 m, intér. : 0,62 m; prof. intér. : 0,50 m). On s'explique mal pourquoi ce réceptacle était en somme rendu inutilisable par une grande jarre pansue, comme toute la céramique de cette zone, conforme aux séries du Palais. Signalons enfin qu'à la base intérieure du mur, entre baignoire et porte, un rang de carreaux cuits (l'un d'eux à nouveau estampé d'un texte de Zimri-Lim), formait plinthe. A la porte (larg. : 0,86 m), quelques briques cassées tenaient lieu de seuil.

Chambre J (fig. 54). On constate à nouveau la trace d'installations superposées. Celles-ci se présentent de la façon suivante : au niveau inférieur, les restes d'un dallage avec briques et fragments de briques de modules divers (33 × 33; 31,5 × 31,5). Par-dessus, un remblayage en terre, épais de 0,18 m, constituant avec

son sol en terre battue, un deuxième niveau. Par-dessus enfin, une dernière surélévation (terre, cendres, ossements) correspondant à un puisard d'angle (jarre dans un encastrement de briques plus ou moins cassées et des modules les plus divers. 36×36 ; $35,5 \times 35,5$; $32,5 \times 32,5$). A la porte (larg. : 0,58 m), un seuil médiocre, en terre et cendres. Dans cette zone furent ramassés des tablettes de comptabilité et des textes administratifs.

..

A l'ouest de cet alignement de chambres, on remarque les restes d'une construction bien différente, avec des murs soignés, bien dressés et caractérisés sur une

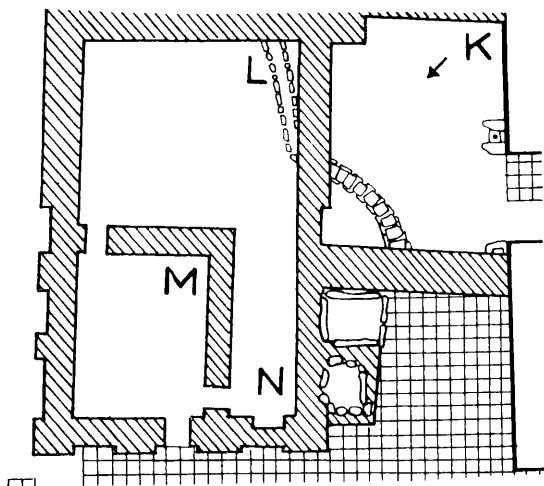


Fig. 55. -- Secteur K, L, M, N.

partie de la façade septentrionale, sur la totalité de la façade occidentale, par des pilastres et redans. Ce groupe architectural a été étiqueté K-L-M-N (fig. 55), pour bien montrer que nous ne le considérons pas comme appartenant à l'époque du Palais. A l'examen du plan, on constate immédiatement qu'il a été implanté dans une grande cour 113, carrelée, avec utilisation des murs anciens (fin du couloir 112 et salle 111). D'autre part il recouvre la canalisation au tracé sinueux, dont nous avons dit plus haut, qu'elle entraînait vers l'avant-cour 154, les eaux usées (ou de pluie) de tout ce secteur. Enfin, des tombes importantes en dalles de gypse et briques cuites, avaient été insérées dans un angle, après qu'on eût entaillé les murs. Ces sépultures, si nous les avons retrouvées intactes, nous auraient fourni, avec

leur mobilier funéraire, une datation à peu près certaine. Elles étaient malheureusement entièrement pillées et il n'y a rien à tirer de leur construction insolite, que nous n'avons rencontrée nulle part ailleurs à Mari.

Ces diverses observations nous incitent à placer à l'époque assyrienne, cette petite maison¹, qui semble trop soigneusement construite pour devoir être attribuée à la population séleucide. Jusqu'ici, cette dernière ne s'est pas signalée à Mari par une architecture qu'on puisse mettre en parallèle, soit par son plan, soit par sa technique. Que faisait cette maison en cet emplacement et toute proche de la grande nécropole assyrienne, dont les tombes se pressaient tout alentour et spécialement dans les espaces libres des cours 131 et 106, c'est ce que nous ne saurions expliquer. A moins qu'on n'y voie le logement réservé au gardien de la nécropole, elle retrouvée intacte.

Couloir 50. Partant de la cour 113, il monte en plan incliné en direction du Nord, longeant ainsi et séparant en même temps le bloc architectural ordonné autour de la cour 51, que nous venons de décrire et le quartier identifié par nous avec les appartements privés, que nous étudierons plus loin. Dallé de beaux carreaux cuits (36 × 36), il s'élargit au fur et à mesure que l'on monte, passant ainsi de 0,90 m à 1,45 m à l'angle nord, où il se coude en angle droit, repartant en direction est-ouest. Le dallage a cessé, mais bien qu'on en retrouve un élément à hauteur de la salle 38, il semble qu'on se soit contenté, pour le restant du couloir, de terre battue. Dans la partie dallée, on voit que les carreaux reposaient sur une fondation dont l'importance augmentait au fur et à mesure que l'on montait. A l'angle nord, elle est épaisse de 0,60 m et faite de terre (0,40 m) placée sur une couche de galets (0,20 m).

Ce couloir-plan incliné, étant donné son prolongement est-ouest, entre mur d'enceinte et quartier des appartements royaux, avait été prévu en fonction de ces derniers. Il fait figure de chemin de ronde, destiné à assurer une surveillance absolue des abords de la résidence privée du souverain et des siens. Celle-ci s'exerçait donc, côté rempart sans doute, mais sans négliger le quartier oriental tout proche. A qui pourrait-on attribuer ce dernier?

Dans l'état actuel de sa conservation, il est difficile d'émettre une hypothèse définitive. Nous osons cependant en proposer une. Nous avons vu qu'à l'est de l'avant-cour 154, le secteur risquait fort d'avoir été réservé aux visiteurs et hôtes de passage. Parmi ceux-ci, certains méritaient, c'est l'évidence, des égards particuliers et un traitement de faveur. Le roi de Mari a dû recevoir des personnages de marque, souverains voisins, membres princiers de familles régnantes. Il ne pouvait leur assigner un gîte qui les aurait confondus avec de simples émissaires ou courriers. Il n'eût pas été non plus conforme aux règles de l'hospitalité de les laisser chercher asile dans quelque « Khan » de la cité. Aucun secteur du Palais ne conviendrait mieux à cet hébergement, puisque, à la fois près de l'entrée et non loin des

1. Autre construction assez voisine, dans la grande cour 131.

appartements royaux. Nous avons signalé le soin des aménagements, la multiplicité des salles de bains. En examinant l'emplacement des portes, on constatera aisément, que celui-ci avait été décidé de façon à assurer une communication aisée, d'une part avec l'appartement royal (porte 113-29), de l'autre, avec les quartiers officiels se développant autour des cours 131 (salle d'audience 132) et 106 (salle du trône 65). L'implantation adventice et postérieure, des chambres A-J et de la petite maison K-N, ne doit pas nous masquer le souci qui avait présidé à cette ordonnance, fonction des hôtes qui y séjournaient.

CHAPITRE V

COUR 131 ET SALLE D'AUDIENCE 132

(Pl. XIX-XXI)

La cour 131 (fig. 56) marquait le début des zones officielles. De forme trapézoïdale (bases : 48,10 m et 45,90 m; petits côtés : 32 m et 32,50 m), s'étendant sur une superficie de quelque 1.500 m², c'était la plus grande du Palais¹. Percée de neuf portes, sans compter l'entrée monumentale de la salle d'audience 132, elle assurait les commu-

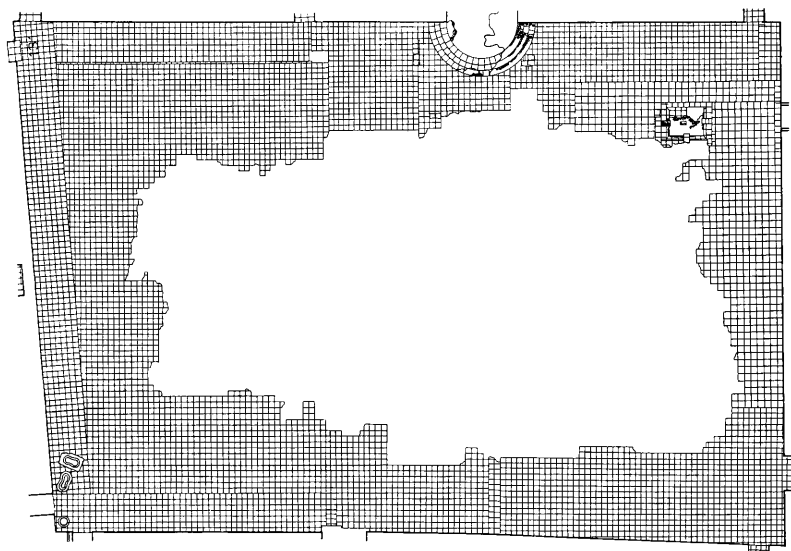


Fig. 56. — Cour 131.

nications avec plusieurs quartiers, les plus importants étant à l'Ouest et au Sud. Voici comment elles avaient été distribuées.

Face nord : 3 portes, dont la principale, puisqu'elle était empruntée par les visiteurs arrivés par le grand portail 157 et ayant traversé le vestibule 156, l'avant-cour 154 et le couloir 152.

1. Dimensions comparatives d'autres cours : 106, 750 m²; 1,125 m²; 31, 116 m²; 15, 81 m².

Face ouest : 1 seule porte, vers les couloirs 114-112, la salle aux archives 115 et la cour aux peintures 106.

Face sud : 3 portes, une vers le long couloir dallé 68, l'autre vers la salle 134 et le quartier avoisinant, la dernière par l'enfilade des baies 144-148, vers le petit sanctuaire 149-150.

Face est : 2 portes, ouvrant sur un alignement de chambres, toutes en bordure du Palais.

La cour fut retrouvée avec un dallage qui laisse quelque incertitude. Tout d'abord il n'est pas homogène, ni dans le module des briques, ni dans l'orientation des assises. Sans doute peut-on l'expliquer par l'importance de la zone à recouvrir, qui ne pouvait techniquement être traitée que par bandes et dont la forme trapézoïdale compliquait l'exécution. Les carreaux cuits avaient les modules suivants : 32×32 (zones est et sud; en face de la porte 152); 34×34 (zone nord, entre portes 114 et 152); $34,5 \times 34,5$ (zone entre portes 152 et 162). Le dallage avait été posé sans fondations, à même la terre bien dammée.

On constate ensuite que toute la zone centrale est nue. Ce manque peut s'expliquer de deux façons : ou bien par un pillage antique, œuvre d'individus à la recherche d'un matériau de réemploi, ou bien parce que cette partie serait restée sans pavement, ayant pu être réservée à des plantations, de palmiers¹ par exemple, nullement à l'étroit sur une pareille superficie. A l'examen c'est la deuxième hypothèse qui nous semble préférable, car s'il y avait eu pillage, la zone aurait conservé tout au moins des morceaux de briques, cassées à l'arrachage. Or rien de semblable n'est apparu. Les seuls dégâts constatés, le furent là où le dallage existait et provenaient de l'installation de la nécropole assyrienne. Lorsque des vides apparaissent, toujours irréguliers d'ailleurs, ils sont le résultat des pioches antiques, ayant crevé l'assemblage des carreaux, au moment où l'on creusa la fosse pour y déposer les deux grosses jarres où l'on enfermait les défunts.

Au moment du déblaiement de la cour, apparemment entièrement libre, une construction adventice (fig. 57) est apparue à l'angle sud-ouest. Il ne restait qu'une grande chambre oblongue mais irrégulière (grands côtés : 6 m et 5,75 m; petits côtés : 3,65 m et 3,50 m), avec un appendice mural qui en annonçait une autre. Les murs n'ont pas non plus de largeur homogène (elle varie de 0,77 m à 1,25 m). Ils font intervenir une brique crue, ordinaire. La fixation chronologique n'est pas aisée mais il s'agit pourtant d'une installation postérieure à la ruine du Palais (xviii^e siècle av. J.-C.) et antérieure à l'occupation assyrienne (xiii^e siècle av. J.-C.), car un des murs de cette habitation a été abîmé par l'implantation d'une sépulture assyrienne. Nous avons déjà signalé les indices qui permettent d'évoquer des gens, revenus après

1. Cet arbre pousse encore aujourd'hui à Abou-Kemal et on le retrouve jusqu'à Mayadine, à quelque quatre-vingts kilomètres, en amont de l'Euphrate. Mais ce qui est plus suggestif c'est la représentation de palmiers sur la peinture de « l'Investiture » (cour 106). Or cette scène se déroula certainement à Mari et vraisemblablement au Palais (M.A.M., II, tome 2), où des tablettes mentionnent précisément la *cour des palmiers*.

la défaite de Mari et trouvant dans les ruines un asile assez minable. Ici, ç'aurait été un peu plus sérieux, puisqu'on aurait reconstruit, après avoir sommairement nivelé les éboulis. Aucun objet ne fut recueilli dans cet habitat anonyme.

Lorsqu'il eut été évacué et que le dallage de la cour fut atteint, nous pûmes enregistrer que cette architecture inexpressive avait pourtant joué un rôle protecteur, puisqu'elle avait caché à des chercheurs de briques, l'installation particulièrement soignée d'un bassin (pl. XX, 1-2).

Aménagé à l'angle sud-est de la cour et suffisamment près des murs pour béné-



Fig. 57. — Cour 131 au début du dégagement.

Construction avancée à l'angle sud-ouest. A l'arrière-plan, la cour 106.

ficier de l'ombre, assez tôt dans l'après-midi, ce bassin rectangulaire (2,44 m \times 2 m) était entièrement construit en briques cuites (34 cm \times 34 \times 6). En léger contre-bas (- 4 cm), par rapport au dallage environnant, avec lequel il faisait en somme corps, il était profond de 0,42 m (fig. 58). Ses parois étaient faites d'un rang de briques inclinées. Un triple escalier (faces est, nord et ouest), large d'une brique, permettait une descente facile. Au fond et à peu près au centre, placé dans l'axe longitudinal, un petit bac (0,38 m \times 0,20 m \times 0,075 m) servait au nettoyage et au curage. Ainsi, l'eau devait être toujours claire. Tout l'ensemble avait été enduit d'une épaisse couche de bitume, assurant une étanchéité parfaite. Cette installation était unique, non seulement dans cette cour mais dans le reste du Palais. Les orientaux ont toujours aimé dans leurs résidences, cette alliance de la verdure et de l'eau, y trouvant cette fraîcheur dont on ne connaît vraiment le prix qu'après avoir éprouvé les rigueurs du

soleil. On évoque assez bien les habitués du sérail, étendus sur les dalles ou assis les pieds dans l'eau, et devisant à longueur de journée entre deux réceptions.

Si l'interprétation de ce bassin ne soulève aucune difficulté, il n'en est pas de même avec le monument de pierre (pl. XXI) qui gisait à l'angle nord-est de la cour et près de la porte de la salle 192 (fig. 59-60). Composé de deux éléments, il évoque

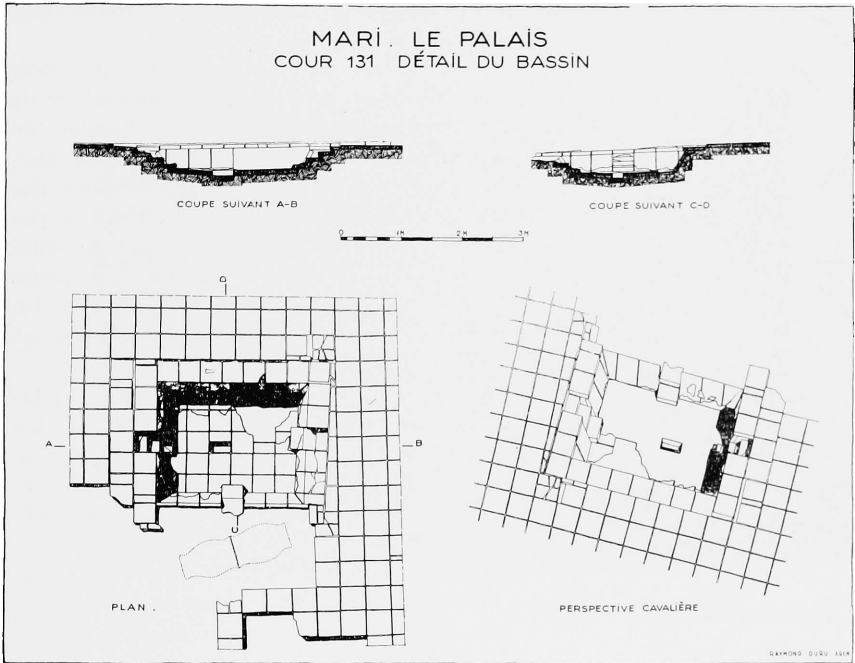
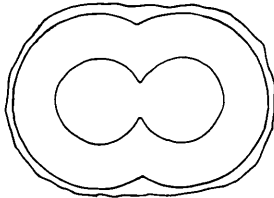


Fig. 58. - Cour 131. Détail du bassin en briques et bitume.

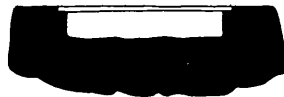
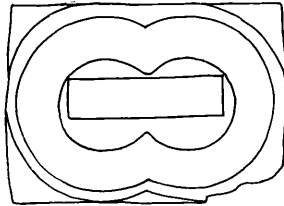
immédiatement un gigantesque coffre de fondation que l'on aurait extrait de sa cachette, ouvert et complètement pillé. La description n'en est pas aisée. Il faut pourtant la tenter en l'illustrant avec des croquis de détail. L'élément inférieur a l'allure d'un socle rectangulaire (1,56 m \times 1,14 m \times 0,19 m) qui supporterait une double base tronconique (haut. : 0,20 m) ayant en coupe la forme d'un double S long. : 1,35 m), mais sans ligature (larg., à l'endroit le plus resserré : 0,735 m). Le bloc est creusé longitudinalement d'une cavité rectangulaire (0,835 m \times 0,25 m \times 0,48 m) qui apparaît en léger contre-bas (2 cm à 1,5 cm), la zone à l'intérieur du S ayant été évidée d'autant. La taille est particulièrement soignée et contraste avec les irrégul-

larités que l'on relève en dessous du bloc, sur une face qui parce que celle de pose, était tout à fait invisible.

L'élément supérieur évoque immédiatement un couvercle, indispensable pour masquer la cavité. Il s'agit d'un énorme bloc (1,34 m × 0,96 m × 0,34 m), aux pans inclinés, taillé en forme de double 8, la zone centrale (long. : 0,89 m; larg. à l'endroit le plus resserré, 0,17 m¹) étant évidée de 2,5 cm à 2 cm.



COUVERCLE



BASE



Fig. 59. — Cour 131.

Le coffre de pierre.

Toute cette face est soigneusement taillée, mais moins bien lissée et polie que celle sur laquelle on devait la retourner. Dans cette position, le dessus du couvercle présentait, à l'image du dessous de la base, les mêmes irrégularités. Il ne fait pas de doute que les deux éléments constituaient un coffre², à peu près intransportable et dont l'ouverture dut nécessiter l'emploi d'un outillage spécial. Des traces de plâtre indiquent que l'ensemble avait été aussi scellé. On s'explique moins bien les marques de bitume relevées sur la tranche du bloc-couvercle.

Si donc l'interprétation de ce monument ne semble pas devoir être contestée, nous n'avons pas réussi à déterminer l'endroit de la cachette. S'il s'agit d'un dépôt de fondation, ce qui est possible, nous n'avons pas retrouvé le trou où on aurait dû l'avoir enfoui. L'emplacement auquel on songe immédiatement et que nous avons signalé à l'angle nord-est du couloir 152, est en effet trop exigu³ pour avoir reçu le coffre de pierre. Nous ne voyons qu'une solution satisfaisante : celui-ci fut enfoui dans le sol ou sous le dallage de la cour 131⁴. Sans doute était-il malaisé de récupérer et impossible d'avoir un fréquent accès à une

pareille cachette, puisque la manœuvre du seul couvercle en nécessitant la présence d'ouvriers qualifiés, interdisait de faire de cette opération, quelque chose d'intime et de secret. Mais il s'agissait avant tout de mettre à l'abri des objets, auxquels on

1. Les dimensions correspondent bien entre les deux éléments. Le 8 intérieur a 0,92 m sur la base, 0,89 m sur le couvercle; le 8 extérieur a 1,35 m sur la base, 1,34 m sur le couvercle.

2. On ne peut certainement pas y reconnaître le « coffre du roi » mentionné dans des tablettes économiques (ARMT, VII, § 47), qui devait être facilement accessible.

3. Dimensions : 1,22 m × 1,17 m. Les deux éléments du coffre sont respectivement longs de 1,56 m et 1,34 m.

4. Cela rendrait compte en même temps du défoncement de ce dallage, dans la partie centrale et dans l'axe est-ouest, car des plantations ne réclamaient nullement autant de superficie que celle qui fut mise à nu.

attribuait une valeur particulière, peut-être les emblèmes du pouvoir royal, beaucoup plus que des lingots de métal précieux.

Autre énigme : la forme étrange des deux blocs, taillés en double S, alors qu'il eût été infiniment plus simple et plus rapide de prévoir deux parpaings rectilignes, tout aussi efficaces. Certainement des impératifs symboliques, religieux sinon magiques, ont commandé cette facture mystérieuse d'un aussi étrange réceptacle, sans équivalent, croyons-nous, dans toute l'antiquité mésopotamienne.

Non loin de là et dans le même secteur oriental de la cour, nous ramassions une

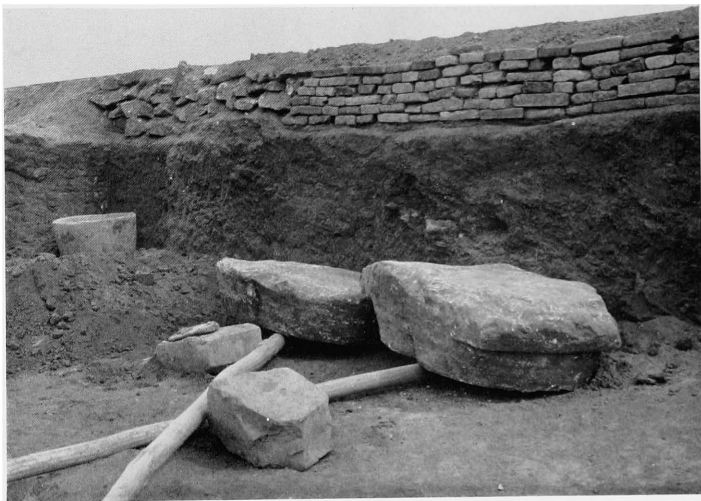


Fig. 60. — Cour 131. Les éléments du coffre, *in situ*.

grande dalle de pierre, calcaire au grain serré, parfaitement rectiligne, mais cassée longitudinalement. Ses dimensions imposantes (long. : 1,95 m; larg. maximum : 1,17 m; épais. : 0,12 m) indiquent qu'elle appartenait à un aménagement considérable, impossible à préciser.

Toujours dans la même zone et très exactement à l'angle nord-est de la cour, entre les deux portes conduisant aux salles 192 et 162, une grande cuve en basalte (fig. 61) fut retrouvée, semble-t-il, *in situ*. De forme tronconique, à fond plat, elle était simplement posée sur le dallage. C'est de loin le plus grand récipient de ce type et de cette dimension¹, retrouvé jusqu'ici à Mari.

Au visiteur arrivant au Palais et débouchant du couloir 152, le spectacle devait être impressionnant. C'était d'abord l'immensité de la cour, bordée sur ses quatre

1. H. 0,71 m; d. à l'ouverture, extér. 0,705 m; intér. 0,585 m; prof. 0,47 m.



Fig. 61. — Cour 131. Cuve en basalte, angle nord-est, près de la porte 131-192.

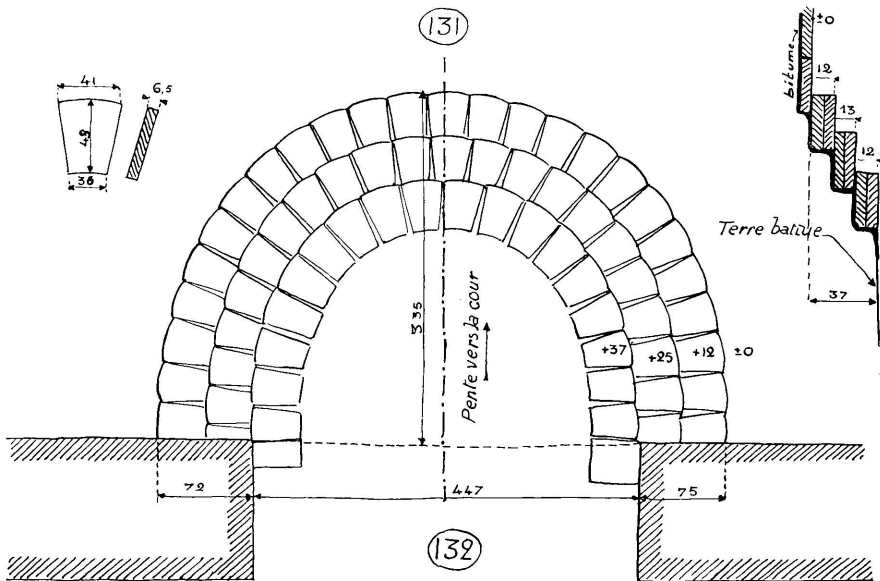


Fig. 62. — Cour 131. Escalier semi-circulaire donnant accès à la salle 132.

faces, de hauts murs en briques crues, revêtus de l'enduit habituel. Aujourd'hui, même avec les destructions, c'est encore saisissant, d'autant que du côté où les yeux se portent instinctivement, c'est-à-dire vers le Sud, la conservation de l'architecture est beaucoup plus satisfaisante, puisque partout les murs sont hauts de plus de deux mètres et que cette élévation s'accroît en arrière-plan¹. L'attention est immédiatement attirée et retenue par un escalier semi-circulaire qui déborde largement (3,35 m) sur la cour et annonce l'entrée d'une salle que nous avons identifiée avec celle où le roi donnait audience.

Salle d'audience 132 (pl. XIX, 2). On y avait accès grâce au majestueux escalier semi-circulaire (fig. 62), entièrement construit en briques cuites, du type incurvé, dit « de puits » (long. base : 41,5; sommet : 34; haut. : 41; épais. : 6,5). Il était fait de trois marches², chacune comptant deux assises (fig. 62), les hauteurs variant de 0,13 m à 0,17 m. Ces irrégularités s'expliquent aisément : tout l'ensemble, jointoyé avec un mortier de terre, avait été recouvert d'un enduit de bitume, plus ou moins épais. Ce revêtement outre qu'il assurait une étanchéité parfaite et un assèchement immédiat en cas de pluie³, avait arrondi les arêtes des marches, que l'on aurait cru recouvertes d'un tapis noir. L'assise supérieure mordait⁴ sur la large baie (4,47 m), mais comme on était alors de plain-pied avec l'intérieur, cela ne nuisait nullement à l'harmonie de l'ensemble. Ajoutons que de ce Perron, lui aussi bitumé, la pente était particulièrement nette, en direction de l'escalier et de la cour.

La salle (fig. 63), rectangulaire (10,50 m × 6,35 m)⁵, avait été plusieurs fois remaniée dans son ordonnance architecturale. Des portes avaient été murées qui conduisaient primitivement dans les salles voisines, 127 (à l'Ouest), 133-139 (à l'Est). Plus important sans doute, était le fait, que deux niches aménagées dans le mur sud (fig. 64) et assez élégantes avec leur double redan (larg. au départ : 1 m; dans le fond : 0,78 m et 0,77 m; prof. de la niche : 0,22 m), furent finalement bouchées. Il s'agit là d'une réfection ayant été opérée après un incendie, comme en témoignent les enduits intérieurs brûlés et les traces de bois carbonisé.

Ces modifications opérées, la pièce fut revêtue d'un enduit mural de boue et paille hachée, son sol de terre battue avec en surface une couche d'argile verte.

Un *podium* en terre, surélevé d'une marche, fut placé au pied et au centre de la

1. Elle finira par atteindre et même dépasser cinq mètres au cœur du Palais. Jamais on n'a pu constater meilleure conservation pour une architecture du II^e millénaire.

2. Nombre des briques utilisées en surface de chaque assise, de bas en haut : 24 et 1 2; 21 et 2 1 2; 19.

3. L'escalier se trouvait entièrement à ciel ouvert et il n'y a pas lieu de supposer ici un auvent.

4. Nos notes personnelles, que confirment les photographies, sont formelles à cet égard. Il y a donc lieu de rectifier sur ce point le plan des architectes où l'on n'a pas reproduit cet empiètement. L'erreur s'explique aisément : Paul François n'avait pu mettre lui-même au net ce plan dont il avait dessiné les relevés de détail, puisque disparu tragiquement († 3 avril 1936). La « minute » architecturale, de sa main, est décisive. L'assise supérieure de l'escalier « mord » sur la baie.

5. Le rectangle est ici presque parfait et les différences sont insignifiantes, s'agissant d'une architecture de briques crues : longs côtés, 10,50 m et 10,48 m; petits côtés, 6,35 m et 6,30 m.

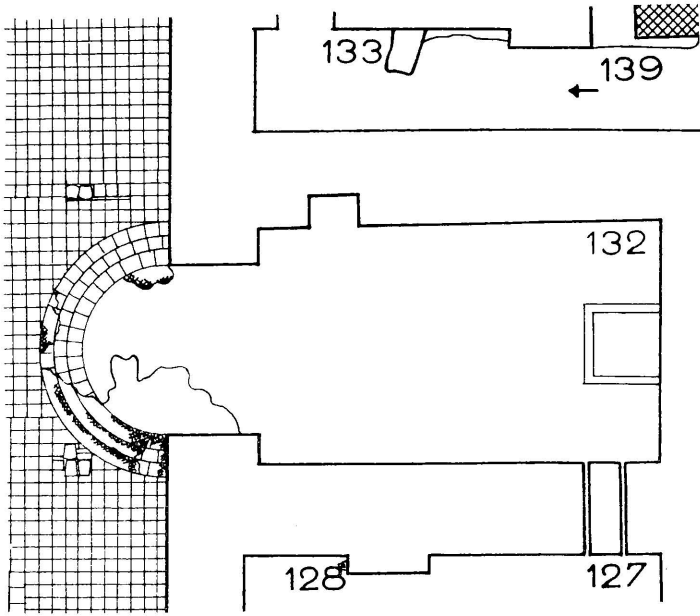
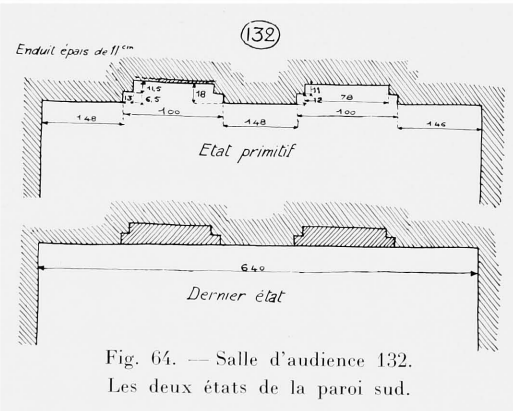


Fig. 63. — Salle d'audience 132.

paroi méridionale, c'est-à-dire exactement face à l'entrée. Dégagé très abîmé et sans doute n'ayant plus sa hauteur primitive, ses dimensions ont pu cependant être exactement relevées (larg. : 2,20 m; prof. : 1,75 m).

Fig. 64. — Salle d'audience 132.
Les deux états de la paroi sud.

Le mur ouest était décoré d'une très importante composition, retrouvée malheureusement non pas *in situ* comme le sera le panneau de l'Investiture, cour 106, mais effondrée en éléments plus ou moins cohérents et souvent dispersés, ce qui a rendu la reconstitution assez délicate. Tous les morceaux peints furent d'abord copiés

minutieusement sur cellophane. Nous nous sommes ensuite efforcé de les remonter tel un *puzzle*, arrivant à des résultats somme toute satisfaisants, eu égard à

l'état lamentable où tout cela était réapparu. On pourra en juger ultérieurement ¹.

Toutes ces constatations ne nous ont pas amené à considérer qu'il y avait là une chapelle. Des installations cultuelles existent dans le Palais, nous le verrons plus loin mais elles se présentent tout différemment. Étant donné l'emplacement, à l'intérieur du complexe, le doute ne semble guère permis : la pièce 132 a toutes les caractéristiques d'une salle d'audience. Le *podium* indique la place du roi, peut-être de son trône et il n'est nullement insolite que la décoration des lieux ait cherché son inspiration dans le monde des dieux et des déesses, dont le souverain

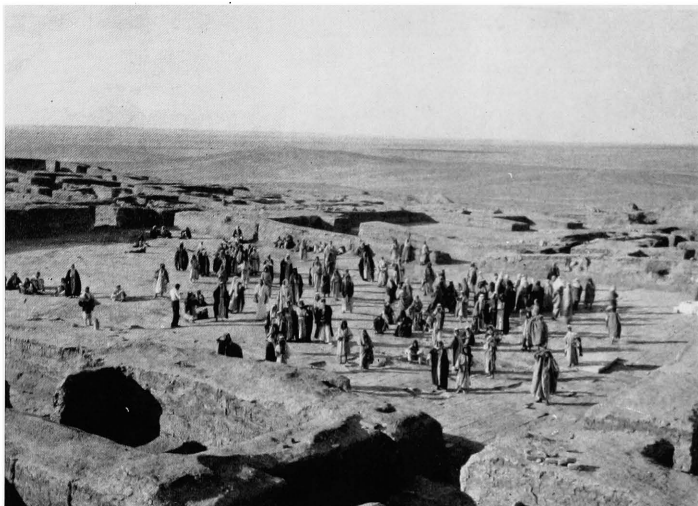


Fig. 65. — Cour 131. Vue vers le Nord-Ouest.

était ici-bas, le perpétuel et incontesté mandataire. La cour 131 était ouverte à tous. Ses dimensions permettaient le rassemblement d'un grand concours de peuple (fig. 65), même si tous ceux qui y avaient pénétré, n'avaient pas l'absolue garantie de pouvoir s'avancer plus loin, jusqu'au roi pourtant tout proche. Ils pouvaient tout au moins l'apercevoir, eu égard à la largeur de la baie, et c'était déjà un privilège qu'ils savaient sans nul doute apprécier. Il est aisé de supposer et d'évoquer, bien d'autres manifestations dont cette cour dut être le témoin. Du haut de l'escalier, pourquoi Zimrilim et avant lui, l'un ou l'autre de ses prédécesseurs, ne se seraient-ils pas adressés à la foule de leurs sujets, en des circonstances solennelles. Il était impossible qu'on ait prévu aussi grand, sans songer à permettre entre chef et citoyens, ce contact phy-

1. Tome 2, *Les Peintures murales*.

sique, cette appréhension visuelle, qui ont une telle importance dans la vie d'un état. Au service des rois de Mari, les architectes du Palais furent donc d'excellents politiques.

Les murs de la cour 131 étaient, nous l'avons dit, percés de neuf portes. Il faut décrire maintenant les salles limitrophes auxquelles ces portes donnaient accès.

* * *

Salles à l'est de la cour 131 : 192-196. Si l'une d'elles (192) est indépendante, les quatre autres (193-196) (fig. 66) communiquent l'une par l'autre, car il n'y a qu'une seule porte.



Fig. 66. — Salles à l'est de la cour 131 (197, 196, 195, 194, 193, 192).

Salle 192. Située à l'angle nord-est de la cour 131 (pl. XIX, 3), en bordure de l'enceinte orientale du Palais, cette salle de forme trapézoïdale (fig. 67), avec décrochement sur un des longs côtés, avait comme caractéristique essentielle, d'être entièrement bitumée. Non seulement son sol, recouvert d'un dallage (carreaux de 35×35), portait ce revêtement mais aussi la plinthe (haut. variant de 0,40 m à 0,55 m) courant au bas des murs (salle et passage) et se repliant de part et d'autre de la porte (larg. : 1,30 m). Sur la paroi sud, on observe un fruit du mur, particulièrement sensible (retrait de 0,08 m sur une hauteur de 0,36 m), qui ne semble pas devoir être expliqué par un affaissement de la construction, mais fut intentionnel. Au-dessus de la plinthe, un enduit coloré et rougi par l'incendie.

Le bitume, si abondamment prodigué, semble impliquer la fonction de cette pièce. Il s'agit d'une « salle d'eau ». Ceci est confirmé par la présence d'un puisard et d'une canalisation destinée à un écoulement. Le puisard se présentait de la façon suivante : une brique cuite (42×42) était percée d'un trou ($7 \text{ cm} \times 6 \text{ cm}$), ouvrant juste au-dessus d'un puits en anneaux de céramique superposés, s'enfonçant à 7,15 m au-dessous du niveau. Quant à l'écoulement, il commençait par un conduit en briques cuites bitumées et s'achevait par une canalisation en tuyaux de céramique, placés bout à bout (diam. : 0,385 m; épais. : 0,022 m), franchissant le mur d'enceinte avec une inclinaison convenable pour éviter toute stagnation de liquide. Ce conduit débouchait dans un puisard en anneaux de céramique superposés, que l'on avait installé dans un trou creusé plus large et comblé ensuite avec une terre où l'on trouvait des cendres, tessons et ossements¹.

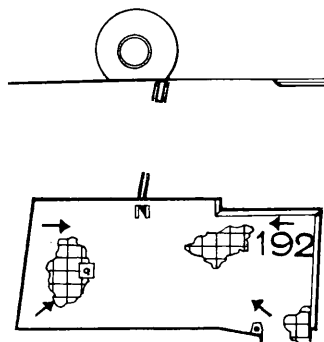


Fig. 67. Salle 192.

Ajoutons que la salle était fermée. Une crapaudine fut retrouvée intacte. Le coffre, de plan trapézoïdal, avait été construit en briques cuites. La pierre de seuil était placée à une profondeur de 0,63 m. Elle était évidée en son centre (diam. : 0,06 m) et portait les signes d'une usure modérée.

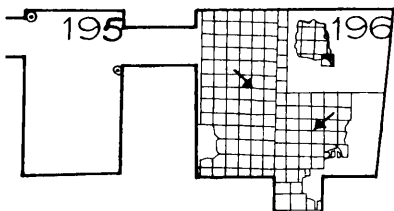


Fig. 68. -- Salles 195, 196.

Salle 196 (fig. 68). Communiquait directement avec la cour 131 par une porte (larg. : 1,35 m, à l'intérieur; 1,17 m à l'extérieur), sans crapaudine. De forme légèrement trapézoïdale (longs côtés : 5,22 m et 4,73 m; petits côtés : 4,48 m et 4,35 m), elle était entièrement dallée de carreaux ($33,5 \times 33,5$), partiellement arrachés à l'angle sud-ouest et sur une petite fraction, au Nord. Le passage avait reçu un revêtement tout aussi soigné, mais avec des carreaux d'un module supérieur (41×41). Il y eut toutefois des réfections et des réemplois (dans le passage, des carreaux de 34×34 ; dans la salle, une brique incurvée, estampée d'une inscription de Zimri-

1. Généralement, les puisards verticaux sont enrobés dans une véritable gaine de tessons. Les anneaux de céramique sont en effet percés de quelques trous, soit pour faciliter la manipulation, soit pour que l'eau évacuée puisse disparaître non seulement verticalement, mais latéralement. Or il faut éviter que le puisard finisse par être comblé par la terre d'infiltration. D'où l'enveloppe de tessons.

Lim). Plus intéressante est la constatation faite sur un des carreaux de la salle, des deux empreintes laissées par les pattes d'un félin ou d'un chien (patte avant : long. : 11 cm; larg. : 7 cm; patte arrière : long. : 13 cm; larg. : 6 cm) (fig. 69). Bien qu'on ait soutenu que dans des cas semblables il s'agissait de signes apotropaïques¹, nous continuons à proposer une explication plus prosaïque : nous y voyons les traces, bien involontaires, d'animaux se promenant sur le chantier où l'on fabriquait les



Fig. 69. — Salle 196. Empreintes de pattes animales.

briques et conservées indélébiles, sans aucune intention non plus, grâce à la cuisson à laquelle les matériaux avaient été peu après soumis.

A l'angle sud-est, toute une zone avait été plâtrée (2,70 m × 2,20 m), en légère surélévation (5 cm) par rapport au niveau de la salle. La couche de plâtre, épaisse de 2 cm, recouvrait un dallage de briques, dont un des éléments avait été enlevé (fig. 69).

1. E. UNGER, *Apotropäische Ziegelmarken in Mecklenburgischen Backsteinkirchen und Babylonischen Bauten* et notre recension dans *Syria*, XXXII (1955), p. 369.

Au nettoyage, il apparut qu'on avait ainsi laissé libre l'ouverture d'une jarre, découpée dans sa partie supérieure et enfoncée dans le sol (prof. : 0,45 m). Il s'agit donc d'un puisard d'un type fréquent dans le Palais, mais particulièrement soigné dans son aménagement. Cette jarre constituait en somme un réceptacle. Nous y avons recueilli un lot assez hétéroclite : débris de céramique (fragments de plat et d'assiette), une petite jarre, des bouchons de jarres, des fragments de tablettes et une tablette intacte, enfin quelques ossements. La salle devait d'ailleurs abandonner d'autres bouchons de jarres, en terre, se montant au total à 89 pièces.

Salle 195. Rien de très caractéristique, sinon que cette pièce intermédiaire entre 196 et 194, était fermée à chacun des passages. Deux crapaudines furent retrouvées *in situ*. Voici les caractéristiques de chacun des logements. Coffre sud : en briques cuites cassées (larg. : 0,25 m; prof. : 0,27 m). Coffre nord : en briques cuites cassées (larg. : 0,23 m à 0,25 m; prof. : 0,45 m). Le sol était en terre battue. Les murs avaient l'enduit habituel : terre et paille hachée. Ils portaient la marque de l'incendie. Peu d'objets furent recueillis : une jarre à fond arrondi (haut. : 0,185 m; diam. : 0,15 m) et quelques tablettes.

Salle 194. Grande pièce oblongue (9,77 m × 4,67 m) avec deux portes assurant les communications avec 195 et 193 et une niche à l'Ouest (fig. 70). Le sol était en

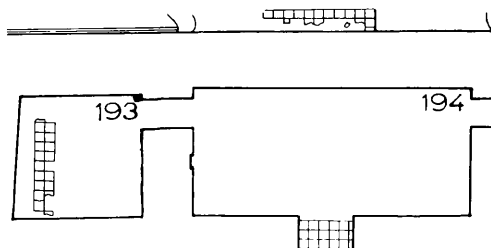


Fig. 70. Salles 193, 194.

terre battue, avec dans la partie sud, proche de la porte, les traces d'une coulée de bitume. Revêtement des murs, en boue et paille hachée. Dans le mur nord, une espèce d'encastrement (haut. : 1,20 m; larg. à la base : 0,31 m; au sommet : 0,41 m), avec un enduit durci par le feu. Plutôt qu'à un système d'aération par conduit vertical, attesté à Mari (couloir 68), nous le verrons plus loin¹, on pourrait songer ici à une véritable cheminée qui aurait permis le chauffage de la pièce, pendant la saison froide. Le carrolage de la niche ouest risque fort d'être le témoin d'un état antérieur, au cours duquel on passait directement de la cour 131 dans la salle 194², qui par ses proportions a pu servir de pièce de réceptions.

Plusieurs tombes assyriennes avaient été installées dans les murs et les éboulis. Trois se trouvaient superposées dans la partie sud de la chambre: une était dans le

1. *Infra*, p. 282.

2. La vérification était facile à faire et nous l'avions remise à une campagne suivante. Elle n'a pu avoir lieu en raison des dégâts subis pendant la deuxième guerre mondiale, par le Palais, dont tous les dallages furent exploités méthodiquement.

mur, au niveau du sol: une autre, partie dans la niche, partie dans le mur et posée sur le dallage (carreaux de plusieurs modules : 35×35 ; 34×34 ; 33×33). Toutes ces sépultures étaient intactes, parce que pauvres.

Salle 193. Petite pièce ($4,72 \text{ m} \times 4,48 \text{ m}$) au bout de l'enfilade, qu'une porte (larg. : $1,08 \text{ m}$) pouvait fermer. A l'angle sud-est fut retrouvé non pas une crapaudine, mais un coffre, d'ailleurs de solidité toute relative, puisqu'il avait été construit en briques crues. Profond de $0,28 \text{ m}$, il était de forme rectangulaire ($0,21 \text{ m} \times 0,18 \text{ m}$). Deux rangées de carreaux cuits (36×36 ; 35×35) semblent les restes d'un dallage ou d'une installation en bout de pièce (fig. 70). De ce fait, la plus grande partie du sol était en terre battue. L'enduit mural, en boue et paille hachée, avait gardé sur la paroi est, les traces de l'incendie. Quelques menus objets furent recueillis : fragments de plat en céramique, à engobe rouge lustré, couvercles de petites jarres.

Une tombe assyrienne avait été logée dans le mur ouest de la salle, à $0,51 \text{ m}$ au-dessus du niveau du sol.

*
* *

Salles au sud de la cour 131. Huit salles ou pièces intermédiaires, étaient implantées sur le côté méridional de la cour (pl. XIX, 4), neuf si l'on compte la salle d'audience 132, décrite plus haut.

Salle 144 (fig. 71). Sera décrite ultérieurement, car elle est au départ d'un système de communications¹ entre cour 131 et groupe culturel 149-150. On ne peut donc la dissocier de ce à quoi elle se trouve directement liée.

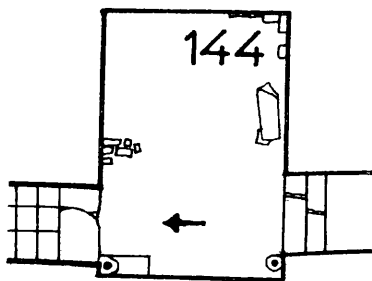


Fig. 71. — Salle 144.

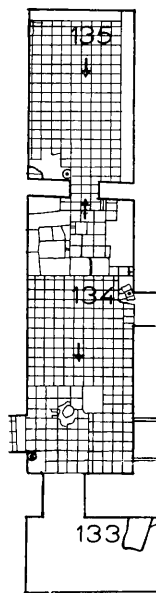


Fig. 72. — Salles
135, 134, 133.

1. *Infra*, p. 245.

Salle 134 (fig. 72). Belle salle oblongue (9,75 m \times 3,75 m), communiquant avec la cour 131 par une belle porte (1,30 m) et avec les pièces voisines par trois baies. Une cinquième dans l'axe de l'entrée, fut murée après coup, à l'occasion de remaniements dans la zone sud. C'était donc avant tout un passage très fréquenté, dont témoigne l'usure du dallage qui le recouvrait entièrement et qui fut réparé à plusieurs reprises, sans souci des matériaux disparates qu'on utilisa : briques de différents modules, dalles de pierre, placages de plâtre (fig. 74).

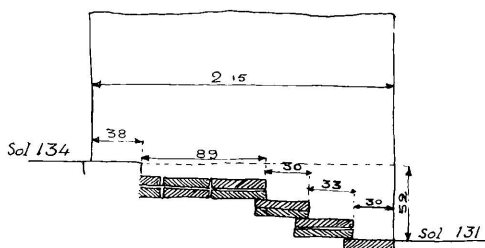


Fig. 73. — Coupe de l'escalier 131-134.

De la cour 131, on arrivait donc, nous l'avons dit, dans la salle 134. Mais la

différence de niveau 0,52 m, avait nécessité la construction d'un escalier, qui se développait sur toute la profondeur du passage. Quatre marches (fig. 73), faites, les trois premières de deux assises de briques cuites, la dernière constituée par une dalle de gypse, faisant office de seuil. La profondeur des marches était on ne peut plus variable, puisqu'elle se chiffrait, de bas en haut, à 33, 30, 89 et 38 centimètres.

Deux portes pouvaient être fermées, compte tenu des erapaudines retrouvées *in situ*, une à l'angle de la porte 134-131, l'autre à celui de la porte 134-142. Les coffres de logement étaient assez dissemblables. En *a*¹, l'encastrement était réalisé avec des briques entre-croisées, la pierre (0,45 m \times 0,38 m) posée à 0,75 m de profondeur. En *a*², le coffre n'était fait que de briques cassées, la pierre (0,23 m \times 0,29 m)



Fig. 74. — Salles 134, 135.

étant placée à 0,43 m de profondeur. Dans les deux cas, on ramassa du bois brûlé (restes du poteau pivotant) et des ossements d'animaux.

Nous avons signalé qu'une porte avait été murée après coup. Large de 1,50 m, elle était aussi occupée par un escalier, à en juger d'après la double assise de briques cuites de la marche inférieure, apparue sous l'enduit. La dénivellation était dans ce secteur fréquente. Il en était de même avec la pièce 135, contiguë, en contre-bas cette fois, et où l'on descendait par un plan incliné.

Partout l'incendie avait fait rage. Les nombreuses tablettes de comptabilité recueillies sur le dallage, en avaient été cuites, ce qui nous épargna le soin de leur faire subir après coup, cette opération, indispensable pour leur conservation.

Signalons pour achever cette description et sans pouvoir en donner une explication, une cavité circulaire (diam. : 0,15 m; prof. : 0,05 m), creusée sur un mur de refend (entre 134-135), à un peu plus d'un mètre du niveau.

Salle 135. A un niveau inférieur par rapport à la salle précédente dont elle était séparée par un mur de refend (épais de 0,60 m à 0,50 m), elle était un peu plus petite (6 m × 3,50 m) (fig. 72). Entièrement recouverte d'un dallage de carreaux cuits (32 × 32), avec quelques affaissements, elle trouvait quelque originalité dans la banquette de terre, régnant sur deux côtés (sud et est). Large de 0,40 m en moyenne, de hauteur variable (0,70 m — 0,65 m au Sud; 0,65 m — 0,35 m à l'Est), elle permettait peut-être d'identifier la pièce avec une chambre à coucher (?). La porte 134-135 pouvait être fermée puisque nous avons retrouvé un coffre-logement à l'angle intérieur du passage. Mais il ne s'agissait que d'une fermeture légère, la profondeur du coffre n'étant que de 0,18 m et la pierre habituelle remplacée par un bloc de plâtre, légèrement évidé.

Les traces laissées par l'incendie furent relevées nombreuses sur le mur sud, à l'angle nord-ouest d'où provient une grande masse de tablettes appartenant aussi bien à l'interrègne assyrien qu'à l'époque de Zimri-Lim. Notons aussi, comme recueillis dans cette salle : un fragment de perruque en schiste, des plats en céramique, une jarre dont l'ouverture était masquée par une passoire, une aiguille d'argent, divers fragments en os, dont l'extrémité d'une poignée. Nous avons enregistré aussi, un énorme morceau de soufre, sur le dallage, exactement dans l'axe de la porte.

Salle 133. Il y a peu à dire sur cette petite salle au débouché de laquelle commence un long couloir (139-120), orienté sensiblement Nord-Sud, dont la fonction apparaît double : séparer nettement deux blocs architecturaux et assurer une liaison directe entre la cour 131 et les ateliers, qui occupaient la zone méridionale du Palais.

Salles 127-129 (fig. 75). Quoique en bordure de la grande cour 131, on n'y avait accès que par un long détour, car elles appartenaient à un bloc architectural différent, caractérisé par des salles longues et étroites. Cette appartenance ne fut cependant pas

primitive, ainsi que l'implique l'examen du plan, où l'on voit très nettement deux murs accolés, suite à une extension, réalisée après coup par juxtaposition. Les deux murs (méridional, des salles 132 et 127; septentrional, du couloir 126), n'ont pas la même largeur et le raccord ne s'est pas effectué aussi impeccablement qu'on l'eût souhaité. Une porte assurait primitivement la communication entre cour 127 et salle 132. Elle fut bouchée, sans doute au moment où l'on perça les deux murs contigus 127-126, pour modifier les appartenances. Il y a là un cas typique, mais non isolé, d'un changement d'affectation. A l'origine, les salles 127, 128, 129, 132, formaient un tout. Lorsqu'on isola la salle 132, les trois premières devaient fatalement être rattachées à un autre bloc. Le soin de leur aménagement montre bien qu'on les avait, au départ, destinées à des fonctions plus hautes. C'est la raison pour laquelle nous les décrivons ici.

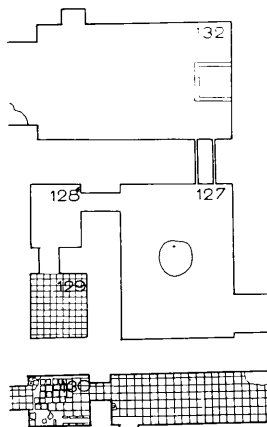


Fig. 75. — Salles à l'ouest de la salle d'audience (127, 128, 129, 130 et début du couloir 68).

Salle 127 (fig. 75). Nous avons appelé salle, ce qui fut peut-être une cour. De forme rectangulaire (8,27 m × 6,15 m), elle fut percée de trois portes : une (murée), ouvrant sur la salle 132; une autre (0,88 m), donnant sur la petite chambre 128; la troisième enfin (2,12 m), creusée à l'angle sud-ouest, à travers les deux murs contigus et se resserrant jusqu'à n'avoir plus que 1,23 m. Le sol était en terre battue, avec, au centre,

une grande plaque circulaire en bitume (diam. : 1,80 m), annonçant l'amorce d'un puisard. L'enduit mural, en boue et paille hachée, avait été recouvert d'une mince couche de chaux jusqu'à une hauteur de 1,95 m, cependant qu'une plinthe en bitume (haut. : 0,40 m) régnait tout autour. Sur la paroi à gauche de la porte murée, nous relevons à nouveau deux cavités circulaires (fig. 76) creusées dans la brique et dont voici les caractéristiques : hauteur au-dessus du niveau : 1,31 m; diamètre : 0,25 m; profondeur : 0,075 m et 0,080 m; distance entre les deux cavités : 0,55 m. Ces cavités se rapportent généralement aux portes.

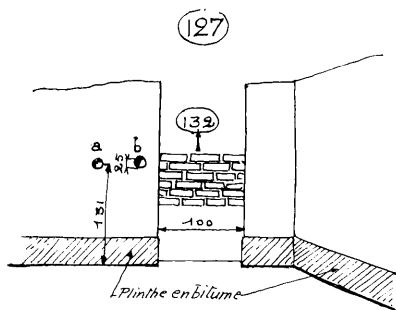


Fig. 76. — Salle 127. Élévation des murs, près de la porte murée 127-132.

lorsque leur vantail est complètement ouvert, mais en cet emplacement nous n'avons retrouvé aucun coffre de crapaudine.

La plaque bitumée et le puisard permettent d'identifier cette pièce avec une cour, ouverte en son milieu, pour laisser passer air et lumière. Mais il avait aussi fallu songer à la pluie, ce à quoi on n'avait pas manqué.

Salle 128. Petite chambre rectangulaire ¹ (3,20 m × 2,80 m) avec un sol en terre battue et une plinthe en plâtre blanc (haut. : 0,45 m à 0,42 m), succédant à la plinthe en bitume (haut. : 0,40 m) qui, de la cour 127, avait été poursuivie sur toute la profondeur du passage, mordant d'ailleurs sur un des côtés de la chambre.

Salle 129. Rectangulaire mais légèrement plus grande que la précédente (3,45 m × 3,20 m), on y arrivait par une porte (larg. : 1,15 m), légèrement désaxée. Elle avait été entièrement dallée de beaux carreaux (32 × 32), assemblés avec le plus grand soin. Les revêtements muraux avaient beaucoup souffert, mais des traces de chaux et de bitume, indiquent que les enduits supérieurs étaient blancs et la plinthe noire. Le dallage portait encore, par places, des restes de bitume. A l'angle sud-est de la pièce, départ d'une canalisation, en très forte pente.

Salle 130. Dans l'état dernier du Palais, servait uniquement de pièce intermédiaire entre grande cour 131 et long couloir 68 (fig. 77). Entièrement dallée à

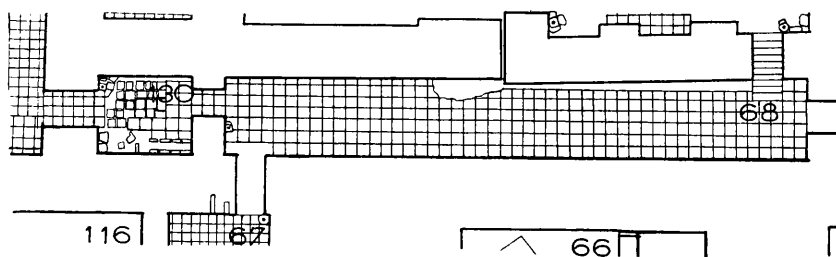


Fig. 77. — Salle 130 et couloir 68.

l'origine de grands carreaux (41 × 41), elle avait subi ultérieurement de nombreuses réfections, contre son mur ouest : petite banquette (long. : 1,50 m; larg. : 0,50 m) en briques cuites et crues mélangées; socle en briques cuites disparates (rectilignes ou incurvées). A l'angle nord-est, emplacement de crapaudine dans un coffre de briques, mal appareillées. La pierre se trouvait placée à 0,36 m sous le niveau du dallage, fait en cette zone, de carreaux de modules variables (35 cm et 40 cm). Nous croyons qu'on peut attribuer à cette petite pièce (3,25 m × 2,80 m) deux affectations bien dif-

1. Avec les irrégularités habituelles dans les dimensions des côtés (3,20 m et 3,10 m; 2,80 m et 2,70 m) fréquentes et presque inévitables dans l'architecture en briques crues. Ces irrégularités étaient d'ailleurs rattrapées partiellement, grâce aux enduits d'épaisseur variable.

férentes. Elle fut d'abord un lieu de passage entre cour 131 et couloir 68, ouvert des deux côtés pour assurer des communications rapides. On songea ensuite à masquer aux yeux indiscrets de tous ceux qui fréquentaient la cour 131, la longue enfilade du couloir 68. Un moyen radical fut employé : on mura la baie 130-68. Dès lors, la pièce 130 cessant d'être réservée aux communications, devint probablement la demeure de gardiens, à qui l'on devrait ces aménagements minables signalés plus haut : banquettes, socle d'angle et installation d'une porte légère (entre 130 et 131), de façon à s'isoler eux-mêmes quand ils le désireraient. On peut s'étonner de la médiocrité de certaines installations, qui sont en si saisissant contraste avec le raffinement qui se manifestait à proximité immédiate, dans les zones réservées au souverain. Dans tous les palais, il y a, ici et là, des recoins voués au laisser-aller. Avec son immensité, le Palais de Mari ne pouvait faire exception¹.

..

Face occidentale de la cour 131 (pl. XIX, 4). Avec les salles 116, 115 et le couloir 114, on pénètre dans un bloc architectural différent, fonction de la cour aux peintures, 106. Avant d'y accéder il faut encore décrire la salle 189, à l'angle nord-ouest de la cour 131.

Salle 189 (fig. 78). De forme trapézoïdale (longs côtés : 8,60 m et 8,46 m; petits côtés : 3,24 m et 3,14 m) elle fut à un moment, percée de quatre portes, assurant les communications à l'Est, avec le couloir 152; au Nord, avec la zone des chambres A-J; à l'Ouest, avec les couloirs 114 et 112; au Sud, avec la cour 131. Les trois premiers passages furent retrouvés murés, ce qui dut changer complètement la fonction de la chambre. Celle-ci présente la marque de remaniements multipliés, en particulier dans un dallage où les carreaux complets (32 × 32) coexistent avec des morceaux où l'irrégularité domine.

Trois crapaudines furent retrouvées à chacune des portes : *a* (sud), *b* (nord) et *c* (est). Voici leurs caractéristiques respectives (fig. 79) :

a) Coffre en briques cuites, assez mal appareillées, disposées en encorbellement (long. : 0,75 m; larg. : 0,50 m). La pierre en gypse (long. : 0,41 m; larg. : 0,33 m)

1. Naturellement, partout où il y a réemploi et utilisation de matériaux hétéroclites, on peut aussi songer aux temps qui ont suivi la destruction de la ville et qui virent la réinstallation de quelques rescapés au milieu des ruines. Nous avons préféré attribuer aux gens de Mari, même ce qui est imparfait et ne les diminue pas, au contraire.

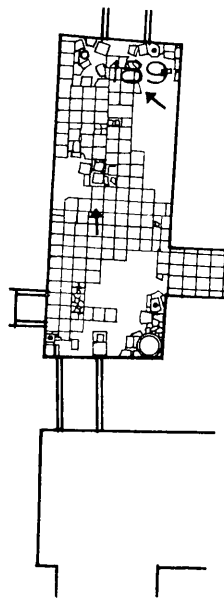


Fig. 78. Salle 189.

placée à une profondeur de 0,62 m sous le niveau, était caractérisée par un large évidement (diam. : 0,23 m; prof. : 0,08 m). Dans le coffre, furent recueillis les objets

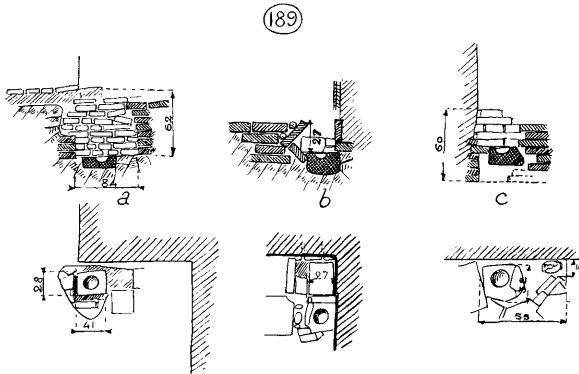


Fig. 79. — Salle 189. Coffres et pierres de seuil.

suivants : une jatte en céramique à parois très épaisses; un moyeu de char votif en terre cuite; quelques fragments de cols de jarres; un morceau de plaque rectangulaire en bronze (72 mm × 41); quelques ossements d'animaux.

b) Coffre en briques cuites disposées de champ. La pierre en gypse était placée à 0,27 m du niveau. La porte avait été murée.

c) Coffre en briques cuites (0,55 m × 0,32 m), construit partiellement en encorbellement. La pierre en gypse était placée à 0,32 m de profondeur, sur un sol mal nivelé. Près d'elle, on avait déposé une petite jarre, contenant des tessons et des ossements d'animaux. La porte fut retrouvée murée.

La salle présentait les aménagements suivants. A l'angle sud-ouest, une grande jarre, du type de celles encore *in situ* dans la cour ¹, était dressée, sa base enfoncée dans le sol. Tout à côté, un foyer (long. : 0,30 m; larg. : 0,18 m; haut. : 0,075 m) fait de briques cuites. A l'angle nord-est, un puisard (fig. 80) d'un type nouveau : l'orifice est un conduit vertical, construit en briques, qui est prolongé par deux anneaux de céramique (diam. : 0,80 m), assez bombés et eux-mêmes continués

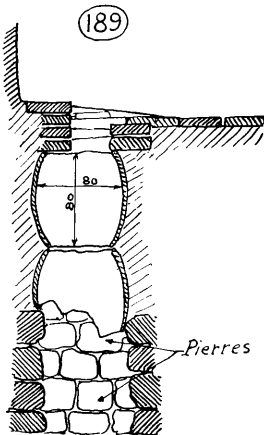


Fig. 80. — Salle 189. Détail d'un puisard en briques, céramique et pierre.

1. *Infra*, p. 207.

par un puits en maçonnerie. L'ensemble s'enfonçait à une profondeur de 2,70 m sous le niveau de la chambre.

Le gros œuvre, pour l'essentiel en briques crues, laissait cependant apparaître sur les deux longs côtés, une plinthe en briques (32×32), dressées de champ. L'enduit mural portait de violentes marques d'incendie qui n'avait toutefois pas fait disparaître, ici et là, des traces de peinture. Ajoutons que le niveau de la chambre était en net contre-bas par rapport au passage 189-131, entièrement carrelé (36×36) et légèrement bombé. Sans doute avait-on voulu éviter que les eaux de pluie, tombant dans la cour 131, ne viennent inonder la salle. Ici encore il est bien difficile, sinon impossible, d'identifier les derniers occupants. C'est exactement un cas identique à celui de la salle 130, juste en face, de l'autre côté de la cour 131. Serviteurs, gardiens du Palais — et il en fallait à l'entrée du couloir 114 — ou rescapés de la ruine de la ville? La proximité du quartier où nous avons vu ces derniers réinstallés, nous incite ici à adopter plutôt la seconde hypothèse.

CHAPITRE VI

LA COUR 106

(Pl. XXIII-XXV)

Si la cour 131 fut la plus grande du Palais, la cour 106 l'emportait, non par les dimensions, mais par l'harmonie de ses proportions et surtout le raffinement qui présida à sa décoration. Tous ses murs avaient été en effet ornements de peintures dont la réapparition après quelque quatre mille ans ne fut pas pour nous une surprise totale — nous dirons plus loin pourquoi — mais cependant une révélation. La cour 106 ne formait pas un tout en elle-même, car on ne saurait la séparer de la salle 64, que l'on devait traverser pour arriver dans la salle du trône 65, le cœur du Palais. L'examen du plan est convaincant : le bloc architectural 106-64-65 forme une remarquable unité, exécutée d'ensemble, après que ses lignes eussent été tracées par le même architecte. A leur apogée, les rois de Mari pouvaient, sans crainte d'être égalés, offrir à leurs sujets ce témoignage de leur puissance et à leurs visiteurs étrangers, ce spectacle de goût, dont la renommée avait largement dépassé les frontières de l'État. On comprend sans difficulté que le roi d'Ugarit ait expédié son fils en lui imposant un voyage de plus de quinze cents kilomètres, aller et retour, pour voir « la demeure de Zimri-Lim »¹ et lui rapporter avec ses souvenirs, quelques idées dont il pourrait s'inspirer pour sa propre résidence. Malgré la destruction impitoyable et plusieurs milliers d'années d'abandon, la conservation de ce secteur était telle, qu'après dégagement et nettoyage, cette architecture n'avait perdu que bien peu de sa puissance de suggestion. Quand des murs sont encore debout sur une hauteur de cinq mètres et même s'ils ont été amputés d'à peu près autant, on n'a pas grand effort d'imagination à faire, pour reconstituer un cadre et évoquer l'une ou l'autre des manifestations qui un jour s'y déroulèrent. La richesse documentaire des archives recueillies, permet en effet de voir évoluer des gens, dont nous n'ignorons ni les noms, ni les fonctions, et dont il est aisé aussi de deviner tous les comportements.

La cour 106 assurait les communications avec d'autres secteurs du Palais : les appartements privés du roi, à l'angle nord-ouest ; les écoles et un bloc résidentiel, à l'Ouest ; enfin, une zone réservée à l'intendance.

Entre les deux plus grandes cours 131 et 106, on circulait en empruntant un couloir en équerre, qu'un resserrement oblige à scinder en deux parties, 114 et 112.

1. *Syria*, XVIII (1937), pp. 74-75, avec le texte de l'introduction adressée par Hammurabi à Zimri-Lim.

Couloir 114 (fig. 81). Long de 11,50 m, large de 3,55 m, on y pénétrait de la cour 131 par une vaste baie (larg. : 2,10 m). Le sol était de terre battue, mais le bas des murs était partout rehaussé avec une plinthe en plâtre teinté gris, de hauteur variable (0,60 m dans les portes; 0,33 m le long des parois).

Couloir 112 (fig. 82). Long de 15 m, large de 3,65 m, il faisait suite au couloir 114, le raccord se trouvant resserré (2,65 m) par un double pilastre.

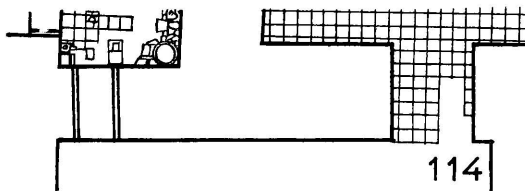


Fig. 81. — Couloir 114. Angle nord-ouest de la cour 131.

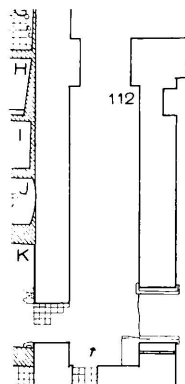


Fig. 82.
Couloir 112.

Le sol était de terre battue, avec, en surface, une mince couche de plâtre blanc. Au bas des murs une plinthe (haut. moyenne : 0,37 m), en plâtre teinté gris. Sur les murs, un enduit de plâtre blanc. A l'extrémité du couloir, trois portes étaient percées : la plus majestueuse, au Sud, donnant accès à la cour 106; une autre, en face, ouvrant sur la zone retrouvée très bouleversée; la dernière, à l'Ouest, sur la salle 111 et de là, vers les appartements royaux. A l'angle sud-ouest, un coffre de fondation (1,57 m × 1 m), malheureusement violé (fig. 83). Construit en briques cuites (32 × 32 × 6), appareillées avec un mortier de terre, il s'enfonçait à 1,44 m sous le niveau. Le fond ne semble pas avoir été dallé. En tout cas, rien n'en aurait subsisté. Seules épaves recueillies : quelques ossements d'animaux, des fragments d'œuf d'autruche. Ainsi les abords immédiats des deux grandes cours 131 et 106, avaient été sanctifiés par des dépôts, placés tous deux à l'angle du portail (à

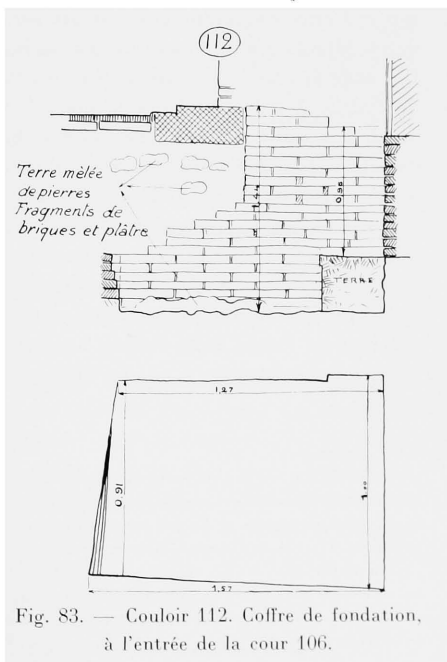


Fig. 83. — Couloir 112. Coffre de fondation, à l'entrée de la cour 106.

gauche, dans le cas de la cour 131¹, à droite, dans celui de la cour 106). Il est regrettable que ni l'un ni l'autre n'aient échappé au pillage antique.

Salle 115 (pl. XXII). Pour ne point avoir à revenir sur nos pas, il nous faut décrire cette petite pièce (fig. 84), que l'on avait immédiatement à main gauche,

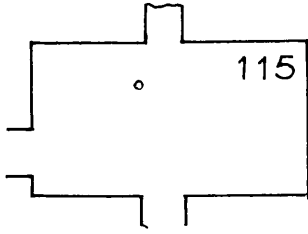


Fig. 84.

Salle 115 aux archives.

lorsque arrivant de la cour 131, on avait fait quelques pas dans le couloir 114. Quand le haut de ses murs apparut, nul n'aurait pu supposer ce que masquaient les éboulis. De forme rectangulaire (7 m × 4 m), entièrement dallée de carreaux cuits (33,5 × 33,5)², elle se présentait avec deux niches murales (pl. XXII, 1) en vis-à-vis (larg. : 1,15 m; prof. : 1,45 m), aménagées sur les longs côtés. Niches et sol étaient jonchés de tablettes, abandonnées dans le plus grand désordre et pour le plus grand nombre, cassées dans l'antiquité. Plusieurs milliers de documents surgissaient brusquement,

en une couche épaisse de 0,30 m à 0,40 m (pl. XXII, 2), dont le dégagement réclama plusieurs campagnes. Au premier examen, le regretté François Thureau-Dangin à qui le butin épigraphique avait été soumis, y reconnut une importante correspondance diplomatique remontant aux derniers rois de Mari. La salle 115 devenait donc la « salle des archives diplomatiques »³ et pour cette raison une des plus précieuses du Palais. A part le dallage de son sol, aucun raffinement pourtant dans l'aménagement. Les murs avaient reçu l'enduit habituel en boue et paille hachée. La plinthe de plâtre du couloir 114, prolongée dans le passage 114-115, s'arrêtait juste à l'entrée de la chambre. Si les assises inférieures de la niche est, étaient en briques cuites, rien de semblable ne se relevait dans la niche en face. On s'explique mal la présence d'un puisard, à 1,15 m de la niche est, sinon par un changement d'affectation de la chambre, devenue à la fin de la dynastie, la réserve des documents de la chancellerie. On se représente assez bien le roi prenant connaissance dans la salle 132, des lettres arrivant au Palais et les faisant emporter ensuite, en un lieu sûr pourtant suffisamment proche, pour qu'il pût les faire rechercher s'il en avait besoin.

1. *Supra*, p. 17.

2. Ce dallage n'a pas été porté sur le plan d'ensemble qui est donc à rectifier sur ce point, car nos notes de chantier sont formelles à cet égard.

3. Thureau-Dangin ne fut pas long à en faire connaître un échantillon, *Textes de Mari*, dans *RA*, XXXIII (1936), pp. 171-176. Peu après, G. Dossin n'avait pas de peine à montrer tout l'intérêt de ces Archives, des lettres pour la plupart. *Les archives épistolaires du Palais de Mari*, dans *Syria*, XIX (1938), pp. 105-126. Tout l'ensemble est actuellement en cours de publication, sous le titre *Archives royales de Mari*, en deux collections distinctes : autographies (*ARM*) et transcriptions-traductions-commentaires (*ARMT*), la première dans la série *TCL*, du Louvre, la seconde par les soins de l'Imprimerie Nationale.

Après la première prise de Mari en l'an 33 de Hammurabi, le roi de Babylone chargea quelques-uns de ses fonctionnaires de mettre un peu d'ordre dans cette masse documentaire ¹. Raison officielle, car on peut aisément supposer que le souverain victorieux désirait avoir quelque lumière sur le contenu de cette correspondance qui lui révélerait — et il ne se trompait pas — les secrets d'une diplomatie qui s'était, depuis des années, heurtée à la sienne. Il ne restait rien de ces rangements, annihilés au cours de la ruine définitive, en l'an 35. Aux archivistes avaient succédé les soldats. Ceux-là avaient été indiscrets, ceux-ci furent des incendiaires. Heureusement le feu n'avait pas que des propriétés dévastatrices. Il ne pouvait que sauvegarder les tablettes cunéiformes, en les durcissant.

Salle 111 (fig. 85). Cette salle (5,80 m × 3,60 m) prolonge le couloir 112 et elle appartient par conséquent encore, au bloc architectural qui s'ordonne autour de la cour 106. C'est la raison pour laquelle nous la décrivons ici. Sa fonction est sans nul doute d'être un intermédiaire ² entre les zones officielles et le quartier des appartements privés. Et ce, malgré un aménagement, déroutant au premier abord. On est en effet surpris de trouver une baignoire, dans une pièce que l'on considère, eu égard à son emplacement, comme vouée surtout aux communications. Cependant il n'est nullement certain que ce réceptacle n'ait pas été installé là, au moment de la réinstallation dans les ruines, car la salle 111 touche directement à la zone réaménagée.

Tout son sol était recouvert d'un dallage de carreaux homogènes (32 × 32). A chacune des deux portes, une crapaudine, avec les caractéristiques suivantes :

c (vers 113), logement hexagonal en briques cuites, souvent cassées. La pierre, en gypse, reposait à une profondeur de 0,58 m.

c' (vers 112), logement rectangulaire (0,65 m × 0,47 m) en briques cuites. La pierre (long. : 0,27 m) en diorite, avait été placée à une profondeur de 0,55 m. Quelques ossements d'animaux l'accompagnaient.

Nous avons signalé la bonne qualité du dallage. Indiquons l'emploi, dans l'axe de la porte 111-112, d'une brique estampée au nom de Zimri-Lim. La baignoire (long. extér. : 0,765 m, intér. : 0,67 m; larg. extér. : 0,60 m, intér. : 0,54 m; haut. totale, intér. : 0,70 m) avait été enchâssée dans le dallage, d'où elle émergeait de 0,33 m. A 0,60 m de la baignoire, un puisard fut repéré grâce au trou percé dans une brique. Un sondage permit de reconnaître qu'il s'enfonçait à une profondeur de plus de dix mètres.

1. THUREAU-DANGIN, *Sur des étiquettes de paniers à tablettes provenant de Mari, dans Symbolae Paulo Koschaker Dedicatae* (1939), pp. 119-120.

2. Ce n'est pas le seul, car la salle 110, contiguë, remplit le même office, quoique plus limité. *Infra*, p. 169.

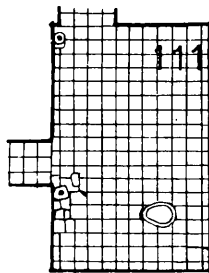


Fig. 85. - Salle 111.

A l'angle sud-ouest, une grande jarre (haut. : 0,55 m), à fond arrondi, décor ondulé en haut de la panse, col cassé, était adossée dans l'encoignure. Nous avons noté quelques fragments de céramique ayant appartenu à des séries communes du Palais : grands plats à large rebord, jarre à pied tourné, jarre à panse bien galbée et pied tourné, assiette en terre fine et pied tourné.

Un os d'animal reconnu pour un col de fémur, fut aussi ramassé. Dans cette confusion, des tablettes furent enfin recueillies.

Le revêtement mural était en boue et paille hachée. Sur la paroi occidentale, une plinthe en morceaux de céramique, apparut sous l'enduit qui la masquait par conséquent. Il ne s'agissait donc que d'un renfort, sans aucun souci d'esthétique.

Cour 106 (pl. XXIV, 1). Par la superficie, elle est la deuxième du Palais, mais par le soin qui présida à son aménagement, certainement la première. De forme rec-

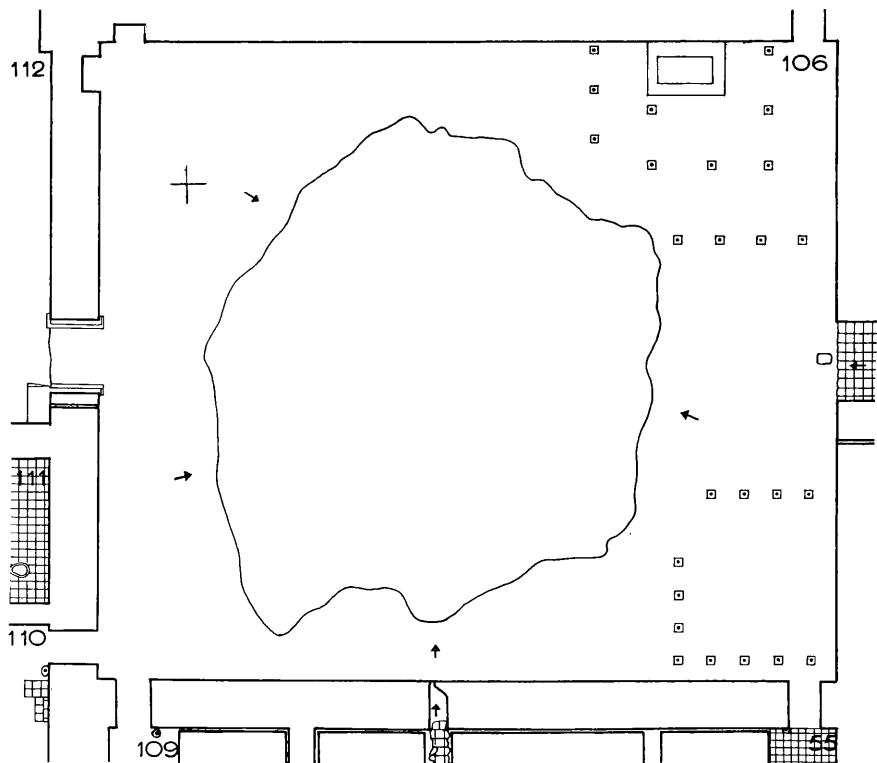


Fig. 86. — Cour 106.

tangulaire, avec les légères irrégularités, impossibles à éviter avec une architecture de briques crues (longs côtés : 29,55 m à l'Ouest contre 29,31 m à l'Est; petits côtés, 25,65 m au Nord contre 25,55 m au Sud), elle devait produire chez les visiteurs qui y pénétraient après avoir emprunté les longs couloirs 114 et 112, le plus vif saisissement. Les murs conservés au grand portail nord (pl. XXIV, 2) sur une hauteur de 1,68 m, moins bien à l'angle nord-est (pl. XXV, 2), où ils avaient davantage souffert de l'érosion, se relèvent au fur et à mesure que l'on s'avance vers le Sud. Au grand portail qui ouvre de la cour 106 sur la salle 64 (pl. XXIV, 4), ils dépassaient 3 mètres, au moment du dégagement. Et cette élévation qui n'atteint pas encore à celle que l'on rencontrera plus avant, permet de mieux comprendre ce que devait suggérer cette architecture lorsqu'elle était intacte.

La cour 106 (fig. 86) était percée de six portes, très adroitement placées, pour créer une impression de majesté (grâce aux deux larges baies, disposées en vis-à-vis dans l'axe N.-S.), sans que l'attention fût attirée par des ouvertures, indispensables sans doute, car le propre d'une cour est d'assurer des communications entre divers secteurs, mais dont l'implantation mal calculée aurait nui aux grandes perspectives qui seules devaient ici compter. Ainsi les quatre autres portes se cachent en quelque sorte, aux angles : deux au nord-ouest (vers 110 et les appartements royaux; vers 109, en direction des écoles); au sud-ouest (vers 55 et le quartier administratif); au sud-est (vers 116, un cellier qu'on est assez étonné de trouver là, mais qu'il sera peut-être possible d'expliquer).

Des six portes de la cour 106, la plus remarquable dut être celle par laquelle on y pénétrait, en arrivant du Nord (pl. XXIII). Large de 3 mètres, elle était d'un type inédit et sa description n'est pas aisée, compte tenu des complications architecturales. Plans et relevés de détail, photographies (pl. XXIV, 2, 3) permettront, nous l'espérons, à ceux qui n'ont pu la voir et l'examiner, d'en comprendre le mystérieux agencement. Chaque pied-droit, entièrement construit en briques crues de modules variables (33×33 ; 34×34 ; 43×43) se présentait côté passage avec deux¹ sinon quatre avancées médianes (haut. : 0,40 m et 0,35 m) (fig. 87), correspondant à un rétrécissement de la largeur du mur (passée de 1,95 m à la base à 1,56 m à la hauteur des avancées). Il en résultait deux (ou quatre) saillants, revêtus de plâtre blanc et des rentrants, tous peints en ocre rouge (fig. 88). À la base de chacun des pieds-droits, une grande dalle de pierre de gypse, monolithe (larg. : 0,54 m; long. : 2,10 m; épais. : 0,20 m), avec un ressaut de 0,20 m en retrait, percé de deux trous de mortaises rectangulaires (long. : 7 mm; larg. : 3 mm; prof. : 80 à 85 mm)². Ces derniers suggèrent

1. Deux seulement sont visibles sur les photos et portées sur les plans définitifs. Il semble qu'il y en ait eu au moins deux autres, à en juger d'après un arrachement constaté au pied-droit de l'Ouest. Cf. figure 87.

2. Ce sont les dimensions de la dalle à l'Est. Donnons ici quelques renseignements complémentaires. Hauteur du ressaut : de 30 mm à 35 mm. Distance de mortaise à mortaise : 1,17 m. En ce qui concerne la dalle à l'Ouest (long. : 2,15 m; épais. : 0,25 m), la distance de mortaise à mortaise n'est que de 0,91 m.

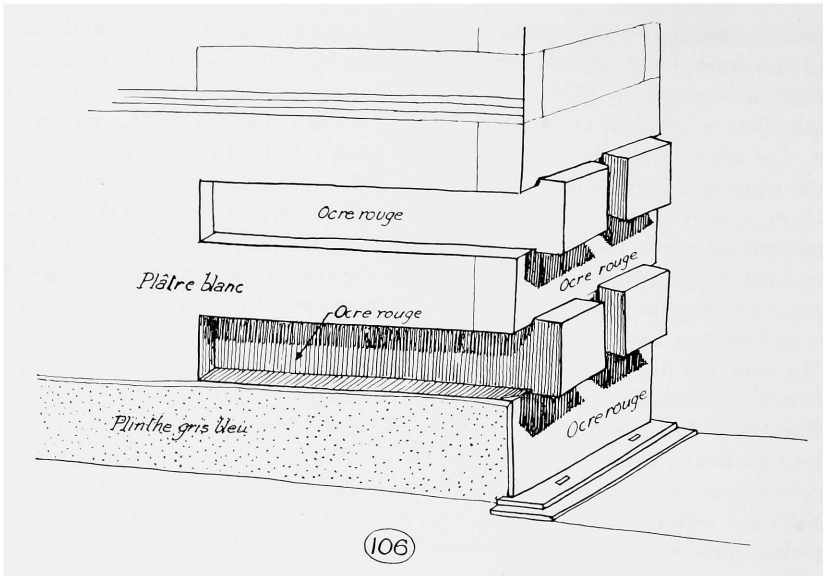


Fig. 87. — Cour 106. Pied-droit ouest de la porte 112-106.

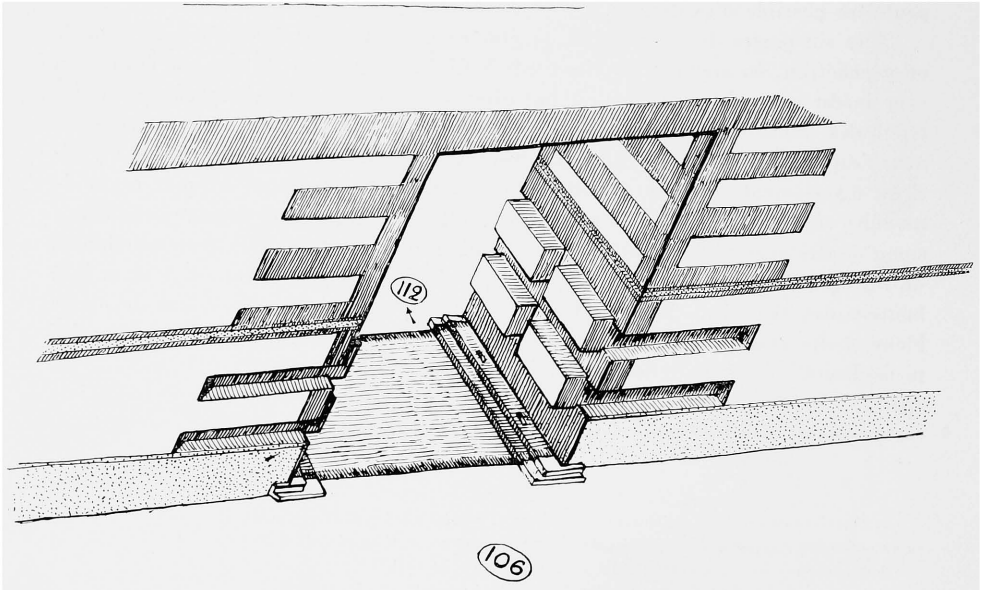


Fig. 88. — Cour 106. Reconstitution de la porte 112-106.

de toute évidence l'encastrement d'un panneau en bois, de chaque côté (fig. 89) ¹. Quant aux grands évidements latéraux, nous y voyons le logement de poutres mobiles,

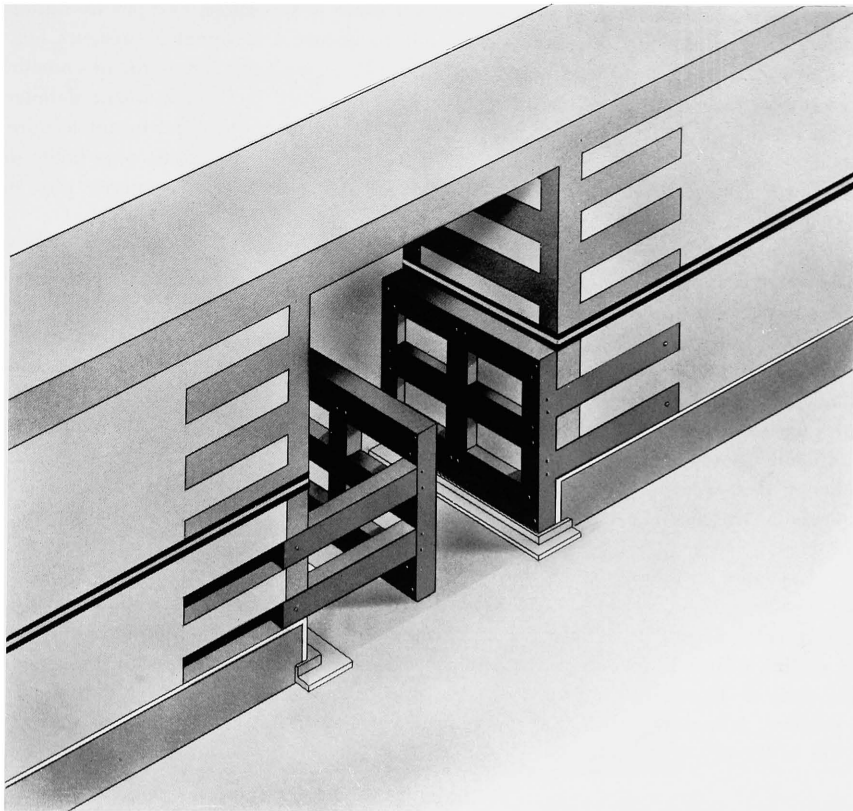


Fig. 89. - - Cour 106. Reconstitution de la porte.

en relation avec la fermeture et l'ouverture du passage, la cour 106 ne devant pas être accessible en tout temps. Or cette baie où il n'y avait aucune porte ², ne pouvait rester toujours béante et on avait imaginé de l'interdire de cette façon. Ce barrage avait au moins cet avantage qu'il ne masquait pas les perspectives, car les poutres ³

1. Dans chacun des trous de mortaises, du bois carbonisé fut recueilli, ce qui confirme cette hypothèse.

2. Aucune crapaudine ne fut retrouvée, ni intérieurement, ni extérieurement.

3. Les éléments de l'une d'elles, carbonisés et certainement *in situ*, reposaient encore sur l'évidement du pilier est, côté couloir 112.

soit inférieures, soit supérieures, avaient été placées à une hauteur telle qu'elles ne gênaient la vue de quiconque (fig. 89) ¹.

Bien que le sol de la cour ait été largement et irrégulièrement défoncé en son centre ², on peut admettre qu'il avait reçu sur toute la superficie, non pas un dallage comme précédemment ³, et comme nous aurons encore à le signaler plusieurs fois ⁴ dans le Palais, mais un très épais revêtement de plâtre, véritable béton que nos pioches avaient respecté mais que nous devons retrouver en 1950, complètement défoncé. Il est certain que ce raffinement posait des problèmes techniques qui furent admirablement résolus et très certainement à la satisfaction du roi. Il était plus facile de placer un dallage que de couler une couche de béton destinée à recouvrir plus de 750 mètres carrés d'un seul tenant ⁵.

Ce premier raffinement s'accordait avec la suite : la totalité des murs était recouverte d'un enduit de plâtre blanc, souligné par une plinthe et rehaussé par une série de peintures, dont la réapparition ne fut pas pour nous, nous l'avons dit, une surprise totale car dans le secteur des appartements royaux, dégagé un an avant, nous en avons déjà ramassé ou repéré quelques lambeaux ⁶. Il nous avait semblé plausible d'admettre, qu'avec un peu plus de chance, nous pourrions nous trouver un jour devant des compositions mieux conservées. Nous dirons ultérieurement comment cet espoir se trouva comblé au-delà de tout ce que nous avions envisagé, puisque des ensembles figuratifs avaient survécu à la destruction aggravée par l'incendie. En ce moment nous ne précisons que la décoration proprement architecturale.

Les murs en briques crues, de modules divers ($37 \times 37 \times 12$; $43 \times 43 \times 13,5$; $65 \times 44 \times 13,5$), avaient été comme d'habitude, pensions-nous, recouverts d'un enduit, celui-ci masqué ensuite par un revêtement de plâtre. Telle était l'apparence, en réalité, c'était beaucoup plus complexe. En examinant l'un après l'autre, chacun des côtés de la cour, nous avons observé toute une succession d'opérations, faciles à préciser. L'épaisseur du revêtement mural variait sur les parois ouest et est entre 7 cm et 9 cm. On rencontrait en effet, de l'extérieur vers l'intérieur (fig. 90) : une

1. A un peu plus de 0,50 m au-dessus du niveau du sol, pour les basses, à 1,15 m pour les plus hautes. On peut supposer que chacune des barrières était faite de deux éléments. Tirés, ils devaient venir se placer l'un contre l'autre. En tout cas les dimensions s'accordent bien : la baie est large de trois mètres. Lorsque les poutres se sont rejointes, elles sont déployées sur 3,10 m. Avec une équerre placée *sur* chacun des saillants, on faisait des poutres d'un même niveau, un tout homogène et solide. Ce système de fermeture à clairevoie était d'une manœuvre aussi simple que rapide.

2. Sans doute par les pillards et destructeurs antiques, peut-être à la recherche de la nécropole royale (?).

3. Vestibule 156, avant-cour 154, cour 131. *Supra*, p. 10, 12, 57.

4. Cours 1, 14, 15, 136, 146, 148, etc.

5. Il serait tentant de supposer ici, comme dans la cour 131, une plantation de palmiers, à l'image de la peinture murale, à quelques mètres de là. Nous n'avons pourtant recueilli aucun indice qui permette de transformer cette possibilité en probabilité.

6. Signalés dès notre rapport préliminaire, *Syria*, XVI (1936), pp. 18-19, et pl. IV.

couche de plâtre (1 cm à 1,5 cm) recouvrant un enduit de boue (3 cm à 4 cm), piqueté pour faciliter l'adhérence et placé lui-même sur un deuxième enduit de boue (2,5 cm à 4 cm), rainé pour la même raison. On arrivait enfin sur l'appareillage en briques. Ainsi, trois couches protectrices (la dernière ornementale), se trouvaient superposées.



Fig. 90.

Cour 106. Technique de la pose de l'enduit de plâtre.

Au Sud, procédé identique, puisqu'il y avait aussi trois couches (fig. 91), mais beaucoup plus compactes, avec une épaisseur totale de 20 cm! Il faut dire immédiatement que ce mur avait été plusieurs fois remanié et qu'il nous a révélé une technique architecturale que nous n'avions pas jusqu'alors soupçonnée, sans doute parce que partout les appareillages de briques crues étaient demeurés masqués par leur enduit. On avait en effet construit, d'abord en juxtaposant de grands blocs, plus hauts que larges (fig. 92), et en les surélevant *ensuite* par grands plans hori-

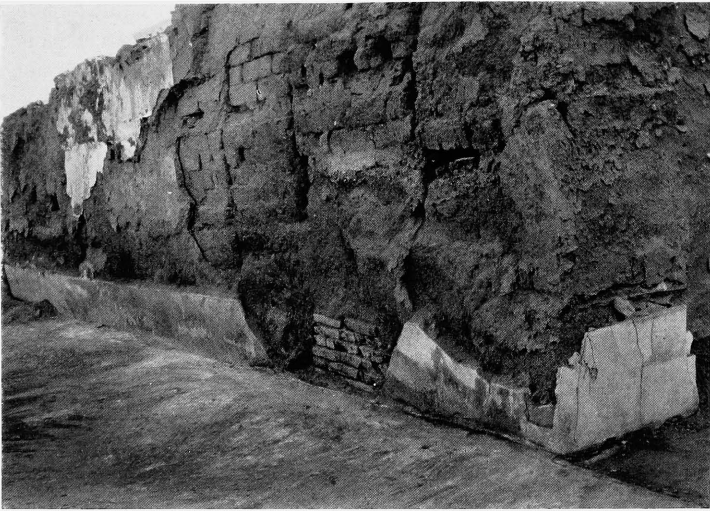


Fig. 91. — Cour 106. Pied-droit est, de la porte 106-64.

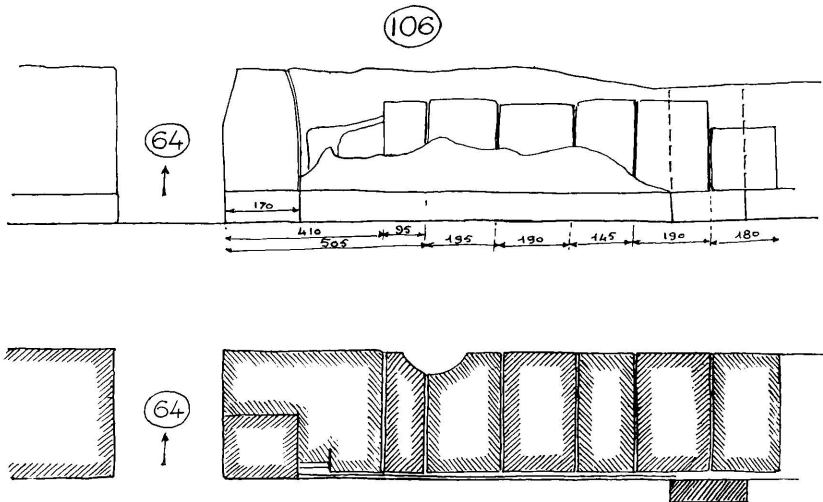


Fig. 92. — Cour 106. Mur sud. Technique de la construction.

zontaux. Ces derniers assuraient en somme la liaison, renforcée par des chaînages de bois¹, noyés dans la masse des briques et contribuant à maintenir la cohésion. Vérification faite immédiatement, nous pouvions noter que la même technique se répétait sur les deux autres murs, est et ouest, de la cour, mais pas au Nord.

Sur tous les côtés de la cour, une plinthe soulignait le bas des murs. Faite de plâtre teinté de gris-bleuté (épais : 4 cm), arrêtée en biseau, elle n'avait pas toujours la même hauteur (0,52 m à 0,48 m), mais ces irrégularités sont sans doute involon-

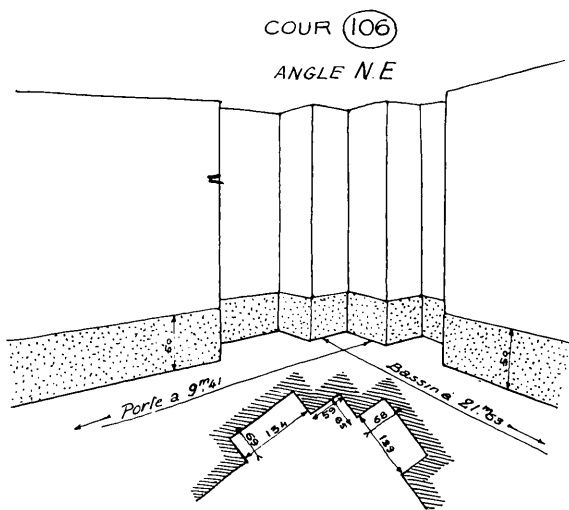


Fig. 93. — Cour 106. Angle nord-est.

taires et, dans certains cas, elles s'expliquent par des affaissements de la construction². Nous avons en effet pu remarquer que le bétonnage du sol de la cour avait été exécuté, une fois la plinthe achevée. La pose de cette dernière, partout parfaite, était encore plus manifeste, là où les lignes étaient compliquées par de multiples décrochements. Ainsi à l'angle nord-est (fig. 93), où l'on remarquait deux niches murales, presque identiques (au Nord, 1,34 m × 0,69 m; à l'Est, 1,29 m × 0,68 m)³, que nous ne savons comment interpréter mais dont nous pouvons tout au moins apprécier l'élégante ordonnance (pl. XXV, 2).

1. Des restes de bois carbonisé retrouvés dans les murs, à 2 m au-dessus du niveau de la cour.

2. Parfois le revêtement mural en plâtre, a glissé et a mordu sur la plinthe. Mais ces défauts ne sont qu'apparences, car elles se sont certainement produites après la destruction du Palais et alors qu'il était déjà enseveli.

3. La niche nord, est à 9,41 m de la porte; la niche est, se trouve à 21,63 m du bassin dont il sera question plus loin.

Celle-ci se manifestait d'autre façon, par l'ornementation que l'on avait prévue pour rompre la monotonie de murs blancs. A une hauteur variant de 1,82 m à 2,09 m, on avait fait courir un triple bandeau trichrome (ocre rouge, bleu de cobalt, ocre rouge) (larg. : 0,12 m) (fig. 94). Il n'en fallait pas plus pour accentuer cette unité architecturale que déjà la plinthe avait soulignée. Nous ignorons si ce bandeau était répété plus haut. C'est possible, mais non certain, car sa largeur, très heureuse du sol où on l'appréciait, aurait paru mesquine, considérée de trop loin. Il est vrai

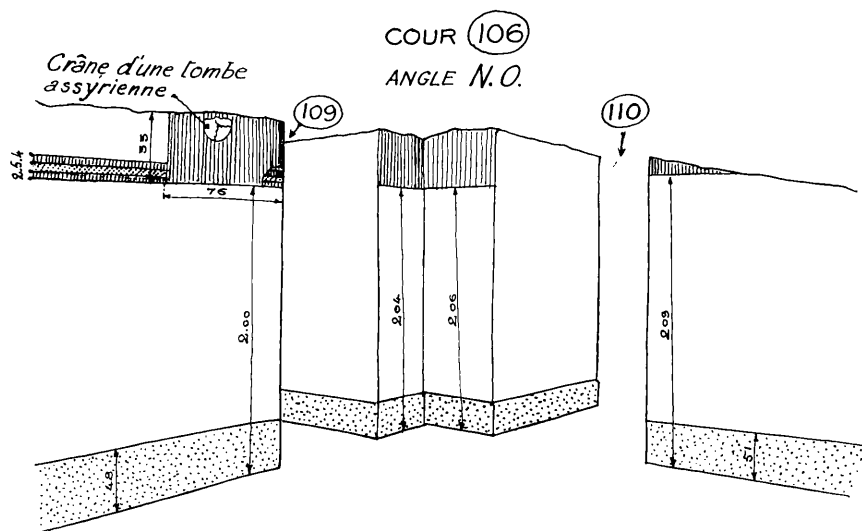


Fig. 94. — Cour 106. Angle nord-ouest.

qu'on aurait pu l'augmenter, mais nous pensons que ce ne fut pas le cas. Cette touche de couleur n'était pas la seule, car les encadrements des portes et les encoignures avaient été eux aussi et sensiblement à hauteur du bandeau, teintés de rouge (fig. 94), la couleur se trouvant répartie en larges bandes horizontales et latérales. Nous rappelons que le portail 112-106 était lui aussi recouvert de peinture rouge, mais la baie 106-64 (pl. XXIV, 4) ne semble pas avoir reçu ce décor. Il est vrai qu'elle avait eu beaucoup mieux, car à droite (en regardant vers le Sud) on pouvait contempler, immédiatement au-dessus de la plinthe, le panneau peint de l'Investiture et, toutes proches de ce dernier, d'autres compositions historiées où les artistes de Mari avaient montré qu'ils étaient aussi capables de faire autre chose que de tirer des traits ou d'assembler des bandeaux, en les coloriant¹.

1. Pour tout cela, le tome 2, *Les Peintures murales*.

Dans cette grande cour ouverte, il était indispensable qu'une décoration aussi riche fût protégée de la pluie, du soleil et des intempéries en général. C'est à cette préoccupation que répondent certainement vingt-cinq petits cubes de pierre (fig. 86 et 95), enfoncés dans le sol, suivant certains alignements. Généralement en calcaire, plus rarement en schiste, ces éléments (31 cm × 31; 32 × 32; 33 × 33), sont évidés d'un logement qui rappelle, mais en plus petit, celui des crapaudines (diam. moyen : 5,5 cm; prof. : *id.*). Leur face supérieure seule apparaît, au niveau du sol bétonné.



Fig. 95. — Cour 106. Cubes de pierre, enchâssés dans le sol.

L'interprétation ne semble pas faire de doute : il s'agit du logement de hampes mobiles¹, destinées à supporter une couverture légère en tissu ou en nattes, modifiable suivant les saisons et les nécessités.

Il est probable d'autre part que les toits en terrasses des chambres diverses, contiguës à la cour 106, débordaient largement sur elle, constituant ainsi des avancées protectrices. Celles-ci abritaient non seulement les bandes géométriques peintes, mais surtout la peinture de l'Investiture, elle en dehors de la couverture mobile, d'après la disposition des supports dont l'implantation est assurée par les cubes de pierre. On comprend d'ailleurs pourquoi on semblait n'avoir pas eu ce souci : on avait voulu qu'en tout temps, la porte monumentale ouvrant sur la salle 64, fût largement dégagée et que la perspective fût totalement sauvegardée.

La même raison n'existait pas pour l'installation, à bien des égards énigmatique, relevée au pied du mur est et toute enveloppée de cubes-supports. Il s'agit d'un bassin

1. Des aménagements absolument identiques dans nos marchés parisiens, où le bétonnage des trottoirs est parsemé de cavités destinées au même office.

rectangulaire (long. extér. : 2,95 m; intér. : 1,95 m; larg. extér. : 1,94 m; intér. : 0,97 m; prof. : 0,30 m) (pl. XXV, 4), construit une fois la cour finie, car la plinthe gris bleu, se retrouve derrière lui, sans discontinuité (fig. 96). Ce qui surprend bien davantage,

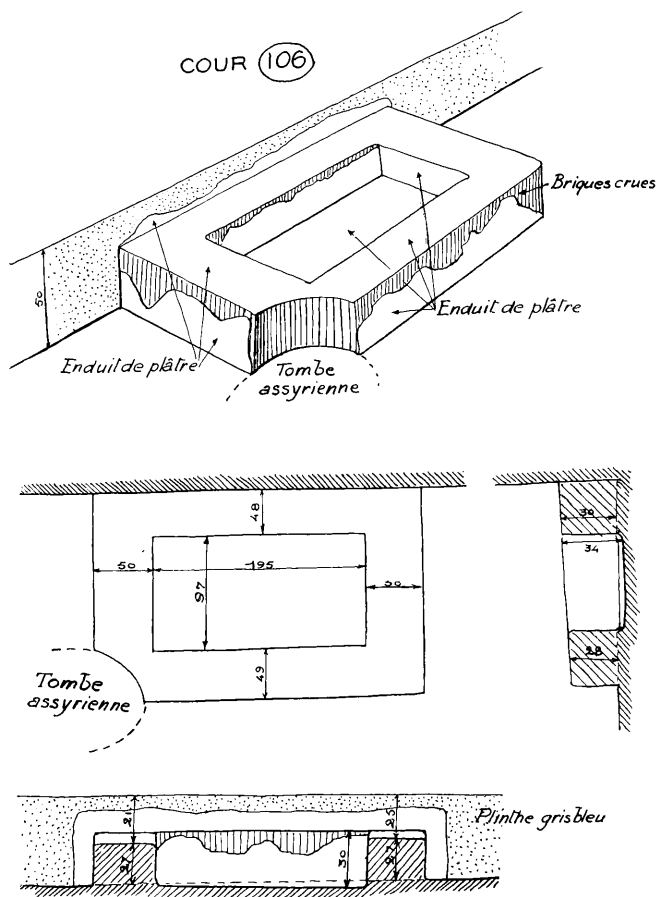


Fig. 96. — Cour 106. Bassin en briques et plâtre où fut trouvée la tête de la déesse au vase jaillissant.

c'est le matériau qui a été employé : la brique crue, avec un simple enduit de plâtre, intérieur et extérieur. Nous doutons que cela ait pu suffire pour assurer l'étanchéité, indispensable pour un « bassin ». Sinon à quoi aurait bien pu servir cet aménagement? On hésitera à le considérer comme une « caisse » destinée à des plantations et le fait

qu'y fut ramassée la tête de la « déesse au vase jaillissant ¹ » ne simplifie pas le problème.

De toutes les portes ouvrant sur la cour 106, celle qui conduisait dans la salle 64 (pl. XXIV, 4), était de beaucoup la plus imposante. Large, dans son dernier état de 3,10 m (fig. 97), elle avait subi un important rétrécissement, qui fut aisément décelé grâce à la dépose de la peinture de l'Investiture. Il apparut en effet

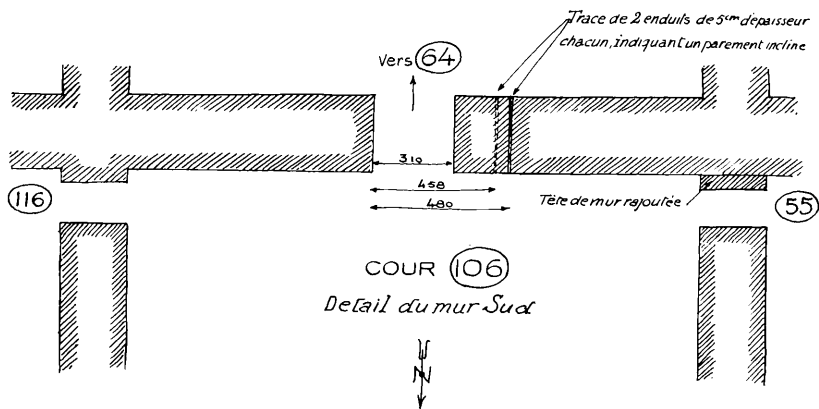


Fig. 97. Cour 106. Mur sud. Modifications structurales de la porte 106-64.

que cette dernière n'avait pu être exécutée qu'après remaniement du mur sud de la cour. Celui-ci avait été prolongé de 1,70 m, ce qui resserrait d'autant une baie primitivement large de 4,80 m et qui s'accordait sans doute mieux alors avec le *podium* (long. : 4,38 m) qu'elle laissait apparaître entièrement. La modification avait été faite avec le plus grand soin. Peut-être y avait-on été contraint par une dangereuse inclinaison ² du pied-droit occidental du portail, dont le double enduit (épais. : 0,10 m) a conservé le témoignage saisissant. En prolongeant le mur, on lui procurait une butée et le danger se trouva certainement écarté.

Nous n'avons pas retrouvé dans les zones hautes du portail, les encadrements rouges constatés ailleurs ³. Le bandeau trichrome (rouge-bleu-rouge) relevé partout sur le mur sud, n'a pu être suivi jusqu'au bout, à cause des dégradations. Nous avons tout lieu pourtant de supposer que la même ornementation avait été repro-

1. *Syria*, XVII (1937), p. 72, légende fig. 9. Pour la déesse, *Mari*, fig. 119-123 et le tome 3 du *Palais*.

2. L'inclinaison était telle que les assises supérieures s'écartaient de la verticale de 0,22 m. Il y avait donc urgence.

3. *Syria*, p. 90.

duite et seule la chute des enduits explique ce manque apparent¹. Par contre, le bas des murs était rigoureusement intact et on voyait la magnifique plinthe de plâtre teinté, dont la hauteur n'était pas identique des deux côtés du passage (0,52 m à l'Ouest; 0,62-63 m à l'Est).

Le passage 106-64, profond de 3,20 m, était entièrement dallé de carreaux cuits (33 × 33) (pl. XXVII, 1). La superficie de la cour 106, était, nous l'avons dit, bétonnée; celle de la salle 64 était en terre battue. Il y avait, à la limite de la cour 106, une surélévation du niveau (+ 0,06 m), équivalent à une sorte de seuil, fait de plâtre, posé sur un lit de bitume. Sensiblement au centre et dans l'axe du passage, une pierre de diorite (long. : 0,60 m; larg. : 0,44 m), enfoncée dans le sol de la cour 106 et à 0,21 m de l'alignement du mur. On s'explique mal la présence de cette dalle et on songe immédiatement à une butée de porte. Malheureusement il n'y a là et aux angles du passage, aucune crapaudine indiquant que la baie majestueuse (4,80 m d'abord, 3,10 m ensuite) aurait pu être fermée par un portail à double battant. La raison de cette dalle nous demeure donc énigmatique.

Il nous reste à décrire la salle 116 afin d'en terminer avec la totalité du secteur oriental de la cour 106.

Salle 116 (Pl. XXVI). Salle oblongue (long. : 20,50 m; larg. : 4,15 m) (fig. 98), où l'on pénétrait de la cour 106, par une porte percée sur un des longs côtés (larg. :

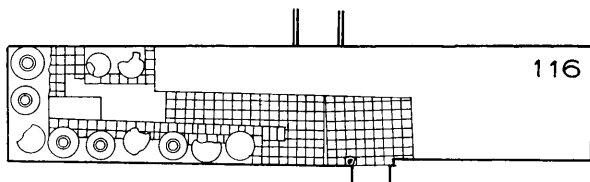


Fig. 98. — Cellier 116.

1,40 m), rehaussée dans son encadrement par une peinture rouge et soulignée en bas par une plinthe de plâtre teinté gris (haut. : 0,54 m). Dès l'entrée, on se trouvait sur un sol dallé de carreaux cuits (32 × 32), correspondant à un passage limité par des banquettes en briques crues, banquettes de largeur et de hauteur différentes suivant les parois. A l'Est et au Sud, elles ne sont guère surélevées que de 0,14 m à 0,28 m; à l'Ouest au contraire, le ressaut atteint 0,60 m et il se trouve renforcé en surface par un lit de carreaux cuits (32,5 × 32,5), recouverts d'un enduit de terre et de paille hachée. Dans les banquettes ouest (larg. : 1,44 m), nord (larg. : *id.*) et

1. A gauche, le bandeau trichrome avait disparu à un mètre seulement du portail. A droite, il touchait la peinture de l'Investiture très endommagée en haut et à gauche, donc en bordure du portail.

sur un socle isolé à l'Est (long. : 2,37 m; larg. : 1,43 m), étaient enfoncées au quart de leur hauteur environ, toute une série d'énormes jarres, placées l'une derrière l'autre. Elles étaient distribuées de la façon suivante : 6 à l'Ouest, 3 au Nord, 2 à l'Est (pl. XXVI, 1). Certaines étaient remarquablement conservées; d'autres beaucoup moins, du fait de l'effondrement des terrasses.

Nous avons numéroté ces réceptacles de 1 à 11 (fig. 99). Voici les indications que nous avons notées à leur sujet. Pour accéder plus aisément aux jarres, on avait

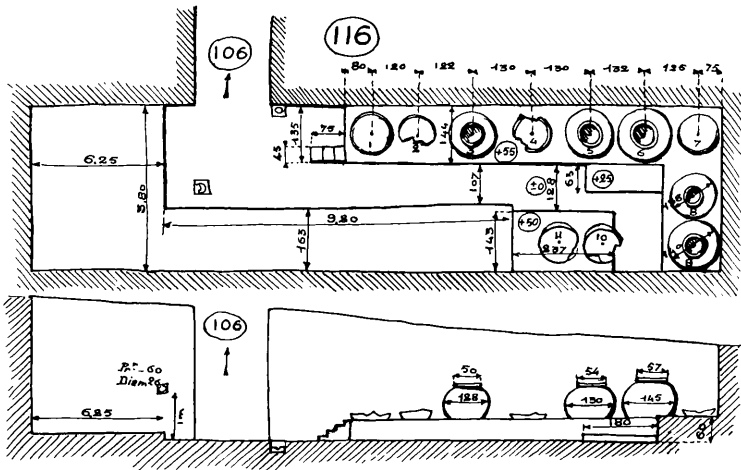


Fig. 99. Cellier 116. Détail de l'implantation des jarres.

prévu un petit escalier de trois marches en briques crues (pour les n^{os} 1-4); un petit palier haut de 0,25 m (pour les n^{os} 5-9); on atteignait les n^{os} 10-11, par la banquette est. Toutes les jarres émergeaient plus ou moins : 3, de 0,69 m; 5 de 0,77 m; 6 de 0,85 m. D'autre part, voici quelques dimensions¹ enregistrées sur les récipients demeurés *in situ*, compte tenu naturellement de leur état de conservation : 1 (diam. : 1,10 m); 2 (diam. : 1 m); 3 (diam. : 1,05 m; haut. : 1,28 m); 4 (diam. : 1 m); 5 (diam. : 1,05 m; haut. : 1,30 m); 6 (diam. : 1,15 m; haut. : 1,45 m); 7 (diam. : 1 m); 8 (diam. : 1,05 m; haut. : 1,38 m); 9 (diam. : 1,20 m; haut. : 1,40 m); 10 (diam. : 0,90 m); 11 (diam. : 0,98 m).

Ces mensurations sont significatives. Pour la première fois nous voyons apparaître dans le Palais, des réceptacles d'une capacité considérable (pl. XXVI, 2), à propos desquels on évoque immédiatement les *pithoi* des palais crétois. On voit

1. Le diamètre est pris, parois comprises; la hauteur n'a pu être enregistrée qu'avec les céramiques complètes. Elle a été mesurée du col à la base (intérieur).

comment, à Mari, on avait résolu le problème de la stabilité (en enfonçant la jarre dans un socle maçonné)¹ et celui aussi du puisage (avec les escaliers, les paliers ou les banquettes).

À côté de ces récipients, la salle abritait encore une abondante céramique, elle fut retrouvée en miettes. Elle était caractérisée par une ornementation très variée, incisée (ondulations, lignes chevronnées) ou pastillée (bandeaux cordés), placée sur la panse mais sans jamais l'avoir surchargée. Les cols aussi, étaient diversement moulurés, soit sur le plat du rebord, soit sur leur ligne profilée.

Cette salle eut un jour une entrée sur sa paroi est, ce qui assurait la communication avec la grande cour 131. Ce passage fut retrouvé par nous, muré. Ajoutons, pour en finir avec l'architecture, que la porte sur la cour 106, pouvait être fermée, puisqu'une crapaudine était encore *in situ*. Un beau bloc de diorite, évidé sur sa face supérieure, reposait à 0,60 m de profondeur dans un coffre (0,33 m × 0,30 m) soigneusement construit en briques cuites. Un dépôt de fondation fut recueilli, qui se composait de céramique cassée, de trois gobelets à pâte fine et à pied tourné et d'un grand nombre d'ossements d'animaux. Les murs de la salle étaient enduits de boue et paille hachée. Ce revêtement masquait non seulement l'appareillage des briques crues, mais encore une plinthe que l'on ne retrouvait que partiellement et qui avait été faite de briques disposées de champ. Il s'agissait d'un renfort de mur sans intention décorative, puisque tout était recouvert par le revêtement.

La salle 116 fait nettement figure de cellier, mais les jarres n'ayant pas été bitumées intérieurement pour assurer leur étanchéité, nous considérons que les provisions stockées ici ne pouvaient être que solides. Rien n'avait subsisté qui nous aurait permis de les identifier et cela est fort regrettable. La présence en cet endroit du Palais d'une telle installation ne laisse pas d'étonner. On la comprendrait sans difficulté dans les secteurs de magasins ou dans les « communs », les uns et les autres ne manquant pas. Or le quartier que nous décrivons est officiel et, on l'accordera, solennel. Que viennent faire ici toutes ces provisions? Nous ne voyons qu'une explication : ces réserves alimentaires ont pu être constituées par les offrandes ou cadeaux, ou tributs, apportés au Palais par des citoyens, visiteurs ou requis, admis jusqu'à ce secteur et pas plus loin et qui en faisaient hommage à cet endroit. Plus tard et suivant les besoins, on y venait opérer les prélèvements que l'on transportait dans les « communs », aux cuisines en particulier. Cette première explication pourrait aussi avoir un complément. Il n'est pas exclu que le roi, à certains jours, ait eu à procéder à diverses distributions rapides et massives. Le souverain était tenu parfois à manifester sa bienveillance ou sa sollicitude, en décrétant quelques largesses. Ces donations en nature devaient être tout autant appréciées en nombre d'occasions que des cadeaux en espèces. Il était beaucoup plus commode de les faire sortir de

1. Agencement des palais crétois, dans CHAPOUTIER et CHARBONNEAUX, *Fouilles exécutées à Mallia*, pl. XXIV.

ce secteur d'accès facile, que si on avait dû les aller chercher à l'autre bout du Palais, avec l'obligation d'avoir à parcourir tout un dédale de couloirs, salles ou cours.

Dans les deux hypothèses et avec cette double interprétation, l'emplacement de cette réserve alimentaire non seulement n'étonne plus mais se justifie pleinement.

..

Salles 55, 54, 107, 108, 109, à l'ouest de la cour 106. Avec ces salles, il s'agit d'un groupe qui fait nettement partie du bloc architectural ordonné autour et en fonction de la cour 15. Il semble pourtant qu'originellement il ait communiqué avec la cour 106, chaque salle ayant sa porte. A la suite d'importants remaniements, entre autres la construction d'un long mur que l'on accola sur sa face orientale, ces communications furent réduites et il n'y eut plus qu'une porte pour quatre salles. Il en résulta certainement pour ces dernières, un changement d'affectation et des reprises intérieures, très apparentes.

Salle 55. Percée de quatre portes (fig. 100), vers chacun des points cardinaux, cette salle (5,10 m × 2,60 m) ne fut à tout prendre qu'un lieu de passage, très fré-

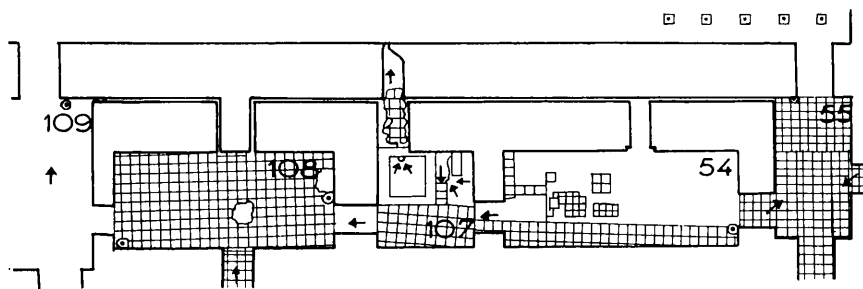


Fig. 100. - - Salles à l'ouest de la cour 106 (109, 108, 107, 54, 55).

quenté. La porte vers la cour 106 pouvait être fermée. Une pierre de seuil fut en effet retrouvée à l'angle intérieur nord-est, à 0,45 m au fond d'un logement en briques cuites. Nous y avons ramassé le poteau de bois calciné (haut. : 0,47 m; diam. : 0,10 m) du montant de la porte.

L'embrasure était revêtue de plâtre (plinthe haute de 0,52 m) et son encadrement était recouvert d'un enduit de même matière, ornémenté de bandes rouges¹. Par contre, la salle portait l'enduit ordinaire de boue et paille hachée, fortement

1. Ceci est normal, puisque c'est la décoration de la cour 106 à laquelle cette porte appartient.

durci par l'incendie, qui lui avait donné, en outre, une teinte ocre rouge très foncée¹. Le sol était dallé de carreaux cuits (32 × 32), mais on remarquait que la pose s'était effectuée en deux temps : d'abord la partie occidentale, ensuite la partie orientale. A l'examen du plan (fig. 100), on en comprend immédiatement la raison. Il y avait primitivement un mur de 1,80 m d'épaisseur, correspondant à la construction originelle et que l'on suit tout le long des chambres 108, 107, 54, 55, 56. Au cours d'une deuxième phase architecturale qui vit la juxtaposition d'un nouveau mur, sur tout le côté occidental de la cour 106, on détruisit le mur primitif dans les salles 55 et 56, très certainement pour leur procurer une plus grande superficie. Dans la salle 55, on posa un nouveau dallage (sans réussir à masquer le raccord, malgré des carreaux du même module : 32 × 32); dans la salle 56 par contre, on laissa le sol en terre battue².

La salle 55 nous a donné de nouvelles et précieuses indications au sujet de la hauteur des linteaux de portes. Sur quatre passages, trois avaient leur superstructure intacte. Voici donc leurs caractéristiques : 55-56 (haut. : 2,95 m; larg. : 0,90 m); 55-8 (haut. : 3,20 m; larg. : 1,15 m); 55-54 (haut. : 3 m; larg. : 1,10 m). Cela vient, pensons-nous, confirmer le processus architectural que nous avons esquissé plus haut. La partie ouest du Palais fut certainement une œuvre exécutée d'ensemble et d'après les plans du même architecte.

Salle 54. Cette salle (8,10 m × 3,45 m) (fig. 101), présentait des traces multiples de remaniements. Dans un état antérieur, elle avait une porte (larg. : 0,90 m)

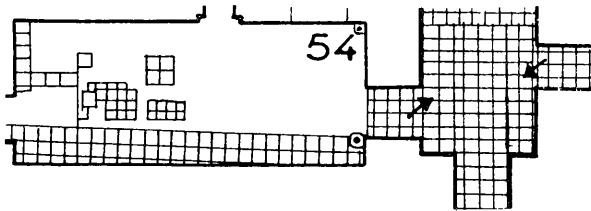


Fig. 101. — Salles 55, 54.

ouvrant vers l'Est, donc assurant une communication directe avec la cour 106. Par la suite et vraisemblablement quand on construisit le nouveau mur occidental de la cour 106, la porte fut murée, mais on laissa en place la pierre de seuil, dans son logement, à 0,50 m de profondeur. A l'étape ultime, deux portes existaient, une sur chacun des petits côtés : celle du Sud, vers 55, avait 1,20 m de largeur et avait gardé intacte sa superstructure. Le linteau de bois était partiellement conservé. La porte du Nord, vers 107, était un peu plus étroite (larg. : 1 m), mais les murs

1. Comme dans la salle 56, cet enduit brûlé, en avait déjà recouvert un autre brûlé, ce qui confirme un double incendie dévastateur, dans l'histoire du Palais. *Infra*, p. 340.

2. *Infra*, p. 159.

se trouvant ici moins bien conservés (haut. : 2,60 m), la couverture avait disparu.

Il semble que la salle fut tout entière et originairement, recouverte d'un dallage mais il n'en restait qu'une faible partie. Là où il avait subsisté, on constatait la plus grande disparité dans les modules des carreaux cuits : 32×32 ; 36×36 et même 40×40 . Parfois on avait utilisé des morceaux de briques pour boucher des vides, mais ces restaurations sentaient la hâte et une exécution tellement sommaire qu'on peut se demander si cette salle ne fut pas réoccupée bien après la ruine de la ville. Ici c'est un socle fait de quatre briques (36×36), superposées : là, une dalle de calcaire blanc ($0,95 \text{ m} \times 0,95 \text{ m}$). Dans le mur est, une niche de plain-pied avec le dallage (larg. : 0,68 m; prof. : 1,60 m; haut. : 1,27 m); dans la paroi ouest et à 0,90 m au-dessus du niveau, une petite case murale ($0,60 \text{ m} \times 0,60 \text{ m}$), mais toutes deux semblent « d'époque ».

Le gros œuvre, en briques crues, avait sur la paroi ouest un soubassement (haut. : 0,86 m) en briques cuites et cette technique de construction se retrouvera fréquemment dans ce secteur. Tous les murs étaient revêtus de l'enduit habituel, boue et paille hachée, très fortement marqué par l'incendie. Comme nous l'avions précédemment constaté, il recouvrait un enduit, lui-même brûlé. A 1,75 m au-dessus du sol, sur toutes les parois, nous retrouvions un alignement de trous, correspondant à des aménagements de fixation, nattes ou tentures, naturellement disparues.

La porte 54-55 était fermée. La pierre de seuil fut retrouvée *in situ*, à l'angle intérieur de la porte, dans un logement profond de 0,65 m.

Salle 107. Cette salle (fig. 102) presque carrée ($3,55 \text{ m} \times 3,33 \text{ m}$) est en très grande partie occupée par un vaste bassin retrouvé dans de bonnes conditions de

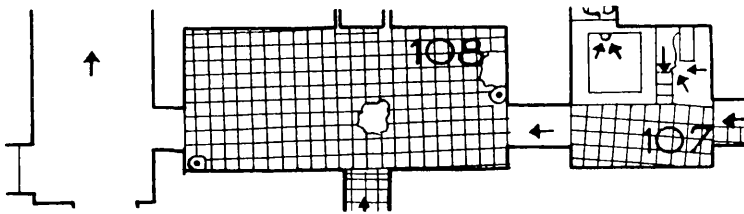


Fig. 102. — Salles 107, 108, 109.

conservation. Cette installation communiquait avec la cour 106, par un large écoulement (pl. XXXVII, 1-2).

Construit en briques cuites ($36 \times 36 \times 6,5$) (fig. 103), jointoyées à la terre et appareillées avec la plus grande régularité, ce bassin était placé sur un soubassement fait de briques crues. Profond de 0,58 m, avec une base de $1,58 \text{ m} \times 1,20 \text{ m}$, il avait

une contenance de quelque 1.100 litres 1.102 m^3 . Son intérieur avait été revêtu, de même que la face supérieure du parapet, d'une épaisse couche de plâtre 2 cm. Quelques traces de bitume, relevées ici et là, intérieurement et extérieurement, permettent de

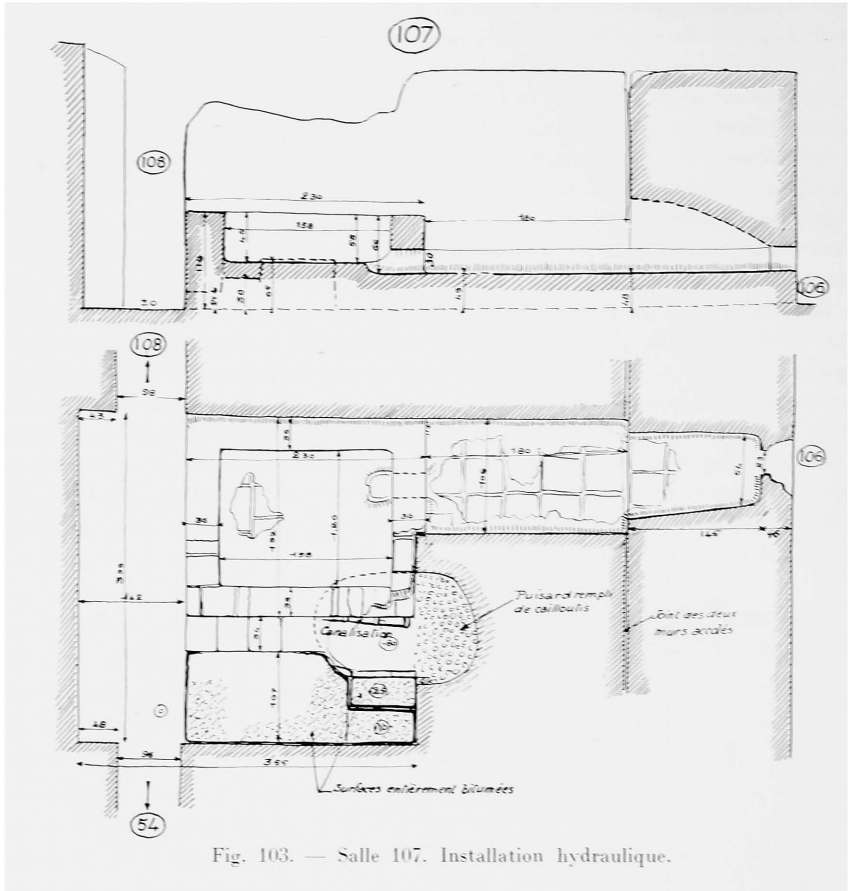


Fig. 103. — Salle 107. Installation hydraulique.

dire qu'il y eut en surface un enduit de cette matière. A la base ouest du bassin et à peu près au milieu, un large trou circulaire 0,30 m de diam. était percé, lui aussi enduit de plâtre. Il ouvrait sur un écoulement avec base en briques cuites, côtés en plâtre et bitume, aménagé à travers toute l'épaisseur du double mur, soit sur $1.80 \text{ m} - 1.45 \text{ m} = 3.25 \text{ m}$, de la cour 106. Écoulement d'abord large de 1,06 m, puis se resserrant progressivement 0,60 m, 0,54 m et finalement aboutissant dans la cour 106, avec un orifice circulaire de 0,23 m de diamètre, débouchant très exactement au-dessus de la plinthe de la cour pl. XXXVII, 2.

Haut de 1,16 m au-dessus du dallage de la salle, le bassin communiqua de tout temps avec la cour 106, nous voulons dire pendant l'un et l'autre états architecturaux, dont la succession se révélait ici particulièrement nette, avec les deux murs accolés et non liés.

Ce bassin pouvait être obstrué. En effet, au départ de l'écoulement, nous avons pu relever sur le plâtre de l'enduit, les stries laissées par une céramique qui aura dû jouer ici le rôle de « coffrage perdu », avec un orifice facilement bloqué si on le désirait. Ajoutons qu'un escalier de trois marches, placé sur le côté sud, fait de briques cuites (3 + 3 + 4), permettait de procéder aux diverses opérations jugées nécessaires : remplissage, bouchage, vidange, etc.

Comment et par quoi ce bassin était-il approvisionné? Ce point n'a pas été éclairci. Il est regrettable qu'un puits de pillard ait endommagé une petite installation voisine, en briques cuites. Il n'en restait qu'un pilier bas, de forme rectangulaire (0,85 m × 0,34 m), mais il était si analogue à ceux que l'on retrouve dans les *w.-c.* « à la turque » du Palais, que nous pensons qu'il s'agit d'un aménagement de ce type, dont aurait subsisté l'évacuation, faite de manchons circulaires en terre cuite (dimensions de chaque élément : long. : 0,60 m; diam. : 0,20 m).

La salle 107 avait été entièrement dallée de carreaux cuits (33 × 33), disposés en un léger oblique, assez disgracieux. Les murs portaient l'enduit de boue et paille hachée. De très violentes marques d'incendie furent relevées partout, mais spécialement près de la porte 107-54 et à l'angle sud-ouest. Il n'y avait aucun reste de plinthe, sauf à l'angle sud-est, aux alentours du *w.-c.* où elle était bitumée.

Des tablettes furent recueillies (grande tablette de comptabilité, contrat) et de nombreux bouchons de jarres avec empreintes, furent ramassés.

L'installation hydraulique de la salle est, en son genre, unique à travers tout le Palais. S'il n'y avait pas eu l'écoulement vers la cour 106, on aurait pu n'y voir qu'un bain et qu'un aménagement purement utilitaire. La trouvaille dans la cour 106 de la tête de la statue au vase jaillissant, oblige cependant à envisager cette explication : le bassin de la salle 107 aurait servi à approvisionner en eau la déesse miraculeuse. Dans ce cas, cette dernière aurait été dressée, debout, dans la cour 106, au pied du long mur et peu en avant de l'écoulement qui demeurait visible. Nous avons noté à 1,50 m du débouché de l'orifice, un affaissement très net du sol de la cour, qui pourrait être expliqué par l'eau répandue tout alentour. A cette hypothèse on peut sans doute objecter qu'aucun socle n'a été retrouvé, sur lequel la statue aurait dû être placée. Mais le pillage et la destruction furent tels, qu'une base de pierre a pu facilement disparaître. De fréquents déplacements étaient de règle et nous les avons observés souvent, au fur et à mesure que le dégagement progressait. Deux faits sont en tout cas établis : une statue fonctionnant avec de l'eau et un bassin permettant ce système de vases communicants, ont été retrouvés dans le même quartier du Palais. Il est bien difficile de ne pas rapprocher sculpture et installation.

Salle 108. Cette salle (7,70 m × 3,40 m) (fig. 102) fut originairement percée de quatre portes. Au dernier état du Palais, il n'en restait que trois : 108-107 (larg. : 0,90 m); 108-18 (larg. : 1,10 m); 108-109 (larg. : 0,90 m). La quatrième (larg. : 1,25 m) assurant la communication avec la cour 106, avait été murée quand on construisit de ce côté le deuxième mur.

Deux portes pouvaient être fermées : celle donnant vers 107 (pierre de seuil *in situ*, à 0,30 m de profondeur) et l'autre ouvrant sur 109 (pierre de seuil *in situ*, à 0,20 m de profondeur).

La salle était entièrement dallée de carreaux cuits (33 × 33), mais contre la

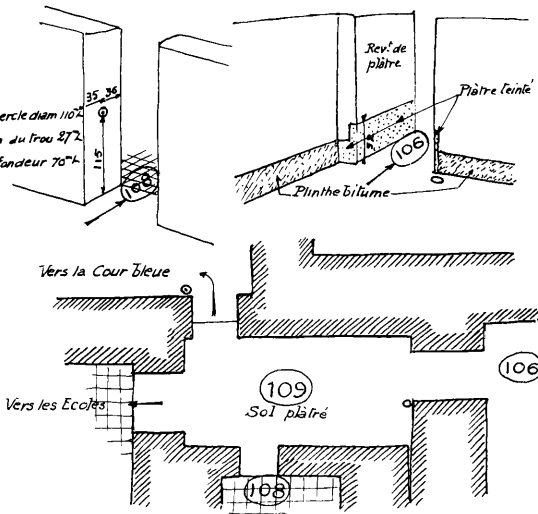


Fig. 104. — Salle 109. Détail des revêtements.

paroi est, l'alignement était moins bon et le parallélisme avec le mur n'existait plus. Le revêtement mural en boue et paille hachée, avait plus que jamais subi l'épreuve du feu, qui partout avait laissé des traces impressionnantes. Toute la salle n'avait été qu'un gigantesque brasier, comme si, plus qu'ailleurs, elle avait fourni davantage de matière combustible.

Signalons que de cette salle est sorti près d'un millier de tablettes cunéiformes : lettres, contrats, textes de comptabilité, textes hurrites¹, docu-

ments relatifs à des métaux, fragment d'incantation, un modèle mal conservé d'une inscription monumentale du règne de Zimri-Lim. Rappelons aussi l'importante trouvaille de trente-deux modèles de foies inscrits².

Salle 109. Cette salle (5,90 m × 2,80 m) est à la charnière de trois blocs architecturaux dont elle assure les liaisons : blocs respectivement ordonnés autour de la cour 106, de la cour 15 (habitations de fonctionnaires), de la cour 31 (appartements privés). Percée de quatre portes (fig. 104) en direction de chacun des points cardinaux :

1. THUREAU-DANGIN, *Tablettes hurrites provenant de Mari*, dans *RA*, XXXVI (1939), pp. 1-28.

2. M. RUTTEN, *Trente-deux modèles de foies en argile inscrits provenant de Tell Hariri (Mari)*, dans *RA*, XXXV (1938), pp. 36-52.

Nord, vers salle 26 (larg. : 1,40 m); Est, vers cour 106 (larg. : 1,30 m); Sud, vers salle 108 (larg. : 0,95 m); Ouest, vers salle 23 (larg. : 1,40 m). Seule une de ces issues pouvait être fermée, celle vers 106 (pierre de seuil de 0,25 m × 0,21 m, au fond d'un logement à 0,32 m sous le niveau). Nous décrivons sans pouvoir l'interpréter, placée à l'intérieur gauche du passage 109-108 et à 1,15 m du sol, une plaque circulaire (fig. 105)



Fig. 105. - - Porte 109-108. Disque en céramique.

(diam. : 0,11 m) en céramique. Elle était, en son centre, percée d'un trou (diam. : 0,027 m; prof. : 0,07 m), destiné sans doute à recevoir une fiche de fixation. Ce très curieux accessoire a été retrouvé aussi dans le passage 1-2, mais avec une forme carrée (fig. 244).

Nous l'avions dénommé assez irrévérencieusement le « bouton de sonnette », car c'est cela qu'il évoquait ¹.

La salle avait son sol plâtré, passages y compris. Les enduits muraux étaient en boue et paille hachée. Une plinthe en bitume (haut. : 0,24 m-0,21 m), soulignait le bas des murs sud, ouest et nord, se prolongeant dans les passages correspondant, c'est-à-dire 109-108 (Sud), 109-23 (Ouest), 109-26 (Nord). Par contre, le passage 109-106 (Est) était revêtu d'une couche de plâtre (épais. : 6 à 7 mm) et la plinthe (haut. : 0,52 m) y était de même matière. Elle se repliait de part et d'autre de la porte (fig. 104), sur les parois de la salle 109, pour retrouver la plinthe de bitume.

1. Un aménagement signalé à Tchoga Zanbil (GHIRSUMAN, dans *Revue archéologique*, XLIX (1957), pp. 6-7 et fig. 6, rappelle un peu celui de Mari. Mais là, il est en relation avec la fermeture de la porte et on comprend fort bien son utilisation.

Ainsi l'homogénéité de structure de la cour 106 était sauvegardée dans le plus infime détail. Celui qui la parcourait ou qui s'y arrêta, ne pouvait qu'être frappé, non seulement par l'harmonie de ses proportions, mais encore par la qualité du matériau auquel on avait fait appel. Tout avait la blancheur d'un plâtre net et bien lissé : sol, parois, portes, en étaient revêtus et pour que ce ne fût pas monotone, des peintres avaient exécuté une ornementation polychrome qui contribuait à parfaire sa splendeur. Il était normal que tout n'ait pas eu cette qualité, dans ce qui n'était pas visible de tous. Nous avons signalé les défauts, les réfections hâtives. Mais en définitive, le devant de la scène, les décors étaient impeccables. Ne tenons pas trop rigueur aux architectes et aux entrepreneurs mariotes, d'avoir parfois un peu négligé les « coulisses ». Lorsqu'une pièce est réussie, on ne s'occupe guère de ce qu'il y a derrière les portants, en deux mots de l'envers du décor. Or la pièce fut réussie et au-delà de tout ce qu'on pouvait escompter. La cour 106 n'était encore qu'une transition vers le cœur même du Palais, que l'on n'atteignait qu'après avoir franchi une salle dotée d'un *podium*, lui aussi orné.

* * *

Salle au podium 64 (pl. XXVII). Cette grande salle oblongue ¹ est de proportions particulièrement harmonieuses (25,60 m × 7,70 m) (fig. 106). L'accès le plus

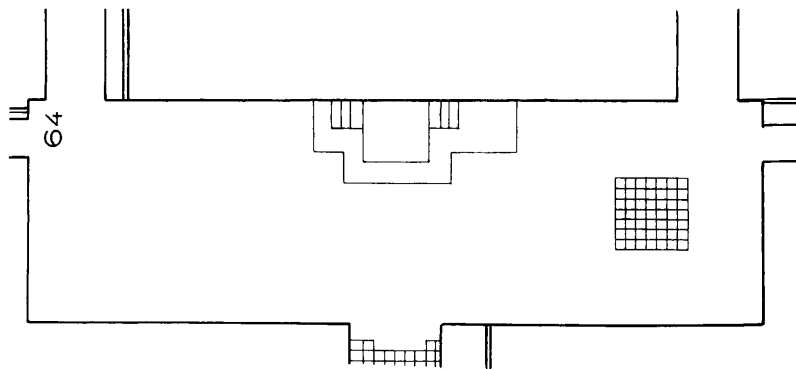


Fig. 106. — Salle 64 au *podium*.

solennel était sans nul doute celui (larg. : 3,10 m) prévu au milieu du long côté nord, vers la cour 106. Quatre autres portes, très judicieusement placées aux angles sud-est et sud-ouest, assuraient les communications, d'une part avec la salle contiguë 65,

1. Au moment du dégagement et avec un plan incomplet, nous avons appelé cette salle, « cour » (*Syria*, 1937, p. 79, légende de la fig. 14). Il faut faire la rectification.

qui était le cœur du Palais, d'autre part avec les secteurs oriental et occidental. D'un simple coup d'œil, on pouvait comprendre que des quatre baies, les deux premières, eu égard à leur largeur (2,05 m, contre 1,35 m et 1,25 m aux deux autres), étaient les plus solennelles. Ainsi la salle 64 se trouvait étroitement liée à sa voisine 65, où, disons-le immédiatement, nous avons reconnu la « salle du trône ». Pourtant, la salle 64 n'était pas qu'un intermédiaire et son importance se trouvait soulignée par la présence au milieu de son long côté méridional et face aux deux portails en enfilade¹ de la cour 106, d'un majestueux *podium*, retrouvé dans un remarquable état de conservation.

Il s'agissait d'un massif de pierre et briques crues (2,33 m × 2,10 m × 0,92 m) (pl. XXVII, 2), sur lequel on montait par deux escaliers de 3 marches chacun (fig. 107),

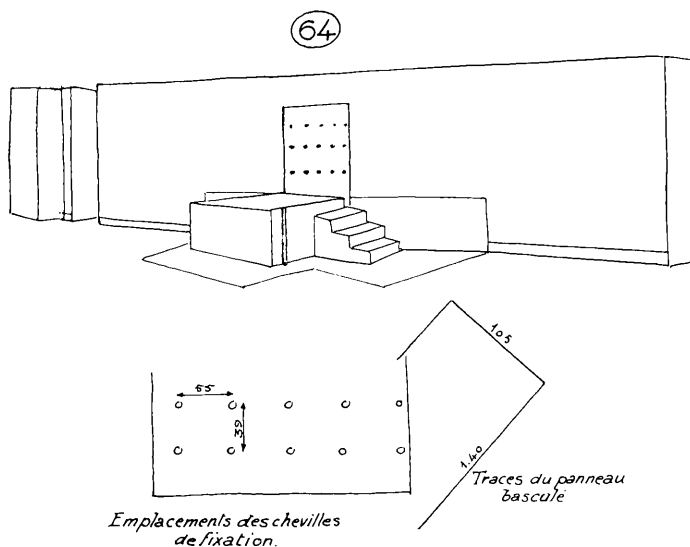


Fig. 107. — Salle 64. Perspective du *podium*.

construits sur les petits côtés, mais plus étroits qu'eux (larg. : 0,93 m à 0,97 m; développement, à gauche 1,05 m, à droite 1,01 m). Ce socle parallélépipédique était posé sur un sol plâtré (épais. : 2 cm), sorte de tapis blanc débordant sur les côtés (extension maximum : 7,10 m; larg. : 1,78 m) et davantage par-devant, pour tenir compte de la projection du volume (1,78 m + 1,10 m = 2,88 m). Une plinthe de plâtre (haut. maximum à l'Est : 0,965 m; minimum à l'Ouest : 0,88 m), de même longueur (7,10 m) que le sol en plâtre, soulignait ce dernier en le mettant encore en valeur.

¹. Portails 106-64 et 106-112.

Tous ces raffinements s'accompagnaient de peintures. En effet, si la masse du *podium* était en briques crues, on avait recouvert ces dernières d'une dalle de pierre calcaire (épais : 10 à 15 cm), elle-même masquée par une couche de boue (1 cm) enduite finalement de plâtre (1 cm à 1,5 cm). C'est sur ce support que la peinture avait été exécutée. Il s'agissait d'une composition abstraite et asymétrique, simulant le faux marbre ¹.

Ce *podium* certainement à l'abri, car la salle 64 était couverte, avait reçu un autre honneur. Un baldaquin le dominait. Nous avons retrouvé l'emplacement précis de ses deux supports antérieurs. De part et d'autre du socle, le plâtre du revêtement arraché, nous a gardé l'empreinte des poteaux (larg. : 123 mm à l'Est; 85 mm à l'Ouest) (fig. 108), qui avaient été enfoncés à une profondeur suffisante (0,43 m à l'Est; 0,38 m à l'Ouest) pour qu'ils fussent bien assurés ².



Fig. 108. — Salle 64. Le *podium* avec la place des poteaux du baldaquin.

Il est évident que ce baldaquin qui surplombait le *podium*, prenait appui contre le mur. La paroi juste à l'arrière, portait non seulement les trous de sa propre fixation (pl. XXVII, 2) mais aussi ceux d'une sorte de « rétable » à quatre registres ³ (haut. : 1,75 m; larg. : 2,50 m). La marque laissée par ce dernier, lorsqu'ayant basculé à droite (fig. 107), il disparut du fait de l'incendie, ne permet aucun doute. Malheu-

1. Même technique dans les appartements privés, *infra*, p. 166. La peinture du *podium*, dans le tome 2, *Les peintures murales*.

2. Des restes de bois carbonisé furent recueillis dans le logement ouest.

3. Leur nombre est impliqué, pensons-nous, d'après les trous de scellement, retrouvés sur le mur, en trois lignes parallèles. D'un diamètre moyen de 0,05 m, ils s'enfoncent dans la paroi à des profondeurs variables, pouvant atteindre 0,55 m.

reusement nous ignorerons toujours le genre d'ornementation de ce panneau mural, en bois à peu près certainement. Seules les spirales et les flammèches du dessus du *podium* évoquent par leur symbolisme, des rites ou des croyances, où l'eau et le feu tenaient une place essentielle.

Le gros œuvre de la salle a pu être étudié d'assez près, grâce aux hauteurs consi-



Fig. 109. - Salle 64. Détail du gros œuvre.

dérables des murs (4,35 m, face sud; 4,30 m, face ouest; 3,15 m, face nord; 3,20 m, face est) (fig. 109), dont la conservation est, je pense, unique, dans toute l'architecture mésopotamienne, sinon orientale, du II^e millénaire. La brique crue est partout utilisée mais à partir de 1,33 m au-dessus du niveau, elle a pris une allure différente que nous caractériserons en disant que le matériau semble alors avoir été « demi-cuit ». A-t-il été passé au four avant utilisation ou a-t-il reçu cet aspect à

la suite de l'incendie, ici un véritable brasier, à en juger d'après les traces relevées? Il nous est très difficile de faire un choix entre ces deux hypothèses et nous demeu-

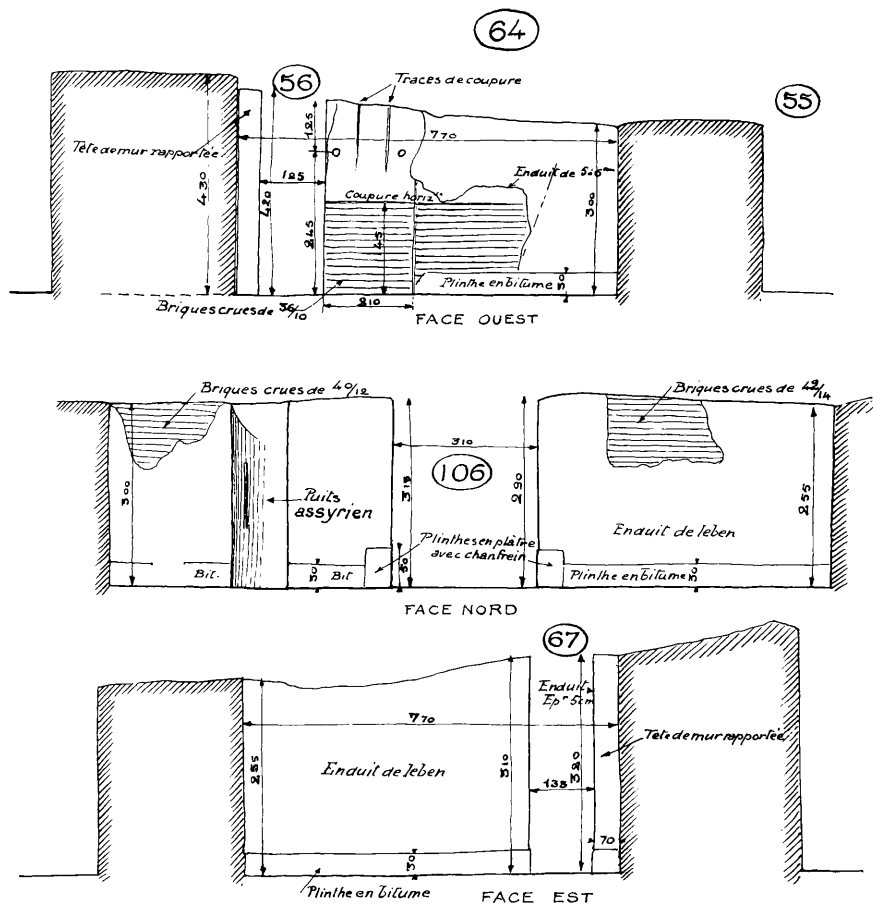


Fig. 110. — Salle 64. Élévation des murs ouest, nord et est.

rons dans l'incertitude, bien que nous inclinions à adopter la première explication¹.

Le module des briques est variable. Nous avons noté ces dimensions : $34 \times 34 \times 10,5$; $36 \times 36 \times 10$; $40 \times 40 \times 12$; $42 \times 42 \times 14$. La masse architecturale fut

1. Briques « demi-cuites », de teinte rouge, retrouvées dans le « massif rouge », découvert en 1951, *Syria*, XXIX (1952), p. 190.

posée en plusieurs temps, différant ainsi de ce que nous avons remarqué dans la cour 106. On éleva d'abord le mur sur une plus ou moins grande longueur et à une hauteur de 1,45 m¹. On poursuivit ensuite en opérant par sections verticales, que l'on chaîna ensuite en noyant des bois dans la construction. Le parement (fig. 109) fut alors revêtu d'un enduit de boue et paille hachée (épais. : 5-9 cm). Le bas du mur (fig. 110) reçut une plinthe en bitume (haut. : 0,27 m à 0,30 m), relevée sensiblement dans l'encadrement des portes (haut. : 0,50 m).

Lorsqu'on examine les portes (fig. 110), on constate que quatre sur cinq, ont subi des remaniements qui les ont rétrécies. Nous avons précédemment signalé que la grande baie 106-64, avait été ramenée de 4,80 m à 3,10 m². Rétrécissements identiques, portes 64-67 (2,03 m à 1,33 m), 64-65 (2,70 m à 2,05 m), 64-56 (1,85 m à 1,25 m), faciles à déceler, grâce aux anciens enduits restés en place.



Fig. 111. -- Salle 64. La déesse au vase jaillissant, au pied du *podium*.

Le sol de la salle était en terre battue, mais il faut signaler dans la partie occidentale et non loin des deux portes d'angle 64-65 et 64-56, un carrelage de 2,50 m de côté, fait de 49 briques de 33 × 33. Nous pensons que cet aménagement doit correspondre à une ouverture dans le toit-terrasse, destinée à donner de la lumière à proximité de deux portes dont nous verrons qu'elles durent être considérées comme

1. Ceci constaté face ouest.

2. *Supra*, p. 93.

très importantes, puisque régulièrement empruntées par le roi, lorsqu'il se déplaçait entre ses appartements privés et la salle du trône¹.

Ainsi cette salle au *podium* fut très certainement l'une des plus solennelles de la zone officielle. Disons, sans y insister pour le moment, que la statue de la déesse au vase jaillissant fut ramassée, en morceaux, mais privée de sa tête (fig. 111), au pied de l'escalier ouest du *podium*². Dans quelles relations était-elle avec ce dernier, c'est ce que nous aurons à examiner ultérieurement³.

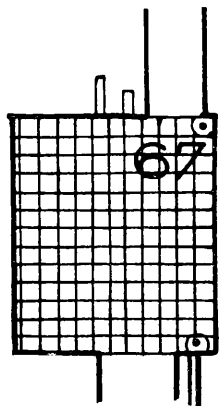


Fig. 112. — Salle 67.

Salle 67. Ce n'est qu'une pièce intermédiaire (fig. 112) entre la salle 64 au *podium* et le long couloir carrelé conduisant aux ateliers et magasins. Elle était fermée à chacune de ses deux portes (pierres de seuil *in situ*, aux angles intérieurs sud-est et sud-ouest). Toute sa surface (4,10 m × 3,40 m), était recouverte d'un dallage (31 × 31), posé très régulièrement. Les enduits muraux étaient en boue et paille hachée. Aucune plinthe n'a été constatée, sinon dans le passage 67-64, où elle s'arrêtait.

1. *Infra*, p. 162.

2. *Syria*, XVIII (1937), p. 78.

3. Tome 3, *Monuments et documents*.

CHAPITRE VII

LA SALLE DU TRÔNE

(Pl. XXVIII-XXXIV)

Salle du trône 65 et tribune 66 (fig. 113). On est là au cœur du Palais et la construction y prend une ampleur et une majesté qu'elle n'avait pas encore connues à un pareil degré. Son état de conservation, extraordinaire -- les murs y sont encore debout sur quelque 5 mètres de hauteur -- permet aisément de supposer les impressions ressenties par ceux qui virent cette architecture intacte. Une succession de transitions, habilement ménagées (cour 106, salle au *podium* 64, faisant suite à la grande cour 131), avaient dû préparer le visiteur à admirer toujours plus. Nul doute qu'en débouchant brusquement par l'un ou l'autre passages réservés aux étrangers¹, il était saisi d'émerveillement, en se trouvant dans cette salle oblongue, alors que ses yeux venaient d'apercevoir la tribune surélevée (pl. XXVIII), à laquelle un majestueux escalier conférait la solennité d'un lieu saint. Qu'en était-il, lorsque le roi présent, trônait hiératiquement, mandataire visible d'une divinité, sinon d'un panthéon, dont on peut se demander, nous le verrons plus loin, s'ils ne furent pas ici représentés.

Salle et tribune, bien que distinctes architecturalement, ne forment pourtant qu'une unité et c'est ensemble qu'il les faut étudier.

La salle² (pl. XXX, 1) est un rectangle presque parfait (longs côtés : 26,35 m et 26,30 m; petits côtés : 11,70 m et 11,60 m), sensiblement orienté Ouest-Est³. Six portes ouvraient sur elle, les plus belles parce que les plus larges (2,05 m, 2,10 m) étaient sur le long côté

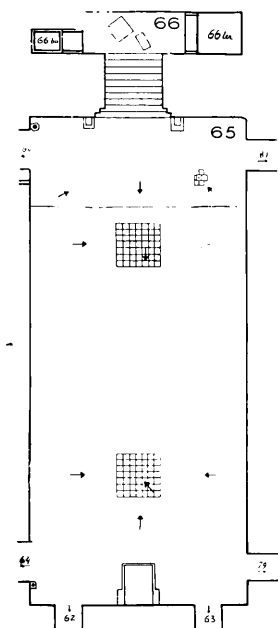


Fig. 113. — Salle du trône 65 et tribune 66.

1. Ceux-ci devaient obligatoirement arriver par la salle 64.

2. Dans notre premier rapport, *Syria*, XVII (1936), p. 19, nous pensions avoir retrouvé une « cour », à cause des portes considérables. La suite du dégageant a montré qu'il s'agissait d'une « salle ». Il y a donc lieu d'apporter cette rectification à nos rapports préliminaires.

3. Ceci nous a toujours frappé : en se couchant, le soleil touche de ses derniers rayons le fond de la tribune.



Fig. 114. -- Salle du trône 65. Éboulis *in situ*.
A l'arrière-plan, porte 65-62 comblée par les éboulis.



Fig. 115. -- Salle du trône 65. Mur sud.

nord, mais les autres (au Sud et à l'Ouest), quoique plus resserrées (1,30 m, 1,35 m, 1,35 m, 1,50 m), n'en étaient pas moins imposantes. Au moment du dégagement (pl. XXIX, 1), la salle se trouvait comblée par les éboulis (fig. 114), des pans complets de murs ayant « versé ». Notre architecte, Paul François, comprit immédiatement le parti qu'il en pouvait tirer et il mesura avec soin tous ces éléments basculés. Cela lui permit d'arriver à une certitude mathématique quant à l'élévation *minimum* à indiquer et qui n'était pas moindre que 9,50 m. Il fallait donc replacer sur les murs existants (fig. 115), une hauteur sensiblement égale à celle qui avait été conservée, puisque nous notions : sur la paroi nord : 4,40 m ; sur la paroi sud : 5 m, au plus haut point.

Malgré l'épaisseur considérable des murs (3,50 m en moyenne), il avait été indispensable de soigner l'appareillage. On n'y avait pas manqué. Le matériau

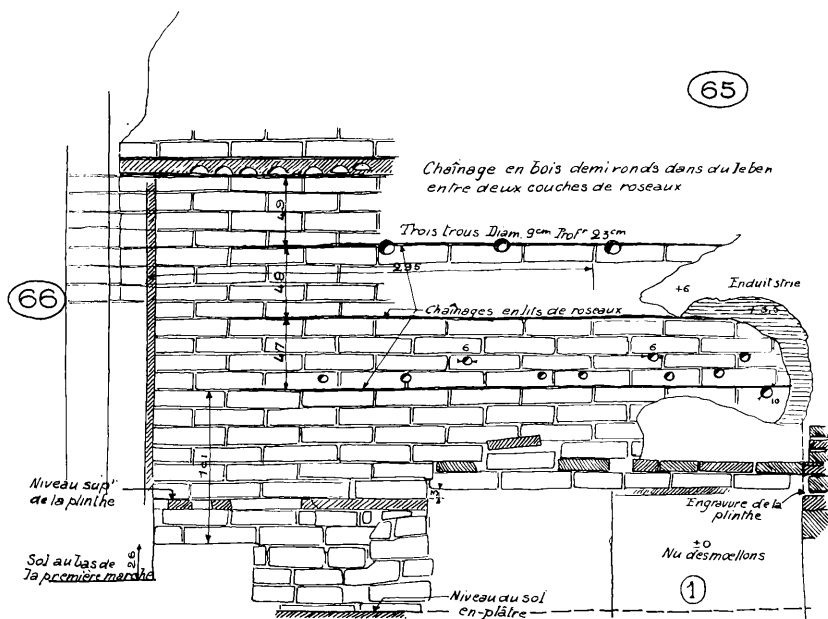


Fig. 116. — Salle du trône 65. Élévation du mur est avec détail des chaînages.

était pour l'essentiel de la brique crue (44 × 44 × 13,50), mais toutes les superstructures effondrées étaient en briques demi-cuites. Dans la masse demeurée debout (fig. 116), nous avons constaté que toutes les quatre assises, on avait placé une couche de roseaux. D'autre part, à une hauteur moyenne de 2,90 m à 3 m au-dessus du niveau de la salle, les murs avaient été chaînés et de la façon suivante. Sur une couche

de roseaux, des bois ronds coupés par le milieu étaient disposés, côte à côte, sans pourtant se toucher. Après les avoir calés et enrobés de boue, on avait recouvert le tout d'une couche de roseaux (fig. 116). La construction avait été ensuite poursuivie. On s'explique moins bien la présence de morceaux de briques cuites, enchâssés dans la construction et apparents sous l'enduit de revêtement. Celui-ci avait été effectué en deux opérations : une première couche (épais. : 3,5 cm), rainée extérieu-

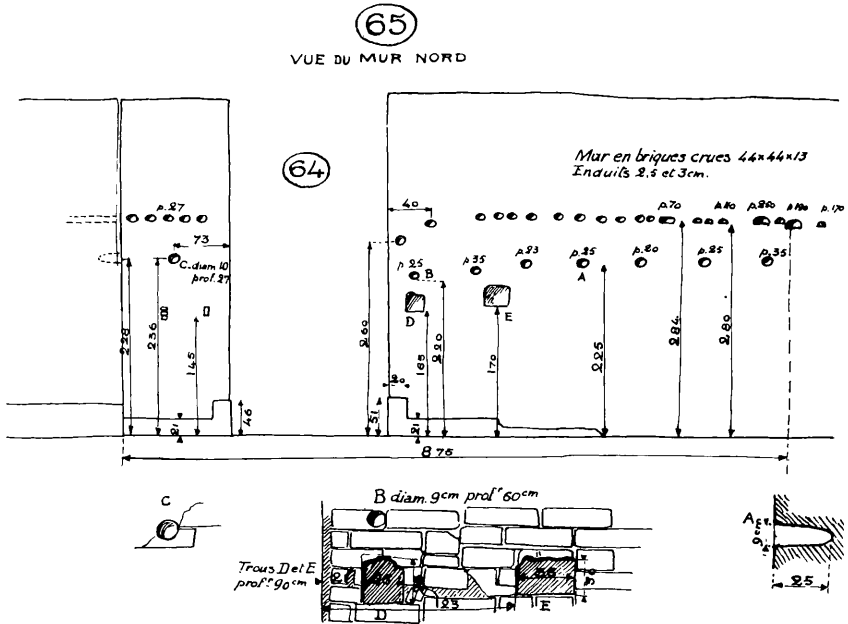


Fig. 117. — Salle du trône 65. Élévation du mur nord.

rement pour faciliter l'adhérence, en avait reçu une deuxième (épais. : 2,5 cm), soigneusement lissée. Au bas des murs, courait une plinthe en bitume. Haute de 0,18 m sur les longs côtés, elle se relevait à 0,48 m, de part et d'autre du grand escalier.

Sur toutes les parois (fig. 117), nous remarquons de 2,20 m à 2,40 m au-dessus du sol (pl. XXX, 2), un alignement de trous, creusés après coup, encore énigmatiques. Espacés de 0,75 m en moyenne, d'un diamètre de 0,10 m, d'une profondeur variant de 0,25 m à 0,35 m, on y doit voir des trous de scellement ou de fixation. La salle a pu être ornée de nattes ou drapée de tissus¹ et il fallait prévoir un système d'accrochage. Les marques laissées dans les murs devraient s'y rapporter.

1. Nous ne supposons pas des boiseries, car aucune trace de panneaux de bois n'a été relevée.

Les enduits, si nous n'avions pris soin de les faire disparaître ici et là pour nous permettre d'étudier la technique de la construction, nous auraient caché d'autres



Fig. 118. — Salle du trône 65. Soubassements en pierre, angle sud-est.

procédés que nous allons signaler. Tout d'abord nous avons constaté la présence d'un chaînage à la base d'un mur (nord), inséré comme nous l'avons indiqué plus haut, c'est-à-dire posé transversalement par éléments de demi-bois ronds, enrobés dans une couche de boue, mais cette fois sans lits de roseaux. Le deuxième trait à noter, c'est l'emploi de fondations ou mieux, de substructures en blocs de pierre, parfaitement taillés et appareillés. Elles apparurent à la base du mur est (à droite de l'escalier) (fig. 118) et se poursuivirent à l'angle sud-est de la salle et sur toute la longueur du passage conduisant à la salle 81 (fig. 119). Les croquis de détail (fig. 120-122) indiqueront le soin qui présida à cette construction dont on se demande pourquoi elle fut réservée à

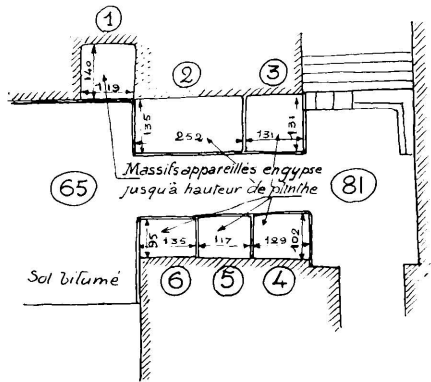


Fig. 119. — Passage 65-81.
Schéma des soubassements en pierre.

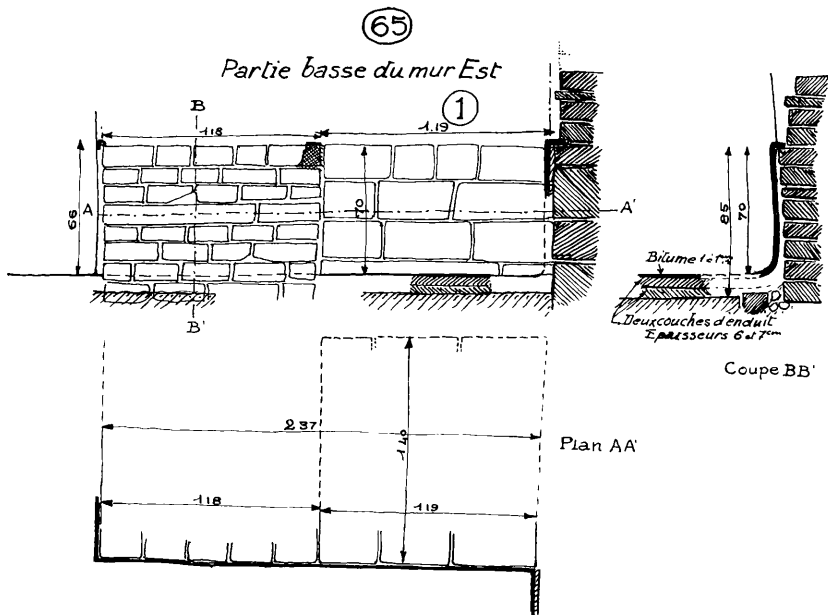


Fig. 120. — Salle du trône 65. Soubassements en pierre, mur est.

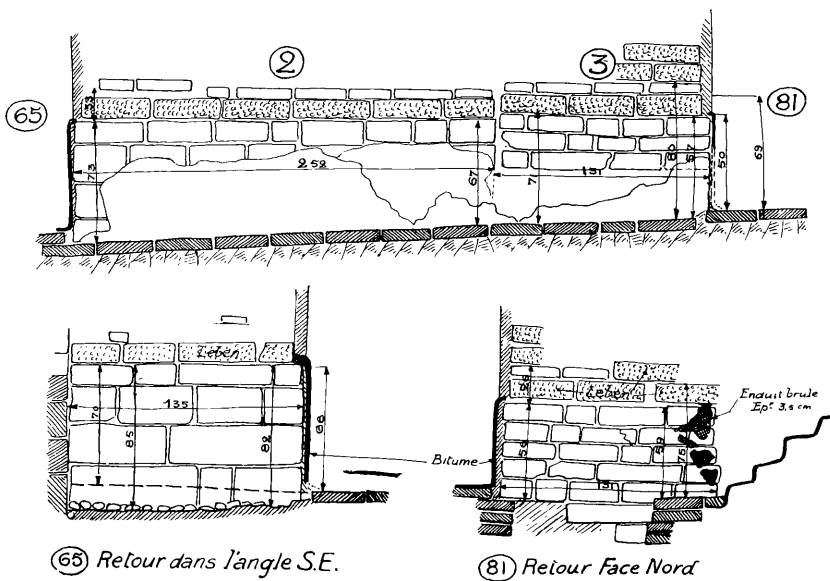


Fig. 121. — Passage 65-81. Détail des soubassements en pierre, mur est.

un secteur aussi restreint. Nous rappelons que tout se trouvait, dans l'état dernier du Palais, recouvert, soit par le revêtement de boue pour les assises supérieures, soit par la plinthe en bitume, ici plus haute (de 0,60 m à 0,70 m) et plus épaisse (4 cm). Par-dessus la maçonnerie de pierre, on remarquait une assise de briques cuites (fig. 121-122), servant de transition avec les briques crues du type courant.

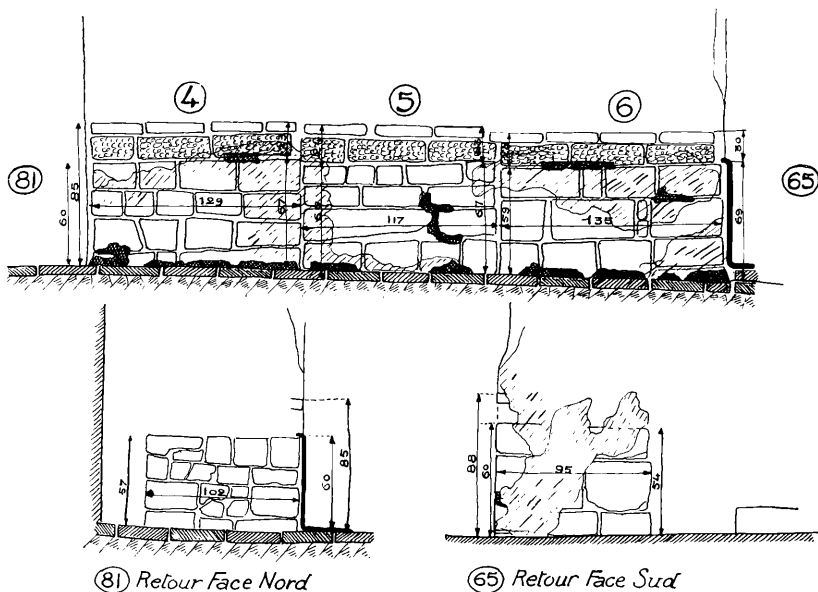


Fig. 122. — Passage 81-65. Détail des soubassements en pierre, mur ouest.

Ce matériau dur se retrouvait dans les logements des deux pierres de seuil, dégagées à chacune des portes assurant la communication avec la salle au *podium* 64¹. Voici leurs caractéristiques :

Coffre porte est (0,80 m × 0,54 m) (pl. XXXII, 3), en briques cuites (fig. 123), sur trois côtés (à l'Est, on a utilisé les fondations du mur en briques crues, posées sur un lit de galets). La pierre, un bloc de diorite (0,38 m × 0,34 m × 0,20 m), avec logement (diam. : 15,5 cm) pour la rotation du poteau reposait à 0,60 m du niveau du sol. Chose étrange : sur la pierre, on avait placé (du moins nous l'avons retrouvé ainsi) une cuve-broyeur en pierre basaltique (haut. : 0,28 m; diam. : 0,205 m; prof. :

1. Toutes les portes sans exception, donnant accès à la salle du trône, pouvaient être fermées, mais dans quatre cas, la pierre de seuil se trouvait dans la salle contiguë (62, 63, 79, 81).

galets). La pierre, un bloc de diorite ($0,35 \text{ m} \times 0,28 \text{ m} \times 0,165 \text{ m}$, avec logement (diam. : 18 cm), avait été placée à 0,70 m du niveau du sol.

En relation avec cette porte et avec sa fermeture, nous avons relevé deux aménagements qui méritent mention. Ce sont tout d'abord deux cavités (fig. 125) creu-

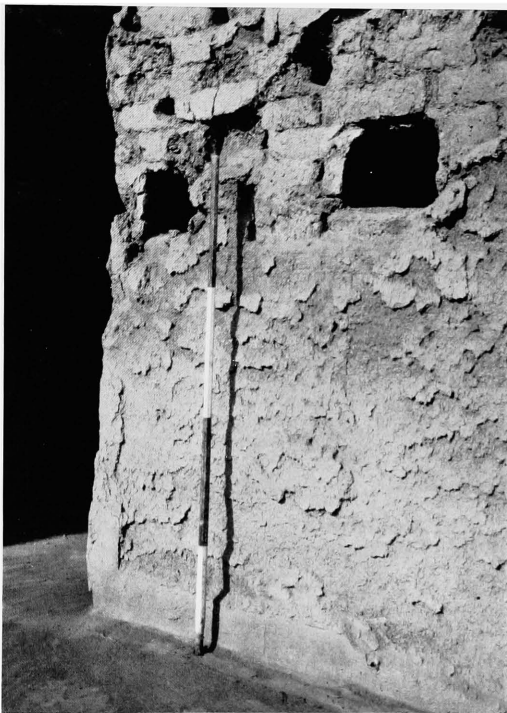


Fig. 125. — Salle 65. Cavités murales à la porte ouest 65-64.

sées dans le mur nord (de l'autre côté de la porte), respectivement à 1,65 m et 1,70 m du niveau de la salle, larges de $0,25 \text{ m} \times 0,26 \text{ m}$; $0,36 \text{ m} \times 0,30 \text{ m}$, profondes de 0,90 m. Il s'agit vraisemblablement d'un logement pour un système permettant une sorte de verrouillage de la porte lorsqu'elle était tirée. On observe ensuite à l'intérieur du passage (64-65) un trou de mortaise enchâssé dans un bloc de plâtre (pl. XXXII, 2). Nous ne voyons pas à quel usage précis tout cela pouvait servir.

Si nous avons cru pouvoir identifier cette salle avec celle du trône, c'est grâce à un beau socle de pierre retrouvé *in situ* au pied du mur ouest (fig. 126), face à la tribune (pl. XXX, 2). La dalle rectangulaire ($2,18 \text{ m} \times 1,79 \text{ m} \times 0,20 \text{ m}$), posée

à même le sol (fig. 127), sans fondation, se trouvait élargie, côté paroi, par deux appendices (0,60 m \times 0,22 m \times 0,12 m) accolés. Sa face visible était soulignée sur trois côtés par une élégante moulure. La pierre avait certainement souffert du feu, car elle était partiellement recouverte d'une couche de plâtre, faisant corps

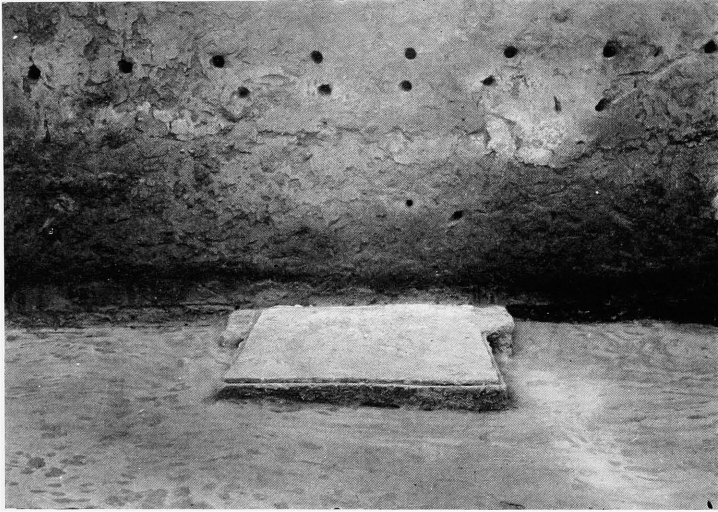


Fig. 126. — Salle 65. Emplacement du trône.

avec elle et qui ne s'explique que comme le résultat d'une calcination. Nous avons signalé plus haut¹ que sur toutes les parois de la salle, à quelque 2,20 m du sol, on remarquait un alignement de cavités. On les retrouvait sur ce mur ouest, mais quatre autres apparurent (fig. 127), en dessous (1,75 m au-dessus de la dalle) (pl. XXX, 2), correspondant nettement au socle de pierre. Celui-ci indiquant l'emplacement d'un trône, on peut supposer que ce dernier était dominé par une espèce de dais, fixé grâce aux trous repérés.

Dans son dernier état, le sol était en terre battue. Toutefois deux espaces carrelés (2,35 m de côté) existaient, dans l'axe de la salle, entre tribune et socle du trône. Comme dans la salle au *podium* 64, ils étaient faits de 49 briques de 33 \times 33. On songe immédiatement à l'environnement d'un puisard. Aucun pourtant ne fut retrouvé. Comme dans le cas précédent, ces aménagements doivent répondre à des ouvertures dans le toit-terrasse, indispensables pour procurer de la lumière à une salle qui ne donnait pas directement sur une cour et qui, dans certains cas,

1. *Supra*, p. 114.

pouvait être fermée. De ces ouvertures sur la terrasse, nous croyons avoir retrouvé la preuve matérielle, avec des objets, à notre connaissance, uniques. Il s'agit d'une sorte de gros « champignons » (fig. 128) en terre cuite, à tête plus ou moins trapue

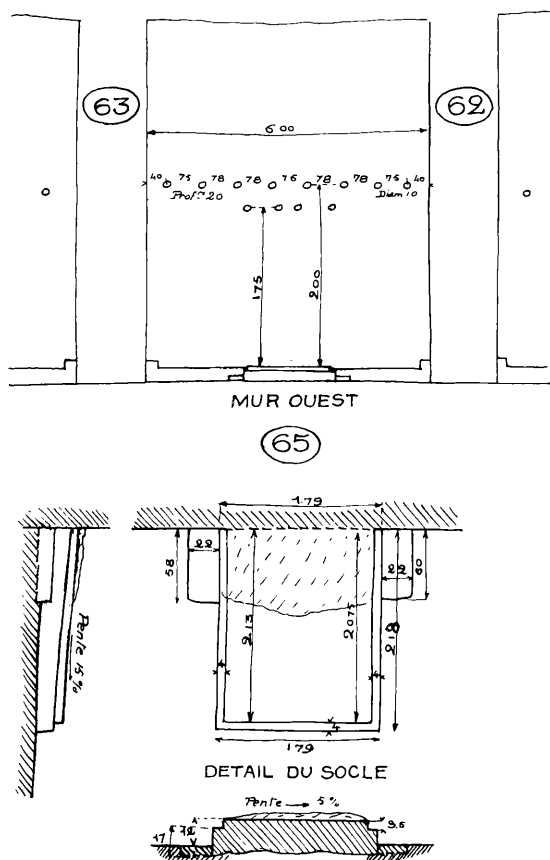


Fig. 127. — Salle 65. Détail du socle de pierre et élévation du mur ouest.

et dont la tige est appointée. Les dimensions varient un peu : diamètre : 0,245 m à 0,250 m; hauteur : 0,14 m à 0,22 m. Vingt-trois échantillons furent recueillis sur le sol et généralement assez près de la base des murs¹. Nous pensons que ces objets se

1. Voici la répartition : 3 zone mur ouest, 2 mur nord, 18 mur sud.

trouvaient habituellement sur la terrasse, à proximité des trous ¹ qu'ils devaient masquer. On les sortait ou les rentrait, suivant les circonstances, c'est-à-dire en fonction des pluies. Lorsque celles-ci se produisaient, et si elles sont abondantes, elles sont rares, il était facile et rapide, de faire recouvrir les voies par lesquelles l'eau pouvait tomber dans la salle. Procédé commode et efficace, car les « champignons » étaient aussi suffisamment lourds pour qu'on n'ait pas risqué de les voir emportés par le vent. Ces trous de lumière suffisaient-ils? Nous ne savons. En tout cas rien ne nous permet d'imaginer des fenêtres, avec des murs d'une pareille épaisseur (3,90 m en moyenne)!

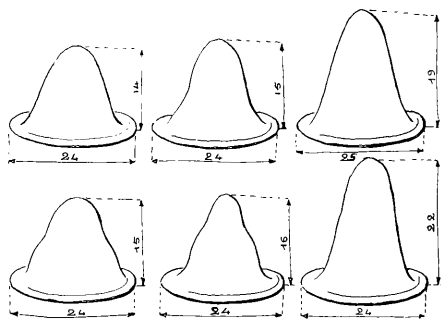


Fig. 128. — Salle 65. « Champignons » en céramique recueillis dans les éboulis.

Le sol en terre battue de la salle du trône, avait été revêtu d'une couche de bitume en avant et au pied de la tribune. Ce revêtement (fig. 129), dans l'état où nous l'avons retrouvé, avec d'importants manques, se dérobe à toute description. Il portait par contre de multiples

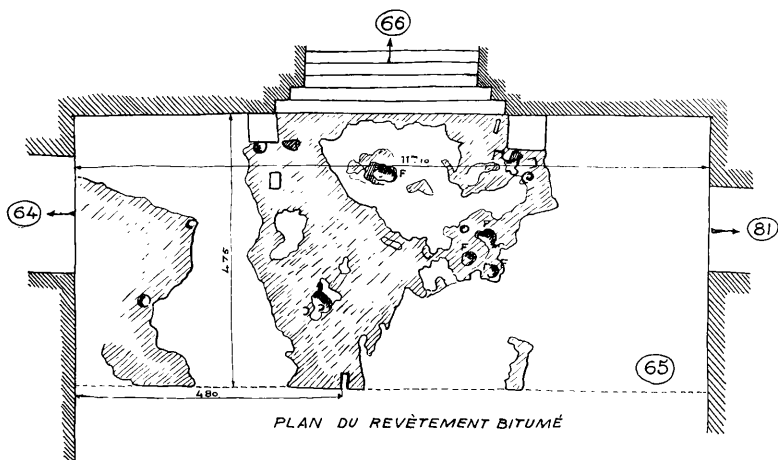


Fig. 129. — Salle 65. Revêtement bitumé au pied de l'escalier de la tribune 66.

1. Ces trous de lumière rappellent étrangement ceux qu'a imaginés Le Corbusier, pour l'église de Ronchamp. Mais en France où les pluies se produisent toute l'année, il n'était pas question de rien prévoir à travers le toit. On perça les murs verticaux, d'ailleurs avec une belle asymétrie.

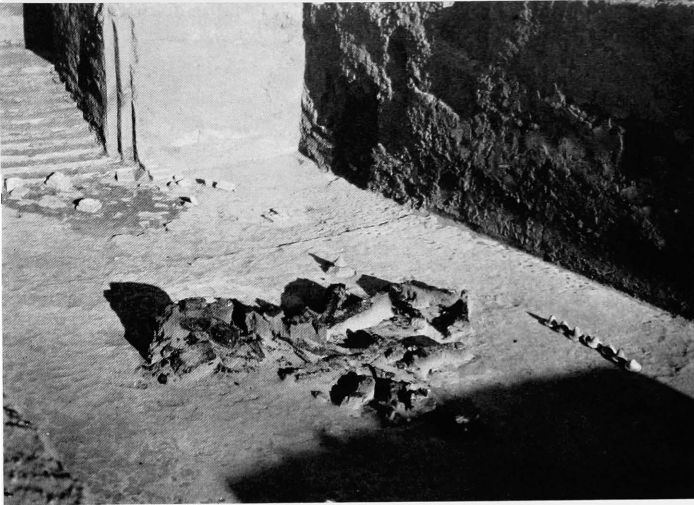


Fig. 130. — Salle 65. Poutres du brasier, *in situ*. A droite, alignement de « champignons ».

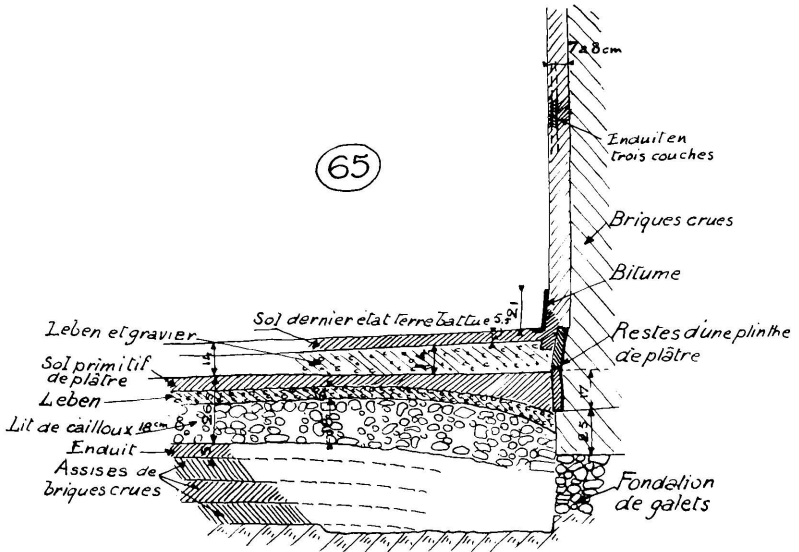


Fig. 131. — Salle 65. Coupe des différents niveaux du sol.

traces de feu, ce qui étonne d'autant moins qu'à quelques mètres, nous avions encore sous les yeux, les poutres d'un brasier. Rarement spectacle plus évocateur aura été réservé à un fouilleur qui ne peut que constater, plusieurs milliers d'années après l'événement¹, avec quel soin la destruction du Palais fut organisée et exécutée. Ces poutres avaient été disposées en étoile (fig. 130) et l'on imagine assez bien les Babyloniens jetant dans le feu tout ce qu'ils n'avaient pas jugé bon d'emporter et qui devenait ainsi la proie des flammes. Dans ce cas l'incendie avait dû être éteint par l'effondrement de la terrasse et des superstructures.

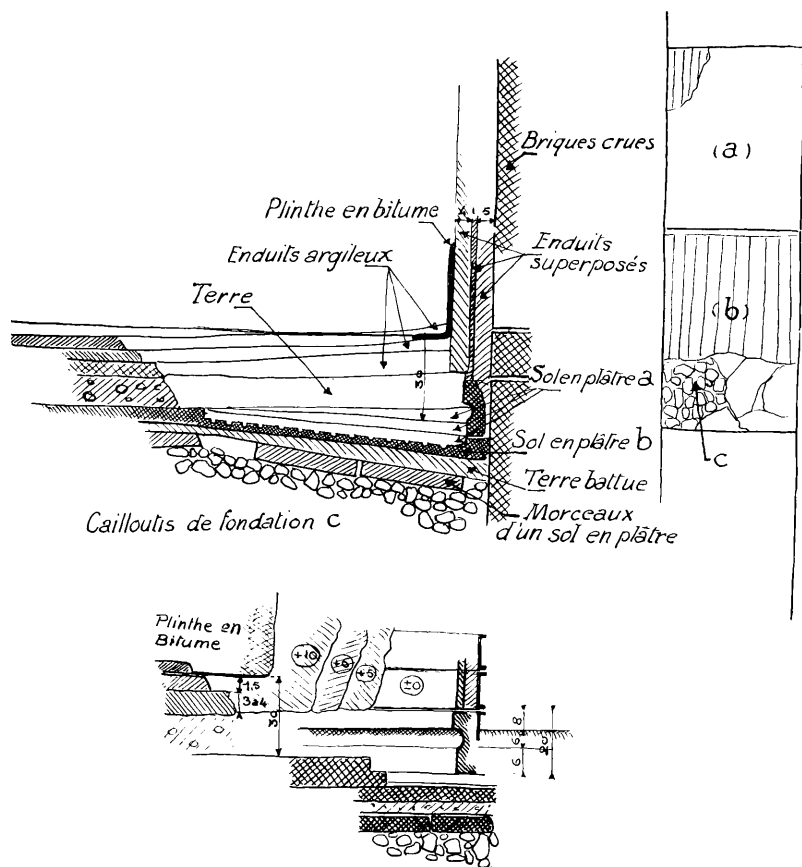


Fig. 132. — Salle 65. Coupe des différents niveaux du sol.

1. Cela rappelle la parole d'Agatha Christie, femme d'archéologue « Les archéologues sont les détectives de l'antiquité ».

L'état caractérisé par le sol en terre battue, s'il avait été le dernier du Palais, n'était qu'une restauration, ainsi qu'il apparut à la suite de deux sondages effectués au pied des murs nord et sud, et qui révélèrent au moins *trois* phases architecturales, dont une étude minutieuse a permis de préciser l'exacte succession (fig. 131-132). Voici comment elle se présente de haut en bas :

1. En surface, sol en terre battue, correspondant à la plinthe bitumée. Ce sol fait de couches superposées d'un enduit argileux (du côté du mur nord, au moins quatre), reposait sur un lit de terre mêlée de graviers.

2. Le niveau 2 diffère tout à fait par la qualité du sol, entièrement en plâtre. Celui-ci avait été posé en plusieurs couches, deux sinon trois, la couche inférieure

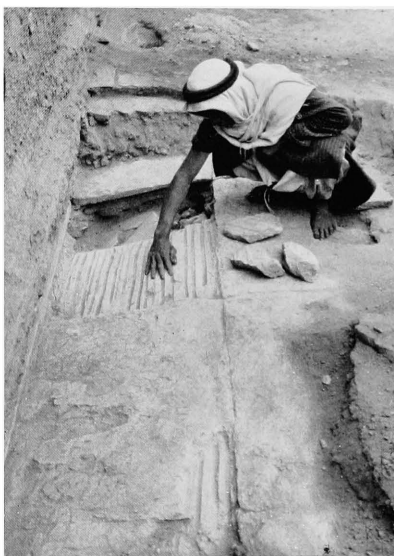


Fig. 133. — Salle 65.

Technique de l'établissement des sols de plâtre.

ayant été rainée, à la main semble-t-il (fig. 133), pour mieux assurer l'adhérence. Ce sol de plâtre reposait sur un lit de terre, mêlée de grands morceaux de plâtre. Terre et plâtre en morceaux étaient placés sur un épais lit de galets. Par-dessous, plusieurs assises de briques crues.

3. Le niveau 3, le plus ancien, est attesté par les morceaux de plâtre, réemployés ainsi que nous l'avons dit, pour constituer le soubassement du niveau 2 et arrachés à un sol endommagé que l'on avait voulu remplacer¹.

Des trois niveaux, le deuxième est de loin le plus soigné, par la qualité du matériau (plâtre) et le fini de l'exécution. En l'étudiant de plus près, un autre trait de technique apparut : la couche de plâtre avait été coulée de façon à constituer des



Fig. 134. — Salle 65. Les éléments du sol de plâtre.
Par-dessous, galets et morceaux d'un sol antérieur.

panneaux rectangulaires (0,97 m × 0,65 m), assemblés ensuite (fig. 134), alors qu'ils étaient encore humides. Cela donnait plus de régularité, sans nuire à la cohésion.

La datation de ces diverses phases architecturales est naturellement imprécise. Si le dernier état répond à l'époque ultime du Palais, détruit en l'an 35 de Hammurabi², nous serions très enclin à considérer la phase 2 comme appartenant à la

1. Ce sol n'a pas été retrouvé *in situ* dans les sondages, mais il semble à peu près certain qu'il existe encore, au centre de la salle. Notre architecte, R. Duru, est arrivé à la même conclusion, ainsi que cela ressort de ses notes de chantier : « L'empierrement du sol de plâtre de l'état précédant celui de terre battue, contient de nombreux débris, plaques de plâtre de 2,5 cm-5 cm d'épaisseur, provenant semble-t-il d'un 3^e niveau en plâtre, affaissé près du mur et reconstruit. On aurait alors rattrapé la différence de niveau en mettant une plus grande épaisseur de plâtre contre le mur ».

2. Pour cette question, *infra*, p. 340.

résidence certainement endommagée pendant la campagne de l'an 33, au cours de laquelle le roi de Babylone soumit Mari. Cette soumission ne dut pas aller sans heurt, ni résistance, ni quelques dégâts architecturaux par conséquent. Or le Palais, en de très nombreux points, que nous signalerons au fur et à mesure de notre description, porte la marque d'une restauration dont divers indices permettent de dire qu'elle fût hâtive. On avait paré au plus pressé et les travaux exécutés avaient dû l'être dans les délais les plus brefs. Il était plus facile et plus rapide d'établir un sol en terre battue que d'en refaire un en plâtre. Si ce dernier n'avait pas été endommagé, on ne voit vraiment pas pour quelle raison on aurait jugé bon de le recouvrir complètement. Quant à la phase 3, la plus ancienne, aucun élément ne permet de l'assurer chronologiquement. Tout au plus songerait-on à la fin de l'inter-règne assyrien, quand Zimri-Lim récupéra avec son trône, une habitation que son

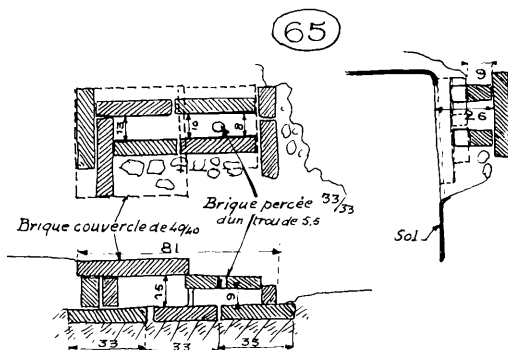


Fig. 135. — Salle 65. Foyer en briques cuites.

prédécesseur n'avait aucune raison de lui rendre en bon état. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, fondée seulement sur un raisonnement. On la considérera par conséquent uniquement comme cela.

La restauration finale du sol de la salle 65 (niveau 1), avait recouvert toute une série d'installations qui réapparurent dans la partie orientale de la salle. L'une d'elles (fig. 135) était au pied du mur, entre la pierre de seuil de la porte 65-64 et un socle de briques cuites dressé à l'angle de l'escalier de la tribune 66¹ (pl. XXXIII, 2). On y peut voir un élément de canalisation en briques cuites, mais l'absence de bitume est inexplicable, d'autant que les matériaux sont ajustés sans grand soin.

Un autre aménagement retrouvé plus en avant dans la salle (fig. 136) et cor-

1. Ce socle ainsi que son symétrique, à l'autre angle de l'escalier, seront décrits en même temps que nous étudierons la tribune, dont ils font partie.

respondant comme le précédent d'ailleurs, au niveau 2 (sol de plâtre), qui fut découpé (pl. XXXIII, 1) pour en permettre l'insertion, était fait de briques cuites (de beaux carreaux ou demi-carreaux de 33×33) placées à plat ou de champ (fig. 137). On songe plutôt cette fois à un emplacement de foyer, bien qu'un trou ait été prévu dans l'assise de base, puisqu'aucun puisard n'y a été reconnu.

Par contre une magnifique évacuation d'eau fut dégagée, symétriquement



Fig. 136. — Salle 65.

Vue plongeante sur l'angle nord-est, avec foyers *in situ*.

à ce « foyer », au pied et à droite de l'escalier de la tribune, mais bien en avant de ce dernier. Nulle part nous n'avons rencontré de système plus soigné (pl. XXXIII, 3-4; fig. 138, 139). Il était destiné à recueillir et à évacuer l'eau qui arrivait par une longue canalisation. Partie de la salle 79, après avoir traversé les salles 80, 82, elle empruntait le passage 81-65. Faite de briques cuites bitumées, elle aboutissait, après s'être coudée à angle droit, à un bassin de décantation en céramique (haut. : 0,55 m; diam. : 0,44 m), recouvert par un massif de briques cuites (haut. : 0,56 m),

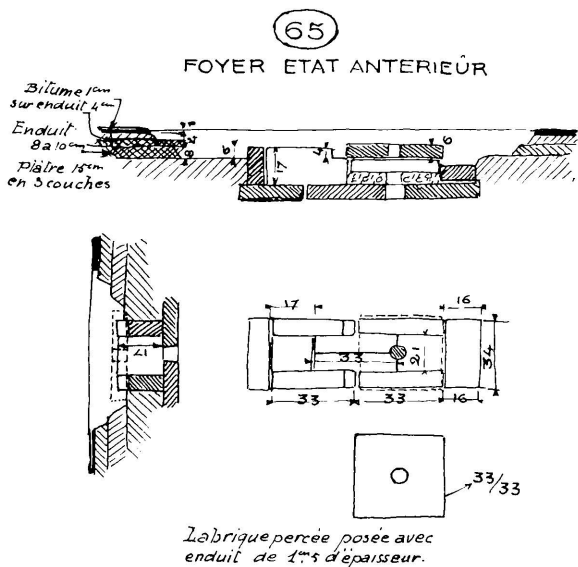


Fig. 137. - - Salle 65. Foyer en briques cuites.



Fig. 138. - - Salle 65. Canalisation, puisard et « regard ».

formant « regard ». Du bassin de décantation, l'eau passait dans un drain circulaire (diam. : 0,16 m) en céramique, pour se déverser ensuite par une grande cloche retournée, dans un drain vertical, fait d'anneaux superposés (diam. : 1 m) et s'enfonçant à quelque 10 mètres. Ce système remarquable, retrouvé en parfait état, fut utilisé aux niveaux 2 et 1, ainsi qu'on a pu le comprendre, en observant que le massif de

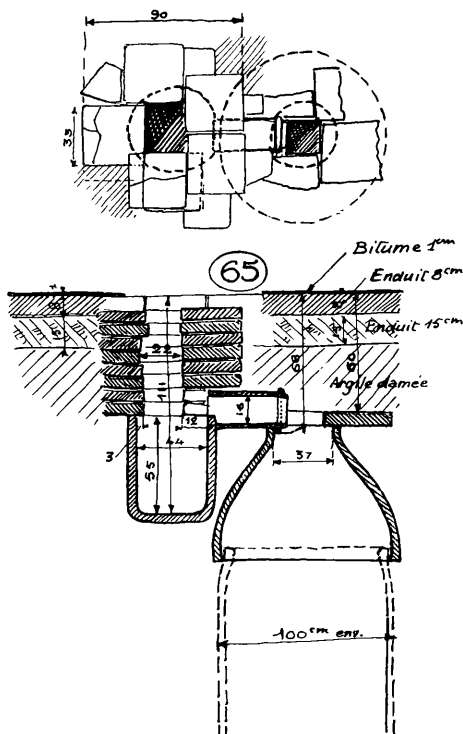


Fig. 139. — Salle 65.

Canalisation, puisard et « regard ». Détail de l'aménagement.

briques avait été rehaussé. L'eau à évacuer provenait, nous l'avons dit, de la salle 79, mais il apparaît très vraisemblable que la salle 65 en fournissait aussi. Le revêtement bitumé que nous avons signalé plus haut et qui recouvrait le sol en avant de l'escalier, correspond à une utilisation d'eau en ce secteur. On ne saurait préciser davantage.

La salle du trône, incendiée et dévastée, nous permet non seulement de faire des constatations d'ordre architectural de première importance, mais encore de

recueillir une documentation de choix, avec la statue du prince Ishtup-ilum¹, ramassée couchée sur le dos, au pied de l'escalier de la tribune (fig. 140).

Nous avons noté aussi, divers éléments en or : feuilles, épingle, aiguille recourbée ; des cylindres ; une amulette en coquille du type de l'aigle stylisé. Parmi ces objets, certains sont bien antérieurs à l'époque du Palais, puisqu'ils remontent aux temps présargoniques². On peut considérer qu'ils avaient été conservés, soit pour leur valeur intrinsèque, soit pour une raison symbolique ou sentimentale. Par contre aucune céramique intacte ne fut ramassée, mais seulement de très rares fragments : un col de jarre à verseur trilobé : un col de jarre du type à anse bifide : un morceau de



Fig. 140. --- Salle 65. La statue d'Ishtup-ilum *in situ*.

drain et quelques « couvercles » (?), de forme circulaire (diam. : 0,17 m ; haut. : 0,08 m) avec poignée de préhension (larg. : 0,075 m). La statue royale exceptée, le butin fut en somme assez mince, eu égard à l'importance de la salle. Rarement pillage fut mieux organisé et destruction plus méthodiquement exécutée. L'emplacement du brasier indique assez ce qu'il advint de tout ce qui ne fut pas emporté. Et la vue des socles de statues précipités du haut de la tribune (pl. XXXI, 2), ne pouvait que confirmer avec quelle rage les vainqueurs de Mari s'acharnèrent sur ce qui meublait ou décorait l'un des plus beaux palais de l'antiquité, sans avoir réussi malgré tout, à le dépouiller de la majesté architecturale qui le caractérisait aussi et dont la tribune avec son monumental escalier, demeurait le témoin.

1. La statue d'Ishtup-ilum sera publiée dans le tome 3, *Documents et monuments*.

2. L'aiguille recourbée, l'aigle stylisé, la tête de femme (M.A.M. I, p. 85). Tous seront décrits dans le tome 3.

C'est en effet vers elle qu'on regardait et qu'on regarde encore aujourd'hui. Les yeux sont immédiatement attirés par ce magnifique portail (pl. XXXI), à double redan, le plus large (3,98 m) du Palais. Dès l'ouverture, l'escalier commence (fig. 141). Une volée de 11 marches fait passer du niveau de la salle, à une plate-forme surélevée de 1,68 m et de forme oblongue (5,40 m \times 2,25 m)¹. Les marches, faites de deux

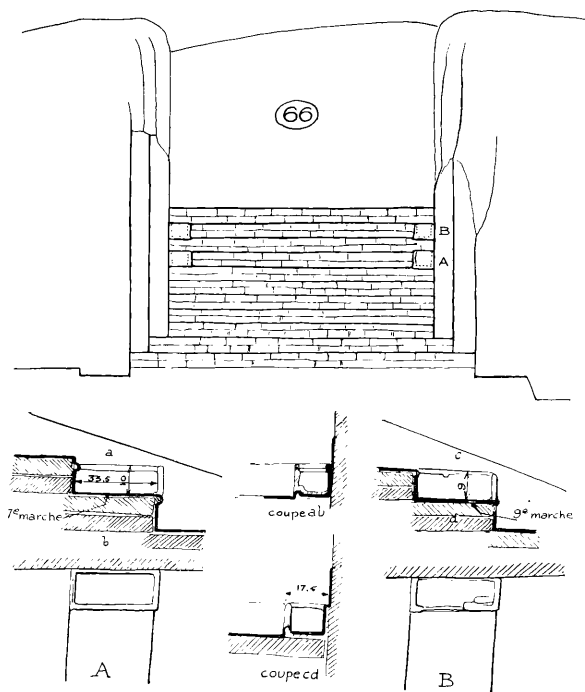


Fig. 141. — Tribune 66. Élévation de l'escalier avec les coffrets en bitume.

bricks cuites (32 \times 32; 33 \times 33 ou 40 \times 40) superposées, sont de hauteur variable (de 11 à 15 cm), leur profondeur étant celle de la brique. Le sol de la plate-forme était lui aussi carrelé. Tout l'ensemble avait été revêtu de bitume. En même matière, une plinthe courante, accompagnait l'escalier et soulignait le bas des murs de la tribune (fig. 142-144).

Toute l'exécution dénotait le plus grand soin. Avant de poser le bitume sur

1. Dimensions prises, compte tenu des enduits. Si l'on mesure de brique à brique, on obtient 5,53 m \times 2,44 m. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de certaines discordances dans les cotes indiquées. Rien n'est plus difficile à mesurer que l'architecture en briques crues et les dimensions varient aussi, en raison des dégradations successives que peuvent subir les monuments, du fait de l'érosion (pluie, vent, gel).

les marches, on avait enduit ces dernières d'une mince couche de boue, destinée à niveler les surfaces et à masquer les joints. On coula ensuite le bitume, non sans l'avoir mêlé à de la paille hachée. Même raffinement pour la finition du sol de la tribune. On avait d'abord procédé à la pose de la plinthe, ensuite placé les briques cuites du carrelage, recouvertes d'une mince couche de boue, enfin coulé par dessus le bitume.

Sur les marches 7 et 9 de l'escalier¹ et contre la plinthe, on avait façonné de petites caissettes en bitume (pl. XXXIV, 2 et fig. 142), dont voici les dimensions² :

Marche 7, a) caisse à gauche : 34 cm × 16 × 8,5.

b) caisse à droite : 34,5 cm × 17 × 10.

Marche 9, c) caisse à gauche : 35 cm × 15 × 9.

d) caisse à droite : 33,5 cm × 16,8 × 9.

Vue vers le Sud

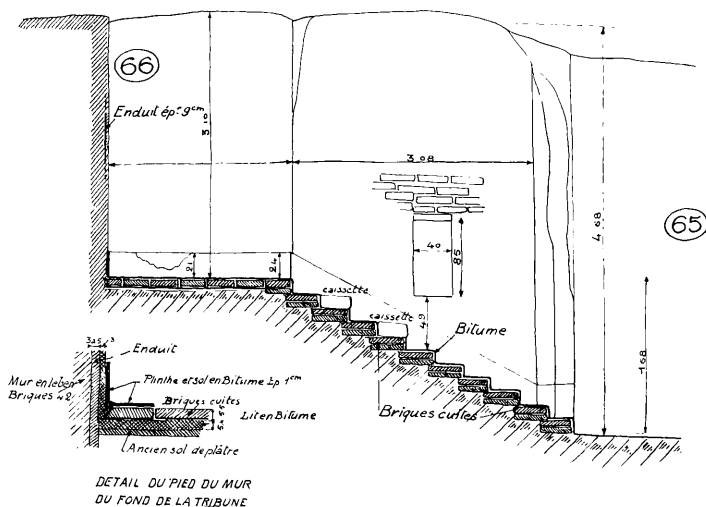


Fig. 142. — Tribune 66. Coupe de l'escalier, vue vers le Sud.

Il n'est pas impossible que ces coffres aient été en bois, recouvert de bitume. Dans l'un d'eux (*d*) nous avons en effet ramassé des restes de bois, peint rouge intérieurement. De même on peut supposer que la caisse était couverte, car en *d* on remarque un retour du bitume. A quoi pouvaient servir ces réceptacles? Sans doute

1. Les marches sont numérotées de haut en bas.

2. Elles sont prises de l'intérieur, donc sans compter les épaisseurs.

à recevoir des offrandes. Toutes avaient disparu, à l'exception toutefois de 5 hameçons de bronze ramassés dans le coffre *a*.

Pour en finir avec l'escalier, signalons qu'à main droite en montant (fig. 142), à hauteur des marches 6 et 7, et à 0,49 m au-dessus, une niche murale (fig. 143) avait été aménagée (0,85 m × 0,40 m × 0,39 m), à l'intérieur de la maçonnerie

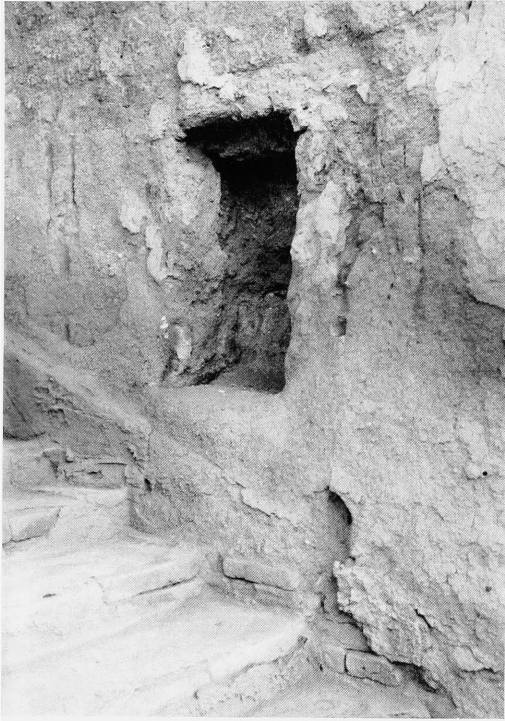


Fig. 143. — Tribune 66.
Niche murale dans l'escalier, mur sud.

en briques crues (44 × 44). On l'avait enduite de boue mêlée de paille hachée, qui était le revêtement de tout l'ensemble de la tribune.

Au pied du grand escalier, de part et d'autre du portail, deux socles en briques cuites (pl. XXXI, 2), jointoyés avec un mortier de terre, furent retrouvés quelque peu endommagés. A gauche (fig. 145), le socle haut de cinq assises, avait une base de 0,60 m × 0,56 m. A droite (fig. 146), le socle qui comptait six assises, était un peu plus grand, mesurant 0,69 m × 0,68 m. Tous deux étaient recouverts d'une

couche de bitume et ce revêtement se raccordait très exactement avec la plinthe des murs et de l'escalier.

Ces socles ne peuvent avoir servi qu'à recevoir des statues ou emblèmes¹, irrémédiablement disparus. On en dira tout autant des trois bases de pierre, précipi-

Vue vers le Nord

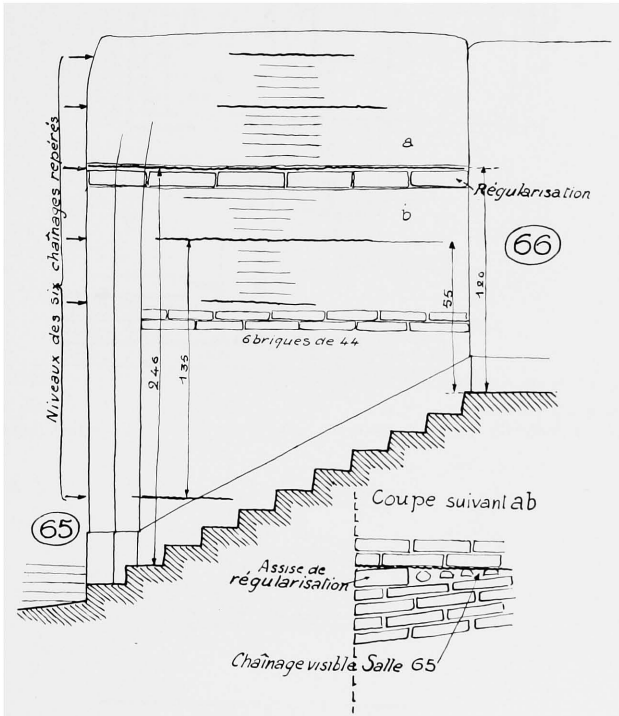


Fig. 144. --- Tribune 66. Coupe de l'escalier, vue vers le Nord.

tées du haut de la tribune et retrouvées sur le sol de la salle du trône (pl. XXXIV, 1), deux contre la marche inférieure de l'escalier, la troisième légèrement en avant. Deux (fig. 147) sont de même type carré (0,37 m × 0,37 m × 0,17 m), avec un ressaut en retrait et deux trous de scellement, rectangulaires, sur la face supérieure. La troisième (fig. 148, 149) a la forme curieuse d'une petite ziggurat à sept étages avec escalier unique, normal à la façade. Il est rendu d'une façon très schématique,

1. Voir par exemple ceux du temple de Nabu à Khorsabad, *OIP*, XI, pl. 54.

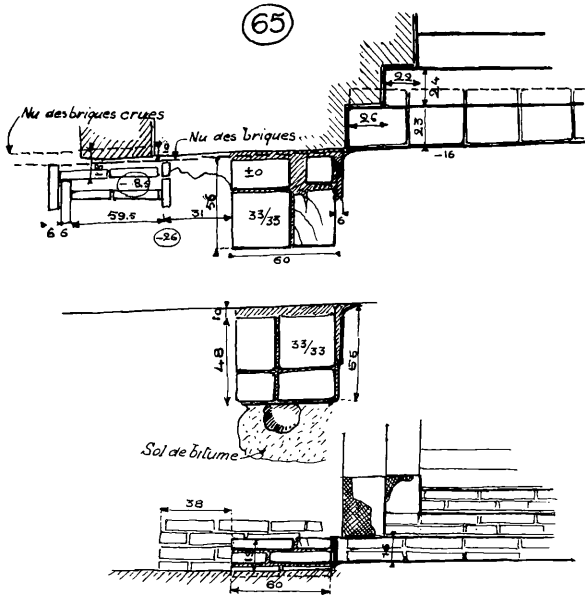


Fig. 145. — Salle 65. Socle de briques cuites, au pied de l'escalier (côté nord).

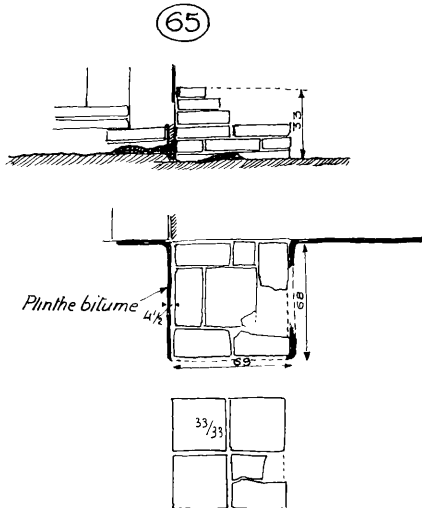


Fig. 146. — Salle 65.
Socle de briques cuites, au pied de l'escalier (côté sud).

par une succession de ressauts reproduits au milieu de chacun des paliers. Sur la face supérieure du bloc, trois petits trous circulaires, pour un scellement. Cette fois il ne saurait faire de doute : nous avons trois bases qui supportèrent autrefois de petites statues, dressées dans la tribune.

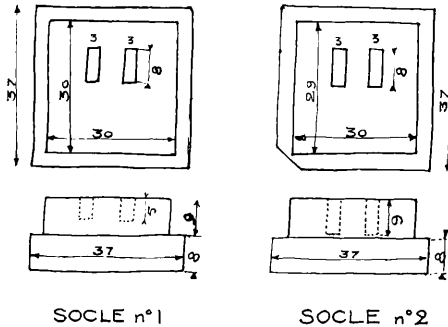


Fig. 147. — Salle 65. Bases de statues.

Cette dernière abrita certainement divers accessoires et en particulier des meubles en bois (fig. 150), car nous avons relevé ou leurs emplacements (surface de base :

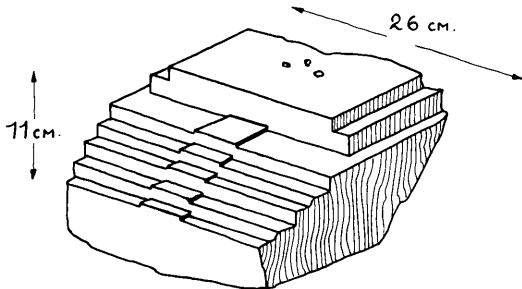


Fig. 148. — Salle 65. Base de statue en forme de ziggurat.

1,05 m \times 0,95 m) ou leurs débris (poutre de 0,85 m \times 0,28 m \times 0,38 m, avec trous de mortaise). Indications précieuses dont on ne peut tirer davantage.

L'examen attentif de la tribune, révéla la preuve de nombreux remaniements aussi bien dans le gros œuvre que dans les sols, venant d'ailleurs confirmer les constatations faites dans la salle du trône où, nous l'avons vu, le sol est une superposition de plusieurs niveaux. Tout d'abord la tribune communiquait primitivement avec une petite pièce annexe 66 bis, au Nord. Le passage s'en trouva muré ultérieurement. Au Sud, elle se prolongeait très sensiblement. Un mur de refend vint sup-

primer cette dilatation, raccourcissant la tribune de 2,40 m et créant une petite pièce, 66 *ter*. Sans communication, ces pièces eurent une destinée sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Dans son dernier état (niveau 1), la tribune était caractérisée par un dallage en beaux carreaux cuits ($33 \times 33 \times 5,5$), recouvert d'un lit de bitume. Deux son-



Fig. 149. - - Salle 65. Base de statue en forme de ziggurat.

dages effectués, l'un dans la partie nord, l'autre dans la partie sud, révélèrent par-dessous, une installation très soignée, avec *podium* n'occupant pas toute la paroi du fond (4,53 m au lieu de 5,40 m), large de 1,22 m, haut de 0,22 m. Il était fait, de même que le sol par-devant et sur le côté nord, de briques cuites de grand format (42×42), le tout revêtu d'une épaisse couche (2 à 3 cm) de plâtre très compact.

Le sondage de la partie sud (fig. 151) de la tribune confirma ces constatations, en y ajoutant un renseignement de choix : la présence d'un coffre de fondation ($0,91 \text{ m} \times 0,49 \text{ m}$) à l'angle sud-ouest et correspondant au niveau 2. La cachette avait été remblayée soigneusement avec des briques crues ($42 \times 42 \times 10,5$) quand

on voulut rehausser l'ensemble (niveau 1, briques cuites et bitume). En procédant au dégagement, nous avons pu faire les observations suivantes : le coffre s'enfonçait à 1,05 m sous le niveau 2 du *podium* (1,45 m sous le niveau 1) jusqu'à un sol de plâtre correspondant très exactement au sol de plâtre repéré dans les pièces contiguës 66 *bis* et 66 *ter*. Indication précieuse puisqu'elle confirmait ce que nous avions supposé par l'examen du gros œuvre : l'unité architecturale primitive, de la

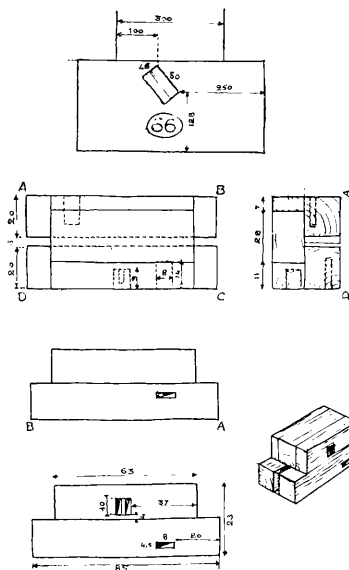


Fig. 150. — Tribune 66. Restes d'un meuble en bois.

tribune 66 et des deux pièces 66 *bis* et 66 *ter*, dont elle fut plus tard séparée ou amputée¹. Si nous en avons douté, le sol inférieur de plâtre, réapparu ailleurs dans la tribune, à 1,45 m sous le dernier niveau (briques cuites et bitume), la plinthe de plâtre correspondant, l'auraient encore attesté. Avec elle et avec lui, nous retrouvions ce niveau 3, dont nous avons recueilli les traces, dans le sol de la salle du trône. Ainsi tout concordait, pour attester de même l'unité architecturale entre cette dernière et la tribune 66, qui en tout temps, fut plus ou moins surélevée².

Dans son emplacement d'angle, le coffre-cachee avait été enduit incomplètement : le plâtre recouvrait entièrement sa face est, jusqu'à 0,50 m de profon-

1. *Supra*, p. 137.

2. Le sol de plâtre (niveau 3 de la tribune) était encore à 0,17 m au-dessus du sol (niveau 1) de la salle du trône.

deur sa face nord, pas du tout les faces ouest et sud. Il fut malheureusement retrouvé complètement vidé des objets précieux qu'il avait pu contenir.

La pièce 66 bis (fig. 152), dans le dernier état du Palais avait la forme d'un puits (1,70 m × 1,33 m), profond de 3,60 m. La paroi sud présentait un ressaut,

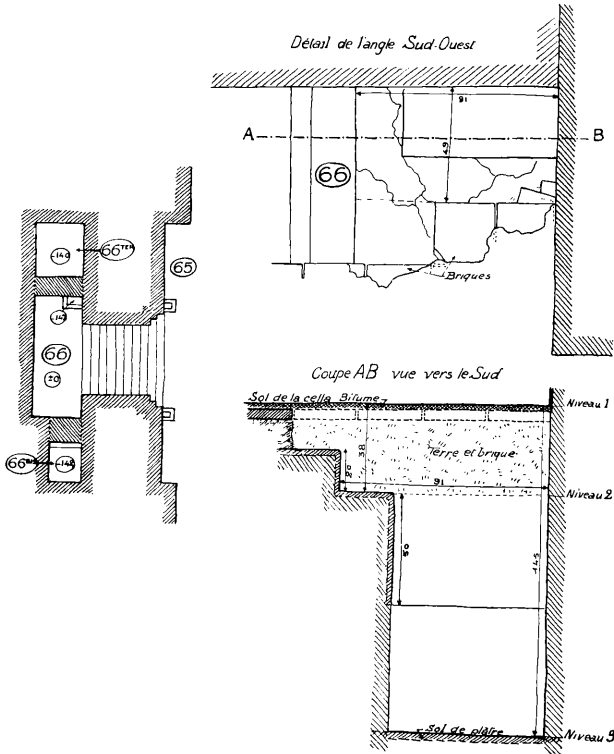


Fig. 151. — Tribune 66. Coffre de fondation.

à 1,75 m du sol inférieur, ce dernier en plâtre compact (épais. : 5 cm), posé sur un mélange de terre et de briques crues. Une plinthe en plâtre (haut. : 0,30 m) existait sur trois côtés¹ (ouest, nord, est), mais pas sur la paroi sud, ce qui prouve bien que la pièce communiquait avec la salle-tribune 66, contiguë. D'ailleurs le sol en plâtre passait *sous* le mur sud, confirmant que le mur de séparation entre 66 bis et 66 avait

1. Ainsi que cela fut habituellement la règle, la plinthe était placée à la base du mur, avant que le sol ait été posé. Elle se prolongeait *sous* celui-ci de quelque cinq centimètres.

bien été élevé après coup. De même la plinthe du mur est, se prolongeait derrière ledit mur.

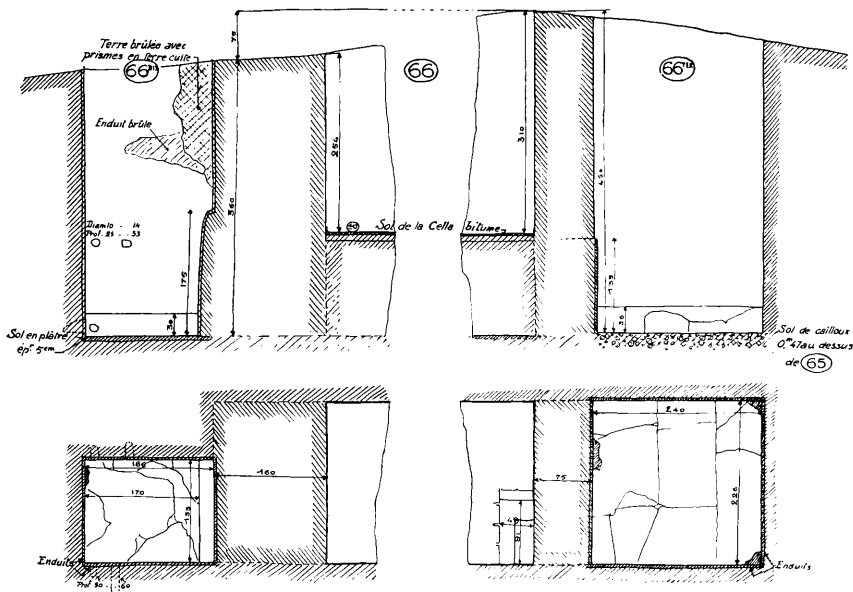


Fig. 152. — Salles 66 bis et 66 ter (de part et d'autre de la tribune 66).

Le revêtement du reste de la pièce était fait de boue et paille hachée. Il fut retrouvé brûlé dans les zones hautes. De cette salle sortirent des *centaines* de prismes en terre crue (fig. 153), plus ou moins durcie (long. : 0,09 m; larg. : 0,035 m; haut. : 0,025 m). En moins grandes quantités, furent ramassés aussi, des sortes de cônes (haut. : 0,10 m; diam. : 0,04 et 0,030). Nous avons noté enfin un plat cassé, à large rebord, de la série connue.

La pièce 66 ter, au sud de la tribune (fig. 152), était beaucoup plus spacieuse que 66 bis (2,40 m × 2,26 m). Sa paroi nord présentait un ressaut, à 1,33 m du sol inférieur, ce dernier comme celui de 66 bis, en plâtre compact (épais. : 3 cm), posé sur une fondation renforcée (de haut en bas : enduit de terre, briques crues, couche de galets). Une plinthe en plâtre (haut. :

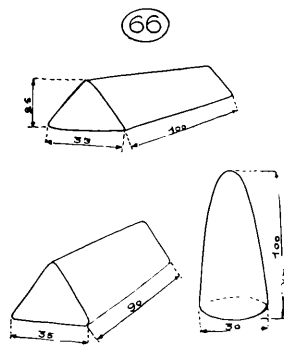


Fig. 153.
Éléments en céramique.

0,36 m), existait sur trois côtés (ouest, sud, est), mais non au bas de la paroi nord¹. Le sol en plâtre passait sous le mur de refend nord, de même la plinthe qui se poursuivait derrière lui. On ne pouvait trouver meilleure confirmation de la construction après coup, du mur qui amputait, ainsi que nous l'avons dit, la tribune de son prolongement méridional.

Les murs de refend (fig. 154) (entre 66 *bis* et 66, comme entre 66 et 66 *ter*) n'avaient qu'une faible épaisseur d'enduit (2 à 3 cm) différant ainsi des autres murs, dont le revêtement pouvait atteindre 7 et même 8 cm. On retrouvait la technique déjà

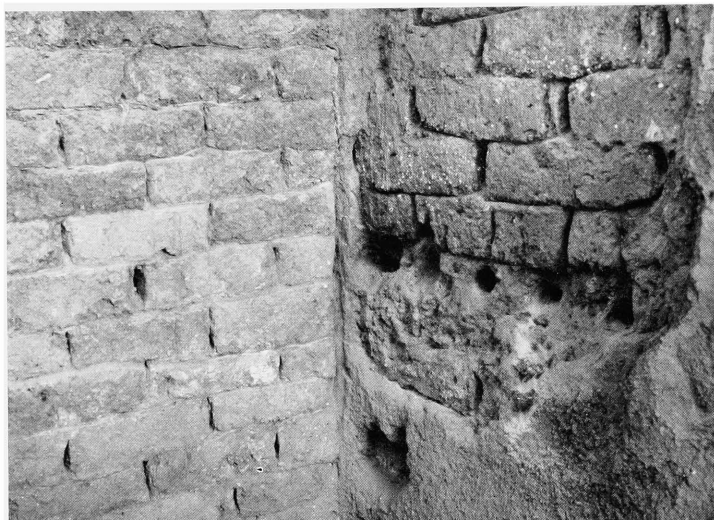


Fig. 154. — Tribune 66. Angle sud-ouest du gros œuvre.

observée dans d'autres secteurs du Palais. Une première couche d'enduit de boue était plaquée à même l'appareillage des briques crues. Elle était striée horizontalement, avec la main, pour assurer une meilleure adhérence de la deuxième couche posée sur la précédente.

Le sol de la pièce 66 *ter*, recouvert de plâtre, avait, ici et là, gardé des traces de bitume. On avait déjà fait une observation identique dans la pièce 66 *bis*. Nous rappelons que leurs niveaux correspondaient exactement entre eux et avec le niveau inférieur 3, de la tribune. Tous trois étaient à près de 0,50 m au-dessus du sol de la salle du trône 65 (niveau 1 supérieur).

1. Constatations confirmant celles faites dans la salle 66 *bis*.

De la salle 66 *ter* sortirent aussi des prismes en terre crue (fig. 155), similaires à ceux recueillis en 66 *bis*, mais beaucoup moins nombreux. Nous ne trouvons aucune explication à ce genre d'objets, ni à leur localisation en ces emplacements.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette salle, malgré sa portée considérable (11,60 m) était couverte. Non seulement nos architectes ont estimé l'opération techniquement tout à fait possible, et si nécessaire, grâce à un système de « fermes », et de « tirants » mais Paul François au cours d'observations minutieuses, a relevé des débris de la poutraison effondrée, dans la partie occidentale et aux environs d'un des carrelages (fig. 156). Les poutres avaient des diamètres différents (0,20 m, 0,30 m, 0,60 m). Les éléments recueillis, mesuraient respectivement 0,35 m, 1 m, 1,20 m, 2,10 m, 2,80 m. L'emplacement où ils réapparurent vint donc confirmer, si l'on en avait douté, l'existence d'une couverture, qui à l'image de toutes les terrasses, devait être en terre, la couche de surface pouvait être soit de la boue « armée » de paille hachée, soit de plâtre, ainsi que nous avons pu

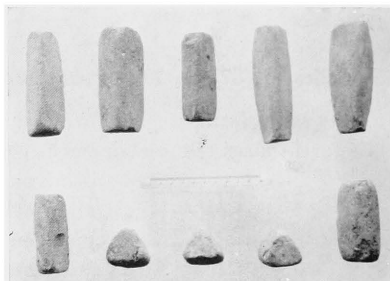


Fig. 155. -- Éléments en céramique.

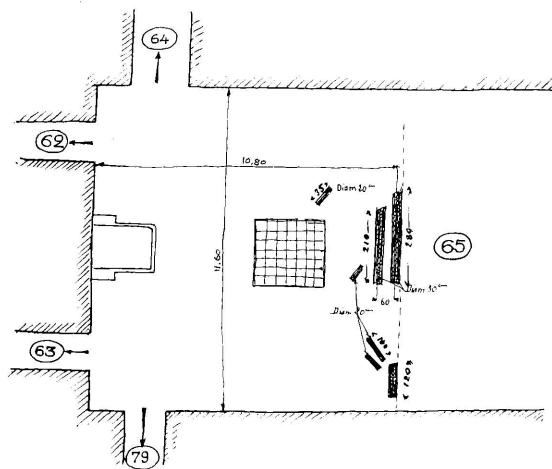


Fig. 156. -- Débris de poutraisons sur le sol de la salle 65.

le constater au cours du dégagement d'autres salles, par exemple les 77, 79. Ce matelas protecteur était supporté par une couche de fascines — ou de roseaux — placés directement sur la poutraison.

Mais il était nécessaire d'éclairer et de ventiler la salle. Nous avons déjà signalé les trous de lumière, qui pouvaient, à certains moments, être obstrués par les « champignons » en céramique. Il faut aussi supposer que dans la terrasse, forcément à double pente¹ celle-ci, fût-elle

1. Ceci est impliqué par le système de « fermes », « entrants » et « tirants » qui entrent dans la structure de la couverture.

minime, avaient été ménagées deux « lanternes », véritables puits de lumière, qui correspondaient aux deux emplacements carrelés, retrouvés sur le sol. Ainsi, la salle du trône pouvait, sans ouverture directe sur aucune cour, être pourtant très correctement éclairée et aérée.

* * *

Salles 81, 82, 80, 79, au sud de la salle du trône.

Ces salles forment une unité architecturale qui ressort du seul examen du plan. Elles furent aussi très certainement construites en même temps que le bloc que nous

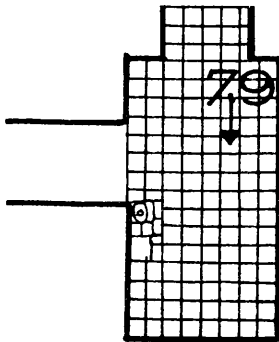


Fig. 157. — Salle 79.

décrivons d'ensemble et dont la cour 106, les salles 64 et 65 constituent le cœur. Il s'agit de salles très allongées, où des constatations fort importantes ont été faites qui jettent une lumière vive sur les sous-sols du Palais, comme aussi sur ses superstructures, avec la possibilité de l'existence de pièces en étage, non pas sans doute sur la totalité de la construction, mais en tout cas dans quelques secteurs.

Salle 79 (fig. 157). Communiquait avec la salle du trône 65, par une porte large de 1,40 m. Toute la surface du passage était couverte par une épaisse couche de bitume, posée sur terre battue. La paroi est, était piquetée d'un quadruple alignement de trous semi-circulaires (diam. : 4,5 cm), disposés en quinconce et qui étaient tous remplis de bois carbonisé. Rien ne fut relevé sur la paroi ouest, vis-à-vis. Étant donné les épaisseurs différentes d'enduit (3 cm à l'Ouest, 19 mm à l'Est), on peut supposer que ce piquetage était destiné à mieux assurer l'adhérence du revêtement.

La salle était fermée intérieurement par une porte dont la pierre de seuil fut retrouvée dans un coffre (0,70 m × 0,55 m) construit en briques cuites et profond de 0,85 m. A côté du bloc de pierre, plusieurs assiettes remplies d'ossements d'animaux.

Toute la superficie de la salle (4,80 m × 2,65 m) était couverte d'un magnifique dallage de carreaux cuits (33 × 33) posés sur un radier en galets. Dans le gros œuvre, au bas du mur ouest et à l'angle sud-ouest, des poutres (long. : 1,60 m et 1,50 m) avaient été placées horizontalement dans la maçonnerie. En hauteur et sur toutes les parois (fig. 158), on remarquait une double rangée de trous, creusés respectivement à 1,55 m et 1,85 m (mur sud), 1,52 m et 1,86 m (mur ouest), 1,65 m et 2 m (mur nord), 1,70 m-1,98 m et 1,52 m-1,89 m (mur est). Espacés sans grande régularité (de 0,25 m à 0,55 m), profonds de 0,10 m à 0,25 m, ils durent servir de logement à des éléments

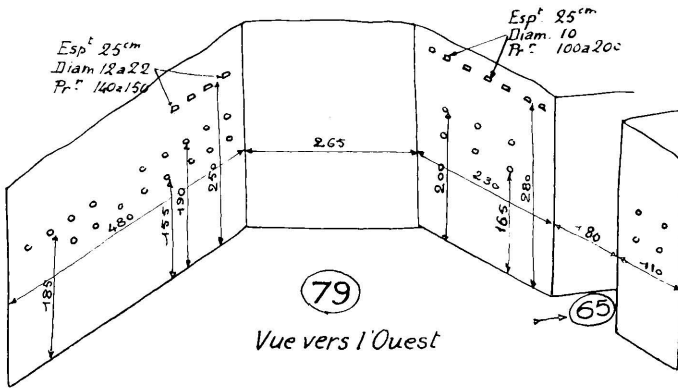


Fig. 158. — Salle 79. Élévation des murs, avec trous de chaînage.



Fig. 159. — Salle 79.
Dans les éboulis, effondrement d'un étage supérieur.

décoratifs ou à des fiches destinées à fixer des nattes ou des tissus. Rien n'en avait subsisté.

Contre la paroi ouest, nous retrouvions dans l'éboulis, un effondrement de briques cuites (fig. 159) ayant « versé » verticalement. Nous avons sous les yeux, un dallage précipité d'en haut, en même temps que son enduit et les restes des nattes qui avaient constitué l'infrastructure de l'ensemble. Celle-ci était supportée par une poutraison dont nous pouvions situer l'emplacement très précis, à 2,75 m (paroi nord) et 2,50 m (paroi sud).

En effet, les murs avaient conservé l'alignement des trous creusés très profondément (entre 0,60 m et 1,95 m) à l'intérieur des briques crues. Il faut pourtant noter que cette poutraison n'existait à la hauteur indiquée que dans la moitié occidentale de la salle, précisément là où s'était produit l'effondrement des carreaux cuits. Cela semble impliquer une différenciation dans la couverture de la salle, ici en nattes, terre et briques cuites, là simplement en nattes et terre, mais cette fois avec une poutraison placée beaucoup plus haut¹.

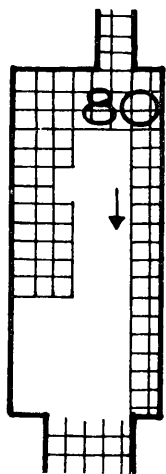


Fig. 160.
Salle 80.

Peut-on supposer une demi-pièce à l'étage², au-dessus de la partie occidentale de la salle? Le dallage retrouvé en postulerait l'existence, mais à cela on objectera sans doute la pente considérable de la poutraison (0,25 m pour une largeur de 2,55 m). La difficulté est évidente, est-elle décisive? Nous ne savons, mais ce qui est établi par les constatations archéologiques, c'est qu'il y eut à l'étage une construction en matériaux beaucoup plus durs que de coutume, peut-être un escalier, alors que les toits en terrasses, de règle dans cette architecture, n'avaient besoin que de terre bien tassée et correctement roulée, avec tout au plus et par-dessus, un enduit plâtré.

Ajoutons pour en finir avec la description de cette salle, que le dallage effondré, avait sérieusement mis à mal la céramique qui était entreposée en cet endroit et en particulier une énorme jarre, encore debout à l'angle sud-ouest.

Salle 80 (pl. XXXVI, 1). Prolongeait vers l'Est (fig. 160), la salle 79 dont elle n'était séparée que par un passage (larg. : 1,42 m; prof. : 1,90 m), sans porte, puisqu'aucune pierre de seuil n'a été

1. Les murs sont conservés dans la moitié orientale de la salle, à une hauteur de 3,90 m (face nord) et de 3,40 m (face sud). Aucune trace de poutraison n'a été relevée sur l'une ou l'autre des parois. On doit donc la supposer plus haut dans la superstructure, ce qui est confirmé par l'examen des salles 82 et 80 en particulier. Naturellement, mais il faut le préciser explicitement, aucun carreau cuit ne fut retrouvé dans les éboulis de la partie orientale de la salle.

2. D'après une tablette économique, des comptes sont arrêtés « sur le toit », *ARAMT*, VII, § 48 et 87, 6 bis. On peut considérer qu'il s'agit d'une véritable pièce.

retrouvée. De forme oblongue ($6\text{ m} \times 2,70\text{ m}$)¹, elle était entièrement dallée de carreaux cuits ($32 \times 32 \times 5,5$), posés sur la fondation habituelle de galets, avec couche intermédiaire de terre. Six grandes jarres, d'une hauteur moyenne de

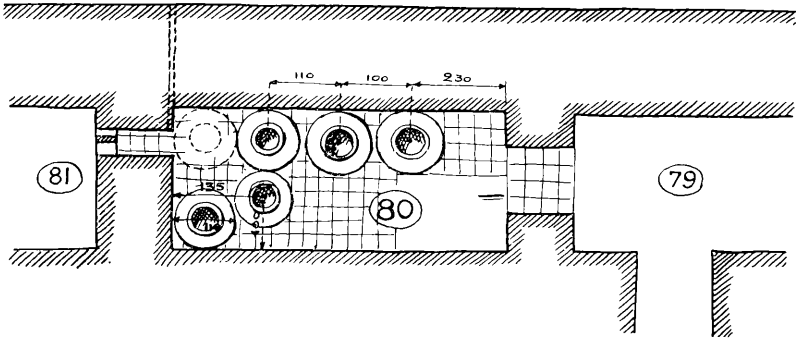


Fig. 161. — Salle 80. Emplacement des jarres.

1 m, étaient alignées contre les parois est et sud (fig. 161). Les murs avaient été enduits de boue et paille hachée, mais l'on y retrouvait, comme dans la salle 79, la double rangée de trous (diam. : 3-4 cm; prof. : 18 cm), creusés respectivement

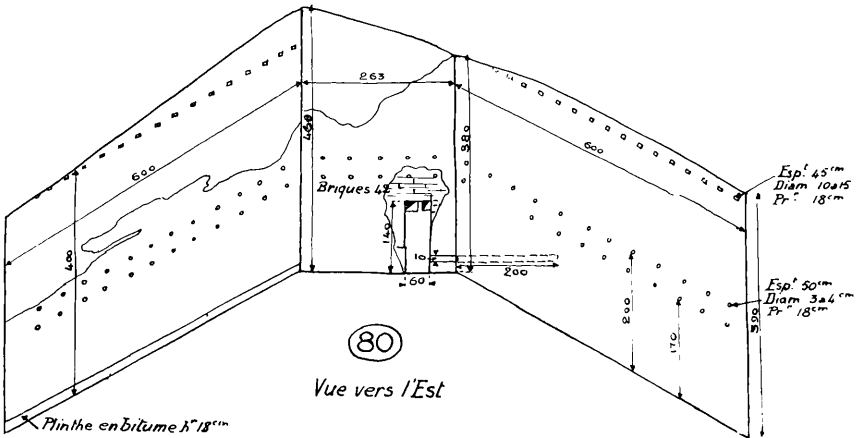


Fig. 162. - Salle 80. Élévation des murs, avec trous de chaînage.

1. Avec les irrégularités habituelles : longs côtés, 6 m et 5,95 m; petits côtés, 2,70 m et 2,63 m. Nous donnons toujours les dimensions maxima.

à 1,65 m et 2 m (mur sud), 1,68 m et 2 m (mur ouest), 1,70 m et 2,10 m (mur nord), 1,65 m et 2,05 m (mur est). Le travail avait été effectué après qu'on eût tracé sur les parois, de minces lignes rouges, qui facilitaient la régularité de l'opération ¹. Nous avons dit plus haut comment nous interprétions ces aménagements.

Le mur nord, conservé au mieux sur une hauteur de 4,60 m, permit de retrouver partout où l'architecture avait gardé cette élévation, un alignement de trous (14, espacés de 0,45 m d'axe en axe, profonds de 1,50 m) creusés à 4 m au-dessus du dallage (fig. 162). Nous avons donc ici la hauteur exacte du plafond et partout, compte tenu de l'épaisseur de la terre, celle de la terrasse ².

Le mur est, était percé d'une niche étroite (larg. : 0,70 m), profonde de 1,50 m,



Fig. 163. — Salles 80 et 82. La lucarne double.

haute de 1,35 m. Elle était entièrement dallée de carreaux cuits. Détail nouveau : une double lucarne creusée dans l'épaisseur de la paroi (fig. 163), permettait d'avoir vue vers les salles 82-81 et réciproquement.

Nous en aurons fini avec la salle 80 en signalant des poutres de chaînage dans les murs sud (transversalement) et est (longitudinalement). Dans les deux cas, le bois avait été noyé dans la masse des briques crues, à une hauteur de 0,35 m au-dessus du dallage. Ce dernier recouvrait une magnifique canalisation, construite en briques cuites et qui traversait toute la salle d'Ouest en Est, se poursuivant en un tracé rectiligne dans les sous-sols des salles 82-81, où nous la retrouverons pour l'étudier dans le détail.

1. Procédé identique, mais moins visible, dans la salle 79.

2. Nous ignorons sa pente, car le mur sud n'était conservé que sur une hauteur de 3,65 m. La poutraison était placée plus haut.

Salle 82 (pl. XXXV, 1). De forme oblongue (6,30 m \times 2,65 m) (fig. 164), elle apparut avec un sol entièrement recouvert de sable fin, gris-vert, de 0,40 m d'épaisseur. Le sable masquait un dallage de carreaux cuits (32 \times 32), parfaitement assemblés. Les murs avaient été revêtus de l'enduit habituel en boue et paille hachée (épais. : 2,5 cm), qui portait de violentes traces de feu. Sur la face nord, grâce à une élévation de 4,50 m (fig. 165), il fut possible de retrouver un alignement de trous (12, espacés de 0,45 m, d'axe en axe), creusés à 4 m au-dessus du dallage (fig. 165). Moins bien conservé par la suite, le mur ne nous permit pas de poursuivre cette constatation qui vient confirmer étonnamment celle faite dans la salle contiguë 80. Ici encore, nous avons donc la hauteur exacte du plafond.

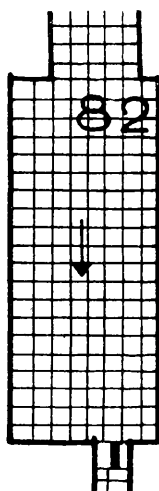


Fig. 164.
Salle 82.

Sous le dallage, nous retrouvions la canalisation (pl. XXXVII, 3) signalée dans la salle 80 et poursuivant sa marche vers l'Est.

Sur la face ouest, où l'élévation variait entre 4 m et 4,50 m, la double lucarne apparaissait au nu de la paroi, avec des dimensions un peu plus restreintes que dans la salle 82. Il semble qu'il y ait eu originairement un passage creusé dans le mur (haut. : 1,40 m; larg. : 0,65 m en bas, 0,50 m en haut), bloqué ensuite, mais incomplètement, de façon à réserver dans le haut, la double lucarne. Celle-ci a l'épaisseur d'une brique (0,43 m) et se présente avec deux ouvertures de largeur différente (0,08 m à gauche, 0,28 m à droite) mais de même hauteur (0,25 m).

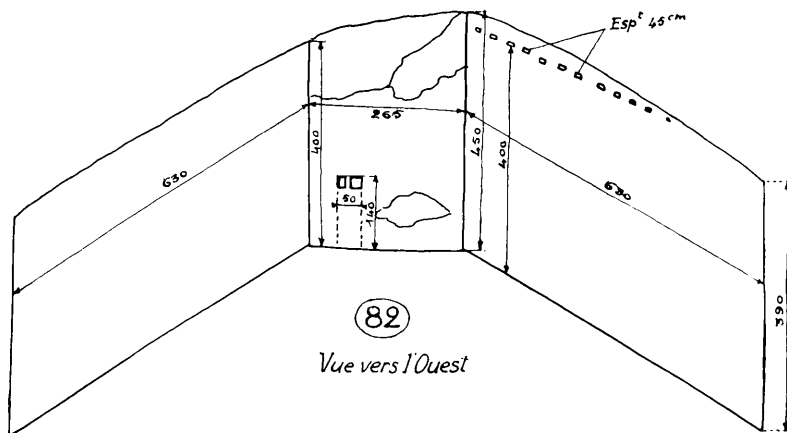


Fig. 165. Salle 82. Élévation des murs avec trous de chaînage.
Dans le fond, la lucarne double.

Une grande quantité de céramique en miettes (fig. 166) fut ramassée sur le sol de la salle ou dans les éboulis qui l'obstruaient. Nous avons noté les éléments de grosses jarres, du type de celles retrouvées dans les salles 80 ou 78. Dans le passage



Fig. 166. - Salle 82. Emplacement des trous de la poutraison du plafond.
Au premier plan, gouttière en céramique.

81-82, deux champignons de terre, identiques à ceux de la salle du trône 65, furent ramassés. De même une grande gouttière (fig. 167) en céramique (long. : 0,95 m; larg. : 0,43 m, 0,32 m (intérieure); haut. : 0,28 m et 0,25 m.

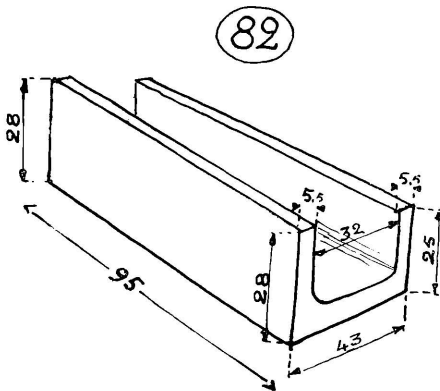


Fig. 167. — Salle 82. Gouttière en céramique.

Toujours dans le passage 81-82, et à la base du mur sud, nous avons relevé un alignement de trous (haut. moyenne : 0,35 m, au-dessus du dallage du sol), correspondant comme précédemment à un chaînage, par poutres enfoncées transversalement à l'intérieur des briques crues. Rien n'a été remarqué sur la paroi vis-à-vis.

Salle 81 (pl. XXXV, 4). De forme oblongue (fig. 168) (10,30 m × 2,65 m), elle communiquait directement avec la

salle 82 que nous venons de décrire mais aussi avec la salle du trône 65. Elle était essentiellement caractérisée par un *podium* (fig. 169) en briques crues (5,76 m \times 2,65 m), haut de 0,75 m au-dessus du niveau de la salle et occupant toute la moitié orientale de celle-ci. On y accédait par un escalier de cinq marches en briques crues (hauteur des marches de 0,11 m à 0,14 m). Le tout (*podium* et escalier) avait naturellement reçu un enduit assez résistant, de boue et paille hachée.

Le reste de la salle était entièrement dallé d'un bel assemblage de carreaux cuits (33 \times 33, pour la partie proche de l'escalier; 32 \times 32, pour la zone occidentale), se poursuivant à travers toute la longueur (3,80 m) du passage conduisant à la salle 65. On constatait pourtant des remaniements-restaurations devant le *podium* et dans le passage 81-65. Ces reprises furent probablement rendues nécessaires par le tracé de la canalisation souterraine que nous décrivons ci-après. Remaniement aussi, que la pose de cette vasque en plâtre (pl. XXXV, 3), au fond inexistant, qui tenait la place d'un des carreaux presque à la sortie de la salle 81 et dans l'axe du passage 81-65. On voit assez mal, à quoi dans un pareil état, elle pouvait bien servir.

À l'angle de la porte, dans un logement en briques

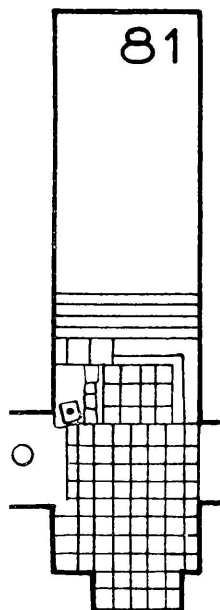


Fig. 168.

Salle 81 au *podium*.



Fig. 169. -- Salle 81. Le *podium*.

cuites, une pierre de seuil en basalte, reposait à 0,70 m sous le niveau. Près d'elle furent recueillis les dépôts classiques : fragments de jarres à anse bifide, ossements d'animaux, charbon de bois.

Face à la porte, une niche murale (ou une porte)¹ (pl. XXXV, 3 et fig. 170) avec son encadrement parfaitement intact. Large de 1,35 m, le linteau rectiligne placé



Fig. 170. — Salle 81.
Porte murée vers 87, face au passage 65-81.

à 1,95 m du sol, elle faisait encore grande impression. Seul le blocage de la baie expliquait cette étonnante conservation.

Nous avons signalé plus haut que les assises inférieures et les fondations des murs du passage 81-65, étaient construites en beaux blocs de pierre (fig. 171). Au-dessus de l'assise supérieure des pierres, une rangée de briques crues et par-dessus,

1. S'il s'agissait d'une porte, permettant de passer dans la cour 87, il y a lieu de signaler une différence considérable de niveau, le linteau de la porte se trouvant à la hauteur du sol de la cour 87!

une assise de briques cuites. Nous n'insistons pas sur cette technique d'appareillage qui n'a été rencontrée qu'ici.

Ce souci de la construction se retrouvait encore plus net dans la canalisation que nous avons suivie depuis la salle 79. Elle traversait en leur milieu, d'Ouest en Est, les salles 82 et 81 et se couvait à angle droit (pl. XXXV, 2), pour emprunter le passage 81-65, cette fois non pas en son milieu, mais sur le côté, presque au pied du



Fig. 171. — Passage 65-81.

Canalisation à la base du mur. Vue vers le Sud.



Fig. 172. — Passage 81-65.

Canalisation à la base du mur. Vue vers le Nord.

mur est (fig. 172). Tout était monté en briques cuites ($32 \times 32 < 6,5$), disposées en cinq assises superposées (fig. 173), la dernière débordant pour recevoir la brique de couverture. Le fond était lui aussi dallé en beaux carreaux, avec dans certaines sections, une couche de bitume. La canalisation large de 0,29 m, était profonde de 0,32 m. Elle avait été aménagée sous le pavement des salles, qui recouvrait le tout, reposant sur sa propre fondation de sable, terre et galets. Nous avons précisé plus haut que cette canalisation, la plus belle que nous ayons dégagée à Mari, prenait son départ dans la salle 79¹ et aboutissait dans le grand puisard de la salle du trône 65², ceci tout au moins dans un premier état. Par la suite en effet, on supprima cette

1. Nous ne pouvons indiquer comment exactement, faute de recherches interrompues.

2. *Supra*, p. 130.

liaison et avec les briques (il n'y en avait plus que quatre assises, au lieu de cinq), on construisit le bassin de décantation. On boucha en outre la section du passage 81-65, avec de la terre et des briques cassées et il y avait un vif contraste entre cette obstruction volontaire et le parfait état de fonctionnement dans lequel nous retrouvions ce système hydraulique tout au long des salles 81, 82 et 80, alors même qu'il était privé de son débouché. Qui expliquera aussi la présence dans la zone intacte, d'ossements d'animaux (vertèbres et mâchoire), dont on ne voit ni comment, ni pourquoi, ils furent amenés là?

Quelle était la destination de cette salle au *podium*? Proche de la salle du trône et de la tribune 66, on lui aurait volontiers accordé une attribution rituelle, car son aménagement suggère quelque majesté. Il n'y aurait pas eu d'objection non plus

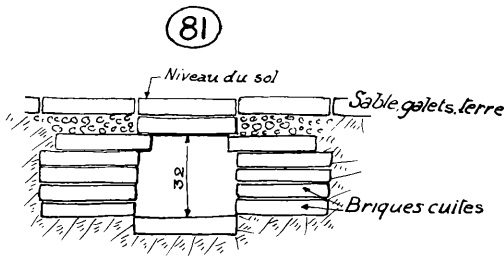


Fig. 173. — Salle 81. Détail de la canalisation.

à ce que le roi y ait siégé dans certaines occasions, peut-être lorsqu'il rendait la justice puisque nous savons qu'il exerça cette fonction dans son Palais¹. Ces deux hypothèses se heurtent cependant à une difficulté majeure : le *podium* et l'escalier disparaissaient l'un et l'autre, au moment du dégagement, sous un amoncellement de céramique cassée. Nous avons dénombré 31 jarres à anse bifide, 28 jarres à bec trilobé, 4 jarres à col mouluré, 1 gobelet à pied tourné. Ces trouvailles incitent donc plutôt à reconnaître ici une salle vouée à un service plus proprement utilitaire. La salle du trône, à quelques pas de là, pouvait être parfois le théâtre de cérémonies réclamant qu'on se servît de certaines jarres, peut-être d'un type déterminé. Et ce n'est sans doute pas par hasard, qu'on avait réuni, dans la salle 81 et sur cette plateforme tout à fait adaptée à cet office, une vaisselle courante mais pourtant pas commune².

1. G. BOYER, *ARMT*, VIII, p. I.

2. On penserait sans doute à retrouver dans cette salle, la « table du roi » si souvent mentionnée dans les textes économiques (cf. *ARMT*, VII, § 76). Mais il n'y a que des récipients destinés à contenir des liquides, ni assiettes, ni plats, ni coupes, nécessaires pour un vrai repas.

Salles 78, 63, 62, à l'ouest de la salle du trône (fig. 174). Ces salles dépendent de la salle du trône. Les deux premières n'ont de raison d'être qu'en fonction d'elle.

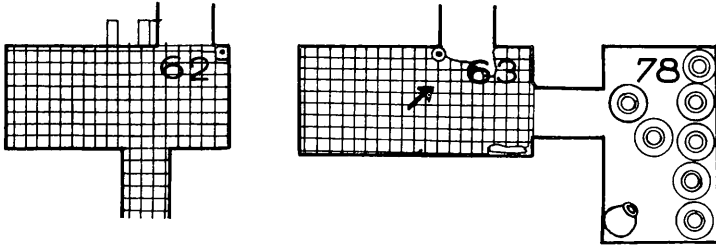


Fig. 174. — Salles 62, 63, 78 (à l'ouest de la salle du trône).

la troisième est une pièce intermédiaire assurant la communication à l'Ouest, avec le quartier des « communs ».

Salle 78. Bien qu'architecturalement elle fasse plutôt partie des « communs », elle n'a aucune communication avec eux. Oblongue (5,35 m × 2,90 m), elle était occupée presque entièrement par d'immenses jarres (fig. 175) encore *in situ*, certaines assez endommagées par l'effondrement du plafond-terrasse (pl. XXXVI, 2-3). Huit grands réceptacles, cinq contre la paroi méridionale, un à l'angle nord-ouest, les deux derniers en avant et obstruant presque le passage ouvrant vers la salle 63. Aucune crapaudine ne fut retrouvée. La baie était donc libre. Sa largeur (1,20 m) avait été tout juste suffisante pour qu'on ait pu amener ces *pithoi* (haut. : 1,15 m; diam. : 1,10 m; ouv. : 0,43 m (intér.), 0,57 m (extér.)), que l'on ne dut pas bouger souvent, dès l'instant où ils furent mis en place.

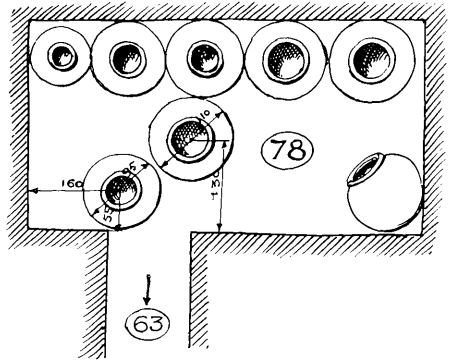


Fig. 175. — Salle 78. Emplacement des jarres.

La salle avait été remarquablement bien dallée de carreaux cuits (32 × 32), passage 78-63 y compris¹, avec une légère pente vers la salle 63. La pièce avait reçu

1. Par erreur les plans ne portent pas ce dallage mais les photos sont formelles.

l'enduit habituel, boue et paille hachée, très fortement marqué par l'incendie, surtout sur les parois ouest, nord et est. Nous avons noté une ligne de couleur rouge, sur les murs est (à 1,67 m du pavement) et ouest (à 1,50 m du pavement), mais sans qu'on soit allé plus avant dans la décoration. De même, des restes de plinthe blanche (haut. : 0,26 m) étaient encore visibles à l'angle nord-est. Sur le pied-droit ouest du passage 78-63, fut relevé l'emplacement d'un trou¹, dont le contour avait reçu un renfort de fragments de briques. Bien que conservés encore sur une hauteur appréciable (3,75 m, paroi nord; 3,50 m — 3,30 m, paroi sud), les murs étaient pourtant ici trop bas, pour que nous ayons pu retrouver les trous de poutraison du plafond-terrasse qui ne sont jamais en dessous de 4 mètres.

Salle 63. Pièce oblongue (6,20 m × 3,05 m) servant de transition entre la salle du trône 65 et la salle aux grandes jarres 78. La porte vers la salle 65 était fermée

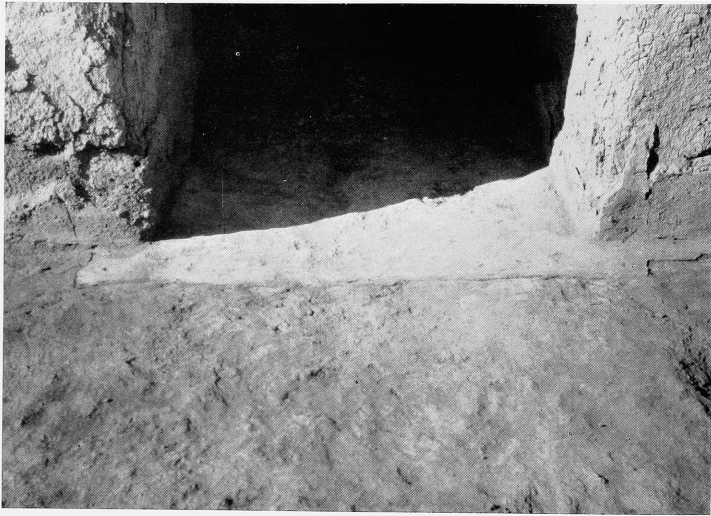


Fig. 176. — Passage 63-65. Revêtement bitumé débordant sur la salle 65.

intérieurement. Une pierre de seuil en diorite, reposait à 0,68 m du niveau dans un logement fait de briques cuites et aménagé à l'angle de la baie. Le dépôt de fondation ne comptait pas d'ossements, mais six petites assiettes à fond plat et pied tourné, un petit flacon, un bouchon de jarre en terre crue. Le montant de la porte avait laissé une trace très nette sur le mur. La salle était entièrement dallée de carreaux cuits

1. Ni nos notes, ni celles de l'architecte, n'indiquent à quelle hauteur par rapport au pavement.

(32 × 32), mais le passage 63-65 était recouvert par une double couche de bitume qui n'avait pas été arrêtée régulièrement au débouché et « mordait » de ce fait sur le sol en terre battue de la salle du trône (fig. 176).

Les murs étaient revêtus de l'enduit de boue et paille hachée, mais l'incendie lui avait donné une teinte ocrée. Une plinthe en plâtre blanc soulignait le bas des parois. Toutefois dans le passage 63-65, elle était en bitume plaqué sur une rangée de briques cuites, dressées de champ. Haute de 0,33 m, elle se repliait à même hauteur, de part et d'autre de la porte (côté salle 65), pour s'abaisser ensuite en se raccordant à la plinthe bitumée de la salle du trône qui n'avait que 0,20 m. L'enduit du passage était en boue et paille hachée mais son épaisseur sur la paroi nord était insolite puisqu'elle atteignait 0,48 m, alors que tout était normal (épais. : 0,03 m) sur la paroi sud.

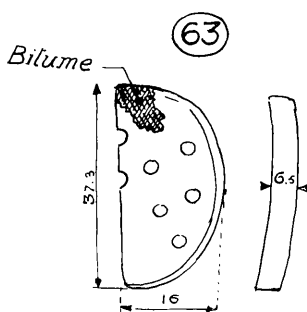


Fig. 177. — Salle 63.

Demi-disque en céramique, percé de trous.

Aucun objet ne fut recueilli dans la salle. Dans le passage 63-65, nous avons ramassé un « champignon » en terre cuite et un demi-cercle en céramique (long. : 0,373 m; larg. : 0,16 m; épais. : 0,065 m), percé de trous (fig. 177) et portant encore quelques traces de bitume.

Salle 62. Comme la précédente, ouvre sur la salle du trône par une large porte (1,35 m). Des murs d'une élévation impressionnante (4,80 m) permettent de dire que la baie avait au minimum cette hauteur, puisqu'aucune trace de linteau ne fut constatée. Il est évident que la porte de bois qui fermait cette ouverture, ne la masquait pas totalement et qu'il devait rester « un jour » par-dessus. A l'angle intérieur sud-est, une pierre de seuil en diorite reposait au fond (- 0,75 m) d'un logement (0,50 m × 0,48 m) construit en briques cuites et « mordant » sur le passage. De l'autre côté et sur la paroi orientale, à 1,70 m du sol, deux trous profonds (diam. : 0,35 m et 0,25 m; prof. : 0,75 m), destinés certainement à recevoir un aménagement pour le verrouillage de la porte lorsqu'elle était fermée (fig. 178).

Toute la salle (5,80 m \times 2,70 m) avait été dallée de beaux carreaux cuits (32 \times 32). Le revêtement des murs, en boue et paille hachée, avait, du fait de l'incendie,



Fig. 178. — Enfilade de portes 61-62, 65, vers la tribune 66.

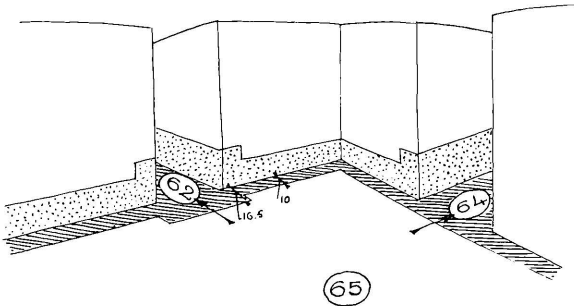


Fig. 179. — Salle 65.

Plinthe et bas des murs aux environs des portes vers 62 et 64.

pris une teinte ocrée, en même temps qu'il en avait été durci. Une plinthe, de qualité semblable et en relief de 3 à 4 cm, soulignait le bas des murs. Dans le passage 62-65, elle continuait, haute de 0,365 m, mais en bitume cette fois (fig. 179). Au débouché sur la salle du trône elle se repliait à même hauteur, pour se poursuivre en une bande rétrécie (0,20 m). Le bitume se retrouvait sur le sol du passage (3,40 m × 1,35 m) et en bordure, dans la salle du trône. Le raccord bitume-terre battue, était tout particulièrement soigné et l'on avait procédé en deux temps : le bitume de la plinthe et de la bordure avait été placé. Ensuite un enduit de boue avait été plaqué sur la frange, pour assurer le joint entre bitume, partiellement recouvert, et terre battue du sol de la salle du trône. C'est à des détails comme ceux-là, qu'on peut apprécier avec quel raffinement la construction avait été conduite.

Aucun objet important ne fut ramassé dans cette salle qui ne jouait qu'un rôle d'intermédiaire, permettant la communication entre salle du trône et quartier des « communs ». Nous n'avons noté qu'un « champignon » de terre cuite, analogue à tous les autres, recueilli près de la porte. Dans le coffre de la crapaudine, il y avait les dépôts traditionnels de fondation : plats à large rebord, ossements de plusieurs animaux (omoplates, côtes, vertèbres). Dans les éboulis, nous avons aussi constaté les traces laissées par plusieurs cordes autrefois enroulées autour d'une poutre (fig. 180).

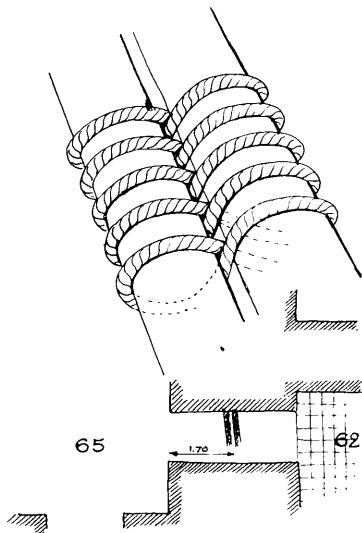


Fig. 180. — Passage 65-62.
Traces de cordages au linteau de la porte.

Salle 56. Cette salle (7,75 m × 3,40 m) (fig. 181), comme la précédente, servait uniquement à assurer des communications mais dans deux directions : vers l'Ouest et un quartier de fonctionnaires, vers le Nord et la zone des appartements privés du roi. L'examen du plan montre qu'il y eut de sérieux remaniements et qu'en particulier on n'hésita pas, probablement pour agrandir la pièce, à faire sauter un mur important, primitivement accolé à la paroi orientale¹. C'est la seule explication du dallage incomplet (carreaux de 33 × 33) qui ne recouvre que la moitié longitudinale du sol de la salle. Une pierre de seuil, placée dans un logement profond de 0,60 m à l'angle

1. Ceci est très net : le mur oriental de la salle 56 était originellement fait de deux murs accolés, comme on le voit encore dans les salles 54 et 108, toutes proches et sur le même alignement.

sud-est, indique que la porte (larg. : 1,30 m) vers la salle 64 au *podium*, pouvait être fermée.

Les murs avaient reçu l'enduit de boue et paille hachée, mais son examen révéla deux états : le revêtement dernier avait été posé sur un autre, entièrement brûlé. Une plinthe en bitume soulignait le bas des murs. On la retrouvait dans le passage 56-64 et elle se continuait (haut. : 0,33 m) jusqu'à la salle 64.

Les murs sont partout remarquablement conservés (haut. : de 3,80 m à 4,20 m). Cette élévation permit de retrouver grâce aux marques laissées sur les parois (deux trous renforcés par des fragments de briques) que le linteau de la porte 56-1 avait

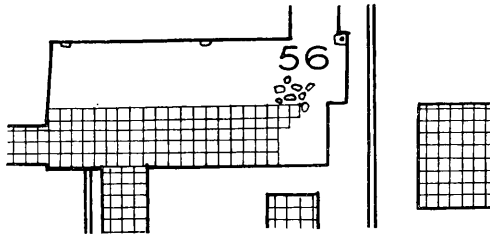


Fig. 181. — Salle 56.

été placé à 3 m au-dessus du sol. Les baies sont donc dans ce secteur — et ceci se trouvera confirmé à plusieurs reprises — moins hautes que dans les salles dépendant architecturalement de la salle du trône. Par contre, la porte 56-64 avait la majesté de ces dernières, puisque avec des murs conservés jusqu'à 3,80 m, aucune trace d'encastrement n'a été repérée.

Cour 106, salle au *podium*, salle du trône, tribune, apparaissent comme de parfaites réussites architecturales. Cela ne signifie nullement que l'effort s'était porté exclusivement sur ce seul secteur. Bien au contraire. Les quartiers de l'administration et encore plus celui des appartements royaux, laissaient apparaître certains accomplissements tout aussi réussis, bien que naturellement, à une échelle réduite. A l'intérieur de l'enceinte de cette ville dans une ville, le roi avait sa résidence et nous allons, en la visitant, constater à quels raffinements elle avait donné lieu.

CHAPITRE VIII

LES APPARTEMENTS ROYAUX

(Pl. XXXVIII-XL)

Ceux-ci furent retrouvés et facilement identifiés à l'angle nord-ouest du Palais. Il s'agissait d'une résidence de 23 salles, ordonnées autour d'une cour intérieure ouverte. Le chiffre des chambres indique à la fois et l'importance de cette habitation privée et son intimité puisqu'elle n'occupait qu'un vingtième environ de la superficie totale. Tout y avait été conçu pour l'agrément, la tranquillité et on peut aussi l'ajouter, la sécurité du propriétaire. L'épaisseur insolite de la muraille (13,10 m) à cet angle nord-ouest du Palais, est assez explicite pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister. Aucune machine de guerre, aucun travail de sape, n'auraient pu, en ce secteur, avoir des chances d'être efficaces. Et si au moment du dégagement, la hauteur des murs des chambres accolées au rempart, était du côté occidental, à peu près inexistante¹, ce fut sans doute à la pioche des démolisseurs antiques qu'on le devait, mais certainement aussi et encore plus croyons-nous, à l'érosion qui sur cette pente du tell, s'était montrée particulièrement destructrice. Pourtant l'architecture était mieux conservée à mesure que l'on s'avancait vers l'Est et des hauteurs pouvant atteindre et même dépasser 3,50 m ne laissaient pas d'être encore impressionnantes. Il est heureux qu'elles aient été préservées, car elles nous ont permis de relever une décoration murale moins spectaculaire que celle de la cour 106, mais nous l'avions d'autant plus appréciée qu'elle était apparue dès la première saison du déblaiement et qu'aucun chantier mésopotamien n'en avait révélé autant et d'aussi lointaine antiquité².

L'étude monumentale était riche en enseignements. Elle nous révélait mieux qu'en d'autres secteurs, les conceptions ingénieuses et pleines de subtilité, des architectes d'alors, le soin apporté par les entrepreneurs à une finition d'exécution qui se retrouve dans le plus petit recoin et le raffinement de certains aménagements qui durent combler les désirs de la reine, tout autant que du roi.

Ce qui frappe encore immédiatement, c'est qu'on a résolu parfaitement un problème à deux données contradictoires : faciliter les communications, sans nuire à la

1. On pouvait de la salle de bains 45, sortir sans difficulté du Palais, le sol de la salle se trouvant de plain-pied avec la muraille, complètement arasée.

2. Nous n'oublions pas les traces de décoration murale relevées à Eridu ou à Gawra (contre *Archéologie mésopotamienne*, t. pp. 272 et 409), mais rien d'aussi cohérent qu'à Mari.

sécurité de la résidence. Or il est évident que la multiplication des passages complique la surveillance. Tout fut réglé pourtant pour le mieux. Le roi pouvait en effet, de sa maison, gagner par une porte différente, l'un ou l'autre des secteurs importants : à l'Est (porte 29-113), en direction à la fois de la grande et unique entrée 157 et de la salle d'audience 132, par 113-111-112-114 et 131 ; au Sud-Est (porte 110-106), vers la cour 106, la salle au *podium* 64 et la salle du trône 65 ; au Sud (porte 26-109), vers le quartier administratif et par un dédale de salles et de vestibules, jusqu'à l'emplacement de son trône qu'il pouvait s'il le désirait, gagner et occuper, sans avoir été vu d'aucun étranger.

Or ces trois portes étaient fermées (les pierres de seuil se trouvaient encore *in situ*) et avaient été prévues dans le même angle sud-est de la résidence. Toutes trois à chicane, de façon à ce qu'au cas où elles fussent ouvertes, il n'y ait pour des gens à l'extérieur, aucune possibilité de vue en direction des appartements royaux. On pouvait difficilement mieux garantir une discrétion totale. Lorsqu'il était rentré dans sa résidence, le roi pouvait vraiment se dire et se sentir chez lui. A quelques pas seulement d'une ruche bourdonnante, il devait s'en croire fort loin. En quelques minutes, sinon quelques secondes, l'homme privé pouvait pourtant redevenir le chef de l'État.

* * *

Salle 110. Cette salle (6,90 m × 3,70 m) sert de transition (fig. 182). Elle peut tout à la fois être considérée comme appartenant au bloc architectural de la cour 106, ou au contraire faire partie du secteur des appartements privés. C'est d'ailleurs en fonction de ces derniers que nous l'étudions ici. Originellement elle avait été percée de trois portes : deux étaient restées en usage jusqu'au bout (110-106 ; 110-29) ; la troisième murée (110-26) mais pas sur toute l'épaisseur, ce qui avait permis l'aménagement d'un placard (1,30 × 0,45).

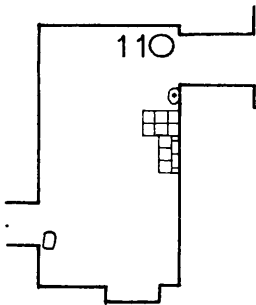


Fig. 182. — Salle 110
aux archives économiques.

La presque totalité du sol était en terre battue, mais contre le mur sud, on avait disposé, très certainement en réemploi, d'une part, un socle de six briques, placées côte à côte, de l'autre, une banquette faite de briques disparates (32 × 32 ; 36 × 36 ; demi-carreaux, 33 × 16,5).

Deux pierres de seuil : à l'angle de la porte 110-106 (bloc de diorite, dans un logement profond de 0,45 m) ; à l'angle de la porte 110-29 (brique cuite de 35 × 35, avec évidemment central, dans un logement profond de 0,55 m), ce dernier recouvert de deux briques.

Le revêtement des murs était en boue et paille hachée. Il portait partout les

traces les plus violentes de l'incendie. Au bas des parois courait une plinthe de bitume (haut. : 0,23 m). Dans le passage 110-106, la plinthe était en plâtre, de même que le sol. Ainsi on retrouvait le matériau de règle pour la cour 106.

De cette salle est sortie une abondante collection de tablettes de caractère économique¹, mais aussi quelques lettres, contrats, textes administratifs. Ajoutons-y la moitié de la correspondance féminine. Nous avons aussi ramassé deux pièces de céramique (fig. 183) : une espèce de dalle à rebord (long. : 0,58 m; larg. : 0,28 m; haut. : 0,22 m; épais. : 0,05 m) (gouttière) et un curieux réceptacle circulaire, ouvert sur le devant (diam. : 0,35 m; haut. : 0,16 m; épais. : 0,030 m).

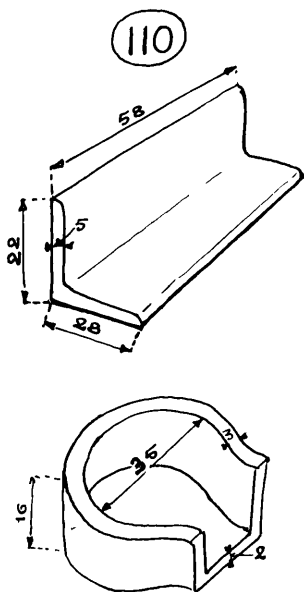


Fig. 183. - Salle 110.
Fragment de gouttière
et réceptacle en céramique.

Salle 29. Ne servait qu'à assurer la communication (fig. 184), puisque percée de trois portes : vers 113 (larg. : 1,15 m), avec pierre de seuil à l'angle intérieur droit, dans un logement profond de 0,70 m; vers 110 (larg. : 1,05 m); enfin, vers la cour 31 (larg. : 1,10 m), avec pierre de seuil à l'angle intérieur gauche. De l'autre côté de cette porte et sur la paroi, à 1,45 m au-dessus du niveau, deux gros trous ronds (diam. : 0,48 m et 0,45 m; prof. : 0,70 m), en relation avec un dispositif de fermeture.

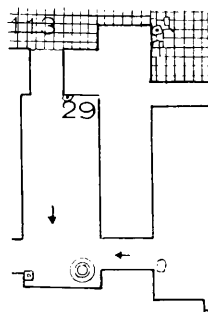


Fig. 184.
Salle 29.

Le sol (2,85 m × 2,80 m) était en terre battue, recou-

vert d'une mince pellicule de plâtre gris. L'enduit des murs, en boue et paille hachée, était durci et rougi par l'incendie. A la base courait une plinthe en bitume (haut. : 0,27 m).

Nous avons recueilli un assez grand nombre d'objets : une grande jarre, à double bandeau cordé, semblait *in situ*, à l'angle sud-ouest; dans le logement de la porte 29-113, des fragments de céramique (col, fond à pied tourné, rebord de plat) et un beau cylindre. Ce qui était plus étonnant dans une salle de passage, nous avons aussi dénombré une abondante céramique cassée : 58 jarres à anse bifide et quelques jarres

1. Publiée, tome VII des *Archives royales de Mari*, par J. Bottéro.

à bec verseur. On peut pourtant se demander si ces récipients étaient vraiment en place.

Salle 26. Encore une salle à trois portes (fig. 185), ce qui lui confère immédiatement le même rôle d'intermédiaire. Plus grande que les deux précédentes (12,20 m × 5,15 m), elle assurait les communications entre les secteurs occidentaux. Deux passages 26-28 (larg. : 1,05 m), 26-27 (larg. : 1 m), ouvraient vers les appartements privés; un autre 26-109, vers la cour 106, les salles à l'Ouest de celles-ci et les écoles 24-25, atteintes après avoir emprunté le couloir 23.

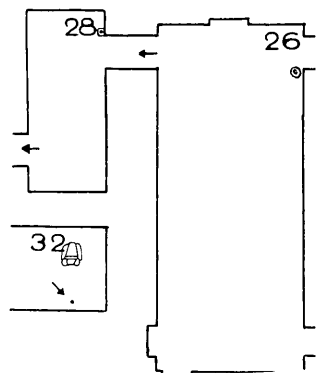


Fig. 185. -- Salles 26, 28, 32.

Dans les parois étaient encastrées trois armoires murales (larg. : 1,30 m, 1,05 m, 1,05 m; prof. : 0,15 m, 0,40 m, 0,80 m). Une pierre de seuil fut retrouvée à l'angle intérieur droit de la porte 26-109, dans un logement creusé à 0,60 m de profondeur et assez sommairement appareillé en briques cuites. Le sol était en terre battue recouverte d'une mince pellicule de plâtre gris. Le revêtement mural était en boue et paille hachée. Au bas des parois, courait une plinthe en bitume (haut. variant de 0,17 m à 0,28 m), mais dans les passages 26-28 et

26-27, elle était en plâtre et plus importante (haut. : 0,40 m).

Nous n'avons recueilli aucun objet.

Salle 28. Nouvelle pièce intermédiaire (fig. 185), de superficie moins grande (6,40 m × 2,70 m), avec deux portes en chicane : 28-26 (larg. : 1,05 m) (pierre de seuil à l'angle intérieur gauche, à 0,30 m de profondeur) et 28-31 (larg. : 1,15 m) (sans pierre de seuil).

Toute l'exécution avait été particulièrement soignée : sol en plâtre compact posé sur un dallage de carreaux cuits, plinthe biseautée, en plâtre (haut. : 0,43 m) courant au bas des parois. Dans le passage 28-31, on remarquait encore les traces d'une décoration peinte, identique à celle de la cour 31, que nous signalerons plus loin. L'enduit mural était en boue et paille hachée. La marque de l'incendie n'apparaissait que dans le passage 28-26.

Aucun objet, mais dans le logement de la pierre de seuil, de très nombreux ossements d'animaux (dont une mâchoire de mouton, des côtes), et un fragment de jarre à anse bifide.

Cour 31 (pl. XXXVIII, 1 et fig. 186). Avec la cour 106, c'était la plus soignée du Palais. La plus réussie aussi par ses proportions, par l'emplacement de ses 7 portes,

où celle du Nord, attirait immédiatement l'attention, avec son ampleur et son ornementation. Après toutes les chicanes des salles précédentes, on était enfin parvenu au cœur de la résidence privée.

De forme oblongue (12,50 m × 9,30 m), la cour était orientée quant aux faces. Grâce à une élévation très satisfaisante sinon remarquable (murs encore hauts de 3,50 m à l'Ouest, un peu moins au Nord, 3,10 m à l'angle nord-ouest, 2,80 m et 2,50 m de part et d'autre de la porte 31-34, 1,80 m à l'angle nord-est), on en appréciait plus facilement l'harmonie, celle-ci ne se manifestant vraiment qu'avec trois dimensions.

Les murs avec le revêtement habituel, boue et paille hachée, avaient reçu un mince enduit blanc qui leur conférait immédiatement un aspect plus soigné. Sur toutes les parois, et à une hauteur variant entre 1,80 m (face nord) et 1,75 m (face sud), une ornementation

peinte avait été placée. Il s'agissait d'une frise (haut. : 0,38 m) se composant de deux torsades en S renversés (pl. XXXVIII, 2), avec point centré, colorées de bleu de cobalt et cantonnées chacune entre deux traits blancs, ces derniers bordés de noir¹. Au centre du motif, un creux, destiné vraisemblablement à un encastrement, dont il n'était rien resté. La décoration était d'une fragilité extrême. Le bleu de cobalt transformé en poudre, disparut malgré toutes les opérations de fixation auxquelles nous avons procédé immédiatement et la protection mobile que nous avions réalisée avec la même promptitude.

Tout aussi fragile, une étoile à six branches, chacune de ces dernières se trouvant cernée d'un double trait noir. Au centre, deux cercles concentriques, la zone intérieure étant peinte en bleu de cobalt. Tout pouvait être inscrit dans une circonférence de 0,24 m de diamètre.

Au bord des murs courait une plinthe en plâtre (haut. : 0,42 m) arrêtée en biseau (haut. : 2 cm) et soulignée par un trait de peinture noire. Dans le passage 31-34, et sur les retours (côté cour 31 et côté salle 34), la plinthe était rehaussée (0,64 m), se terminant de même en biseau (haut. : 1,5 cm). On y avait ajouté au pinceau des touches de peinture rouge, de façon à réaliser du « faux marbre » (pl. XXXIX, 2)².

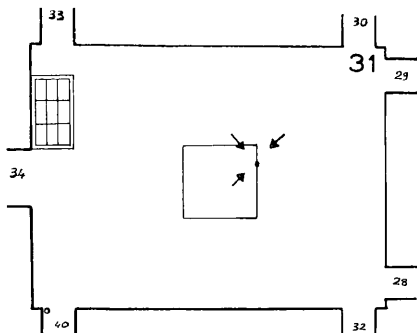


Fig. 186. — Cour 31 aux peintures et au jeu de palets.

1. *Syria*, 1937, p. 326, où nous avons donné une description sommaire. Tout sera repris avec développements dans le tome 2.

2. « Faux marbre » en plinthe ou comme pavement, dans le palais de Cnosos, Sir Arthur Evans. *The Palace of Minos*, IV, p. 894, fig. 873; p. 896, fig. 874.

Une technique identique se retrouvait au pied du mur nord, entre les portes 31-34 et 31-33. Sur le sol de plâtre, on avait dessiné un long rectangle (pl. XXXIX, 1 et fig. 187) (2,60 m \times 1,62 m), encadré d'un bandeau triple (ocre-rouge, ocre-jaune, ocre-rouge). Neuf cases rectangulaires, limitées par des traits incisés dans la masse et soulignées de noir, étaient disposées en un triple rang¹. Nous ne pensons pas proposer

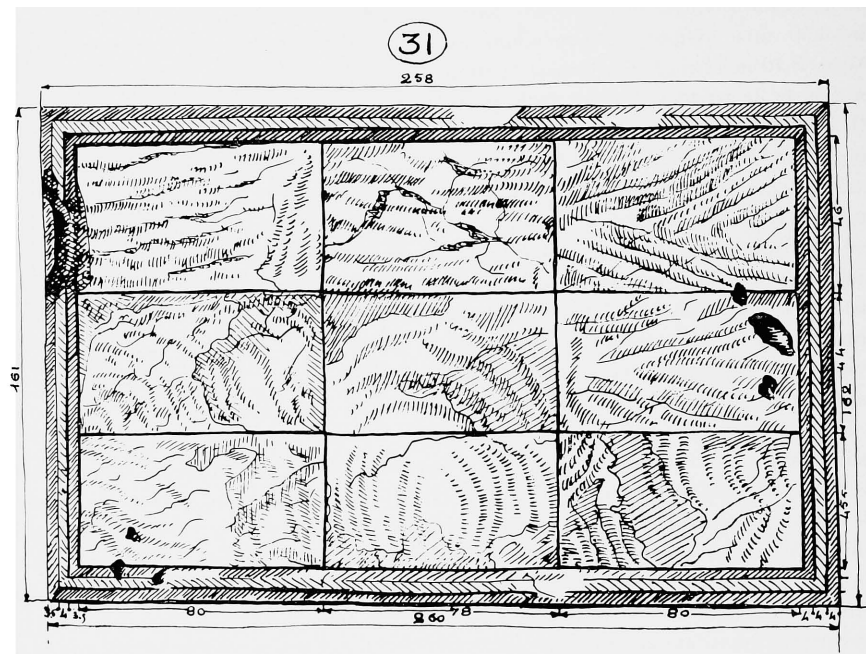


Fig. 187. — Cour 31. Jeu de palets.

une hypothèse problématique, en reconnaissant ici un jeu, du type « palets ». Il semble que l'on se livrait à ce délassement en se plaçant à l'entrée du passage 31-33, car nous avons remarqué à cet endroit, un affaissement circulaire qui correspondrait parfaitement à la « réserve de palets », que le joueur aurait eue ainsi devant lui. La peinture de la plinthe, aussi bien que celle du jeu, avait été placée comme une fresque, c'est-à-dire s'incorporant immédiatement au support. Ni le dégagement, ni l'eau dont nous l'avions humectée, pour raviver les couleurs avant photographies, ne l'avaient en rien abîmée et pas non plus ternie. La conservation en était parfaite et

5. Leurs dimensions respectives ne sont pas rigoureusement identiques mais les écarts ne sont jamais plus importants que 2 cm. Voici quelques indications. Cases de la rangée nord : 0,78 m \times 0,47 m ; 0,79 m \times 0,47 m ; 0,78 m \times 0,46 m ; rangée médiane : 0,78 m \times 0,45 m ; 0,79 m \times 0,45 m ; 0,78 m \times 0,44 m ; rangée sud : 0,80 m \times 0,46 m ; 0,78 m \times 0,46 m ; 0,80 m \times 0,455 m.

cela contrastait fort avec la frise en bleu de cobalt, elle disparut après quelques jours, sinon quelques heures.

Le sol de la cour 31 était entièrement recouvert d'une épaisse couche de plâtre. Il était partout remarquablement intact. Les seules traces d'usure constatées, le furent à proximité de la porte conduisant à la salle 32. A peu près au centre, une zone (2,55 m × 2 m) annonçait un puisard. Le plâtre reposait ici sur un dallage de carreaux cuits. L'un d'eux sur la bordure méridionale, était percé en son milieu. Toute l'eau que l'on voulait évacuer, était dirigée vers ce trou, sous lequel s'amorçait un drain en éléments de céramique, qui s'enfonçait en oblique dans le sol.

L'existence des peintures murales, du jeu de palets, la résistance relative d'un sol en plâtre, ce sont là tout autant de raisons de supposer que la cour 31 était partiellement couverte. Elle aurait eu alors l'aspect d'une sorte d'atrium, avec son centre à ciel ouvert. On peut sans doute hésiter devant la largeur que l'on doit accorder à cet auvent. Cela dépend de la résistance des matériaux, des portées, en un mot des « servitudes » que l'on ne peut éluder. Mais il est en tout cas certain, que les parois de la cour reçurent une protection, car les teintes aussi différaient, du sol à la base des murs et du sol au centre de la cour. Le plâtre n'avait pas, ici et là, réagi de la même façon parce que, ici et là, il n'avait pas été soumis à la même usure, aussi bien celle due à la pluie que celle provoquée par le soleil.

Salle 34. Par la place qu'elle occupait dans le bloc architectural (fig. 188), le double portail (larg. : 2 m) qui l'annonçait dans la cour 31, cette salle (9,40 m × 4,55 m) était certainement la pièce de réception, où le roi sans doute pouvait se tenir avec les siens, celle aussi où il accueillait les visiteurs de marque ou les hauts fonctionnaires, admis à pénétrer dans sa résidence privée. L'exécution en était impeccable. Le revêtement mural en boue et paille hachée avait reçu une couche blanche (lait de chaux). Au bas des parois courait une plinthe de plâtre (haut. : 0,47 m dans la salle, 0,65 m dans le passage 31-34), teintée de bleu ou imitant le faux marbre (dans la porte). Bien plus, l'ornementation en double torsade de bleu de cobalt se retrouvait aussi. La frise posée à 1,75 m au-dessus du sol, s'achevait à 2,05 m, par une mince bande rouge. Une autre décoration s'y ajoutait, dont nous avons la preuve mais non l'emplacement, avec plusieurs lambeaux recueillis dans les éboulis. On y reconnaît entre autres une main ouverte et les éléments d'un vêtement festonné. Tout cela rappelle style et technique de la peinture du sacrifice (cour 106), avec cette différence que le support ici n'est pas le plâtre, mais une très mince pellicule de chaux.

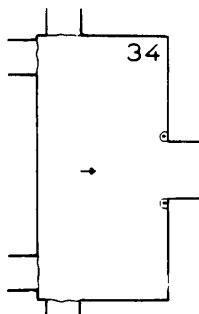


Fig. 188.
Salle 34.

Le sol de la salle était, comme celui de la cour 31, en plâtre et de même qualité.

Nous ne savons comment expliquer l'usure constatée, face au portail, au pied du mur nord. Huit trous, soit circulaires, soit allongés, à peu près alignés, avaient défoncé le niveau.

La salle pouvait être hermétiquement fermée par une porte à deux battants. Deux pierres de seuil furent retrouvées à chacun des angles intérieurs, dans des logements, profonds respectivement de 0,75 m (à gauche), 0,70 m (à droite). Nous n'avons pu situer la position du linteau, les murs n'ayant pas ici plus que 2,80 m et 2,50 m¹.

Les objets recueillis étaient tous de la céramique (jarres à anse et à bec trilobé, jarres à anse bifide) mais en petite quantité.

Signalons enfin, que cette salle de réception était percée de cinq portes. Nous avons décrit celle qui ouvrait sur la cour. Dans les quatre autres, le passage (34-35, 34-36, 34-38, 34-39) était régulièrement recouvert de bitume, ce qui contrastait avec le sol des pièces qui était, soit en plâtre, soit en terre battue. Remarquons aussi, que de la salle 34, on ne pouvait gagner directement la chambre du roi, mais qu'il fallait repasser par la cour 31 et emprunter ensuite d'autres salles intermédiaires. Ces aménagements avaient sans doute été dictés par des raisons de sécurité. Dernier détail : la salle 34 était orientée face au Sud. On n'avait donc pas craint de rechercher le soleil, mais si comme nous l'avons indiqué, la cour 31 avait un auvent, les rigueurs solaires étaient bien atténuées. Il est aussi certain que puisqu'on pénétrait dans la résidence royale en arrivant du Sud, un emplacement au Nord était le plus spectaculaire, puisque c'était lui qu'on voyait dès l'entrée.

Salle 30. Cette salle (8 m × 3,15 m) (fig. 189 et 190) placée à l'angle sud-est de la cour 31 était d'une exécution moins soignée. La porte (1,20 m) ouvrant sur la cour n'avait pas été négligée. Elle était

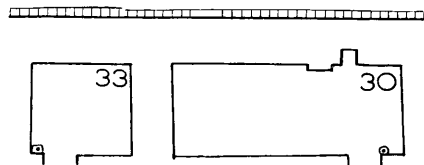


Fig. 189. — Salles 33, 30.

ornementée de la même frise en bleu de cobalt; la plinthe était en plâtre et le sol du passage, de même matière. Tout changeait dès l'instant où l'on était entré dans la pièce. L'enduit mural, en boue et paille hachée; une plinthe (haut. : 0,12 m), en bitume; un sol, en mauvais plâtre gris, placé sur terre battue. Face à

l'entrée, un petit placard (larg. : 0,40 m; prof. : 0,15 m) non loin d'un pilastre, en saillie de 0,18 m. Une pierre de seuil (diam. : 0,20 m) était encore en place à l'angle intérieur droit, à une profondeur de 0,40 m.

Quelques traces de fumée à l'angle sud-est des murs. Sur le sol, 3 jarres, cassées, à anse bifide.

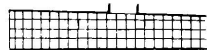
1. Là où les portes sont conservées, nous avons retrouvé les linteaux à une hauteur proche de 3 m. *Supra*, p. 98 et *infra*, p. 214.

Salle 33 (fig. 189). On retrouve une exécution impeccable dans cette petite pièce (3,50 m \times 3,20 m), située à l'angle nord-est de la cour 31 et légèrement en contre-bas de cette dernière. Une pierre de seuil (diam. : 0,30 m) était en place à l'angle intérieur gauche, à une profondeur de 0,60 m. L'enduit mural était recouvert d'une



Fig. 190. — Cour 31 et salles 33, 30. A droite, à l'arrière-plan, cour 131.

mince couche de chaux; une plinthe (0,45 m dans le passage, 0,41 m dans la salle) en plâtre blanc, courait au bas des murs. Le sol était en plâtre gris. Les murs de fond n'étant conservés qu'à une hauteur de 1,55 m — 1,40 m, nous ne savons s'ils avaient reçu quelque ornementation. Nous avons dit plus haut que les joueurs de palets se plaçaient à l'entrée de cette salle, pour se livrer à leur amusement. Aucun objet n'a été recueilli.



Salle 35 (fig. 191). On y arrivait de la salle de réception 34. La porte (larg. : 1,15 m) pouvait être close, puisqu'une pierre de seuil fut retrouvée (diam. : 0,30 m; prof. : 0,52 m) à l'angle intérieur gauche. Cette pièce (5,90 m \times 3,10 m) n'avait pas non plus été négligée. Le passage 34-35 avait été bitumé, cependant que la plinthe de ses murs (haut. : 0,53 m), était en plâtre blanc. A l'intérieur, le sol était en terre battue recouverte d'une mince pellicule de plâtre gris. Les murs enduits de boue et paille, avaient gardé des traces d'un revêtement superficiel en chaux, dont le blanc contrastait avec le noir de la plinthe bitumée (haut. :

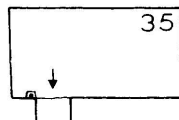


Fig. 191.
Salle 35.

0,13 m) courant au bas des parois. L'incendie avait laissé partout une marque profonde.

La salle était un véritable magasin de céramique, retrouvée comme d'habitude cassée par les éboulis, où nous avons inventorié : 25 jarres à anse s'attachant au col, 23 jarres à anse bifide, 10 jarres à anse et à bec trilobé.

Salle 36 (fig. 192). On y arrivait de la salle de réception 34. La porte (larg. : 1,15 m) pouvait comme toutes les précédentes être close. Une pierre de seuil (diam. : 0,30 m) était à l'angle intérieur gauche, dans un logement (prof. : 0,62 m) construit de briques. La construction du gros œuvre était soignée. Les deux passages 34-36 et 36-37 étaient bitumés, mais le premier avait sa plinthe en plâtre blanc (haut. : 0,52 m) s'achevant en biseau. Le sol de la salle (6,80 m × 2,10 m) était en plâtre gris posé sur terre battue. Les murs avaient leur enduit recouvert d'une mince couche de chaux, la plinthe (haut. : 0,10 m) étant en bitume. Partout les traces de l'incendie.

La destruction n'avait pas épargné la céramique à nouveau abondante. Nous avons dénombré : 11 jarres à anse s'attachant au col, 56 jarres à anse bifide (et 29 cols de ces jarres), 1 jarre à anse s'attachant au col, mais plus large que la règle, 1 jarre à anse et bec trilobé.

L'accumulation de ces récipients dans ces salles (35 et 36) contiguës, mérite d'être soulignée. On en pourrait tirer la conclusion que le roi était grand amateur de vaisselle¹...

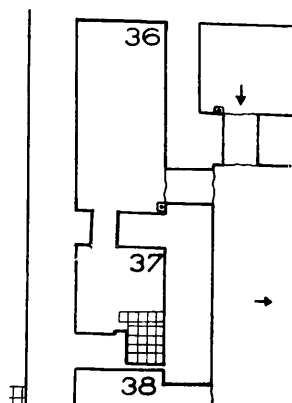


Fig. 192. — Salles 36, 37.

Salle 37 (fig. 192). Presque carrée (3,10 m × 3 m), cette salle apparaît comme une dépendance de la précédente, avec laquelle elle communiquait. La porte (larg. 0,90 m) n'était qu'un passage, puisque sans pierre de seuil. La pièce était caractérisée par une installation en briques cuites, jointoyées au bitume. Il ne s'agit pas d'un reste de dallage, mais d'un aménagement que nous ne savons comment interpréter. Nous le décrivons sommairement : quatre rangées de briques, partiellement encastrées dans une encoignure, une rangée de

morceaux de briques et à nouveau un rang de carreaux mais à 0,13 m au-dessus des autres. Il ne peut s'agir d'un départ d'escalier, à cause de l'orientation et nous ne voyons que proposer. Le reste de la salle ne présente rien que d'habituel : murs avec revêtement superficiel chaulé, plinthe en bitume (haut. : 0,12 m), sol en plâtre gris, placé sur la terre battue, elle-même reposant sur un radier de galets mêlés de fragments de briques².

1. L'abondance de la vaisselle dans ce secteur peut facilement s'expliquer. A la « table du roi », on pouvait, suivant les jours, compter de douze à cent convives, *ARMT*, VII, § 76.

2. La porte 37-38 fut murée dans l'état dernier du Palais.

Salle 38. Il s'agit d'une « salle d'eau » avec diverses installations (fig. 193) où l'on reconnaît un *w.-c.*, une piscine et peut-être une cheminée (?). La pièce est spacieuse

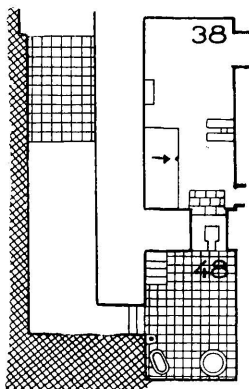


Fig. 193. — Salles 38, 48.
(bains, *w.-c.*, etc.)



Fig. 194. — Salle 38. A droite, piscine.

(6,70 m \times 3,10 m) et percée de quatre portes, assurant des communications avec 37, la salle de réception 34, la pièce 39 et une salle de bains 48. Elle avait été recouverte d'un beau dallage (carreaux de 33 \times 33), avec revêtement de bitume¹. Les murs étaient solidement fondés et l'on s'explique bien pourquoi les assises inférieures avaient été construites en briques cuites. L'appareillage disparaissait naturellement sous l'enduit de boue, mais à la base, courait une plinthe en bitume (haut. : 0,34 m).

Il est pour le moins curieux qu'on n'ait pas songé à prévoir une fermeture rigoureuse entre 34 et 38. La seule pierre de seuil existante fut retrouvée à l'angle de la porte 38-37 (crapaudine de 0,35 m, à une profondeur de 0,52 m). Il est vrai qu'on a pu masquer les trois autres passages avec des tentures ou des nattes, dissimulant ceux qui procédaient aux ablutions. Celles-ci étaient facilitées par l'existence d'une grande piscine (2,70 m \times 1,15 m \times 0,12 m) (fig. 194), toute en briques bitumées².

1. Le bitume avait masqué le carrelage qui n'apparut qu'après nettoyage. C'est la raison pour laquelle il ne fut pas porté sur le plan.

2. Les photographies ne laissent plus voir le bitume, disparu à la suite de notre nettoyage, indispensable pour l'étude de l'appareillage.



Fig. 195. — Salle 38. Au premier plan, piscine; au fond, socle du w.-c.

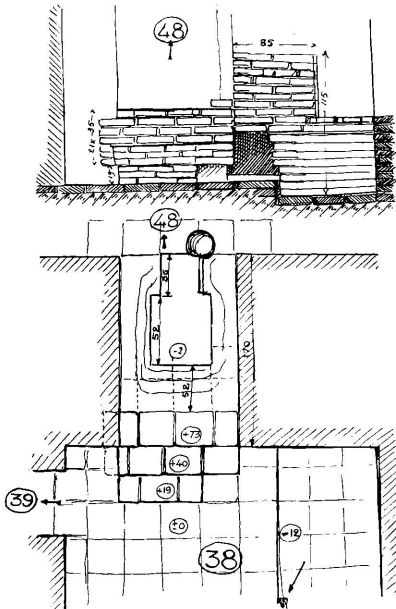


Fig. 196. — Salles 38, 48.
Installation en briques cuites.

La vidange était sur le côté, grâce à un drain de tuyaux de céramique (diam. : 0,25 m), posé en oblique et en forte pente vers un grand puisard fait d'anneaux superposés verticalement. Ces derniers invisibles, avaient été recouverts par un énorme bloc de pierre (1,13 m × 0,58 m), autrefois non apparent, parce que masqué par les carreaux cuits, aujourd'hui arrachés à cet emplacement (fig. 195).

De l'autre côté de la dalle, un w.-c. « à la turque » avait été aménagé. Ces installations sont faites de deux socles de briques, que sépare un écoulement. Un des socles avait presque complètement disparu; le second était intact (long. : 0,90 m; larg. : 0,32 m; haut. : 0,18 m), avec sa triple assise de briques bitumées. L'évacuation était identique à celle de la piscine : drains en éléments de céramique, rejoignant le grand puisard vertical.

La paroi ouest de la salle (fig. 196) était percée d'une ouverture assurant la com-

munication avec la pièce 48, cette dernière à un niveau tellement surélevé + 0,65 m) qu'on avait dû prévoir une espèce d'escalier. Un triple ressaut tenait lieu de marches et permettait une montée (ou une descente) qui nécessitait une certaine souplesse de ceux qui empruntaient cette voie. Entre celle-ci et la paroi nord, deux banquettes de briques (haut. totale : 1,27 m) se chevauchaient, laissant un vide couvert en encorbellement. Nous ne savons comment expliquer cette adjonction.

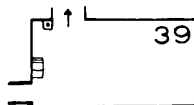


Fig. 197.
Salle 39.

Salle 39 (fig. 197). Cette salle (5,80 m × 3,05 m) communiquait avec la salle de réception 34, par une porte (1,15 m), pouvant être fermée (pierre de seuil à l'angle intérieur gauche). Le bloc (diam. : 0,30 m) était à une profondeur de 0,65 m, dans un logement dont l'encastrement était fait de briques cuites, soit placées en oblique, soit arrondies après cassure. L'autre passage, vers 38, était plus étroit (0,60 m) et sans pierre de seuil.

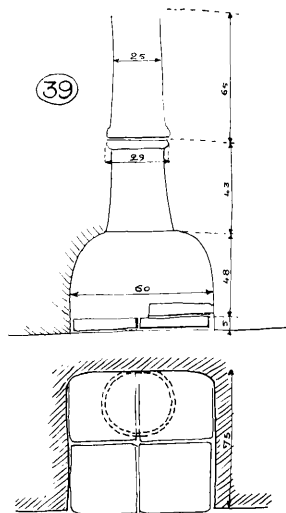


Fig. 198. — Salle 39.
Système de ventilation
ou de captation d'eau,
en céramique.

Le sol était en terre battue recouverte d'une couche de plâtre gris. Les murs avaient leur enduit en boue et paille, avec à la base, une plinthe en bitume (haut. : 0,14 m). Le passage 39-34 était bitumé, mais la plinthe était en plâtre blanc (haut. : 0,53 m), identique ainsi à celle de la salle 39. L'incendie avait un peu partout laissé sa marque, mais surtout sur le mur ouest.

Cette pièce n'aurait pas présenté grand intérêt si elle ne nous avait fait connaître une curieuse installation. Dans le mur nord et tout près de la porte 39-38, une canalisation verticale (fig. 198), faite de manchons de céramique emboîtés l'un dans l'autre (diam. : 0,29 m), avait été noyée dans la maçonnerie. Elle s'arrêtait à une cinquantaine de centimètres¹ au-dessus du niveau du sol. Sous le conduit, on avait placé un petit solet, fait d'une assise de carreaux cuits, deux à l'intérieur du mur, deux à l'extérieur et débordant d'autant dans la salle. Sans ce détail, nous aurions interprété l'aménagement comme un système de ventilation. Avec lui, on a l'idée d'un récipient que l'on aurait placé là, pour recueillir à la saison des pluies, l'eau tombée sur la terrasse et qui s'expliquerait d'autant mieux en cet endroit qu'on était à quelques pas de la piscine dont il avait bien fallu prévoir le remplissage. Peut-être d'ailleurs, la canalisation ser-

1. 0,48 m d'après les relevés de P. François.

vait-elle à cette double fin : captation des eaux en hiver, rafraîchissement et ventilation en été¹.

Salle 48. On y arrivait par la salle 38 à la piscine. Il s'agissait encore d'une chambre destinée aux ablutions. Une baignoire (long. : 0,83 m; larg. : 0,65 m; haut. : 0,70 m) était en place à l'angle nord-ouest. Le sol était dallé sur toute sa surface (4,60 m × 3,10 m), de beaux carreaux cuits (36,5 × 36,5), assemblés avec la plus grande régularité. A l'angle nord-est, subsistait une installation en briques crues, revêtues de bitume et disposées en retraits successifs. L'ensemble qui mesurait 0,95 m × 0,75 m × 0,95 m, était trop mal conservé, pour qu'on pût y reconnaître quelque chose de précis.

Entre cet aménagement et la porte à l'Est, on retrouvait l'installation de briques cuites signalée dans la salle 38 et qui occupait toute l'épaisseur du mur mitoyen 38-48. De forme rectangulaire (1,70 m × 0,85 m) (fig. 196), elle était intérieurement creuse d'une cavité, elle aussi rectangulaire (0,91 m × 0,43 m), ayant l'allure d'un four. Les briques du fond portaient des traces de fumée. A l'angle gauche de l'entrée, un trou (diam. : 0,23 m; prof. : 0,55 m) s'enfonçait dans le dallage. Sans doute répondait-il à un système de fermeture.

Une pierre de seuil non enfouie, à l'angle intérieur gauche d'une porte (larg. : 1 m) ouvrant vers le Nord, attestait une fermeture bien légère. Un escalier de briques cuites, de cinq marches (chacune haute de 0,15 m), occupait la largeur du mur intérieur. On arrivait grâce à lui, au niveau d'un chemin de ronde, qui longeait toute la façade nord des appartements privés, passant ainsi et successivement à la hauteur des chambres 48, 38, 37, 36. Après quoi, il se coudait à angle droit, repartant suivant un axe nord-sud et retrouvant la rampe carrelée, signalée précédemment². Ce chemin de ronde était en terre battue, sauf sur un petit secteur, à hauteur de la chambre 38, où il y avait un élément en carreaux cuits. D'une largeur moyenne de 2,40 m, il se rétrécissait ensuite, au fur et à mesure qu'on s'avavançait vers l'Est. Sans doute pouvait-il servir à assurer la surveillance du bloc architectural, bien protégé de ce côté par un mur extérieur épais de 8,40 m. Le roi aussi, a pu y faire quelques promenades à ciel ouvert, quoique entre deux murailles, mais en tout cas, en toute tranquillité et à l'ombre, la plus grande partie de la journée, ce qui était certainement apprécié.

Salle 32. A l'angle sud-ouest de la cour 31, d'où l'on y parvenait par une porte (larg. : 1,15 m), pouvant être fermée (pierre de seuil à l'angle intérieur droit, prof. du logement : 0,60 m). Toute la chambre présente la trace de multiples remaniements, aussi bien dans le gros œuvre (le mur ouest est fait de deux, sinon trois murs accolés), que dans l'installation se rapportant à une évacuation d'eau. On trouve en effet les

1. Un système de ventilation apparenté, semble avoir été retrouvé à Nimrud, par Mallowan qui parle des « usual recesses in the walls for ventilation » (*Iraq*, XIX (1957), p. 24). Pour cette question de la ventilation dans l'architecture mésopotamienne, antique et moderne, cf. aussi A. BADAWY dans *JNES*, XVII (1958), p. 126-128.

2. *Supra*, p. 51.

restes de deux systèmes (fig. 199). Dans l'un d'eux, il s'agit d'emmener très profondément l'eau recueillie sur les terrasses. Celle-ci captée en haut, était centralisée dans une canalisation verticale faite d'éléments de céramique, noyés dans la maçonnerie et aboutissant dans un large puisard en anneaux de céramique superposés, jusqu'à une profondeur de 10 mètres. Le deuxième système mettait en œuvre la canalisation en



Fig. 199. — Salle 32. Drain d'évacuation en céramique (à gauche) et trou de puisard (à droite).

tubes de céramique (long. : 0,80 m ; diam. infér. : 0,25 m ; supér. : 0,38 m ; épais. : 0,04 m) s'emboîtant l'un dans l'autre et assemblés en très forte pente. Le point de départ avait été détruit. Peut-être s'agissait-il d'un *w.-c.*?

Dans le mur sud, on avait installé deux petits placards (0,39 m × 0,25 m × 0,22 m ; 0,385 m × 0,29 m × 0,22 m), à 1,30 m du pavement. Celui-ci avait été fait de carreaux cuits (35 × 35 ; 33 × 33), recouverts d'une couche de bitume. Les murs, enduits de boue et paille hachée, avec couche superficielle de chaux, avaient reçu un renfort à la base, avec une ligne de briques placées de champ. Par-dessus,

courait une plinthe de plâtre (haut. : 0,40 m), que l'on retrouvait naturellement dans le passage 32-31, carrelé et plâtré. Ajoutons que les deux parois étaient ornementées de la frise en bleu de cobalt. Ainsi, l'harmonie de la cour 31 était partout sauvegardée.

Jusqu'à présent, dans ce bloc architectural, nous n'avons pas encore retrouvé les chambres où avec la plus grande vraisemblance il devrait être possible de dire : voici « la » chambre du roi, voici « la » chambre de la reine. Cette localisation, croyons-nous, peut maintenant être précisée avec une probabilité qui confine à la presque certitude. En effet, nous situons le roi et la reine dans les chambres 46 et 43 que l'on n'atteignait d'ailleurs encore et c'était tout naturel, qu'après avoir traversé une ou deux pièces intermédiaires.

Salle 40 (fig. 200). On y arrivait de la cour 31, par une porte (larg. : 1,15 m) qui

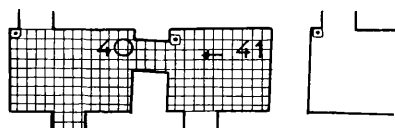


Fig. 200. — Salles 40, 41.

pouvait être close. Une pierre de seuil fut en effet retrouvée (diam. : 0,30 m), dans un logement en briques cuites (prof. : 0,65 m), à l'angle intérieur nord-est. De l'autre côté de la baie et sur la paroi est, on remarquait les deux gros trous (fig. 201) dont nous avons vu qu'ils se rapportaient à un mécanisme de verrouillage (haut. au-dessus du

niveau : 1,45 m et 1,50 m; diam. : 0,20 m et 0,25 m; prof. : 0,25 m et 0,75 m). Sur la même paroi, un petit placard mural (0,32 m \times 0,30 m \times 0,40 m), à 1,40 m du sol (fig. 201). Sur le mur nord, installation identique (0,35 m \times 0,30 m \times 0,40 m).

Le sol (4,40 m \times 2,85 m) était recouvert d'un dallage posé avec la plus parfaite régularité, grâce aux carreaux d'un module uniforme (36 \times 36). Au bas des murs, revêtus de l'enduit en boue et paille hachée, une plinthe en bitume (haut. : 0,09 m). Par contre, dans le passage 40-31, le sol et la plinthe (ici haut. : 0,40 m) étaient en plâtre bien lissé.

L'incendie avait laissé des traces violentes. L'enduit brûlé, avait pris une teinte ocre rouge et l'environnement du seuil était jonché des morceaux d'un poteau carbonisé.

Une abondante céramique appartenant aux séries habituelles (jattes à anse bifide, jattes à bec trilobé et à anse, jattes à anse s'attachant au col), avait été entreposée dans

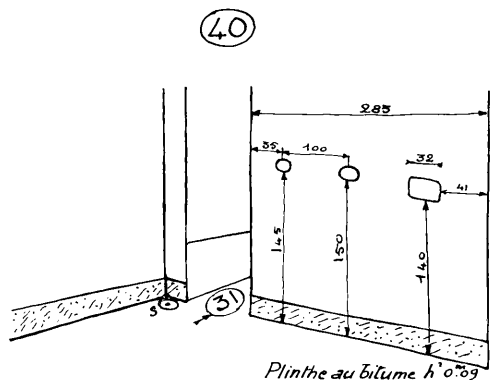


Fig. 201. — Salle 40.
Cavités murales et plinthe bitumée.

cette pièce. Elle fut retrouvée complètement fracassée par les éboulis. Une trentaine de tablettes (comptes variés, huile, moutons, vêtements) furent ramassées.

Salle 41. Pièce intermédiaire (3,50 m × 2,95 m), percée de deux portes, une (larg. : 1 m) vers 40 (pierre de seuil, dans un logement profond de 0,30 m, à l'angle intérieur droit), l'autre (larg. : 1,10 m) vers 43, pièce ornée de peintures. Le sol était soigneusement recouvert de carreaux cuits (35,5 × 35,5 : 36 × 36), les murs enduits de boue et paille hachée, invisibles sous une mince couche de chaux blanche.

A nouveau cette pièce qui ne devrait servir qu'à assurer des communications, était jonchée de céramique, cassée sur place par les effondrements. Nous avons dénombré : 98 jarres à anse bifide, 3 jarres à anse et à bec verseur, 3 jarres à anse s'attachant au col.

Salle 42 (fig. 202). Encore une pièce intermédiaire (4,60 m × 3 m), percée de trois portes, une (larg. : 1 m) vers 43, l'autre (larg. : 1 m) vers 40, la dernière (larg. : 1,05 m) vers 46. Deux de ces portes pouvaient être fermées : au Nord, vers 46 (pierre de seuil, dans un logement profond de 0,38 m) ; au Sud, vers 43 (pierre de seuil, dans un logement profond de 0,60 m). On remarquait sur la paroi sud, à 1,10 m du pavement, le trou (diam. : 0,16 m ; prof. : 0,47 m) en relation avec un système de verrouillage.

Le sol était recouvert de carreaux cuits (35,5 × 35,5 : 36 × 36) assemblés avec le plus grand soin. Ce dallage était de plain-pied avec ceux de 40 et de 46, mais en contre-bas de 0,09 m avec celui du passage 42-43 (la différence étant celle de l'épaisseur d'une assise de briques et du revêtement en plâtre posé par-dessus).

La pièce avait été ornée d'une décoration peinte rappelant celle qui se retrouvait dans les salles contiguës, 46 et 43. Dans le passage 42-43, on remarquait une triple bande, ocre-rouge clair, noir, ocre-rouge clair. Dans la salle 42, sur le mur est, il n'y avait plus qu'une bande, ocre-jaune. Le bas des murs était souligné par une plinthe en bitume (haut. : 0,10 m).

Salle 43 (pl. XL, 1). Une des plus soignées du Palais (fig. 203). Presque carrée (4,60 m × 4,55 m) et d'une superficie assez restreinte, elle était pourtant percée de quatre portes, une par paroi. Le sol était en plâtre bien lissé, posé sur un dallage en carreaux cuits. A l'angle sud-est, une zone rectangulaire (2,55 m × 1,20 m) avait

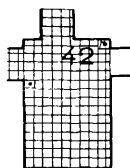


Fig. 202.
Salle 42.

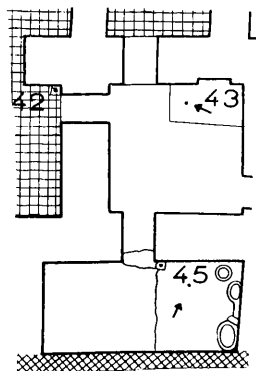


Fig. 203.
Chambre de la reine (43)
et salle de bains 45.

par-dessus les briques et le plâtre, reçu une couche de bitume (fig. 204). Une déclivité très nette annonçait un puisard dont l'orifice apparut sous une brique percée d'un trou circulaire. Alors que les murs avaient partout une plinthe en plâtre (haut. :

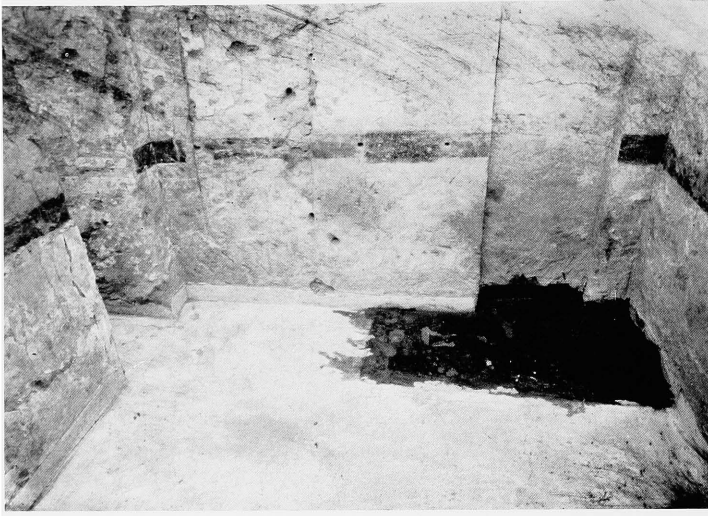


Fig. 204. — Chambre de la reine (43).
A droite, installation bitumée. Aux murs, peintures.

0,20 m), se terminant en biseau, celle-ci à l'angle sud-est, avait été recouverte de bitume, pour mieux être protégée contre l'eau.

Ce qui apparaissait le plus remarquable dans cette chambre, était l'ornementation murale, étonnamment conservée sur les parois nord, est, sud, un peu moins du côté ouest, où l'élévation était beaucoup moins satisfaisante.

Cette décoration avait une unité évidente, qui l'apparentait d'ailleurs avec celle que nous avons rencontrée précédemment sur les murs de la cour 106. C'était, ici et là, le même principe de la juxtaposition des bandes polychromes. Le fait que nous la retrouverons encore dans la salle 46, n'est certainement pas le résultat d'un hasard. Cette similitude d'ornementation rapprochait les deux pièces. Nous essayerons de l'interpréter plus loin.

Salle 45. Communiquant directement et uniquement avec la salle précédente par une porte (larg. : 1,10 m), pouvant être fermée (pierre de seuil à l'angle intérieur sud, à 0,35 m au fond d'un logement en briques scellées au plâtre), il s'agissait d'une installation de bains (pl. XL, 2), la plus parfaite par le raffinement qui avait pré-

sidé à son aménagement. La salle (6,80 m \times 3,30 m) était divisée en deux parties : au Nord, avec un dallage de carreaux recouverts de plâtre ; au Sud, avec un dallage identique mais avec un revêtement de bitume, puisque c'était la zone des ablutions. On y voyait contre la paroi (fig. 205), deux baignoires en céramique, enrobées dans du plâtre recouvert de bitume et séparées l'une de l'autre par une petite banquette munie d'un accoudoir proéminent, ce dernier en plâtre seulement.

A l'angle sud-est, un accessoire en céramique, la base en forme de cloche, le sommet paraissant s'achever en coupe, où nous avons cru reconnaître un chauffe-eau. Il fallait en réalité le retourner : la cloche devenait un réceptacle où l'on mettait l'eau ; le sommet redevenu une base, avec ses perforations, tenait lieu de foyer.

La région bitumée aux environs des baignoires était en forte pente. Celle-ci amenait l'eau à évacuer, vers le trou d'un puisard s'enfonçant à 12 mètres de profondeur.

Voici les dimensions des baignoires et du « chauffe-eau » :

a) baignoire ouest : longueur 1,05 m (de bord à bord) ; 0,915 m (intér.) ; largeur 0,67 m ; profondeur 0,66 m.

b) baignoire est : longueur 0,85 m (de bord à bord) ; 0,74 m (intér.) ; largeur 0,61 m ; profondeur 0,65 m.

c) « chauffe-eau » : diamètre 0,63 m (extér.) ; 0,57 m (intér.).

Entre les deux baignoires, nous avons mentionné une banquette et un accoudoir. Voici leurs dimensions respectives :

d) banquette : longueur 0,60 m ; largeur 0,39 m ; hauteur 0,30 m.

e) accoudoir : longueur 0,45 m (d'avant en arrière) ; hauteur 0,10 m ; épaisseur 0,10 m à 0,19 m.

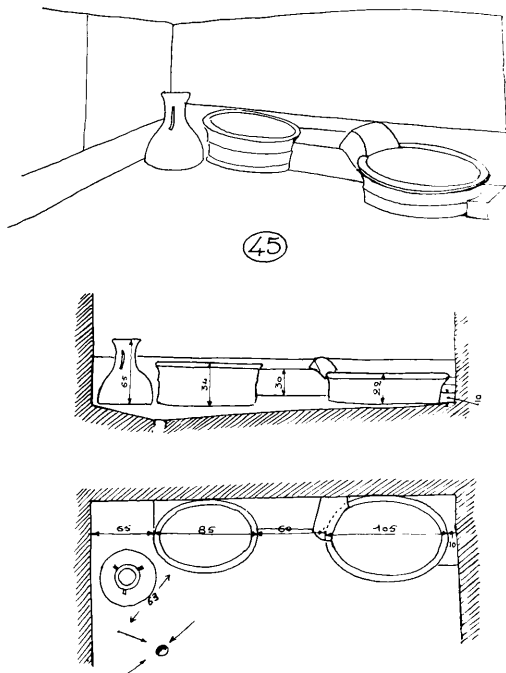


Fig. 205. — Salle de bains 45.

Les murs avaient été enduits de boue et paille hachée avec revêtement en plâtre. Les plinthes étaient en plâtre, mais dans l'environnement des baignoires, le matériau avait été recouvert de bitume. Leur hauteur n'était pas uniforme : au Nord 0,36 m; à l'Est, 0,24 m; au Sud, 0,28 m; à l'Ouest, 0,31 m à 0,38 m.

Il est regrettable que l'érosion accentuant la destruction, ait autant abîmé le gros œuvre. Les murs n'avaient plus, contre le rempart ouest, qu'une hauteur variant entre 0,50 m et 0,80 m. Ainsi on pouvait sortir de la salle et en même temps du Palais, en une seule enjambée et sans difficulté aucune. On y pouvait entrer



Fig. 206. — Chambre du roi (46).

de même façon et ce fut souvent la voie empruntée de nos jours, par des touristes ou visiteurs pressés.

Tout le sol de la chambre était jonché de céramique cassée, en très grande partie de la série des plats, à large rebord. Cette fois encore, on s'explique mal ce dépôt de vaisselle dans une salle de bains, pas plus que nous n'avons compris cette profusion de jarres, dans des pièces qui n'étaient que des vestibules et servaient avant tout à assurer des communications. Cela aurait dû exclure pareil encombrement.

Dernière observation : à l'angle de la porte, on voyait encore la trace laissée sur le mur, par la combustion du montant de bois, basculé en oblique et resté coincé dans le logement de la pierre de seuil. L'enduit du mur avait brûlé, exactement à cet emplacement et la plinthe en bitume, à ce contact, avait fondu et coulé.

Salle 46. Sa décoration l'apparente directement à la chambre 43 dont elle n'est séparée que par la pièce intermédiaire 42 (fig. 206). De superficie plus consi-

dérable (9,45 m \times 6,50 m), on y pénétrait par une porte (larg. : 1,10 m) placée à l'angle sud-est (fig. 207). C'est de ce côté, que les murs étaient les mieux conservés (haut. : 2,70 m), car l'élévation de la paroi ouest passe de 1,40 m (angle sud-ouest) à 0,20 m (angle nord-ouest). C'est assez dire que là il en reste fort peu.

Toute la salle 46 était dallée de carreaux cuits (36 \times 36), assemblés avec le plus grand soin, au niveau même de la salle 42. Les murs avaient l'enduit habituel, de boue et paille hachée, masqué par une mince couche de chaux. A la base, courait une plinthe en bitume (haut. : 0,12 m). La décoration murale (fig. 208), identique nous l'avons dit, à celle de la chambre 43, était faite de la triple bande polychrome (noir, ocre-rouge, noir), qui n'avait pas été exécutée partout à la même hauteur. Il y avait en effet un décalage assez sensible et certainement voulu, non seulement, de paroi à paroi, mais parfois aussi sur la même paroi. Nous avons ainsi noté ces hauteurs différentes, en fonction du dallage : mur est, 1,545 m; mur sud angle de la porte, 1,495 m; mur sud, de gauche à droite, d'abord 1,43 m ensuite 1,28 m.

Au milieu de la bande ocre-rouge, nous relevions comme dans la salle 43, ces

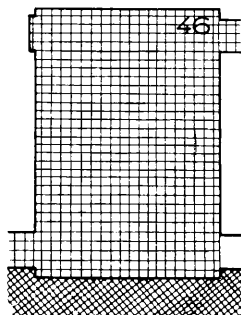


Fig. 207.
Chambre du roi.

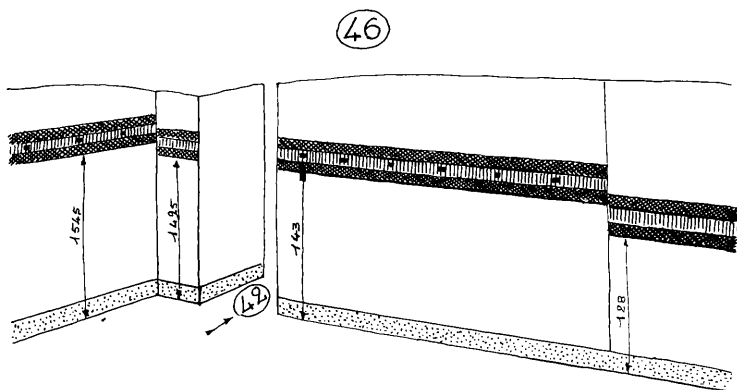


Fig. 208. --- Chambre du roi. Peintures murales décalées.

trous carrés (5 cm de côté; prof. de 5 cm à 13 cm), espacés régulièrement entre eux de 0,66 m, qui auraient servi, suivant notre interprétation, à fixer un motif ornemental en relief.

A l'angle sud-ouest de la salle 46, s'ouvrait par une porte de 1,18 m de large,

un petit réduit oblong (3,15 m \times 0,80 m), au sol non dallé, en contre-bas de 0,12 m par rapport au niveau du carrelage. La plinthe que l'on suit sur toute l'épaisseur (1,55 m) du passage, cesse à l'entrée de la salle. On peut se demander si le sol de celle-ci ne correspondait pas à un ancien niveau de la grande chambre. En effet

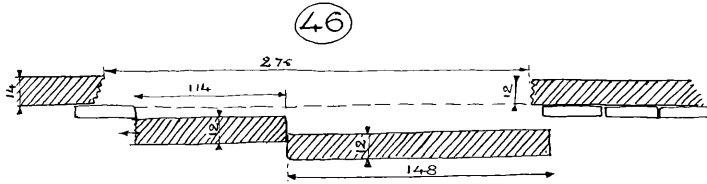


Fig. 209. — Chambre du roi. Plinthe décalée.

en étudiant la base de la paroi ouest, nous avons retrouvé sous la plinthe correspondant au dallage, une plinthe inférieure, faite d'ailleurs de deux décalages (fig. 209). Si l'on peut admettre ce procédé dans une frise, on ne se l'explique plus quand il s'agit d'une plinthe, sauf bien entendu dans le cas d'un monument à paliers successifs. Nous nous bornons donc à rapporter nos constatations.

Nous déplorions d'autant plus la dégradation du mur ouest, qu'on y avait autrefois accroché un curieux monument en bois, que nous avons appelé « rétable »¹ et qui fut retrouvé effondré sur le dallage de la salle.

À propos de cette chambre, signalons que plusieurs tablettes économiques recueillies dans les salles 110, 79, 5, indiquent que le roi surveillait « dans le Divan » ou dans la « Chambre à coucher », la remise aux orfèvres, des métaux précieux².

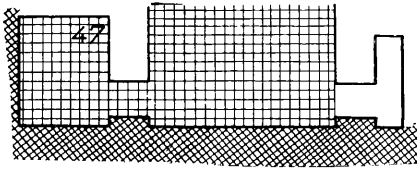


Fig. 210. — Salle 47.

(larg. : 1,20 m) non fermé. Le sol était entièrement dallé de grands carreaux (36 \times 36). Au bas des murs, une plinthe en bitume (haut. : 0,15 m).

Seul trait digne d'être noté : sur une brique (fig. 211), un dessin incisé, fait de deux figures distinctes, relatives à un jeu du type de ceux qui se sont déjà rencontrés dans la cour 154³

1. *Syria*, XVII (1936), pp. 27-29 et tome 2, *Peintures murales*.

2. *Bottero*, *IRM*, VII, § 19.

3. *Supra*, p. 13.

Salle 47. A l'angle nord-ouest de la salle 46, vis-à-vis du réduit décrit plus haut, une petite pièce (3,80 m \times 3 m) était aménagée (fig. 210), comme une annexe. On y arrivait par un passage

De cette salle en bordure du Palais, les murs ont presque totalement subi les méfaits de l'érosion. On ne note que 0,15 m à l'angle nord-ouest, 0,50 m au nord-

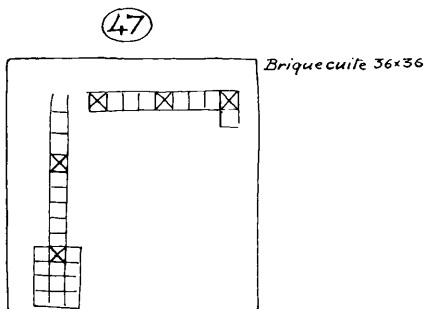


Fig. 211. — Salle 47. Jeu gravé sur brique.

est et comme les remparts sont tout aussi abîmés, on n'a plus aucune idée de ce que pouvait représenter cette masse angulaire qui s'avancit telle une étrave, dominant le flot des maisons.

Il ne reste que deux salles (27 et 44), pour en avoir fini avec ce bloc architectural. Toutes deux ne servaient d'ailleurs qu'à assurer un passage et des communications.

Salle 27. Cette pièce (5,30 m \times 2,70 m) (fig. 212), était percée de deux portes : à l'Est, vers 26 (larg. : 0,90 m) avec une pierre de seuil à l'angle intérieur droit (logement profond de 0,25 m); au Nord, vers 44 (larg. : 1 m), sans fermeture.

Le sol était de plâtre posé sur un carrelage en briques. Une plinthe en plâtre (haut. : 0,40 m) se retrouvait au bas des murs du passage 27-26, mais pas dans la chambre 27. Elle reprenait (haut. : 0,25 m) dans le passage 27-44. Les enduits étaient en boue et paille hachée. L'exécution avait été partout très soignée.

Salle 44. Une des plus petites du Palais (1,72 m \times 1,65 m) (fig. 212), qui ne s'explique que par une succession de remaniements architecturaux. Percée de deux portes (larg. : 1,05 m) vis-à-vis l'une de l'autre, elle assurait la communication dans le sens S.-N. L'exécution en avait été très soignée : sol en plâtre posé sur un lit de briques, enduit mural recouvert de chaux, plinthe en plâtre (haut. : 0,25 m) s'achevant en biseau. A ce propos, on remarquait ce détail de technique : sur la paroi est, on avait omis d'enlever le rebut du biseau (fig. 213), ce qui donnait une rainure tout en augmentant la hauteur de la plinthe. Il fallait éviter d'interpréter ce creux, comme le départ d'un parement supérieur en plâtre.

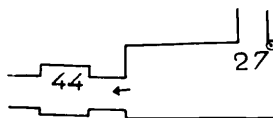


Fig. 212.
Salles 44 et 27.

Signalons aussi que les sols des salles 27 et 44 avaient été faits au cours de la même opération, postérieurement à l'établissement du sol de la salle 43. En effet ce dernier, à la ligne de raccord, passait par-dessous et sa teinte différait.

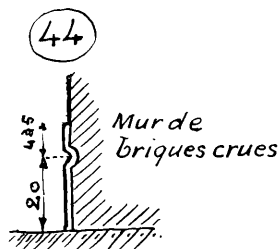


Fig. 213. — Salle 44.
Plinthe inachevée.

Tels étaient les appartements royaux. Au terme de cette description, on accordera sans doute qu'ils constituent une parfaite unité architecturale. Le soin qui a présidé à la construction, le raffinement qui apparaît dans certains aménagements, permettent à notre sens de tenir pour certaine, une attribution que nous avons proposée dès le dégagement achevé¹. Nous avons cru pouvoir préciser davantage : ouvrant sur la cour « bleue » (31) (fig. 214), la salle 34 est nettement une pièce de réception, mais où loger le roi et la reine? Les deux chambres 43 et 46 répondent

parfaitement à cet office : elles se trouvent en bordure du rempart et à un endroit où il est infranchissable, mais surtout c'est là que l'installation est la plus minutieuse, la plus confortable, la plus étudiée. Chambres ornementées, salle de bains luxueuse toute proche — il n'y a qu'une porte à pousser pour passer de la chambre au lieu

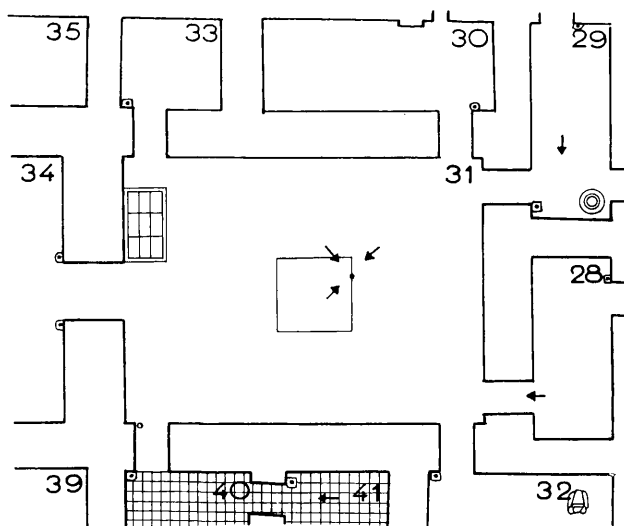


Fig. 214. — Les appartements privés du roi.

1. « Appartements privés du prince et de sa famille », *Syria*, XVII (1936), p. 18, 326; *Mari, une ville perdue*, p. 161.

des ablutions. Séparera-t-on roi et reine? Dans ce cas, au roi on attribuera la chambre la plus grande, la plus spacieuse, celle au rétable (46), à la reine la pièce la plus intime (43). Ou au contraire si l'on considère cet éloignement comme beaucoup trop conforme à certain protocole occidental, roi et reine logeront ensemble dans la salle 46, la salle de bains 45, aux deux baignoires, étant naturellement à leur disposition. Ce qui inciterait à choisir cette deuxième formule, c'est le fait que dans la chambre 43, il y a à l'angle, un coin bitumé et un puisard tout proche. Peut-on admettre que dans une « chambre » on se soit livré à des ablutions? D'un autre côté, cette pièce est si parfaite, si soignée, qu'on peut difficilement supposer qu'elle n'ait été qu'une vulgaire « salle d'eau »! Aussi nous n'hésitions pas il y a quelques années, à y loger la reine¹ et aujourd'hui encore nous hésitons à l'en déposséder. Il y a parfois comme cela, sur un chantier de fouilles, certaines intuitions plus fortes que tous les raisonnements et un contact prolongé et multiplié avec les monuments est souvent plus révélateur que le seul examen d'un plan, loin des réalités. Lorsque les deux s'y ajoutent, on aurait tort de ne pas se laisser conduire et de ne pas oser courir ce risque, c'est-à-dire sortir de l'imprécision ou de l'incertitude.

1. *Syria*, XVII (1936), p. 326.

CHAPITRE IX
LES ÉCOLES
(Pl. XLI-XLII)

Entre les appartements royaux et le quartier des fonctionnaires, nous avons dégagé deux salles caractérisées par des aménagements jusqu'ici jamais rencontrés. Il s'agissait de petites banquettes disposées tels les bancs d'une salle de classe. Après avoir quelque peu hésité devant une interprétation qui pouvait paraître participer davantage à nos conceptions occidentales qu'à des pratiques orientales, nous avons proposé de reconnaître là des écoles. Il est bien évident que les « élèves » risquaient de ressembler fort peu aux écoliers d'aujourd'hui et que ceux qui s'assirent sur ces bancs, les apprentis scribes, n'étaient pas toujours des enfants. Certain aussi, que l'enseignement a dû être donné suivant des règles bien différentes de celles qui régissent nos systèmes scolaires¹. N'empêche que dans un Palais où nous retrouvions des tablettes par milliers et même dizaines de milliers, il était de toute nécessité qu'il y ait eu, disponibles, un fort groupe de spécialistes instruits de la science difficile des signes. Il n'était nullement insolite que dans le Palais même où cette science était mise à l'épreuve, les rois aient prévu des locaux où l'on formerait ceux qui auraient à lire ou à écrire. Jusqu'à présent, quand dans une ville antique, on a cru devoir reconnaître une « école », rien dans l'aménagement², ne permettait d'identifier une salle plutôt qu'une autre, avec le local où ces apprentis avaient dû recevoir enseignement. A Mari, pourquoi nous serions-nous dérobé devant cette interprétation, en nous refusant à accepter que ces banquettes alignées, eussent pu servir à autre chose qu'à permettre à des gens de s'asseoir, tout en recevant des leçons d'écriture sinon de calcul³.

1. Pour cette question, C. J. GADD, *Teachers and Students in the Oldest Schools*.

2. Il faut pourtant signaler une « longue banquette de briques et, contre elle, deux rangs de boîtes en briques », d'une salle du palais de Nimrud, MALLOWAN, dans *Iraq*, XV (1953), p. 33 et pl. IV, 1. Exception qui confirme la règle.

3. Notre interprétation a été contestée par J. LAUFFRAY, dans *B. Or.*, 1951, pp. 163-164, avec notre réponse, *Syria*, XXIX (1952), pp. 175-176. Elle a été admise par un sumérologue dont on ne contestera pas l'autorité, C. J. GADD, *op. cit.*, p. 25 « Perhaps the most convincing of all apartments variously dubbed schoolrooms by excavators are two adjoining rooms uncovered in the great palace at Mari ». S. N. KRAMER, *From the Tablets of Sumer*, p. 8, admet l'identification, mais avec un doute car, écrit-il, « aucune tablette n'a été trouvée dans ces chambres ». C'est là une erreur matérielle, puisque la découverte de tablettes nombreuses et de « matériel scolaire » fut signalée par nous immédiatement, *Syria*, XVII (1936), p. 21; *Mari, une ville perdue*, p. 168. Cette erreur a d'ailleurs disparu dans l'édition française du livre de Kramer, *L'Histoire commence à Sumer*, p. 48.

Salle 23 (Pl. XLI, 1). Cette pièce (fig. 215) servait d'antichambre aux écoles (pl. XLI, 2). Elle assurait aussi une communication entre ces dernières et plusieurs quartiers du Palais : avec les appartements royaux au Nord, la cour 106 à l'Est, le secteur des fonctionnaires au Sud. Qu'on examine le plan et l'on verra que cette salle s'imposait et qu'elle ne fait nullement double emploi avec la salle 109 qui la prolongeait à l'Est.

De forme rectangulaire (9 m × 3,60 m), elle avait originellement été percée de quatre portes : vers 109 (larg. : 1,40 m) et par elle vers la cour 106; vers 19 (larg. : 1,15 m); vers l'école 24 (larg. : 1 m). Le quatrième passage vers 26 et les appartements royaux, fut ultérieurement muré. Il n'existait qu'une pierre de seuil, à l'angle intérieur nord-est, dans un logement profond de 0,35 m. Ainsi toute vue pouvait être supprimée, de la cour 106 ou vers elle.

La salle était dallée de carreaux (33 × 33; 31 × 31) particulièrement usés et qui semblaient avoir gardé la trace des pas innombrables qui s'y étaient posés. Mais le gros intérêt de cette pièce était la marque indubitable laissée par un escalier

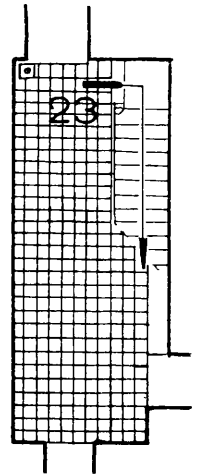


Fig. 215. — Salle 23, antichambre des écoles.

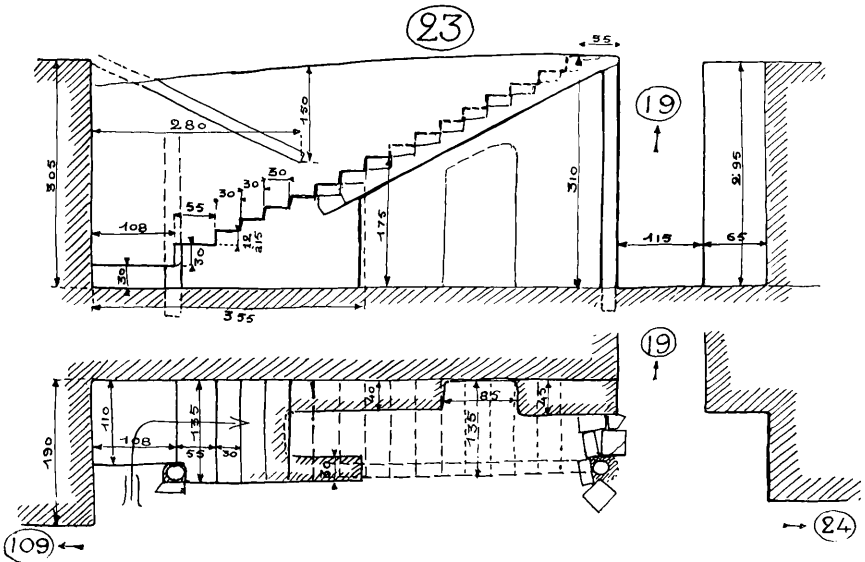


Fig. 216. Salle 23. Plan et coupe de l'escalier montant à la terrasse.

plaqué contre sa paroi sud (fig. 216). Cette montée à l'étage ou à la terrasse, était entièrement en bois. Les marches calcinées par l'incendie n'avaient pas entièrement disparu, puisque leur accrochage dans le mur avait subsisté, sous forme de charbon (fig. 217). Tout était si net qu'il fut facile de comprendre l'agencement. Au départ et à l'angle sud-est, un palier carré (1,08 m \times 1,10 m) haut de 0,30 m, fait de briques crues, avec parement en briques cuites, placées de champ. De ce palier, on avait accès à l'escalier lui-même. Large de 1,35 m, il prenait appui, d'une part, contre le mur sur un ressaut du mur (larg. : 0,45 m) en briques crues, de l'autre, sur une poutre disposée en oblique, avec support en bois. Chaque marche, profonde de



Fig. 217. — Salle 23. Restes de l'escalier. Vue vers le Sud.

0,30 m, était haute de 0,15 m. La cage de l'escalier était creuse et servait de resserre pour des jarres. Les murs n'étant hauts ici que de 3,10 m, il ne fut pas possible de comprendre comment l'escalier débouchait et s'achevait.

L'existence d'une grande quantité de bois rend compte des traces abondantes laissées par l'incendie. Sur la paroi nord, l'enduit en boue et paille hachée, était largement brûlé. Sur la paroi sud, une des poutres du plafond en s'effondrant, avait laissé en se consumant, une longue marque oblique.

Peu d'objets, sinon de la céramique cassée. De nombreux petits coquillages, du type de ceux qui seront ramassés dans l'école voisine, qu'il nous faut maintenant décrire.

Salle 24 (pl. XLI, 3 et fig. 218). Elle a une forme trapézoïdale (longs côtés : 13,30 m et 13,20 m; petits côtés : 7,40 m et 6,85 m). On y pénétrait par une porte

(larg. : 1,10 m) percée sur la paroi est et qui pouvait être fermée (pierre de seuil en diorite, à l'angle intérieur sud-est). On se trouvait bien vite au milieu des banquettes (pl. XLII, 3), disposées de la façon suivante :

1° contre le mur sud, huit petits bancs (à une ou deux places) (long. : 0,90 m ; larg. : 0,45 m ; haut. : de 0,27 m à 0,23 m) et sur un socle carré (0,45 m × 0,45 m), une « barcasse ».

2° une travée de dix petits bancs, décalés par rapport aux précédents (long. : 0,75 m ; larg. : de 0,40 m à 0,55 m ; haut. : 0,25 m).

3° au centre, dix grands bancs (long. : 1,80 m ; larg. : de 0,40 m à 0,50 m ; même hauteur) et cinq autres, endommagés.

4° contre le mur nord, huit demi-bancs (long. : 0,90 m ; larg. : 0,45 m ; haut. : 0,25 m).

A l'angle nord-est, un aménagement avec un vide au centre, difficile à interpréter mais où peut-être on peut voir un coffre.

5° contre le mur est, quatre petits bancs (long. : 0,85 m ; larg. : de 0,40 m à 0,65 m, haut. : 0,25 m).

L'intervalle entre les bancs était variable (de 0,24 m à 0,28 m en moyenne) mais l'espace pouvait être encore moindre, puisque nous avons noté parfois seulement 0,21 m. Les photos prises montrent qu'il était cependant possible de s'asseoir (pl. XLII, 2).

Nous avons mentionné plus haut une « barcasse ». Nous avons donné ce nom à des récipients en céramique (fig. 219), de forme ovale, à fond plat, large rebord et de peu de profondeur. Elles se rapportent à un même type, avec des dimensions assez constantes : longueur 0,39 m ; largeur 0,22 m ; hauteur 0,065 m. Nous en avons retrouvé 21 (17 intactes, 4 remontées et complètes) mais on doit en ajouter 1 ou 2 autres, compte tenu des fragments épars. Deux barcasses étaient sur un socle de

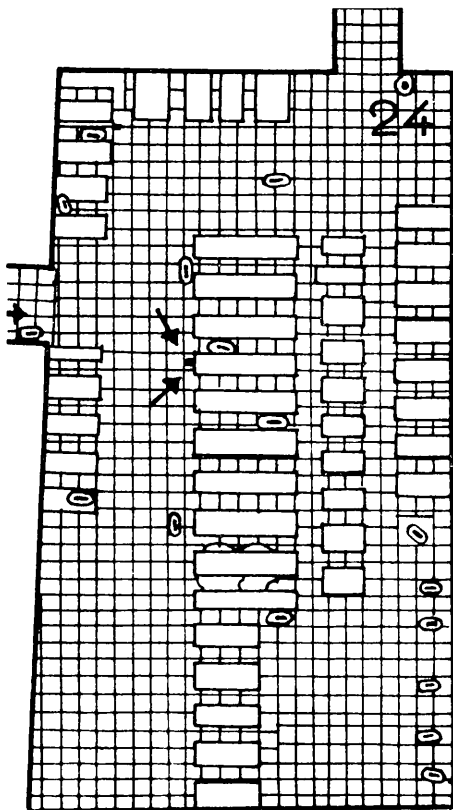


Fig. 218. — Salle d'école 24

terre, les autres étaient éparées, soit sur le sol, dans les allées ou les espaces vides, soit entre les bancs (pl. XLII, 1). La plupart contenaient de petits coquillages blancs, peut-être utilisés comme « matériel scolaire », pour apprendre à compter. Quant aux barcasses, elles ont dû être employées comme réceptacles, pour la terre molle destinée à façonner les tablettes.

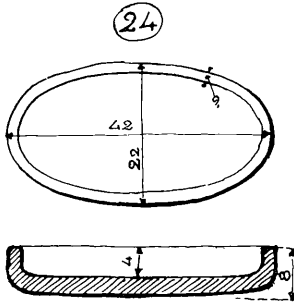


Fig. 219. — Salle d'école.
« Barcasse ».

La salle avait reçu un dallage fait de carreaux (32×32) mais assez mal cuits. Les bancs, en briques crues, renforcées par des briques cuites placées de champ, furent construits sur le pavement. Dans la travée centrale, au pied du 4^e banc, une brique percée ouvrait sur un puisard entièrement maçonné en pierre et s'enfonçant à plus de 10 mètres de profondeur. Cette installation surprend au premier abord. Elle peut, croyons-nous, s'expliquer, si l'on admet que la salle aurait d'abord servi à une autre fin. Ce n'est qu'après coup, qu'on l'aurait transformée en école.

Les enduits muraux étaient en boue et paille hachée. Aucune plinthe ne courait au bas des parois. Tout était couvert, à en juger d'après les traces d'incendie, sur les murs et le long des bancs sur lesquels la poutraison avait brûlé après s'être effondrée.

Salle 25 (pl. XLII, 4 et fig. 220). En annexe de la précédente que l'on devait traverser pour y pénétrer, cette salle avait reçu un aménagement identique. On y arrivait par une porte (larg. : 1,14 m) et un plan incliné, dallé de briques cuites : (34×34 ; 35×35), car il y a une différence de niveau de 0,30 m en plus (fig. 221).

Trois travées de bancs, ainsi répartis :

1^o contre le mur sud, huit petits bancs, à une ou deux places (long. : 0,90 m; larg. : 0,45 m; haut. : 0,30 m).

2^o au centre, une travée de cinq grands bancs à trois ou quatre places (long. : 1,60 m; larg. : de 0,40 m à 0,50 m; haut. : 0,35 m) et de trois petits bancs (long. : 0,90 m; larg. : 0,45 m; haut. : 0,30 m).

3^o contre le mur nord, sept petits bancs (long. : 0,80 m; larg. : 0,45 m).

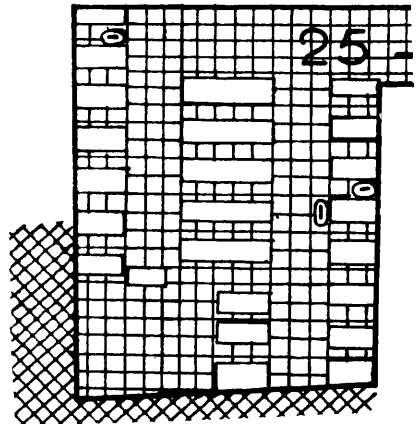


Fig. 220. — Salle d'école (25).

Dans l'allée nord et à la hauteur du cinquième grand banc, mais décalé vers l'Ouest, les restes d'un socle rectangulaire (0,65 m \times 0,35 m).

Trois barcasses furent ramassées dans cette salle (une entre deux bancs de la paroi nord; deux, travée sud, dans l'allée et entre deux banquettes). Une quatrième avait été abandonnée sur le sol du passage 24-25. Un dallage recouvrait toute la

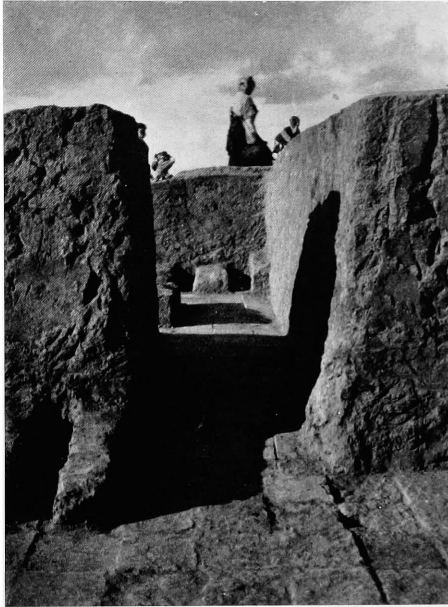


Fig. 221. — Passage réunissant les deux écoles.
Sur le dallage, une « barcasse ».

salle, fait de briques de 32 \times 32. Comme dans la salle 24, les banquettes avaient été construites sur le pavement. Aucun puisard ne fut retrouvé.

Les murs avaient reçu le même enduit de boue et paille hachée. Aucune plinthe ne courait au bas des parois. Les marques de l'incendie étaient partout très nettes, mais surtout contre la paroi sud et aux environs de la porte.

CHAPITRE X

HABITATION DE L'INTENDANT ET DES FONCTIONNAIRES

(Pl. XLV)

Dans un Palais de l'importance de celui de Mari, cité administrative et politique au cœur de la ville, il n'est pas illogique de supposer que certains des hauts fonctionnaires pouvaient y avoir leur résidence. Il serait par exemple difficile d'admettre que l'intendant du Palais¹ ait été logé ailleurs que dans cette enceinte. Or précisément, au sud des écoles et à l'ouest de la cour 106, un quartier auquel ses salles de bains confèrent un caractère d'habitation, pourrait parfaitement convenir. L'intendant du Palais y aurait été au meilleur emplacement, pour répondre à la fois aux désirs et aux appels du roi (tout à proximité, à quelque 50 mètres au Nord), tout près aussi des scribes ou des fonctionnaires au travail, mais pas loin non plus des grandes cours, de la salle du trône, où tout ce qui s'y déroulait n'échappait certainement pas à sa haute surveillance. Pour ces diverses raisons, l'attribution de ce quartier à l'intendant du Palais, paraît fondée, même si aucun texte ne vient encore la confirmer de façon décisive.

Nous y logerions aussi volontiers une partie du personnel féminin, dont les tablettes économiques nous ont révélé tout autant que la variété, le nombre imposant : quatre cents femmes étaient employées au Palais. On ne songera pas à abriter dans ce secteur une cohorte aussi imposante, mais sans doute, les femmes de haut rang, qui à côté de Shiptu, la reine en titre, ont pu se partager les faveurs du roi. L'abondance des salles de bains... pourrait être un argument à invoquer en faveur d'une occupation féminine des lieux²

L'habitation qu'il convient maintenant de détailler est harmonieuse, bien comprise, même si dans son exécution, on ne retrouve pas ce souci de raffinement qui demeure un des traits caractéristiques des « appartements privés ». Et il fallait bien qu'il y ait cette nuance, car elle correspondait à la différence hiérarchique des occupants : ici, un grand commis et des hauts-fonctionnaires; là, le souverain.

1. Tel Baḫdīlim, dont la correspondance retrouvée a été publiée par J. R. KUPPER, *Correspondance de Baḫdī-Lim*. *ARMT*, VI (1954). Nous sommes parfaitement renseignés au sujet de l'administration centrale à Mari. Elle comprenait les chargés d'affaires extérieures, les chefs des services intérieurs, les représentants des collectivités. Pour tout cela, BOTTÉRO, dans *ARMT*, VII, § 51.

2. Pour le personnel féminin employé au palais de Mari, *ARMT*, VII, § 54 bis, M. Bottéro aurait retrouvé entre autres, les noms des « trois premières concubines » du roi : Dam-ḫurāšhi, Inibšūna et Belassunu.

Ce nouveau bloc architectural (fig. 222) est construit très régulièrement : une cour oblongue (15) autour de laquelle est ordonné un rang de chambres. Par suite de remaniements, une petite pièce (7) a été ajoutée, en annexe et hors de l'alignement, qui primitivement faisait partie du bloc contigu, plus au Sud, que nous décrivons ultérieurement.

Cour 15 (pl. XLV, 2). Très spacieuse (fig. 222) et de forme oblongue (12,50 m \times 6,50 m), cette cour était percée de quatre portes, placées en angle : deux, côté nord (vers salles 19 et 21); une, côté est (vers salle 16); une, côté ouest (vers petite cour 14). Un très beau dallage de carreaux (34,5 \times 34,5) recouvrait le sol, avec une pente destinée à amener l'eau des pluies vers un puisard en drains de céramique, disposés verticalement. Les murs avaient été revêtus de l'enduit de boue et paille hachée, avec légère couverture de chaux blanche. Une plinthe en bitume (haut. : 0,40 m) courait au bas de chacune des parois.

De très violentes traces d'incendie furent relevées. Nous devons constater à nouveau que le revêtement mural du dernier état, avait déjà été posé sur un enduit brûlé. Preuve de deux incendies destructeurs.

Salle 21. On y pénétrait de la cour 15, par une porte (larg. : 1,20 m) fermant de l'intérieur (pierre de seuil à l'angle sud-ouest, dans un logement profond de 0,45 m). De forme presque carrée (4,35 m \times 4,10 m), elle était dallée de briques soigneusement disposées, malgré des modules différents (33 \times 33; 30,5 \times 30,5). L'enduit mural était de boue et paille hachée, rougi par l'incendie. Une plinthe en bitume (haut. : 0,43 m) courait au bas des parois. Innovation : la plinthe de l'angle sud-est était renforcée par l'application d'une natte, découpée à même hauteur (0,43 m) et bitumée.

Salle 20. Cette pièce (4,15 m \times 3,60 m) fait office de « salle d'eau » car elle avait son sol entièrement bitumé, la couche isolatrice ayant été coulée sur dallage en carreaux cuits. De même, le passage 21-20 (larg. : 0,85 m), était bitumé ainsi que

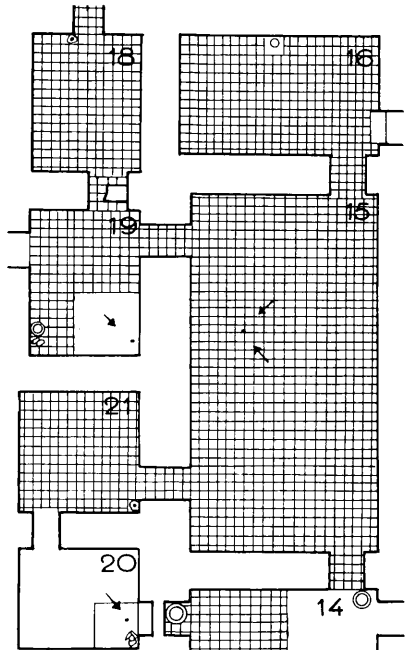


Fig. 222. — Quartier des fonctionnaires.
Cour 15 et salles environnantes.

la plinthe courant au bas des murs (hauteur variable, de 0,25 m à 0,50 m à l'angle sud-est). Les ablutions ont pu être localisées à l'angle sud-ouest, car le bitume y était plus épais et surtout un puisard en anneaux de céramique, s'y enfonçait à quelque huit mètres de profondeur.

Dans un état premier, une deuxième porte (larg. : 1,20 m) (pierre de seuil à 0,20 m de profondeur), permettait de communiquer avec la petite cour 14. Elle fut par la suite bloquée par un muret (épais. : 0,45 m), placé en retrait, ce qui entraîna l'aménagement de deux placards adossés, un en 20, l'autre en 14. La chute de l'enduit mural,

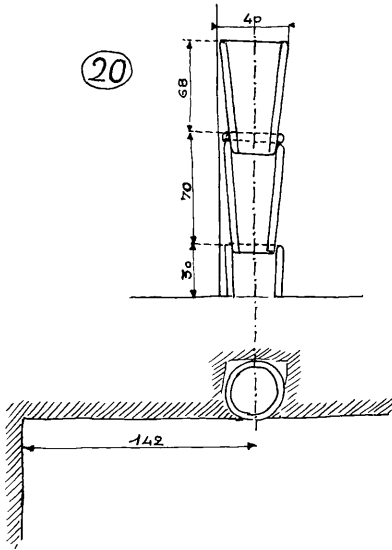


Fig. 223. — Salle 20.
Système de ventilation en céramique.

puisqu'à l'angle sud-ouest, le dallage de carreaux (33 × 33), qui recouvrait son sol, était revêtu de bitume. Une pente dirigeait l'eau vers un puisard en céramique, s'enfonçant en oblique sous le mur. Tout autour de la pièce, une plinthe en bitume (haut. : 0,35 m) soulignait le bas des murs qui par-dessus l'enduit de boue et paille hachée, avait reçu une épaisse couche de chaux blanche. Quelques jarres cassées, furent ramassées à l'angle nord-ouest, dont un exemplaire orné de peinture rouge, placée après cuisson.

Les deux portes 19-23 et 19-15, presque en vis-à-vis, avaient la même largeur

révéla une installation que nous avons déjà signalée¹, faite de la superposition de manchons en céramique (fig. 223), emboîtés l'un dans l'autre, que l'on peut, nous l'avons dit, interpréter de deux façons différentes : ou bien un système de ventilation, ou bien un moyen de recueillir l'eau des terrasses, ou les deux en même temps.

Dans ce bloc architectural, on trouve à plusieurs reprises, l'association de deux chambres, l'une d'elles étant régulièrement réservée aux ablutions ou aménagée en salle de bains. C'est le cas de 21-20 que nous venons de décrire, ce sera celui de 18-19, 16-17, 10-11, 12-7. On aura rarement vu pareille concentration d'installations hygiéniques ou hydrothérapeutiques.

Salle 19 (fig. 224). Servait à assurer les communications avec les appartements privés et la cour 106. C'était pourtant une pièce à ablutions (5,30 m × 3,85 m),

1. *Supra*, p. 173. La plus parfaite est celle du couloir 68, *infra*, p. 282.

(4,10 m). Aucune n'avait de pierre de seuil. La porte 19-18 (larg. : 1,20 m) qui existait dans le premier état, fut par la suite bloquée par un muret (épais. : 0,78 m), placé en retrait.

Salle 18 (fig. 224). Originellement percée de deux portes, dans l'axe est-ouest, cette chambre (4,85 m \times 3,80 m) était parfaitement carrelée (33 \times 33). Son association avec la salle 19 était évidente, car le passage était dallé des mêmes carreaux et au bas des parois se retrouvait la plinthe bitumée. A un deuxième état, la porte 19-18 fut murée et la salle 18 devint dépendante de la chambre 108. Une porte (larg. : 1 m), pouvait être fermée, car une pierre de seuil fut retrouvée *in situ*, angle nord-est, à une profondeur de 0,25 m.

Le revêtement mural était caractérisé par une superposition de deux enduits : dessous, une couche, teintée vert olive (épais. : 3 à 4 cm), très fortement brûlée; dessus, une couche, teintée vert jaune (épais. : 3 cm), avec aussi les marques du feu. Notre architecte avait noté une bande blanche, à 1,80 m du pavement.

La découverte la plus importante fut faite à l'angle sud-ouest de la salle. Pendant des journées, nous avons laissé, *in situ*, un grand disque en terre cuite, incliné contre le bas du mur¹, sans soupçonner que la face invisible pouvait présenter quelque intérêt. La trouvaille était considérable, puisqu'il s'agissait du « disque de Iahdun-Lim », avec l'inscription historique datée de ce souverain². Le document n'était certainement plus en place et on l'avait retourné contre le mur. Il n'a pas été possible de retrouver quel en avait pu être l'emplacement primitif.

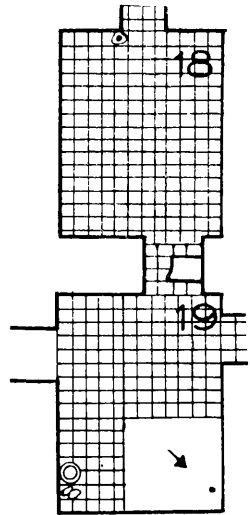


Fig. 224. Salles 18, 19.

Salle 16 (pl. XLIV, 2 et fig. 225). C'est sans doute, par ses proportions (7 m \times 4,20 m), son accès commode, une pièce de séjour sinon de réception. Elle était entièrement dallée de beaux carreaux (33,5 \times 33,5). Les manques qui ont été constatés, proviennent de prélèvements ultérieurs. Les murs enduits de boue et paille hachée, avaient reçu un revêtement de chaux. Au bas des parois, une plinthe en bitume (haut. : 0,45 m). La porte (larg. : 1,10 m) ouvrant sur la cour 15, était sans pierre de seuil. Au pied du mur est, enchâssée dans le dallage, une jarre sans fond, semblait annoncer le

1. Conformément aux consignes de fouilles : ne jamais enlever un document architectural, avant que toutes les opérations (relevés d'architecture, photographies) aient été effectuées.

2. THUREAU-DANGIN, *Iahdunlim, roi de Hanan*, dans *R.A.* XXXIII (1936), pp. 49-54. Nous reviendrons ailleurs sur ce « disque » qui semble avoir été en réalité la tête énorme d'un clou de fondation.

point de départ d'un drain d'évacuation. En réalité, aucune installation de ce genre n'apparut en cet emplacement. A l'angle sud-ouest, une deuxième porte

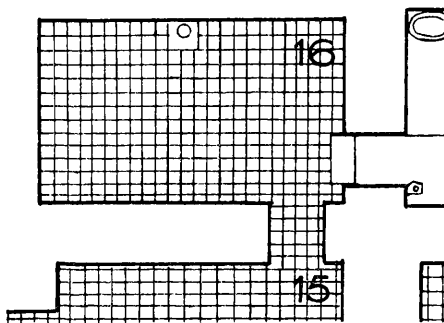


Fig. 225. — Salle 16.

assurait la communication avec une salle de bains, surélevée de 0,30 m. Dans le passage y conduisant (larg. : 1 m) (pl. XLIV, 2), un escalier de deux marches, chacune faite de trois briques, placées d'abord en une assise, ensuite en deux assises. Tout était bitumé.

La salle 16 avait gardé des traces particulièrement violentes de l'incendie, spécialement sur la paroi est.

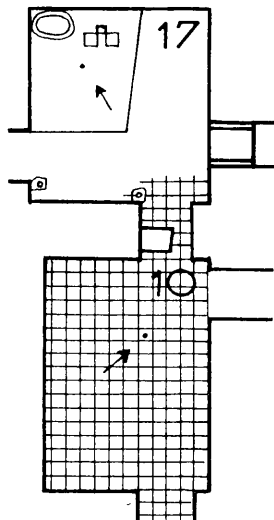


Fig. 226. — Salles 17, 10.

Salle 17 (fig. 226). C'est la salle de bains de la chambre précédente. Elle était fort bien conservée, avec, à l'angle nord-est, la baignoire *in situ*. Tout à côté, les deux piles de briques du *w.-c.* et le puisard en céramique, s'enfonçant à 10,10 m. La salle (4,40 m × 4,10 m) était dallée de carreaux recouverts d'une épaisse couche de bitume, celle-ci s'étendant, nous l'avons dit, jusqu'au passage 16-17 inclus.

La baignoire, en céramique, était du type habituel, c'est-à-dire de formes trapues (long. : 0,95 m; larg. : 0,555 m; prof. : 0,62 m). Le *w.-c.* avait été endommagé par un puits de pillage, à la suite duquel quelques briques avaient été arrachées. Il était comme tous les autres, fait de deux piles, larges chacune de 0,33 m, séparées par une fente de 0,15 m. Tout était emmené vers le puisard qui recueillait aussi les eaux de la baignoire lorsqu'on la vidait.

Les murs étaient en briques crues, mais nous avons retrouvé des fondations (− 0,45 m) et des assises de base (+ 0,90 m) en briques cuites, dans la paroi est.

Le revêtement habituel, en boue et paille hachée, avait été plaqué sur un enduit très fortement brûlé ¹. Une plinthe en bitume (haut. : 0,30 m) soulignait le bas des murs.

Dans l'état premier du Palais, cette salle de bains située à l'angle du bloc architectural, avait dû être mise à la disposition des occupants des deux chambres 16 et 10, qui y pénétraient par des portes distinctes ². Par la suite, la porte 17-10 fut bloquée (fig. 227) par un étroit muret (épais. : 0,55 m) qui construit en retrait, dans l'épaisseur du mur (1,48 m), permit l'aménagement de deux placards, un dans la

salle de bains, l'autre dans la chambre 10 ³. Une troisième porte (larg. : 1 m) existait aussi initialement, assurant la communication avec la chambre 8, contiguë au Sud. Elle fut de même murée, après coup.

La salle de bains pouvait être fermée de l'intérieur, puisque deux pierres de seuil furent retrouvées aux portes 17-16 et 17-10, aux profondeurs respectives, de 0,33 m et 0,42 m. Les linteaux étaient, en place, aux hauteurs de 2,10 m (entre 17-16) (pl. XLIV, 2) et 3,20 m (entre 17-10).

Salle 10 (fig. 226). Cette chambre (5,40 m × 3,75 m) après avoir été dotée de la salle de bains 17, fut après la fermeture de la porte qui y conduisait, associée à la salle de bains 11. Il est curieux que faisant architecturalement partie du bloc construit en fonction de la cour 15, on l'en ait ensuite détachée, pour la rendre dépendante du bloc ordonné autour de la cour I. En effet, le groupe 10-11 n'a plus de communication avec le nord ou l'ouest du Palais, mais seulement avec le quartier sud. Portes nouvelles percées, portes anciennes murées, attestent des changements qui répondent à des besoins qui se modifient et que n'avaient pu prévoir les architectes initiaux. Nous constatons, sans d'ailleurs pouvoir toujours tout expliquer.

La chambre 10 était entièrement dallée de carreaux cuits (33 × 33), assemblés avec une régularité parfaite. Un puisard fut repéré grâce au trou circulaire (diam. : 4 cm), percé au milieu d'une brique. Ce système d'évacuation ne permet pourtant

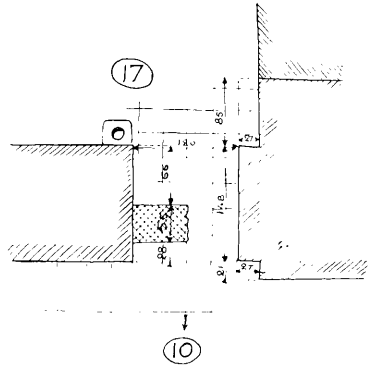


Fig. 227. — Passage muré entre 17 et 10.

1. Cette observation multipliée, confirme bien que le Palais fut soumis à un double incendie, donc à une double destruction. Il est difficile d'attribuer les premiers ravages à une cause purement accidentelle.

2. C'est encore le parti de bien des appartements modernes.

3. Ce système de blocage est fréquent dans le Palais. Il s'agit en somme d'une simple cloison, tout aussi facile à monter qu'à démonter et dont le caractère sent plus le provisoire que le définitif. Ces aménagements se retrouvent ainsi entre salles 110-26, 18-19, 20-14, 17-10, toutes localisées dans cette zone nord-ouest.

pas, à lui seul, de reconnaître ici une cour plutôt qu'une salle. Nous avons seulement noté que le puisard était complètement comblé par du sable, où nous voyons une indication de non fonctionnement. La porte assurant la communication avec la salle de bains 11, était intacte dans son élévation (haut. : 2,40 m). Dans tout ce secteur, les murs sont remarquablement conservés, à une hauteur variant de 3,20 m (paroi nord) à 3,90 m (paroi sud). Enduit habituel en boue et paille hachée. Ni nos notes, ni celles de l'architecte ne portent mention d'une plinthe bitumée. Celle-ci n'apparaît pas non plus sur les photographies. On peut donc tenir, pour à peu près certain, qu'elle n'existait pas.

Salle 11 (fig. 228). Il s'agit encore d'une salle de bains, remarquablement aménagée, avec baignoire et *w.-c.* La surface (4,40 m × 3,80 m) avait reçu sur son dallage en briques cuites, une épaisse couche de bitume, assurant une étanchéité parfaite.

De même, au bas des murs enduits de boue et paille hachée, courait une plinthe en bitume (haut. de 0,25 m à 0,30 m).

A l'angle N.-E., dans un encastrement en briques cuites, une baignoire en céramique était disposée. La forme en est toujours trapue (long. : 1 m; larg. : 0,70 m; prof. : 0,72 m). Contre la paroi nord, les deux piles de briques bitumées (long. : 0,90 m; larg. : 0,36 m) du *w.-c.* avec la rainure médiane (larg. : 0,12 m). Une pente sensible drainait tout ce qu'on voulait évacuer vers un puisard fait d'anneaux de céramique superposés et s'enfonçant à 9,50 m sous le dallage. Contre la paroi ouest mais détachés d'elle, deux socles bitumés, chacun d'une assise de six briques placées en deux rangs de trois.

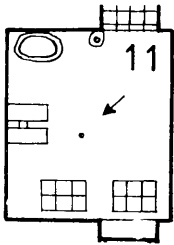


Fig. 228.

Salle de bains 11.

Le passage 11-10 (larg. : 1,20 m) était dallé, mais non bitumé. La porte était fermée intérieurement, côté salle de bains. Une pierre de seuil était encore *in situ*, dans un logement profond de 0,30 m.

La salle de bains communiqua, un moment, avec la chambre 12, contiguë à l'Ouest. La porte (larg. : 1,25 m) fut par la suite murée, en raison de nouvelles affectations.

Cour 14 (fig. 229). Il convient sans doute d'identifier avec une cour un espace presque carré (6,60 m × 6,35 m), immédiatement à l'ouest de la cour 15, avec laquelle elle communiquait par une porte (larg. : 1,10 m), placée en angle (fig. 230). Cette interprétation semble s'imposer, car il fallait une source de lumière, pour éclairer plusieurs salles (22, 13, 12, 7) qui, sans cela, eussent été vouées à une quasi-obscurité. Les portes n'ont en effet ici, ni la hauteur, ni la largeur qui, dans d'autres secteurs, facilitent très certainement l'éclairage des chambres intérieures, nous voulons dire celles qui n'ouvrent pas directement sur une cour¹.

1. Par exemple les chambres 4, 6, 57 (bloc de la cour 1), ou encore 58, 69, 72, 73, 75 (bloc de la cour 70).

Cette cour était percée de cinq portes¹ (larg. : 1,10 m; 1,20 m, pour la porte 14-20). Le sol était couvert d'un carrelage (32,5 × 32,5), avec à l'angle sud-est, un espace (3 m × 2,15 m) où les carreaux étaient revêtus d'une couche de bitume. Un trou creusé dans une brique, annonçait l'ouverture d'un puisard en anneaux de céramique superposés.

La porte 14-20 avait, dans le dernier état du Palais, été bloquée par un étroit muret. Deux placards se trouvèrent aménagés de ce fait (un dans la cour, l'autre

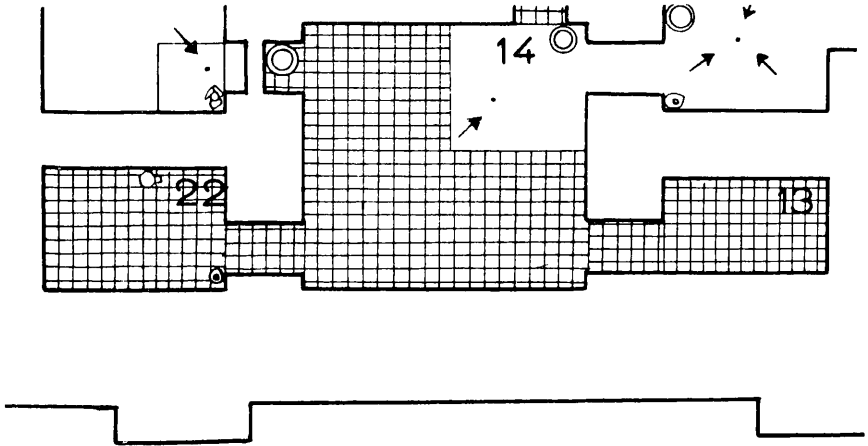


Fig. 229. — Cour 14 et salles 22, 13.

dans la chambre 20). Une grande jarre était dressée dans le retrait. A l'angle 14-15, une cuve de pierre blanche, semblait *in situ*, partiellement enfoncée dans le dallage (haut. : 0,55 m; prof. : 0,44 m; larg. : 0,54 m; épais. à l'orifice : 6,5 cm).

L'enduit mural en boue et paille hachée, portait sur la paroi est, de très fortes traces d'incendie.

Salle 22 (fig. 229). Cette petite chambre (4,10 m × 2,80 m) était limitée à l'Ouest, par l'enceinte du Palais. On y arrivait de la cour 14 par une porte de belle apparence (larg. : 1,25 m), fermée intérieurement (pierre de seuil, *in situ*, à 0,35 m de profondeur). Le sol était entièrement carrelé (32,5 × 32,5). Les enduits muraux en boue et paille hachée avaient reçu un revêtement de chaux blanche, mais aucune plinthe n'a été retrouvée. Sur le dallage, un peu de céramique, dont une jarre à anse bifide et une jarre du type des sépultures d'enfants.

1. La cinquième (14-20) fut murée par la suite.

Salle 13 (fig. 229). Cette pièce est la symétrique de la précédente. De superficie

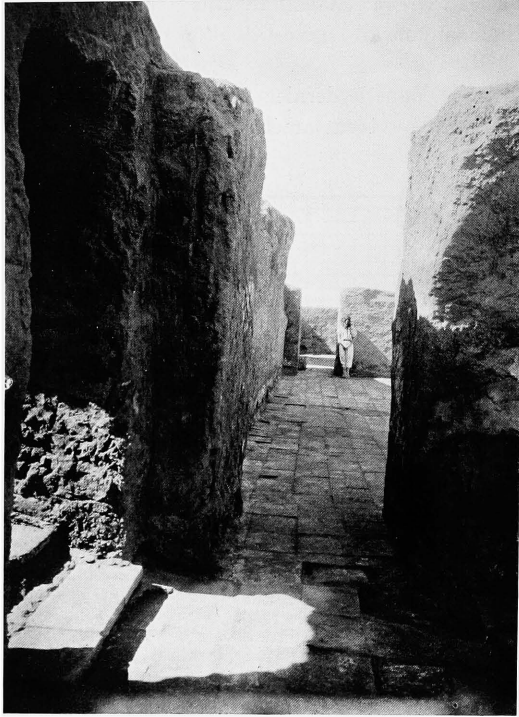
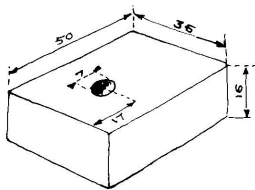


Fig. 230. — Vue de la cour 15 (prise de la salle 16).

légèrement moindre (3,80 m × 2,15 m), on y entrait par une porte (larg. : 1,15 m), sans pierre de seuil. Son sol était carrelé (32,5 × 32,5).



13

Fig. 231. — Salle 13.
Bloc quadrangulaire.

Les murs étaient recouverts d'un enduit moins bon que d'habitude et qui ne portait aucune trace de feu. Nous avons noté que le dallage était posé sur un radier de galets. Le seul objet retrouvé fut un bloc de basalte (fig. 231), très soigneusement taillé (0,50 m × 0,335, × 0,16 m) avec, sur sa face supérieure, un trou circulaire de 7 cm de diamètre, percé de part en part. La pierre avait été abandonnée à l'angle nord-est de la chambre. A quoi put-elle servir? Peut-être fut-elle employée comme contre-poids?

Salle 12 (fig. 232). Cette pièce presque carrée (3,80 m \times 3,60 m) sert de vestibule à la salle de bains qui la suit. Dallée d'un carrelage recouvert d'une épaisse couche bitumée, son sol était très fortement en pente, avec une véritable cuvette centrale, aboutissant à un puisard fait d'anneaux de céramique superposés et s'enfonçant à une profondeur de 10,60 m.

Les murs étaient revêtus d'un enduit de boue et paille hachée, très durement marqué par l'incendie. Aucune plinthe. La pièce pouvait être fermée, une pierre de seuil étant encore *in situ*, à 0,70 m au fond d'un logement construit en pierres et briques.

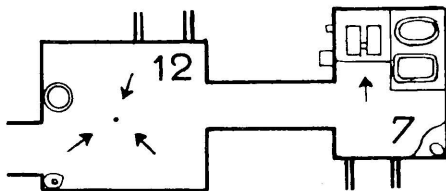


Fig. 232. — Salle 12 et salle de bains 7.

Cette salle 12 communiquait initialement avec la pièce 11 contiguë à l'Est. Le passage fut par la suite muré. Il ne restait donc que deux portes, dans le même

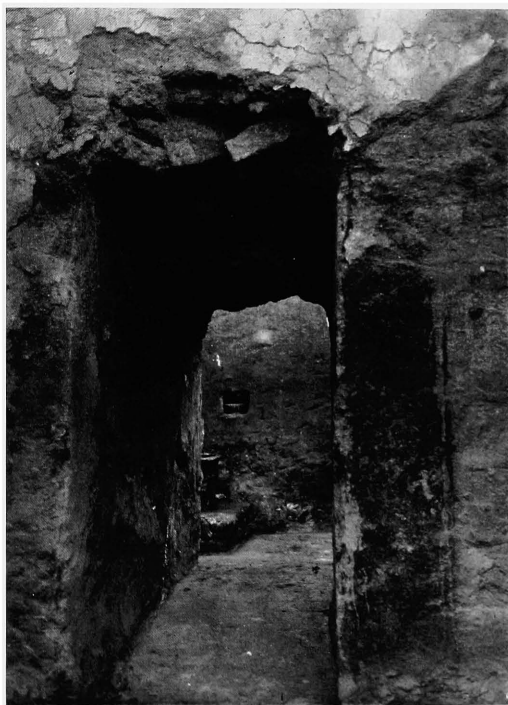


Fig. 233. — Salle de bains 7, vue de la salle 12.

axe nord-sud, la première, vers la cour 14 (larg. : 1,20 m); la deuxième (larg. : 1 m) vers la salle de bains 7. L'emplacement des linteaux fut repéré à une hauteur de 1,65 m. La disparition du bois avait amené un affaissement, mais non l'éroulement des assises de briques qu'il supportait (fig. 233). Le passage 12-7 fut donc dégagé, avec

sa couverture et l'épaisseur du mur, en cet endroit (3,10 m), conférait à cette architecture quelque chose d'impressionnant, d'autant que la salle 7 réapparaissait dans un état de conservation unique dans les annales de l'archéologie orientale.

Salle 7 (pl. XLVI et fig. 232).

Dans un Palais où, nous l'avons déjà vu et le verrons encore, les salles de bains se multipliaient, celle qui attendait les pioches de nos ouvriers l'emportait par ses aménagements sur toutes celles que nous aurions à recenser. La bonne conservation des murs (hauteur variant de 2,75 m à 3,25 m) y ajoutait encore, car diverses installations avaient subsisté qui ne manquaient pas d'intérêt. La salle est assez réduite (3,75 m × 2,70 m) et la surface utile est amenuisée par l'implantation d'un socle supportant deux baignoires, des deux piles du w.-c. et d'une cheminée d'angle, à « hotte », s'évasant de plus en plus vers le bas.

Le sol était entièrement dallé de carreaux cuits sur lesquels on avait coulé une épaisse couche de bitume.

A l'angle sud-est, un socle

(1,95 m × 1,25 m) de cinq assises de briques cuites bitumées (haut. : 0,30 m), supportait les deux baignoires (pl. XLVI, 2-3 et fig. 234). Toutes deux en céramique, l'une ovale, l'autre quadrangulaire avec arrondissement des angles. Voici leurs dimensions : baignoire ovale : longueur : 0,94 (extér.) et 0,85 m (intér.); largeur : 0,63 m et 0,59 m; profondeur : 0,71 m.

Baignoire quadrangulaire : longueur : 1 mètre et 0,87 m; largeur : 0,77 m et 0,65 m; profondeur : 0,74 m.

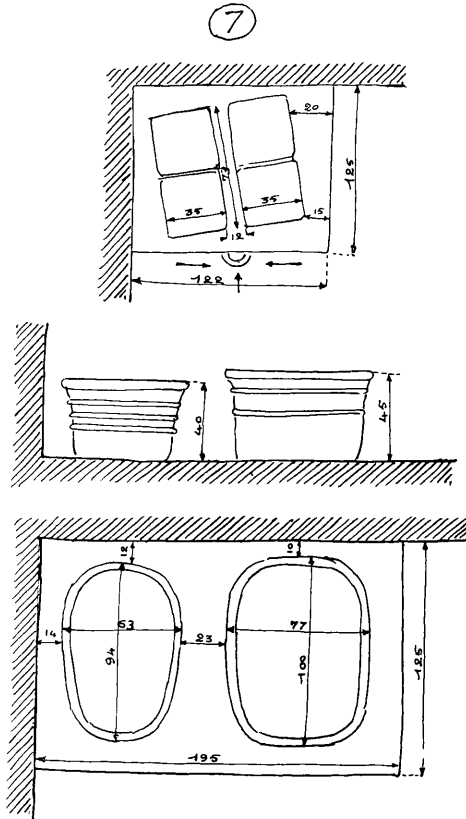


Fig. 234. — Salle de bains 7.

Détail des installations (w.-c., baignoires).

A l'angle nord-est, se trouvait le w.-c. nettement en contre-bas du socle aux baignoires. Il était du système habituel, dit « à la turque », fait de deux piles de briques cuites (long. : 0,73; larg. : 0,35 m), chacune constituée par trois assises. Les briques (31 × 31), jointoyées au bitume étaient encore enrobées de bitume, qui avait, ou été coulé en plusieurs couches, ou subi plusieurs réfections. Entre les deux piles, la rainure médiane (larg. : 0,12 m), bitumée, avec un trou d'évacuation amorcé en biseau. Cette installation hygiénique, en contre-bas, nous l'avons dit, par rapport au socle des baignoires, était en surélévation par rapport au niveau de la salle. Le rehaussement très sensible avait été réalisé non pas avec un briquetage mais par une très importante couche de bitume.

A l'angle sud-ouest, une cheminée (fig. 235 et 236) avait été installée. Faite de manchons de terre cuite (diam. : 0,29 m; épais. : 2,8 cm), placés bout à bout, enrobés dans un épais enduit de revêtement (0,10 m), elle avait été plaquée à l'extérieur du mur et en ceci elle différait essentiellement des conduits en céramique noyés dans le gros œuvre et où nous avons reconnu soit des systèmes de ventilation, soit des aménagements pour capter l'eau des terrasses. Cette cheminée s'évasait à la base, telle une « hotte » elle-même en céramique (diam. : 0,60 m) (pl. XLVI, 4). Un socle arrondi, tracé en quart de cercle, placé sous la hotte, mais avec entre eux deux, une solution de continuité (0,75 m), marquait sans doute l'emplacement du foyer, ou du braséro. On avait donc eu le souci d'assurer aux usagers, une température agréable et en tout cas très adoucie, pendant la période hivernale qui connaît à Mari des froids de la plus grande rigueur¹.

Dans les murs, on avait prévu de petits placards-coffres. Dans le mur nord, deux cavités : une à 1,95 m du niveau, avec ces dimensions : longueur : 0,48 m; hauteur : 0,40 m; profondeur : 0,56 m; l'autre, un peu plus basse, à 1,34 m du sol, mesurant : longueur : 0,25 m; hauteur : 0,22 m; profondeur : 0,25 m. Les parois étaient en céramique (épais. : 2 cm). Dans le mur sud, un coffre de dimensions très proches : longueur : 0,25 m; hauteur : 0,21 m; profondeur : 0,30 m, avec, de même,

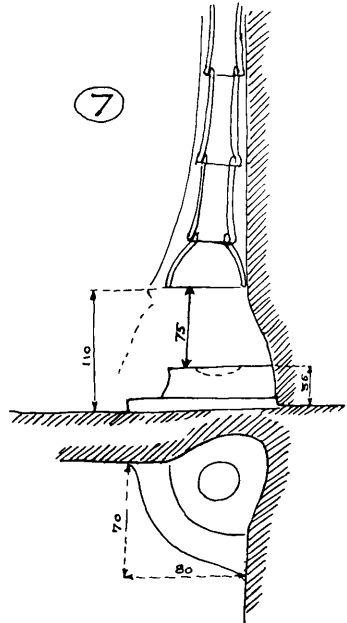


Fig. 235. — Salle de bains 7.
Détail de la cheminée d'angle.

1. En janvier 1934, nous avons enregistré — 15°.

parois en céramique (pl. XLVI, 4). Dans le mur ouest enfin, coffre en forme de demi-ovale (diam. : 0,80 m; haut. : 0,43 m), mais sans céramique et simplement creusé dans la brique crue, puis enduit.

Ainsi cette installation répondait au souci du meilleur confort. L'évacuation de l'eau avait été prévue de la façon la plus logique. Tout se trouvait guidé, par la pente, vers l'orifice du puisard qui servait déjà pour le *w.-c.* Cet orifice apparais-

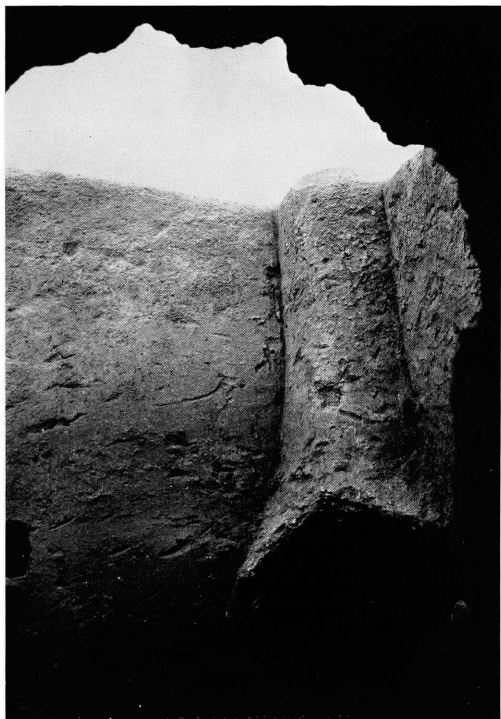


Fig. 236. — Salle de bains 7. La cheminée, angle sud-ouest.

sait sous le socle bitumé mais en dehors de lui. Nous ne l'avions pas remarqué au moment du déblaiement. Une violente tornade s'était abattue sur le Palais le 14 février 1935. Nous avions de grosses craintes quant aux dégâts qu'elle risquait d'avoir occasionnés, par des trombes d'eau ruisselant et sapant des murs à ciel ouvert. A notre stupéfaction, quand nous retournions au travail, nous retrouvions tout parfaitement asséché. Sans un seul coup de pioche, les puisards avaient partout fonctionné, rentrés immédiatement en action, après quelque quatre mille ans d'interruption de

service. Le puisard de la salle de bains était du nombre et l'orifice jusque-là invisible, nous réapparaissait nettoyé. Ainsi nous pouvions juger de son efficacité et du parfait travail des architectes antiques.

La salle de bains gardait la trace de nombreux remaniements, en particulier en ce qui concernait les accès. Dans l'état dernier, il n'y avait plus qu'une seule porte du côté nord (haut. : 1,60 m). Antérieurement, nous le verrons plus loin, la salle de bains appartenait au bloc architectural contigu, c'est-à-dire à celui qui s'ordonnait autour de la cour 1. Deux portes appartenaient à cette phase, toutes deux retrouvées murées : une, face ouest, assurait la communication avec la salle 4 ; une autre, face sud, ouvrait sur la chambre 3. Pour quelle raison furent exécutées ces transformations qui modifiaient la structure initiale, c'est ce que nous ne saurions préciser.

La salle de bains 7 était parfaitement entretenue. On avait renouvelé fréquemment ses enduits. Sur la paroi est, nous les avons retrouvés, sur une épaisseur de 0,10 m. Les couches superposées, correspondaient d'ailleurs à des factures diverses. Si extérieurement, tout était en boue et paille hachée, à l'intérieur, on observait un revêtement en plâtre. L'incendie avait partout laissé sa marque.

Le nettoyage auquel nous procédions, révéla aussi que les soubassements avaient été construits en briques cuites, pas forcément du même module (27×27 ; $33,5 \times 33,5$).

A l'angle nord-est, nous avons relevé une association briques et pierres, celles-ci ainsi disposées : en dessous, briques (haut. : 0,55 m); par-dessus, un lit de blocs de gypse (haut. : 0,11 m), soigneusement taillés. La plinthe de bitume recouvrait le tout, repliée à l'intérieur du mur, pour lui donner une meilleure adhérence (fig. 237). Ce sont à des détails comme ceux-là, qu'on peut mesurer le souci dans l'exécution, que l'on retrouve dans tous les secteurs du Palais et qui se manifeste aussi bien dans ce qui était visible que dans l'invisible : soubassements, canalisations, puisards, etc.

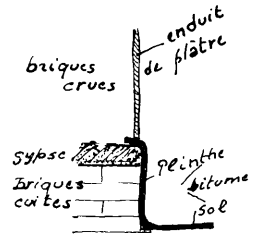


Fig. 237.

Salle de bains 7.

Plinthe et revêtement.

CHAPITRE XI

QUARTIER DE L'INTENDANCE

(Pl. XLVII)

Cette appellation nous a été suggérée par la trouvaille dans une des salles proches de la cour 1, d'un important lot de plusieurs centaines de tablettes de caractère économique. De certains aménagements de la cour, nous avons cru pouvoir aussi donner une interprétation évoquant les fonctions d'un intendant ou si l'on veut, d'un personnage préposé à des enregistrements. Il est en tout cas certain que ce bloc diffère nettement de ceux qui l'ont précédé dans notre description. Il ne s'agit ni d'appartements, ni de « communs », mais de salles où l'on était occupé aux besognes de l'État.

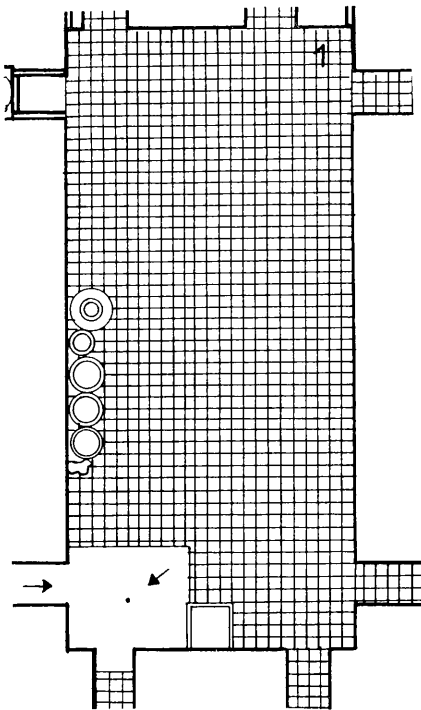


Fig. 238. — Cour 1 de l'intendant.

Cour 1. C'est elle qui apparut la première sur ce nouveau chantier que nous avons ouvert avec l'intention d'y conduire une recherche stratigraphique. Dès les premiers coups de pioche, d'énormes murs apparaissaient qu'il n'était plus question de démolir mais qu'il convenait de suivre jusqu'à leurs fondations. Comme ils étaient remarquablement conservés (les hauteurs varient de 3,90 m à 4,80 m), l'opération était somme toute aisée. Menée à bonne fin, elle nous valait un ensemble architectural dont l'ampleur laissait loin en arrière, les constructions jusqu'alors dégagées (temple d'Ishtar, quartier présargonique, maisons au centre du tell).

De forme rectangulaire (16,50 m × 7,60 m) (fig. 238), la cour 1 avait été origi-

nairement percée de huit portes, deux sur chaque face et se répondant réciproquement. Par la suite, deux furent murées, pour répondre à de nouvelles affectations et distributions. Il en résulte un déséquilibre qui portait préjudice à l'harmonie initiale, mais les besoins avaient eu le pas sur l'esthétique.

Le sol de la cour était recouvert par un carrelage très soigneusement assemblé.

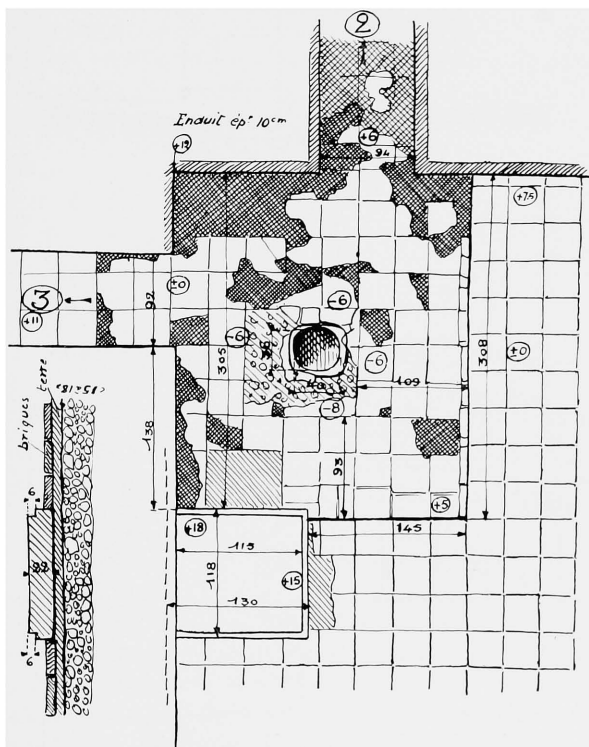


Fig. 239. --- Cour 1. Emplacement du siège et puisard bitumé (angle nord-ouest).

Les quelques manques constatés, s'expliquent par des prélèvements effectués dans l'antiquité, après la ruine de la ville. Les carreaux (33 x 33) reposaient sur une couche de terre (épais. : 5 cm), placée sur fondation de galets (épais. : 0,15 m à 0,18 m).

L'attention était immédiatement attirée par cinq grandes jarres (haut. : de 0,75 m à 1,15 m), debout au pied de la paroi nord et demeurées *in situ* (pl. XLVII, 2), bien que sérieusement endommagées par l'effondrement des superstructures. Ces réceptacles

imposants évoquaient l'apport des denrées solides ou liquides que l'on recepcionnait ici.
En effet, à la base de la paroi ouest et au milieu de celle-ci, une grande dalle

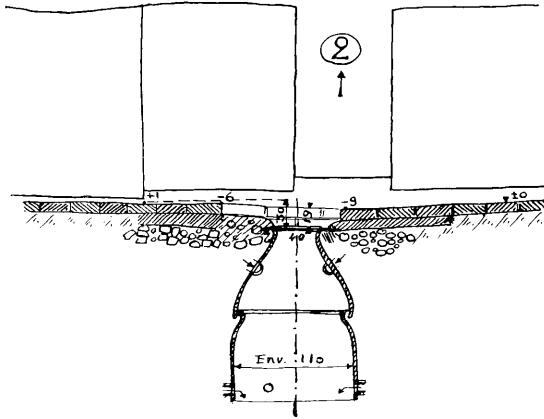


Fig. 240. — Cour 1. Détail du puisard en céramique.

de gypse (1,30 m × 1,18 m) (fig. 239) avec retrait (1,15 m × 1,04 m) en ressaut

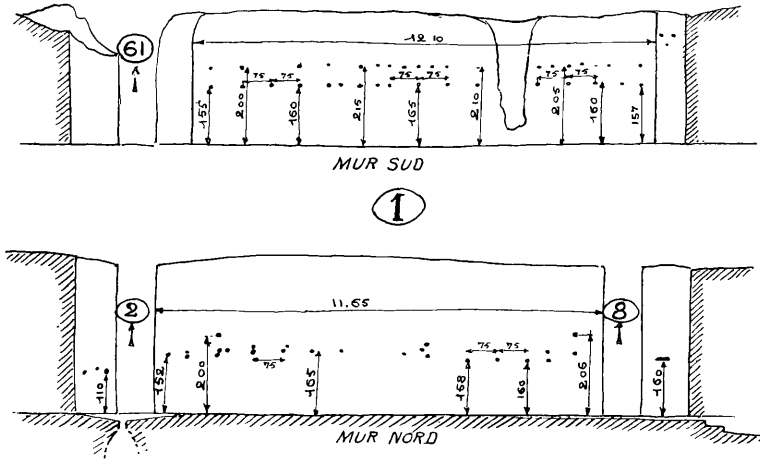


Fig. 241. — Cour 1. Élévation des murs sud et nord avec trous de poutraison.

(+ 0,15 m à + 0,22 m), reposait sur la fondation terre-galets, encadrée par conséquent dans le carrelage (pl. XLVII, 2). Sur la face supérieure, deux évidements cir-

culaires (diam. : 0,10 m et 0,08 m) correspondraient assez bien aux trous de scellement d'un siège. Ce siège on l'attribuera volontiers, au fonctionnaire présidant aux livraisons ou au scribe les enregistrant.

Les murs avaient partout reçu un enduit de boue et paille, particulièrement épais (0,10 m en certains endroits) et posé jusqu'au carrelage. Seul l'angle nord-ouest avait sa base renforcée d'une plinthe en bitume (haut. : 0,90 m; épais. : 0,04 m). Ceci s'explique aisément car il y avait là un espace bitumé (3,08 m × 1,45 m), avec au centre, l'orifice (diam. : 0,40 m) d'un puisard (fig. 240), fait d'anneaux de céramique superposés (diam. : 1,10 m) et s'enfonçant à une profondeur de 7,75 m. C'était le seul point d'évacuation des eaux de pluie qui tombaient dans cette cour ouverte,

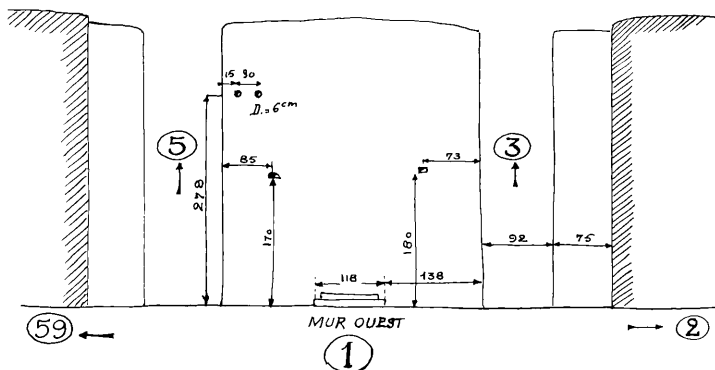


Fig. 242. — Cour 1. Élévation du mur ouest.

mais peut-être partiellement protégée. Nous avons en effet retrouvé dans les murs sud, ouest et nord (fig. 241-242), les alignements de trous signalés précédemment, mais avec cependant quelque différence. Il y a tout d'abord, une première rangée, à une hauteur oscillant de 1,55 m à 1,65 m au-dessus du pavement. Une deuxième plus haut, de 1,95 m à 2,15 m. Dans cette dernière, les trous n'ont ni toujours la même forme, ni les mêmes dimensions. Ils peuvent être soit circulaires (diam. : de 0,05 m à 0,06 m), soit rectangulaires (0,18 m × 0,04 m), avec une profondeur moyenne de 0,25 m. Cette dernière exclut qu'il s'agisse ici de chaînages, comme dans la salle du trône 65 et l'on ne peut guère songer à autre chose qu'aux logements de tampons de fixation. Signalons toutefois, ce qui complique l'interprétation, qu'un double alignement fut constaté sur le mur sud, mais qu'un seul apparut sur le mur nord, précisément celui au pied duquel les grandes jarres avaient été placées. Dans ces conditions, nos architectes n'ont pas conclu, hésitant entre les deux hypothèses : ou traces d'une sorte d'avent, ou marques d'attaches d'un revêtement mural mobile, ou d'éléments décoratifs.

Le mur ouest était plus démuni (fig. 242). Nous n'avons noté que deux trous ronds (diam. : 0,06 m) à 2,78 m du dallage, et plus bas (1,70 m et 1,80 m du dallage), deux cavités, une semi-circulaire, l'autre rectangulaire (0,04 m × 0,02 m), profondes de 0,20 m. Le socle de pierre s'en trouvait dominé, mais aussi encadré. Il ne fait pas de doute que ces cavités le concernaient directement.

Salle 2 (fig. 243). On entrait dans cette salle (5 m × 2,50 m), par une porte (larg. : 1,20 m) percée à travers un très large mur (3,10 m). Une pierre de seuil, beau bloc de diorite (0,27 m × 0,18 m), était à 0,70 m de profondeur, dans un logement construit en briques cuites, bien appareillées. Le bois du vantail avait laissé une mar-

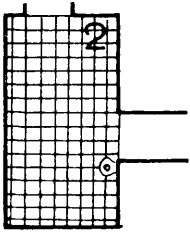


Fig. 243. — Salle 2.

que très nette sur l'arête du mur, jusqu'à une hauteur de 1,80 m¹. Sur la paroi nord, à 1,90 m du sol, deux trous ronds (diam. : 0,20 m; prof. : 0,40 m) et sur la paroi sud, exactement en vis-à-vis, deux autres trous identiques. Il y a tout lieu de penser que dans cette partie de la salle, à gauche de l'entrée, on avait installé un rayonnage supporté par deux poutres, destiné à stocker de la céramique. Celle-ci était abondante sur le sol et précisément sous cette installation présumée. Mentionnons aussi, sur la même paroi nord, à 2,07 m du sol, deux niches murales, rectangulaires (0,44 m × 0,32 m × 0,56 m; 0,45 m × 0,26 m × 0,53 m).

Dans le passage 1-2 et à main droite, un encastrement carré (0,20 m × 0,20 m), avec trou centré (0,04 m × 0,04 m; prof. : 0,15 m). Cet encastrement (fig. 244) se trouvait à 1,30 m au-dessus du sol. Rien ne lui correspondait en face².

La salle avait été recouverte d'un dallage de carreaux (32 × 32 × 5,5), placé sur fondation de galets. Les bords étaient en demi-briques. Le sol du passage 1-2 était aussi en briques mais avec revêtement bitumé, ce qui s'accordait avec la plinthe en même matériau.

Les enduits muraux étaient en boue et paille hachée. On n'observait qu'une couche (épais. : 0,05 m) face ouest, mais deux superposées (épais. : 0,025 m + 0,035 m) face sud. Aucun repiquage pour faciliter l'adhérence n'a été constaté. Chaque fois, la couche protectrice avait été soigneusement lissée. L'incendie y avait laissé sa marque, mais aussi ses teintes rougeâtres. Les fondations étaient en briques cuites (33 × 33).

Cette salle, dépôt de céramique, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, renfermait aussi un certain nombre de bronzes, non toujours faciles à identifier : des sortes de godets, des montures de hampes et des placages cylindriques, autrefois fixés avec un cloutage, peut-être destinés aux poutres du plafond.

1. Conservation des murs en cette zone : 4,90 m.

2. Nous avons déjà décrit un aménagement similaire, mais circulaire, porte 109-108, *supra*, p. 103.

Salle 8. Cette salle (fig. 245) faisait architecturalement partie du bloc ordonné autour de la cour 1, avec laquelle elle communiquait directement. Par la suite, la porte

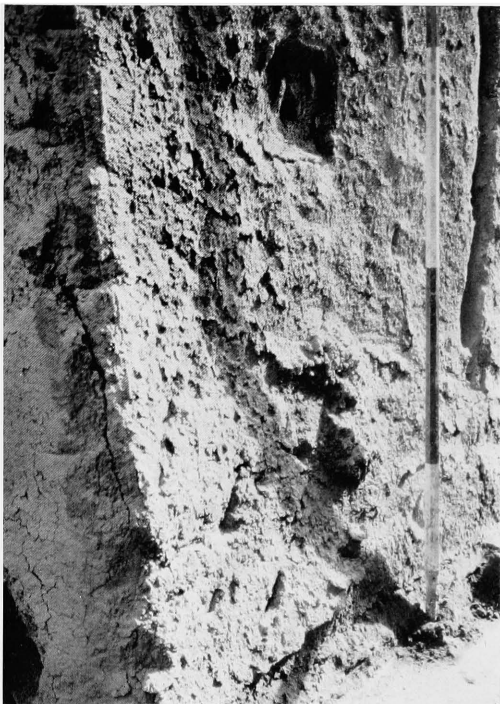


Fig. 244. — Passage entre cour 1 et salle 2.
Aménagement quadrangulaire sur le pied-droit ouest.

fut murée. Une autre porte assurait la liaison avec la salle de bains 17 (pl. XLIV, 2). Ce passage fut aussi fermé. La salle 8 ne communiqua plus qu'avec la salle 9, contiguë à l'Ouest, mais bien entendu toujours avec le vestibule 55, transition vers la cour 106.

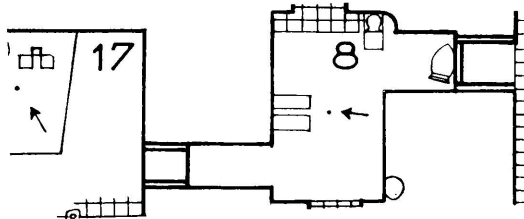


Fig. 245. — Salles 8 et 17.

Tous ces remaniements ont entraîné certaines déformations d'ordre architectural, qui font de cette pièce quelque chose de bien difficile à décrire. De forme rectangulaire

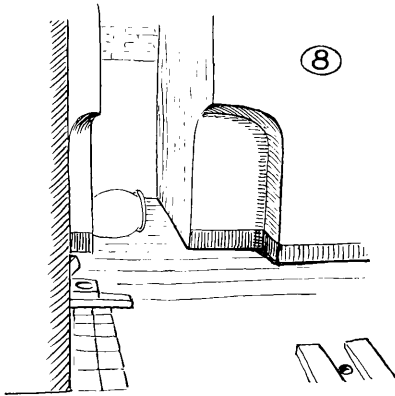


Fig. 246. — Salle 8.
Détail de la niche d'angle.

(4,40 m \times 2,45 m), elle est pourvue de deux appendices l'un à l'angle nord-ouest, l'autre à l'angle sud-est, ces derniers étant pris dans l'épaisseur des murs et à l'emplacement même des anciens passages 8-17 et 8-1. Ces deux appendices sont en somme des recoins, respectivement de 2 m \times 0,90 m et 1,70 m \times 1,05 m. Ce dernier se trouve élargi, à main droite, par son renforcement avec voûte en auvent (haut. : 1,70 m; prof. : 0,25 m) (fig. 246).

L'installation la plus nette, est pourtant celle d'un *w.-c.* à la turque contre la paroi nord. On retrouve les deux piles de briques bitumées (long. : 0,83 m; larg. : 0,36 m, pour chaque pile), avec, au centre, l'écoulement médian (long. : 0,56 m; larg. 0,15 m), en très forte pente. L'évacuation s'opère en fonction d'un puisard en anneaux de céramique superposés (diam. : 1 m), profond de 10,20 m et dont l'orifice est décelé, en avant du *w.-c.*, grâce à la brique percée qui le recouvre.

Le sol était entièrement bitumé, mais sans dallage sous-jacent. Une plinthe en même matériau (haut. : 0,20 m à 0,25 m) courait au bas des murs, enduits de boue et paille hachée. Ce revêtement avait été passé à la chaux mais seulement jusqu'à une hauteur de 1,32 m, le reste du mur retrouvant dans les zones supérieures sa teinte originale. Partout, on constatait une superposition de deux couches (épais. : 4 cm + 1,5 cm), l'une et l'autre peintes. L'incendie avait laissé sa marque, mais seulement sur le dernier enduit.

La salle était fermée du côté du vestibule 55. La pierre de seuil était en place, dans son logement, profond de 0,50 m, environnée d'ossements d'animaux. Grâce à l'excellente conservation des murs (haut. minimum : 3,90 m; maximum : 4,40 m), la hauteur des deux portes demeurées couvertes, a pu être mesurée. Elle était de 3,65 m du côté est et de 3,35 m du côté ouest.

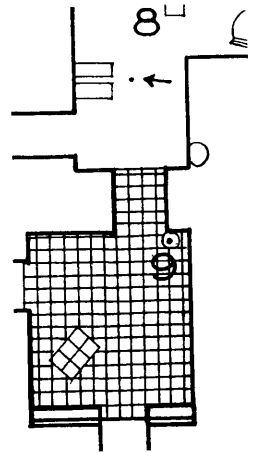


Fig. 247. — Salle 9.

Salle 9 (fig. 247). Pièce rectangulaire (4,10 m \times 3,90 m), entièrement dallée de carreaux cuits (33 \times 33). Percée originellement de trois portes, elle servait à

assurer les communications entre les deux blocs architecturaux contigus. Par la suite, la porte ouest fut murée, ce qui donna un placard, tout en rattachant la chambre

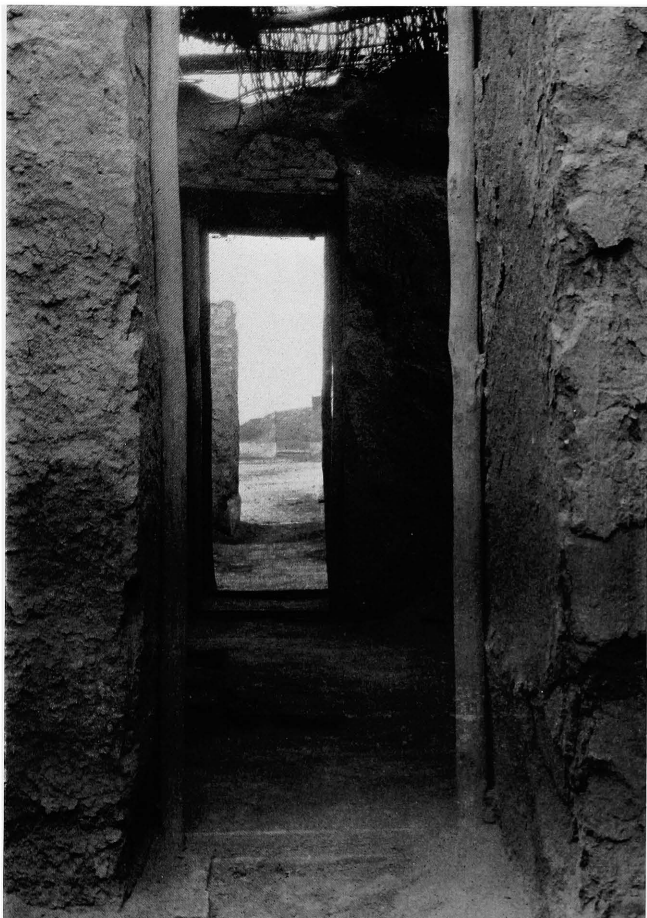


Fig. 248. — Enfilade de portes. Vue prise vers l'Est, de la salle 9, à travers les salles 8, 55. A l'arrière-plan, cour 106 et porte vers 116.

avec le quartier ordonné autour de la cour 15. La porte 9-8 était fermée intérieurement; la pierre de seuil reposait dans son logement en briques cuites et pierre, à 0,70 m de profondeur. Le montant de bois du vantail avait laissé sa marque sur toute l'arête du mur.

LE PALAIS DE MARI

Seul aménagement digne de remarque : un socle fait de six briques, assemblées en deux rangées et disposées de biais, à l'angle nord-ouest, à même le sol. Les murs se présentaient exactement comme dans la salle précédente : plinthe en bitume, enduit en boue et paille hachée, passé à la chaux, mais seulement jusqu'à une hauteur de 1,55 m, le reste retrouvant sa teinte originale.



Fig. 249. — Salle 9. Poutre de bois de 1,10 m de longueur.

Le nettoyage du gros œuvre auquel nous procédions régulièrement, révéla non seulement les deux couches superposées d'enduit, mais aussi que la base des murs était partiellement en briques cuites. Là où ce soubassement n'existait pas, la plinthe avait été renforcée intérieurement par une rangée de briques, dressées de champ.

La conservation excellente de l'architecture (les murs étaient encore hauts, au minimum de 4 mètres, au maximum de 4,50 m), permit de mesurer l'élévation des portes. Celle de l'Est (vers 8) (fig. 248) avait 3,35 m, celle du Nord (vers 10) était un peu plus basse, mais avait pourtant 2,60 m.

Partout on observait la marque de l'incendie. Dans les éboulis, nous ramassons une poutre de bois (fig. 249), d'essence résineuse, longue de 1,10 m et remarquable-

ment bien conservée¹. Elle provenait certainement de la poutraison du plafond, sinon des terrasses.

Salle 3 (fig. 250). Cette salle (3,90 m × 3,15 m) donnait sur la cour 1 par une porte (larg. : 1 m) percée dans un mur assez épais (2,70 m). Une pierre de seuil était à l'angle intérieur sud-est, au fond d'un logement construit en briques cuites et contenant des ossements d'animaux et une assiette. De l'autre côté, sur la paroi est, deux trous correspondant au système de verrouillage attesté dans la plupart des chambres. La porte était d'importance eu égard à la profondeur du coffre de la crapaudine (0,90 m) et à la marque du bois du vantail, apparente sur toute l'arête du mur (haut. : 3,50 m).

Originellement, la chambre était percée de quatre portes. Deux se trouvèrent murées et il en résulta deux niches murales : au nord, placard de 1,10 m de large, 1,20 m de profondeur et ne commençant qu'à 1,10 m au-dessus du pavement ; au sud, placard de 1 mètre de large, 1 mètre de profondeur, voûté en encorbellement à une hauteur de 2,40 m (pl. XLVIII, 2).

Toute la pièce avait été carrelée (briques de 32 × 32 et demi-briques sur les bords). A l'angle nord-est, une baignoire du type habituel (long. : 0,80 m ; larg. : 0,60 m) était enchâssée dans un encastrement de demi-briques, jointoyées avec un mortier de terre.

Plusieurs grandes jarres furent retrouvées, soit dans la baignoire, soit dans l'environnement immédiat. Dans la niche sud, beaucoup de céramique cassée, jonchait le sol. Seule, une pièce du type de la jarre-bouteille, était demeurée intacte. Les murs avaient reçu deux couches d'un épais enduit de boue et paille hachée, soigneusement lissé. L'incendie l'avait durci, en lui donnant une teinte rouge assez vil. Des traces de plinthe en plâtre furent relevées à l'angle nord-ouest. Les soubassements étaient, ici et là, en briques cuites, le reste du gros œuvre en briques crues (44 × 44 × 10,5).

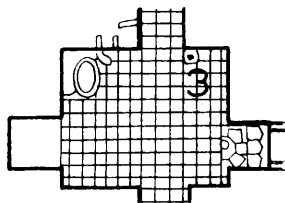


Fig. 250. — Salle de bains 3.

Salle 4 (fig. 251). Grande chambre oblongue (8,40 m × 3,10 m), à la limite occidentale du Palais. On y pénètre par une porte (larg. : 1,10 m) qui pouvait être fermée. La pierre de seuil est à l'angle sud-est, à une profondeur de 0,42 m. De l'autre côté du passage, dans la paroi, les deux trous du verrouillage (diam. : 0,15 m ; prof. : 0,55 m), à 1,45 m au-dessus du sol.

1. A ce moment (1935), on ne soupçonnait pas encore combien tous ces débris pouvaient servir aux datations, grâce aux procédés d'investigation à base de carbone 14, mis au point ultérieurement. Il est vrai qu'avec la marge d'erreur imposable à éliminer, ces calculs n'auraient pu aboutir à une chronologie absolue définitive, la seule intéressante dans le cas du Palais.

La pièce était curieusement aménagée (fig. 252). A l'angle sud-ouest, une cheminée en éléments de céramique (diam. : 0,24 m), avec base évasée (diam. : 0,63 m), recouverte par l'enduit mural en boue et paille (pl. XLVIII, 3). Sous la hotte, un petit socle en briques crues¹. Au bas de la paroi sud, un alignement de cinq jarres, quelque peu endommagées sous les éboulis, mais demeurées exactement *in situ*².

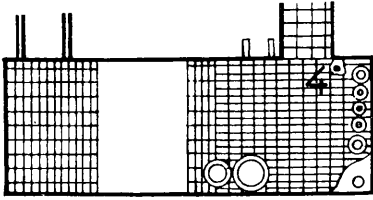


Fig. 251.

Salle 4 aux jarres et à la cheminée.

(larg. : 0,70 m), pour aller dans l'autre partie de la chambre. Nous avons noté que

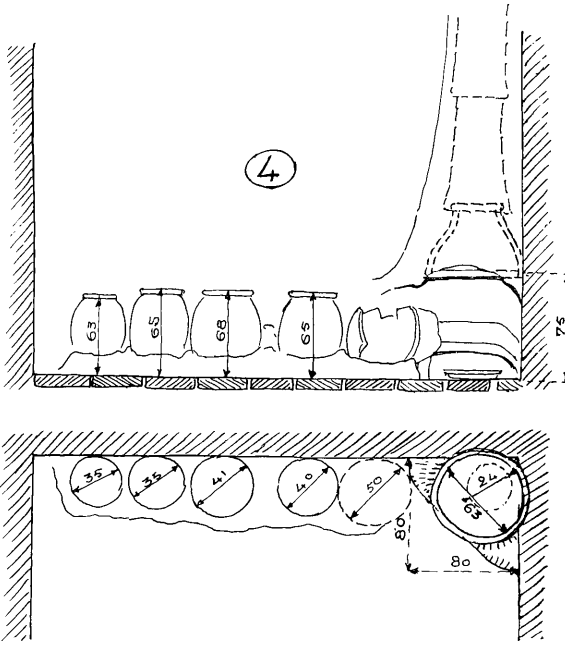


Fig. 252. — Salle 4.

Détail de l'installation des jarres et de la cheminée d'angle.

1. Cette cheminée est du même type que celle de la salle de bains 7, *supra*, p. 203.

2. Voici leurs dimensions respectives (nous donnons successivement hauteur et diamètre) : 1 (0,63 m; 0,35 m); 2 (0,65 m; 0,35 m); 3 (0,68 m; 0,41 m); 4 (0,65 m; 0,40 m); 5 (0,65 m; 0,50 m).

l'appareillage, après l'enduit habituel, avait reçu une couche de chaux blanche. Le sol de la salle avait été carrelé mais cette opération avait été effectuée sans beaucoup de soin, avec des briques (32 × 32) ou demi-briques (32 × 15 × 6), placées sur de la terre et des galets. Seule, la partie à la hauteur du massif, n'avait pas été dallée. Elle était restée avec un sol en terre battue.

Le gros œuvre avait utilisé des briques crues (44 × 44 × 10,5). Les soubassements étaient partiellement construits en briques cuites (mur est) ou en blocs de pierre (mur ouest), posés sur un radier de galets.

Partout, un épais enduit fait de deux couches superposées (épais. : 3 cm + 1 cm), toutes deux avec la marque de l'incendie, masquait l'appareillage. Aucune plinthe mais parfois, sous l'enduit, on remarquait un alignement de briques, complètes ou cassées, destinées à renforcer la base des murs.

Ces derniers furent remaniés à plusieurs reprises. Deux portes avaient été murées : une, côté nord, vers la chambre 13; l'autre, côté est (larg. : 1,20 m; haut. : 1,80 m), vers la salle de bains 7.

Signalons enfin, dans le passage 4-3, à main droite, un trou (diam. : 0,10 m; prof. : 0,40 m), à 1,30 m du dallage¹. Rien sur la paroi vis-à-vis.

Salle 5 (pl. XLVIII, 1 et fig. 253). Cette salle (3,50 m × 3,20 m) donnait directement sur la cour 1. La porte (larg. : 1,15 m) percée dans un mur épais de 2,70 m, était fermée. La pierre de seuil à l'angle nord-est, dans un logement construit de briques cuites, était en place à 0,75 m de profondeur, accompagnée d'ossements d'animaux et d'une assiette de terre. L'importance de cette chambre tenait à ce qu'elle abritait plusieurs centaines de tablettes, entassées dans des jarres superposées contre la paroi sud. Nous n'avons pas retrouvé de traces d'étagères mais nos souvenirs sont nets et le journal de fouilles très explicite : en ce secteur, où les murs étaient encore hauts de 3,15 m à 3,50 m, les trouvailles épigraphiques² commencèrent à moins d'un mètre (fig. 254) des superstructures architecturales et se poursuivirent jusqu'au dallage.

Toute la chambre avait été carrelée (briques de 33 × 33) et l'usure manifeste indiquait une grande circulation (fig. 255). Affaissements, craquelures,

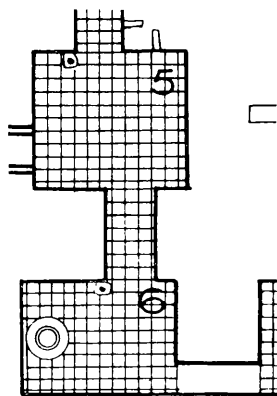


Fig. 253. — Salles 5 (archives économiques) et 6.

1. Aménagement identique à ceux signalés précédemment, portes 1-2 et 109-108, *supra*, p. 103, 210.

2. Ce sont ces trouvailles épigraphiques, qui nous amenèrent à envoyer le 7 février 1935, le radio annonçant la découverte d'un « Palais préhammouabi ».

témoignaient de ces allées et venues, entre ce dépôt d'archives et la cour 1, où le fonctionnaire procédait aux enregistrements.

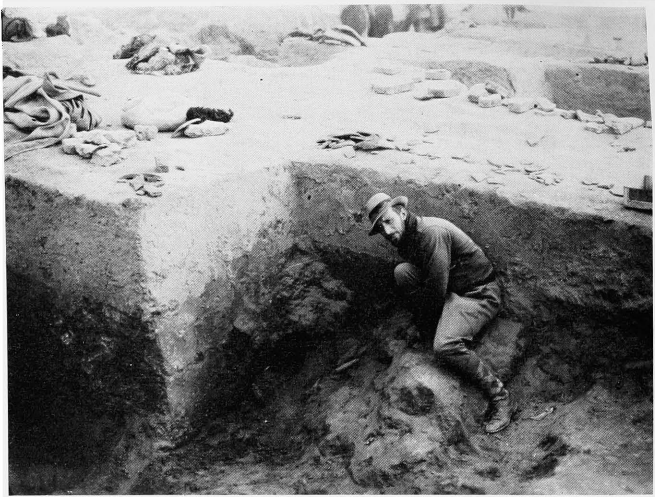


Fig. 254. — Salle 5. André Bianquis dégage les premières tablettes.



Fig. 255. — Salle 5. Le dégagement est achevé.

Les murs avaient reçu l'enduit habituel en boue et paille hachée. Particulièrement épais — on note à nouveau la superposition de deux couches, toutes deux très brûlées — il tombait jusqu'au dallage. Aucune plinthe n'apparut. Ce revêtement ne masquait pas dans la paroi est, le trou (diam. : 0,15 m; prof. : 0,50 m; à 1,45 m du niveau), associé au verrouillage de la porte, non plus que dans le passage 5-1, à main droite, l'autre cavité (diam. : 0,20 m; prof. : 0,45 m, à 1,30 m du dallage) et que nous ne savons comment interpréter. Une porte avait été murée, qui faisait communiquer antérieurement les deux salles 5-3.

Salle 6. Cette pièce est un peu plus petite (3,50 m × 2,60 m). On y arrivait de la salle aux archives (pl. XLVIII, 1 et fig. 253), par une porte (larg. : 1,20 m) percée



Fig. 256. — Salle 6.

dans un épais mur (2,80 m). Une pierre de seuil était en place à l'angle intérieur nord-est, au fond (0,60 m) d'un logement que recouvraient — chose nouvelle — deux briques entaillées circulairement (fig. 256) pour permettre le passage du bois du vantail. Quelques ossements d'oiseaux avaient été déposés près de la pierre.

La salle avait un dallage régulier de carreaux (33 × 33) bien assemblés. Quelques briques manquaient, suite à un prélèvement antique. Un enduit, en boue et paille hachée, recouvrait les murs, cependant qu'une plinthe de plâtre en soulignait la base.

Les objets recueillis étaient uniquement de la céramique : plats, petites jarres

à pied tourné, bols, coupes, supports de jarres. Un grand récipient en terre, était en miettes sous les éboulis.

Salle 57 (fig. 257). On y arrivait de la chambre 6, par un passage étroit (larg. : 0,60 m), qui fut d'ailleurs ultérieurement muré. La salle est petite (2,65 m × 2,30 m). Elle avait été entièrement couverte d'un beau dallage (32 × 32), où l'on avait fait un prélèvement antique. Les murs portaient l'enduit de boue et paille hachée, avec couverte en chaux. Aucune plinthe. Les traces de feu sont ici minimes, ce qui contraste

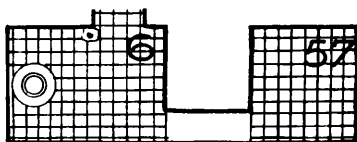


Fig. 257. — Salles 6 et 57.

fort avec les zones environnantes. Nos notes portent : « quelques brindilles carbonisées dans les éboulis ». L'élévation en cette bordure du Palais était encore satisfaisante, avec des hauteurs oscillant entre 2,30 m et 2,60 m. Celles-ci nous ont permis de mesurer l'emplacement des linteaux de la porte 6-57, dont les traces étaient visibles à 2 m au-dessus du niveau, en terre battue.

Aucun objet ne fut recueilli.

* *

Les chambres qui se trouvent immédiatement au sud de la cour 1, appartiennent tout aussi bien au groupe architectural que nous venons de décrire qu'à celui qui est contigu à ce dernier et s'ordonne autour de la cour 70. C'est en fonction de cette dernière que nous allons les étudier. Structuralement parlant et l'examen du plan l'indique d'ailleurs, les chambres 58-59-60-61, constituent une zone de transition. Après l'avoir franchie, on se trouve devant des installations d'un type nouveau, de grands fours en particulier. A cause d'eux, on peut donc bien considérer ce nouveau quartier comme celui des « communs ».

CHAPITRE XII

QUARTIER DES FOURS ET DES « COMMUNS »

(pl. L-LI)

Ce nouveau secteur était à la fois accessible de la cour 1, dont il n'est séparé que par l'épaisseur d'un mur, et proche de la salle du trône 65 dont il n'est isolé que par une rangée de chambres (62-63-78). La conservation des murs était encore excellente et des aménagements de type nouveau ont pu être étudiés qui viennent enrichir considérablement notre connaissance d'une résidence royale du II^e millénaire. D'importantes découvertes épigraphiques — plusieurs centaines de tablettes — ont démontré, s'il avait été nécessaire, l'éparpillement des documents cunéiformes, réapparaissant en des endroits où bien souvent on ne les attend pas, alors qu'il était plus normal de recueillir une collection de vaisselle en un secteur où l'on venait de dégager des fours, ce qui d'ailleurs se produisit.

D'autre part, la présence en cette zone de plusieurs salles de bains, peut être appréciée différemment, soit qu'on y voie la preuve que les artisans affectés aux cuisines étaient soumis à des règles de propreté très stricte, soit que l'on considère que les préposés aux tâches culinaires logeaient au lieu même de leur travail. Les deux explications peuvent d'ailleurs être valables en même temps.

Salle 61 (fig. 258). C'est une pièce (3,60 m × 2,55 m) qui sert à assurer les communications, à la fois avec la cour 1 et, à travers la salle 62, avec

la salle du trône 65. Elle était percée de trois portes, au Nord, à l'Est et au Sud. À l'Ouest, un étroit muret, élevé certainement après coup. Deux des portes pouvaient être fermées : celle donnant sur la cour 1 (larg. : 1 m), avec pierre de seuil dans un logement (prof. : 0,65 m) soigneusement maçonné en briques, avec dépôt de fondation (petite assiette et ossements d'animaux); l'autre (larg. : 1,10 m), ouvrant sur la salle 77, avec pierre de seuil placée seulement à 0,20 m de profondeur. Sur la paroi correspondante (sud), on retrouvait de l'autre côté du passage, les deux cavités de règle (0,25 m × 0,15 m × 0,70 m) à 1,42 m au-dessus du pavement.

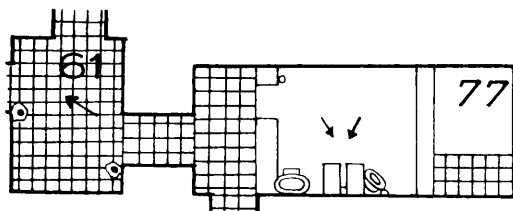


Fig. 258. — Salles 61 et 77 (salle de bains, w.-c.).

Ce dernier était fait de carreaux cuits (32×32), assemblés très régulièrement, mais affaissés au centre. Les enduits muraux étaient en boue et paille hachée, mais recouverts de chaux blanche jusqu'à une hauteur de 1,35 m. Le reste au-dessus, reprenait sa teinte naturelle. Des traces de plinthe en plâtre blanc (haut. : 0,40 m) furent relevées à l'angle sud-ouest.

L'élévation des portes fut mesurée en deux endroits : au passage 61-77, la hauteur était de 3,60 m; dans la baie 61-62, elle atteignait 4 mètres¹. Les linteaux faits de six bois de 0,12 m de diamètre, avaient laissé leur marque dans la masse de briques crues. On comprend aisément qu'avec de pareilles trouées, la lumière ait pu pénétrer très avant et très loin des cours où elle était en somme captée et redistribuée.

Salle 77. Cette pièce (8,55 m \times 3 m) était une des plus curieuses du Palais, non seulement par des aménagements inédits, mais aussi par les caractéristiques



Fig. 259. — Salle 77. Moules cassés au milieu des éboulis.

présentées par des éboulis, farcis d'objets (les moules en céramique par exemple) et de débris architecturaux (fig. 259). Il s'agissait en effet, outre les superstructures, de l'effondrement d'une terrasse, sinon d'un premier étage, si l'on tient compte des épaisses plaques de plâtre qui ne peuvent provenir que d'un sol (pl. XLIX, 4),

1. Les murs se dressaient encore ici, à 4,70 m.

mais aussi des briques cuites¹ se rapportant à des assises de murs. Il est certain qu'en ce secteur, le Palais devait avoir plusieurs « chambres hautes », avec un matériel et des accessoires que nous retrouvons aussi. Les photos sont formelles qui montrent outre les moules, plusieurs grosses céramiques (fig. 260) gisant *sur* les débris de la terrasse; de même, un morceau de baignoire (fig. 261) demeuré entre ciel et terre, très haut contre une des parois de la salle, au moment où tout s'écroula².

La chambre, une fois le gros œuvre achevé, avait été divisée en trois parties



Fig. 260. - Salle 77. Débris du sol de la terrasse et jarres dans les éboulis.

par deux murs de refend (pl. XLIX, 2), épais pour le premier, de 0,45 m, pour le second, de 0,40 m. La première zone est celle dans laquelle on débouchait en arrivant de la salle 61 (larg. de la porte : 4,17 m). A main droite, on avait la porte (larg. : 1 m), sans pierre de seuil, conduisant dans la cour 70. Ces deux passages avaient gardé leur élévation, car les murs y étaient encore hauts de 4,50 m-4,70 m. Elle était respectivement de 3,20 m (porte 61-77) et 2,40 m (porte 77-70).

Passage 61-77 et première zone, étaient tous deux très soigneusement dallés (carreaux de 36 × 36, ou demi-carreaux de 36 × 18), mais avec une surélévation de 0,15 m, au profit de la chambre, elle de plain-pied avec la cour 70 contiguë.

1. Nous rappelons celles déjà retrouvées dans les éboulis de la salle 79, *supra*, p. 146.

2. Il est certes beaucoup plus facile de constater que d'expliquer, car *comment* une pareille destruction put-elle être opérée, en une époque où les explosifs n'existaient pas?

Au-delà d'un muret conservé au moment du dégagement, à une hauteur de 1,20 m et percé d'une porte étroite (larg. : 0,80 m), on se trouvait dans une petite salle de bains, avec baignoire à l'angle nord-ouest et w.-c. à la turque (pl. XLIX, 2). Tout le sol dallé, avait été revêtu de bitume. En bitume aussi, la plinthe courant

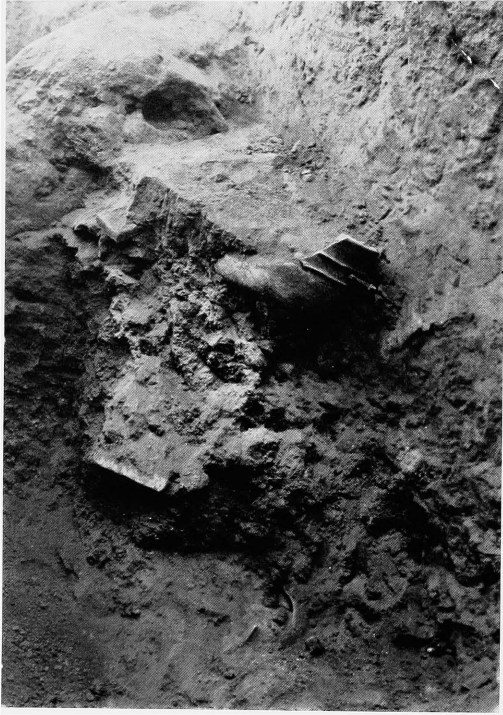


Fig. 261. — Salle 77.

Débris de baignoire dans les éboulis, tombée de la terrasse.

au bas des murs et de hauteur variable (0,50 m au Sud; 0,66 m à l'Ouest; 0,45 m au Nord; 0,41 m à l'Est; 0,70 m en arrière de la baignoire).

La baignoire était de la forme habituelle, trapue (long. : 0,95 m, extér. ; 0,845 m, intér. ; larg. : 0,63 m, extér. ; 0,545 m, intér. ; prof. : 0,80 m). Elle avait été calée par un petit massif de trois briques (haut. : 0,25 m), superposées et bitumées. Dans la baignoire, nous ramassions un certain nombre de ces objets de coupe triangulaire, en terre cuite (long. : 0,075 m; larg. : 0,035 m; haut. : 0,03 m), identiques à ceux recueillis

dans les deux salles annexes de la tribune 66¹. A côté de la baignoire et légèrement au-dessus d'elle, un placard mural voûté (larg. : 0,23 m; haut. : 0,30 m; prof. : 0,33 m).

Les w.-c., étaient du type habituel (fig. 262) : deux piliers, de deux briques superposées en deux assises, bitumées (long. : 0,91 m; larg. : 0,75 m; haut. : 0,25 m), avec fente médiane (0,18 m), écoulement et évacuation se faisant en direction de la

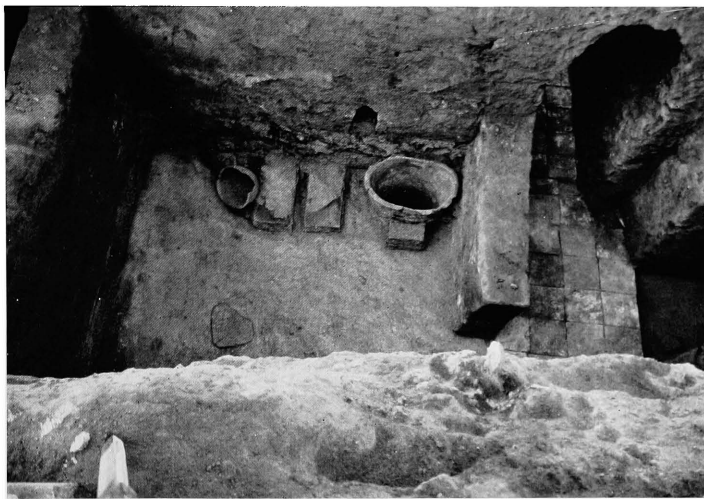


Fig. 262. — Salle 77. Bains et w.-c. Vue d'en haut.

cour 70 où un puisard fut d'ailleurs repéré. Adossée aux w.-c., mais retrouvée inclinée, une grande potiche en céramique (ouv. : 0,46 m), haut de la panse ornementé d'un tracé de rainures et nervures. Entre ce récipient et le mur, une coupe en terre. L'interprétation ne saurait faire de doute; avec la coupe, on puisait de l'eau dans le grand récipient, pour assurer la propreté de l'installation hygiénique. En avant et détaché, un socle en terre cuite (long. : 0,45 m; larg. : 0,39 m).

Ajoutons que les usagers étaient parfaitement isolés, la porte pouvant être fermée. Une pierre de seuil était encore dans son logement, aménagé intérieurement à l'angle nord-est du muret (prof. : 0,22 m).

Précisons enfin que les enduits muraux avaient reçu un revêtement chaulé, tout au moins au-dessus de la plinthe bitumée.

Un nouveau muret (épais. : 0,40 m; haut. maximum conservée : 2,95 m), construit transversalement (fig. 263), sépare la salle de bains de la troisième partie de la

1. *Supra*, p. 141. L'interprétation de ces objets ne s'en trouve pas facilitée!

chambre. Celle-ci était inaccessible, tout au moins du bas, puisqu'aucune porte n'avait été prévue, sur n'importe laquelle des parois. Ce réduit (3 m × 1,90 m) avait pourtant servi comme entrepôt. On y voyait encore, *in situ*, cinq énormes

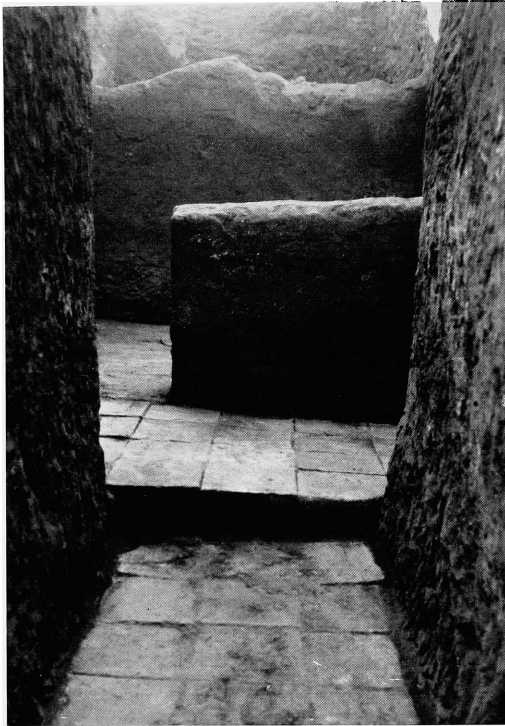


Fig. 263. — Salle 77. Vue vers le Sud, prise de la porte 61-77.

jarres (fig. 264) ¹ (haut. : 1,15 m; ouv. : 0,47 m; diam. : 0,95 m), d'un type bien attesté dans le Palais. Dans la paroi ouest, à 1,40 m du sol, une niche murale (larg. : 0,95 m; haut. : 1,40 m; prof. : 1,25 m). Les enduits en boue et paille hachée tombaient jusqu'au bas, car il n'y avait ici aucune plinthe. Un dallage de carreaux cuits (32 × 32) n'existait que sur un tiers du sol, pour le reste en terre battue. Reste le problème de l'accès? Il n'y a qu'une hypothèse : comme dans les celliers crétois ², on y arrivait de l'étage supérieur, par une trappe et une échelle.

1. Identiques à celles de la salle 78, contiguë, *supra*, p. 155, aussi à celles de la salle 116, *supra*, p. 95.

2. G. Glotz, *La civilisation égéenne*, p. 128, 155.



Fig. 264. - - Salle 77. Les jarres sous les éboulis.

Salle 59 (fig. 265). Il ne s'agit que d'une pièce (5,40 m × 2,60 m) assurant les communications dans les différentes directions. Elle est en effet percée de quatre portes : vers 60 (larg. : 1,25 m) ; vers 70 (larg. : 1 m) ; vers 58 (larg. : 1 m) ; enfin, vers la cour 1 (larg. : 1,15 m). Les deux premières seules ont des pierres de seuil, à peine enfoncées sous le niveau, ce qui permet de supposer qu'il ne s'agissait dans ce cas que de fermetures légères, faciles à déplacer. Le linteau de la porte 59-60 était placé à 2,90 m au-dessus du sol. Celui-ci avait été dallé de carreaux (32 × 32), pas toujours demeurés intacts, car on observe de nombreux remaniements avec des fragments (1/2 ou 2/3 de briques), plus ou moins correctement assemblés. Deux pierres de schiste, sortes de socles bas, étaient encore posées sur le dallage, face à la porte ouvrant vers 60.

Les revêtements muraux étaient en boue et paille hachée, avec légère couche de chaux blanche. Une plinthe en plâtre (haut. : 0,27 m) était demeurée intacte au bas de la paroi

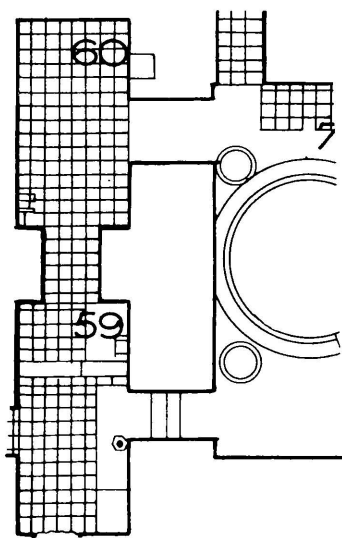


Fig. 265. Salles 60 et 59.

ouest. L'incendie avait laissé une marque violente sur le mur nord et à l'angle nord-est.

Salle 60 (fig. 265). On y arrivait de 59, par une large porte (1,25 m), sans seuil. A main droite, une ouverture encore plus imposante (larg. : 1,40 m), était percée sur la cour 70, à nouveau sans pierre de seuil. Le sol (4,80 m \times 2,50 m) était entièrement dallé de carreaux (32 \times 32), assemblés très régulièrement. Dans l'angle nord-ouest, un foyer fait de briques posées de champ, était installé. Tout alentour, une abondante céramique cassée. Dans les murs nord et sud, deux placards (larg. : 0,60 m; haut. : 0,45 m; prof. : 0,75 m) (larg. : 0,70 m; haut. : 0,45 m; prof. : 0,75 m), à quelque 2 mètres au-dessus du niveau.

Les murs avaient leur enduit de boue et paille hachée, avec couverte de chaux blanche montant jusqu'à une hauteur de 2,60 m. Aucune plinthe, sinon dans le passage 60-59, où elle était en plâtre (haut. : 0,30 m).

Salle 58 (fig. 266). Il s'agit d'une petite antichambre (3,50 m \times 2,50 m) à la salle de bains 69. La porte 59-58 avait son linteau à 3,40 m au-dessus du

niveau et une pierre de seuil à fleur de sol, attestait une fermeture. Un dallage de carreaux cuits (33 \times 33), très régulier, avait été recouvert d'une nappe de bitume. Le même matériau se retrouvait dans la plinthe courant au bas des murs (haut. variant de 0,35 m à 0,50 m, selon les parois). Plusieurs placards avaient été aménagés dans les murs : à l'ouest (larg. : 0,35 m; haut. : 0,40 m; prof. : 0,75 m) et au nord (larg. : 0,40 m; haut. : 0,45 m; prof. : 0,75 m), tous deux à 2 mètres au-dessus du pavement.

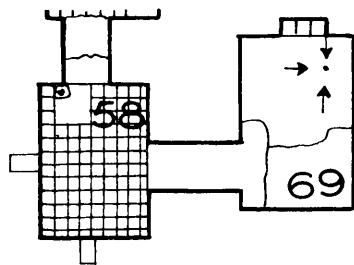


Fig. 266. — Salles 58 et 69.

Le même enduit mural en boue et paille hachée, était partout recouvert par une pellicule de chaux. Faisant contraste avec le bitume, une plinthe en plâtre blanc soulignait la porte ouvrant sur la salle de bains, avec un linteau placé à 2,70 m au-dessus du niveau, moins haut que celui de 58-59, mesuré à 3,40 m. Des traces de feu furent relevées à l'angle nord-est, spécialement aux environs de la crapaudine.

Salle 69 (pl. LI, 3, 4 et fig. 267). Salle de bains, dont la baignoire avait disparu, mais l'identification ne saurait faire de doute. On y arrivait de l'antichambre 58, par une porte (larg. : 1,05 m) percée dans un épais mur (2,10 m). L'aménagement avait été particulièrement soigné puisque le sol avait d'abord été carrelé sur toute sa superficie (4 m \times 2,50 m). Par-dessus le dallage on avait versé une couche de bitume, demeurée apparente sur les deux tiers de la salle, le reste ayant reçu un revêtement

supplémentaire de plâtre. Le radier de l'ensemble, tel qu'il apparut dans des parties défoncées, était, comme dans d'autres secteurs, en terre et galets.

La baignoire avait été installée à l'angle sud-est. Il n'en restait que l'emplacement (pl. LI, 4 et fig. 267). D'une vieille baignoire cassée, on avait employé les morceaux pour constituer l'encastrement de la nouvelle, celle-ci peut-être en métal et pour cette raison emportée. Le pavement arraché, laissait voir l'agencement du système d'évacuation des eaux usées. Ces dernières étaient versées dans une canalisation en céramique (éléments circulaires de 0,25 m de diamètre), qui s'enfonçait d'abord verticalement pour se recourber ensuite et rejoindre un drain fait d'anneaux de céramique superposés (diam. : 0,67 m).

Dans la paroi est, un placard mural, creusé à 0,82 m du sol (larg. : 1 m; prof. : 0,42 m)¹, avec trois briques cuites sur la tablette inférieure. A l'angle nord-est, un très curieux aménagement (fig. 267), sorte de niche creusée dans le mur, et surmontée d'une coupole en céramique (haut. : 1,90 m; diam. en haut : 0,82 m), avec des traces de plâtre et de suie. A la base, une plinthe en plâtre, surplombant un évidement bitumé, où l'on voit la place d'un braséro. Tout l'ensemble répond donc à un système de chauffage, différent de ceux que nous avons rencontrés, dans plusieurs salles de bains, mais cependant apparenté.

Dans la paroi ouest, quatre placards muraux (pl. LI, 3 et fig. 268), trois sur une rangée (à 1,05 m du niveau), le quatrième les dominant (à 1,93 m du niveau). Les dimensions n'en sont pas uniformes :

- placard 1 : larg. : 0,50 m; haut. : 0,47 m; prof. : 0,75 m.
- placard 2 : larg. : 0,38 m; haut. : 0,58 m; prof. : 0,70 m.
- placard 3 : larg. : 0,46 m; haut. : 0,65 m; prof. : 0,75 m.
- placard 4 : larg. : 0,40 m; haut. : 0,90 m; prof. : 0,50 m.

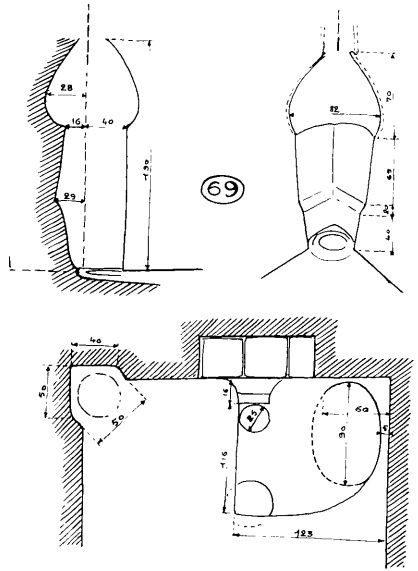


Fig. 267. — Salle de bains 69.
 Détail de l'aménagement.

1. Nous ne trouvons la hauteur ni dans nos notes ni dans celles de l'architecte. Le mur étant conservé sur cette paroi jusqu'à 3,80 m, nous ne savons si cette armoire se prolongeait autant et même encore plus.

Les enduits muraux étaient en boue et paille hachée, avec mince couche de chaux, arrêtée sur le mur nord à une hauteur de 1,80 m, poussée plus haut sur le mur est où on la retrouve encore à 3,80 m. Le bas des murs était souligné dans la zone bitumée par une plinthe en bitume (haut. : 0,31 m), mais non dans la zone plâtrée où l'enduit tombait jusqu'en bas.

Une céramique très abondante, fut recueillie en morceaux. Qu'une salle de

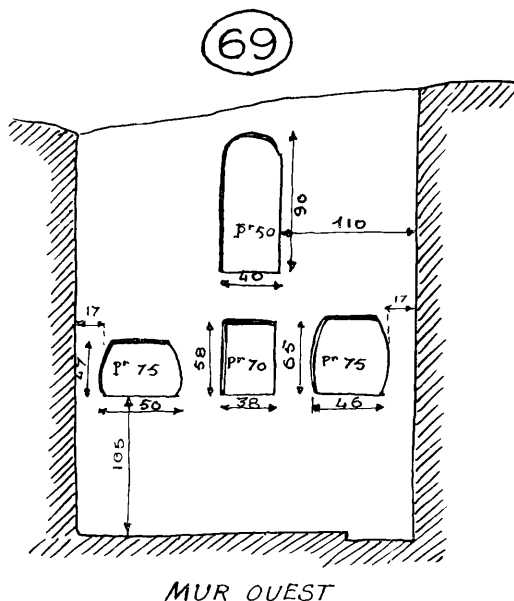


Fig. 268. — Salle de bains 69. Placards muraux.

bains ait été en même temps cet entrepôt ne laisse pas d'étonner. Cette utilisation se rapporte peut-être à une période ayant suivi une désaffectation de la salle, car la céramique est homogène et correspond aux séries du Palais.

Cour 70 (pl. L, 1 et fig. 269). De forme oblongue (8,85 m × 7 m), elle avait été percée de huit portes, mais deux furent ultérieurement murées. Ces modifications dans les accès étaient le résultat de changements dans les aménagements. Aucune des deux grandes constructions retrouvées à l'intérieur de la cour, et qui sont des fours¹, ne semble en effet appartenir à l'état premier, car leur implantation trouble visiblement l'ordonnance originelle. Ce sont pourtant elles qui donnent

1. Sur les tablettes économiques (ARMT, VII, § 75), mention de « cuisiniers », « boulangères », employés au Palais.

à la cour 70 un caractère unique, non seulement à travers toute l'étendue couverte par le Palais, mais sans doute aussi lorsqu'on les met en parallèle avec les installations d'autres résidences orientales.

Les remaniements sont de même évidents à l'examen du dallage, ici régulier, là disparate, car il est le résultat d'un assemblage de briques des modules les plus divers (40×40 ; 37×37 ; 33×33), de demi-carreaux et de blocs de pierre. C'est

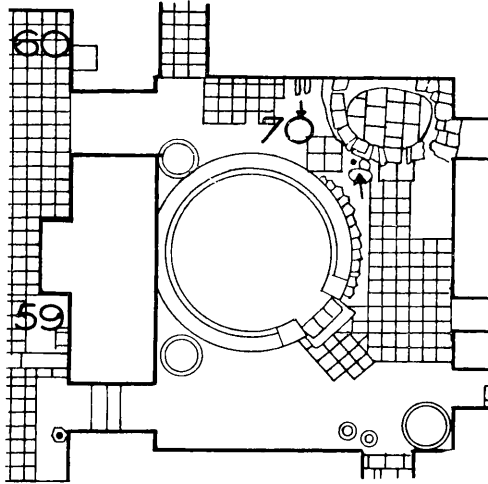


Fig. 269. Cour aux fours 70.

une impression identique que l'on ressent, lorsqu'on constate qu'un des fours est installé à l'angle sud-est où il bloque une partie de la porte 70-76 et que l'autre écorne un des quatre bassins en céramique disposés dans la cour. Quoi qu'il en soit, toute l'installation remonte à l'époque royale et c'est à ce titre qu'il faut la décrire sans en excepter aucun élément.

Ce sont tout d'abord quatre récipients circulaires, faits chacun, de deux enveloppes de céramique (épais. : 2 cm), séparées l'une de l'autre par une couche de terre (épais. : 4 cm). Le fond est en terre battue. Ils étaient enchâssés dans le dallage : deux, contre le mur nord, entre les deux portes 70-59 et 70-60; deux autres, aux angles sud-est et sud-ouest de la cour. Voici les dimensions de trois d'entre eux :

R¹ (angle sud-ouest) : diam. : 1,20 m; haut. : 0,75 m.

R² (paroi nord) : diam. : 1,05 m; haut. : 0,87 m.

R³ (paroi nord) : diam. : 0,93 m; haut. : 0,65 m.

Le quatrième (angle sud-est) avait été détruit au moment de la construction du four.

Four circulaire (pl. L, 1 et fig. 270). Un socle de plan sensiblement circulaire (diam. : 3,75 m), construit en briques crues avait été enserré dans une ceinture de briques cuites¹ (haut. : 0,58 m) jointoyées avec un mortier de terre. L'assise supé-

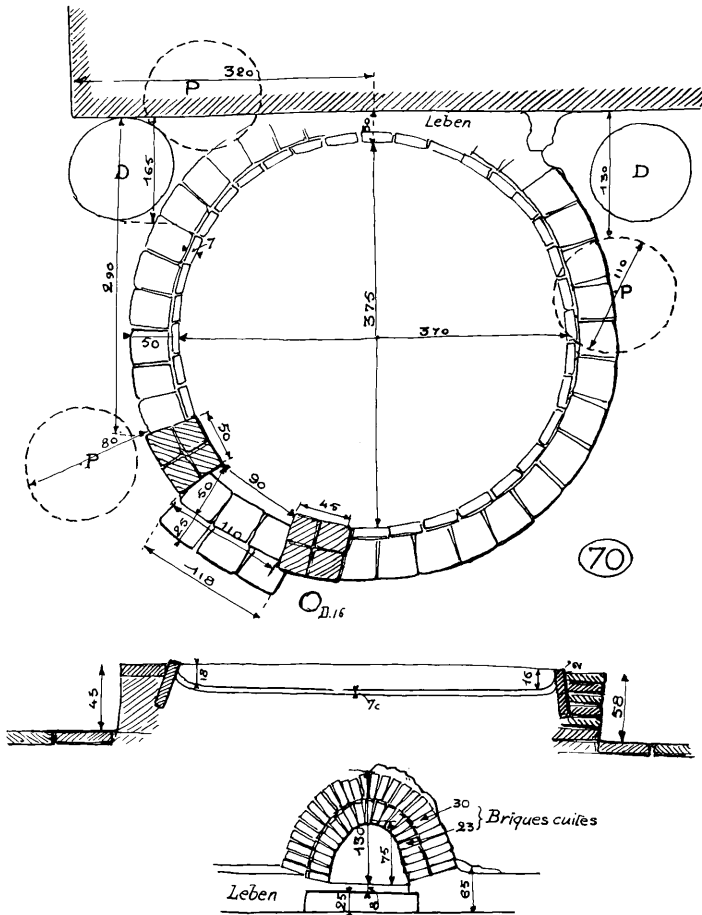


Fig. 270. -- Cour 70. Plan du four central.

rieure (larg. : 0,50 m) était faite de briques ou fragments de briques, avec en saillie, un parement intérieur en briques disposées de champ. Tout l'espace ainsi enclos.

1. A l'Ouest, un élément est pourtant en briques crues, sauf le couronnement en briques cuites.

avait été recouvert d'une épaisse couche de plâtre (0,055 m) coulée sur l'infrastructure en briques crues. Cette dernière se poursuivait jusqu'à un radier de galets, correspondant à celui de la cour. Il est évident que la construction était voûtée en encorbellement. La voûte en briques crues, était effondrée sur le socle. Par un véritable miracle, avait subsisté sur le côté, un arc double en briques cuites, jointoyées à la terre (haut. totale : 1,30 m; larg. totale : 2,06 m), encadrant une petite porte (haut. : 0,73 m; larg. : 1,10 m) ouvrant sur l'intérieur du four. L'arc, épais de 0,50 m, correspondait ainsi exactement à la ceinture du socle, parement compris.

Des éléments de la voûte en briques crues, étaient encore visibles, prenant appui sur lui. Un escalier de deux marches, en briques cuites, posées sur briques crues (haut. totale : 0,33 m), permettait une montée facile, de la cour vers le four. Des traces de noir de fumée furent relevées, avec des cendres, sur toute la surface intérieure.

Four d'angle (pl. L, 2 et fig. 271). A l'angle sud-est, un deuxième four avait été construit. Le socle cette fois, était entièrement en briques cuites, avec utilisation des matériaux les plus divers : carreaux, $31 \times 31 \times 5,5$; briques incurvées, 40×34 ; fragments. De forme ovale, il mesurait à l'intérieur, $2,15 \text{ m} \times 1,40 \text{ m}$, la voûte étant montée en briques « demi-cuites »¹ ($39 \times 39 \times 14$), s'appuyant sur tout un côté, contre la paroi du mur est. Le sol du four était en magnifiques carreaux (44×45), cassés sur les bords pour tenir compte de l'ovale. Sur le côté, une avancée du socle, faite de deux briques cuites ($33 \times 33 \times 6$ et $37 \times 37 \times 6$), posées sur briques crues, soulignée par deux briques cuites dressées de champ ($33 \times 33 \times 6$ et $39 \times 33 \times 6$), indiquait l'ouverture, plus modeste que celle du grand four circulaire.

Surplombant le four et complètement d'angle, un escalier de six marches (chaque marche ayant trois assises), avait été monté en briques cuites. Il s'élevait en tournant, prenant appui partie sur l'angle de la cour, partie sur la voûte du four. La marche supérieure était à 1,15 m au-dessus du pavement du four et à 1,45 m du sol de la cour. S'arrêtait-il là, ou montait-il plus haut? Devait-il être mis en relation avec la marche du four, en facilitant par exemple la surveillance du tirage? Nous laissons aux techniciens le soin d'en décider. Ce qui est certain, c'est que four et escalier furent édifiés après coup, car ils masquaient la porte 70-76, utilisaient les matériaux les plus hétéroclites, recouvraient enfin, un des quatre grands réceptacles circulaires, en céramique, dont nous avons donné plus haut les caractéristiques.

Parmi les modifications architecturales intervenues encore, signalons que les deux portes 70-60 (larg. : 1,40 m) et 70-69 (larg. : 1,15 m), furent murées, celle-ci plus solidement que celle-là, où il n'y avait guère eu qu'une cloison en équerre, donnant ainsi à la salle 69 une curieuse resserre.

1. Il est difficile de savoir si cet aspect du matériau est d'origine ou s'il lui est venu, à la suite de l'utilisation du four.

Les enduits muraux étaient en boue et paille hachée, sans coloration et sans plinthe. La porte 70-77 (larg. : 0,90 m) était haute de plus de 2 mètres. Sur la paroi, à main droite, on remarquait à 0,95 m du pavement, deux cavités (larg. : 0,20 m; haut. : 0,10 m; prof. : 0,47 m pour la première; larg. : 0,16 m; haut. : 0,15 m; prof. : 0,52 m pour la seconde), que nous avons partout expliquées en fonction d'un système de verrouillage de la porte. Cette interprétation s'est trouvée vérifiée, car à l'angle nord-est, une pierre de seuil affleuraît au niveau du sol. Même légère, la fermeture

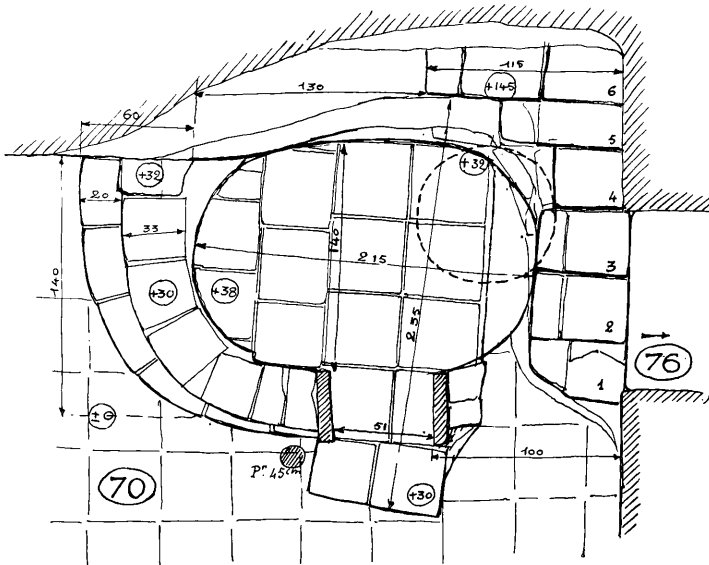


Fig. 271. — Cour 70. Plan du four d'angle.

existait donc. Toutes les autres portes étaient beaucoup plus hautes, car alors que les murs étaient remarquablement conservés (3,50 m au minimum, 4,90 m au maximum), aucune trace de linteaux n'a été relevée.

Parmi les objets retrouvés, signalons deux récipients en basalte, destinés au pilonnage des grains. L'un était sur le pavement, à l'angle de la porte 70-71; l'autre, tout proche, mais enfoncé partiellement dans le dallage. Que ces objets utilitaires aient été là, n'étonne nullement. On s'explique moins bien, sinon par la dispersion consécutive au pillage, la présence sur le sol (fig. 272) d'une mosaïque géométrique en fritte où l'on retrouve la technique du « rétable » de la chambre du roi, 46¹. Il s'agissait d'une sorte de tapis (0,51 m × 0,32 m) où, dans un encadrement rectan-

gulaire fait de damiers et ailerons, on remarque une ornementation dont les thèmes cruciformes constituent le motif essentiel. La combinaison des carrés et des losanges,



Fig. 272. — Cour 70. Emplacement de la mosaïque.

l'heureuse disposition d'éléments en forme pyramidale, dénotent une volonté éprise de symétrie, celle-ci n'excluant d'ailleurs pas l'harmonie. Toutes qualités qui s'étaient déjà manifestées dans les grandes compositions picturales.

Salle 71 (fig. 273). On arrivait dans cette salle (4,10 m × 2,90 m), directement de la cour 70, par une porte (larg. : 1,10 m) percée dans un épais mur (2,40 m). Ce qui frappe immédiatement, c'est le dallage qui recouvrait le sol. Fait de carreaux de modules divers (de 32 à 40), ayant utilisé de nombreux morceaux de briques, il avait un aspect négligé qui semblait indigne du Palais. Pourtant ce carrelage était fondé soigneusement sur une épaisse couche de galets.

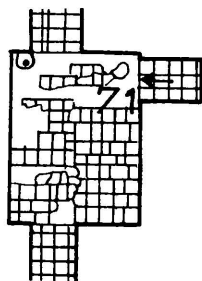


Fig. 273. — Salle 71.

Qu'il n'y ait pas ici un secteur réoccupé après la ruine de la ville, est démontré par la découverte dans les éboulis mêmes qui obstruaient la salle, de plusieurs centaines de tablettes cunéiformes. Celles-ci apparurent à 0,25 m de la surface, donc tout à fait en haut des murs qui se dressaient encore à 3,45 m-3,80 m (paroi est) et ne cessèrent pas avant le

dallage. Tout à la fois *au-dessus* et *au-dessous* de lits de plaques de plâtre appartenant certainement à la terrasse. Il semble ici évident que ces archives avaient été entreposées à l'étage d'où elles retombèrent au rez-de-chaussée, au moment de la destruction de la ville ¹.

Sur le mur sud, un placard profond (larg. : 1,05 m; haut. : 1,80 m; prof. : 1,50 m) s'ouvrait, sans doute à l'emplacement d'une ancienne porte, finalement murée. De plain-pied avec la salle, comme elle, il était carrelé (32 × 32). Des briques dressées de champ, formaient plinthe. En avant du placard, encastré dans le dallage de la salle, un fond de grande jarre bitumée (diam. : 0,52 m).

Les enduits muraux étaient en boue et paille hachée. Une couverte de chaux blanche les masquait. Il ne semble pas qu'elle ait été posée partout à une hauteur identique. Nous avons en effet noté qu'elle s'arrêtait à 1,80 m sur le mur est; qu'elle recouvrait toutes les parois des murs sud et ouest (haut. de 2,80 m à 3,20 m), mais qu'ailleurs, côté nord, on ne la relevait pas au-delà de 1,74 m.

Des deux portes, seule celle arrivant de la cour 70 pouvait être fermée. Presque au niveau du pavement, une pierre de seuil (bloc en diorite, de 0,32 m × 0,29 m), était en place, environnée d'ossements d'animaux.

L'incendie avait laissé de fortes marques sur les murs ouest et nord et plus spécialement à l'angle nord-est. Nous ne savons comment expliquer quelques cavités remarquées sur certaines parois; à l'Ouest, à gauche de la porte 71-72 (à 0,75 m au-dessus du pavement); au Nord (à 2,10 m au-dessus du pavement). Ce ne sont ni des placards, car elles ne sont pas assez importantes, ni des emplacements de chaînages, car les profondeurs (0,20 m pour les premières, 0,40 m pour les secondes) semblent insuffisantes, pour qu'elles fussent efficaces.

Salle 72 (pl. LI, 2 et fig. 274). Chambre très spacieuse (7,90 m × 3,05), avec baignoire en place à l'angle sud-ouest. Entièrement dallée de carreaux cuits (33 × 33),

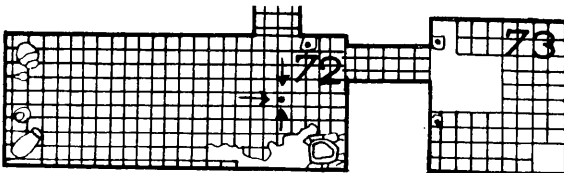


Fig. 274. — Salles 72 et 73.

avec partie bitumée là où cela était nécessaire, c'est-à-dire aux alentours de la baignoire et du puisard non loin de cette dernière. La porte sur la salle 71 (larg. : 1,05 m) était

1. On ne peut trouver ici meilleure confirmation archéologique, du renseignement tiré des Archives économiques, d'après lesquelles (*AR.MT*, VII, § 48), les administrateurs du Palais avaient arrêté leurs comptes *sur le toit*.

fermée. La crapaudine était ici non une pierre, mais une brique (30 × 23) avec évidemment de rotation (diam. : 0,13 m), affleurant au niveau du dallage. Cela supposait un vantail peu lourd, mais suffisamment efficace.

Des puits dus au pillage antique avaient abîmé quelque peu le dallage. Ils avaient tout au moins révélé les mêmes techniques d'exécution : carreaux reposant sur un radier de galets avec couche intermédiaire de terre.

La baignoire (fig. 275) était d'un type encore plus trapu que de coutume (long. : 0,75 m et 0,665 (intér.); larg. : 0,75 m et 0,57 m (intér.); prof. : 0,69 m). Elle était enserrée dans un coffrage de briques cuites.

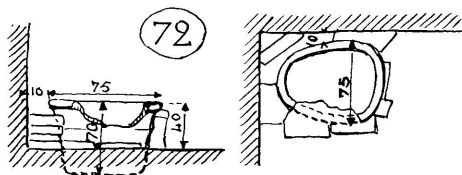


Fig. 275. — Salle 72. Baignoire.

Deux grosses jarres étaient effondrées (haut. : 0,90 m et 0,75 m), au pied de la paroi



Fig. 276. — Salle 72. Paroi est, avec traces d'incendie.

nord, malgré les briques qui les calaient du pied. Dans l'intervalle, de la céramique de petit module.

Les enduits muraux étaient de boue et paille hachée. Un revêtement de chaux était encore visible sur les murs sud et est. Ailleurs tout avait disparu, sans doute du fait de l'incendie, dans cette zone particulièrement violente (fig. 276). Des chaî-

nages en avaient été carbonisés, ce qui avait provoqué à l'intérieur de la construction, certains affaissements. Ainsi sur la paroi ouest où, à 1,75 m du pavement, on remarquait une longue cavité rectangulaire (2 m \times 0,30 m), intercalée sur la même ligne que d'autres trous de poutraison (fig. 277).

Dans cette salle, à la limite occidentale du Palais, les murs étaient moins hauts que dans les chambres plus à l'Est, mais l'élévation n'en demeurait pas moins satis-

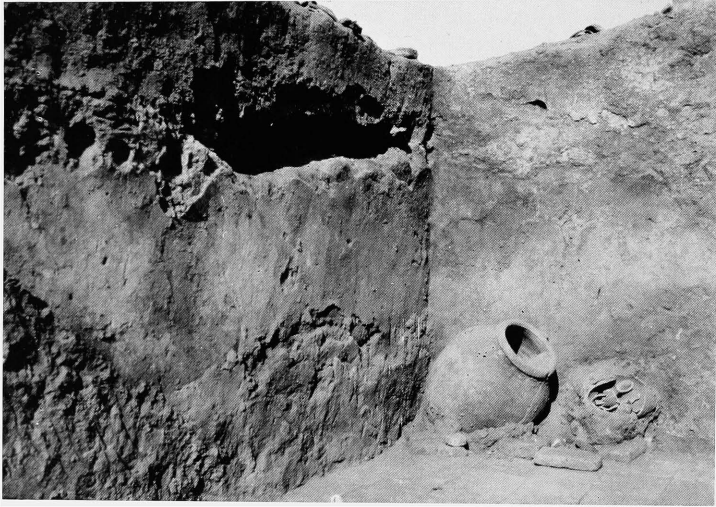


Fig. 277. — Salle 72. Angle nord-ouest. Dans le mur, emplacement de chaînage.

faisante. Elle n'était jamais moindre que 2,10 m et atteignait au plus 2,85 m. Elle permit de mesurer exactement la hauteur du passage menant de 72 à 73. Large de 0,75 m, il ne dépassait pas 1,65 m.

Salle 73 (fig. 274). Petite pièce (3,50 m \times 2,90 m), annexe de la précédente avec laquelle elle communique par une porte étroite. Passage et salle avaient été complètement recouverts par un carrelage (33 \times 33), bitumé dans la zone d'un puisard. Ce dernier qui s'ouvre dans l'axe de l'entrée, s'enfonçait en pente oblique, allant rejoindre le drain de la salle de bains. La porte était fermée intérieurement. La pierre de seuil (0,24 m \times 0,20 m) à l'angle sud-est, en basalte bleuté, affleurait au niveau du pavement. Le trou de l'évidement (diam. : 0,145 m; prof. : 0,04 m) assurait correctement la rotation.

Les enduits muraux en boue et paille hachée, avaient été blanchis. Des traces de chaux étaient encore visibles partout. Dans les parties hautes des murs (conservés ici de 1,75 m à 2,20 m), l'incendie avait laissé ses marques rouges. Un peu de céramique jonchait le sol.

Salle 76 (fig. 278). Pièce oblongue (5,80 m × 3 m) au Sud de la cour 70 avec laquelle elle communiquait par une porte (larg. : 0,90 m) et un passage au dallage surélevé (fig. 279). Une pierre de seuil (0,34 m × 0,25 m) était à l'angle nord-ouest et, comme dans tous les cas précédents, à fleur de sol. Elle était en plus, assez grossièrement encadrée par deux fragments de briques.

Toute la salle avait été carrelée (33 × 33). Ce pavement qui se relevait sur les bords, s'abaissait en pente sensible vers le centre. A peu près au milieu de la pièce, une rangée de briques dressées de champ (larg. : 2,20 m), limitait sur un côté un espace qui fut plâtré (fig. 280). Celui-ci avait peut-être été l'endroit où l'on stockait la réserve de grains.

A l'angle sud-ouest, une curieuse installation était conservée. Il s'agissait d'une cuisine (fig. 281), en terre réfractaire¹, enserrée dans un coffrage de briques cuites

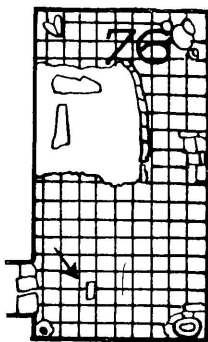


Fig. 278. — Salle 76.



Fig. 279. — Passage entre salle 76 et cour 70. Vue vers le Nord.



Fig. 280. — Salle 76. Emplacement aménagé pour des grains.

1. Cela rappelle tout à fait le « tannour » indigène, qui fonctionne de nos jours pour la fabrication des galettes de pain.

(long. : 0,46 m; larg. : 0,25 m). L'ouverture en forme d'ovale irrégulier, était bourrelée et pourvue de deux excroissances, destinées vraisemblablement à faciliter le tirage, quand le ou les récipients avaient été mis en place. Dans le fond (0,54 m) et à l'intérieur, deux morceaux de briques dressées de champ et à angle droit, devaient délimiter le foyer.

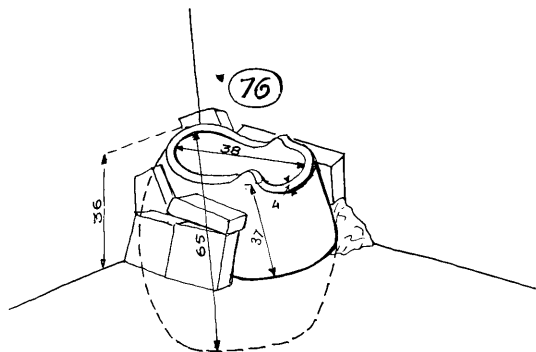


Fig. 281. — Salle 76. Réceptacle en céramique.

Il faut mentionner aussi quelque outillage : deux broyeurs en basalte (long. : 0,305 m; larg. : 0,17 m; 0,335 m, 0,16 m), incurvés par l'usage; grandes dalles en basalte (0,66 m × 0,27 m; 0,68 m × 0,36 m).

Les enduits muraux en boue et paille hachée, avaient beaucoup souffert de l'incendie qui fit rage et laissa sur toutes les parois sa marque rouge caractéristique. En bas des murs, nous avons parfois noté des alignements de morceaux de briques, destinés à renforcer une plinthe qui fut bitumée. Dans le mur nord, à 2,40 m du sol, une cavité pleine de cendres et contenant deux briques cuites. On peut se demander à quoi pouvait bien servir ce placard, à une pareille hauteur?

Salle 74 (fig. 282). Cette salle (4,80 m × 2,90 m) comme la précédente, ouvrait sur la cour 70 (pl. LI, 1), mais par deux portes, dont l'une, la plus à l'Est, fut percée après coup, pour répondre à un aménagement postérieur : un muret avait en effet coupé la pièce en deux (fig. 283) et il avait fallu alors doubler les accès. De toutes façons, ceux-ci étaient étroits, leur largeur respective n'étant que de 0,80 m et 0,74 m. C'est évidemment le passage dans la partie orientale, qui fut creusé le deuxième. Cela ressort de son peu de hauteur (1,25 m) et de la petite cavité cylindrique (diam. : 0,10 m; prof. : 0,18 m) creusée dans le dallage et enrobée de bitume, à l'angle de la porte, où elle tenait lieu de pierre de seuil (pl. LI, 1). Détail fort important : à 0,94 m au-dessus de cette

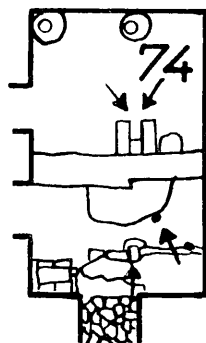


Fig. 282.
Salle 74, w-c.

cavité, un trou était creusé dans la paroi, « armé » de deux fragments de briques, destiné certainement à l'attache du « collier » fixé au montant du vantail.

Un dallage bitumé recouvrait toute la salle. On le retrouve dans le passage que nous venons de décrire. Une plinthe en même matériau, courait au bas des murs (salle et passage), mais pas partout à la même hauteur (0,42 m dans le passage et sur la paroi de gauche : 0,60 m à 0,71 m, sur les parois de droite). L'enduit mural était partout recouvert d'une mince pellicule de chaux.

La pente très nette entraînait les eaux vers un puisard aménagé dans la partie occidentale de la salle, par conséquent de l'autre côté du muret. Mais une canalisa-

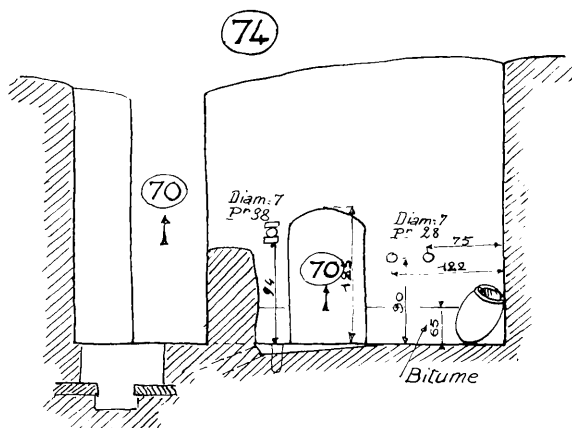


Fig. 283. — Salle 74. Élévation du mur nord avec portes vers 70.

tion (fig. 283) le prolongeait en oblique, avec un orifice débouchant dans la partie orientale de la salle (2,90 m × 2,60 m). Deux jarres étaient encore *in situ*, dressées l'une à l'angle nord-est (haut. : 0,56 m), l'autre contre le mur est (haut. : 0,61 m).

La partie occidentale de la salle (fig. 284) était plus exigüe (2,90 m × 1,80 m) et en moins bon état de conservation, c'est-à-dire que son aménagement avait été moins soigné et que ce dernier avait encore été bouleversé par un puits de pillards. Celui-ci avait fait disparaître avec l'angle de la porte 74-70, la pierre de seuil placée au fond d'un coffre rectangulaire (long. : 0,78 m; larg. : 0,44 m; prof. : 0,75 m), monté en briques et demi-briques. De ce coffre, sont sorties plusieurs pièces de céramique quasi intactes : un grand plat à large rebord (diam. : 0,315 m), une jarre à fond arrondi, les éléments d'une autre, une marmite à parois épaisses, fond plat et rebord évasé (haut. : 0,23 m; diam. : 0,26 m), enfin une petite tablette cunéiforme

Le muret en briques cuites (fig. 284) qui avait coupé la salle en deux, était d'abord

large de 0,80 m, ensuite de 0,55 m seulement. Nous l'avons retrouvé conservé à une hauteur de 1 m. Caractéristique assez étrange : on l'avait entièrement enduit de bitume. Sa construction tardive était confirmée par le fait qu'il avait été posé sur le dallage de la salle.

Ce dernier avait été partout recouvert de bitume mais le carrelage, dans cette zone proche de la paroi ouest, se trouvait très nettement rehaussé. Peut-être parce qu'il avait fallu recouvrir le grand puisard en anneaux de céramique (prof. : 13 m), dont l'orifice était, en plus, masqué par une grande dalle de pierre¹. C'est dans ce puisard que venait se perdre la canalisation en tuyaux de céramique, dont nous avons



Fig. 284. — Salle 74. Vue de la partie occidentale, prise à la verticale.

signalé le départ de l'autre côté du muret. Ainsi, toutes les eaux étaient soigneusement drainées et emmenées à une profondeur impressionnante, où certes elles ne risquaient plus de menacer les fondations du monument.

De cette salle on communiquait par une porte (larg. : 0,90 m) sans pierre de seuil, avec la salle 75. Sur toute la profondeur du passage (1,40 m), demeuré couvert (haut. : 2,60 m), le sol avait été dallé mais grâce à une technique toute nouvelle : il s'agissait uniquement d'un assemblage de morceaux irréguliers de briques cassées. Jamais le Palais de Mari n'avait connu un pareil procédé. Ajoutons que ce pavement original était en nette surélévation par rapport au niveau de la salle 74.

1. Ce qui a été constaté, on s'en souvient, par exemple dans la salle 48, *supra*, p. 174.

Salle 75 (fig. 285). Cette salle (4,85 m × 2,35 m) dans l'état où elle apparut, présentait la marque évidente de remaniements que l'on peut dater sans hésiter de la

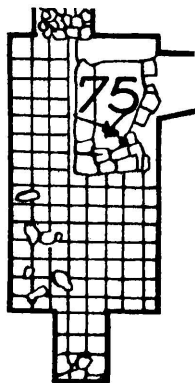


Fig. 285.
Salle 75.

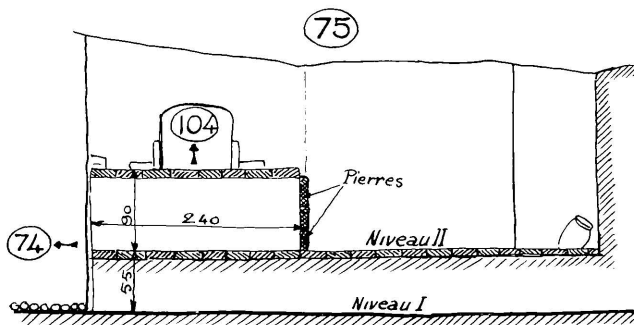


Fig. 286. — Salle 75. Élévation du mur sud, avec superposition de niveaux dans la salle.

période qui suivit la ruine de la ville et au cours de laquelle certains flots du Palais furent réoccupés. Trois niveaux (fig. 286) doivent être reconnus, en fonction des

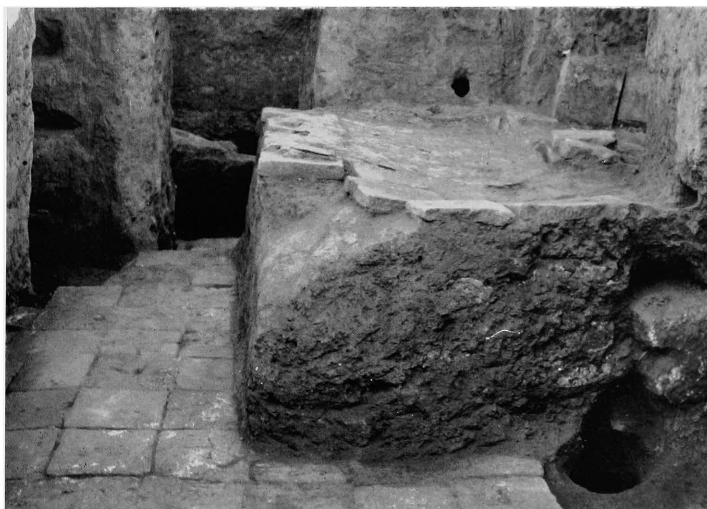


Fig. 287. -- Salle 75. Intérieur. Vue vers l'Est.

surélévations successives. Le niveau I, inférieur, est celui du passage 74-75, dallé, nous l'avons dit, d'un agglomérat de morceaux de briques cassées. A 0,55 m au-dessus, un niveau II, marqué dans la chambre 75, par un dallage soigné, en briques cuites (31 × 31). A ce niveau, correspond un placard mural, aménagé dans la paroi occidentale (larg. : 0,82 m; prof. : 1,20 m), lui aussi carrelé mais en léger ressaut par rapport à la chambre. Dans ce placard, une jarre, calée assez maladroitement avec des morceaux de briques. Les enduits sont de boue et paille hachée, avec une couverte de chaux. Aucune plinthe.

Un troisième niveau (III) est marqué par un socle légèrement trapézoïdal (2,40 m × 1,45 m) construit en briques crues et qui obstrue le tiers de la salle. Il a sa face supérieure recouverte par un carrelage (32 × 32; 36 × 36) bitumé (fig. 287). Sa hauteur au-dessus du niveau II est de 0,90 m.

On ne sait comment expliquer pareil aménagement, qui évoque plus une table qu'un sol. L'interprétation se trouve compliquée du fait que dans le mur sud, il y a juste au-dessus de cette construction adventice, une porte basse (larg. : 1,05 m; haut. : 0,80 m), que l'on n'a pu utiliser qu'en se courbant et qui ouvre sur la salle 104. Et cela est d'autant plus étrange que cette porte est la seule qui assure la communication avec le quartier sud, des ateliers et magasins.

Sur le dallage du niveau II, reposaient une série de grandes jarres, tombées certainement de la terrasse où on les avait entassées. Dans les éboulis, elles étaient en miettes, mêlées à des plaques de plâtre compact (épais. : 3 cm), effondrées de même de la toiture. Un lot de tablettes (petits comptes) fut aussi recueilli ¹.

1. Ces tablettes proviennent sans doute aucun, de la terrasse.

CHAPITRE XIII

QUARTIER ORIENTAL. LA CHAPELLE 150

(Pl. LII-LV)

Il faut revenir dans le secteur oriental du Palais où l'architecture, toute différente, ne présente pas la rectitude de lignes, des zones que nous venons de décrire. On retrouve au contraire, certaine configuration trapézoïdale qui rappelle directement celle qui prédominait dans l'angle nord-est de la résidence. Il apparaît donc que ce bloc doit appartenir à une phase tardive de la construction, caractérisée, c'est l'évidence même, par une série d'agrandissements qui se succédèrent dans le temps, pour répondre aux besoins sans cesse élargis de l'Etat. Phase tardive qui n'excluait nullement, bien au contraire, le soin dans l'exécution. Et c'est bien dommage que la conservation des murs n'ait pas été ici meilleure, car l'impression ressentie est toute différente lorsqu'on doit se contenter d'arasements et de fondations, d'escaliers et de dallages et qu'il y manque les longues perspectives, les enfilades de couloirs, avec des parois hautes de quatre à cinq mètres. Le regret est d'autant plus vif qu'il ne s'agissait pas ici de « communs », mais d'une longue montée processionnelle vers une chapelle, beaucoup plus oratoire que sanctuaire, sorte de bijou au cœur d'un somptueux éerin.

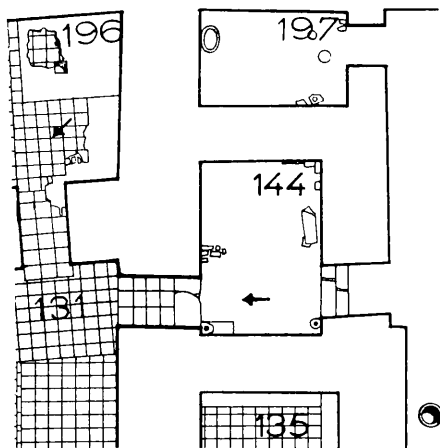


Fig. 288.

Salle 144 au départ de la voie processionnelle.

Salle 144 (pl. LII, J et fig. 288).

C'était le point de départ de la voie,

qui, par une succession d'escaliers et de paliers en enfilade (fig. 289), conduisait de la grande cour trapézoïdale 131¹ à la chapelle 149-150, édictée au plus haut point du

1. *Supra*, p. 56.



Fig. 289. — La montée processionnelle. De la cour 131 au sanctuaire 149-150.

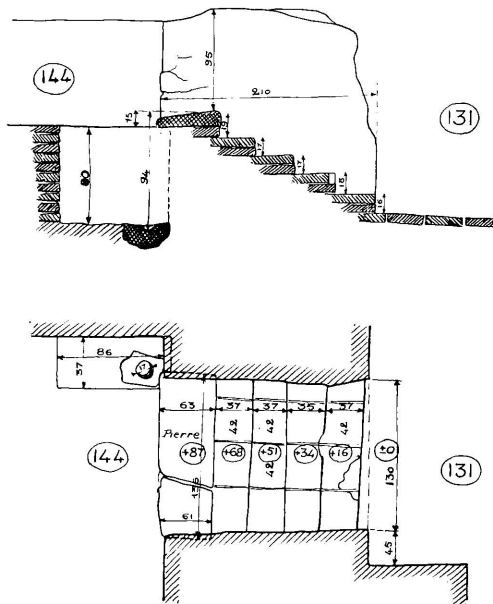


Fig. 290. — Escalier 131-144. Plan et coupe.

Palais. Cette petite pièce (4,65 m × 3,20 m) était percée de deux portes, dans le même axe nord-sud, chaque passage ayant été occupé par un escalier.

L'escalier inférieur (pl. LII, 1 et fig. 290) commençait à la limite même de la cour 131. Large de 1,30 m, profond de 2,10 m, il était fait de cinq marches. Les quatre premières, de bas en haut, étaient en briques cuites (42 × 42 × 7,5), en deux assises, superposées. La cinquième, avait mis en œuvre une dalle de gypse placée sur briques cuites.

L'escalier supérieur (pl. LII, 2) ne comptait que deux marches, toutes deux en pierre, un gypse (sur briques) et une pierre de sable. Naturellement elles n'occupaient qu'une petite épaisseur du passage, le restant se trouvant de plain-pied avec la salle 145.

Deux fermetures avaient été prévues aux angles intérieurs nord-ouest et sud-ouest. La première pierre de seuil (fig. 290) était *in situ*, au fond (0,80 m) d'un coffre en briques cuites (0,86 m × 0,37 m). Le bois du montant était visible, carbonisé. La deuxième, était moins soignée : il s'agissait d'un bloc, au fond (0,30 m) d'un coffre monté en briques et pierre. Ici encore, des traces du feu qui avait détruit le poteau en bois.

Le sol de la salle était en terre battue, mais quelques carreaux cuits, épars, laissent un doute. Peut-être sont-ils les débris d'un dallage? Ce qui mérite d'être signalé ce sont les fragments de briques recueillies : un morceau estampé au nom de Zimri-Lim; un autre, avec le même nom royal et un jeu gravé (fig. 291), du type de ceux documentés par ailleurs¹; un dernier enfin, avec jeu identique.

Sans doute, ces morceaux n'étaient-ils pas *in situ*, mais il y a tout lieu de supposer qu'originellement, ils appartenaient à cette salle. On imagine aisément des soldats de garde, trompant ainsi les heures d'attente. Le nom de Zimri-Lim en cet endroit n'étonne pas non plus, puisque ce quartier appartient, nous l'avons dit plus haut, à la phase architecturale ultime du Palais.

Salle 145 (fig. 292). De forme légèrement trapézoïdale (longs côtés : 12,72 m et 12,70 m; petits côtés : 5,50 m et 4,94 m), cette salle était percée de six portes, deux au Nord (vers 144 et 197), deux au Sud (vers 146), une à l'Est (vers 198) et une à l'Ouest (vers 143). Une seule pierre de seuil, à l'entrée de la petite pièce 198 (coffre d'une profondeur de 0,30 m), qui était donc fermée de l'extérieur. Nous expliquerons plus loin cette anomalie.

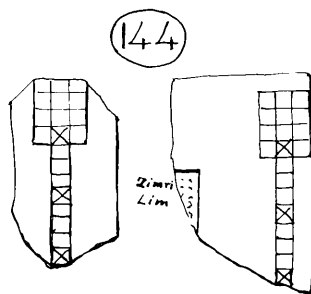


Fig. 291. — Salle 144.
Dessin gravé sur brique.

1. *Supra*, p. 13.

Le sol n'était que de terre battue, non sans irrégularités et il y avait là un vif contraste avec les dallages qui ne manquaient dans aucune des salles ou cours contiguës au Sud. Nous ne voyons à signaler comme aménagements, que l'enfouissement partiel de fonds de grandes jarres (deux, de part et d'autre de la porte est 145-146, une autre, à l'angle nord-ouest) où nous avons non seulement

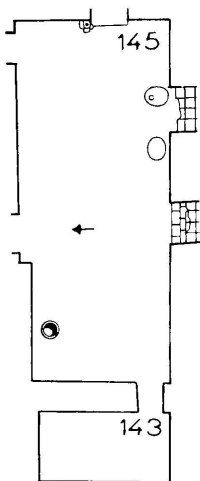


Fig. 292.
Salles 145-143.



Fig. 293. — Seuil 145-146. Au premier plan, restes d'un foyer en céramique. A l'arrière-plan, les deux cloches d'une tombe assyrienne.

remarqué des traces de feu, mais recueilli des cendres abondantes. Ces céramiques peuvent difficilement être interprétées autrement que comme des foyers circulaires (diam. : 0,85 m; 0,83 m; 0,48 m) (fig. 293), identiques, en bien des points, aux *tannours* actuels.

Avec des murs hauts de 0,80 m à 1,40 m, il n'était plus question de retrouver l'élévation des portes et c'est fort regrettable eu égard à leur nombre. Tout ce qu'on peut retenir de cette architecture, c'est que les enduits muraux avaient reçu une couche blanche, avec plinthe en plâtre blanc.

Comme objets ramassés, nous avons noté une grande meule basaltique incurvée, élément d'un broyeur (long. : 0,62 m; larg. : 0,30 m; épais. : 0,11 m); un plat à large rebord et engobe rouge; une jarre-potiche, du type des sépultures d'enfant; plusieurs jarres à fond plat et rebord mouluré; un plat profond sans rebord et une jarre à anse bifide.

Salle 198 (fig. 294). Cette petite pièce (2,73 m × 2,20 m), retrouvée contiguë au petit côté est de la salle précédente 145, avait été originairement un vestibule. Elle devait en effet communiquer alors avec le grand couloir de ronde que l'on retrouve sur toute la bordure orientale du Palais. La niche murale, face à l'entrée, n'est en effet qu'une porte bouchée (larg. : 1,46 m). La pierre de seuil, à l'angle droit, dans un coffre en briques cuites (prof. : 0,26 m), n'avait même pas été enlevée. Dès lors, on comprend pourquoi la porte ouvrant sur la salle 145 devait aussi être fermée : il était bon d'assurer avec la bordure orientale le maximum de barrages et la logique voulait que celui-ci fût, dans ce cas, à l'extérieur (donc côté salle 145) et non à l'intérieur où il n'aurait servi de rien. Dans les deux portes, le seuil était fait d'une dalle en pierre de sable (fig. 295). Celle de la porte 145-198, a pu être mesurée exactement (1,33 m × 1,28 m); celle de la porte 198-199 ne l'a pas été, puisqu'elle avait été enfouie partiellement sous la construction. Il est intéressant de constater que ces blocs comme ceux de l'escalier 144-145, sortaient de la même carrière. Cela vient encore, si c'était besoin, confirmer l'unité architecturale de ce secteur. Ajoutons

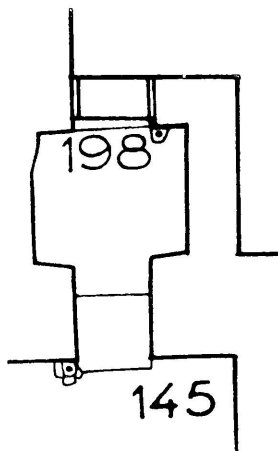


Fig. 294. — Salle 198.



Fig. 295. — Seuil en pierre à la porte 145-198.

que comme dans la salle 145, le sol de 198 était simplement en terre battue. Les murs avaient un revêtement en chaux.

Salle 197 (fig. 296). Cette petite pièce (3,93 m \times 3,28 m) apparaît comme une annexe de la salle 145, avec laquelle elle communique par une porte (larg. : 1,05 m), percée à l'angle nord-est. Pas de crapaudine, mais à l'entrée, un seuil en briques crues, surélevé de 0,30 m à 0,35 m. Si l'on en jugeait d'après l'installation, cette pièce aurait été une salle de bains. Une baignoire de forme insolite (fig. 297), rectangulaire avec un petit côté incurvé (long. : 0,75 m; larg. : 0,475 m; haut. : 0,455 m), était à peu près complètement enfouie dans le sol. A l'intérieur, une jarre à fond arrondi (haut. : 0,43 m; diam. : 0,23 m), quelques ossements et une tablette. Deux autres jarres

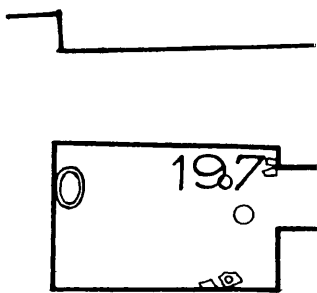


Fig. 296. — Salle 197.

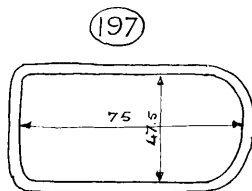


Fig. 297.
Salle 197. Baignoire.

(diam. : 0,32 m et 0,30 m), enfoncées dans le sol, à peu près en face de l'entrée, émergeaient à peine.

Le sol en terre battue, l'absence complète de bitume, l'inexistence d'un puisard, permettent difficilement de retenir l'interprétation avec une salle de bains. Il semble probable que la baignoire servait de réceptacle et nullement aux ablutions. En tout cas, ce qu'elle contenait, prouve bien qu'on avait cessé de l'utiliser à des fins hydrothérapeutiques. Une pierre de seuil retrouvée au pied de la paroi ouest, et loin de toute porte, attestait à sa façon, le trouble apporté dans l'aménagement primitif.

Cour 146 (fig. 298). Percée de quatre portes, deux au Nord, deux au Sud, elle était à la fois zone intermédiaire et puits de lumière. De forme trapézoïdale (longs côtés : 8,89 m et 8,86 m; petits côtés : 7,20 m et 6,87 m), elle avait été entièrement couverte d'un dallage, pour les 5/6 en carreaux de 36 \times 36, pour le restant (au S.-O.) en carreaux plus petits, 32,5 \times 32,5. Cela entraînait une certaine discordance dans les alignements, surtout visible quand on se plaçait dans l'axe nord-sud.

La cour 146 était en nette surélévation (+ 0,42 m) par rapport à la salle 145.

On passait, nous l'avons dit, de celle-ci dans celle-là, par deux portes, dont voici les caractéristiques :

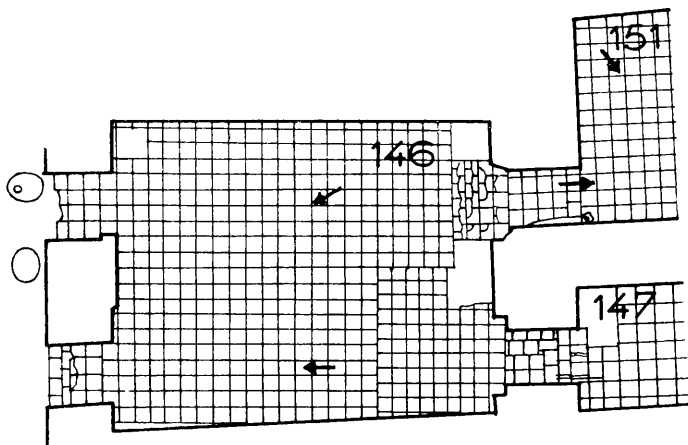


Fig. 298. --- Cour 146 et salles 151, 147.

porte ouest (pl. LII, 3 et fig. 299) : largeur : 1,47 m; escalier de trois marches en briques cuites, chacune d'une assise, l'assise supérieure étant rehaussée par une fondation de terre (haut. de l'escalier : 0,42 m; des marches : 0,21 m, 0,10 m, 0,11 m, de haut en bas);

porte est : largeur : 1,57 m; les briques sont partiellement arrachées dans le passage, mais il semble qu'elles aient été disposées ici en plan incliné et non en escalier. La dénivellation est d'ailleurs moins importante, car elle ne dépasse pas 0,29 m.

Aucune de ces portes n'avait de pierre de seuil. Entre les deux portes le bloc architectural (fig. 300) fut examiné attentivement. Fait de briques crues, il avait une plinthe en fort relief, montée en grosses briques crues (45 × 45 × 17,5), passées au feu. Cette plinthe reposait à même le dallage. Ce détail de construction n'a été retrouvé qu'ici.

La pente continuait très nette en direction du Sud. On la retrouvait dans les deux autres portes, menant l'une dans la petite pièce 151, l'autre dans le vestibule 147 (fig. 301). L'ordre plan incliné-escalier, suivi sur la paroi nord, était inversé, paroi sud, car on avait escalier pour aller en 151 et plan incliné pour passer en 147.

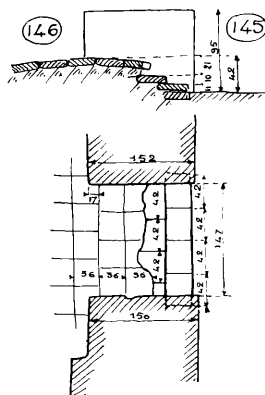


Fig. 299.
Escalier entre salle 145
et cour 146.

De ce dernier, on peut dire qu'il était entièrement recouvert de carreaux, mais de

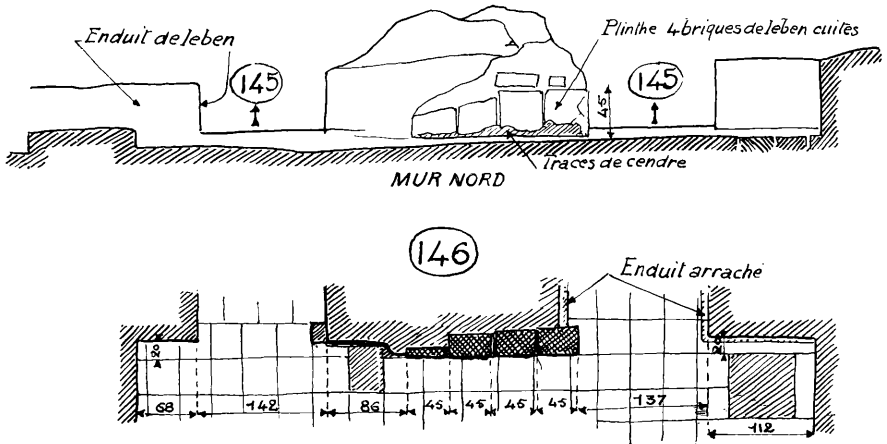


Fig. 300. — Cour 146. Élévation et plan du mur nord.

modules très divers (32×32 ; 36×36 ; 41×41), sans compter les fragments. L'escalier (pl. LIII, 2 et fig. 302-303) avait cinq marches, chacune de deux assises, jointoyées

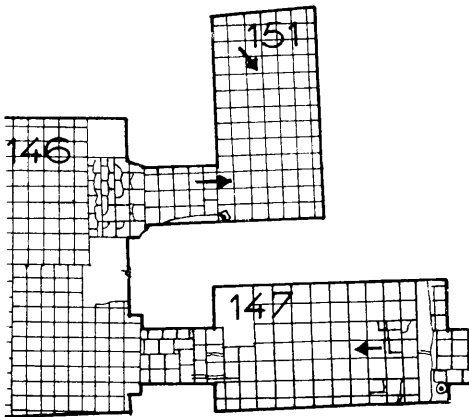


Fig. 301. — Salles 151 et 147.

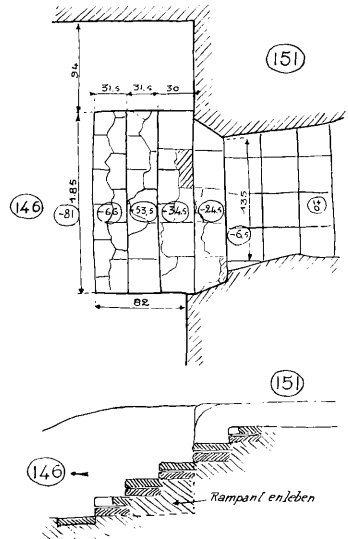


Fig. 302. — Escalier entre cour 146 et salle 151.

avec un mortier de terre. Le plan n'en était pas régulier: les trois marches inférieures (larg. : 1,85 m) se présentaient en saillie de 0,93 m dans la salle; la quatrième marche, engagée dans le passage, n'avait plus que 1,55 m de largeur; la cinquième, plus en arrière, se développait sur 1,35 m. On était alors de plain-pied avec la salle 151.

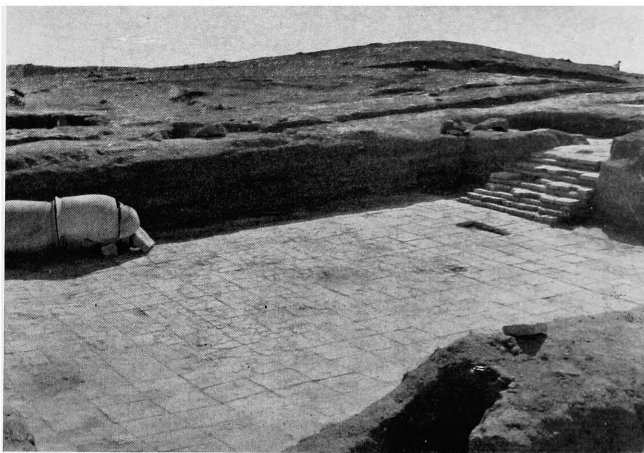


Fig. 303. — Cour 146. A gauche, tombe assyrienne.
A droite, escalier donnant accès à salle 151.

Dans la cour 146, les objets furent peu nombreux : un couvercle de terre à tenon central; une cheminée en céramique (haut. : 0,22 m); deux jarres, dont une, à anse bifide.

Couloir 147. Ce couloir (5,45 m \times 2,95 m) unissait les deux cours 146 et 148. Il était entièrement dallé de carreaux 41 \times 41, assez usés. A main gauche, quand on montait, on remarquait une porte (larg. : 0,95 m) murée. On voit d'après le plan, qu'en l'empruntant, on entraient dans la salle 151.

Tout au bout du couloir, on arrivait au pied d'un nouvel escalier (pl. LIII, 1 et fig. 304) de trois marches, occupant toute la largeur (2,65 m) du petit côté¹. La marche inférieure était faite d'une rangée de briques (41 \times 41); la marche médiane, de deux assises (41 \times 41); la marche supérieure, de deux dalles de gypse, placées bout à bout (1,48 m et 1,27 m) et reposant sur une assise de briques (41 \times 41). La surélévation était au total de 0,39 m.

A la base de l'escalier et à peu près dans l'axe de la porte 147-148, une canalisation (fig. 304) débouchait, qui avait drainé les eaux tombant dans la cour 148. On est

1. Besserré par rapport à l'autre, de 0,30 m.

étonné que ces eaux n'aient pas été évacuées entièrement, par le puisard vertical retrouvé en son milieu. Peut-être en utilisait-on une partie pour le nettoyage de la rampe processionnelle, qui, de la cour 131, conduisait jusqu'à la chapelle supérieure?

A l'angle sud-ouest, une pierre de seuil (diam. : 0,18 m) était enfouie à une profondeur de 0,28 m. Dans la cavité, nous ramassâmes les restes d'un bois carbonisé. Le

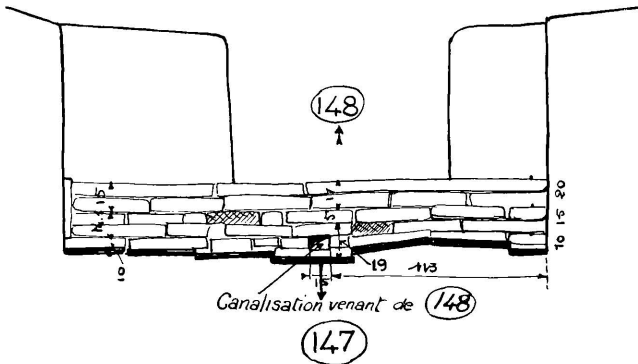


Fig. 304. — Escalier 147-148.

Élévation et débouché de la canalisation venant de la cour 148.

passage qui pouvait donc être fermé, était, au-delà des deux dalles de gypse de la marche supérieure de l'escalier, recouvert d'un carrelage fait d'un assemblage assez



Fig. 305. — Salle 151. Restes d'un montant de porte, *in situ*.

négligé. Les modules sont différents (36×36 ; 32×32): les raccords avec les dalles de gypse dont la face intérieure est irrégulière, sont disparates, car il a fallu intercaler des fragments de briques. On est arrivé de plain-pied avec la cour 148, mais la pente n'en continue pas moins, sensible, à travers toute la cour 148 et jusqu'aux grands murs qui la limitent au Sud.

Salle 151. Nous avons décrit plus haut l'escalier par lequel on accédait de la cour 146 à cette petite pièce (5 m \times 2,43 m), dont malheureusement les murs ne sont pas conservés plus haut que 0,55 m (à l'angle sud-est). Nous avons indiqué aussi, qu'on y pouvait pénétrer originairement du couloir 147, par une porte retrouvée murée. Le sol avait reçu un carrelage (36×36), posé avec soin sur terre battue. Il avait subi quelques affaissements, en même temps qu'une certaine usure.

La salle pouvait être fermée intérieurement. A l'angle nord-ouest, on voyait encore, émergeant de 0,28 m au-dessus du dallage, le bois (diam. : 0,20 m) du montant de la porte (fig. 305). Tout le haut avait été carbonisé, mais la base avait subsisté, en demeurant parfaitement *in situ*. Nulle part jusque-là, nous n'avions constaté pareille conservation.

Cour 148 (pl. LIII, 4 et fig. 306). C'est le terme de la montée commencée à l'angle de la cour 131 et poursuivie à travers une enfilade de passages, salles, cour et couloir, jusqu'à l'aboutissement devant plusieurs sanctuaires ou chapelles, que l'érosion a malheureusement à peu près fait disparaître en totalité. Si le groupe 149-150, a pu être interprété grâce à un plan demeuré cohérent, il n'en va plus de même du secteur qu'annonçait un grand portail à redans et où nous n'avons

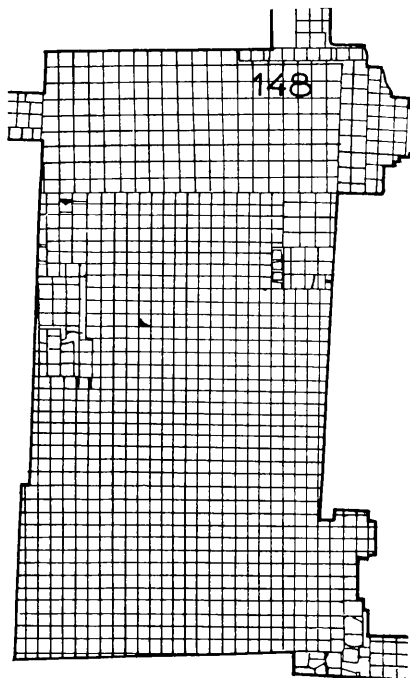


Fig. 306. — Cour 148.

plus aujourd'hui qu'un blanc, dont les contours demeurent hypothétiques. Plus rien, même pas des arasements, mais la certitude d'une architecture sacrée, imposante, annihilée par le temps, après avoir été très compromise par la main des hommes. Seulement une certitude, mais aussi des épaves, telle cette tête de marbre blanc, ramassée presque en surface, sur une marche (fig. 307) ou encore ce morceau

de stéatite, dans lequel Idi-ilum avait fait tailler sa statue¹. Ces deux pièces suffisent, pour qu'on ne puisse douter de l'importance architecturale de ce secteur.

La cour 148 a plus la forme d'un parallélogramme que d'un rectangle. Ses dimensions (18,23 m \times 7,71 m) dénotent son amplitude. Quand on examine le dallage qui la recouvre entièrement (fig. 306), on constate aussitôt deux zones bien distinctes : l'une à la suite du couloir 147, avec de magnifiques carreaux (41 \times 41); l'autre, qui commence dans l'alignement des murs orientaux des salles 136-137 et où le module, d'ailleurs homogène, n'est plus que de 32,5 \times 32,5. Cette disparité suggère un raccord,



Fig. 309. -- Escalier 148-210. A l'entrée du passage, seuil monolithe en gypse.
Au-delà, les murs ont complètement disparu. Vue vers le Sud.

suite sans doute à une modification structurale. Nous pensons en effet que primitivement, la cour 148 fut beaucoup plus petite, si tant est même qu'elle fut alors une cour, tout au moins dans sa partie orientale. Ce n'est que lorsqu'on fit sauter le mur transversal qu'elle prit cette autre allure, bien différente et qu'il nous faut caractériser.

Ici encore le plan est suggestif : cette cour qui actuellement se développe suivant un axe est-ouest, répond avant tout à un grand portail, qui est orienté nord-sud. Ce portail est tout ce qui reste d'un sanctuaire qui s'élevait tout en haut de la montée, avec son entrée exactement au bout de la voie processionnelle.

A cette entrée (larg. : 1,22 m) on arrivait par un majestueux escalier (fig. 308 et 309), en saillie de 1,72 m et se développant en façade sur une largeur de 3,52 m. Deux marches, hautes l'une et l'autre de deux assises de magnifiques carreaux 41 \times 41),

1. Étudiées dans *M.A.M.*, II, tome 3.

permettaient d'accéder à un perron (pl. LIII, 4) lui aussi carrelé mais avec des briques de 32×32 et de plus en plus étroit à mesure que l'on s'avancait (fig. 309), le rétrécissement étant dû aux redans du portail (trois à gauche, quatre à droite). Après ce perron, réalisé grâce à l'assemblage de trois rangs de carreaux (1 m avec les intervalles), on arrivait à une dalle monolithe ($1,40 \text{ m} \times 0,85 \text{ m}$), dont les bords latéraux disparaissaient sous le gros œuvre (pl. LIII, 3). Profond de 1,93 m, le passage était ensuite dallé de briques disparates (41×41 ; 32×32) ou de morceaux taillés à la demande et disposés sur trois rangs. On débouchait alors très certainement dans un sanctuaire

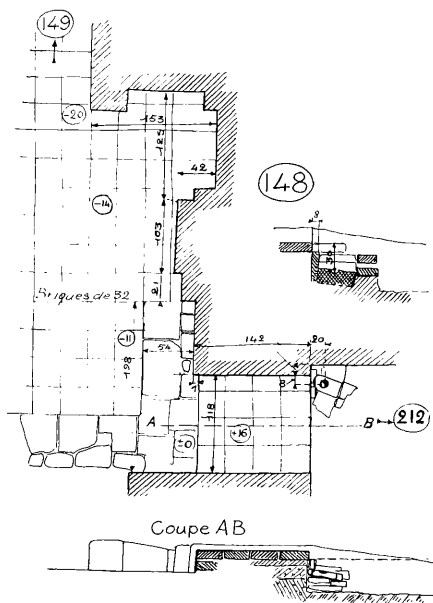


Fig. 310. — Cour 148. Angle sud-ouest. Détail du passage 148-212.

(210). Les murs à peine hauts de 0,20 m (fig. 309), disparaissent tout à fait. Il ne subsiste d'abord que des amorces de carrelage (pl. LIII, 3), mais ensuite l'érosion a tout emporté. La pente est si rapide, que les fondations elles-mêmes n'ont laissé aucune trace. On peut cependant indiquer la limite méridionale, puisqu'au-delà commencent des ateliers dont il a été heureusement possible de retrouver les contours.

Sur le même long côté sud de la cour 148 et très exactement à l'angle sud-ouest, un autre passage fut reconnu. Les murs sont tout juste existants (haut. : 0,16 m), mais la porte (fig. 310-311) surélevée d'une marche de deux assises de briques, est dallée de quatre rangs de carreaux. En débouchant dans la salle 212, on avait immé-

diatement à l'angle, une pierre de seuil *in situ*, au fond (0,19 m) d'un coffre en briques cuites et pierres. Grâce aux fondations de pierres demeurées intactes, on peut suivre avec certitude la limite occidentale de cette salle 212, qu'il semble vraisemblable de considérer comme une annexe du sanctuaire 210. Nous y reviendrons plus loin.

La troisième porte (fig. 312) qui subsiste en meilleur état, est sur le petit côté

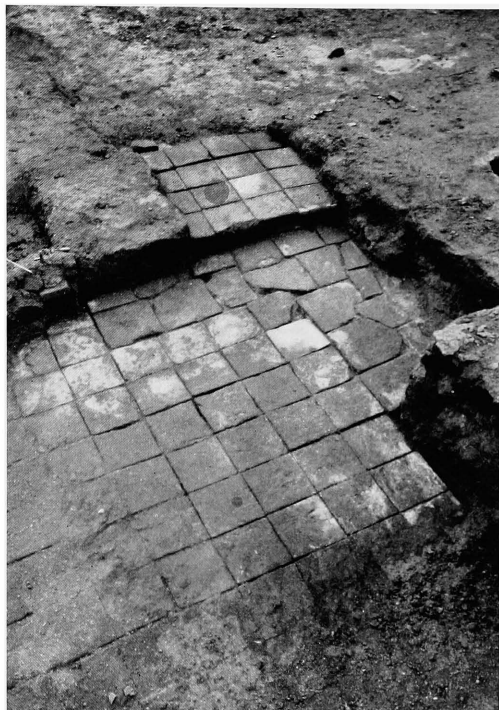


Fig. 311. — Angle sud-ouest de la cour 148.
Passage carrelé 148-212.

de la cour, à l'angle sud-est. Elle donnait accès à un sanctuaire de deux pièces (149-150). On y montait par un escalier (pl. LIII, 4), fait d'une seule marche de deux assises de briques (carreaux de 32×32), en saillie sur la cour de 0,32 m et se développant, en façade, sur une longueur de 3,27 m. Aux deux extrémités, deux petites piles de quatre carreaux montés en deux assises, formant socles (haut. : 0,12 m). Ainsi les deux escaliers (148-149 et 148-210), constituaient dans l'angle sud-est de la cour, une unité architecturale complète, marches et socles se correspondant très exactement.

La cour avait été, nous l'avons dit, recouverte d'un dallage, un peu affaissé dans la partie occidentale mais partout remarquablement conservé. Les eaux de pluie étaient, pour la plus grande partie, évacuées grâce à un puisard en anneaux de céramique superposés et s'enfonçant verticalement à une profondeur de 10 mètres. On s'explique moins bien la raison d'être d'une canalisation aménagée sous le dallage (fig. 313-314). Faite de morceaux de briques (haut. : 0,14 m; larg. : 0,15 m), elle partait, d'abord en direction de l'Est. Après un tracé à peu près rectiligne de quelque 6 m et avec une pente d'environ 0,02 m par mètre, elle se repliait, à angle droit, prenant



Fig. 312. — Cour 148. A gauche, canalisation apparue sous le dallage.
Au fond, portes 148-149 et 148-210

la direction du Nord. Elle débouchait, nous l'avons indiqué plus haut, au bas de l'escalier 147-148, où les eaux ruisselaient sur les dallages et escaliers. Le plus grand soin avait présidé à cette construction. Entre le dallage supérieur et le conduit en briques, une couche de cailloutis avait été étendue, dont l'épaisseur augmentait, au fur et à mesure que l'on s'avancait, pour tenir compte de la pente.

Nous avons signalé que deux sculptures avaient été recueillies en ce secteur : la tête de guerrier à la mentonnière, sur la marche inférieure de l'escalier monumental 148-210 et le haut du corps de la petite statue d'Idi-ilum, sur un des carreaux du passage 148-210¹. Mentionnons aussi, un bassin en terre cuite (fig. 315), de forme circulaire (diam. : 0,35 m; haut. : 0,22 m), à fond plat, avec ce très curieux détail qu'on

1. *Syria*, XIX (1938), pl. VII, 1; VIII, 1.



Fig. 313. — Cour 148. Emplacement de la canalisation. Vue vers l'Ouest.

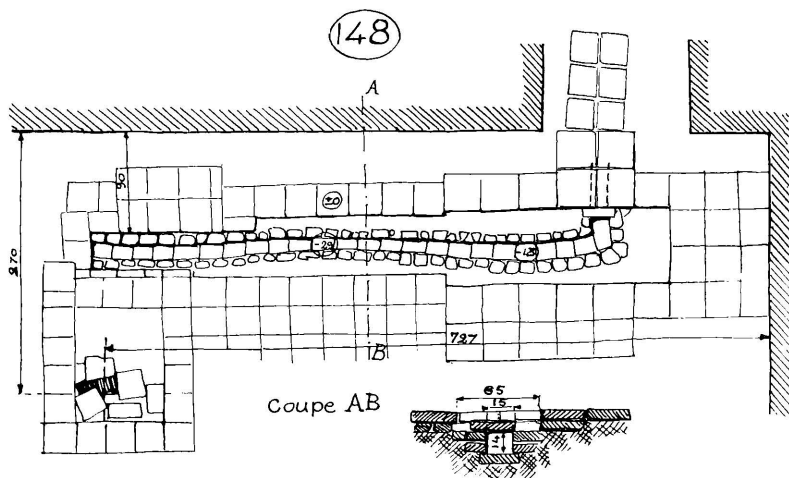


Fig. 314. — Cour 148. Détail (plan et coupe) de la canalisation.

le pouvait vider grâce à un trou percé à sa base et facile à obturer par un bouchon ou un tampon. A l'intérieur de ce réceptacle, nous ramassions un anneau en bronze et surtout deux morceaux de bois (diam. : 0,08 m), comportant des trous de mortaise placés de telle manière qu'ils rappelaient une sorte de treuil.

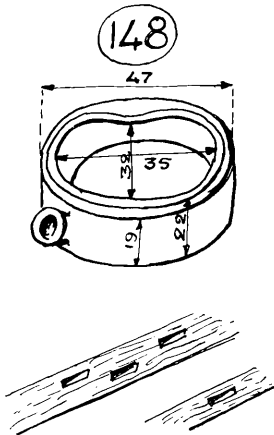


Fig. 315. — Cour 148.
Réceptacle en céramique
et débris de bois mortaisés.

Salle 149 (pl. LIV, 1 et fig. 316). Cette salle (7,23 m \times 5,25 m) devait constituer l'*ante-cella* d'une chapelle dont la *cella* était la pièce 150, contiguë. Les murs bien que très abîmés (fig. 317) avaient cependant une hauteur suffisante (de 0,65 m à 0,75 m), pour qu'on pût apprécier l'harmonie des proportions, où tout était caractérisé par une note intime, mais aussi un raffinement d'autant plus poussé qu'il s'agissait beaucoup plus d'une chapelle que d'un véritable sanctuaire, annexe peut-être du temple du sommet, lui complètement disparu. Lorsqu'on examine le plan, on constate en effet qu'entre le complexe 149-150 qui forme une unité, il y a avec le temple 210 une communication facile, grâce à la petite pièce intermédiaire 209, à l'angle sud-est et en quelque façon à la charnière d'un ensemble sacré.

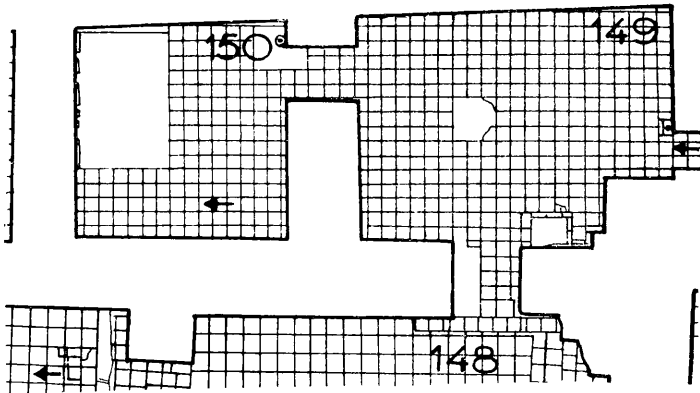


Fig. 316. — Sanctuaire 149-150.

La salle 149 avait été dallée de carreaux (32 \times 32), qui bien qu'en terre cuite, avaient l'apparence du marbre. Quelques vides, au centre et à l'intérieur de la porte,

n'étaient que le résultat de l'intrusion postérieure de tombes assyriennes. Deux traits sont à noter : la présence à main droite (pl. LIV, 1), une fois la porte 148-149 franchie, d'un coffre-dépôt de fondation (B) et celle d'une pierre de seuil (A), à l'angle intérieur est, de la porte 149-209. Dans les deux cas, il s'agit d'autre chose que d'une cavité quelconque ou d'une banale crapaudine, mais de deux travaux d'art, exécutés non pas par des maçons mais par des ouvriers spécialistes. Si la pierre de seuil était intacte, le coffre était vide de tout ce qu'il avait pu contenir de précieux, à l'exception de la petite statue de Laasgaan¹, trouvée au milieu de cendres et de morceaux de briques.

Le coffre (pl. LIV, 2 et fig. 318) avait été construit sur trois côtés en briques



Fig. 317. — Fouille au sanctuaire 149-150. Vue vers le Nord.

cuites (16 assises); le quatrième, à l'Ouest, était dressé grâce à la superposition de trois dalles de gypse ayant respectivement et de bas en haut, une largeur de 0,33 m, 0,38 m et 0,36 m, assemblées à joints vifs. Mais il ne s'agissait pas de pierres planes, car sur une moitié de leur longueur, on les avait incurvées. Cette complication dans la taille se dérobe, pour nous, à toute explication. Le fond du coffre était fait de deux dalles de gypse, posées à plat et côte à côte. L'incurvation insolite des dalles de champ, explique le décalage des briques de la paroi nord, dont les six assises (sur quinze) sont en retrait par rapport aux neuf inférieures. C'est la raison aussi, d'un appareillage non homogène des briques de la même paroi nord, qui viennent buter en oblique, sur

1. *Syria*, XIX (1938), pl. VII, 2.

ou derrière la dalle de gypse. Malgré cette complication, l'ensemble était une réussite, dans cette combinaison difficile de matériaux aussi divers que la pierre et la brique. Aucune couverture n'a été retrouvée et on ne voit pas comment on la pourrait supprimer et restaurer. Malgré ses dimensions imposantes (long. : 0,93 m; larg. : 0,69 m; prof. : 1,03 m), ce coffre n'était pourtant pas le plus grand des trois retrouvés dans le Palais ¹, mais c'était certainement celui dont l'implantation avait été techniquement la plus parfaite, dans sa conception et dans son exécution.

Une perfection identique se retrouvait quelques mètres plus loin, dans la pierre de seuil (pl. LIV, 3 et fig. 319) de la porte 149-209. Il s'agissait cette fois d'un assemblage en six morceaux, unique en son genre. Voici comment il se présentait. Deux briques du dallage (32,5 × 32,5) avaient été évidées de façon à dessiner un trou circulaire (diam. : 0,13 m) et à permettre le passage du montant de la porte. Ces deux briques enlevées, on apercevait, enserré dans un appareillage en briques, un coffre en pierre de gypse, soigneusement polie, dessinant en plan, un carré à abside aplatie (long. : 0,335 m; larg. : 0,33 m; prof. : 0,30 m). Dans le fond, un bloc circulaire (diam. : 0,163 m), avec évidement central (diam. : 0,12 m; prof. : 0,05 m), pour le logement du gond. Ce bloc rond, non scellé, expliquait l'évidement

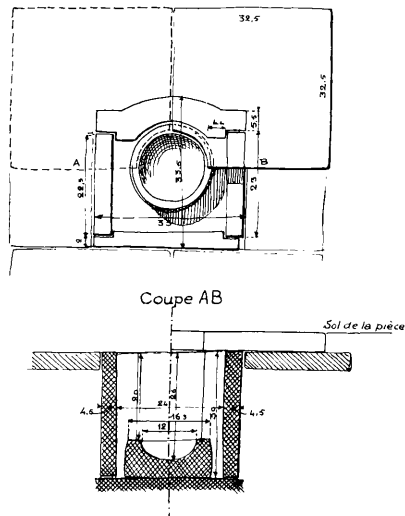


Fig. 319. — Sanctuaire 149.
Pierre de seuil dans un coffre assemblé.

semi-circulaire d'un des côtés du coffre, auquel correspondait l'ouverture des deux briques de la couverture. Jamais nous n'avions rencontré pareil raffinement et nous ne pensons pas qu'aucun autre chantier en ait révélé de semblable. On a peine à imaginer, alors que dans le Palais la plupart des coffres à pierres de seuil, avaient toujours été gratifiés de dépôts de fondation (ossements, céramique), que celui-ci ait été laissé vide. C'est comme cela pourtant que nous l'avons retrouvé et nous ne nous expliquons pas pareil isolement. Il n'avait même pas subsisté de traces de cendres, de bois carbonisé. On eût pu croire que cette pierre n'avait jamais fonctionné.

Pour en finir avec cette architecture, ajoutons que l'on passait de 149 à 209

1. A la porte nord de la cour 106 (1,57 m × 0,93 m - 1,25 m) < 1,22 m × 1,17 m). *Supra*, p. 79, 17.

par un plan incliné, carrelé et que la salle 149 se trouvait par rapport à 209 en très net contre-bas. Les murs avaient partout reçu un revêtement chaulé. Nous

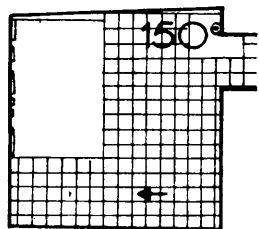


Fig. 320. — Sanctuaire 150.
Cella au podium.

n'avons noté aucune plinthe, mais des traces de feu, sur le sol d'abord, au milieu de la paroi est, sur le pied-droit sud de la porte 149-148, enfin, de part et d'autre de la porte 149-150. Il semble qu'il y ait eu aussi dans le mur nord, des chaînages en lits de roseaux.

Salle 150 (pl. LIV, 4 et fig. 320). De forme sensiblement carrée ($4,66 \text{ m} \times 4,65 \text{ m}$)¹, elle était avant tout, caractérisée par un *podium* installé à l'angle nord-est. C'est lui qui confirme l'interprétation religieuse que nous donnons de cette salle, étroitement unie à la précédente malgré la porte (larg. : 1 m) qui pouvait être fermée²

par un panneau de bois incrusté de lamelles d'os, retrouvé effondré et complètement carbonisé. Un dallage (32×32 ; 33×33), parfaitement lissé et même poli, recouvrait le sol, identique à celui de la salle 149. Avec un matériau tel que la terre cuite, on ne pouvait réussir mieux.

Un examen attentif a révélé ici la superposition de deux états architecturaux, insoupçonnée sans un sondage, tellement le remaniement avait été parfait. Il convient de les décrire, en procédant de haut en bas, c'est-à-dire en allant du plus récent (visible) au plus ancien (invisible).

De forme rectangulaire ($3,24 \text{ m} \times 2,18 \text{ m}$), le *podium* se présentait en surélévation de 0,39 m par rapport au niveau de la salle (pl. LV, 2 et fig. 321). Entièrement construit en briques crues ($43 \times 43 \times 11$), son appareillage était caché par un double revêtement : en boue (épais. : 1,5 cm à 2 cm) sur les briques, en plâtre par-dessus.

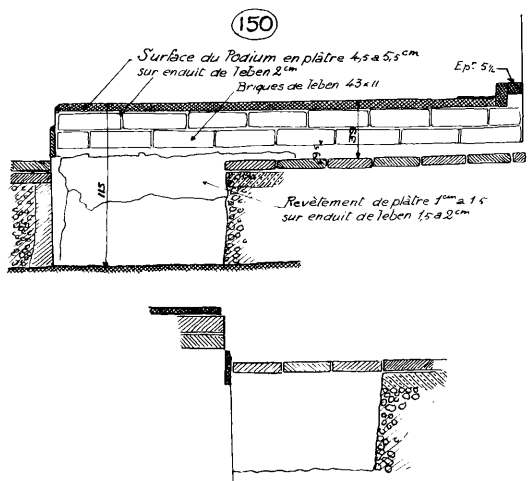


Fig. 321. — Sanctuaire 150. Coupe du podium.

entièrement construit en briques crues ($43 \times 43 \times 11$), son appareillage était caché par un double revêtement : en boue (épais. : 1,5 cm à 2 cm) sur les briques, en plâtre par-dessus.

1. Le côté oriental est en léger oblique, ce qui donne une différence un peu plus sensible qui apparaît sur le plan.

2. La pierre de seuil avait disparu, l'appareillage de son logement aussi, mais non l'emplacement, à main droite en entrant.

Sur les côtés, le plâtre n'était épais que de 1 cm à 1,5 cm, mais la couche coulée en surface, était beaucoup plus compacte car elle atteignait de 4,5 cm à 5,5 cm. Un rebord-accoudoir, en plâtre, régnait contre les murs est et nord (larg. : 0,19 m; haut. : 0,095 m à l'Est; larg. : 0,09 m; haut. : 0,10 m au Nord). Le centre du *podium* se trouvait défoncé par un trou¹ irrégulièrement circulaire (diam. : 0,86 m-0,77 m) (pl. LV, 2) mais nous ne sommes pas certain qu'il soit originel et nous hésitons par conséquent à y voir l'emplacement d'une statue ou d'un emblème cultuel. Le dallage venait partout buter contre le *podium*.

C'est en voulant étudier la fondation de ce dernier que nous avons porté quelques coups de pioches à l'aplomb du monument, après avoir enlevé quelques carreaux du dallage. Notre étonnement fut grand de constater que ledit *podium* se poursuivait inchangé (pl. LV, 2) dans sa structure et sans qu'il pût s'agir de fondations. Il descendait en effet de 0,75 m sous le niveau du dallage, jusqu'à un sol en plâtre. Ce qui émergeait dans le dernier état architectural, n'avait donc été qu'un réaménagement d'un état antérieur, caractérisé comme dans d'autres secteurs du Palais², par une utilisation intensive du plâtre pour les sols. Dans le cas présent, le *podium* était haut de 1,15 m et non plus seulement de 0,39 m! Il est bien évident que si la salle 150 connut cette phase antérieure, il en fut de même de la salle 149³ où l'on devrait retrouver aussi un sol en plâtre par-dessous le dallage. Ce rehaussement avait été effectué avec un soin extrême. On procéda à un bourrage de galets et de terre et le remplissage fut recouvert par une couche de terre (0,10 m à 0,12 m). Par-dessus, on coula un lit de boue, puis une mince couche de sable fin (vert bleuté) et seulement enfin, le dallage de carreaux fut assemblé. Le *podium* avait été isolé du bourrage de galets par un matelas de terre, avec la très nette intention de tout faire pour ne pas l'endommager.

Si nous constatons les deux états architecturaux, il nous est impossible de les situer chronologiquement, c'est-à-dire de chiffrer l'intervalle de temps qui les sépare. Le dernier, est certes contemporain de Zimri-Lim et de la ruine définitive de la ville. Le premier, doit être bien antérieur à la première défaite de l'an 33 de Hammurabi, car dans la réfection on ne décèle aucune hâte. Tout dénote l'exécution raisonnée, menée méthodiquement. Cependant le secteur architectural appartient à une phase avancée dans l'ordonnance d'ensemble de la résidence royale et puisque Zimri-Lim a régné quelque trente ans⁴, c'est peut-être à lui⁵ que l'on doit les aménagements successifs de la petite chapelle au *podium*.

1. C'est ce trou qui permit de mesurer l'épaisseur du plâtre sur la face supérieure.

2. La salle du trône 65 en particulier, *supra*, p. 125.

3. Les événements ne nous ont pas permis de procéder aux vérifications, car la 6^e campagne (1938) qui avait révélé la superposition des niveaux marqua la fin provisoire des recherches, arrêtées par la deuxième guerre mondiale. A la reprise en 1951, nos travaux nous retenaient dans un autre secteur, celui de la zigurat et nous hésitons alors à revenir immédiatement au Palais complètement bouleversé par les clandestins.

4. G. Dossin, *Les noms d'années et d'éponymes dans les Archives de Mari*, dans *Studia mariana*, p. 61.

5. Une brique inscrite au nom de Zimri-Lim, fut, nous le rappelons, repérée dans la salle 144, *supra*, p. 247.

On lui doit certainement aussi la porte de bois (pl. LIV, 4; LV, 1 et fig. 322-323) qui fermait la baie 149-150, important travail de menuiserie et d'ébénisterie, retrouvée presque *in situ*, puisqu'elle était effondrée sur le dallage, dans l'axe même du passage. L'incendie, le poids des terres l'avaient sans doute très endommagée,

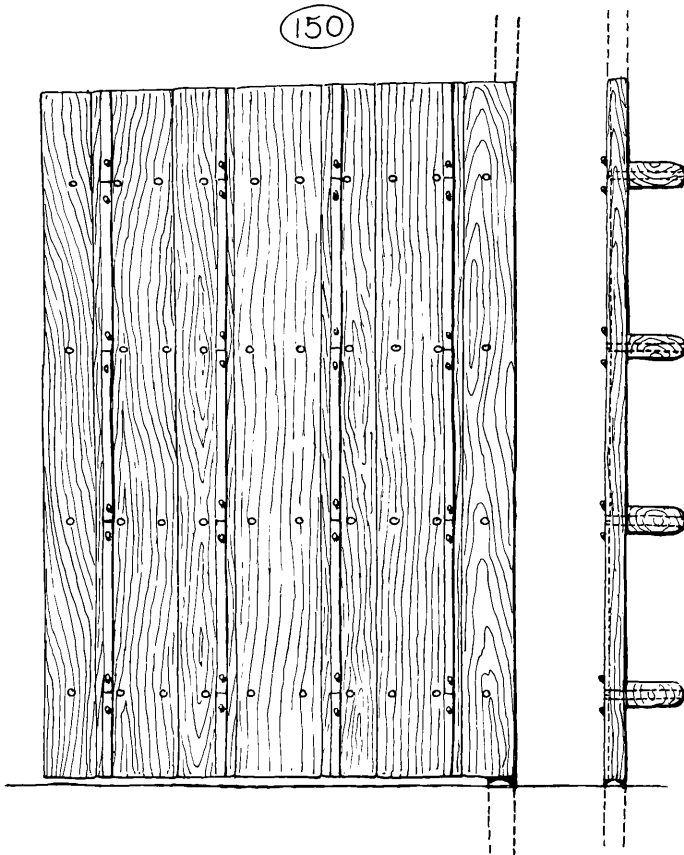


Fig. 322. — Sanctuaire 150. Porte de bois.

puisque'il n'en restait plus qu'une masse charbonneuse, mais le dégagement minutieux auquel nous avons procédé a permis d'aboutir à des constatations que nous pouvons ainsi résumer.

La porte était faite de sept planches de 0,14 m et 0,23 m de largeur, disposées symétriquement par rapport à l'axe vertical constitué par un élément de 0,23 m.

On avait ainsi, de gauche à droite, sept éléments de 0,14 m, 0,23 m, 0,14 m, 0,23 m, 0,14 m, 0,23 m, 0,14 m. Le bois avait une épaisseur uniforme de 0,05 m. Les planches étaient réunies par quatre traverses (larg. : 0,15 m; épais. : 0,06 m), placées à intervalles réguliers de 0,45 m (d'axe en axe), la traverse inférieure n'étant

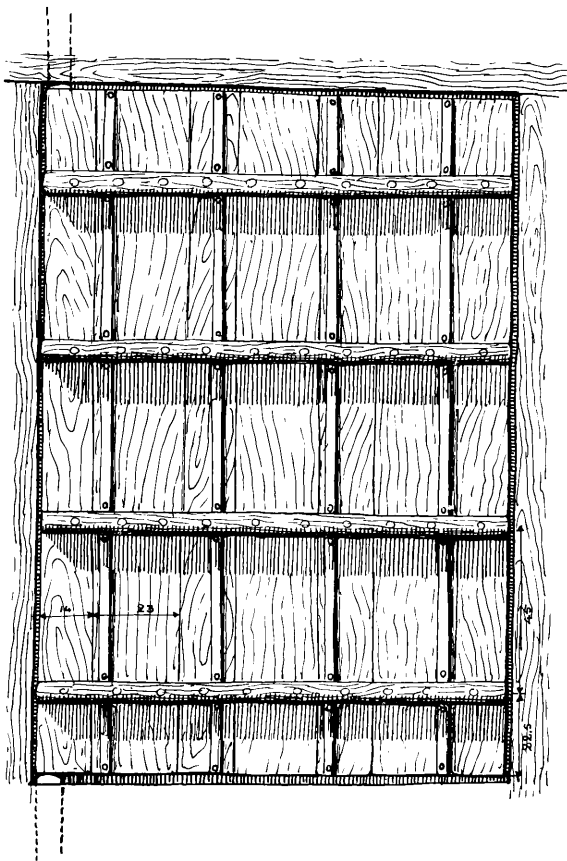


Fig. 323. — Sanctuaire 150. Porte de bois.

qu'à 0,225 m du bas de la porte. La traverse se trouvait chevillée par des chevilles de bois.

La face antérieure (côté salle 149) était ornementée de quatre minces bandes, incrustées de lamelles en os (ou ivoire) (larg. : 0,02 m; épais. : 0,005), fixées par des clous de bronze (fig. 324), enfoncés de part et d'autre de chacune des traverses, à

0,40 m d'écartement. Au bas de la porte, un clou était placé en supplément, sur chacune des bandes. Les clous étaient fixés suivant une règle uniforme. Le clou à tête, perçait la lamelle d'os et se poursuivait à travers toute l'épaisseur de la porte (5 cm) qu'il dépassait largement. Au marteau, on l'avait alors recourbé, en l'aplatissant légèrement contre la face postérieure du bois.

D'après la disposition et l'assemblage des sept planches, on arrivait à retrouver la largeur minimum de la porte, soit 1,25 m. Il y fallait ajouter la largeur de l'encadrement, dont des éléments furent recueillis de part et d'autre. La hauteur minimum pouvait être calculée de même, cette fois grâce à la disposition des quatre traverses, espacées nous l'avons dit de 0,45 m, la traverse inférieure étant à 0,225 m du bas de la porte. Cela donnait une hauteur de 0,225 m + 0,45 m + 0,45 m + 0,45 m + 0,225 m, soit 1,80 m. Ici encore on doit prévoir en plus la largeur de l'encadrement.

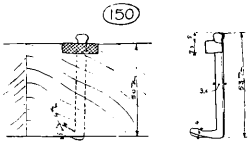


Fig. 324. — Sanctuaire 150. Détail de la fixation des lamelles en os (ou ivoire).

Les murs de la pièce n'étaient pas conservés au-dessus de 0,60 m. Partout l'enduit avait été masqué par une couche de chaux. Le feu avait laissé sa marque. Outre la porte carbonisée, on voyait encore la trace des flammes sur le mur est, à l'angle sud-est et au milieu de la paroi sud du *podium*. Le gros œuvre présentait des débris de chaînages longitudinaux, en bois ou nattes de roseaux.

Si l'on reconnaît dans les deux pièces 149-150 une petite chapelle, l'identification n'est pas établie en toute certitude. Sans doute la petite statue de Laasgaan fut recueillie dans le coffre de fondation aménagé à l'entrée de la salle 149, où l'on peut voir une *ante-cella*. Cette statue portait une dédicace à Anunit¹. Dès lors on pourrait considérer que cette chapelle fut vouée à cette divinité². Mais la statue de Laasgaan est-elle vraiment en place ou au contraire ne risque-t-elle pas d'avoir été abandonnée là, à l'heure du pillage, après avoir subi une sévère mutilation? Il serait, croyons-nous, risqué de conclure à une identification sur le seul témoignage d'une inscription qui risque de n'être pas demeurée *in situ*. C'est une possibilité, mais non une certitude. Si rien ne s'y oppose, rien non plus ne l'implique catégoriquement. Ce qui est établi sans conteste, c'est l'importance de la chapelle, à en juger d'après le raffinement dont témoignent tous les détails d'exécution, et la vénération dont bénéficiait la divinité qui y était adorée, à en juger par la longue voie processionnelle qui conduisait au pied de son *podium*.

1. THUREAU-DANGIN, *Inscriptions votives de Mari*, dans *RA*, XXXIV (1937), p. 176.

2. Anunit est citée dans la tablette du Panthéon de Mari. On lui attribue un sacrifice de six moutons. G. Dossin, *Le Panthéon de Mari*, dans *Studia mariana*, p. 45. Une tablette économique fait mention de la « sortie » de cette déesse, *ARAIT*, VII, § 1. Sont de même mentionnés, « trésor » ou « cassette » de la déesse, *ibid.*, § 24. S'agirait-il du coffre de fondation de la salle 149?

Salles 209-210-212 (fig. 325). La même incertitude pèse sur l'attribution de ce complexe de trois salles que l'on ne peut séparer l'une de l'autre. Il semble certain qu'il s'agit d'un sanctuaire : l'escalier monumental, le grand portail que nous avons décrits plus haut, ne sauraient amener à autre chose. Malheureusement il ne reste à peu près rien de des limites.

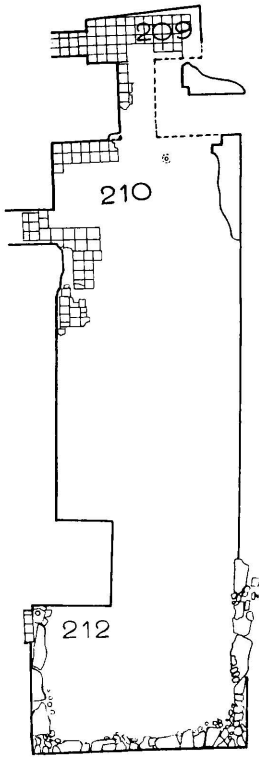


Fig. 325.
Salles 209, 210, 212.

La salle 209 était accessible de la pièce 149, d'où l'on arrivait par un plan incliné, dallé de carreaux cuits (33×33 ; 30×30).



Fig. 326. — Salle 210. Restes de dallage en arrière de la porte 148-210. A gauche, porte 148-149 et ante-cella 150. Par-delà le mur, on devine le couloir 200-201. Vue vers le N. N.-E.

recouvrant la totalité du passage (larg. : 1,10 m). Ce dernier pouvait être fermé, côté 149 (pierre de seuil *in situ*)¹. Le dallage se poursuivait à travers toute la salle. D'après le plan, celle-ci constitue une petite dépendance, à allure de sacristie, en prolongement de la longue salle 210.

1. *Supra*, p. 265.

De cette dernière, on n'a plus que le portail nord, le seuil de pierre ¹ et quelques lambeaux du carrelage qui recouvrait son sol (fig. 325-326). Ses limites sud, paraissent certaines si l'on tient compte — et on y est obligé — de certains alignements. Le contraste est flagrant entre l'épaisseur des murs, considérable du côté nord, très mince du côté sud, alors que l'on attendrait le contraire. Nous signalons cette anomalie sans pouvoir l'expliquer.

La salle 212 est symétrique de 209, bien que beaucoup plus grande. Il ne reste que sa porte, à l'angle sud-ouest de 148 (fig. 327), sa pierre de seuil ² et, ce qui nous



Fig. 327. — Salle 212 et passage carrelé 212-148.
A droite, pierre de seuil dans un coffre de pierre.

a donné des alignements, ses fondations en pierres de gypse (pl. LXIII, 1-2), plus larges que les murs de briques crues qui avaient été construits par-dessus. Grâce à ces soubassements, le tracé est donc établi, mais du niveau complètement arraché (fig. 328), rien n'était discernable. Si nous avons restitué un mur à la limite méridionale, notre plan n'a pas proposé le retour qui serait le répondant de celui du mur nord et situerait une porte, indispensable entre 210 et 212.

L'attribution du sanctuaire dont nous venons de donner les caractéristiques

1. *Supra*, p. 258.

2. *Supra*, p. 258.

essentiels, demeure douteuse. Aucun dépôt de fondation n'a été recueilli, mais seul le fragment de la petite statue inscrite au nom d'Idi-ilum et vouée à Ishtar (ou Innana)¹. Les raisons invoquées plus haut, pour l'attribution de la chapelle 149-150 à Anunit, sont identiques dans le cas d'Innana qui aurait donc pu être abritée dans la salle 210². Il est symptomatique en tout cas, que ce soient deux déesses guerrières que l'on retrouve vénérées dans le même secteur, car il apparaît difficile



Fig. 328. - Salle 212. Angle sud-ouest. Au-delà, à droite, couloir 120 et ateliers.

de les confondre. L'une ou l'autre doit être l'« Ishtar du Palais » (*Ishtar sha ekallim*) mentionnée dans la tablette du panthéon et à laquelle on n'offrait d'ailleurs qu'un sacrifice modeste, un mouton contre les cinq, six ou sept des grandes divinités³.

Salle 213 (fig. 329). Cette salle est en bordure de la cour 148 avec laquelle elle n'avait d'ailleurs aucune communication, mais elle appartient au même bloc

1. THUREAU-DANGIN, *Inscriptions votives de Mari*, dans *R.A.*, XXXIV (1937), p. 172. Le haut de la statue, demeurée acéphale, fut ramassé sur le dallage du passage 148-210; la base inscrite, vient de la cour 136. La sculpture avait donc été dispersée, après mutilation.

2. Sur plusieurs tablettes économiques (*ARMT*, VII, § 24), la déesse Dirîtum est citée aussitôt après Anunit. On pourrait peut-être penser que leurs sanctuaires étaient voisins. Dans ce cas, le complexe 209-210-212 risquerait de lui appartenir. D'après la tablette du panthéon, Dirîtum reçoit sept moutons. C'est la plus forte dotation.

3. DOSSIS, dans *Studia mariana*, pp. 44-45. Notre collègue identifie l'*Ishtar du Palais* avec la déesse au vase jaillissant (*ibid.*, p. 47) dont le corps fut retrouvé dans la salle 64. Cette identification continue à nous laisser réservé. Une *hêlet ekallim* apparaît sur des tablettes économiques, cf. *ARMT*, VII, § 24.

architectural. On y arrivait par le long et étroit couloir 120 et une porte percée (larg. : 1,15 m) dans son mur ouest (fig. 330). Il s'agit d'une cuisine à deux fours,

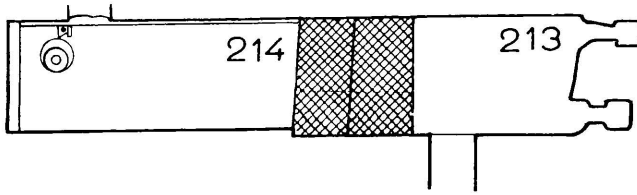


Fig. 329. — Salles 214 et 213.

construits en briques crues, mais ce matériau a été durci au feu. Le tracé en est irrégulier et un croquis (fig. 331) en explique la forme, mieux qu'une description.



Fig. 330. — Fouilles dans le secteur est. Au-delà du couloir 120, salle 137 et cour 148.

Avec des murs qui n'étaient que médiocrement conservés (0,35 m, four 1; 0,60 m, four 2), la voûte n'existait plus.

Salle 214. Contiguë à la précédente, dont la séparaient deux murs adventices accolés, elle était devenue une dépendance de la salle 137 avec laquelle elle communiquait par une porte (larg. : 1,05 m), pouvant être fermée côté salle 214 (pierre de seuil *in situ*). Le sol, comme dans la cuisine 213, était en terre battue.

Salle 137 (fig. 332). De forme rectangulaire (longs côtés : 12,40 m et 12,55 m ; petits côtés : 5,25 m et 4,75 m), cette salle avait son sol complètement carrelé 35×35 ;

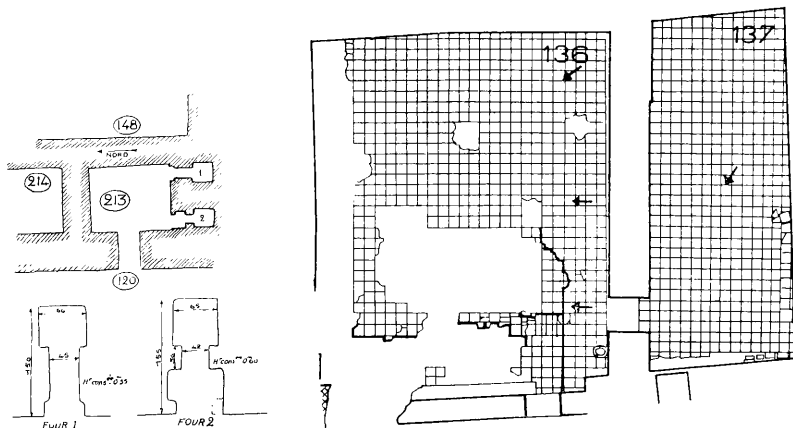


Fig. 331. — Salle 213.
Plan des foyers.

Fig. 332. — Salle 137 et cour 136.

$35,5 \times 35,5$), mais il s'agissait d'un matériau beaucoup moins soigné que celui des cours ou salles voisines. Il y avait en outre des traces d'usure et un important affaissement dans la zone centrale, peut-être du fait d'une canalisation invisible ou d'un radiateur insuffisant.

Les murs présentaient aussi des marques de remaniements. A l'Ouest, une porte avait été complètement obstruée (mais il restait son seuil fait d'un rang de trois briques). A l'Ouest encore, la porte vers 214, avait subi le même sort, mais ce n'était ici qu'un étroit muret. Dans le mur nord, une porte (larg. : 1,48 m) ouvrait sur la cour 136. Le seuil était d'un rang de quatre briques (36 + 33 + 33 + 13). Sur une de ces briques (33 × 33) on retrouvait un jeu incisé, du type rencontré souvent (fig. 333).

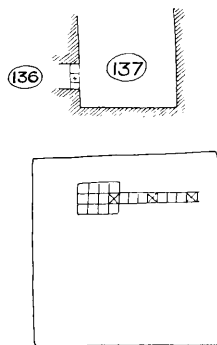


Fig. 333. — Salle 137.
Jeu gravé sur une brique
du passage 137-136.

Cour 136. Il s'agit encore d'une cour, dans ce secteur qui n'en manque pas. Ses dimensions (12,50 m × 40,45 m) ne laissent place à aucun doute à cet égard. Elle avait été entièrement carrelée ($35,5 \times 35,5$), mais ce dallage subit de sérieux prélèvements au centre et dans toute la zone occidentale. On constate aussi, une longue bande

vide, tout le long de la paroi nord, mais tellement régulière, qu'on peut considérer qu'elle correspond à l'implantation d'un mur antérieur, enlevé ultérieurement.

Qu'il y ait eu de profonds remaniements, apparaît partout et spécialement en ce qui concerne les communications avec les salles voisines. Au moment du dégagement, seules deux portes étaient encore visibles, côté sud (porte vers 137); côté ouest (porte vers 138), mais d'autres sont certaines, qui avaient été bloquées par la suite. Ainsi, à l'angle nord-est (vers 146); à l'angle nord-ouest (vers 138) car le mur arrêté net, laisse entrevoir un passage.

De cette cour, sont sorties des tablettes, des plats en terre, un morceau de bassin en bronze et le bas inscrit de la statue d'Idi-ilum, ce dernier élément trouvé donc assez loin du reste de la sculpture¹. Les murs n'étaient que moyennement conservés (1 m au plus haut, 0,48 m au plus bas). Ils n'ont donné lieu à aucune observation.

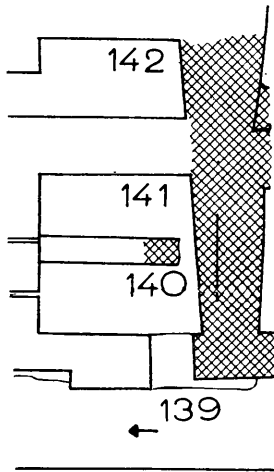


Fig. 334. — Salles 142, 141, 140, couloir 139.

Salle 138. De cette salle contiguë à l'Ouest, il ne reste que deux murs sur quatre, qui permettent tout juste de donner ses dimensions (9,70 m × 4,90 m). Une seule porte a été retrouvée, celle qui donnait dans la cour 136. Le sol y était seulement en terre battue.

Salles 140-143 (fig. 334). Ces quatre salles sont juxtaposées au même bloc, mais aucune n'est indépendante. **La pièce 143** où furent trouvées un assez grand nombre de tablettes, dépend de la salle 145, précédemment décrite. Ce n'est qu'une petite chambre (4,70 m × 2,50 m) et sa porte n'a que 0,90 m. Pas de pierre de seuil.

La salle 142 communiquait peut-être avec la cour 136 au Sud (mais la dégradation est ici telle, qu'on ne dispose plus que d'arasements) et certainement avec la cour 131, au Nord, par l'intermédiaire de la salle 134.

Les salles 141 et 140 communiquaient entre elles, la deuxième n'étant accessible que par le couloir 139, qui prolonge le couloir 120, tous deux orientés sensiblement suivant l'axe nord-sud.

Couloir 120. Ce long couloir (fig. 335), assure une liaison et une séparation. Liaison entre le quartier à l'extrême sud du Palais² et la grande cour trapézoïdale 131,

1. Tous ces monuments seront publiés *MAM*, II, tome 3.

2. *Infra*, p. 288.

au Nord; séparation entre deux blocs architecturaux, celui que nous venons de décrire, à l'Est et celui que nous allons étudier dans le chapitre qui suit et dont l'ordonnance rectiligne contraste fort avec l'irrégularité qui domine dans le présent secteur.

Ce couloir et celui qui lui fait suite, 139, s'allongent sur plus de 50 mètres, en

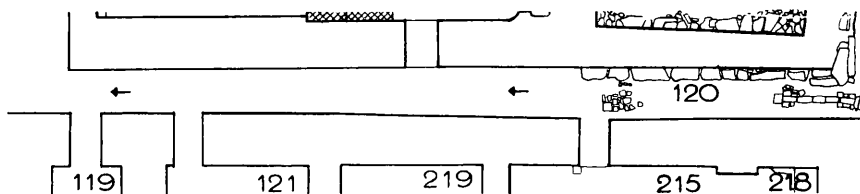


Fig. 335. — Couloir 120.

un tracé presque parfait. Ils constituent une solution de continuité, dans la structure du Palais, permettant de distinguer deux phases de construction et vraisemblablement deux architectes différents, celui qui eut la responsabilité de construire la zone orientale s'étant trouvé devant des difficultés plus grandes que son confrère, car il lui fallait s'adapter à des différences de niveau et subir aussi le contre-coup

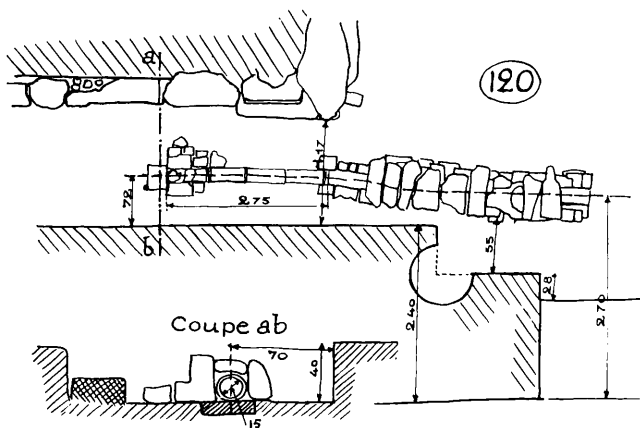


Fig. 336. — Couloir 120. Détail de canalisation (plan et coupe).

d'une espèce d'inclinaison générale nord-ouest, sud-est, que l'on retrouve à travers la zone orientale du Palais.

Large en moyenne de 1,80 m, le couloir 120 s'étire du Nord au Sud. Son sol

est entièrement en terre battue. C'était une sorte de rue à l'intérieur de cette ville en miniature, qu'était la résidence royale. Ceux qui l'empruntèrent durent parfois avoir cette illusion d'être sortis d'un espace clos. Comme dans toutes les rues, il n'est pas étonnant qu'on y ait placé une canalisation. Celle qui fut retrouvée (fig. 336), avait été démolie en grande partie, par des pillards antiques en quête de matériaux de réemploi. Il s'agissait d'un type nouveau et que nous n'avions jusque-là jamais



Fig. 337. — Fondation en pierre de la salle 212, canalisation du couloir 120. Vue vers le Sud.



Fig. 338. — Couloir 120. Canalisation en céramique dans coffrage en pierre. Vue vers le Sud.

rencontré. Le conduit était fait d'anneaux de céramique (diam. : 0,15 m), placés bout à bout, horizontalement et avec une pente légère (sud-nord). Cette canalisation (fig. 337-338) était enserrée dans un coffrage protecteur, en blocs de pierre assez disparates, avec une couverture de dalles de gypse. Eaux de pluie tombant des terrasses, eaux usées, tout cela était entraîné en direction de la cour 131, tout au moins si nous nous basons sur la pente, mais nous ne savons comment elles y arrivaient et surtout ce qu'elles y devenaient ¹.

1. L'étude des canalisations qui sillonnent le Palais, demanderait à elle seule plusieurs saisons de fouilles. Avec un tell de l'importance de celui de Mari, il était exclu que nous puissions l'entreprendre avant d'avoir pour suivi l'exploration générale du site. Et l'on sait ce que cette dernière a révélé!

Couloir 139. C'est en réalité le prolongement du précédent et ce qui a été dit pour celui-là vaut pour celui-ci. Même sol en terre battue, mais largeur plus grande (2 m). La canalisation avait ici complètement disparu.

Salle 133. C'est l'amorce d'un mur, s'accrochant d'ailleurs en oblique, qui permet de reconnaître une petite chambre dans ce qui est l'aboutissement du couloir 139, ou son point de départ, selon qu'on va vers la cour 131 ou qu'on en vient. Même structure en briques crues et terre battue. L'incendie n'avait laissé ici, comme d'ailleurs tout au long des couloirs 139 et 120 aucune trace. Il n'en sera pas de même dans le nouveau quartier que nous avons maintenant à décrire et où la destruction fut le résultat conjugué de l'érosion et de la main des hommes.

CHAPITRE XIV

ATELIERS ET MAGASINS

(Pl. LVII-LIX)

Ce nouveau quartier se présente avec des caractéristiques bien différentes et une physionomie jamais rencontrée jusqu'ici. Ce n'est plus une zone résidentielle, administrative ou religieuse, mais un secteur où l'on travaillait la matière et où l'on stockait denrées et outillage. Le Palais, « unité d'habitation », pouvait vivre sur lui-même, ayant ainsi mis en application les règles les plus strictes d'un régime autarcique. Sans doute, cette auto-indépendance était-elle limitée dans le temps, mais qu'on ait pu la concevoir et la réaliser, jette une nouvelle lumière sur l'organisation et la structure de l'État, où le politique et l'économique loin de s'ignorer, s'interpénétraient dans tous les domaines. Ce n'est peut-être pas non plus un hasard que ces artisans et magasiniers aient été proches les uns des autres — c'était la logique même — mais aussi qu'on les ait fixés non loin des salles où le roi recevait et trônait. Car c'était un procédé de gouvernement, que de rendre sensible aux ambassadeurs ou membres de missions étrangères, la puissance matérielle de l'État¹. Lorsque le roi de Babel, Marduk-apal-iddin envoya une délégation au roi de Jérusalem, Ézéchiass, ce dernier « fit voir aux envoyés tous ses dépôts, l'argent, l'or, les baumes, l'huile aromatique, son arsenal et tout ce qui se trouvait dans ses trésors² ». Nul doute que le roi de Mari ait opéré de même façon avec ceux de ses visiteurs qu'il voulait séduire, sinon impressionner.



Couloir 68 (pl. LVI, 1). Ce long couloir (20,20 m × 2,80 m) orienté sensiblement nord-sud, assurait la communication rapide et facile entre les quartiers nord, ouest du Palais et la zone des ateliers et magasins. Avec ses murs bien conservés (4,30 m à l'Ouest, 3,90 m à l'Est) il avait encore grande allure. Entièrement carrelé (42 × 42) il se trouvait étranglé dans sa partie sud, par deux pilastres ne montant qu'à une hauteur de 2,40 m, mais restreignant le passage à une largeur de 1,20 m. Au-delà, commence une salle en équerre beaucoup moins soignée d'aspect.

1. Les défilés militaires, les visites d'usines qui accompagnent encore aujourd'hui les réceptions de souverains ou de chefs d'État étrangers, procèdent de cette même tactique.

2. II *Rois*, XX, 13. On lit au verset 15 « Ils ont vu tout ce qui est dans ma maison; il n'est rien dans mes trésors que je ne leur aie fait voir. »

Le couloir 68 était fermé au Nord, du côté de la petite chambre 130¹, qu'il n'y avait qu'à franchir pour déboucher dans la grande cour 131 (fig. 339). A l'Ouest, une petite porte (larg. : 0,95 m) ouvrait sur la salle 67², précédant salles 64 au *podium*

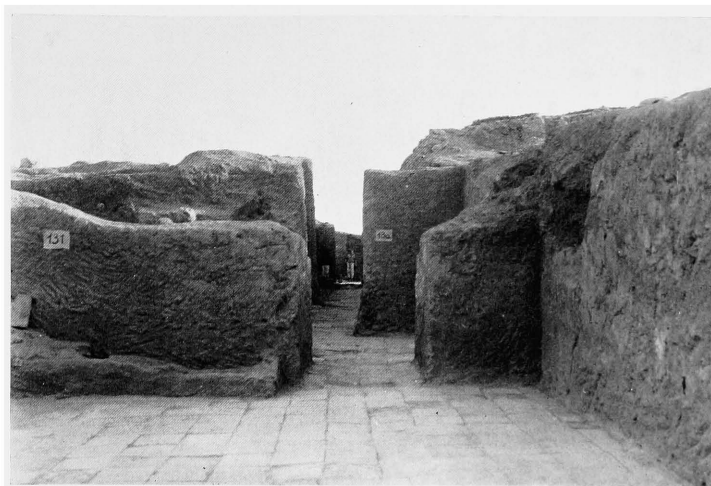


Fig. 339. - Vue du couloir 68 par-delà la salle 130. Vue prise de la cour 131.

et 65 du trône. Beaucoup plus spectaculaire, était l'escalier en briques cuites (pl. LVI, 2), qui partant de l'angle sud-est du couloir, montait vers de longues et très

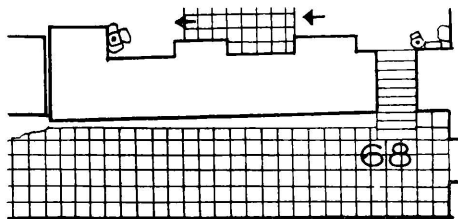


Fig. 340. -- Couloir 68.

étroites salles à décrire plus loin. Large de 1 m, il comptait dix marches (fig. 341), chacune haute de 0,16 m en moyenne (deux assises de briques de 35 × 35 ou 33 × 33), et profonde de 0,26 m à 0,28 m. Trois marches et demie « mordaient » sur le couloir.

1. Cette chambre a été décrite plus haut, p. 74.

2. *Supra*, p. 110.

les autres étant aménagées dans l'épaisseur du mur (1,70 m). A la 7^e marche, on remarquait une brique estampée au nom de Zimri-Lim.

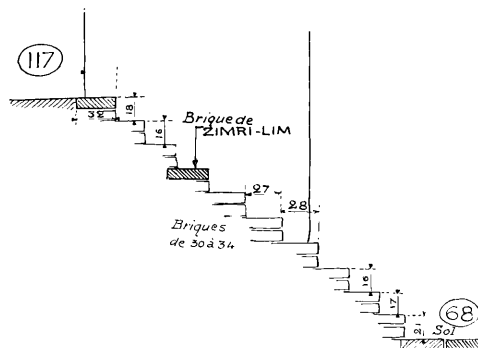


Fig. 341. — Escalier 68-117.

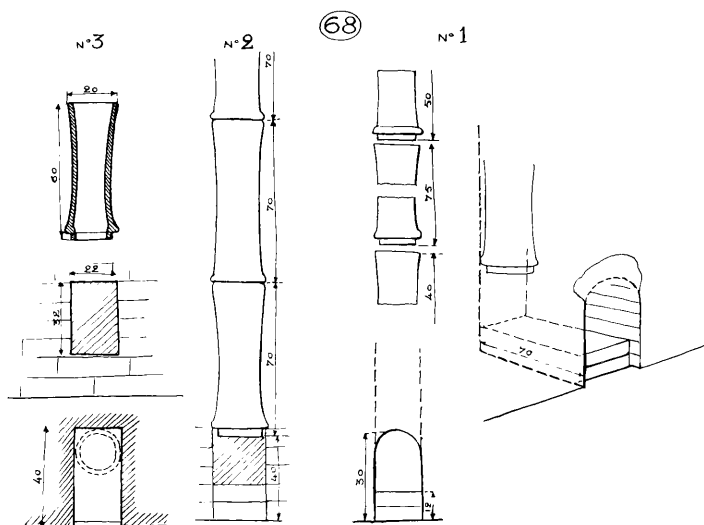


Fig. 342. — Couloir 68. Installation de ventilation.

Le couloir 68 devait nous révéler d'autres aménagements identiques à ceux que nous avons rencontrés ailleurs¹, mais cette fois en parfait état de conservation. Il s'agit de trois canalisations (pl. LVI, 3, 4 et fig. 342) en éléments de céramique

1. *Supra*, p. 173, 194.

(long. moyenne : 0,70 m), emboîtés verticalement l'un dans l'autre et qui sont noyés dans le gros œuvre où ils disparaissent cachés par l'enduit (pl. LVI, 3). A la base, on remarque une ouverture maçonnerie en briques cuites (pl. LVI, 3), ouverture dont les dimensions peuvent varier, qu'il s'agisse de largeur, hauteur et profondeur. Mais dans tous les cas, la base et parfois lorsqu'il existe, le coffrage, sont en carreaux cuits.

La raison d'être de ces conduits n'est pas établie avec certitude. On y peut voir, nous l'avons dit, soit un système de ventilation, soit un procédé commode de captation de l'eau des terrasses. Nous considérons pourtant dans ce secteur, comme plus vraisemblable la première interprétation, ce qui implique que le couloir avait été couvert.

Dans les murs du couloir, on observe des traces de remaniements. La paroi est, présente un décrochement sensible, qui correspond à une phase architecturale précise, au cours de laquelle deux blocs furent accolés. La soudure ne se fit pas sans laisser quelque trace, ainsi qu'on peut le constater sur le plan¹. La paroi ouest, avait été autrefois percée d'une porte (haut. : 1,75 m; larg. : 1,46 m), en direction de la tribune 66 et très vraisemblablement à un moment où ladite tribune n'existait pas². Tout fut muré et c'est ainsi que nous l'avons retrouvé.

Le gros œuvre est en belles briques crues ($44 \times 44 \times 11$; $42 \times 42 \times 11$), recouvert d'un enduit en boue et paille hachée (épais. : 6 cm), posé en deux couches. Une très mince plinthe en bitume courait au bas des murs.

Salle 117 (fig. 343). Cette salle oblongue ($6,60 \text{ m} \times 2,30 \text{ m}$) n'est plus dans son état originel. Elle avait été entièrement carrelée. Il ne lui reste à peine que deux rangs de briques (34×34), contre la paroi nord, entre deux portes. Dans la partie non dallée, deux briques incurvées, une autre carrée et quelques fragments. Seule la porte donnant sur l'escalier était fermée (crapaudine à 0,33 m de profondeur et faite d'une brique cassée).

Peu d'objets ont été recueillis : une jarre à anse bifide et une marmite à fond plat et rebord très évasé.

Salle 118. Simple pièce intermédiaire, prolongeant la précédente, mais plus petite ($3,60 \text{ m} \times 2,30 \text{ m}$). Son sol était en terre battue. Quelques

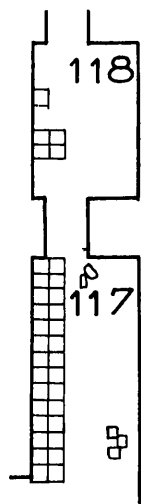


Fig. 343.
Salles 117
et 118.

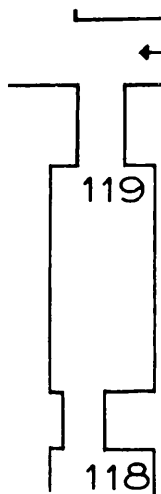


Fig. 344.
Salle 119.

1. Le mur nord du couloir 126, déborde à la fois à l'Est et à l'Ouest, là où il est accolé aux murs sud de 132 et 127.

2. Il a été démontré (*supra*, p. 139) qu'il existe sous la tribune 66, un sol inférieur, correspondant à une phase architecturale sans escalier.

socles en briques cuites (33 × 33). Les enduits étaient en boue et paille hachée. Aucune plinthe. Quelques céramiques cassées, éparses.

Salle 119 (fig. 344). Mêmes caractéristiques que la précédente, mais un peu plus allongée (5,30 m × 2,30 m). Le sol était en terre battue (fig. 345). Quelques briques dispersées, sans liaison aucune les unes avec les autres. Les enduits en boue

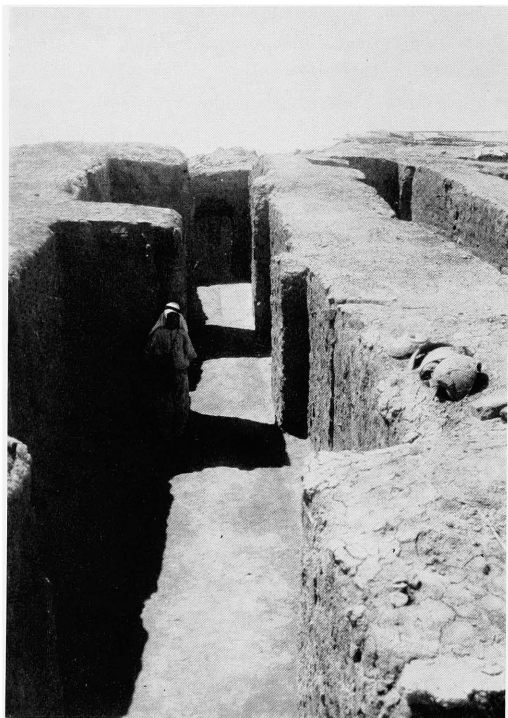


Fig. 345. — Salles 119, 118, 117.

et paille hachée avaient été recouverts de chaux. L'incendie avait marqué les murs et, aux éboulis de briques crues, se mêlaient des poutres carbonisées. Quelques pièces de céramique du type classique : jarres à anse bifide, jarres à anse et à bec trilobé.

Une porte fermait le passage donnant sur le couloir 120. Une petite pierre de seuil (21 × 13) était au niveau même du sol, à peine enfouie.

Salles 124 et 125 (fig. 346). Il s'agit en réalité d'une seule salle, divisée en deux par l'étranglement d'un double pilastre (fig. 347). La première partie, à l'Ouest (11,60 m × 1,70 m), était entièrement carrelée (36 × 36). L'enduit de ses murs, en boue et paille hachée, tombait jusqu'au dallage. Aucune plinthe. De violentes traces d'incendie sur toutes les parois. Abondante céramique (jarres à fond plat et pied tourné; grandes potiches du type funéraire pour sépultures d'enfants; plats à large rebord; grandes jarres ornementées sur la panse, de bandeaux cordés, etc.).

Les deux pilastres ne laissent entre eux qu'un passage de 0,80 m. Au-delà du pilastre de droite, une petite crapaudine était *in situ*, à 0,18 m de profondeur. La salle 125 (6,90 m × 1,70 m) était entièrement dallée elle aussi, mais le carrelage avait été recouvert d'une couche de bitume. Une plinthe bitumée (hauteur variant de 0,41 m à 0,50 m), courait au bas des murs, se retournant sur la face intérieure de chacun des pilastres. Le sol était jonché de céramique cassée. Quatre carreaux (36 × 36), éléments de socles (?) étaient demeurés sur place, adhérant au bitume du niveau.

Couloir 126. Il s'agit d'une installation en plan incliné, limitée par deux murs, de même longueur (18,45 m) et de même largeur (1,70 m), que la longue bande contiguë au Sud. On y doit reconnaître une montée aux terrasses, aménagée en terre battue. Une porte (larg. : 1,25 m) était fermée, qui donnait accès dans la chambre 127. Une pierre de seuil en diorite était *in situ*, dans un logement renforcé de briques cuites, à 0,30 m de profondeur. Si les enduits muraux étaient en boue et paille, ils étaient recouverts d'un lait de chaux qui suivait très exactement la pente du plan incliné. Des restes de bois carbonisé étaient mêlés aux éboulis.

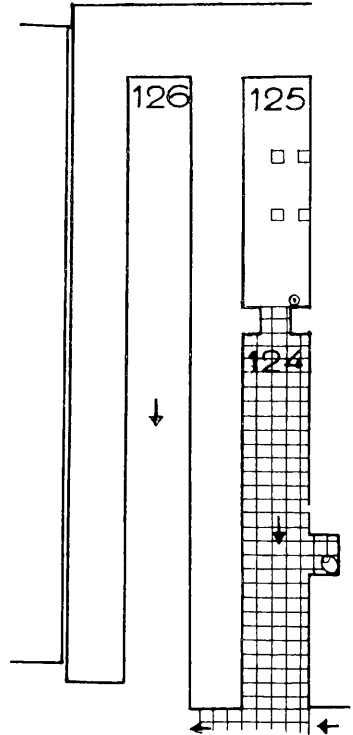


Fig. 346. — Salles 125, 124, couloir 126.

Salle 121 (fig. 348). Cette salle (4,80 m × 2,90 m) répond à une autre orientation, car on y arrive de l'Est, du couloir 120. Rien n'y est à signaler, sinon une niche dans le mur nord, qui répond peut-être à une ancienne porte. Son sol est en terre battue et l'enduit mural en boue et paille hachée, a gardé la marque de l'incendie. La fonction

essentielle de cette pièce, c'est d'être l'intermédiaire entre le couloir 120 et la salle 122, couverte de banquettes.

Salle 122 (pl. LVII, 1 et fig. 348). Cette salle (10,40 m × 3,80 m) orientée E.-O., percée d'une porte sur chacun de ses petits côtés, est garnie de banquettes, distribuées



Fig. 347. Salles 124, 125.

en trois files, remarquablement alignées. Une, est au centre; les deux autres, contre chacune des longues parois.

Les banquettes sont sensiblement toutes de la même dimension, avec quelques différences en somme minimes.

La file sud comptait 13 banquettes avec les mesures moyennes suivantes : 0,77 m × 0,60 m × 0,23 m; 0,75 m × 0,62 m × 0,25 m. La file du centre avait 12 banquettes : 0,73 m × 0,60 m × 0,24 m; 0,75 m × 0,57 m × 0,25 m. La file nord, 11 banquettes : 0,74 m × 0,62 m × 0,23 m.

Tout était construit en briques crues, avec enduit en boue et paille hachée.

Trois grandes jarres, trois autres plus petites étaient en miettes, près de la porte, entre les rangées ou entre les bancs. A signaler que ceux de la travée centrale étaient unis, sur le côté, par un étroit muret, ajouté après coup et inséré dans les intervalles.

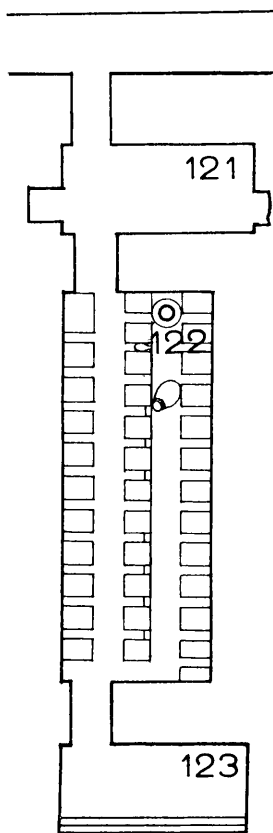


Fig. 348.
Salles 121, 122, 123.

Il est évident que cette installation, malgré certaines similitudes apparentes, diffère de celle des deux salles que nous avons décrites plus haut et où nous avons vu des écoles ou des pièces réservées aux scribes¹. On ne retrouve ici ni les « barcasses », ni les coquillages. Aucune tablette ne fut recueillie. Mais l'incertitude demeure totale quant à l'utilisation et à la fonction remplie. Aucun indice ne nous a permis de proposer quelque interprétation et il est irritant sans doute, en face d'un aménagement aussi complet et aussi intact, d'avoir à confesser son ignorance totale.

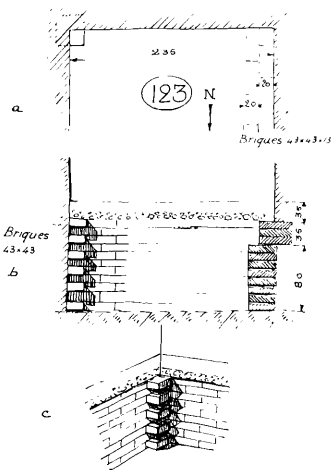


Fig. 349. — Salle 123.
Appareillage d'attente.

Salle 123 (fig. 348). Cette petite pièce où l'on arrive de la salle 122, n'aurait pas mérité grande attention, sans un détail architectural d'importance. Sous le sol en terre battue, est apparu le radier de galets (fig. 349). Sous ce radier, un décrochement de 0,40 m du mur ouest, suivi en profondeur d'un deuxième décrochement (saillie

1. *Supra*, p. 186.

de 0,24 m; haut. de 0,80 m). Ces décrochements sont inexplicables dans les fondations des murs d'une simple chambre. Ils sont compréhensibles, si ce mur marque une limite importante. Dans le cas présent, on peut se demander si avec ces décrochements, nous n'aurions pas repéré une des limites extérieures du Palais, au cours d'une phase architecturale difficile à situer chronologiquement, mais certainement antérieure à l'adjonction de ce grand bloc oriental, d'un tracé si différent. On retrouvait d'ailleurs à l'angle sud-est, un appareillage d'accrochage en attente (c), identique à celui qu'on peut encore voir dans les constructions modernes, où en prévision d'agrandissements à venir, on fait saillir sur l'arête d'un mur, des lignes de parpaings. Le procédé était ici le même, avec cette seule différence, qu'au lieu de pierres il s'agissait de briques, émergeant toutes les deux assises.

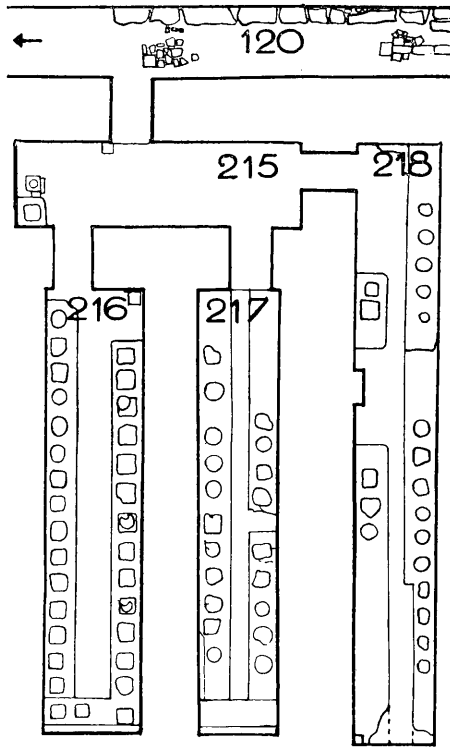


Fig. 350. — Salles 215, 216, 217, 218 et couloir 120.

Salle 215 (fig. 350). Cette pièce donne accès à un groupe de trois salles, étroites et allongées (216, 217, 218), où sont installés des foyers. Il s'agit d'ateliers d'un type

spécial, unique à Mari. A notre connaissance, aucun chantier mésopotamien n'a rien révélé de semblable. La salle 215 (fig. 351) ouvrait sur le couloir 120 par une porte

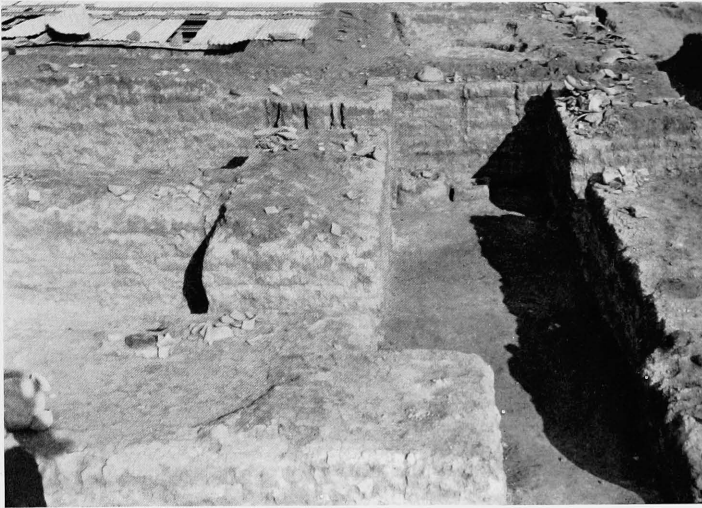


Fig. 351. --- Salles 217, 218 (à gauche), salle 215 (à droite). Vue vers le Nord.

pouvant être fermée (pierre de seuil *in situ*). Trois autres portes permettaient d'aller dans l'un ou l'autre des ateliers. Deux emplacements de feu (fig. 352), construits en terre, se trouvaient dans une encoignure, sur le petit côté nord de la pièce. Nous avons noté qu'ils étaient recouverts de masses de bitume, mêlées de cendres et de charbon de bois. Sur le sol, furent ramassées des tablettes de l'époque d'Ur III et des fragments de lettres contemporaines de Zimri-Lim.

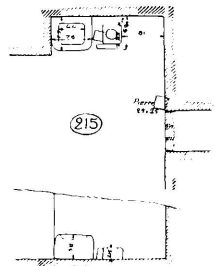


Fig. 352. - Salle 215. Installation de foyers, paroi nord.

Salle 216 (pl. LVII, 3 et fig. 350). Longue et étroite salle (11,75 m × 2,63 m). On y entrait par une porte (larg. : 1,03 m) percée dans le petit côté est. Au pied de chaque paroi, une banquette était aménagée avec un ressaut du côté ouest (pl. LVIII, 4). Construites en briques crues (42 × 42 × 14), ces banquettes (haut. de 0,27 m à 0,30 m; larg. de 0,75 m à 0,80 m), étaient creusées, sur leur face supérieure, de cavités, de forme non régulière (fig. 353). Certaines étaient à peu près carrées (0,45 m × 0,45 m) ou circulaires (diam. : 0,46 m). Le fond en était, soit en briques crues, soit constitué par la base d'une jarre.

nord. L'allée centrale était plus resserrée (entre 0,47 m et 0,50 m). Le sol était en terre battue, et, comme les banquettes, sur radier de galets.

Le feu avait ici laissé moins de traces. Les enduits muraux étaient partiellement

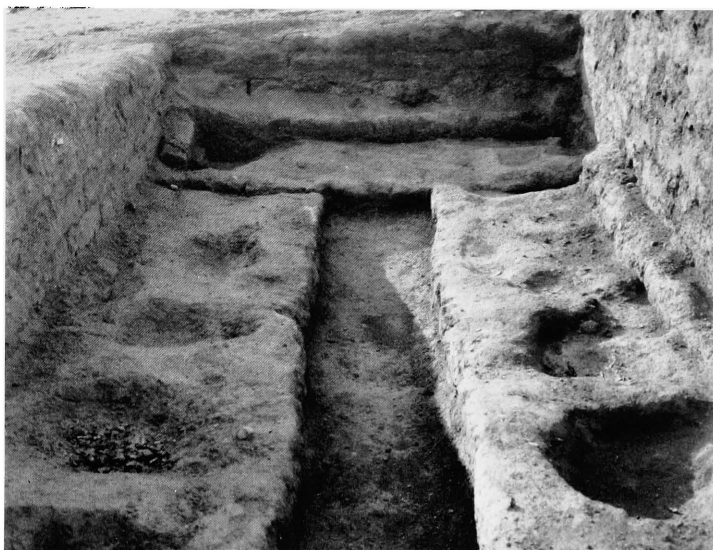


Fig. 354. — Atelier 217. Emplacement des foyers. Vue vers l'Ouest.

conservés. Du charbon de bois se trouvait encore dans de nombreux foyers, mais en moins grande quantité que dans le premier atelier.

Salle 218 (pl. LVII, 4 et fig. 350). Cet atelier était plus grand (15,68 m) mais plus endommagé. Il s'agissait toujours de la même étroite salle, avec les deux longues banquettes courantes séparées par une allée centrale (larg. : 0,50 m). Toutefois la banquette nord n'était pas continue mais faite de deux tronçons, séparés par un vide rehaussé d'un pilastre. Aucune banquette contre le petit côté ouest.

La banquette sud était creusée de 15 cavités (circulaires, ovales ou rectangulaires); les deux tronçons de la banquette nord, n'en comptaient que cinq.

Les photographies montrent assez (fig. 355), que dans cette zone, les murs n'étaient conservés que dans leurs assises de base (0,40 m à 0,50 m, du côté nord; 0,16 m à 0,30 m, du côté sud). Le tracé en est pourtant certain et le plan ne prête donc à aucune discussion. Nous n'avons noté comme objets recueillis, outre les céramiques cassées, qu'une très belle jarre, avec ornementation en bandes incisées

en haut de la panse, quelques rondelles en terre cuite (diam. : 0,095 m), sans doute couvercles de jarres.



Fig. 355. Vue d'ensemble des ateliers 218 et 217. Vers le Sud-Ouest.

Un important lot de tablettes (textes de comptabilité, contrats, lettres de l'époque de Zimri-Lim) proviennent de ces ateliers et de la salle 215. On s'explique assez mal la raison de pareils emplacements, sinon comme une des conséquences du pillage.

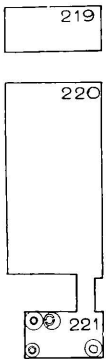


Fig. 356.
Salles 219,
220, 221.

L'interprétation de ces ateliers est plus du domaine du spécialiste que de l'archéologue. On notera la multiplicité des foyers en même temps que la juxtaposition de trois salles, identiques quant à l'aménagement. Sans doute un Palais de l'étendue de celui de Mari, avec les centaines de gens qui y séjournaient, implique-t-il l'existence de cuisines nombreuses. On peut donc songer à des « cuisines » mais le petit nombre de récipients retrouvés dans ce secteur, nous semble une objection très forte à cette identification et nous songerions plus volontiers à des ateliers, peut-être affectés au travail des métaux. Les foyers seraient donc des « creusets », où les minerais précieux auraient été traités.

Salle 219 (fig. 356). Petite pièce en bordure du couloir 120. Le mauvais état de conservation des murs n'a pas permis de situer de

porte sur aucune de ses parois. On peut supposer qu'on y arrivait du couloir 120 et que, de là, on passait dans la salle 220, contiguë à l'Ouest et qui, non plus, n'a pas d'accès. La porte percée dans le mur ouest de cette dernière salle, conduit en effet à une petite pièce, 221, qui n'est qu'une annexe et d'où on ne peut aller nulle part.

Salle 221 (pl. LVIII, 2). Petite pièce (4,12 m \times 2,40 m), dont les murs étaient suffisamment conservés pour qu'on puisse dire que la seule porte existante (larg. : 0,95 m) était celle qui donnait dans la salle 220. Quatre grandes jarres étaient encore

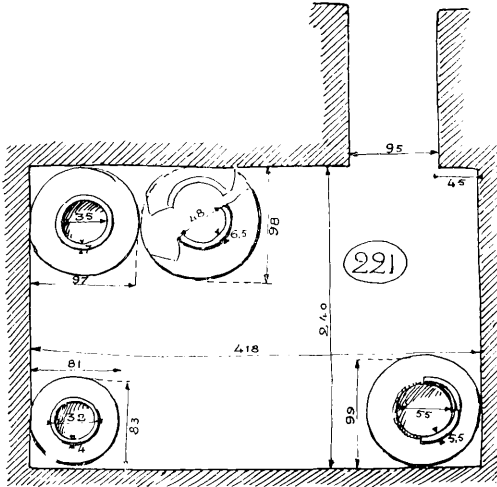


Fig. 357. Salle 221. Emplacement des jarres.

in situ et à peu près intactes (fig. 357). Nous donnons leurs dimensions¹ et leurs caractéristiques.

Jarre *a*, à l'angle nord-ouest. Panse piriforme, décor en un double bandeau cordé, en haut de la panse, en dessous lignes incisées, horizontales. Deux nervures sous un col mouluré.

Hauteur : 0,95 m ; ouverture : 0,32 m (intér.), 0,405 m (extér.) ; diamètre : 0,73 m.

Jarre *b*, à l'angle nord-est, sans décor.

Hauteur : 1 m ; ouverture : 0,39 m (intér.), 0,51 m (extér.) ; diamètre : 0,82 m.

Jarre *c*, à côté de la précédente. De même type et sans décor.

Hauteur : 0,99 m ; ouverture : 0,51 (intér.), 0,63 m (extér.) ; diamètre : 0,90 m.

Jarre *d*, à l'angle sud-ouest. De même type et sans décor.

Hauteur : 1,05 m ; diamètre : 0,85 m.

1. Légères discordances entre nos propres mensurations et celles du dessinateur.

Une importante quantité de tessons, appartenant à deux ou trois jarres, de plus petit module (avec décor en bandeau cordé, lignes incisées, lignes ondulées), fut ramassée par terre.

Le gros œuvre était partout, en belles briques crues ($43 \times 43 \times 11$; $44 \times 44 \times 11,5$), avec revêtement en boue et paille hachée. Sol en terre battue. De nombreuses traces de feu avaient marqué les murs, mais spécialement du côté de la porte.

Salle 220. Cette pièce ($9,90 \text{ m} \times 4,23 \text{ m}$) nous réservait une surprise que rien ne laissait pressentir. C'est le genre de trouvailles inattendues et que rien n'explique. Par sa position en ce secteur, entre la salle 122 aux banquettes (au Nord) et la salle 216 aux foyers (au Sud), cette chambre ne pouvait avoir reçu qu'une affectation artisanale, et naturellement sans aucune préoccupation esthétique. Le contraire s'est trouvé vérifié : toute la salle où, comme en 221, on avait entreposé de grandes jarres, avait été décorée de magnifiques peintures que nous avons malheureusement recueillies en miettes, éparses dans les éboulis. Cette ornementation rappelle par son inspiration, celle que nous avait fait connaître la cour 106 et il semble très vraisemblable qu'ici et là, ont travaillé les mêmes artistes. Le dégagement de ces épaves a été réalisé par M. Pierre Hamelin, qui a soigneusement exécuté la copie de tout ce qui réapparaissait, en notant et en fixant sur un plan, l'emplacement du plus minime fragment. Peut-être des esprits perspicaces arriveront-ils à mettre quelque cohérence et quelque unité dans cette collection bouleversée et irrémédiablement mutilée. Il ne fait pas de doute, en tout cas, qu'avec sa décoration, la salle 220, lorsqu'elle était intacte, devait être un enchantement pour les yeux de ceux qui avaient à y séjourner ¹.

Quels furent-ils et peut-on les identifier? La présence à l'angle nord-ouest de trois gros récipients, identiques à ceux de la salle 221 contiguë à l'Ouest, celle de plusieurs grands plats en céramique, permettrait peut-être de reconnaître ici un réfectoire affecté à quelques fonctionnaires ou maîtres-artisans. Pour ces convives, on aurait décoré les murs d'une pièce où ils venaient régulièrement. A ceux qui n'accepteraient pas cette identification, nous demandons ce qu'ils proposent, pour rendre compte de deux ordres de faits bien différents, au premier abord contradictoires, mais qui cessent de l'être avec notre interprétation : la localisation en cet emplacement, des trois grandes jarres, proches des quatre autres de la salle 221 et l'existence d'une aussi riche ornementation.

Pour en finir avec les constatations purement archéologiques, signalons la présence dans les éboulis, de plusieurs poutres de bois carbonisé et d'un important morceau de natte assez bien conservé.

1. Les peintures dans le tome 2, *Peintures murales*.

..

Salles 222-223-224-225-226-255-256 (fig. 358). Il n'y a que bien peu à dire de ce groupe de salles, immédiatement à l'Ouest des ateliers. Seul le plan a pu en être tracé. Aucune trouvaille, à peine des arasements de murs (fig. 359). La fixation précise des communications n'a pu être établie. Sur sept salles, deux seulement ont leurs portes et encore sont-elles des portes intérieures.

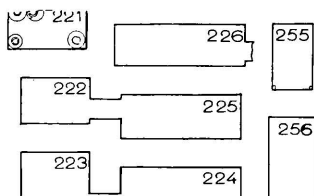


Fig. 358. — Salles 221-226, 255-256.

Couloir 68 bis (fig. 360). Nous avons signalé plus haut¹, que le couloir 68 se trouvait rétréci dans sa partie sud, par un double pilastre, ne laissant qu'un passage de 1,20 m. Au-delà de ce rétrécissement, commençait un couloir coudé (fig. 360) à angle droit, les deux

m et 6,95 m. Si la branche



Fig. 359. — Secteur sud-est. Vue vers l'Est. A gauche, salles 223, 222, 221 (où sont deux ouvriers), 220; au centre, 224, 225, 226 (avec ouvriers); à droite, 252, 249.

nord-sud était au niveau du couloir 68, la branche est-ouest avait été aménagée en un plan incliné permettant la montée, très sensible, vers une grande

1. *Supra*, p. 280.

cour 87. Une porte avec pierre de seuil, fermait côté couloir, le passage 68 bis-87.

Tout ce secteur présentait les signes les plus évidents de réaménagements tardifs, très certainement après la destruction de la ville. Il ne servirait de rien de détailler les éléments de mauvais dallage, en briques cassées et mal cassées, des pierres de seuil enlevées de portes ultérieurement murées¹ et réemployées comme objets de cuisine. L'examen du gros œuvre, révéla au Nord, une construction en briques demi-cuites ($45 \times 45 \times 11$), avec une fondation au-dessus du niveau, haute de 0,58 m, en blocs de pierre, de taille irrégulière. Cela ne saurait étonner, puisque au nord de ce mur, la salle 81 avait été construite de même façon. Sur le mur sud, deux briques cuites avaient été insérées, à plat, dans la masse de briques crues, distantes l'une de l'autre de 2,35 m et à 1,20 m au-dessus du niveau. On n'en

voit guère la raison d'être. Pas plus que celle d'un chaînage transversal dans le mur contigu 68 bis-81 : neuf trous, disposés en trois rangs (fig. 361), gardaient l'emplacement des bois (diam. : 0,12 m à 0,10 m), enfoncés à une profondeur de 0,50 m².

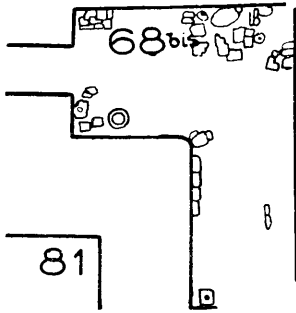


Fig. 360. — Couloir 68 bis.

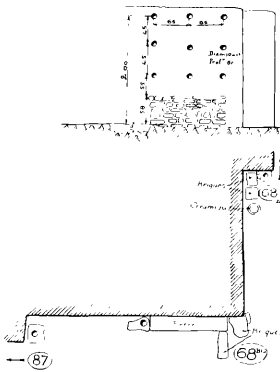


Fig. 361. — Couloir 68 bis.

Élévation du mur nord,
avec trous de chaînage.

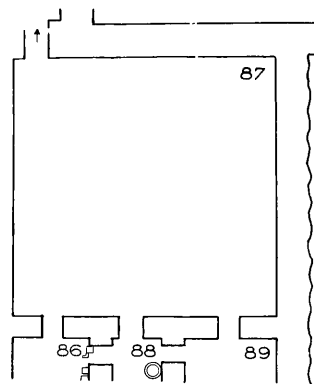


Fig. 362. — Cour 87.

Cour 87 (pl. LIX, 1 et fig. 362). La cour 87 commandait l'accès à un quartier d'une conception architecturale toute différente, caractérisé par une longue et étroite

1. Une de ces portes murées donnait précisément dans la salle 222, pour laquelle nous n'avions pas trouvé d'issue extérieure.

2. Distance des bois : dans le sens de la hauteur : 0,45 m ; dans celui de la largeur : 0,65 m.

allée, bordée de part et d'autre de petites pièces, dont les entrées se font vis-à-vis. Si ce groupe, construit à l'Ouest de ladite cour est suffisamment conservé pour que son plan ne prête pas à discussion, on ignore ce qu'il y avait au Sud. A partir de cette zone, la dénivellation est en effet telle, que plus rien n'a subsisté (fig. 363).

De forme presque carrée (14 m \times 13,60 m), la cour 87 s'adossait au gros mur méridional des salles 81-82, mais se trouvait à un niveau nettement surélevé par rapport à ces dernières ¹. Tout le côté nord de la cour est percé de trous — 37 — à



Fig. 363. — Angle sud-est de la cour 87.

des hauteurs variant entre 1,15 m et 1,35 m, correspondant à des poutres de chaînage, identiques à celles que nous avons signalées précédemment, dans la salle du trône et les pièces qui l'entourent.

Aucune porte sur la paroi nord, une à l'angle nord-est (vers 68 bis), trois à l'Ouest (vers 86, 88, 89). Rien n'a été repéré au Sud, mais s'il y avait eu quelque passage, on en aurait retrouvé l'emplacement, même avec ces murs qui n'avaient plus de ce côté que 0,10 m (angle sud-ouest), 0,25 m (au centre), 0,15 m (angle sud-est).

Tout le sol, en terre battue, était jonché de céramique cassée. La fureur dévastatrice s'était ici tout particulièrement manifestée. Nous l'avons vérifiée encore, en ramassant les nombreux morceaux d'un coffret en plâtre dont les longs côtés avaient été ornements. Le regretté Paul François réussit à retrouver et la forme et le thème

1. Cette différence de niveau est « rattrapée » par le plan incliné qui permet de monter de 68 bis à 87.

du décor. La caissette, rectangulaire (long. : 0,50 m; larg. : 0,18 m; haut. : 0,28 m), était posée sur quatre pieds. Elle n'avait pas de couvercle. Les contours étaient rehaussés d'un trait rouge. Sur un long côté, deux étoiles à quatre branches, avec dans les intervalles, un jaillissement de flammes. Couleurs employées : noir, rouge et bleu. Le fond avait été ocré.

Salle 88. C'est une pièce intermédiaire entre la grande cour 87 et le long couloir 99 *bis*-99. Assez resserrée (4,30 m × 2,60 m), percée de quatre portes, vers 87 (larg. :



Fig. 364. — Vue d'ensemble des magasins.
Au premier plan, à gauche, cour 87. A droite, salle 82.

1,15 m), 86 (larg. : 0,90 m), 89 (larg. : 0,85 m), 99 *bis* (larg. : 1,10 m), elle était encore encombrée par deux grandes jarres, que nous avons retrouvées la partie supérieure cassée (diam. : 0,60 m et 0,45 m) et qui avaient été enfoncées dans le sol. Celui-ci était en terre battue.

Couloir 99 *bis*-99 (pl. LIX, 2 et fig. 364). Ce couloir a reçu ce double numéro ¹ pour faciliter nos enregistrements de trouvailles et nos observations en fonction de son étirement. Large de 2,60 m à l'Est, de 2,85 m à l'Ouest, il est en effet long de 37,20 m. Percé d'une porte à chacune de ses extrémités, il en comptait encore seize autres, très également réparties, huit de chaque côté. Mais il y a plus de seize maga-

1. 99 *bis* se rapporte à la moitié orientale, 99 à la moitié occidentale de l'allée.

sins, car il faut leur ajouter ceux qui sont en bout. On arrive ainsi à un total de vingt¹. La largeur des portes n'était pas uniforme. Si trois sont assez étroites (0,70 m, vers 105; 0,75 m, vers 104; 0,80 m vers 90), les autres sont nettement plus larges (1 m à 1,25 m) et cela permet de faciles manutentions.

Le sol de ce couloir, en terre battue, était en pente légère vers l'Est, donc vers la cour 87. Peu de trouvailles à signaler : quelques céramiques, briques cuites (dont une avec rebord, du type gouttière). Comme dans les souks d'aujourd'hui, on peut admettre que le couloir était couvert d'un bout à l'autre, mais avec un système de lanterneaux pour capter la lumière et l'air, indispensables pour éclairer et aérer les magasins.

Aile sud des magasins (pl. LIX, 2 et fig. 365).

Magasin 89. Salle de 4,80 m × 4,20 m, avec deux portes permettant une communication, à la fois avec la pièce intermédiaire 88 (long. : 0,85 m) et la cour 87 (larg. : 1,10 m). Sol en terre battue. Aux murs, un revêtement de boue et paille hachée.

Magasin 90. Salle de forme irrégulière, dont la superficie utile est encore rétrécie par un mur de refend. Les longs côtés ont respectivement 4,80 m et 3,80 m, la largeur 2,60 m. Porte de 0,85 m, sur le couloir 99 bis. Sol en terre battue.

Magasin 91. Salle de 4,80 m × 2,80 m, avec une porte de 1,05 m sur le couloir 99 bis. Sol en terre battue. Débris de céramique et fragments de briques.

Magasin 92. Salle de 4,70 m × 3,15 m, avec une porte de 1 m sur le couloir. Un seuil en briques crues (haut : 0,10 m). A l'angle nord-est, quelques briques cuites (33 × 33) forment un dallage avec pente conduisant à une jarre-puisard (prof. : 0,40 m). Le reste du sol est en terre battue.

Magasin 93. Salle de 4,80 m × 3,65 m, avec deux portes, une de 1,05 m vers le couloir, l'autre de 1,10 m vers le Sud. Sol en terre battue, jonché d'une abondante céramique (grandes jarres d'époque de Larsa), entassée contre la paroi est. Deux autres jarres, cassées, au pied du mur ouest.

Magasin 94. Salle de 4,75 m × 4,25 m, avec une porte de 0,90 m sur le couloir. Le sol en terre battue est en contre-bas de 0,15 m. Le seuil était en briques crues (haut. : 0,10 m).

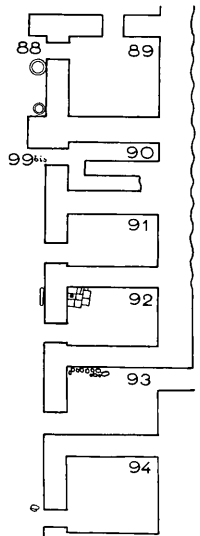


Fig. 365.
Magasins 88-94.

1. Nous ne faisons pas entrer dans le calcul, la pièce intermédiaire 88, décrite plus haut.

Magasin 95 (fig. 366), Salle de 4,85 m × 3,60 m, avec une porte de 1,10 m sur le couloir. Sol en terre battue, en contre-bas de 0,20 m. Céramique cassée.

Magasin 96. Salle de 4,70 m × 4,20 m, avec deux portes, une de 1 m vers le couloir, l'autre de 0,95 m vers le Sud. C'est donc le même aménagement que dans 93. Sol en terre battue. Céramique cassée.

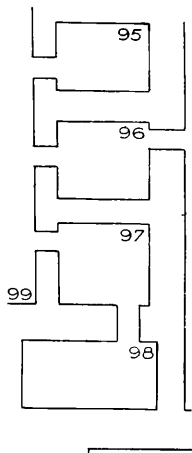


Fig. 366.
Magasins 95-98.

Magasin 97. Salle de 4,75 m × 4,40 m, avec deux portes, une de 1 m vers le couloir, l'autre de 1,10 m vers un autre magasin 98 qui fait figure d'annexe, puisqu'il n'y a pas d'autre accès. Sol en terre battue. Céramique cassée.

Magasin 98. Salle de 7 m × 3,60 m, avec une porte vers 97. Sol en terre battue; aucun enduit mural. On arrive ici à la limite occidentale du Palais, dont le mur est large de 2,60 m.

Aile nord des magasins (fig. 367).

Magasin 86. Salle de 4,35 m × 4 m, avec comme son vis-à-vis 89, deux portes, une de 1,05 m vers la cour 87, l'autre de 0,85 m vers la salle intermédiaire 88. Quelques briques

cuites, de modules divers (30, 32, 34) et une brique incurvée, sur le sol en terre battue, où elles sont placées soit à plat, soit de champ.

Magasin 85. Salle de 4,15 m × 3,80 m, avec une porte de 1 m vers le couloir 99 bis. On retrouve dans le mur nord, contigu aux salles 79-80, l'alignement de sept trous de chaînages, à 1,40 m de hauteur et qui indiquent l'emplacement des poutres de bois enfoncées dans le gros œuvre. Une jarre à l'angle sud-ouest; une brique cuite incurvée, engagée dans la paroi est, un peu au-dessus du niveau. Le sol est en terre battue, avec un seuil en briques crues, surélevé de 0,15 m.

Magasin 84. Salle de 4 m × 3 m avec une porte de 0,95 m vers le couloir. Dans le mur nord, alignement de trous de chaînages, à 1,50 m de hauteur. Contre la paroi est, un assemblage de briques cuites (32 × 32), posées obliquement, avec une pente conduisant à une jarre-puisard (prof. : 0,30 m). Sol en terre battue. Traces d'incendie et cendres abondantes, sur et au pied du mur nord. Céramique cassée.

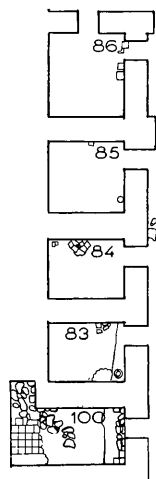


Fig. 367.
Magasins
83-86, 100.

Magasin 83. Salle de $4\text{ m} \times 3,20\text{ m}$, avec une porte de $0,95\text{ m}$ vers le couloir. Dans le mur nord, l'alignement de trous de chaînages à $1,30\text{ m}$ de hauteur se poursuit, mais non sur toute la longueur¹. On constate une différenciation dans l'importance des poutres, plus petites dans la section correspondant au mur 83-84, plus épaisses là où intérieurement, deux murs sont accolés. Grande jarre à l'angle sud-ouest, enfoncée dans le sol. Un élément de dallage, fait de briques cassées juxtaposées², contre le mur ouest. En face, un socle monté en morceaux de briques. Tout cela dénote de sérieux remaniements et ceux-ci ne feront que s'accroître au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'Ouest.

Magasin 100. De forme rectangulaire ($6\text{ m} \times 3,05\text{ m}$), avec une niche-resserre ($1,35\text{ m} \times 1,20\text{ m}$) et une porte de $0,95\text{ m}$ vers le couloir. D'importants remaniements attestent des restaurations successives. Quatre sinon cinq niveaux superposés (fig. 368), ont pu être définis, qui, de haut en bas, s'établissent ainsi :

A — sol en terre battue. A l'angle sud-ouest, une installation en briques cuites disparates, avec pente conduisant à une jarre-puisard.

B — A $0,40\text{ m}$ en dessous, dallage en briques cuites (33×33 ; 36×36).

C — A $0,25\text{ m}$ en dessous, dallage en briques cuites (33×33).

C' — A $0,15\text{ m}$ en dessous, dallage en briques cuites.

D — A $0,30\text{ m}$ sous le niveau C, aménagement en blocs de pierre, mal équarris, où il faut peut-être voir une fondation.

Dans la porte, un seuil en briques crues, en surélévation, de $0,20\text{ m}$.

Magasin 101 (fig. 369). Salle de $6,20\text{ m} \times 3,15\text{ m}$, avec une porte de 1 m vers le couloir, très surélevé. On constate ici aussi des remaniements, mais seulement deux niveaux. Le premier (A), en contre-bas par rapport au couloir, est caractérisé par un sol en

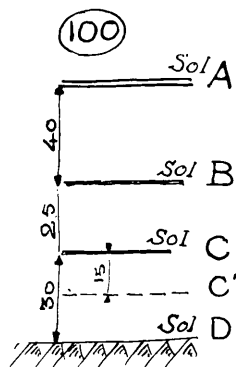


Fig. 368. — Magasin 100. Croquis schématisique des différents niveaux.

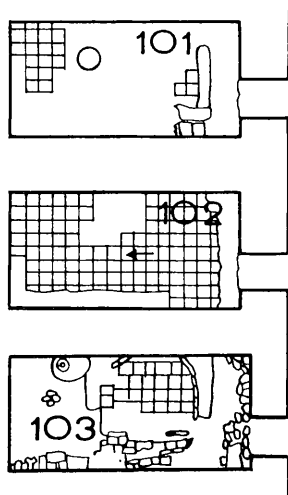


Fig. 369. — Magasins 101-103.

1. Cela correspond exactement à l'ordonnance des salles contiguës au Nord, où l'on arrive à l'extrémité du bloc architectural 81-79.

2. Même technique signalée précédemment, *supra*, p. 235 dans le passage 70-71.

terre battue. Un reste de carrelage (33×33) permet de supposer que ce sol était recouvert par un dallage. Le deuxième niveau (B), est à 0,25 m par-dessous. De nouveaux éléments de dallage (33×33), mieux soignés, correspondent à cette installation plus ancienne, à laquelle appartient aussi un gros puisard (ouverture : 0,40 m) en anneaux de céramique superposés (diam. : 0,85 m), qui s'enfonce à plus de 11 mètres de profondeur.

Magasin 102. Salle de 6 m \times 3 m, avec une porte de 1 m sur le couloir, ce dernier à nouveau en nette surélévation. Une banquette en briques crues (larg. : 0,45 m), était aménagée contre la presque totalité du mur ouest et à l'angle nord-ouest qu'elle débordait légèrement. Une rangée de briques cuites enfoncées dans le sol, formait plinthe. Un niveau inférieur, à 0,30 m par-dessous, correspondant au niveau B de la salle précédente, est attesté par des morceaux de dallage, fait de carreaux régulièrement assemblés. Entre les deux niveaux, un bourrage de terre et briques cassées.

Magasin 103. Salle de 6,40 m \times 3,05 m, avec une porte de 0,90 m sur le couloir, le seuil en briques crues se trouvant en nette surélévation (+ 0,20 m) par rapport à la pièce. Deux niveaux apparaissent de nouveau, séparés l'un de l'autre par une couche de bourrage, épaisse de 0,35 m à 0,40 m.

Les aménagements sont peu soignés. En surface, une ligne de briques cuites disposées de champ et dessinant les deux tiers d'un cercle, délimite probablement l'emplacement d'une réserve de grains. Cet emplacement était couvert d'un carrelage (33×33), assez régulièrement disposé. Tout proche, la moitié inférieure d'une grande jarre, enfoncée dans le sol.

Le niveau inférieur (B) a été reconnu dans la partie nord du magasin et tout le long du mur est. Il était caractérisé par une importante construction en briques et pierre, que nous retrouverons plus développée dans le magasin contigu 104.

Magasin 104. Plan (fig. 370) et photographies (pl. LIX, 3-4) indiqueront bien la complexité de cette salle (6,35 m \times 5,90 m), percée de deux portes, une (larg. : 0,80 m) vers le couloir, l'autre (larg. : 1 m) vers la salle 75, au Nord¹. La multiplicité des niveaux est plus impressionnante que nulle part ailleurs et on y assiste à l'emploi simultané de briques cuites et de gros blocs de pierre. Il est certain que si diverses parties — ainsi le large mur (1,40 m) de pierre qui traverse toute la salle dans l'axe nord-sud, ou la fondation en belles briques cuites qui apparaît sous le mur ouest (pl. LIX, 4) — sont d'une construction parfaitement soignée, d'autres, telle la plinthe en carreaux de champ ou la plate-forme, en briques et pierres, juste au débouché de la porte 104-99, attestent une restauration hâtive et assez négligée.

1. *Supra*, p. 243.

Comme dans le magasin 100, il semble qu'on puisse distinguer quatre niveaux¹ (fig. 371), auxquels appartiendraient de haut en bas, donc du plus récent au plus ancien :

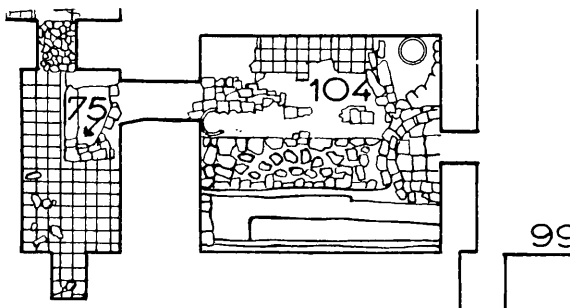


Fig. 370. — Magasin 104 et salle 75.

A — Plate-forme en briques incurvées, posées sur fondation de pierre. Plinthe en carreaux cuits, placés de champ, que l'on retrouve à la base de chaque mur. A ce

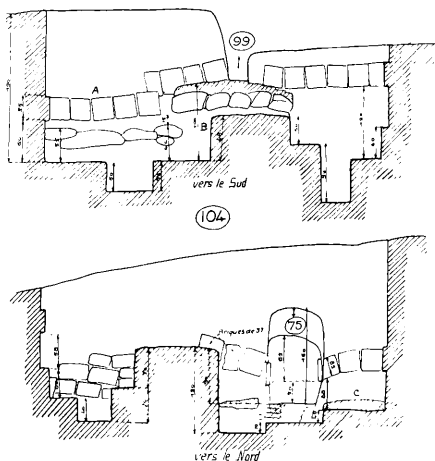


Fig. 371. — Magasin 104. Coupes vers le Sud (en haut),
vers le Nord (en bas).

niveau, correspondait un sol en terre battue, qui fut défoncé par nous, pour que nous puissions reconnaître les couches inférieures.

1. *Supra*, p. 301.

B — Grand mur de pierre (larg. : 1,40 m), qui coupe la salle en deux, puisqu'il allait du Sud au Nord. Il était monté avec deux parements très bien appareillés, le centre se trouvant rempli de morceaux plus irrégulièrement taillés. Nous pensons que sur ce mur reposait autrefois une construction en briques crues, de même largeur complètement disparue.

A ce niveau, nous rattachons un profond et large puisard, dont la margelle en pierres et briques, ouvrait à l'angle sud-est. Nous l'avons vidé jusqu'à 7 mètres, sans être arrivé au bout. Au bas des murs, plinthe en carreaux cuits, placés de champ. Sol sans doute en terre battue.

C — Attesté par les éléments d'un dallage (30 × 30), assemblé avec régularité et par les soubassements en briques cuites du mur ouest.

D — Allée dallée en morceaux de briques irrégulièrement cassées, qui prolonge le passage 75-104 et correspond au niveau inférieur de la salle 75 (pl. LIX, 3) dont nous avons noté plus haut les nombreux et importants remaniements¹.

Toutes ces constatations ne sauraient pourtant se trouver aussi étroitement limitées au seul magasin 104. Elles laissent entrevoir, pour ce secteur du Palais, en tout cas, plusieurs phases architecturales successives que l'on devrait retrouver au-

délà, si on élargissait les sondages. Il apparaît très vraisemblable en effet que le Palais de Zimri-Lim fut précédé par d'autres installations, mais son immensité était telle, que nous ne pouvions songer à chercher plus profond, avant d'avoir achevé le dégagement de la résidence du dernier roi de Mari.

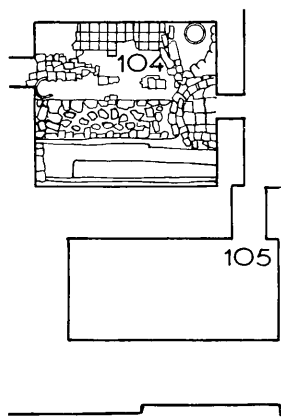


Fig. 372.
Magasins 104 et 105.

Magasin 105 (fig. 372). Cette salle de 7,40 m × 3,60 m était la dernière de l'aile nord, mais avec un léger décalage, vers le Sud. La porte donnant sur le couloir se trouvait resserrée par une petite chicane. Rien n'y fut ramassé sur son sol en terre battue, posé sur fondations de galets.

De l'examen d'ensemble de ce dernier secteur, il demeure difficile de préciser l'utilisation et l'affectation exactes de ces magasins. Leur forme, leur superficie, les vouaient à de petits dépôts. La céramique y a été recueillie en assez grande quantité mais à peu près toujours cassée. Si l'aile sud est nette, au point de vue architectural, l'aile nord au contraire et surtout de 100 à 104, porte la trace de remaniements qui semblent indiquer plusieurs réinstallations, la dernière spécialement hâtive. Il apparaît difficile de ne pas y voir une réoccupation, après la ruine de la ville, réoccu-

1. *Supra*, p. 243.

pation attestée dans le secteur nord, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut¹. Jusqu'ici, nous nous sommes trouvés devant des monuments dont la conservation permettait d'avoir une idée suffisamment nette, grâce à un plan toujours cohérent². Avec la partie qu'il nous reste à décrire, il n'en est plus de même, car la plupart du temps, seuls des arasements avaient subsisté.

1. *Supra*, p. 44.

2. Rares exceptions, avec quelques salles (219, 226, 255, 256), dont nous n'avions pas retrouvé les portes.

CHAPITRE XV

LA LIMITE EST ET LE SECTEUR SUD-EST

(Pl. LX-LXIII)

Le secteur qui borde le Palais à l'Est n'a pas été complètement exploré, car il tombait dans une zone réservée à des recherches ultérieures. Notre objectif était seulement de situer d'abord et de dégager ensuite le mur extérieur de la résidence royale dont l'angle sud-est incurvé, était réapparu et dans un très satisfaisant état de conservation. Au lieu de le retrouver dans une prolongation logique, du Sud au Nord, ce que nous escomptions, un décrochement impliquait une extension et certaines ramifications inattendues. Il semble qu'on ait, de ce côté, résolu autrement le problème de l'enceinte. Contre un mur qui n'a certes pas le tracé rectiligne du mur ouest par exemple, mais qui, comme lui, n'est percé d'aucune porte¹, on avait accolé une succession de constructions, qui s'étirent suivant l'axe nord-sud. Une interprétation s'est imposée dès le début : il s'agirait de l'emplacement réservé aux chars du roi qu'il fallait bien ranger quelque part et qui ne pouvaient en aucun cas pénétrer dans le Palais. L'escalier de pierre du grand portail, les passages en chicane de la salle 152, l'interdisent absolument. Par contre, si le roi descendait de son char à la porte de sa résidence, l'attelage n'avait que quelques mètres à parcourir pour gagner par une large entrée, de plain-pied avec la rue, le « garage » et sans doute aussi l'écurie. Le souverain exprimait-il le désir inverse, de quitter immédiatement son Palais, il n'avait pas à attendre puisque le véhicule tout proche, pouvait être « avancé » dans le plus bref délai.

Si la partie septentrionale de ces aménagements s'explique ainsi, pensons-nous, au mieux, l'autre section répond à une autre préoccupation : assurer les communications avec le quartier des temples et en particulier avec les sanctuaires qui s'entassaient au cœur de la ville : Dagan, Ninḫursag, Shamash. Nous croyons que pendant longtemps le roi put ainsi sortir de son Palais, directement, sans avoir à faire le long crochet par le quartier nord. C'était une sortie intime, en quelque façon dérobée et on peut fort bien en préciser l'itinéraire. Par la porte percée au fond de la petite pièce 198 (fig. 375) et après quelques pas, franchies les deux portes de la salle S², le roi se trouvait dehors et dans une rue, bordée de hautes construc-

1. Nous avons vu plus haut, p. 249, que la porte de la petite salle 198, en saillie, avait été retrouvée murée. Nous y revenons ci-après.

2. Cette salle fut désignée par une lettre et non par un chiffre, car au moment du dégagement, nous ne savions pas si nous devions la rattacher au Palais ou au contraire l'attribuer à un autre monument encore à découvrir.

tions : à main droite, la muraille à pilastres, fermant ici le Palais ; à main gauche, celle bordant le territoire consacré à Dagan, recouvert plus tard par une ziggurat¹. Aux heures graves, quand le danger babylonien plaça au premier plan l'impératif sécurité et défense, on mura toutes les issues considérées comme secondaires. Les salles 198 et S furent alors toutes deux bloquées et il ne resta plus pour entrer ou sortir du Palais que le grand portail nord que l'on ne pouvait condamner. Ainsi s'expliquent, sans difficultés, ces modifications structurales que l'Histoire éclaire, comme elle éclaire, nous le verrons plus loin, le double appareillage dont la muraille sud-est est un exemple frappant.

Le secteur sud-est, qu'une enceinte à nouveau rectiligne, enferme rigoureusement, nous fait connaître un quartier tout différent des précédents. Malheureusement l'érosion a sévi et, dans la quasi-totalité des cas, il n'a subsisté que des arasements, sans qu'une porte puisse être précisée. A l'examen du plan, on remarque comment les constructeurs se sont efforcés d'adapter l'allure des salles à la ligne incurvée du rempart. Cela nous vaut des parallélogrammes, des trapèzes, plus fréquemment que des rectangles. Mais tout a été tracé avec une rigueur géométrique, comparable à celle qui a présidé au dessin des plus beaux quartiers du Palais.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, il est évident que tout ne fut pas exécuté par le même souverain. A quel dynaste devra-t-on attribuer cette nouvelle et dernière zone architecturale? Aucune certitude ne peut être obtenue mais nous ne croyons pas qu'on puisse refuser à Zimri-Lim ce qui, somme toute, constituait un élargissement et une extension. La forme même du rempart, avec son incurvation, ne saurait être tenue pour primitive, nous voulons dire que ce n'est certainement pas de ce côté que l'on doit chercher le Palais originel, c'est-à-dire le bloc architectural, autour ou à côté duquel, plus ou moins rapidement, des adjonctions se multiplièrent.

* * *

Entrée des chars au N.-E. (pl. LX, 3 et fig. 374). Cet aménagement n'a pas été numéroté, mais il se retrouve très facilement sur le plan, puisqu'il est à l'angle nord-est de la résidence royale. Une double porte en tenaille (larg. : 2,60 m) enfermait un vestibule en forme de parallélogramme (6,65 m × 3,79 m). Elle pouvait

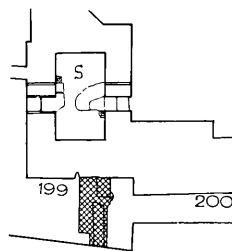


Fig. 373. — Secteur est. Salle S.

1. Nos recherches des années 1951-1954 nous ont amené à rabaisser à l'époque assyrienne cette ziggurat, toute proche par sa situation, d'une deuxième ziggurat, élevée par-dessus le « massif rouge ». Pour tout cela, notre rapport préliminaire, *Syria*, XXIX (1952), pp. 200-201 et la publication définitive, à paraître ultérieurement.

être fermée car deux pierres de seuil furent retrouvées *in situ*, aux angles intérieurs des contreforts ouest et est. Une ligne de dalles de pierre, minces, était enfouie à la hauteur des crapaudines, émergeant légèrement, de façon à former butée d'arrêt. La porte franchie, on débouchait devant un emplacement trapézoïdal, s'étirant sur

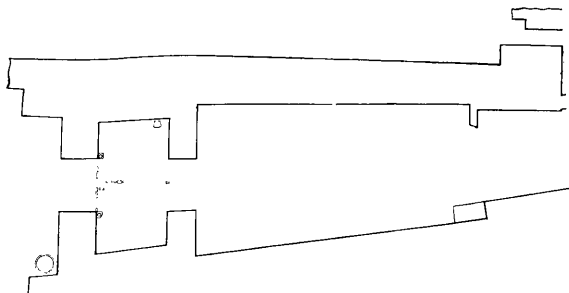


Fig. 374. — Secteur nord-est. Entrée des chars.

quelque quarante mètres (pl. LX, 1-2) jusqu'à un dallage très soigné. La largeur de l'entrée, le fait que le niveau est de plain-pied avec celui de la rue, l'importance des dégagements, ce sont tout autant de constatations qui viennent, estimons-nous,

appuyer notre interprétation avec le « garage » des chars et attelages. Comme nous l'avons indiqué plus haut, il fallait qu'il fût tout proche de façon à satisfaire aux volontés et aux désirs du roi.

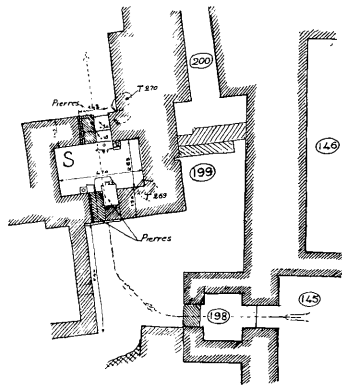


Fig. 375. — Secteur est. Salles 198, S; couloirs 199, 200.

Cour 199 et salle S (fig. 375). La forme irrégulière de la cour 199 s'explique parce qu'on est là dans une zone de raccords architecturaux et certainement aussi de transformations structurales. Murs de refend, portes bloquées, tout atteste des remaniements dus à des changements d'affectation et à des exigences nouvelles.

Originellement, la cour 199 communiquait avec le couloir 200. Cette communication d'abord réduite à un étroit passage, fut ensuite complètement supprimée.

On observe la même opération de restriction en deux temps, avec la petite salle S (pl. LXII, 1). Celle-ci (4,70 m × 2,63 m) avait été percée de deux portes, l'une et l'autre (1,50 m au Nord; 1,43 m au Sud) avec de magnifiques dalles de pierre pour les seuils. La porte sud donnait place à un escalier de deux marches, en pierre.

Les deux issues pouvaient être fermées, puisqu'une crapaudine fut retrouvée à l'angle intérieur de chacune d'elles.

Un premier remaniement entraîna le resserrement des passages, réduits à quelque 0,80 m par la construction d'un pilier en briques crues. La circulation n'en demeurait pourtant pas moins possible, du Nord au Sud et inversement, c'est-à-dire de



Fig. 376. — Salle S. Vue vers le Sud.
A l'arrière-plan, enceinte orientale.

l'intérieur à l'extérieur du Palais. Il y a tout lieu de penser qu'à cette phase, la petite porte de la salle 198 était encore ouverte.

Une deuxième transformation supprima ces facilités. La porte nord fut complètement murée (fig. 376) mais pas sur la totalité de son épaisseur. Il en résulta pour la salle S, une petite niche murale, face à la porte sud, demeurée libre. C'est à ce moment, pensons-nous, qu'on bloqua le passage 199-200 et la porte donnant dans 198. L'un et l'autre n'avaient plus de raison d'être, dès l'instant où l'on ne pouvait plus

gagner l'extérieur, c'est-à-dire la rue conduisant aux temples. Nous considérons que cette entrave à la circulation peut être mise en relations avec la situation politique créée par la menace babylonienne et par les impératifs de sécurité qu'elle entraîna.

Couloir 200. Il s'agit d'un long couloir (15,50 m), plus étroit (1,40 m) au Nord, qu'au Sud (1,90 m), enserré entre deux murs : extérieur (épais. : 2,90 m) et intérieur (épais. : 2,40 m). Nous l'avons retrouvé bloqué à ses deux extrémités et il est évident qu'il n'y a là qu'aménagements tardifs, expliqués comme ci-dessus.

Couloir 201 (fig. 377). C'est la suite normale du précédent, avec les mêmes caractéristiques : enserré entre deux murs épais et plus large (2,70 m) au Sud, qu'au Nord (2 m). Au Sud, une porte se trouvait encore libre, mais resserrée (larg. : 0,70 m) entre deux pilastres, se trouvant dans le prolongement du long mur sud, des salles 212, 210, 209.

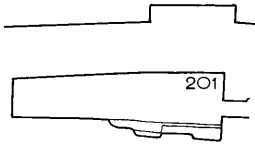


Fig. 377. — Couloir 201.

Toute cette zone avait subi une violente destruction, ayant entraîné une restauration hâtive. Cela est particulièrement net lorsqu'on regarde l'extérieur du mur d'enceinte (pl. LXI). Les assises inférieures (haut. :

1,10 m, huit à neuf, d'après nos photographies) (fig. 378) sont en briques crues magnifiques. Par contre, l'appareillage supérieur a mis en œuvre un matériau d'une qualité infiniment moins bonne et de facture beaucoup moins soignée. Ce contraste se retrouve partout où le mur extérieur oriental, est conservé et est inexplicable si l'on admet qu'il y a là unité et continuité de travail. Le passage entre construction impeccable et construction moyenne est d'ailleurs tout à fait irrégulier. On a visiblement opéré vite, en réutilisant tout ce qu'on pouvait de la première architecture.

Cette réédification peut à nouveau être fixée chronologiquement avec la plus grande vraisemblance. L'état premier, répond au Palais d'avant l'année 33 de Hammurabi; l'état second, au Palais restauré après la prise de la ville par le roi de Babylone, jusqu'à sa destruction définitive en l'an 35. Partout, nous l'avons signalé, les traces d'une double destruction sont évidentes. Précédemment, il s'agissait surtout des marques laissées par un double incendie. Cette fois et non moins éloquemment, l'architecture apporte son témoignage et ce témoignage concorde avec tous les autres.

La marque de restauration se retrouvait encore et d'autre façon dans le couloir, avec l'installation de deux canalisations en tuyaux de céramique, débouchant l'une dans le couloir 202, l'autre dans la rue et précisément à la limite des deux appareillages (fig. 378). Dans les deux cas, il s'agissait de drainer les eaux, sans doute de pluie, tombant dans le couloir que nous pensons avoir été à ciel ouvert.

Couloir 202 (fig. 379). Prolongation du même couloir, mais section nouvelle, qui commence à s'infléchir vers le S.-O., car le mur extérieur prend cette direction.



Fig. 378. — Débouché de canalisation. Enceinte orientale.

En bas, les assises de la construction antérieure à la première destruction du palais.

Ce dernier garde le même aspect : les assises de base en magnifique appareillage (briques de $44 \times 44 \times 11,5$); par-dessus, une construction correcte mais infiniment moins soignée. Le mur intérieur avait été épaulé ou renforcé par un contre-mur

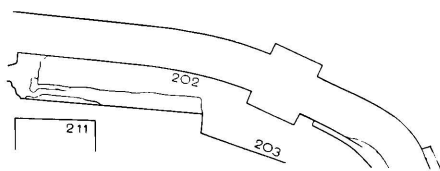


Fig. 379. — Couloirs 202, 203.

(larg. : 1,45 m) ce qui restreignait d'autant la largeur du couloir, passée de 3 mètres à 1,85 m. La canalisation signalée plus haut, comme arrivant du couloir 201, débouchait à près de 0,60 m au-dessus du niveau. La conclusion s'impose : du fait de la dénivellation, tout le niveau supérieur du couloir 202 a été emporté par l'érosion, alors qu'il avait subsisté en 201 et 200. Cette constatation se généralisera désormais partout en ce secteur, profondément raviné.

Couloir 203. La section s'infléchit à nouveau vers le S.-O., suivant la ligne du mur d'enceinte. Le couloir d'abord plus large (3,12 m) se rétrécit à nouveau (2,55 m).

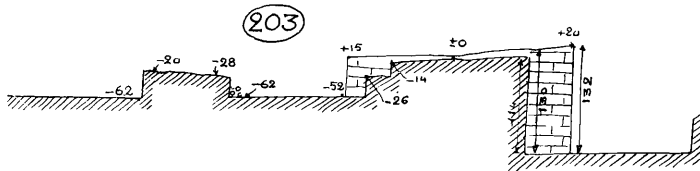


Fig. 380. — Couloir 203. Coupe sur les deux murs.

Il n'y a à signaler ici, que les radiers de galets débordant des assises de base du mur intérieur (fig. 380). Au Sud, on arrive dans la zone des foyers.

Couloir 204 (fig. 381). Le couloir retrouve ici son tracé rectiligne, fonction de celui du mur d'enceinte qui est orienté N.-E.-S.-O. et qui se poursuit sans la plus minime déviation. Le mur intérieur observe, à partir de ce secteur, un parallélisme

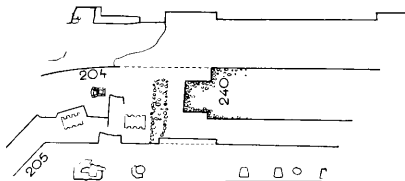


Fig. 381. — Couloirs 204 et 240.

rigoureux que l'on retrouvera jusqu'à la limite de la zone fouillée. On rencontre des aménagements faciles à identifier avec des foyers, mais, ce qui est étrange, c'est que deux d'entre eux aient été installés à l'intérieur du mur intérieur ! Il y a deux explications : soit que ces foyers aient été aménagés entre les deux destructions de la ville (le mur « intérieur » avait pu fort bien, s'il avait été démoli, ne pas être reconstruit et réduit ainsi à un simple arasement), soit qu'il s'agisse d'installations beau-



Fig. 383. — Couloir 204. Four.



Fig. 384. — Couloir 204. Four.

six petites piles en biseau, se répondant trois par trois. Le revêtement, sous l'action du feu, était devenu une « terre réfractaire ».

Foyer entre les deux murs (fig. 382, 2). Sur le sol du couloir, un autre foyer avait été aménagé, en briques cuites cette fois, mais toutes fragmentaires. De forme rectangulaire (0,86 m × 0,52 m), sa cavité intérieure (0,38 m × 0,19 m × 0,08 m) était partiellement affaissée, avec profondeur de 0,18 m. Tout était plein de cendres.

Ces trois foyers à flamme libre, furent employés à des fins artisanales. Lesquelles? C'est ce que nous ne croyons pas possible de préciser, laissant ce soin aux spécialistes de ces questions.

Au-delà du rempart extérieur et dans le même quartier, nous avons dégagé deux fours profonds dont l'utilisation pour la cuisson des céramiques ne fait pas de doute ¹.

Magasin 211 (fig. 385). De forme trapézoïdale (3,50 m, 3,23 m; haut. : 5,65 m), il n'en restait que des arasements et, au mieux, une hauteur de mur de 0,50 m du côté du Nord. Une jarre (diam. : 0,31 m) était *in situ*, à l'angle nord-ouest, la base enfoncée dans un sol en terre battue. En dehors de la salle, restes d'un grand dallage en blocs de pierre sommairement assemblés.

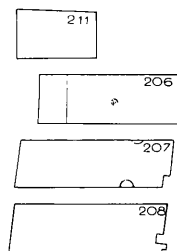


Fig. 385.
Magasins 211,
206-208.

Magasins 206, 207, 208. Série de trois magasins quadrangulaires, dont il ne reste guère que des fondations (fig. 386) qui recouvrent des aménagements plus anciens. C'est ainsi que des drains verticaux, en gros anneaux de céramique superposés, sont partiellement masqués par des murs plus récents. La marque du remanagement est donc on ne peut plus nette.

206. Le moins grand des trois (10,36 × 3,45 m), a permis de vérifier la superposition de deux niveaux, que séparait un remblayage épais de 0,40 m. En haut, une zone carrelée (3,45 m × 2,40 m) et bitumée, le bitume se retrouvant sur une plinthe (0,23 m) murale, posé sur enduit de boue et paille hachée. Le gros œuvre, en briques crues (42 × 42 × 12); le dallage, en briques cuites (33,5 × 33,5 × 5,5). Au niveau inférieur, sol en terre battue avec au milieu de la salle, une jarre dressée.

207. Salle de 10,88 m × 3,45 m, avec deux niveaux repérés dans les murs. Le haut de deux grands puisards en céramique est plus ou moins recouvert par la construction supérieure. Le gros œuvre utilise des briques crues, de modules différents (44 × 44 × 12, murs est-ouest; 42,5 × 42,5 × 12, murs nord-sud). Le sol inférieur était en terre battue.

1. Leur étude est renvoyée au volume qui traitera des Temples au centre de la ville.



Fig. 386. — Région sud-est, aux magasins. Au centre, premier plan, salle 210 (dégagement non achevé). A droite, salles 206, 207, 208.

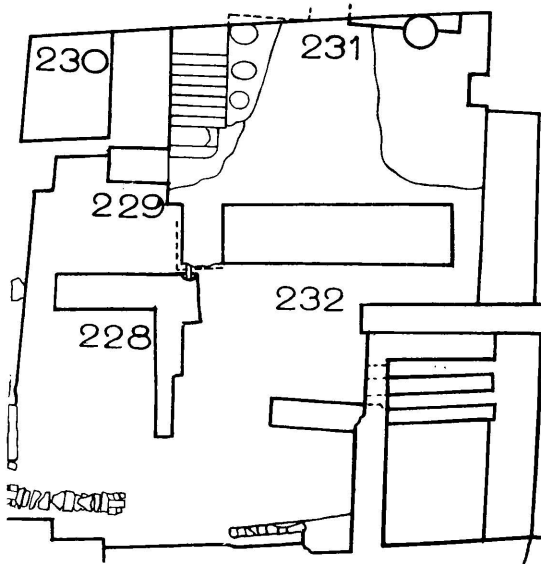


Fig. 387. — Salles 228-232.

208. Légèrement plus grand (11 m × 3,70 m), avec un saillant sur le petit côté sud. Seules les fondations avaient subsisté.

Salles 228, 229, 230, 231, 232 (pl. LXII, 3 et fig. 387). Il s'agit d'un ensemble particulièrement enchevêtré, où les murs ont perdu toute cohérence du fait

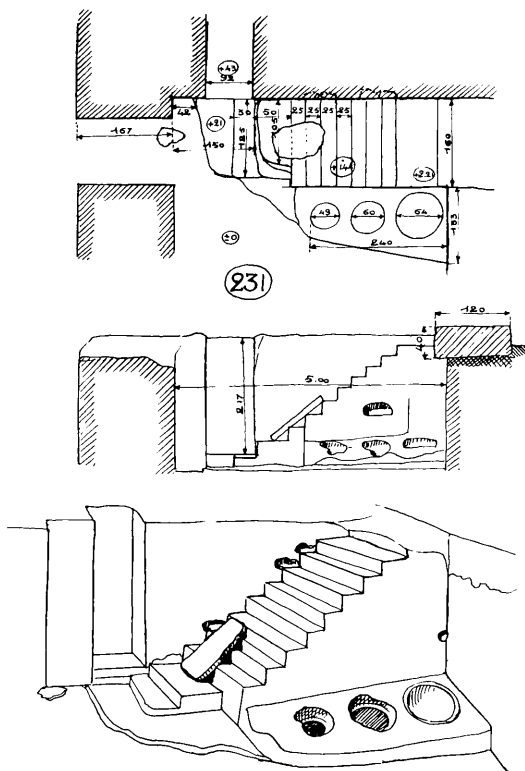


Fig. 388. — Salle 231 avec escalier de descente à un sous-sol.
Plan, coupe, perspective.

de la destruction. Le trait le plus important à souligner, c'est la présence en cette zone, d'une salle en sous-sol (231), véritable cave à laquelle on descendait par un bel escalier en briques crues (fig. 388). Malheureusement partout, le rez-de-chaussée a disparu. Plus précisément il ne reste que son niveau, mais sans un seul mur.

Salle 228. Son mur ouest manque. Au-delà, on retrouve le prolongement de la canalisation en pierre, qui arrive du couloir 120. Au Nord, mur contigu avec la grande salle 212, aux belles fondations de pierre.

Salle 229. De forme biscornue, du fait des constructions voisines qui la compriment étroitement. Sol en terre battue.

Salle 230. Ensermée entre le mur à l'escalier et celui aux fondations de pierre de la salle 210. On ne retrouve aucune porte. Sol en terre battue, à un niveau sensiblement inférieur à celui des deux précédents.

Salle 231 (pl. LXII, 2 et fig. 388). Pièce (6,81 m × 4,80 m) en sous-sol, très remaniée, où l'on distingue au moins trois niveaux, qui sont de haut en bas :

a) un sol en terre battue, représentant le dernier état, d'où part l'escalier de descente à la « cave » ;

b) restes d'un sol, en contre-bas, datant d'un état où l'escalier n'existait pas ;

c) sol de la cave, qui fut originairement celui d'une salle, avec deux, sinon trois portes, ayant cessé d'être utilisées au moment des deux dernières surélévations.

L'escalier était en briques crues. Large de 1,60 m et comptant d'abord dix marches, il fut rallongé, ce qui donna deux marches de plus, moins larges (1,25 m), mais plus profondes (0,30 m et 0,50 m, contre 0,25 m pour les degrés supérieurs). L'avant-dernière marche (à partir du bas) était recouverte de plâtre, relevé contre le mur, pour former plinthe. Ce procédé de renforcement ne se rencontrait que là. Les autres marches et contre-marches, avaient gardé les traces d'une natte de roseaux qui devait recouvrir tout l'escalier.

A la base longitudinale de l'escalier et dans un massif en briques crues, de forme triangulaire, avaient été enchâssés trois récipients en céramique, de grandeur inégale et de section ovale. De l'Est à l'Ouest, ils mesuraient respectivement : 0,69 m × 0,64 m ; 0,60 m × 0,55 m ; 0,51 m × 0,49 m. Les deux plus petits étaient à double paroi (épais. : 3 cm), plaqués intérieurement d'un enduit en boue (épais. : 3 cm). L'absence de bitume donne à penser que ces réceptacles étaient destinés à contenir des produits solides.

Le sol de la cave était fait d'une couche de terre battue (épais. : 0,15 m) posée sur une fondation en briques crues.

Au moment du dégagement, une grande dalle de gypse, de forme ovale (0,75 m × 0,50 m) fut retrouvée inclinée, presque au bas de l'escalier. Elle avait été précipitée du niveau supérieur mais n'avait pas glissé jusqu'au fond.

Salles 232 et 233 (fig. 389). On retrouve le niveau supérieur avec ces deux salles qui forment un tout. La première est en somme l'antichambre de deux fours dont

il ne reste malheureusement que la base et non les superstructures. Construits en briques crues (42×42) ils ont la forme de longs et étroits conduits (long. : 3,33 m ;

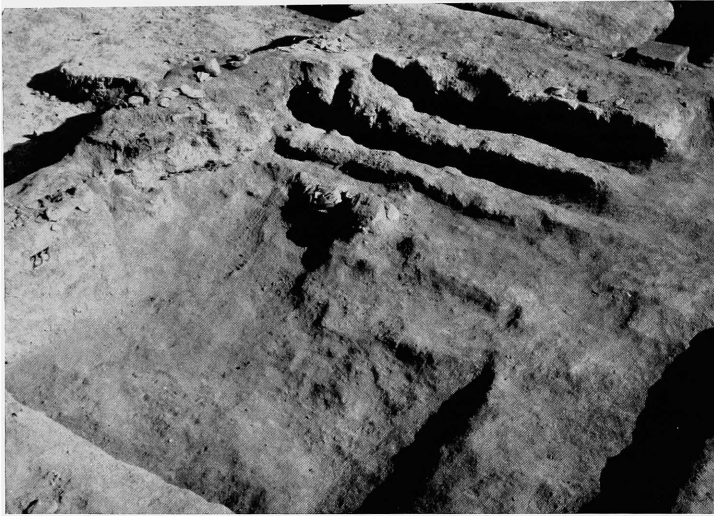


Fig. 391. — Salle 232. Vue perspective des fours. Vue vers le Nord-Est.

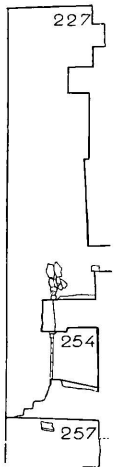


Fig. 392.
Couloir 227,
salles 254, 257.

larg. : 0,37 m), accolés et ouverts aux deux extrémités (fig. 390-391). Il s'agit d'un type nouveau, qui ne ressemble pas aux trois installations que nous avons décrites plus haut et qui diffère de même des deux imposants aménagements destinés à la cuisson des céramiques, retrouvés hors du palais. Il est certain que la surélévation des niveaux en a complètement modifié l'apparence et que nous ne savons quelle en fut l'affectation.

Salles 227-254 (fig. 392). Ces deux pièces bordaient au Sud la longue salle aux creusets, 218. C'est en somme un couloir de 25 mètres de long et d'une largeur variant de 4,47 m à l'Est à 4,33 m à l'Ouest. Il devait assurer les communications avec les magasins trapézoïdaux installés au Sud. Faute de conservation suffisante des murs, les portes n'ont pu être retrouvées, sauf celle conduisant à 252. Trois niveaux ont été observés dans cette zone, pourtant très érodée.

Le seul aménagement méritant d'être signalé, fut une canalisation en éléments de céramique, partant de 227. Passant sous le seuil de la porte 227-254, elle traversait cette dernière, et se pour-

suivant à l'intérieur du mur, débouchait dans la petite pièce 257 (fig. 392). Au point de départ (227), les restes d'un sol en plâtre, dont les morceaux très sommairement

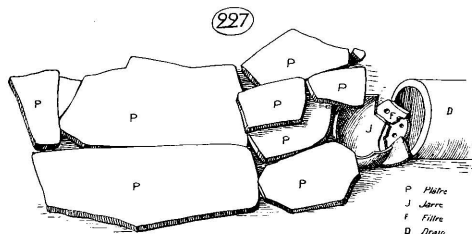


Fig. 393. — Couloir 227. Aménagement d'une canalisation en céramique.

rement disposés, conduisaient l'eau vers un tuyau circulaire (fig. 393-394). Elle n'y pénétrait qu'après avoir franchi un filtre en céramique. Au-delà du seuil 227-254,



Fig. 394. — Couloir 227. Départ de canalisation.

la canalisation était faite en éléments polygonaux (long. : 0,55 m à 0,57 m; haut. : 0,15 m), très soigneusement assemblés (fig. 395-396). Après avoir traversé la salle 254, elle arrivait au mur 254-257 où elle s'enfonçait dans un long tube tronconique (0,28 m à un bout; 0,17 m à l'autre), dont l'orifice apparaissait de

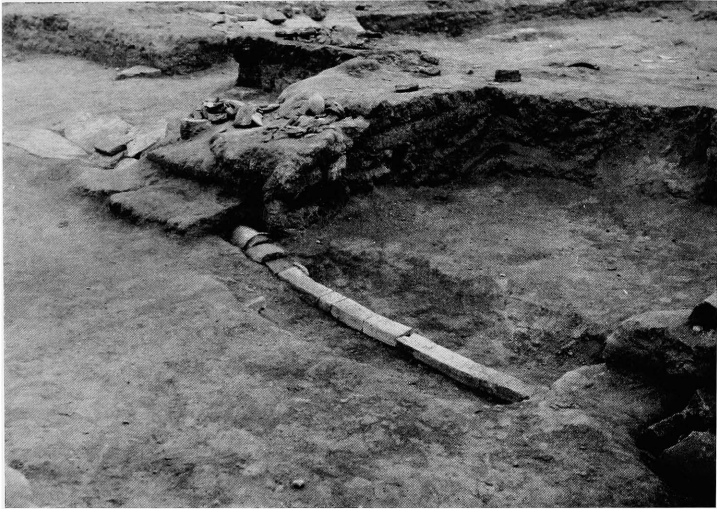


Fig. 395. — Salle 254. Canalisation entre éléments de céramique.

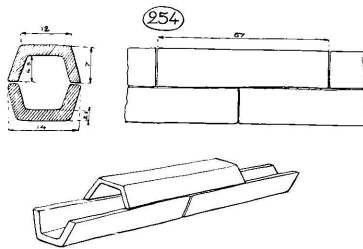


Fig. 396. — Salle 254. Détail de la canalisation. Coupe, élévation, perspective.

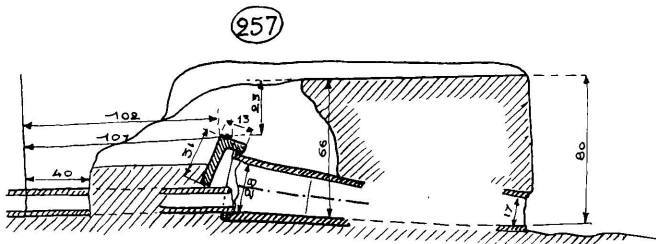


Fig. 397. — Salle 257. Arrivée de la canalisation provenant de 227 et 254.

l'autre côté du mur, dans la salle 257 (fig. 397). A partir de ce moment, elle avait disparu. Sa pente étant d'Est en Ouest, il est certain qu'elle devait se prolonger bien au-delà.

Salle 257. Seul le tracé a pu être établi. Communiquait certainement avec 254.

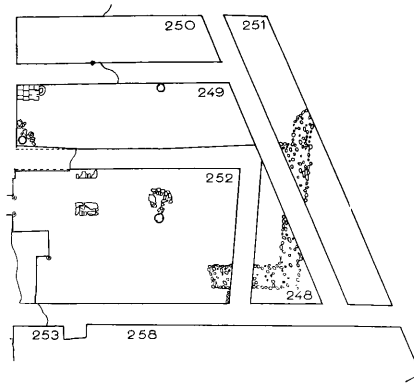


Fig. 398. — Secteur méridional des magasins (248-253, 258).

Salles 250-249-252-248-251 (fig. 398). Ce bloc de forme trapézoïdale, d'abord rétréci par un long mur tracé en oblique, fut divisé ensuite en trois trapèzes superposés, par la construction de deux murs longitudinaux. Le trapèze de base (252) fut à son tour divisé en deux parties, par un mur de refend. Il en résulta une salle triangulaire, 248, unique en son genre. De tout cet ensemble, seuls ont subsisté les arasements et une porte, 227-252. Malgré le peu d'élevation, trois niveaux ont été à nouveau distingués, correspondant à des restaurations très proches l'une de l'autre, dans le temps, et ayant conservé le même plan.

Salle 250. En forme de trapèze (long. : 14,30 m; larg. : 13 m; haut. : 3,20 m). Aucune porte visible. Sol en terre battue.

Salle 249. En forme de trapèze (long. : 16,80 m; larg. : 15 m; haut. : 4,50 m). Aucune porte visible. Aux deux angles, nord-est et nord-ouest, assez médiocres aménagements, en briques de modules divers,

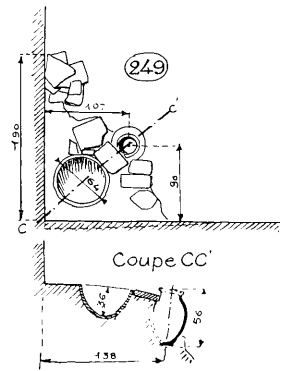


Fig. 399. -- Magasin 249. Aménagements.

souvent cassées, en relation avec des jarres-puisards (fig. 399). Sépulture assyrienne, contre le mur est.

Salle 252. C'était primitivement le trapèze de base avec les dimensions suivantes : longueur 20,30 m ; largeur 17,70 m. Après le raccourcissement dû à la construction d'un mur de refend, les proportions s'étaient trouvées sensiblement modifiées : longueur : 15,80 m ; largeur : 13,70 m, la hauteur, 9,60 m, demeurant identique. Une large porte (1,30 m) assurait la communication avec le couloir 227, fermée à en juger d'après les deux pierres de seuil retrouvées *in situ*, mais à fleur de sol. Dans la salle, restes d'aménagements, rectangulaires, en blocs de gypse, utilisés tels qu'on les avait sortis de la carrière, constituant des sortes de socles. L'un d'eux était solidaire d'une grande jarre-puisard (diam. : 0,61 m), coupée par la moitié et enfoncée dans le sol, pour servir de réceptacle.

Salle 248. Sa forme triangulaire (hypoténuse : 10,90 m ; base : 3,78 m ; haut. : 10,05 m) est insolite et, nous l'avons dit, unique dans le palais de Mari. Elle est le résultat d'un remaniement qu'on ne s'explique d'ailleurs pas. En cette zone, la construction en chevauche une autre, d'un plan tout différent et caractérisée par un emploi de pierre pour les fondations. Aucune porte n'a été retrouvée.

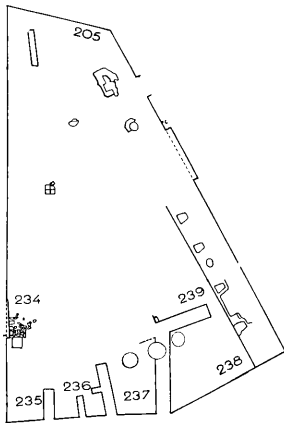


Fig. 400. --- Entrepôt (?).

Salle 251. C'est un long couloir (22,50 m) assez étroit (2,90 m à 2,82 m), dont les longs murs sont parallèles à l'enceinte sud. Ainsi que nous l'avons dit, le long mur nord fut construit après coup, dans le grand trapèze d'abord envisagé. C'était une façon commode d'assurer les communications dans ce quartier excentrique, tout en tenant compte d'une architecture assez complexe. A un niveau inférieur, se poursuit la construction en fondation de pierres, observée dans la salle précédente.

Grand espace polygonal, 205, 234-239 (fig. 400).

En ce secteur, aucune construction centrale n'est apparue. C'était en somme un grand espace à ciel ouvert, qui, si nous l'avions trouvé au cœur de la ville, eût pu fort bien être considéré comme l'emplacement d'un marché. Mais le Palais, dans cette zone d'ateliers, ne pouvait se passer d'un endroit dégagé, pour stocker la matière première (terre, minerais, bois par exemple) qui n'avait pas besoin d'être abritée et que l'on devait soumettre aux traitements précédant les opérations des techniciens. Cet espace libre était d'ailleurs bordé de recoins, réalisés

à l'aide de murets, où les marchandises pouvaient être aisément entreposées¹.

Le trait le plus caractéristique de cette zone est sans doute la large banquette qui court tout le long du mur qui borde le couloir 204-240 et à l'intérieur de laquelle, on avait creusé toute une succession de cavités de forme trapézoïdale. Nous y voyons



Fig. 401. — Magasins 238, 237, 236, 235 (à gauche).
Au fond et au milieu, départ du couloir 120.

des « coffres » ou des « boîtes » et non des foyers, car on n'y remarquait ni traces de feu, ni cendres.

Dans la partie ouest, avec des murs courts (fig. 401), il n'y avait plus guère à enregistrer, sinon trois grandes jarres alignées, appartenant au dernier niveau, puisqu'elles chevauchaient le mur coudé, séparant les recoins que nous avons numérotés 237, 238, 239.

1. Les tablettes économiques (*ARMT*, VII, § 48) mentionnent sous des appellations diverses (« préau », « khan », « cours », ou « chambres sur cours »), des emplacements qui pourraient convenir à ce secteur.

En 234, nous avons relevé un reste de dallage en éléments de pierre fort disparates.

Couloirs 240-241 (fig. 402). Ils sont la prolongation normale du couloir qui s'étire à l'intérieur du Palais, en suivant la direction du mur extérieur. Larges en moyenne de 3,65 m, ils communiquaient certainement l'un avec l'autre, mais le peu de conservation de la construction n'a pas permis de retrouver les portes. L'enceinte extérieure était en belles briques crues sur fondations de galets. Dans une niche, au S.-S.-O., fut dégagé un four rectangulaire en briques crues, avec séparation longitudinale faite de briques dressées de champ. C'était encore un type nouveau et jamais rencontré jusqu'alors à Mari.

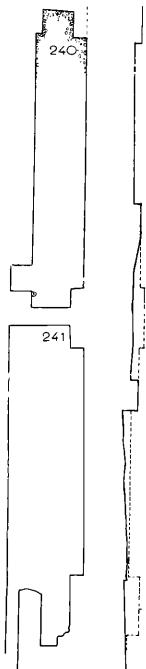


Fig. 402.

Couloirs 240-241 et enceinte extérieure. Zone sud.

Ateliers 242-247 (pl. LXIII, 3-4 et fig. 403). Sur ces couloirs, devait ouvrir toute une succession de salles rectangulaires, disposées avec régularité, quoique avec des superficies différentes. Ce ne sont encore que des arasements de murs, sans que nous ayons pu situer des portes. Malgré le peu de conservation, on observe ici aussi, la présence de plusieurs niveaux superposés. Voici les dimensions et les caractéristiques de ces salles.

242. Rectangulaire (7,80 m × 3,95 m). Petit décrochement à l'angle nord-ouest.

243. Rectangulaire (8,30 m × 4,65 m) (fig. 404). Deux fosses rectangulaires, une fosse carrée. Il s'agit certainement de fours, à ciel ouvert, car les cavités étaient profondément marquées par le feu. Un four fermé avait été construit à côté de la fosse carrée.

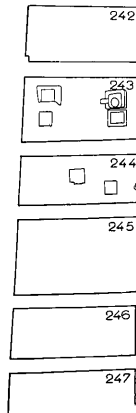


Fig. 403.
Magasins
242-247.

244. Rectangulaire (8,55 m × 3,50 m). Deux crapaudines superposées, encore *in situ*, contre le petit côté sud, indiquent l'emplacement d'une porte et surtout attestent deux niveaux. Deux fosses rectangulaires, creusées dans un niveau encore plus bas.

245. Rectangulaire mais avec légère déformation trapézoïdale (longs côtés : 8,70 m et 8,50 m; haut. : 5,30 m). Deux tables circulaires en briques crues, contre le mur est.

246. Rectangulaire, avec déformation identique (longs côtés : 8,90 m et 8,70 m; haut. : 3,50 m). Rien n'a été observé en tant qu'aménagement.



Fig. 404. — Magasin 243 avec fours et foyer.
A l'arrière-plan, à droite, magasin 244, avec fosses rectangulaires.

247. Seule la partie orientale de l'atelier a pu être dégagée. Il était dans le même alignement que les précédents.

* * *

A l'ouest de la grande base du trapèze (254-252-251) devaient se déployer de nouvelles installations. L'érosion a détruit encore plus profondément qu'ailleurs, ce qui avait dû subsister de la démolition du fait des hommes. Le temps ne nous a pas permis de poursuivre la recherche en ce secteur où, du dernier état du Palais, rien très probablement n'aurait réapparu sous la pioche de nos ouvriers. Les quelques alignements situés sur notre plan à la limite même où les blancs commencent, ne sauraient être interprétés. L'irrégularité des zones enfermées et qui, sur nos relevés, portent les numéros 257, 253, 258, 259, est la seule caractéristique à remarquer. Caractéristique négative de laquelle il ne faudrait pas conclure que le cinquième du Palais qui nous manque, ne se présentait pas avec l'ordonnance du restant. Même si le secteur sud-est que nous venons de décrire, est moins cohérent que d'autres quartiers, il n'avait pas banni les tracés géométriques (pl. LXIII, 4). Certaines salles,

certains couloirs, ont été d'abord tirés au cordeau par un architecte, avant d'être réalisés par un entrepreneur.

Nous ignorons quelle fut l'affectation de cette zone blanche. Ce ne fut en tout cas pas un quartier résidentiel. Il ne semble pas davantage qu'on ait dû y loger administrateurs ou fonctionnaires, puisque les salles à eux attribuées, ont été découvertes déjà. Dans son imprécision, le terme de « communs » conviendrait donc. Nous entendons pourtant par eux, encore des ateliers, des magasins et des dépôts. Le Palais, comme certains sanctuaires de l'antiquité, avait son « trésor », c'est-à-dire que dans son enceinte, on amassait toute la richesse de l'État, matérialisée non seulement par des minerais précieux (or, argent, électrum), mais par tout ce qui, dans la nature, est d'utilisation courante. Matières premières, denrées de consommation, objets manufacturés, étaient ou devaient être stockés¹. Il fallait toujours davantage de place et c'est aussi la raison pour laquelle sans cesse, le Palais dut être agrandi. Notre regret de demeurer en face de cet inconnu se trouve pourtant atténué, car alors même qu'en archéologie jamais rien ne soit indifférent, nous ne pensons pas que cette pente ravinée, ait pu nous réserver bien grande surprise. Quelques arasements de murs n'auraient guère ajouté à notre connaissance.

1. Pour tout cela, on pourra se reporter à *ARMIT*, VII, où l'on trouvera une très riche documentation, parfaitement mise en valeur par M. Bottéro.

CHAPITRE XVI

L'ENCEINTE

(Pl. LXI et LXIV)

Contrairement à l'habitude, c'est par l'enceinte que nous achèverons l'étude architecturale du Palais. Il fallait en effet l'examiner *d'ensemble*, une fois passés en revue chacun des quartiers, car cette enceinte diffère considérablement, selon qu'on l'aborde par le Nord, l'Est, l'Ouest ou le S.-E. Une telle diversité s'explique mal, ou du moins, nous nous l'expliquons mal. Parfois, sans doute, nous en discernons les raisons et nous les indiquons: dans d'autres cas, elles nous échappent. D'autres seront peut-être plus heureux et apporteront leurs solutions. Ici, nous fournissons les éléments du problème, c'est-à-dire la documentation qui les établit.

Lorsqu'on regarde le plan du Palais, on constate immédiatement que si au Sud et au S.-E., l'enceinte a une épaisseur normale (3,50 m) (fig. 405), c'est-à-dire à l'échelle de la zone qu'elle doit enclore, au N.-E. et sur une grande partie du développement ouest, elle est au contraire très mince, trop mince, puisqu'elle est souvent moins importante que nombre de murs intérieurs. A la hauteur de la salle 57, par exemple, elle n'a que 2,60 m, et à peine 1,80 m en bordure de la cuisine 167. Et pourtant dans ces deux cas, qu'on pourrait multiplier, on est à la limite du Palais. Le contraste est grand avec le restant de la face nord, où l'on enregistre 7,70 m (à hauteur du couloir 50), 8,80 m (face à la salle 49), et un peu plus bas, 10,55 m, 10,65 m (à la hauteur de la dernière salle 47). Ce n'est pourtant pas le record: à l'angle N.-O., où l'épaisseur est encore accentuée, on constate 13,10 m à l'ouest de la chambre du roi, 46 et même 15,30 m, en tenant compte des pilastres, qui contrebutent la muraille à l'extérieur.

Si notre identification de 46 et 43, avec les chambres du roi et de la reine est exacte, et nous ne voyons pas ce qu'on pourrait lui opposer, on expliquerait facilement cette importance de l'enceinte en ce secteur, par un désir de rendre cette clôture infranchissable et inexpugnable en cas de guerre. Cet angle du Palais tient beaucoup plus du donjon que d'une simple résidence, fût-elle royale, et ce ne sont pas de simples préoccupations architecturales qui lui ont donné cette allure d'éperon.

On ignorera toujours si une structure identique se retrouvait à l'angle sud-ouest, car l'érosion a certainement tout emporté. Ce qu'on peut supposer, c'est que le monument devait avoir une certaine régularité. En prolongeant les lignes, c'est-à-dire en complétant ce qui manque sur les côtés ouest et sud de l'enceinte, on aboutirait à donner au Palais une forme trapézoïdale, avec les dimensions suivantes :

longs côtés : 237 mètres et 148 mètres; petits côtés : 135 mètres et 155 mètres, et un périmètre avoisinant 675 mètres. A notre connaissance, c'est le plus grand développement d'une construction du II^e millénaire du Proche-Orient ancien.

Ainsi que nous l'avons signalé précédemment, une seule entrée existait, sur la face nord : portail majestueux où cependant à cause des marches, les chars n'avaient pas accès. Nous avons indiqué que sur la face est, un passage discret, sans doute réservé au roi, permit un moment de communiquer directement avec la ziggurat,



Fig. 405. — Enceinte extérieure, angle sud-est.

Les ouvriers travaillent (à droite) au-dessus des couloirs 200 et 201. Vuc vers le Nord.

mais qu'il fut finalement muré. Porte dérobée que l'on ne pouvait vraiment pas assimiler avec une entrée.

A l'angle nord-est, nous avons reconnu l'entrée des chars que l'on devait garer dans une annexe de la résidence. Nous croyons maintenant que ces « communs » constituant ainsi une véritable excroissance vers l'Est, ont pu être enfermés par une muraille encore à retrouver, dans ce secteur non fouillé.

Il serait tentant de supposer qu'il exista aussi une autre issue dans le quartier sud, zone des magasins, entrepôts et ateliers, car on a peine à imaginer pour les charrois un itinéraire compliqué et malaisé, tout au long de la face est, avec infléchissement à l'angle sud-est. Le couloir que nous y avons décrit et qui n'est fait que de la juxtaposition d'éléments (200-204, 240-241), mis bout à bout, assurait beaucoup plus la communication de sous-secteurs à sous-secteurs, qu'une circulation intense, d'exté-

rieur à intérieur. On peut aussi considérer qu'il avait une autre raison d'être, d'ordre militaire cette fois, car il permettait au moment du danger, la mise en place d'un dispositif de sécurité et la surveillance, par l'intérieur, du rempart. Les murs de refend multipliés, entre rempart extérieur et mur intérieur, constituaient tout autant de « bretelles », et ce compartimentage était, on le sait, un des procédés de la technique défensive, avant que la guerre de mouvement ait tout bouleversé. Une fois de plus, on retrouve donc dans le Palais de Mari, cette volonté d'en faire avant tout une forteresse. Préoccupation à laquelle répond de même, la multiplication des tours-pilastres renforçant non seulement l'épaisseur de l'enceinte, mais permettant de prendre, en enfilade, les soldats ennemis ayant réussi à arriver au pied du rempart. Or dans une architecture où la brique crue tenait une telle place, il était indispensable de s'opposer par tous les moyens à ce que des brèches fussent creusées pour préparer l'assaut. Là où plus tard le génie assyrien excella, il est évident que les sapeurs babyloniens durent se montrer redoutables, mais jamais aucun procédé tactique offensif ne sera demeuré sans provoquer immédiatement une parade défensive.

Le mur nord du Palais est, on ne peut plus disparate. A gauche du grand portail, la construction était en briques crues avec une substruction en blocs de pierre (fig. 406), de taille irrégulière pour les assises inférieures, l'assise supérieure au contraire, très

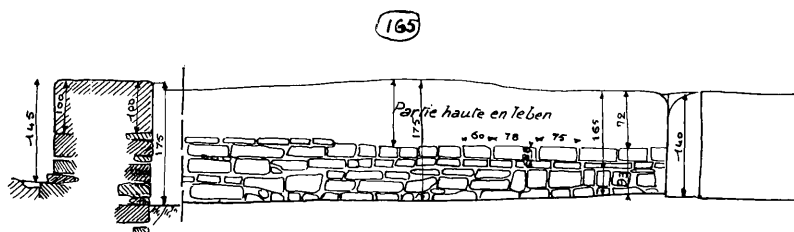


Fig. 406. — Enceinte septentrionale avec soubassements en pierre.

soigneusement régularisée. Sur une hauteur totale de 1,75 m retrouvée, on comptait 1 mètre environ d'infrastructure en pierre.

En poursuivant vers l'angle nord-est et à peu près à moitié chemin entre grand portail et entrée des chars, on se heurtait à un escalier (pl. LXIV, 1 et fig. 407) placé obliquement et venant mordre sur le mur à une hauteur de 1,65 m. Cet escalier est d'une facture curieuse. Large de 1,80 m à 1,95 m, il est constitué par une rampe douce en briques crues et terre, sur laquelle on aurait placé des pierres (fig. 408), de formes très irrégulières, de façon à réaliser une dizaine de marches. Si la bordure est assez soignée, l'intérieur l'est beaucoup moins. Comment interpréter un aussi étrange aménagement? En aucun cas on ne saurait y voir un escalier définitif, dont l'emplacement à moins de 10 mètres du grand portail ne se justifierait absolument

pas. Ce ne peut être non plus une rampe de fortune, lancée au moment du siège du Palais, et destinée à faciliter l'escalade. Elle s'arrête trop tôt (1,65 m) et bien en deçà de ce qui aurait été nécessaire avec un rempart, dont l'élévation ne devait pas être moindre de 5 mètres. Reste une autre explication et nous n'en voyons pas d'autre :

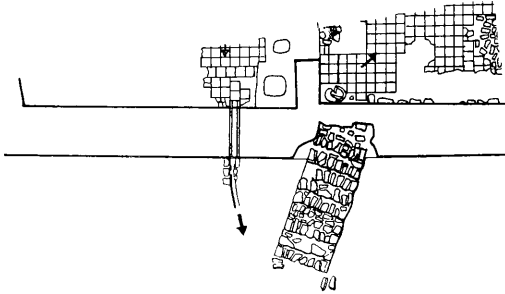


Fig. 407. — Escalier de pierre.
A hauteur de la salle 165, face nord du Palais.

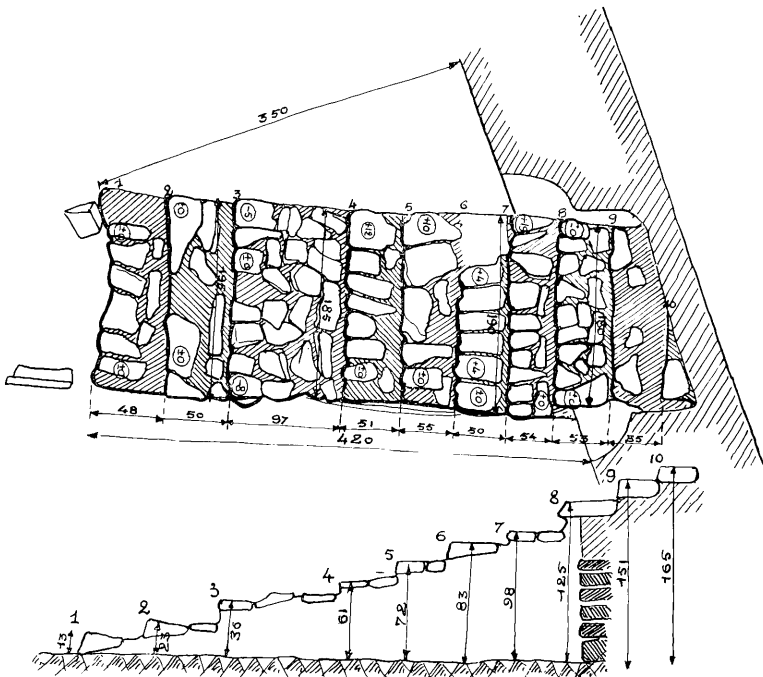


Fig. 408. — Escalier de pierre. Plan et coupe.



Fig. 409. — Partie supérieure d'un puits.
Face nord du Palais, à hauteur de la salle 181.



Fig. 410. — Haut du puits (briques et pierre).

céder aux travaux de curage que les puits, quels qu'ils soient, réclament périodiquement. C'est de loin l'installation hydraulique la plus imposante qui se sera rencontrée à Mari. Plus grande que celle du temple d'Ishtar, elle était aussi beaucoup plus compliquée. Car il ne s'agissait pas simplement d'un puits¹ avec margelle à ciel ouvert, mais d'une descente bien protégée, puisque à peu près complètement dissimulée à l'intérieur d'un rempart, mais pourtant à la limite même de ce dernier. Au fond de ce cylindre presque parfait (le diamètre varie de 2,82 m à 2,88 m), on pouvait donc trouver toute la provision d'eau nécessaire à la consommation des habitants du Palais. Autrefois comme aujourd'hui, ils durent aller plutôt la chercher dans l'Euphrate, puisque le fleuve coulait en bordure de la ville. Mais à l'heure du danger, si la cité était investie, à plus forte raison si elle se trouvait partiellement occupée et aux mains des forces ennemies, le Palais pouvait continuer à vivre. A l'intérieur de son enceinte, et sans avoir à sortir, on pouvait arriver jusqu'à l'eau souterraine. De cet approvisionnement, aucun homme n'a jamais pu être privé totalement et les guerriers les plus fanatiques sont acculés à la capitulation faute de se pouvoir désaltérer. Aussi toutes les villes antiques, ont-elles eu ce souci majeur de l'assurer à leurs habitants, dans les pires éventualités.

Après le grand puits et en poursuivant vers l'Ouest, on se trouve en face d'une multiplication de redans où l'irrégularité est la dominante, qu'il s'agisse de largeur ou de profondeur. Voici une série de mesures prises sur les rentrants, qui de l'Est à l'Ouest, sont les suivantes : 1,09 m, 2,05 m, 1,31 m, 0,42 m, 0,45 m. On peut d'ailleurs affirmer que ces discordances correspondent à un raccordement dans la ligne du rempart. Le Palais, nous l'avons montré, fut l'œuvre de plusieurs générations qui juxtaposèrent blocs architecturaux à blocs architecturaux. Cela peut être décelé à l'intérieur. C'est tout aussi évident au long du mur extérieur de l'enceinte.

Celle-ci était, dans ce secteur, en briques crues (41 × 41 × 11), sur fondations de briques cuites et en ceci, elle diffère totalement de la partie à gauche du portail où toute l'infrastructure est en pierre. En un point pourtant, on retrouve des dalles de pierre supportant immédiatement des briques crues. Il est curieux aussi de signaler, qu'en parement extérieur, on avait disposé, ici et là, sans aucune régularité, soit des piles de briques cuites, soit d'énormes blocs de pierre, utilisés tels qu'ils étaient sortis de la carrière et sans la moindre taille.

Le mur nord fut dégagé dans un état de conservation relativement bon et à une hauteur maximum de 2,12 m. Nous n'avons noté aucun revêtement, sauf dans la partie N.-E. où l'enduit cuit par l'incendie, était remarquablement conservé. Il semble cependant impossible que la brique crue ait été laissée ainsi à nu, car elle eût été à la merci de l'érosion. Tout au plus peut-on penser que les travaux de réfection, ici encore, n'étaient pas achevés, au moment où les hostilités reprirent entre Mari et Babylone.

1. *Le temple d'Ishtar*, p. 43 et fig. 35.

L'angle nord-ouest du Palais est unique par son agencement. Nous avons signalé plus haut les épaisseurs insolites du gros œuvre (10,65 m dans l'axe nord-sud, 13,10 m et même 15,30 m, dans l'axe est-ouest). Il convient toutefois de signaler, qu'à l'intérieur de cette masse, nous avons constaté des creux (fig. 412), sortes de casemates, dont on ne sait d'ailleurs si à l'origine ils ne furent pas des chambres. L'un d'eux fut très probablement utilisé pour l'installation d'une montée à la terrasse, ou mieux au



Fig. 412. — Mur d'enceinte du palais. Angle nord-ouest.
Au centre, les casemates. A l'arrière-plan, chambre du roi, 46.

sommet du donjon surplombant le quartier royal. Partout, en fondation, on retrouve une utilisation massive de nappes de galets.

Autre trait important : l'angle en saillie, avait une infrastructure remarquablement soignée. Elle était tout entière en pierres équarries, appareillées avec un mortier de terre (fig. 413). Haute d'à peu près 1 mètre, elle se développait sur 5,50 m (face nord) et 5,54 m (face ouest). A l'angle, un gros bloc (0,66 m × 0,56 m × 0,38 m), véritable « pierre angulaire », était solidement fondé. Ni la pioche des hommes, ni la morsure de l'érosion, n'avaient eu raison de lui.

Sur toute *la face ouest*, l'enceinte est tracée au cordeau. Après l'épaulement massif de deux tours (larg. : 7,40 m et 7,35 m; prof. : 2,20 m à 1,80 m), respectivement à la hauteur des chambres du roi (46) et de la reine (43) et un décrochement en retrait (2 m), le mur se poursuit en ligne droite sur 100 mètres, dont deux pilastres en moyenne

saillie (0,80 m à 0,90 m) viennent rompre la monotonie. L'enceinte n'a plus qu'une largeur modérée (2,80 m à 2,85 m), sans comparaison avec celles relevées peu avant :



Fig. 413. — Mur d'enceinte du Palais. Angle nord-ouest, en pierres de taille.



Fig. 414. — Mur d'enceinte. Face ouest.
Grande jarre-puisard adossée à la muraille.

13,10 m, à hauteur de la chambre de la reine, 8,40 m à hauteur de l'école 25, 5,35 m à hauteur de l'école 24. Elle est entièrement en briques crues, sur fondations en lits de galets. Partout le gros œuvre était recouvert par un enduit. En plusieurs points et en bordure du mur, nous avons noté des installations d'évacuation d'eau, en conduits verticaux de céramique superposés. Une grande jarre était encore *in situ* (fig. 414), appuyée contre un de ces tuyaux grâce à quoi elle se remplissait automatiquement, à chaque chute de pluie.

Le mur d'enceinte est, ne nous est que partiellement connu. Nous devons en avoir l'amorce à l'angle nord-est, là où nous avons situé l'entrée des chars. Il partait d'abord nettement, suivant une direction N.-S. Son épaisseur (2,50 m-2,60 m) rappelle celle du mur ouest. Après quelque 26 mètres, il se trouvait renforcé (3,30 m) par un pilastre, partant cette fois vers l'Est pour enclorre comme nous l'avons dit plus haut, un secteur qui dut être affecté aux chars et à leurs attelages. On le retrouvait à hauteur de la salle 199, dans l'un ou l'autre murs de la pièce S.

Il est à nouveau d'une très belle venue et on peut supposer qu'il appartient dans son tracé à une seule étape architecturale. Renforcé de tours, il court d'abord N.-O. S.-E., puis à l'angle est, il s'infléchit et part franchement, tiré au cordeau, en direction S.-O. Son épaisseur (3,50 m) était parfaitement proportionnée à l'importance de l'architecture qu'il devait enfermer et aussi aux nécessités de la défense. Avec un gros œuvre entièrement en briques crues, on retrouve les fondations en lits de galets et les systèmes de drains verticaux en céramique, pour l'évacuation des eaux de pluie, ruisselant des terrasses. Nous avons signalé plus haut, la marque très nette d'une réfection rapide, sur le même tracé originel, réfection que nous avons cru pouvoir dater de la courte période entre les deux prises de la ville par Hammurabi.

Derrière cette puissante enceinte, le Palais s'élevait. Masse compacte mais pourtant ordonnée, avec l'étagement de ses toits à terrasses et les trous plus ou moins considérables correspondant à ses cours. Celles-ci étaient les puits d'air et de lumière, indispensables dans une habitation qui ne semble pas avoir eu de fenêtres.

Il y avait eu, nous l'avons dit, juxtaposition de blocs architecturaux, faits chacun de l'association cour-chambres. Ces blocs furent édifiés successivement et c'est ainsi que de proche en proche, le Palais connut ces agrandissements qui durent en changer rapidement la physionomie.

De l'examen du plan, il ressort que la partie la plus ancienne fut sans doute, l'ensemble ordonné autour des cours 15,1 et 70. On y accola ensuite, croyons-nous, la cour 106, les salles 64 (au *podium*) et 65-66 (du trône) et sans doute aussi le bloc des magasins (83-105). Après, probablement, le quartier des appartements royaux (autour de la cour 31), avec, à la jonction, les écoles (24-25) où l'on décèle certaines difficultés de liaison. Ce n'est que plus tard, à notre avis, qu'on aurait construit le secteur nord-est, où l'on plaça le portail solennel 157, puis la grande cour 131 avec

la salle d'audience 132. La juxtaposition de murs (132-127 et 126) indique bien là un raccord certain. La zone des ateliers (autour de la salle 220), tout le quartier oriental, avec les sanctuaires en haut de pente (149-150, 210) et le groupement des magasins là où l'enceinte a un tracé régulier (angle sud-est), appartiendrait à la phase ultime.

Il est évident que cet ensemble, une fois achevé, n'avait rien de monotone. Tout n'avait pas été dressé à la même hauteur. La chapelle 149-150 était construite sur une butte, très nette aujourd'hui encore, avec la longue et nette montée processionnelle (144-148). La salle du trône (65) et la tribune (66), dont les murs puissants s'élevaient à plus de 10 mètres, devaient apparaître telle une cathédrale, surplombant le moutonnement des terrasses voisines.

Plusieurs escaliers dont nous avons retrouvé les implantations ou les restes, impliquent une montée aux terrasses. Il n'en saurait être déduit obligatoirement à l'existence d'étages, mais la présence de « chambres hautes », c'est-à-dire d'un premier, apparaît, ici et là, très vraisemblable. Cependant, pour l'essentiel, il s'agissait plutôt de rez-de-chaussée, plus ou moins élevés. Les murs épais remplissaient un double office : garantir contre le chaud (en été) et protéger contre le froid (en hiver). On ne pouvait se défendre mieux contre les deux excès d'un climat qui, dans cette région, connaît les plus grands écarts. La brique crue est bien, en la circonstance, le matériau idéal. De terre, « armée » de paille hachée, elle était de fabrication facile, puisque la matière première abondante se trouvait sur place et que le soleil était, avec les mains et les pieds des hommes, l'agent essentiel et toujours disponible. On n'en demeure pas moins confondu, pour autant qu'on ait un jour fait construire en ce pays, ce qui est notre cas, devant l'ampleur d'une tâche ayant réclamé des millions et des millions d'éléments. Un seul ne signifie rien ou pas grand-chose. De l'accumulation intelligente de chacune de ces parcelles, avait pourtant surgi une des merveilles du monde oriental, la résidence de Zimri-Lim. On en parlait à Babylone très certainement, mais aussi jusqu'aux rives où se couchait le soleil.

CHAPITRE XVII

LA RUINE DU PALAIS

Dès la deuxième campagne à Mari et le début du dégagement des ruines du Palais, nous avons attribué à Hammurabi, roi de Babylone, la destruction de la résidence royale. Deux années de règne du souverain de la première dynastie, nous paraissaient en effet convaincantes : la 33^e, qui mentionne la défaite de Mari et de Malgû; la 35^e qui consigne la destruction des murs des deux mêmes cités¹. On retrouvera cette opinion dans nos divers rapports et publications². Ce fut celle de Fr. Thureau-Dangin, qui l'exprima, lui aussi, à de nombreuses reprises³. Rarement les constatations archéologiques n'avaient mieux concordé avec les renseignements que nous tenions de l'épigraphie et des données littéraires. Les deux prises de la ville, si proches dans le temps, se lisaient sur les murs, avec les traces d'un double incendie, avec entre elles deux, la marque de réfections hâtives.

Pourtant un peu plus tard, en remarquant que sur des étiquettes de paniers de tablettes recueillies dans la salle 115, on retrouvait la date de l'an 32 de Hammurabi, celle de la défaite de l'armée d'Eshnunna, Thureau-Dangin était devenu plus hésitant, puisqu'il écrivait : « Le soin qu'ils prennent des archives (il s'agit des Babyloniens), tend à faire croire que la destruction du Palais ne leur est pas imputable⁴. » Il ajoutait cependant : « seul le démantèlement de la ville est sûrement l'œuvre de Hammurabi. Il eut lieu deux ans plus tard, puisque la 35^e année est datée de la démolition des murailles de Mari⁵ ».

C'est M. Charles Jean qui le premier aura émis des doutes sérieux sur la destruction de Mari par Hammurabi⁶. Son argumentation repose essentiellement sur le caractère irénique de Hammurabi, tel que nous le font connaître, dit-il, sa correspondance avec Sin-idinnam gouverneur de Larsa, celle avec Shamash-hašir, ses

1. UNGNAD, *Datenlisten*, dans *RAI.*, pp. 180-181, n^{os} 135 et 137.

2. *Syria*, XVII (1936), p. 30; XVIII (1937), p. 81; XIX (1938), p. 15; XX (1939), p. 4; *Mari, une ville perdue*, p. 204; *Archéologie mésopotamienne*, I, p. 498, II, p. 433.

3. THUREAU-DANGIN, dans *RA*, XXXI (1934), p. 138; XXXIII (1936), pp. 49, 171.

Pour Barbara E. Morgan, Hammurabi aurait détruit Mari pour des questions d'irrigation. La première ruine archéologique serait due à la reconquête par Zimri-Lim, dans *Manchester Cuneiform Studies*, I, n^o 3 (1951), pp. 35-36.

4. THUREAU-DANGIN, *Sur des étiquettes de paniers à tablettes provenant de Mari*, dans *Symbolae... P. Koschaker* (1939), pp. 119-120.

5. *Ibid.*

6. Charles-F. JEAN, *Qui a saccagé et incendié Mari au II^e millénaire?*, dans *RA*, XLVI (1952), pp. 55-57.

lettres à Zimri-Lim, comme aussi sur le soin que les Babyloniens prennent à conserver les archives, voire même sur le formulaire de l'an 33 : la soumission de Mari s'opéra, écrit-il, « amicalement »¹. Au lieu de Hammurabi et de Babyloniens, M. Jean attribuait les ravages à Mursil I et à ses Hittites, qui auraient opéré « soit à l'aller, soit au retour de ce qu'on appelle leur *raid* sur Babylone ».

M^{me} Hildegard Lewy est tout aussi convaincue que Hammurabi n'est pour rien dans la ruine de Mari, dont elle ne charge pas Mursil I mais les Kassites et nommément leur roi Kashtiliash, placé par elle, dans un système chronologique très soigneusement élaboré, à l'époque de Samsu-iluna, successeur de Hammurabi².

Ayant l'intention de consacrer un volume à l'*Histoire du royaume de Mari*, nous renvoyons à cette étude, la discussion détaillée des thèses de M. Jean et de M^{me} H. Lewy. Disons seulement ici, très brièvement, pour quelle raison majeure nous ne pouvons les retenir. Si l'on admet que Mari fut détruite non par Hammurabi, d'après le formulaire de la 35^e année de règne³, mais soit par Mursil⁴, soit par Kashtiliash⁵, comment expliquer que la correspondance diplomatique de la ville s'arrête à Hammurabi, qu'aucun contrat ne nomme une seule fois l'un ou l'autre des souverains babyloniens qui succédèrent à Hammurabi, de Samsu-iluna à Samsu-ditana (dans le cas de l'hypothèse Mursil), Samsu-iluna (dans le cas de l'hypothèse Kashtiliash)? D'autre part, chercher la Mari des 33^e et 35^e années de Hammurabi dans une région à l'est du Tigre⁶ ou dans le district d'Eshnunna⁷, nous apparaît assez conjectural pour ne pas dire plus, dès l'instant où dans le prologue du Code, Mari et Tutul sont aussi nettement situées sur les bords de l'*Euphrate*⁸.

Il n'y a donc pas lieu, à notre avis, de reconnaître une main hittite ou kassite, dans l'incendie qui ravagea à deux reprises la résidence de Zimri-Lim et dans les démolitions qui l'accompagnèrent. Les politesses épistolaires que Hammurabi prodigua à ses voisins, ne doivent pas non plus faire illusion. Bien au contraire.

Hammurabi *épargna* peut-être les *populations* de Mari et de Tutul⁹, lorsqu'il apparut pour la première fois, en maître, sur les bords du Moyen-Euphrate et lors-

1. *Ibid.*, p. 56 mais Ch. F. Jean ajoutait pourtant : « ce qui ne veut pas dire évidemment qu'il n'y ait eu aucune casse ». En effet!

2. Hildegard Lewy, *On Some Problems of Kassite and Assyrian Chronology*, dans *Mélanges Isidore Levy*, pp. 241-291 et plus spécialement pp. 242-253.

3. Événement qui se serait en réalité passé la 34^e année, ainsi que l'a montré Thureau-Daugin, *La chronologie de la première dynastie de Babylone*, dans *Mémoires de l'Académie*, XLIII (1942), p. 2.

4. Pour la fixation chronologique du raid hittite, notre *Archéologie mésopotamienne*, II, pp. 378-383.

5. M^{me} H. Lewy situe l'événement en 1745, *loc. cit.*, p. 290.

6. Thèse ancienne d'Albright, dans *J.A.O.S.* XLV (1925), pp. 225 sq. ou de Landsberger dans *OLZ.* 34 (1931), col. 134.

7. Thèse de Jacobsen dans *AfO*, XII (1937-39), p. 363, note 1.

8. *Code de Hammurabi*, IV, 23-31.

9. ΝΟΥΓΑΥΝΟΛ, *Le prologue du Code hammourabien d'après une tablette inédite du Louvre*, dans *RA*, XLV (1951), pp. 67-78, et spécialement p. 71.

qu'il y laissa des garnisons ¹. Deux ans plus tard, il était obligé de revenir et sa main fut plus lourde. La « destruction des remparts » au commandement d'Anu et Enlil, ne doit certes pas s'entendre au sens limitatif. Elle s'accompagna de celle des temples et du Palais. En crevant les yeux des divinités représentées sur la peinture de l'Investiture, les Babyloniens ne durent pas considérer qu'ils s'exposaient aux représailles des puissances ainsi bafouées ², puisque ces puissances avaient été incapables de donner la victoire à leurs adorateurs. Par contre, et nous l'avions souligné ³, ils avaient reculé quand il s'était agi de mutiler la déesse Ishtar de la même peinture. Même si l'Ishtar de Mari n'était pas exactement celle qu'ils vénéraient, elle risquait d'être une émanation, une des manifestations de cette déesse de la guerre qu'ils devaient redouter au plus haut point de mécontenter, sinon d'irriter. C'est à ces sentiments contradictoires, que l'Ishtar des batailles de la peinture de Zimri-Lim, dut d'être épargnée.

Heureusement si l'incendie et la destruction avaient mis à mal « la demeure de Zimri-Lim », cette merveille du monde d'alors, tout n'avait pas été anéanti. Nous avons vu tout au long de ce volume, ce qui de cette architecture géante avait subsisté. C'était déjà inespéré. Que nous ayons pu avoir quelque idée de sa décoration picturale et que celle-ci ait été une révélation, ne saurait non plus être sous-estimé. Le Palais devait pourtant nous réserver d'autres richesses : tous les monuments, plus ou moins meurtris, dont les dévastateurs antiques n'avaient pas jugé bon d'alourdir leur butin de guerre, tout un outillage qu'ils avaient méprisé, à leurs yeux sans valeur, aux nôtres inestimable. En bref, tout ce que les rois de Mari avaient réuni, non seulement pour assurer la vie quotidienne mais lui permettre de se dérouler dans un cadre agréable. Sous des tonnes de décombres, la décoration picturale et ces « monuments et documents » plus ou moins protégés, sont réapparus. Leur abondance et leur qualité sont telles, qu'ils méritaient une étude particulière et deux autres volumes. Après la description de l'écrin, il conviendra donc de passer à l'inventaire des bijoux.

1. C'est ainsi que nous expliquons ces listes de soldats babyloniens présents à Mari, *Syria*, XXIX (1952) p. 199, tout aussi bien que le classement des archives par des gens avant tout soucieux de connaître quelques-uns des secrets de la chancellerie mariote.

2. M^{me} Levy écrit, *loc. cit.*, p. 242, que jamais des soldats sémites au service d'un roi sémite, n'auraient commis un tel acte impie, que seuls des barbares, non sémites, sous les ordres d'un roi non sémite, avaient pu agir de cette façon.

3. *Syria*, XVIII (1937), pp. 336, 338.

CONCORDANCE
ENTRE NUMÉROS DE CHAMBRES OU COURS
ET TEXTE

<i>Salles et Cours</i>	<i>Pages</i>	<i>Salles et Cours</i>	<i>Pages</i>	<i>Salles et Cours</i>	<i>Pages</i>
1	206	43	177	82	149
2	210	44	183	83	301
3	215	45	178	84	300
4	215	46	180	85	300
5	217	47	182	86	300
6	219	48	174	87	296
7	202	49	37	88	298
8	211	50	54	89	299
9	212	51	36	90	299
10	197	52	40	91	299
11	198	53	40	92	299
12	201	54	98	93	299
13	200	55	97	94	299
14	198	56	159	95	300
15	193	57	220	96	300
16	195	58	228	97	300
17	196	59	227	98	300
18	195	60	228	99	298
19	194	61	221	99 <i>lis</i>	298
20	193	62	157	100	301
21	193	63	156	101	301
22	199	64	104	102	302
23	187	65	111	103	302
24	188	66	111	104	302
25	190	66 <i>bis</i>	140	105	304
26	164	66 <i>ter</i>	141	106	82
27	183	67	110	107	99
28	164	68	281	108	102
29	163	68 <i>bis</i>	295	109	102
30	168	69	228	110	162
31	164	70	230	111	81
32	174	71	235	112	79
33	169	72	236	113	53
34	167	73	238	114	79
35	169	74	240	115	80
36	170	75	243	116	94
37	170	76	239	117	283
38	171	77	222	118	283
39	173	78	155	119	284
40	176	79	144	120	276
41	177	80	146	121	285
42	177	81	150	122	286

<i>Salles et Cours</i>	<i>Pages</i>	<i>Salles et Cours</i>	<i>Pages</i>	<i>Salles et Cours</i>	<i>Pages</i>
133	287	174	42	225	295
134	285	175	42	226	295
135	285	176	41	227	320
136	285	177	41	228	318
137	73	178	43	229	318
138	74	179	43	230	318
139	74	180	43	231	318
130	74	181	43	232	318
131	56	182	35	233	318
132	63	183	36	234	324
133	72, 279	184	44	235	324
134	71	185	44	236	324
135	72	186	44	237	324
136	275	187	44	238	324
137	275	188	44	239	324
138	276	189	75	240	326
139	279	190	30	241	326
140	276	191	29	242	326
141	276	192	66	243	326
142	276	193	70	244	326
143	276	194	69	245	326
144	70, 245	195	69	246	327
145	247	196	67	247	327
146	250	197	250	248	324
147	253	198	249	249	323
148	255	199	308	250	323
149	262	200	310	251	324
150	266	201	310	252	324
151	255	202	311	253	327
152	15	203	312	254	320
153	18	204	312	255	295
154	12	205	314	256	295
155	14	206	315	257	323
156	10	207	315	258	327
157	10	208	317	259	327
158	21	209	271	A	45
159	20	210	271	B	47
160	22	211	315	C	47
161	30	212	272	D	47
162	31	213	273	E	49
163	28	214	274	F	50
164	28	215	288	G	51
165	26	216	289	H	51
166	24	217	290	I	52
167	24	218	291	J	52
168	37	219	292	K	53
169	38	220	294	L	53
170	39	221	293	M	53
171	40	222	295	N	53
172	41	223	295	S	308
173	41	224	295		

TABLE DES ILLUSTRATIONS ¹

A. PLANCHES

- Frontispice.* — Photo verticale (Aviation française du Levant, 1935).
- A. — *Plan du palais de Mari* (Relevés de P. François et R. Duru).
- I. — *Plan de tell Hariri* (Relevés de P. François).
- II. — *Palais de Mari : coupes Nord-Sud, Est-Ouest.*
- III. — *Perspective axonométrique* (Raymond Duru).
- IV. — *Palais de Mari.* État du dégagement en 1935 et 1937. Photos verticales (Aviation française du Levant).
- V. — *Les tells et les fouilles* (Photos aviation française du Levant).
1. Vue vers l'Est. De gauche à droite : palais, temple d'Ishtar. A l'arrière-plan, l'Euphrate.
 2. Vue vers l'Ouest. État du dégagement en avril 1935.
- VI. — *Palais de Mari.* État du dégagement en avril 1935.
1. Vue vers l'Ouest. Au premier plan, salle du trône (65). Sous un toit, la tribune (66). A droite, le quartier de l'intendance.
 2. Zone septentrionale. Les appartements privés.
- VII. — *Palais de Mari.* Photos obliques (Aviation française du Levant, 1937).
1. Le Palais vu vers l'Est. A l'arrière-plan, l'Euphrate.
 2. Le Palais vu vers le Nord-Ouest. A l'arrière-plan, à gauche, temple d'Ishtar et quartier présargonique. En bas et au milieu, temple de Dagan.
- VIII. — *Palais de Mari.* Photo oblique (Aviation française du Levant, 1935). Au premier plan, le quartier présargonique.
- IX. — *Chantier du Palais.*
1. Avant le commencement de la fouille.
 2. Dégagement du secteur de la salle du trône.
- X. — *Portail du Palais.*
1. Le grand portail de la façade nord.
 2. Le grand portail vu du N.-N.-E. Dans le fond, secteur des appartements privés.
- XI. — *Le grand portail.* Plan, coupe, élévation (Raymond Duru).
- XII. — *Crapaudines du grand portail.*
1. Pierre de seuil est.
 2. Pierre de seuil ouest, inscrite au nom de Enim-Dagan.
- XIII. — *Secteur au sud du portail.*
1. Avant-cour 154, porte 154-152.
 2. Couloir 152, entre avant-cour 154 et grande cour 131 (à droite).
- XIV. — *Secteur au sud du portail.*
1. Pierre de seuil, angle ouest de la porte 154-152.
 2. Coffre de fondation, angle est du couloir 152.

1. Les photographies sont de André BIANQUIS et de Raymond CANS.

XV. — *Secteur au nord-est du portail.*

1. Salle de bains 153.
2. Cuisine 167, vue vers le Sud. Dans le fond, grande cour 131.
3. Les fourneaux de la cuisine 167.

XVI. — *Salle aux jarres.*

1. Salle 162, aux jarres. En arrière, couloir 152; à gauche, grande cour 131.
2. Deux des jarres de la salle 162.

XVII. — *Secteur avec installations tardives, au Nord-Ouest.*

1. Installations tardives, vues d'Est en Ouest. De bas en haut, salles E, F, G, H, I, J, K.
2. Salle B, vue de l'Ouest, avec niveaux superposés.
3. Salle B, vue de l'Est, avec niveaux superposés.

XVIII. — *Secteur avec installations tardives, au Nord-Ouest.*

1. Vue d'ensemble vers le Sud. A gauche et de bas en haut, salles A, B, C, D, E. Dans le fond, cour 131 (à gauche); cour 106 (à droite).
2. Salle C, vue de l'Est, avec niveaux superposés.
3. Salle de bains, F.
4. Salle de bains, I.

XIX. — *Grande cour 131.*

1. Cour 131, vue vers le Sud. Au premier plan, porte 152-131. Dans le fond, salle d'audience 132.
2. Cour 131, portail et escalier semi-circulaire de la salle d'audience 132.
3. Cour 131, côté est.
4. Cour 131, côté ouest. Au-delà du mur, cour 106.

XX. — *Grande cour 131.*

1. Le bassin de la cour. En arrière, portail et escalier semi-circulaire de la salle d'audience 132.
2. Bassin de la cour. Vu vers l'Est.
3. Zone occidentale de la cour.

XXI. — *Grande cour 131.*

1. Le coffre de pierre avec son couvercle.
2. La base du coffre.
3. La base du coffre.

XXII. — *Salle 115 aux archives diplomatiques.*

1. La niche (est) aux tablettes.
2. Tablettes *in situ*.
3. Un bloc de tablettes.

XXIII. — *Cour 106.*

Plan de la porte nord (Raymond Duru).

XXIV. — *Cour 106.*

1. Vue générale de la cour, du Nord-Est.
2. Le grand portail nord.
3. Détail du grand portail nord. Pied-droit ouest.
4. Cour 106 et vue sur la salle 64 au *podium*.

XXV. — *Cour 106.*

1. Angle et secteur nord-ouest.
2. Angle nord-est.
3. Angle sud-est et bassin. A droite, portail 106-64.
4. Le bassin.

- XXVI. — *Salle 116. Le cellier.*
1. Vue d'ensemble de la salle et des jarres sur leur socle. Contiguë, la salle 115. A droite, cour 131.
 2. Les jarres du socle ouest.
- XXVII. — *Salle 64 au podium.*
1. Le *podium* vu de la cour 106.
 2. Le *podium*. Vue d'ensemble, de l'Ouest.
- XXVIII. — *Salle du trône 65.*
1. Vue à travers l'enfilade des portails et la salle 62.
 2. Vue à travers le portail 63-65. Dans le fond, la tribune 66.
- XXIX. — *Dégagement de la salle du trône 65.*
1. Vue vers l'Est. Tombe assyrienne, presque en surface, dans l'axe du portail de la tribune 66.
 2. La salle du trône 65, en cours de dégagement.
- XXX. — *Salle du trône 65.*
1. Salle du trône, vue vers l'Ouest, de la tribune 66.
 2. Salle du trône, vue vers l'Ouest. La base du trône. Portes vers 63 et 62.
- XXXI. — *Salle du trône et tribune 66.*
1. Salle du trône, vue vers l'Est, avec la tribune 66.
 2. Escalier de la tribune 66. Au pied, bases de statues.
- XXXII. — *Salle du trône 65.*
1. Pierre de seuil de la porte ouest, 65-64.
 2. Coffre de la pierre de seuil, de la porte ouest.
 3. Coffre et pierres de seuil, de la porte est, 65-64.
- XXXIII. — *Salle du trône 65.*
1. Emplacement de foyer.
 2. Emplacement de foyer.
 3. Canalisation et puisard.
 4. Canalisation, puisard et regard.
- XXXIV. — *Salle du trône 65 et tribune 66.*
1. Socles de statues au pied de l'escalier de la tribune.
 2. Marches de l'escalier de la tribune 66. Coffrets *in situ*.
 3. Coffre de fondation sous la tribune 66.
 4. Coffre de fondation sous la tribune 66.
- XXXV. — *Salles 81 et 82.*
1. Salles 81 et 82, vues vers l'Ouest.
 2. Salles 81 et 82, avec la canalisation repérée sous le dallage.
 3. Couloir 65-81 et porte murée vers la cour 87.
 4. *Podium* de la salle 81, vers l'Est.
- XXXVI. — *Salles 79, 80 et 78.*
1. Salle 80. Vue vers l'Est. Au premier plan, 79.
 2. Salle 78. Grandes jarres *in situ*, vues du haut du mur ouest.
 3. Salle 78. Grandes jarres *in situ*, vues de la porte 63-78.
- XXXVII. — *Bassin et canalisations.*
1. Salle 107. Bassin en briques et plâtre.
 2. Débouché (cour 106) du bassin de la salle 107.
 3. Détail de la canalisation souterraine (salles 81-82).

- XXXVIII. — *Appartements privés. La « cour bleue ».*
1. « Cour bleue » 31, vue vers le Nord.
 2. « Cour bleue » 31, angle nord-ouest avec décoration murale.
- XXXIX. — *Appartements privés. La « cour bleue ».*
1. Le jeu de palets.
 2. Plinthe en faux marbre à la porte 31-34.
- XI. — *Appartement de la reine, 43-45.*
1. Chambre de la reine, 43, avec décoration murale.
 2. Salle de bains, 45, aux deux baignoires. A gauche, « chauffe-bains », en céramique.
- XLI. — *Les écoles.*
1. Le couloir 23. Dans le fond, les bancs de l'école 24.
 2. Vue d'ensemble des deux écoles, vers le Sud-Est.
 3. L'école 24, vue vers le Sud-Ouest.
- XLII. — *Les écoles.*
1. L'école 24, vers le Sud-Est. Bancs et barcasses.
 2. Ouvriers assis sur les bancs.
 3. Bancs de l'école 24.
 4. École 25. Dans le fond, à droite, porte 25-24.
- XLIII. — *Portes du Palais.*
1. Enfilade de portes. Vue prise de la salle 55, vers les salles 8, 9, 2.
 2. Enfilade de portes. Vue prise de la salle 108, vers les salles 107, 54, 55.
- XLIV. — *Portes du Palais.*
1. Enfilade de portes. Vue prise de la salle 9, vers les salles 8, 55, avant l'ouverture, dans le fond, de la porte 55-106.
 2. Enfilade de portes. Vue prise de la salle 16 vers la salle 17. Dans le fond, porte murée 17-8.
- XLV. — *Quartier des fonctionnaires.*
1. Vue générale, vers le Nord. Le quartier des fonctionnaires en cours de fouilles.
 2. Cour 15. A l'arrière-plan, portes vers 19 et 16.
- XLVI. — *Salle de bains 7.*
1. Vers la salle de bains 7, par les pièces 14 et 12.
 2. Salle de bains, vue du haut.
 3. Les deux baignoires et les *w.-c.*
 4. Une baignoire et le bas de la cheminée d'angle (à droite). Dans le mur, écuelle dans son logement.
- XLVII. — *Cour 1 de l'intendant.*
1. Cour 1, vue du haut, vers le Nord-Ouest.
 2. Cour 1, vue du bas, vers l'Ouest.
- XLVIII. — *Chambres à l'ouest de la cour 1.*
1. Chambres 5 et 6, vues de la cour 1.
 2. Chambre 3 avec placard mural.
 3. Chambre 4 avec cheminée d'angle. Jarres *in situ*.
- XLIX. — *Chambres au sud de la cour 1.*
1. Chambre 77. Effondrement de la terrasse.
 2. Salle de bains 77, vue du haut.
- L. — *Cour 70, aux fours.*
1. Fours de la cour 70. Vue vers l'Est.
 2. Four d'angle.

- LI. — *Chambres, secteur sud.*
1. Petite porte de la salle 74, vers la cour 70. On aperçoit l'arche d'un four.
 2. Salle de bains, 72. Paroi du fond, porte 72-73.
 3. Salle 69. Placards de la paroi ouest.
 4. Salle 69. Emplacement de baignoire et placard de la paroi est.
- LII. — *Voie processionnelle, secteur est du Palais.*
1. Départ de la voie processionnelle, de la cour 131, vers les sanctuaires 149-150.
 2. Montée processionnelle et enfilade de portes, 144-145.
 3. Montée processionnelle et escalier 145-146.
 4. Aboutissement de la voie processionnelle. Au premier plan, escalier 148-210.
- LIII. — *Région des sanctuaires, secteur est du Palais.*
1. Escalier 146-147, au terme de la voie processionnelle.
 2. Escalier vers la salle 151.
 3. Zone érodée au sud-est de la cour 148.
 4. Angle sud-est de la cour 148. A gauche, porte de la salle 149. A droite, escalier et seuil de la salle 210.
- LIV. — *Sanctuaires 149-150.*
1. Salle 149. En A, pierre de seuil; en B, coffre de fondation.
 2. Coffre de fondation de la salle 149.
 3. Pierre de seuil (détail).
 4. Salle 150, au *podium*. Dans le passage, porte calcinée, effondrée.
- LV. — *Salle 150, au podium.*
1. Le *podium* et la porte effondrée.
 2. Le *podium* et ses deux niveaux.
- LVI. — *Couloir 68.*
1. Couloir 68. Vue vers le Sud.
 2. Escalier et porte, ouvrant sur 117.
 3. Appel d'air en face de l'escalier 68-117.
 4. Appel d'air dans le mur du couloir.
- LVII. — *Magasin et ateliers, secteur sud.*
1. Magasin 122.
 2. Atelier 217. Vue vers l'Ouest.
 3. Atelier 216-217. Vue vers l'Ouest.
 4. Atelier 218. Vue vers l'Ouest.
- LVIII. — *Secteur sud et sud-est.*
1. Vue d'ensemble du secteur sud-est. Au premier plan, salles 124, 117, 122. A l'arrière-plan, cour 136, salle 137, cour 148.
 2. Salle 221 avec jarres *in situ*.
 3. Atelier 216. Foyers avec charbon *in situ*.
 4. Atelier 216, partie ouest.
- LIX. — *Secteur sud-ouest.*
1. Cour 87 avec trous de chaînage. Vue vers le Nord. A gauche, les magasins.
 2. Magasins (86-98), couloir (99-99bis), secteur ouest.
 3. Salle 104, avec remaniements, vers le Nord.
 4. Salle 104, avec remaniements, vers le Sud.
- LX. — *Secteur est.*
1. Enceinte est, vue vers le Nord.
 2. Enceinte est, vue vers le Sud.
 3. Entrée du « garage », à l'angle nord-est.

- LXI. — *Enceinte sud-est.*
 1. Angle sud-est de l'enceinte.
 2. L'enceinte avec ses deux états.
- LXII. — *Secteurs est et sud.*
 1. Salle S.
 2. Escalier de la salle 231.
 3. Salles 228, 229, 230, 231.
- LXIII. — *Secteur sud.*
 1. Pièce 212. Sous les tôles ondulées, salle 220.
 2. Secteur sud (vue vers le Sud-Ouest).
 3. Secteur sud (vue vers le N.-N.-E.).
 4. Secteur sud, salle 258.
- LXIV. — *Secteur nord.*
 1. Escalier de pierre, contre l'enceinte nord.
 2. Grand puits construit en pierres et briques, contre l'enceinte nord.

B. FIGURES

	Pages.
1. <i>Portail du Palais</i>	7
2. <i>Coupe du dallage en avant du portail</i>	8
3. <i>Perspective cavalière de la porte</i> (Relevés et dessin de R. Duru)	9
4. <i>Vestibule 156</i>	10
5. <i>Pierres de seuil du vestibule</i>	11
6. <i>Avant-cour 154</i>	12
7. <i>Jeux gravés sur briques dans l'avant-cour 154</i>	13
8. <i>Salle de garde 155</i>	14
9. <i>Salle de garde 155. Détail des installations</i>	14
10. <i>Couloir 152, entre avant-cour 154 et grande cour 131</i>	15
11. <i>Pierres de seuil du couloir 152</i>	16
12. <i>Coffre de fondation du couloir 152</i>	17
13. <i>Salle 153 de l'officier de garde</i>	18
14. <i>Salle d'eau 158. Détail de l'installation</i>	21
15. <i>Canalisation sous le passage 154-159</i>	22
16. <i>Cour 160 et salles environnantes (158-159)</i>	22
17. <i>Cour 160 vue vers l'Ouest. A l'arrière-plan, avant-cour 154</i>	23
18. <i>Bloc hexagonal de la cour 160</i>	23
19. <i>Salle 166</i>	24
20. <i>Cuisine 167</i>	24
21. <i>Cuisine 167. Détail des fourneaux</i>	25
22. <i>Sortie de canalisation dans le mur extérieur (cuisine 167)</i>	26
23. <i>Salle 165</i>	26
24. <i>Coupe des murs de la salle 165 avec fondations de pierre</i>	27
25. <i>Salle 164</i>	28
26. <i>Salle 164. Restes de constructions antérieures, en pierre</i>	29
27. <i>Salle 164. Restes de constructions antérieures, en pierre</i>	29
28. <i>Salles 163, 191, 190 (au sud-est de la cour 160)</i>	29
29. <i>Salle 190</i>	30
30. <i>Salles 161, 162</i>	31
31. <i>Salle 161. Détail des installations. A droite, deux foyers</i>	31
32. <i>Salle 162</i>	31

	Pages.
33. <i>Salle 162. Aras de jarres au pied des murs sud et ouest</i>	32
34. <i>Salles 183, 182</i>	34
35. <i>Salles 182, 183</i>	35
36. <i>Salle 182. Coupe du mur nord, avec fondations en briques cuites</i>	35
37. <i>Cour 51 et salles environnantes</i>	36
38. <i>Salles 49, 168</i>	37
39. <i>Salles 168, 172. Détail des installations</i>	37
40. <i>Salles 169, 170, 171</i>	38
41. <i>Salle 169. Orifice du puisard</i>	39
42. <i>Salles 52, 53</i>	40
43. <i>Couloir 180, salles 172, 173, 174, 175</i>	41
44. <i>Canalisation en céramique dans la cour 174</i>	42
45. <i>Canalisation en céramique. Détail de l'assemblage</i>	43
46. <i>Secteur des salles 178, 179, 181 et de l'installation hydraulique (à gauche)</i>	43
47. <i>Secteur des installations adventices. Salles A-G</i>	44
48. <i>Salles A et B. Détail des aménagements</i>	45
49. <i>Salles A et B. Détail des aménagements. États 3 et 4</i>	46
50. <i>Salles C et D. Détails des aménagements</i>	48
51. <i>Salles E et F</i>	49
52. <i>Grande canalisation. De la cour 185 à l'avant-cour 154</i>	49
53. <i>Salles F, G, H, I</i>	50
54. <i>Salles H, I et J</i>	52
55. <i>Secteur K, L, M, N</i>	53
56. <i>Cour 131</i>	56
57. <i>Cour 131 au début du dégagement. Construction adventice à l'angle sud-ouest. A l'arrière-plan, la cour 106</i>	58
58. <i>Cour 131. Détail du bassin en briques et bitume</i>	59
59. <i>Cour 131. Le coffre de pierre</i>	60
60. <i>Cour 131. Les éléments du coffre, in situ</i>	61
61. <i>Cour 131. Cuve en basalte, angle nord-est, près de la porte 131-192</i>	62
62. <i>Cour 131. Escalier semi-circulaire donnant accès à la salle 132</i>	62
63. <i>Salle d'audience 132</i>	64
64. <i>Salle d'audience 132. Les deux états de la paroi sud</i>	64
65. <i>Cour 131. Vue vers le Nord-Ouest</i>	65
66. <i>Salles à l'Est de la cour 131 (197, 196, 195, 194, 193, 192)</i>	66
67. <i>Salle 192</i>	67
68. <i>Salles 195, 196</i>	67
69. <i>Salle 196. Empreintes de pattes animales</i>	68
70. <i>Salles 193, 194</i>	69
71. <i>Salle 144</i>	70
72. <i>Salles 135, 134, 133</i>	70
73. <i>Coupe de l'escalier 131-134</i>	71
74. <i>Salles 134, 135</i>	71
75. <i>Salles à l'ouest de la salle d'audience (127, 128, 129, 130 et début du couloir 68)</i>	73
76. <i>Salle 127. Élévation des murs, près de la porte murée 127-132</i>	73
77. <i>Salle 130 et couloir 68</i>	74
78. <i>Salle 189</i>	75
79. <i>Salle 189. Coffres et pierres de seuil</i>	76
80. <i>Salle 189. Détail d'un puisard en briques, céramique et pierre</i>	76
81. <i>Couloir 114. Angle nord-ouest de la cour 131</i>	79
82. <i>Couloir 112</i>	79

	Pages.
83. <i>Couloir</i> 112. Coffre de fondation, à l'entrée de la cour 106.....	79
84. <i>Salle</i> 115 <i>aux archives</i>	80
85. <i>Salle</i> 111.....	81
86. <i>Cour</i> 106.....	82
87. <i>Cour</i> 106. Pied-droit ouest de la porte 112-106.....	84
88. <i>Cour</i> 106. Reconstitution de la porte 112-106.....	84
89. <i>Cour</i> 106. Reconstitution de la porte.....	85
90. <i>Cour</i> 106. Technique de la pose de l'enduit de plâtre.....	87
91. <i>Cour</i> 106. Pied-droit est, de la porte 106-64.....	88
92. <i>Cour</i> 106. Mur sud. Technique de la construction.....	88
93. <i>Cour</i> 106. Angle nord-est.....	89
94. <i>Cour</i> 106. Angle nord-ouest.....	90
95. <i>Cour</i> 106. Cubes de pierre, enchâssés dans le sol.....	91
96. <i>Cour</i> 106. Bassin en briques et plâtre où fut trouvée la tête de la déesse au vase jaillissant.....	92
97. <i>Cour</i> 106. Mur sud. Modifications structurales de la porte 106-64.....	93
98. <i>Cellier</i> 116.....	94
99. <i>Cellier</i> 116. Détail de l'implantation des jarres.....	95
100. <i>Salles à l'ouest de la cour</i> 106 (109, 108, 107, 54, 55).....	97
101. <i>Salles</i> 54, 55.....	98
102. <i>Salles</i> 107, 108, 109.....	99
103. <i>Salle</i> 107. Installation hydraulique.....	100
104. <i>Salle</i> 109. Détail des revêtements.....	102
105. <i>Porte</i> 109-108. Disque en céramique.....	103
106. <i>Salle</i> 64 au <i>podium</i>	104
107. <i>Salle</i> 64. Perspective du <i>podium</i>	105
108. <i>Salle</i> 64. Le <i>podium</i> avec la place des poteaux du baldaquin.....	106
109. <i>Salle</i> 64. Détail du gros œuvre.....	107
110. <i>Salle</i> 64. Élévation des murs ouest, nord et est.....	108
111. <i>Salle</i> 64. La déesse au vase jaillissant, au pied du <i>podium</i>	109
112. <i>Salle</i> 67.....	110
113. <i>Salle du trône</i> 65 et <i>tribune</i> 66.....	111
114. <i>Salle du trône</i> 65. Éboulis <i>in situ</i> . A l'arrière-plan, porte 65-62 comblée par les éboulis.....	112
115. <i>Salle du trône</i> 65. Mur sud.....	112
116. <i>Salle du trône</i> 65. Élévation du mur est avec détail des chaînages.....	113
117. <i>Salle du trône</i> 65. Élévation du mur nord.....	114
118. <i>Salle du trône</i> 65. Soubassements en pierre, angle sud-est.....	115
119. <i>Passage</i> 65-81. Schéma des soubassements en pierre.....	115
120. <i>Salle du trône</i> 65. Soubassements en pierre, mur est.....	116
121. <i>Passage</i> 65-81. Détail des soubassements en pierre, mur est.....	116
122. <i>Passage</i> 81-65. Détail des soubassements en pierre, mur ouest.....	117
123. <i>Salle</i> 65. Porte est (65-64), coffre et pierre de seuil.....	118
124. <i>Salle</i> 65. Porte ouest (65-64), coffre et pierre de seuil.....	118
125. <i>Salle</i> 65. Cavités murales à la porte 65-64.....	119
126. <i>Salle</i> 65. Emplacement du trône.....	120
127. <i>Salle</i> 65. Détail du socle de pierre et élévation du mur ouest.....	121
128. <i>Salle</i> 65. « Champignons » en céramique recueillis dans les éboulis.....	122
129. <i>Salle</i> 65. Revêtement bitumé au pied de l'escalier de la tribune 66.....	122
130. <i>Salle</i> 65. Poutres du brasier, <i>in situ</i> . A droite, alignement de « champignons ».....	123
131. <i>Salle</i> 65. Coupe des différents niveaux du sol.....	123
132. <i>Salle</i> 65. Coupe des différents niveaux du sol.....	124

	Pages
133. Salle 65. Technique de l'établissement des sols de plâtre.....	125
134. Salle 65. Les éléments du sol de plâtre. Par-dessous, galets et morceaux d'un sol antérieur	126
135. Salle 65. Foyer en briques cuites.....	127
136. Salle 65. Vue plongeante sur l'angle nord-est, avec foyers <i>in situ</i>	128
137. Salle 65. Foyer en briques cuites.....	129
138. Salle 65. Canalisation, puisard et « regard ».....	129
139. Salle 65. Canalisation, puisard et « regard ». Détail de l'aménagement.....	130
140. Salle 65. La statue d'Ishtup-ulum <i>in situ</i>	131
141. Tribune 66. Élévation de l'escalier avec les coffrets en bitume.....	132
142. Tribune 66. Coupe de l'escalier, vue vers le Sud.....	133
143. Tribune 66. Niche murale dans l'escalier, mur sud.....	134
144. Tribune 66. Coupe de l'escalier, vue vers le Nord.....	135
145. Salle 65. Socle de briques cuites, au pied de l'escalier (côté nord).....	136
146. Salle 65. Socle de briques cuites, au pied de l'escalier (côté sud).....	136
147. Salle 65. Bases de statues.....	137
148. Salle 65. Base de statue en forme de ziggurat.....	137
149. Salle 65. Base de statue en forme de ziggurat.....	138
150. Tribune 66. Restes d'un meuble en bois.....	139
151. Tribune 66. Coffre de fondation.....	140
152. Salles 66 <i>bis</i> et 66 <i>ter</i> (de part et d'autre de la tribune 66).....	141
153. Éléments en céramique.....	141
154. Tribune 66. Angle sud-ouest du gros œuvre.....	142
155. Éléments en céramique.....	143
156. Débris de poutres sur le sol de la salle 65.....	143
157. Salle 79.....	144
158. Salle 79. Élévation des murs, avec trous de chaînage.....	145
159. Salle 79. Dans les éboulis, effondrement d'un étage supérieur.....	145
160. Salle 80.....	145
161. Salle 80. Emplacement des jarres.....	146
162. Salle 80. Élévation des murs, avec trous de chaînage.....	147
163. Salles 80 et 82. La lucarne double.....	147
164. Salle 82.....	148
165. Salle 82. Élévation des murs avec trous de chaînage. Dans le fond, la lucarne double.....	149
166. Salle 82. Emplacement des trous de la poutre du plafond. Au premier plan, gouttière en céramique.....	150
167. Salle 82. Gouttière en céramique.....	150
168. Salle 81 au <i>podium</i>	151
169. Salle 81. Le <i>podium</i>	151
170. Salle 81. Porte murée vers 87, face au passage 65-81.....	152
171. Passage 65-81. Canalisation à la base du mur. Vue vers le Sud.....	153
172. Passage 81-65. Canalisation à la base du mur. Vue vers le Nord.....	153
173. Salle 81. Détail de la canalisation.....	154
174. Salles 62, 63, 78 (à l'ouest de la salle du trône).....	155
175. Salle 78. Emplacement des jarres.....	155
176. Passage 63-65. Revêtement bitumé débordant sur la salle 65.....	156
177. Salle 63. Demi-disque en céramique, percé de trous.....	157
178. <i>Enfilade de portes</i> 61-62, 65, vers la tribune 66.....	158
179. Salle 65. Plinthe et bases des murs aux environs des portes vers 62 et 64.....	158
180. Passage 65-62. Traces de cordages au linteau de la porte.....	159
181. Salle 56.....	160

	Pages.
182. <i>Salle 110 aux archives économiques</i>	162
183. <i>Salle 110. Fragment de gouttière et réceptacle en céramique</i>	163
184. <i>Salle 29</i>	163
185. <i>Salles 26, 28, 32</i>	164
186. <i>Cour 31 aux peintures et au jeu de palets</i>	165
187. <i>Cour 31. Jeu de palets</i>	166
188. <i>Salle 34</i>	167
189. <i>Salles 33, 30</i>	168
190. <i>Cour 31 et salles 33, 30. A droite, à l'arrière-plan, cour 131</i>	169
191. <i>Salle 35</i>	169
192. <i>Salles 36, 37</i>	170
193. <i>Salles 38, 48 (bains, w.-c., etc.)</i>	171
194. <i>Salle 38. A droite, piscine</i>	171
195. <i>Salle 38. Au premier plan, piscine; au fond, socle du w.-c.</i>	172
196. <i>Salles 38, 48. Installation en briques cuites</i>	172
197. <i>Salle 39</i>	173
198. <i>Salle 39. Système de ventilation en céramique</i>	173
199. <i>Salle 32. Drain d'évacuation en céramique (à gauche) et trou de puisard (à droite)</i>	175
200. <i>Salles 40, 41</i>	176
201. <i>Salle 40. Cavités murales et plinthe bitumée</i>	176
202. <i>Salle 42</i>	177
203. <i>Chambre de la reine (43) et salle de bains 45</i>	177
204. <i>Chambre de la reine (43). A droite, installation bitumée. Aux murs, peintures</i>	178
205. <i>Salle de bains 45</i>	179
206. <i>Chambre du roi (46)</i>	180
207. <i>Chambre du roi</i>	181
208. <i>Chambre du roi. Peintures murales décalées</i>	181
209. <i>Chambre du roi. Plinthe décalée</i>	182
210. <i>Salle 47</i>	182
211. <i>Salle 47. Jeu gravé sur brique</i>	183
212. <i>Salles 44 et 27</i>	183
213. <i>Salle 44. Plinthe inachevée</i>	184
214. <i>Les appartements privés du roi</i>	184
215. <i>Salle 23, antichambre des écoles</i>	187
216. <i>Salle 23. Plan et coupe de l'escalier montant à la terrasse</i>	187
217. <i>Salle 23. Restes de l'escalier. Vue vers le Sud</i>	188
218. <i>Salle d'école (24)</i>	189
219. <i>Salle d'école. « Barcasse »</i>	190
220. <i>Salle d'école (25)</i>	190
221. <i>Passage réunissant les deux écoles. Sur le dallage, une « barcasse »</i>	191
222. <i>Quartier des fonctionnaires. Cour 15 et salles environnantes</i>	193
223. <i>Salle 20. Système de ventilation en céramique</i>	194
224. <i>Salles 18, 19</i>	195
225. <i>Salle 16</i>	196
226. <i>Salles 17, 10</i>	196
227. <i>Passage muré entre 17 et 10</i>	197
228. <i>Salle de bains 11</i>	198
229. <i>Cour 14 et salles 22, 13</i>	199
230. <i>Vue de la cour 15 (prise de la salle 16)</i>	200
231. <i>Salle 13. Bloc quadrangulaire</i>	200
232. <i>Salle 12 et salle de bains 7</i>	201

	Pages.
233. <i>Salle de bains 7, vue de la salle 12.</i>	201
234. <i>Salle de bains 7. Détail des installations (w.-c., baignoires).</i>	202
235. <i>Salle de bains 7. Détail de la cheminée d'angle.</i>	203
236. <i>Salle de bains 7. La cheminée, angle sud-ouest.</i>	204
237. <i>Salle de bains 7. Plinthe et revêtement.</i>	205
238. <i>Cour 1 de l'intendant.</i>	206
239. <i>Cour 1. Emplacement du siège et puisard bitumé (angle nord-ouest).</i>	207
240. <i>Cour 1. Détail du puisard en céramique.</i>	208
241. <i>Cour 1. Élévation des murs sud et nord avec trous de poutraissons.</i>	208
242. <i>Cour 1. Élévation du mur ouest.</i>	209
243. <i>Salle 2.</i>	210
244. <i>Passage entre cour 1 et salle 2. Aménagement quadrangulaire sur le pied-droit ouest.</i>	211
245. <i>Salles 8 et 17.</i>	211
246. <i>Salle 8. Détail de la niche d'angle.</i>	212
247. <i>Salle 9.</i>	212
248. <i>Enfilade de portes. Vue prise vers l'Est, de la salle 9, à travers les salles 8, 55. A l'arrière-plan, cour 106 et porte vers 116.</i>	213
249. <i>Salle 9. Poutre de bois de 1,10 m de longueur.</i>	214
250. <i>Salle de bains 3.</i>	215
251. <i>Salle 4 aux jarres et à la cheminée.</i>	216
252. <i>Salle 4. Détail de l'installation des jarres et de la cheminée d'angle.</i>	216
253. <i>Salles 5 (archives économiques) et 6.</i>	217
254. <i>Salle 5. André Bianquis dégage les premières tablettes.</i>	218
255. <i>Salle 5. Le dégagement est achevé.</i>	218
256. <i>Salle 6</i>	219
257. <i>Salles 6 et 57</i>	220
258. <i>Salles 61 et 77 (salle de bains, w.-c.).</i>	221
259. <i>Salle 77. Moules cassés au milieu des éboulis.</i>	222
260. <i>Salle 77. Débris du sol de la terrasse et jarres dans les éboulis.</i>	223
261. <i>Salle 77. Débris de baignoire dans les éboulis, tombée de la terrasse.</i>	224
262. <i>Salle 77. Bains et w.-c. Vue d'en haut.</i>	225
263. <i>Salle 77. Vue vers le Sud, prise de la porte 61-77.</i>	226
264. <i>Salle 77. Les jarres sous les éboulis.</i>	227
265. <i>Salles 60 et 59</i>	227
266. <i>Salles 58 et 69</i>	228
267. <i>Salle de bains 69. Détail de l'aménagement.</i>	229
268. <i>Salle de bains 69. Placards muraux.</i>	230
269. <i>Cour aux fours 70</i>	231
270. <i>Cour 70. Plan du four central</i>	232
271. <i>Cour 70. Plan du four d'angle</i>	234
272. <i>Cour 70. Emplacement de la mosaïque</i>	235
273. <i>Salle 71</i>	235
274. <i>Salles 72 et 73</i>	236
275. <i>Salle 72. Baignoire</i>	237
276. <i>Salle 72. Paroi est, avec traces d'incendie.</i>	237
277. <i>Salle 72. Angle nord-ouest. Dans le mur, emplacement de chaînage.</i>	238
278. <i>Salle 76</i>	239
279. <i>Passage entre salle 76 et cour 70. Vue vers le Nord</i>	239
280. <i>Salle 76. Emplacement aménagé pour des grains (?).</i>	239
281. <i>Salle 76. Réceptacle en céramique</i>	240
282. <i>Salle 74, w.-c.</i>	240

	Pages.
283. <i>Salle</i> 74. Élévation du mur nord avec portes vers 70.	241
284. <i>Salle</i> 74. Vue de la partie occidentale, prise à la verticale.	242
285. <i>Salle</i> 75	243
286. <i>Salle</i> 75. Élévation du mur sud, avec superposition de niveaux dans la salle.	243
287. <i>Salle</i> 75. Intérieur. Vue vers l'Est.	243
288. <i>Salle</i> 144 au départ de la voie processionnelle.	245
289. <i>La montée processionnelle</i> . De la cour 131 au sanctuaire 149-150.	246
290. <i>Escalier</i> 131-144. Plan et coupe.	246
291. <i>Salle</i> 144. Dessin gravé sur brique.	247
292. <i>Salles</i> 145-143	248
293. <i>Seuil</i> 145-146. Au premier plan, restes d'un foyer en céramique. A l'arrière-plan, les deux cloches d'une tombe assyrienne.	248
294. <i>Salle</i> 198	249
295. <i>Seuil en pierre à la porte</i> 145-198.	249
296. <i>Salle</i> 197	250
297. <i>Salle</i> 197. Baignoire	250
298. <i>Cour</i> 146 et <i>salles</i> 151, 147.	251
299. <i>Escalier entre salle</i> 145 et <i>cour</i> 146.	251
300. <i>Cour</i> 146. Élévation et plan du mur nord.	252
301. <i>Salles</i> 151 et 147	252
302. <i>Escalier entre cour</i> 146 et <i>salle</i> 151.	252
303. <i>Cour</i> 146. A gauche, tombe assyrienne. A droite, escalier donnant accès à 151.	253
304. <i>Escalier</i> 147-148. Élévation et débouché de la canalisation venant de la cour 148.	254
305. <i>Salle</i> 151. Restes d'un montant de porte, <i>in situ</i>	254
306. <i>Cour</i> 148	255
307. <i>Tête de statue sur une marche de l'escalier</i> 148-210.	256
308. <i>Escalier</i> 148-210. Détail de l'embranchement.	256
309. <i>Escalier</i> 148-210. A l'entrée du passage, seuil monolithe en gypse. Au-delà, les murs ont complètement disparu. Vue vers le Sud.	257
310. <i>Cour</i> 148. Angle sud-ouest. Détail du passage 148-212.	258
311. <i>Angle sud-ouest de la cour</i> 148. Passage carrelé 148-212.	259
312. <i>Cour</i> 148. A gauche, canalisation apparue sous le dallage. Au fond, portes 148-149 et 148-210	260
313. <i>Cour</i> 148. Emplacement de la canalisation. Vue vers l'Ouest.	261
314. <i>Cour</i> 148. Détail (plan et coupe) de la canalisation.	261
315. <i>Cour</i> 148. Réceptacle en céramique et débris de bois mortaisé.	262
316. <i>Sanctuaire</i> 149-150	262
317. <i>Fouille au sanctuaire</i> 149-150. Vue vers le Nord.	263
318. <i>Sanctuaire</i> 149 (<i>Ante-cella</i>). Coffre de fondation à l'entrée.	264
319. <i>Sanctuaire</i> 149. Pierre de seuil dans un coffre assemblé.	265
320. <i>Sanctuaire</i> 150. <i>Cella</i> au <i>podium</i>	266
321. <i>Sanctuaire</i> 150. Coupe du <i>podium</i>	266
322. <i>Sanctuaire</i> 150. Porte de bois	268
323. <i>Sanctuaire</i> 150. Porte de bois	269
324. <i>Sanctuaire</i> 150. Détail de la fixation des lamelles en os (ou ivoire).	270
325. <i>Salles</i> 209, 210, 212	271
326. <i>Salle</i> 210. Restes de dallage en arrière de la porte 148-210. A gauche, porte 148-149 et <i>ante-cella</i> 150. Par-delà le mur, on devine le couloir 200-201. Vue vers le N. N.-E.	271
327. <i>Salle</i> 212 et <i>passage carrelé</i> 212-148. A droite, pierre de seuil dans un coffre de pierre.	272
328. <i>Salle</i> 212. Angle sud-ouest. Au-delà, à droite, couloir 120 et ateliers.	273
329. <i>Salles</i> 214 et 213	274

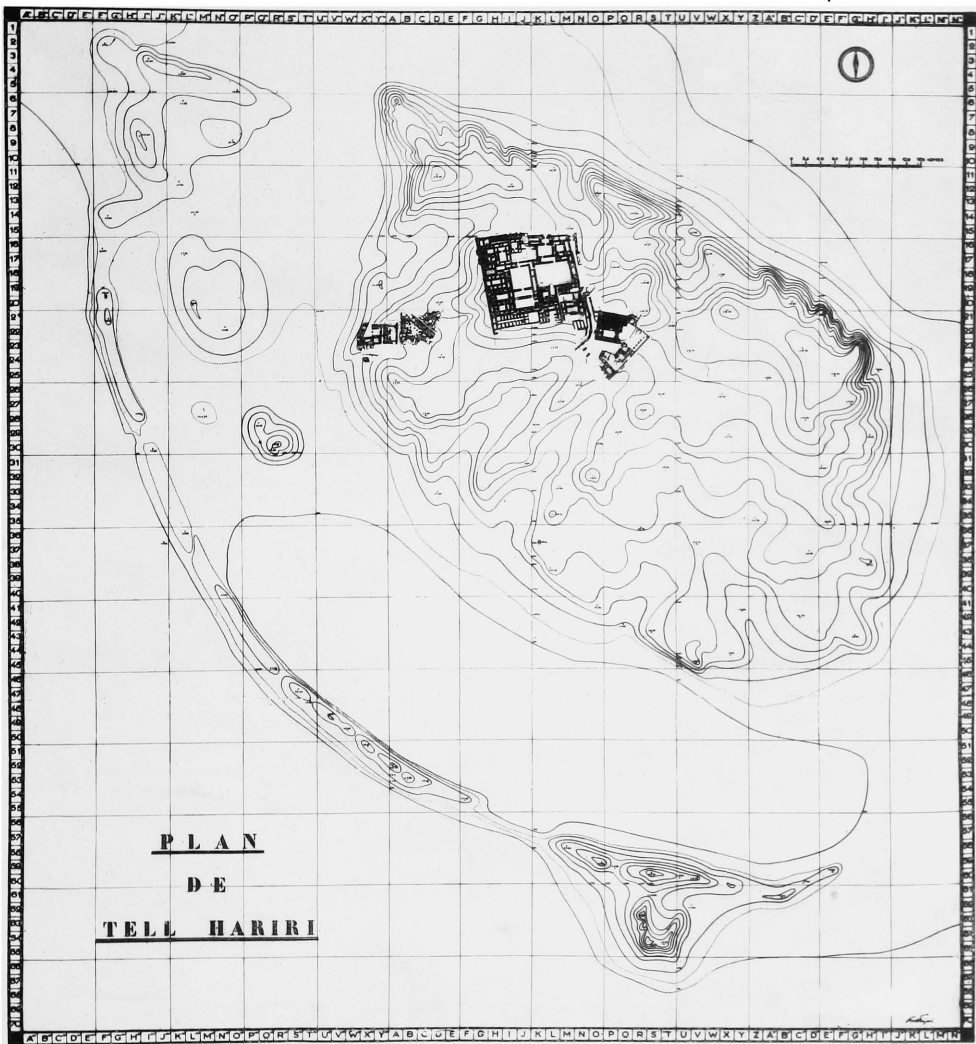
330. <i>Fouilles dans le secteur est. Au-delà du couloir 120, salle 137 et cour 148.</i>	Paris	274
331. <i>Salle 213. Plan des foyers.</i>		275
332. <i>Salle 137 et cour 136</i>		275
333. <i>Salle 137. Jeu gravé sur une brique du passage 137-136.</i>		275
334. <i>Salles 142, 141, 140, couloir 139</i>		276
335. <i>Couloir 120</i>		277
336. <i>Couloir 120. Détail de canalisation (plan et coupe)</i>		277
337. <i>Fondation en pierre de la salle 212, canalisation du couloir 120. Vue vers le Sud.</i>		278
338. <i>Couloir 120. Canalisation en céramique dans coffrage en pierre. Vue vers le Sud.</i>		278
339. <i>Vue du couloir 68 par-delà la salle 130. Vue prise de la cour 131.</i>		281
340. <i>Couloir 68</i>		281
341. <i>Escalier 68-117</i>		282
342. <i>Couloir 68. Installation de ventilation.</i>		282
343. <i>Salles 117 et 118</i>		283
344. <i>Salle 119</i>		283
345. <i>Salles 119, 118, 117</i>		284
346. <i>Salles 125, 124, couloir 126</i>		285
347. <i>Salles 124, 125</i>		286
348. <i>Salles 121, 122, 123</i>		287
349. <i>Salle 123. Appareillage d'attente.</i>		287
350. <i>Salles 215, 216, 217, 218 et couloir 120</i>		288
351. <i>Salles 217, 218 (à gauche), salle 215 (à droite). Vue vers le Nord.</i>		289
352. <i>Salle 215. Installation de foyers, paroi nord</i>		289
353. <i>Atelier 216. Installation de foyers</i>		290
354. <i>Atelier 217. Emplacement des foyers. Vue vers l'Ouest.</i>		291
355. <i>Vue d'ensemble des ateliers 218 et 217. Vers le S.-O.</i>		292
356. <i>Salles 219, 220, 221</i>		292
357. <i>Salle 221. Emplacement des jarres.</i>		293
358. <i>Salles 221-226, 255, 256</i>		295
359. <i>Secteur S.-E. Vue vers l'Est. A gauche, salles 223, 222, 221 (où sont deux ouvriers), 220; au centre, 224, 225, 226 (avec ouvriers); à droite, 252, 249.</i>		295
360. <i>Couloir 68 bis</i>		296
361. <i>Couloir 68 bis. Élévation du mur nord, avec trous de chaînage.</i>		296
362. <i>Cour 87</i>		296
363. <i>Angle sud-est de la cour 87.</i>		297
364. <i>Vue d'ensemble des magasins. Au premier plan, à gauche, cour 87. A droite, salle 82.</i>		298
365. <i>Magasins 88-94</i>		299
366. <i>Magasins 95-98</i>		300
367. <i>Magasins 83-86, 100</i>		300
368. <i>Magasin 100. Croquis schématique des différents niveaux.</i>		301
369. <i>Magasins 101-103</i>		301
370. <i>Magasin 104 et salle 75</i>		303
371. <i>Magasin 104. Coupes vers le Sud (en haut), vers le Nord (en bas).</i>		303
372. <i>Magasins 104 et 105</i>		304
373. <i>Secteur est. Salle S</i>		307
374. <i>Secteur N.-E. Entrée des chars</i>		308
375. <i>Secteur est. Salles 198, S; couloirs 199, 200</i>		308
376. <i>Salle S. Vue vers le Sud. A l'arrière-plan, enceinte orientale.</i>		309
377. <i>Couloir 201</i>		310
378. <i>Débouché de canalisation. Enceinte orientale. En bas, les assises de la construction antérieure à la première destruction du palais.</i>		311

	Pages.
379. <i>Couloirs</i> 202, 203	311
380. <i>Couloir</i> 203. Coupe sur les deux murs	312
381. <i>Couloirs</i> 204 et 240	312
382. <i>Couloir</i> 204. Aménagement des fours	313
383. <i>Couloir</i> 204. Four	314
384. <i>Couloir</i> 204. Four	314
385. <i>Magasins</i> 211, 206-208	315
386. <i>Région S.-E., aux magasins</i> . Au centre, premier plan, salle 210 (dégagement non achevé). A droite, salles 206, 207, 208	316
387. <i>Salles</i> 228-232	316
388. <i>Salle</i> 231 avec escalier de descente à un sous-sol. Plan, coupe, perspective	317
389. <i>Salle</i> 232 avec installation de fours allongés	319
390. <i>Salle</i> 232. Entrée des fours. Vue vers le S.-O.	319
391. <i>Salle</i> 232. Vue perspective des fours. Vue vers le N.-E.	320
392. <i>Couloir</i> 227, salles 254, 257	320
393. <i>Couloir</i> 227. Aménagement d'une canalisation en céramique	321
394. <i>Couloir</i> 227. Départ de canalisation	321
395. <i>Salle</i> 254. Canalisation entre éléments de céramique	322
396. <i>Salle</i> 254. Détail de la canalisation. Coupe, élévation, perspective	322
397. <i>Salle</i> 257. Arrivée de la canalisation provenant de 227 et 254	322
398. <i>Secteur méridional des magasins</i> (248-253, 258)	323
399. <i>Magasin</i> 249. Aménagements	323
400. <i>Entrepôt</i> (?)	324
401. <i>Magasins</i> 238, 237, 236, 235 (à gauche). Au fond et au milieu, départ du couloir 120.	325
402. <i>Couloirs</i> 240-241 et enceinte extérieure. Zone sud	326
403. <i>Magasins</i> 242-247	226
404. <i>Magasin</i> 243 avec fours et foyer. A l'arrière-plan, à droite, magasin 244, avec fosses rectangulaires	327
405. <i>Enceinte extérieure</i> , angle sud-est. Les ouvriers travaillent (à droite) au-dessus des cou- loirs 200 et 201. Vue vers le Nord	330
406. <i>Enceinte septentrionale</i> avec soubassements en pierre	331
407. <i>Escalier de pierre</i> . A hauteur de la salle 165, face nord du Palais	332
408. <i>Escalier de pierre</i> . Plan et coupe	332
409. <i>Partie supérieure d'un puits</i> . Face nord du Palais, à hauteur de la salle 181	333
410. <i>Haut du puits</i> (briques et pierre)	333
411. <i>Plan du puits</i>	334
412. <i>Mur d'enceinte du Palais</i> . Angle nord-ouest. Au centre, les casemates. A l'arrière-plan, chambre du roi, 46	339
413. <i>Mur d'enceinte du Palais</i> . Angle N.-O., en pierres de taille	337
414. <i>Mur d'enceinte</i> . Face ouest. Grande jarre-puisard adossée à la muraille	337

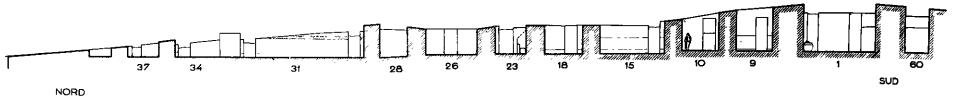
TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVANT-PROPOS	VII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I. — Généralités	5
CHAPITRE II. — Portail et accès	7
CHAPITRE III. — Quartier à l'est de l'avant-cour	20
CHAPITRE IV. — Quartier à l'ouest de l'avant-cour	34
CHAPITRE V. — Cour 131 et salle d'audience 132	56
CHAPITRE VI. — La cour 106	78
CHAPITRE VII. — La salle du trône	111
CHAPITRE VIII. — Les appartements royaux	161
CHAPITRE IX. — Les écoles	186
CHAPITRE X. — Habitation de l'intendant et des fonctionnaires	192
CHAPITRE XI. — Quartier de l'intendance	206
CHAPITRE XII. — Quartier des fours et des « communs »	221
CHAPITRE XIII. — Quartier oriental. La chapelle 150	245
CHAPITRE XIV. — Ateliers et magasins	280
CHAPITRE XV. — La limite est et le secteur S.-E.	306
CHAPITRE XVI. — L'enceinte	329
CHAPITRE XVII. — La ruine du palais	340
CONCORDANCE (Texte et Architecture)	343
<i>Table des Illustrations</i>	345
A. Planches	345
B. Figures	350

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE
11 JUILLET 1958 SUR LES
PRESSES DE L'IMPRIMERIE
FIRMIN-DIDOT ET C^{ie} AU
MESNIL-SUR-L'ESTRÉE (EURE)
LES PLANCHES ONT ÉTÉ
EXÉCUTÉES PAR L'IMPRIMERIE
D'ART FAUCHEUX ET FILS
A CHELLES (SEINE-ET-MARNE)

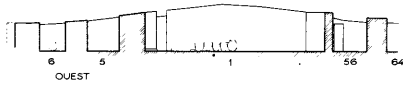


PLAN DE TELL HARIRI
(Relevés de Paul François)



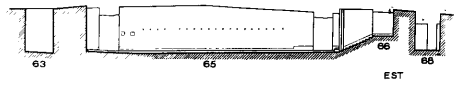
NORD

SUD



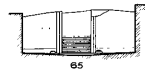
OUEST

EST



MARI

COUPES DU PALAIS

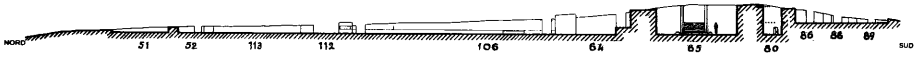


ÉLEVATION CÔTÉ EST



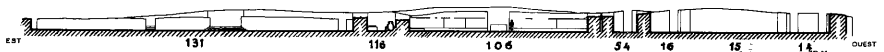
10 M.

Paul François



NORD

SUD



EST

OUEST



10 M.



NORD

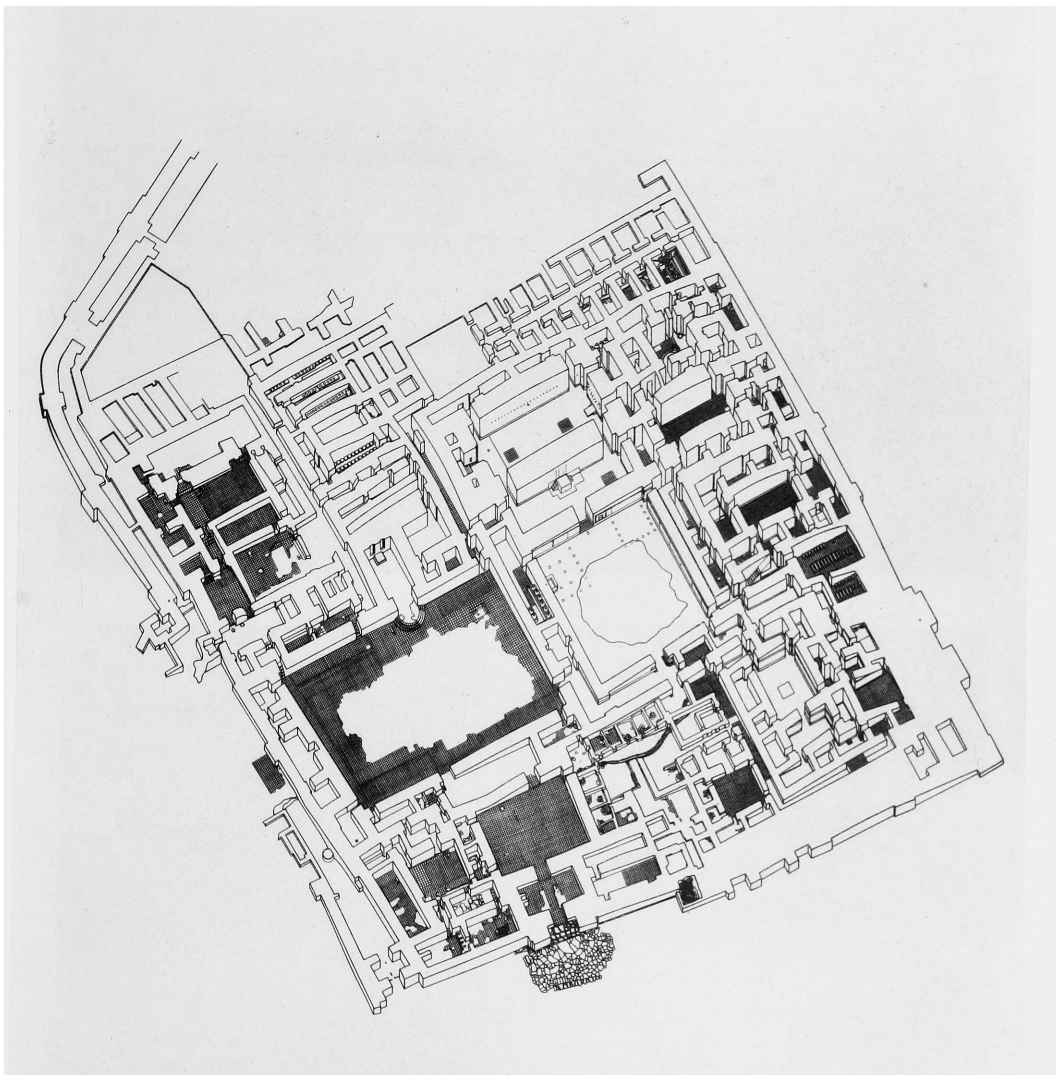
SUD



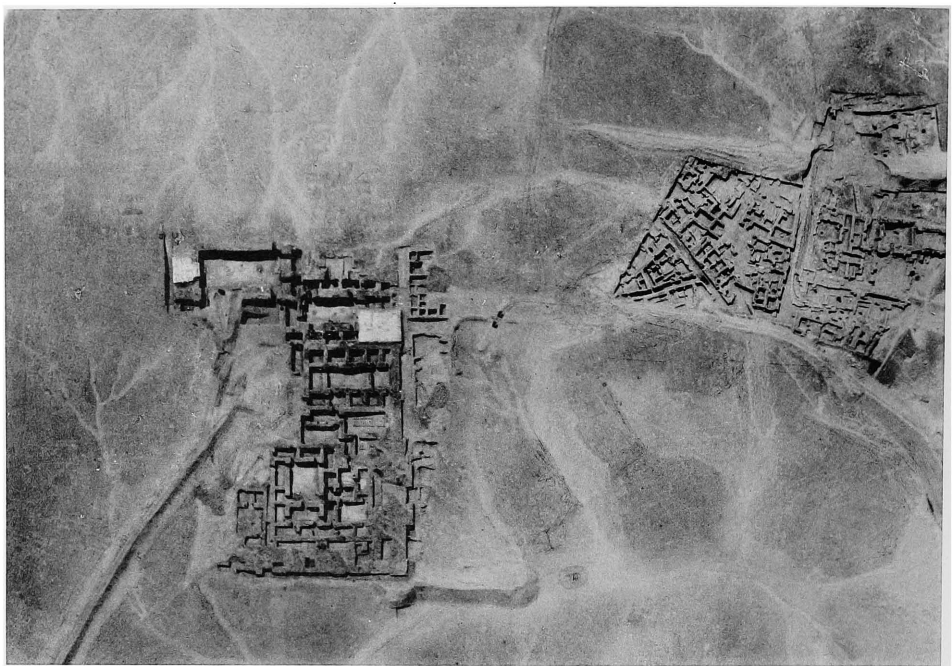
10 M.

P. François & R. Duru archt.

PALAIS DE MARI : Coupes Nord-Sud, Est-Ouest.
 (Paul François et Raymond Duru, architectes)



PALAIS DE MARI : perspective axionométrique.
(Raymond Duru, architecte)



État du dégagement en 1935.



État du dégagement en 1937.
(Photos aviation française du Levant)



1. Vue vers l'Est. De gauche à droite : palais, temple d'Ishtar.
A l'arrière-plan, l'Euphrate.

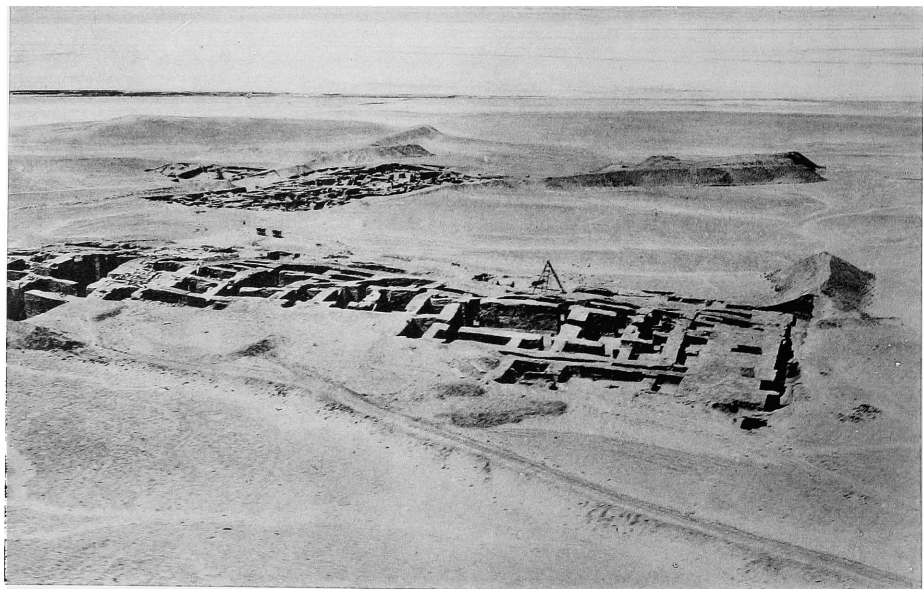


2. Vue vers l'Ouest. État du dégagement en avril 1935.

LES TELLS ET LES FOUILLES
(Photos aviation française du Levant)



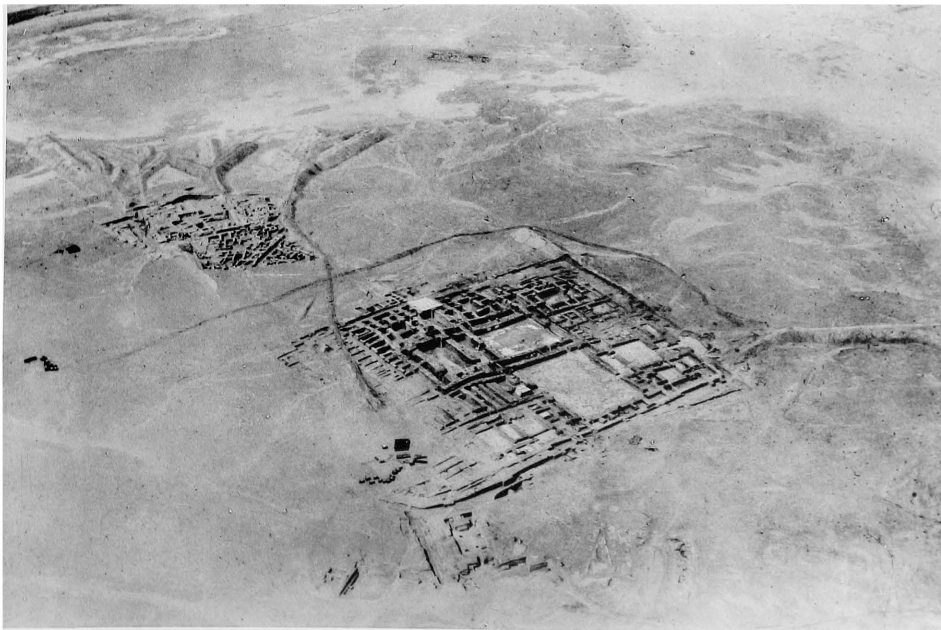
1. Vue vers l'Ouest. Au premier plan, salle du trône (65).
 Sous un toit, la tribune (66). A droite, quartier de l'intendance.



2. Zone septentrionale. Les appartements privés.



1. Le Palais, vu vers l'Est. A l'arrière-plan, l'Euphrate.



2. Le Palais, vu vers le Nord-Ouest. A l'arrière-plan, à gauche, temple d'Ishtar et quartier présargonique.
(*Photos aviation française du Levant, 1937*)



LE PALAIS DE MARI

Au premier plan, quartier présargonique.

(Photo aviation française du Levant, 1935)



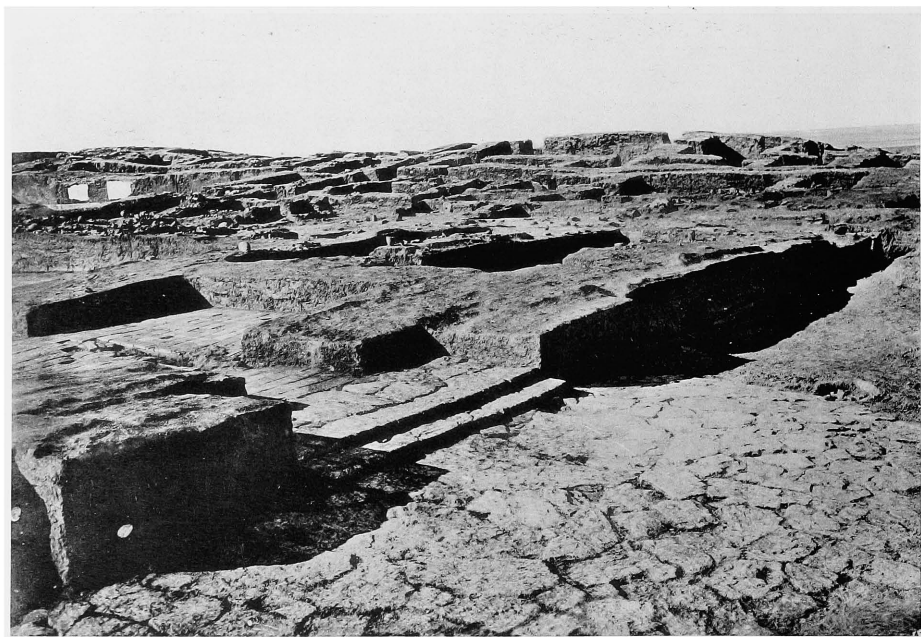
1. Avant le commencement de la fouille.



2. Dégagement du secteur de la salle du trône.



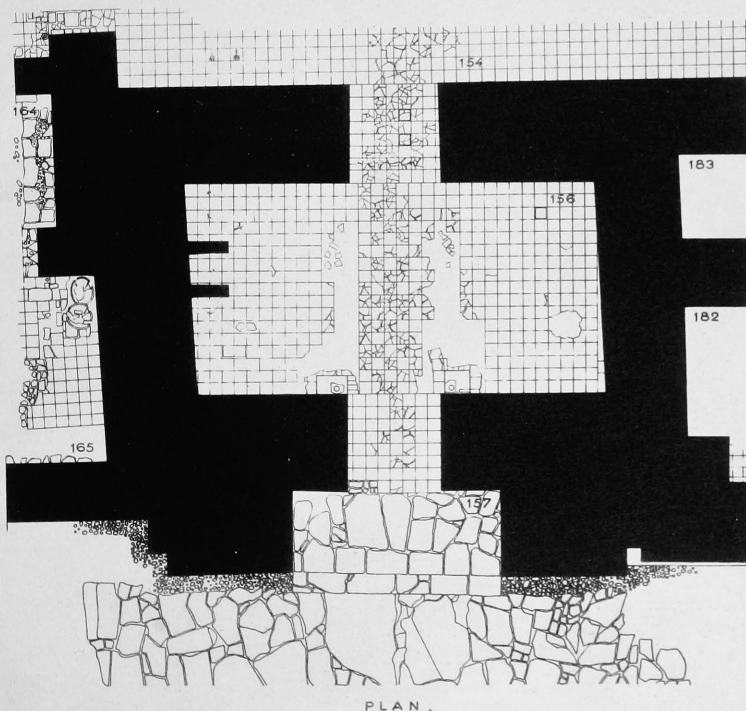
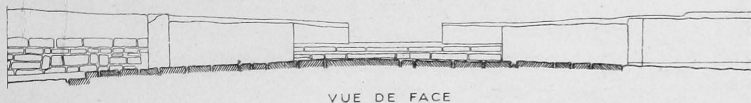
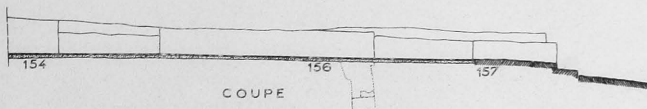
1. Le grand portail de la façade nord.



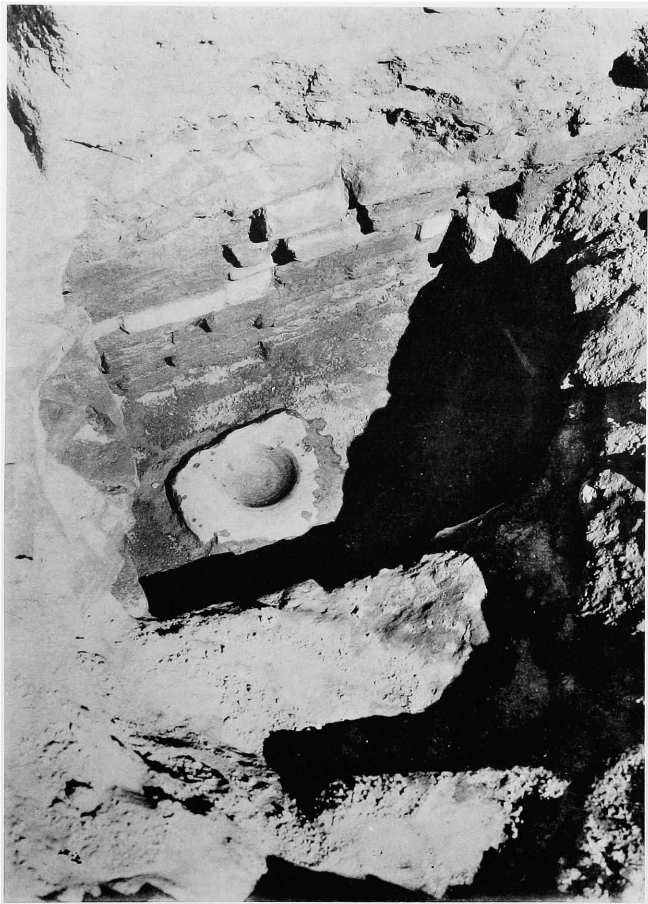
2. Le grand portail, vu du N.-N.-Est.

MARI. LE PALAIS

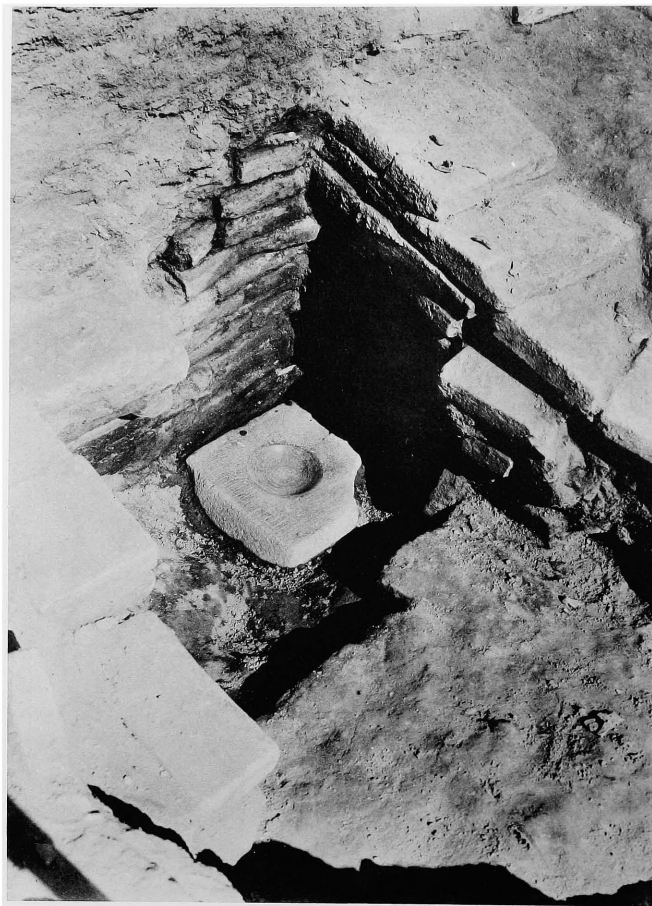
DÉTAIL DE LA PORTE



RAYMOND DURU, ARCH.



1. Pierre de seuil est.



2. Pierre de seuil ouest, inscrite au nom de Enim-Dagan.

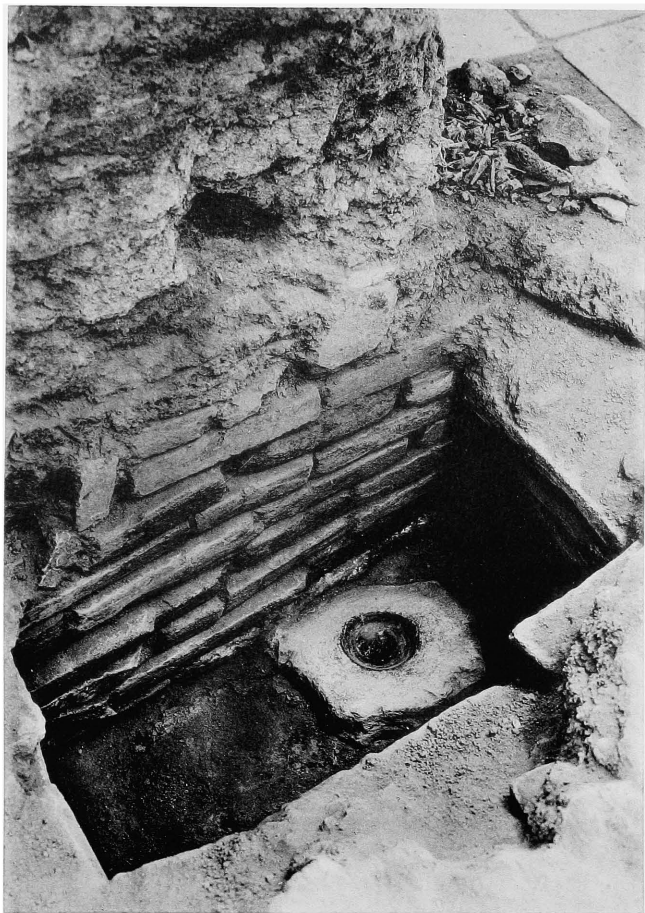


1. Avant-cour 154, porte 154-152.

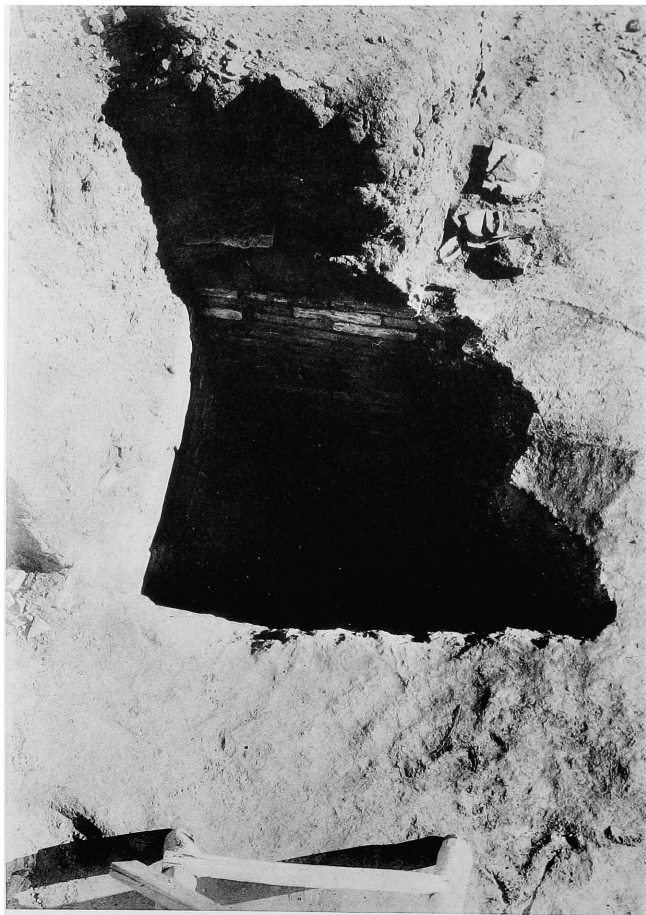


2. Couloir 152, entre avant-cour 154 et cour 131 (à droite).

SECTEUR AU SUD DU PORTAIL



1. Pierre de seuil, angle ouest de la porte 154-152.



2. Coffre de fondation, angle est du couloir 152.



1. Salle de bains 153.



3. Les fourneaux de la cuisine 167.



2. Cuisine 167, vue vers le Sud. Dans le fond, cour 131.



1. Salle 162, aux jarres. En arrière, couloir 152 ; à gauche, cour 131.



2. Deux des jarres de la salle 162.

SALLE AUX JARRES



1. Installations tardives, vue d'Est en Ouest.
De bas en haut, salles E, F, G, H, I, J, K.



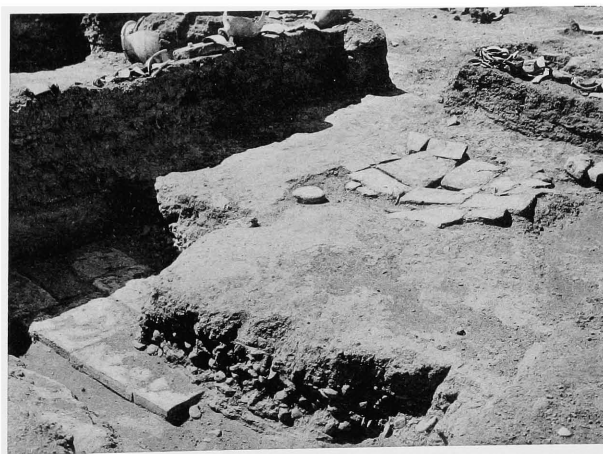
2. Salle B, avec niveaux superposés. Vue de l'Ouest.



3. Salle B, avec niveaux superposés. Vue de l'Est.



1. Vue d'ensemble vers le Sud. A gauche et de bas en haut, salles A, B, C, D, E.



2. Salle C, vue de l'Est, avec niveaux superposés.



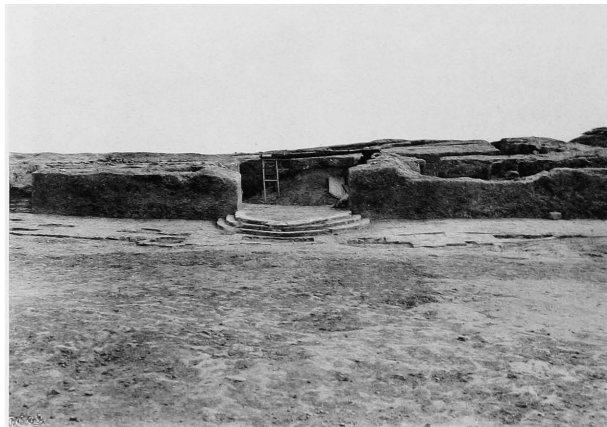
3. Salle de bains, F.



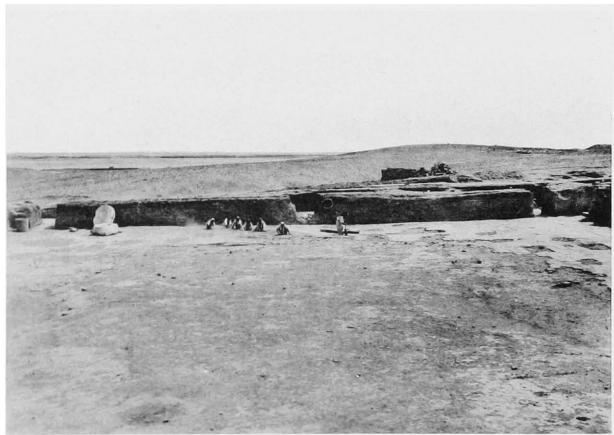
4. Salle de bains, I.



1. Cour 131, vue vers le Sud. Dans le fond, salle d'audience 132.



2. Cour 131, portail et escalier de la salle d'audience 132.



3. Cour 131, côté est.



4. Cour 131, côté ouest. Au-delà du mur, cour 106.



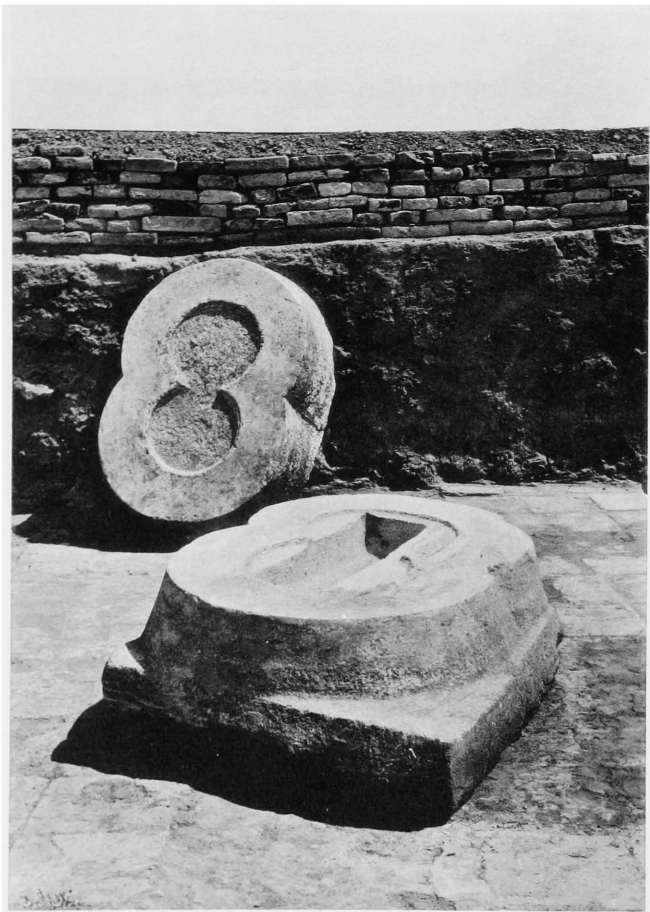
1. Le bassin de la cour. En arrière, portail et escalier de la salle d'audience 132.



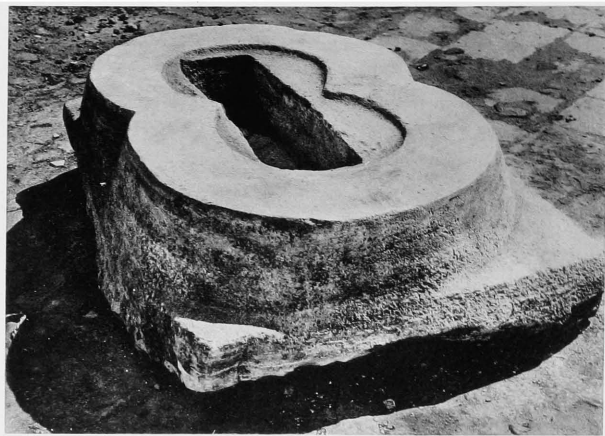
2. Bassin de la cour, vu vers l'Est.



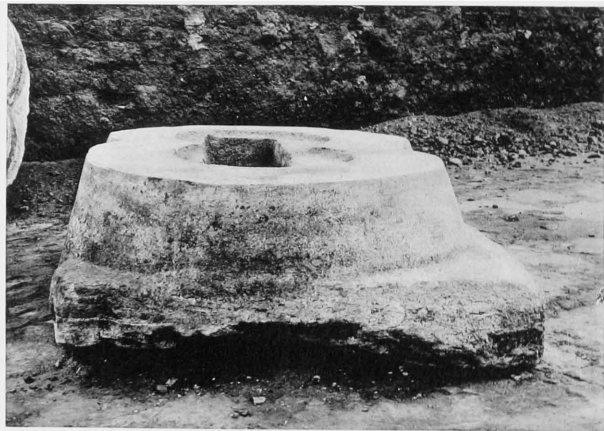
3. Zone occidentale de la cour.



1. Le coffre de pierre, avec son couvercle.



2. La base du coffre.



3. La base du coffre.



1. La niche est, aux tablettes.



2. Tablettes *in situ*.



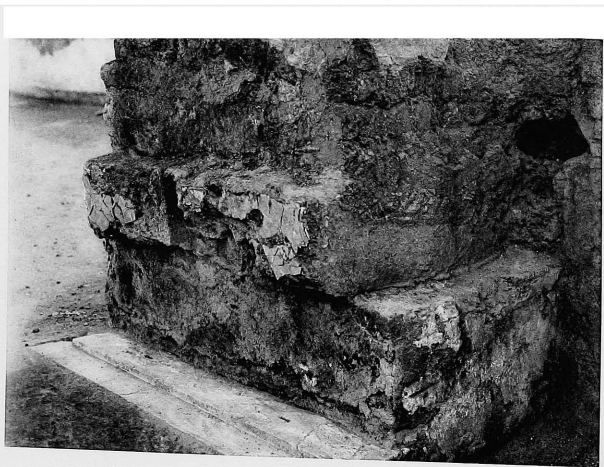
3. Un bloc de tablettes.



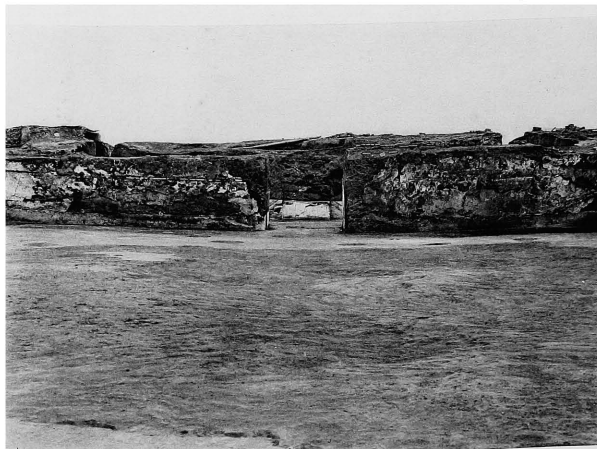
1. Vue générale de la cour, du Nord-Est.



2. Le grand portail nord.



3. Détail du grand portail nord. Piédroit ouest.



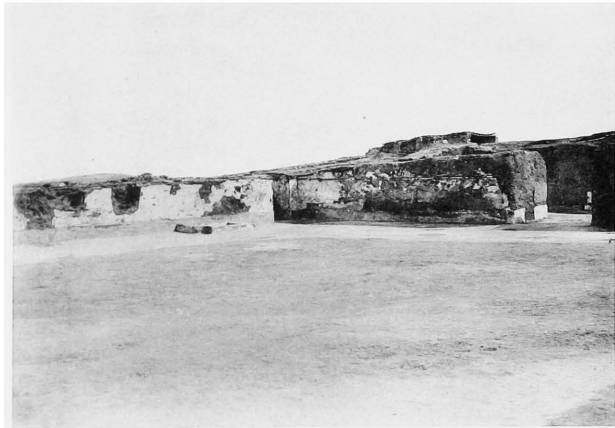
4. Cour 106 et vue sur la salle 64 au *podium*.



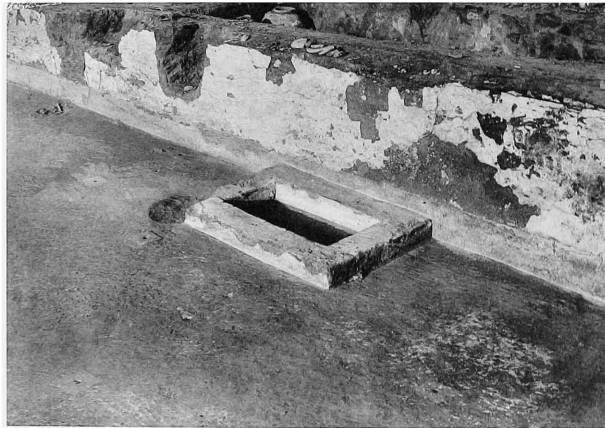
1. Angle et secteur nord-ouest.



2. Angle nord-est.



3. Angle sud-est et bassin. A droite, portail 106-64.



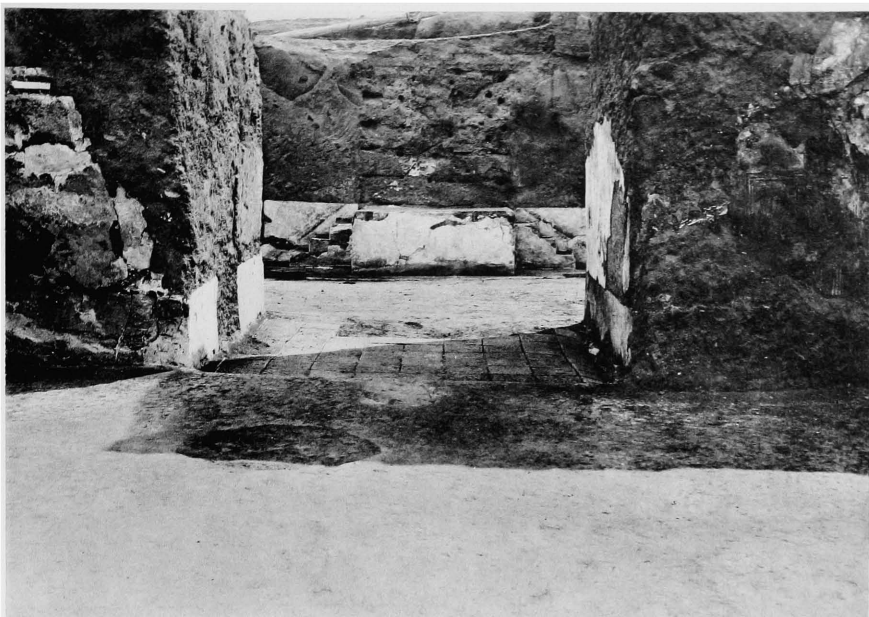
4. Le bassin.



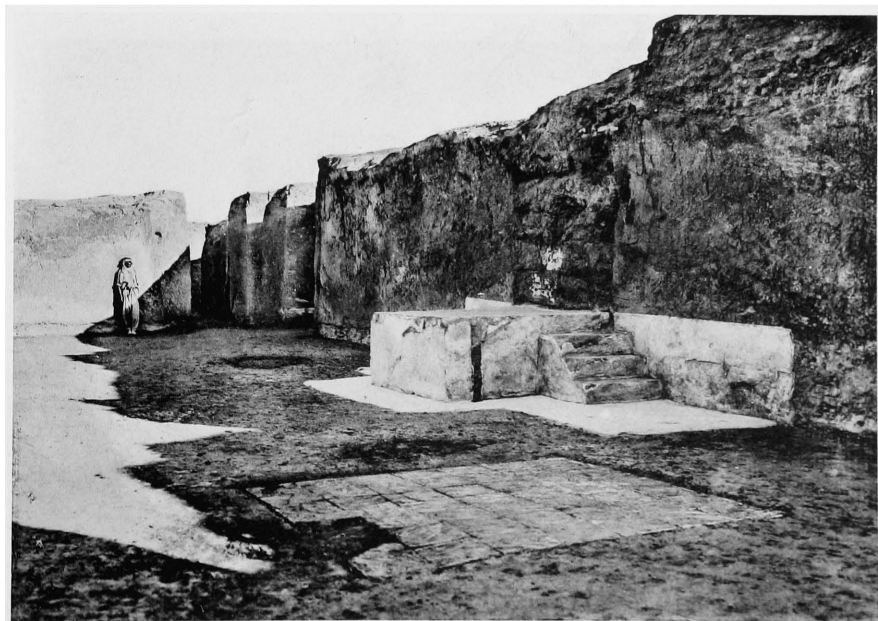
1. Vue d'ensemble de la salle et des jarres. Contiguë, la salle 115.



2. Les jarres du socle ouest.
SALLE 116. LE CELLIER.



1. Le *podium* vu de la cour 106.



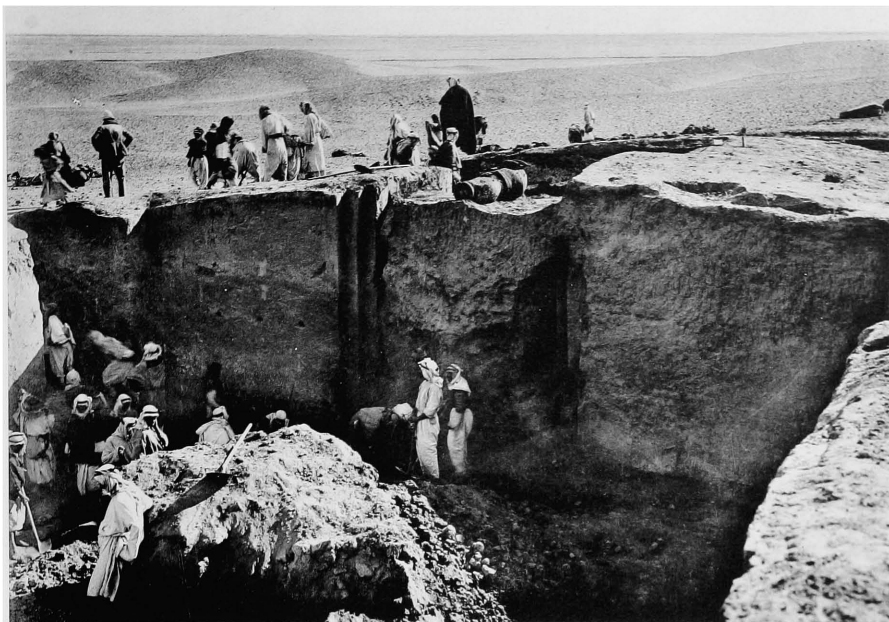
2. Le *podium*. Vue d'ensemble, de l'Ouest.



1. Vue à travers l'enfilade des portails et la salle 62.



2. Vue à travers le portail 63-65. Dans le fond, la tribune 66.



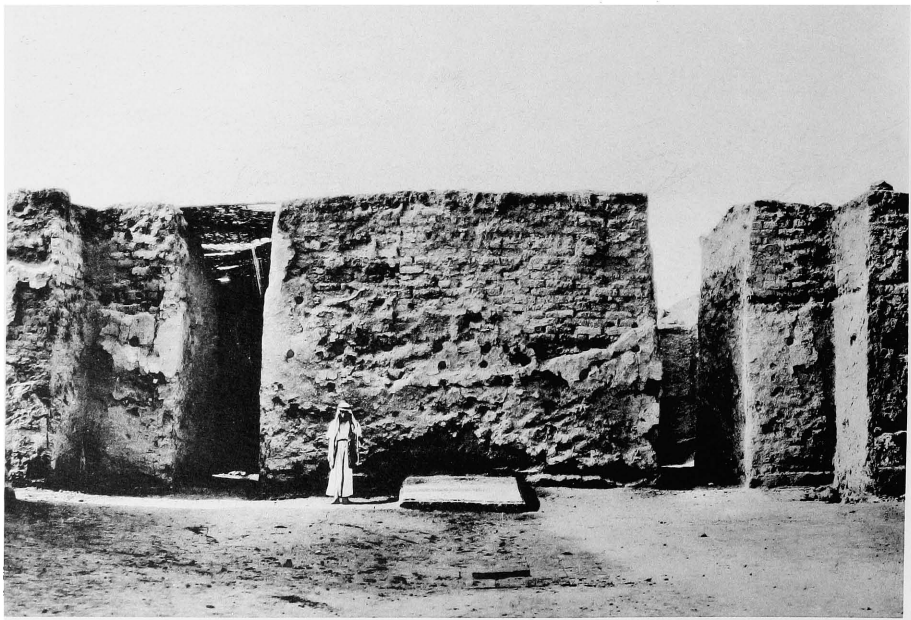
1. Vue vers l'Est. Tombe assyrienne, presque en surface dans l'axe du portail de la tribune 66.



2. La salle du trône en cours de dégagement.



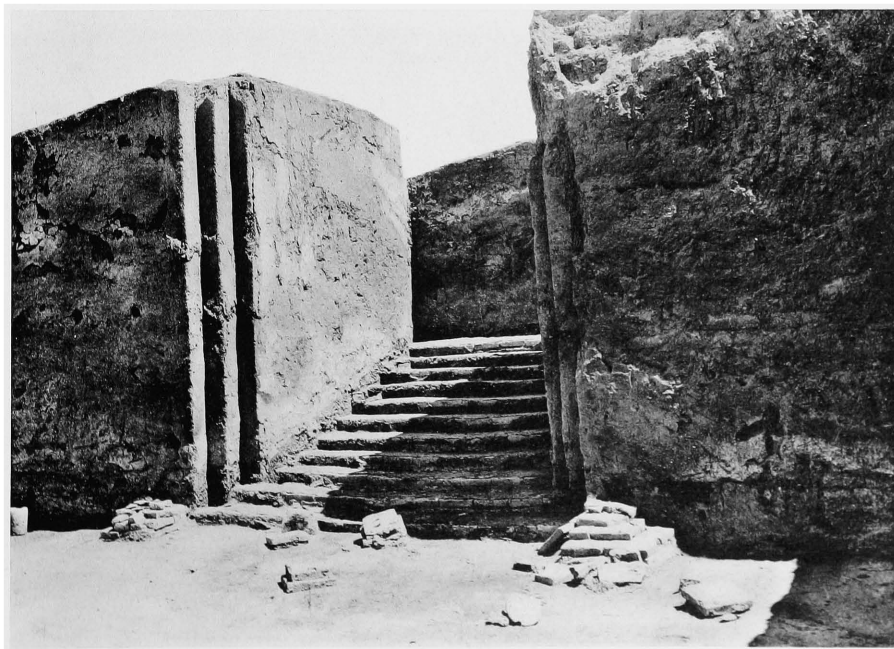
1. Salle du trône, vue vers l'Ouest, de la tribune 66.



2. Salle du trône, vue vers l'Ouest. Base du trône. Portes vers 63 et 62.

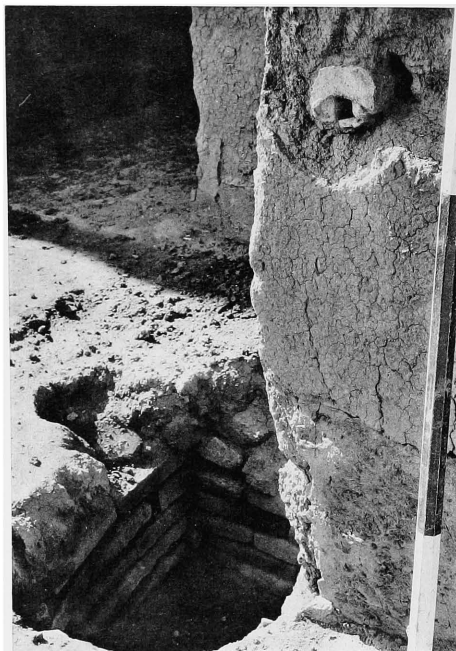


1. Salle du trône, vue vers l'Est, avec la tribune 66.

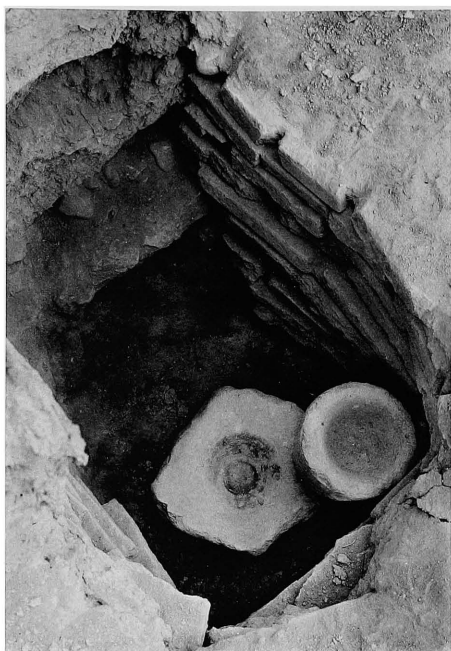


2. Escalier de la tribune 66. Au pied, bases de statues.

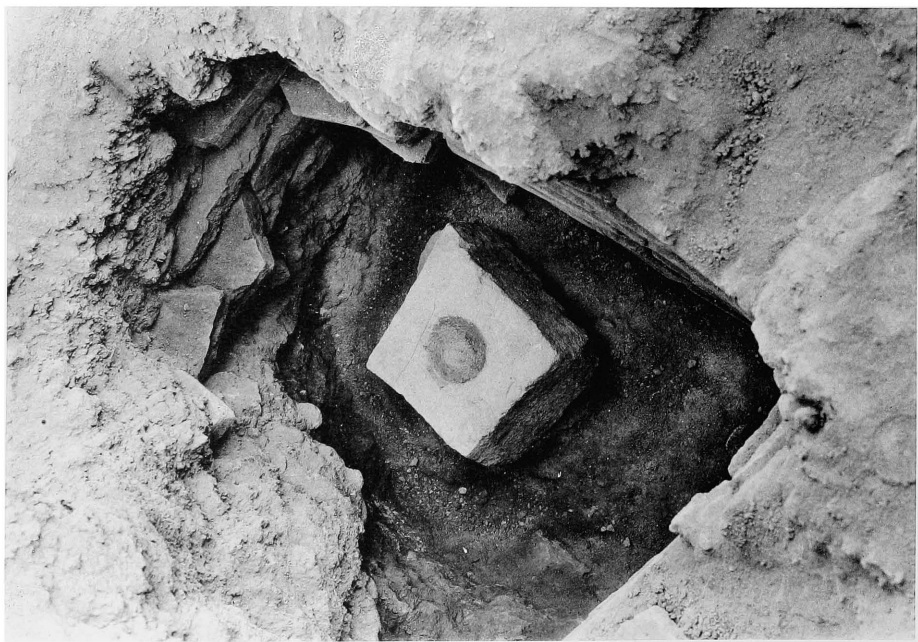
SALLE DU TRONE 65 ET TRIBUNE 66



2. Coffre de la pierre de seuil, de la porte ouest.



3. Coffre et pierres de seuil, de la porte est 65-64.



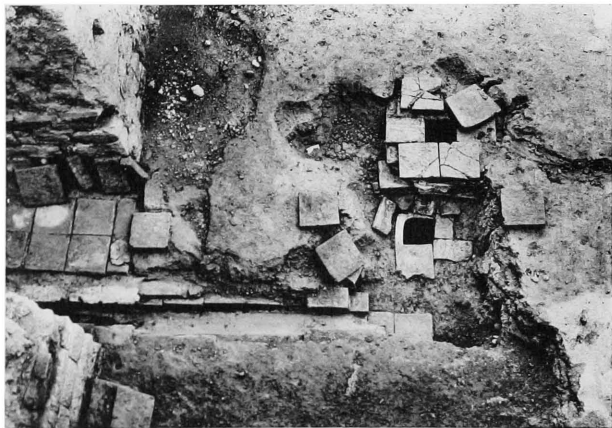
1. Pierre de seuil de la porte ouest, 65-64.



1. Emplacement de foyer.



2. Emplacement de foyer.



3. Canalisation et puisard.



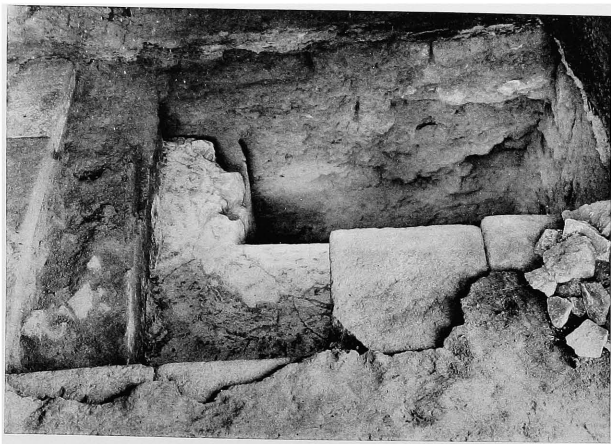
4. Canalisation, puisard et regard.



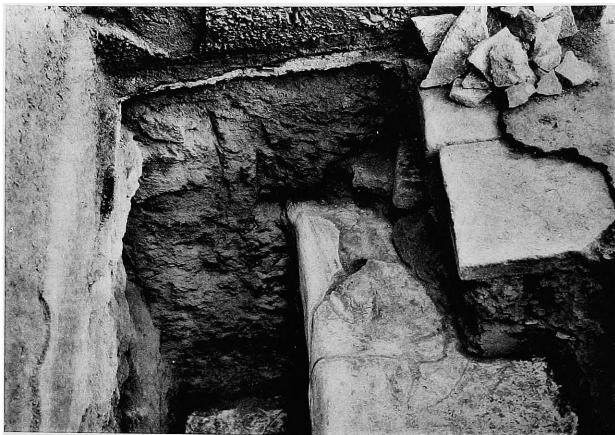
1. Socles de statues au pied de l'escalier de la tribune.



2. Marches de l'escalier de la tribune 66. Coffrets *in situ*.



3. Coffre de fondation sous la tribune 66.



4. Coffre de fondation sous la tribune 66.



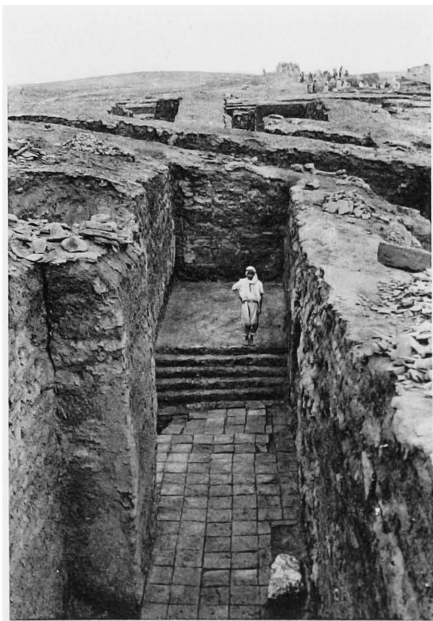
1. Salles 81 et 82, vues vers l'Ouest.



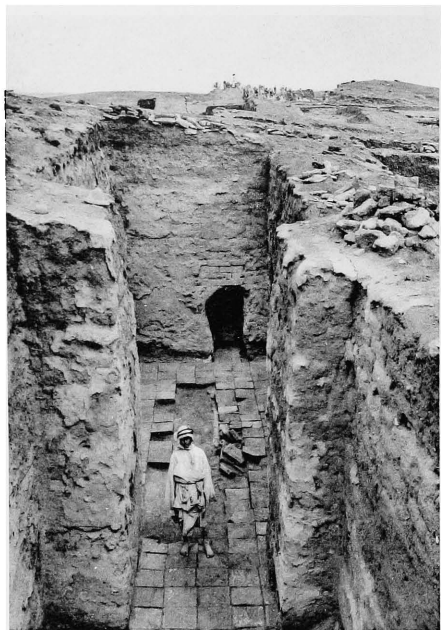
2. Salles 81 et 82 avec canalisation sous le dallage.



3. Couloir 65-81 et porte murée vers cour 87.



4. Podium de la salle 81, vers l'Est.



1. Salle 80. Vue vers l'Est.
Au premier plan, salle 79.



2. Salle 78. Grande jarres, *in situ*.



3. Salle 78. Grandes jarres *in-situ*, vues de la porte 63-78.



1. Salle 107. Bassin en briques et plâtre.



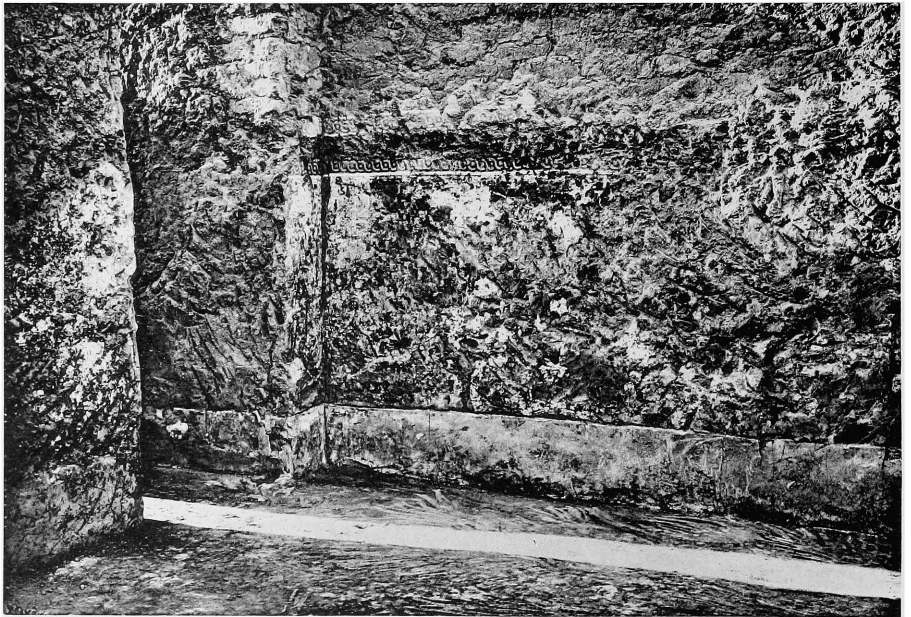
2. Débouché (cour 106) du bassin
de la salle 107.



3. Détail de la canalisation souterraine
(salles 81-82).



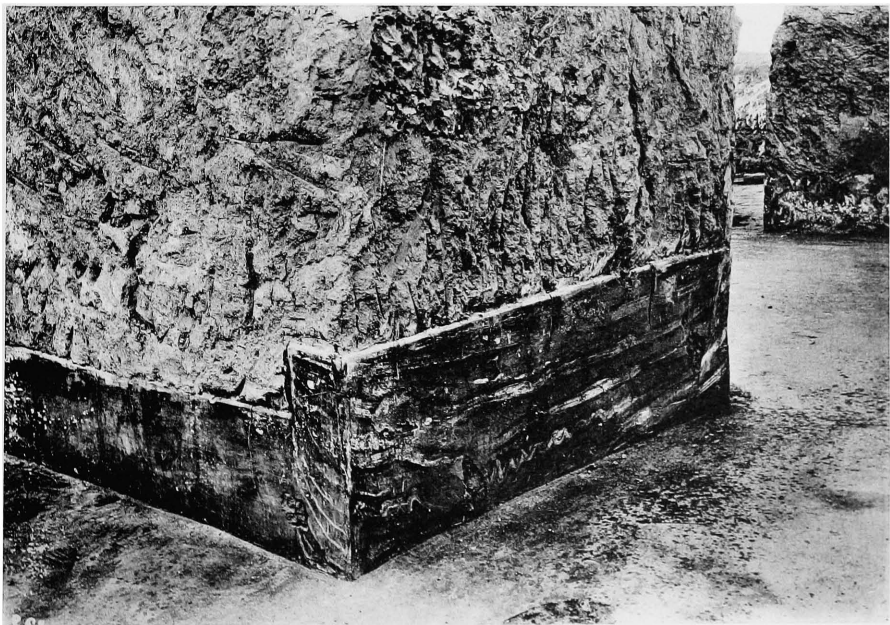
1. « Cour bleue » 31, vue vers le Nord.



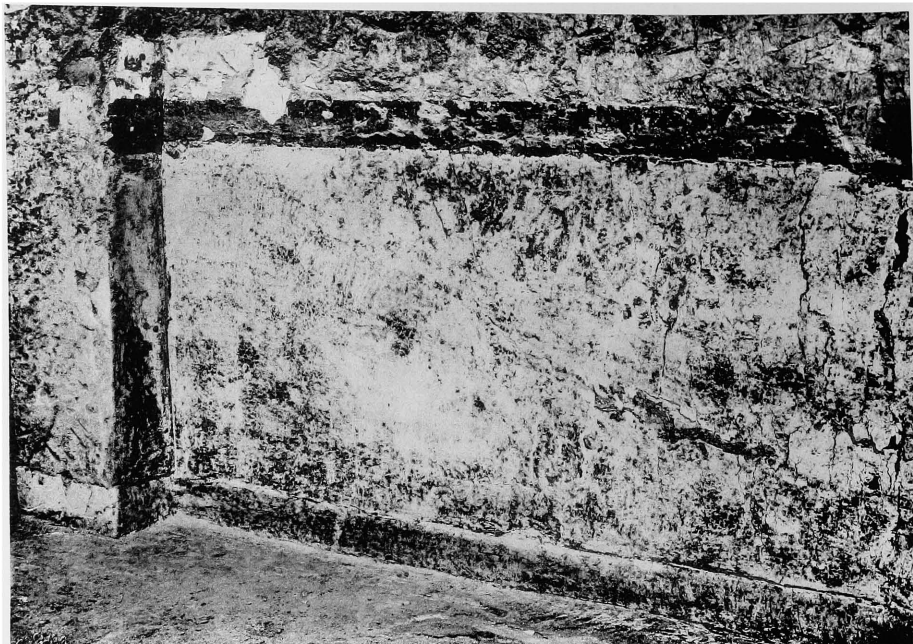
2. « Cour bleue » 31, angle nord-ouest avec décoration murale.



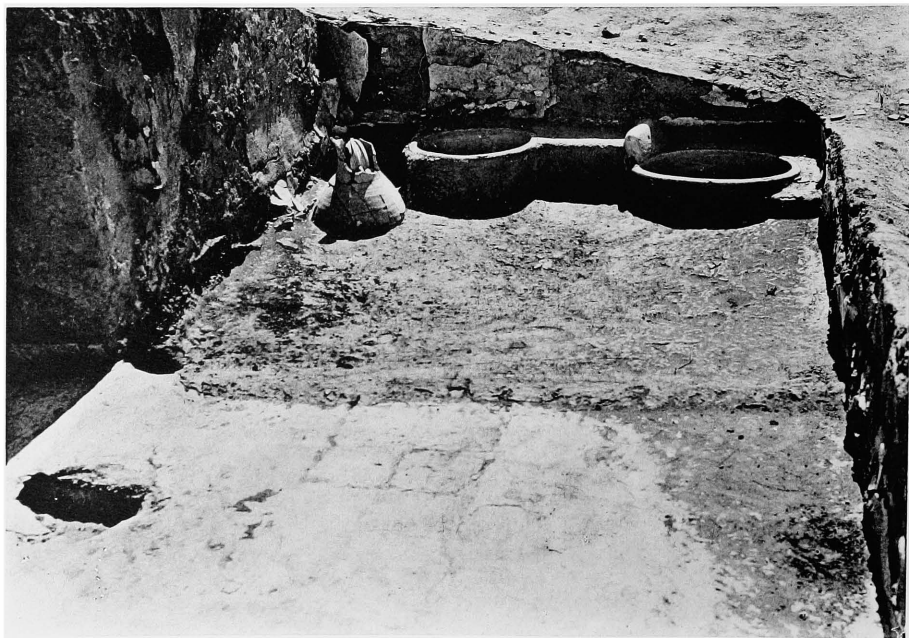
1. Le jeu de palets.



2. Plinthe en faux marbre à la porte 31-34.



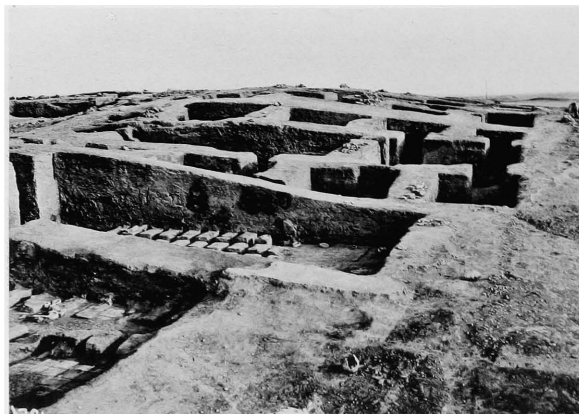
1. Chambre de la reine, 43, avec décoration murale.



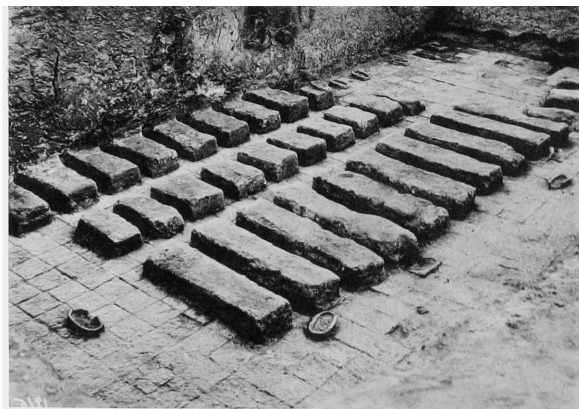
2. Salle de bains, 45, aux deux baignoires. A gauche, « chauffe-bain » en céramique.



1. Le couloir 23. Dans le fond, bancs de l'école 24.



2. Vue d'ensemble des deux écoles, vers le Sud-Est.



3. L'école 24, vue vers le Sud-Ouest.



1. L'école 24, vers le Sud-Est. Bancs et barcasses.



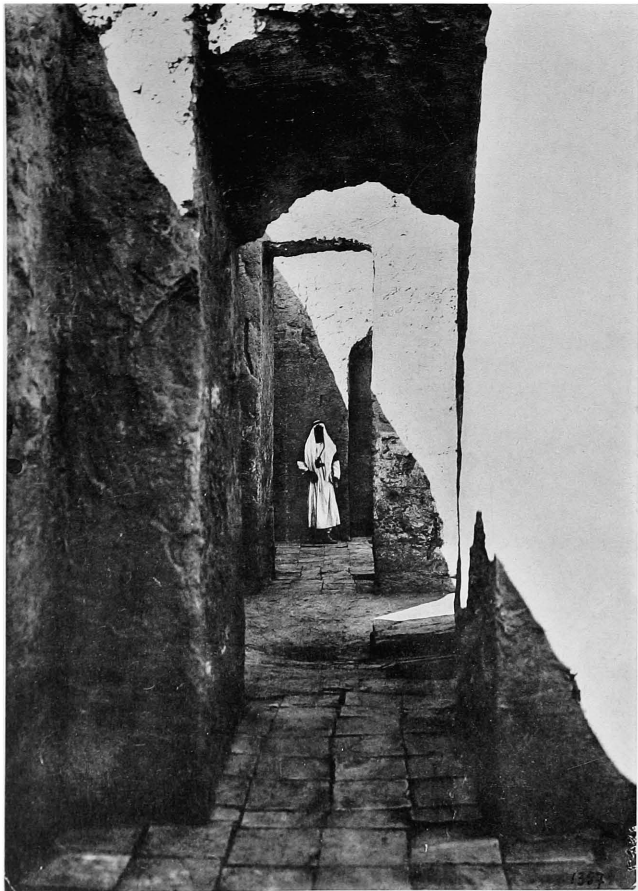
2. Ouvriers assis sur les bancs.



3. Bancs de l'école 24.



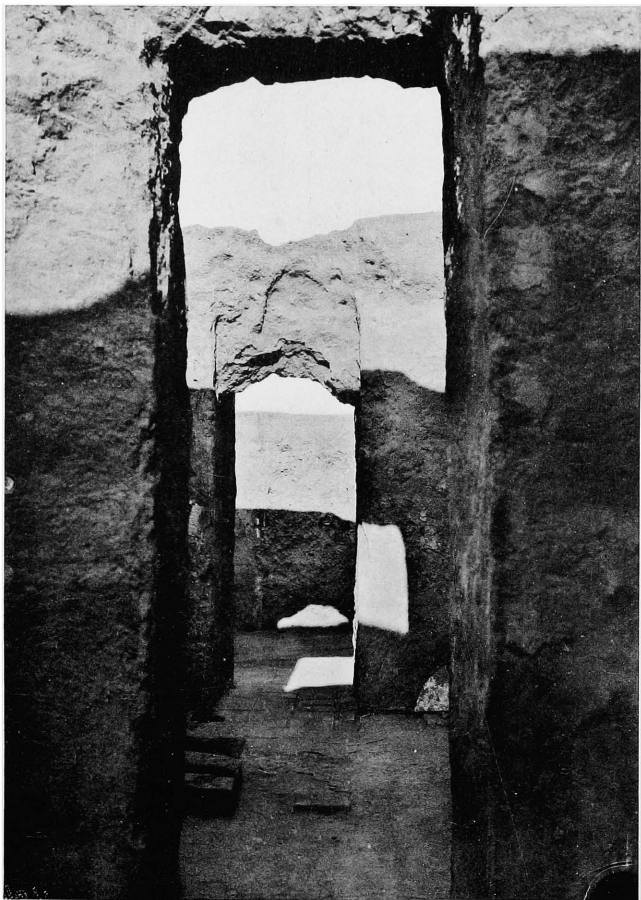
4. École 25. Dans le fond, à droite, porte 25-24.



1. Enfilade de portes. Vue prise de la salle 55, vers les salles 8, 9 et 2.



2. Enfilade de portes. Vue prise de la salle 108, vers les salles 107, 54 et 55.



1. Enfilade de portes. Vue prise de la salle 9, vers les salles 8, 55, avant l'ouverture, dans le fond, de la porte 55-106.



2. Enfilade de portes. Vue prise de la salle 16 vers la salle 17. Dans le fond, porte murée 17-8.



1. Vue générale vers le Nord. Le quartier en cours de fouilles.

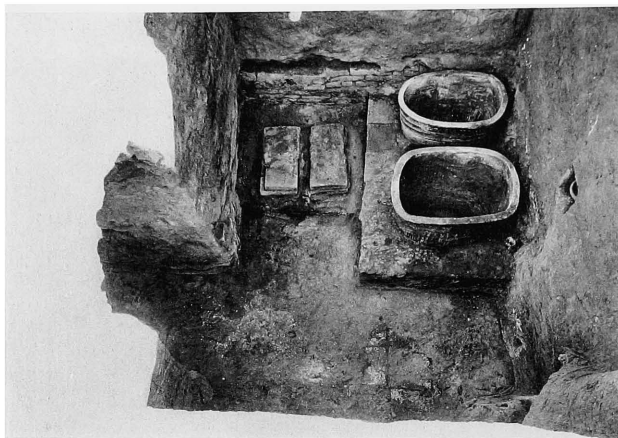


2. Cour 15. A l'arrière-plan, portes vers 19 et 16.

QUARTIER DES FONCTIONNAIRES



1. Vers la salle de bains 7, par les pièces 14 et 12.



2. Salle de bains, vue du haut.



3. Les deux baignoires et les w.-c.



4. Une baignoire et le bas de la cheminée d'angle (à droite).



1. Cour 1, vue du haut, vers le Nord-Ouest.



2. Cour 1, vue du bas, vers l'Ouest.

COUR 1 DE L'INTENDANT



1. Chambres 5 et 6, vues de la cour 1.



2. Chambre 3 avec placard mural.



3. Chambre 4 avec cheminée d'angle. Jarses *in situ*.



1. Salle 77. Effondrement de la terrasse.



2. Salle de bains 77, vue du haut.

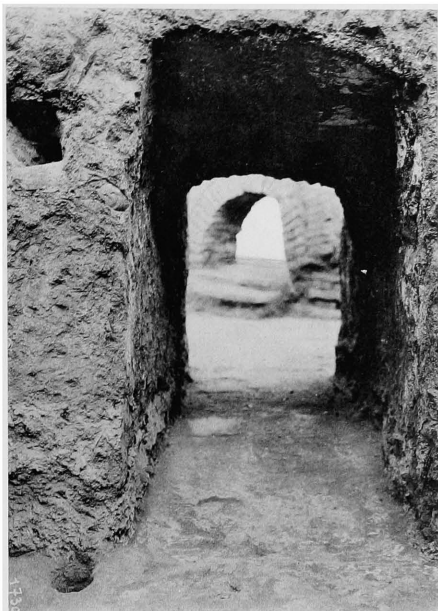


1. Fours de la cour 70. Vue vers l'Est.



2. Four d'angle.

COUR 70 AUX FOURS



1. Porte de la salle 74 vers la cour 70.
On aperçoit l'arche d'un four.



2. Salle de bains 72. Paroi du fond, porte 72-73.



3. Salle 69. Placards de la paroi ouest.



4. Salle 69. Emplacement de baignoire
et placard, paroi est.



1. Départ de la voie processionnelle de la cour 131 vers sanctuaires 149-150.



2. Montée processionnelle et enfilade de portes 144-145.



3. Montée processionnelle et escalier 145-146.



4. Aboutissement de la voie processionnelle, cour 148.



1. Escalier 146-147, au terme de la voie processionnelle.



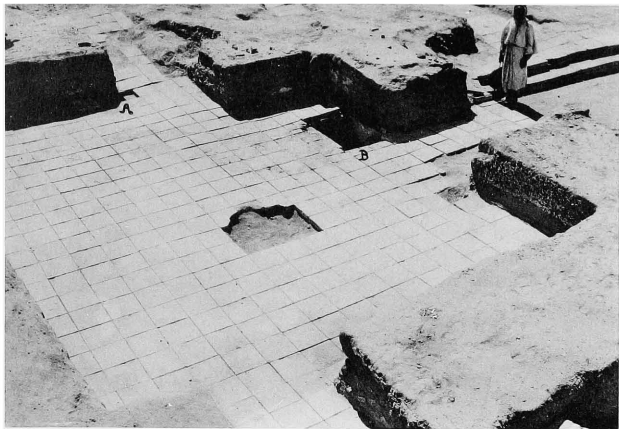
2. Escalier vers la salle 151.



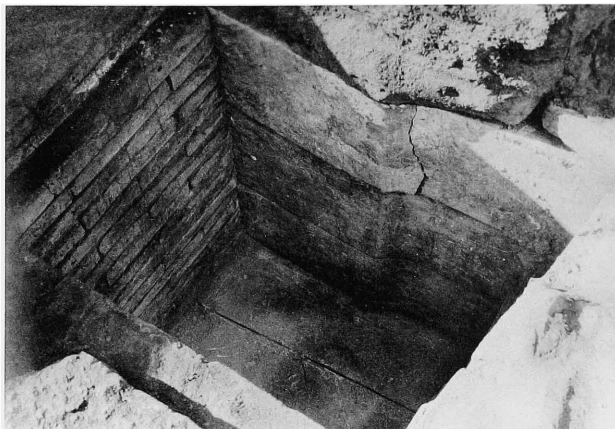
3. Zone érodée au sud-est de la cour 148.



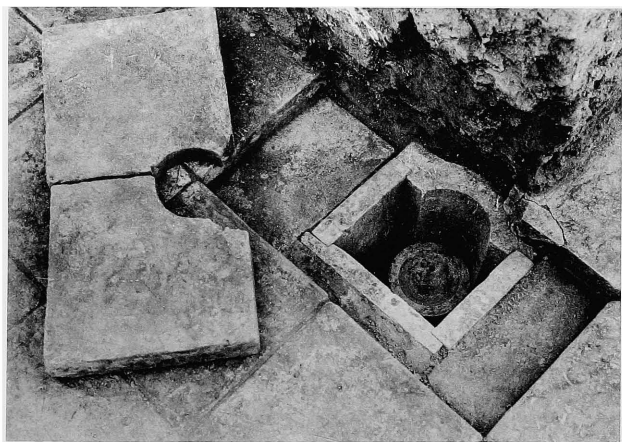
4. Angle sud-est de la cour 148. A gauche, porte de la salle 149.



1. Salle 149. En A, pierre de seuil ; en B, coffre de fondation.



2. Salle 149. Coffre de fondation.



3. Salle 149. Pierre de seuil.



4. Salle 150, au *podium*. Dans le passage, porte calcinée, effondrée.

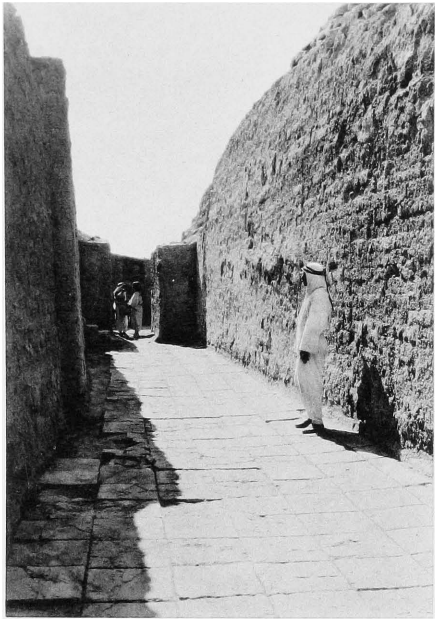


1. Le podium et la porte effondrée.

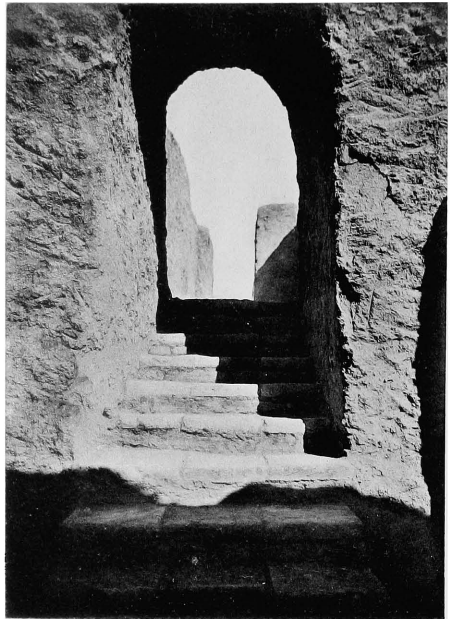


2. Le podium et ses deux niveaux.

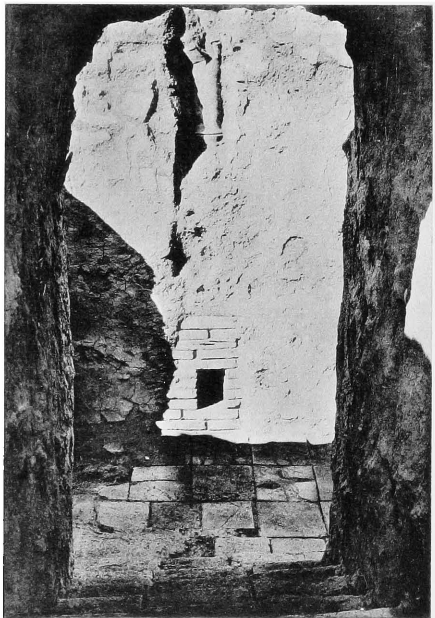
SALLE 150 AU PODIUM



1. Couloir 68, vers le Sud.



2. Escalier et porte ouvrant sur 117.



3. Appel d'air en face de l'escalier 68-117.



4. Appel d'air dans le mur du couloir.



1. Magasin 122.



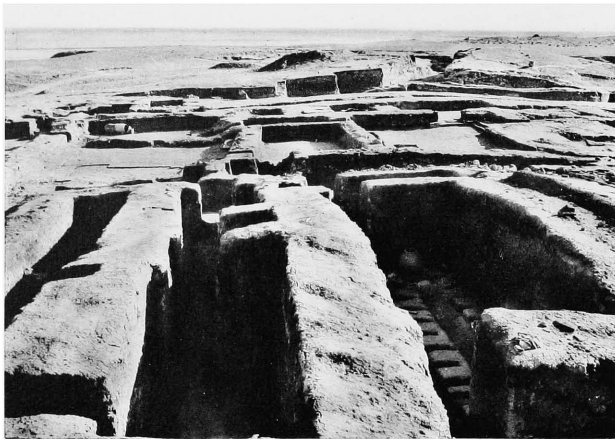
2. Atelier 217, vue vers l'Ouest.



3. Ateliers 216-217, vue vers l'Ouest.



4. Atelier 218, vue vers l'Ouest.



1. Vue d'ensemble du secteur sud-est.
Au premier plan, salles 124, 117, 122.



2. Salle 221, avec jarres *in situ*.



3. Atelier 216. Foyers avec charbon *in situ*.



4. Atelier 216, partie ouest.



1. Cour 87 avec trous de chainages. Vue vers le Nord.
À gauche, magasins.



2. Magasins (86-98), couloir (99-99^{bis}), secteur ouest.



3. Salle 104, avec remaniements, vers le Nord.



4. Salle 104, avec remaniements, vers le Sud.



1. Enceinte est, vue vers le Nord.



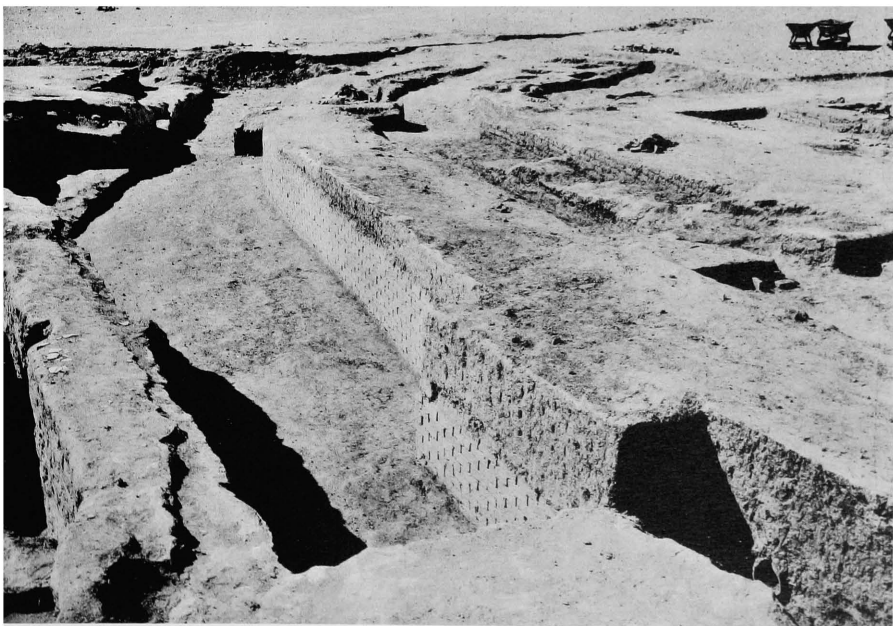
2. Enceinte est, vue vers le Sud.



3. Entrée du « garage », à l'angle nord-est.



1. Angle sud-est de l'enceinte. Vers le Nord.



2. L'enceinte avec ses deux états. Vers le Sud.

ENCEINTE SUD-EST



1. Salle S.



2. Escalier de la salle 231.



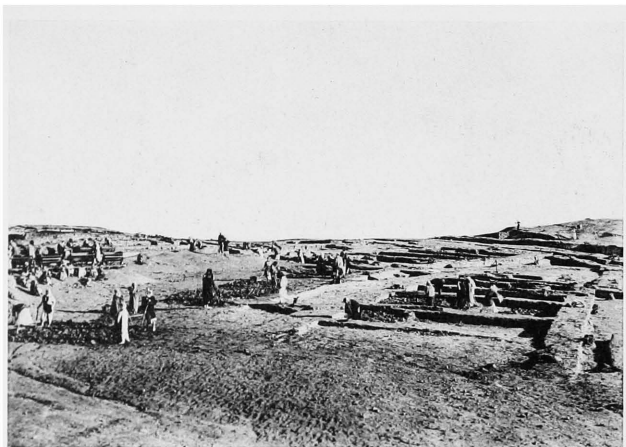
3. Salles 228, 229, 230, 231.



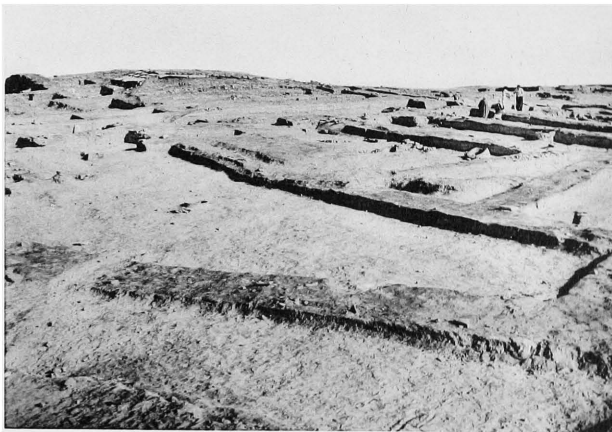
1. Salle 212. Sous les tôles ondulées, salle 220.



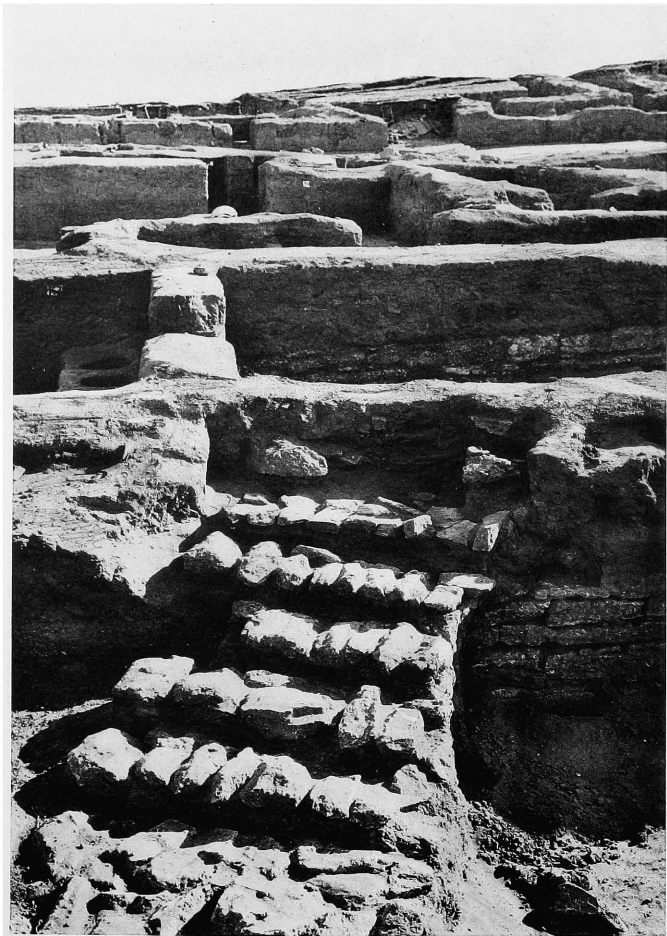
2. Secteur sud (vers le Sud-Ouest).



3. Secteur sud (vers le Nord-Nord-Est).



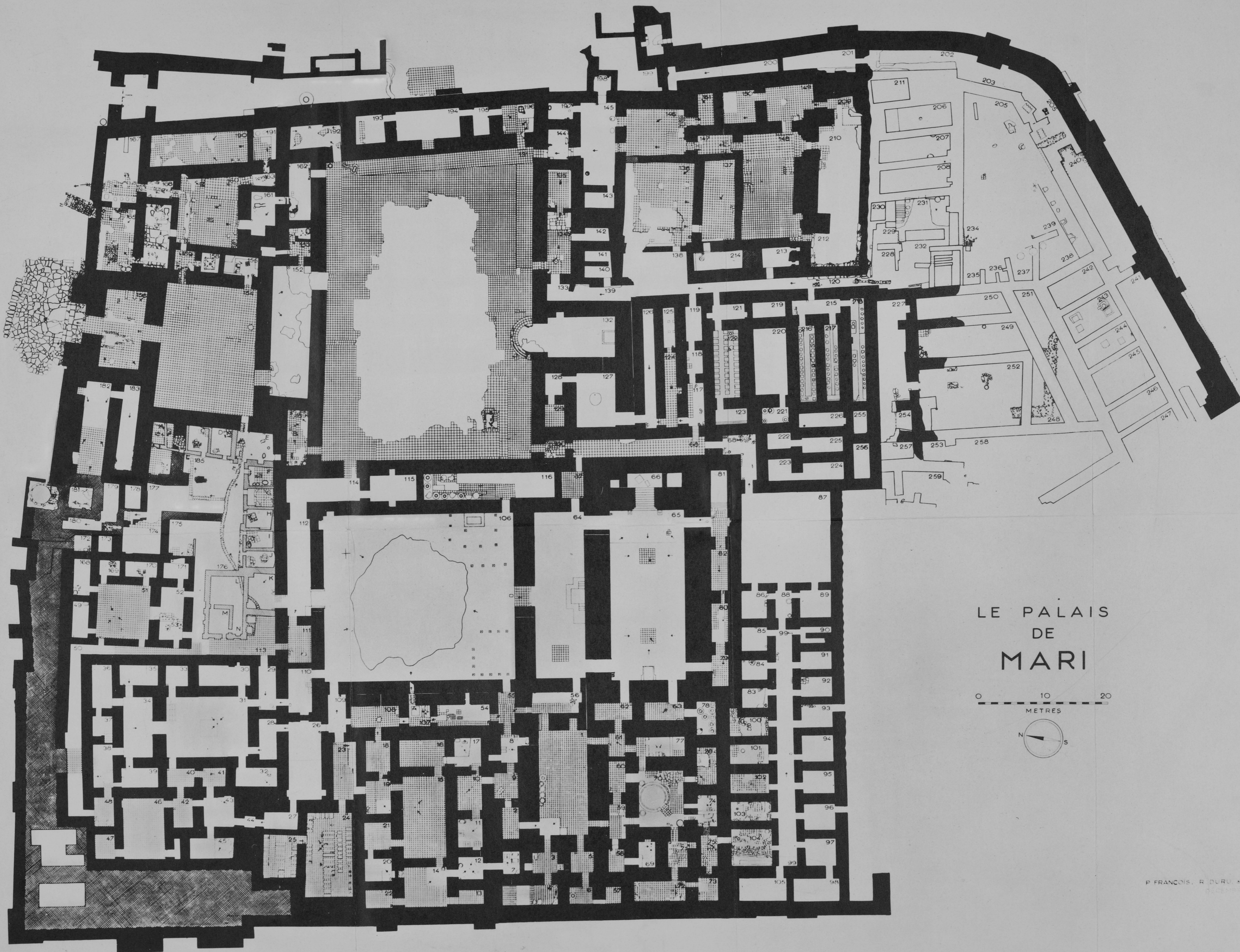
4. Secteur sud, salle 258.



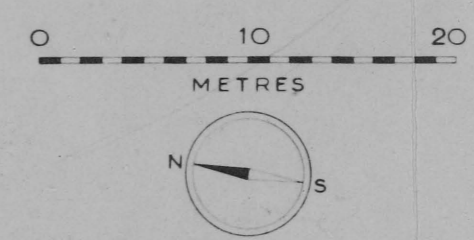
1. Escalier de pierre, contre l'enceinte nord.



2. Grand puits, en pierres et briques, contre l'enceinte nord.



LE PALAIS
DE
MARI



P. FRANÇOIS, R. DURU, MEMPHIS
S. COOPER

